UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

LOUIS VEUILLOT

TOME TROISIÈME

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C^ie^. — MESNIL (EURE).

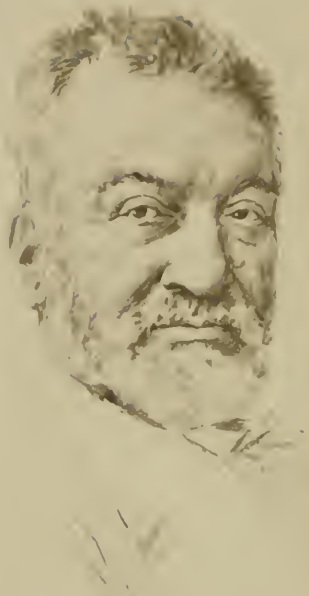

LF
V594
.Yv

LOUIS VEUILLOT

PAR

EUGÈNE VEUILLOT

TOME TROISIÈME

(1855-1869)

SEPTIÈME ÉDITION

#33343
7.11.46

PARIS (6e)
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1904

Tous droits de reproduction et de traduction réservés

AVANT-PROPOS

Lorsque j'ai écrit la première page de cet ouvrage, je comptais faire deux volumes ; voici le troisième, et ce n'est pas le dernier. Cependant j'ai constamment abrégé et souvent écarté. Mais, tout en me proposant d'être relativement court, j'ai cédé, sans beaucoup de résistance, je l'avoue, aux exigences de mon sujet. Il y aura quatre volumes.

J'estime qu'il le fallait, car ce n'est pas ici une simple biographie. Je donne en même temps que la vie d'un homme de premier rang, l'histoire, à la fois publique et intime, du mouvement catholique en France durant le XIX^e^ siècle. A partir de 1840 Louis Veuillot y fut très en vue, et même, par l'*Univers*, son rôle remonte à 1833. C'est alors que fut fondé ce journal avec mission de reprendre, dans un esprit bien arrêté de dévouement et d'obéissance au Saint-Siège, l'œuvre de l'école lamennaisienne en ce qu'elle avait de bon et de pratique. Celle-ci — je l'ai rappelé dans mon premier volume — entendait s'appuyer, comme fond, sur les doctrines romaines, puis sur le régime constitutionnel pour défendre les droits

de l'Église et la liberté religieuse. Le programme était excellent, le but pouvait être atteint, l'homme qui prenait le commandement, Lamennais, avait par sa haute valeur, conquis une grande autorité et groupait autour de lui des collaborateurs pleins de feu et de mérite. Le départ fut brillant. Mais on alla trop loin, on marcha de travers et l'on tomba.

Peu de temps après cette chute, l'*Univers* parut. Il reprit, sans oser le dire, l'idée qui, mal appliquée, avait mal tourné et semblait condamnée. Il affirma doucement les doctrines romaines et accepta timidement le régime établi. La hardiesse et l'éclat manquant, la sage besogne ne porta point de grands fruits. L'*Univers* végétait. Louis Veuillot lui donna la vie. Dans ce journal devenu son arme, il continua sur un terrain élargi et dans des conditions nouvelles les luttes que Mgr de Boulogne, Bonald, J. de Maistre avaient commencées, chacun à sa manière, dès le temps de Napoléon et de la royauté légitime, contre le gallicanisme, le régalisme et l'esprit révolutionnaire. C'est après ces militants que Lamennais prit la direction ou plutôt la tête du bon combat.

J'ai jugé nécessaire de rappeler tout ce passé, toute cette filiation pour bien éclairer l'œuvre de Louis Veuillot de 1838 à 1883 et donner d'exactes notions sur l'histoire du parti catholique : principe, conduite, résultats, depuis le concordat de 1801 jusqu'à la fin du siècle. De là des développements que je ne peux regretter puisqu'ils ont été bien reçus. J'ai continué sur le même plan.

Ce troisième volume, qui commence par « un regard en arrière » sur 1854, va de 1855 — inclusivement — à la fin de 1869. Il se ferme au moment où s'ouvre le con-

cile du Vatican. Ces quinze années ont été marquées, quant aux luttes religieuses, doctrinales ou personnelles et quant aux rapports de l'Église avec l'État, par d'ardentes polémiques et de graves événements. Louis Veuillot a été de tous les combats; il les a tous jugés et quelques-uns ont eu beaucoup d'action sur son œuvre avec contre-coups sur sa vie privée.

En 1855, c'était l'Empire autoritaire, s'affirmant catholique, prenant part à des manifestations religieuses, protégeant la souveraineté pontificale et ne cédant le pas à aucune autre puissance. En 1869, c'était l'empire libéral, allié et complice de l'Italie révolutionnaire, ayant donné par une guerre mauvaise la main à Garibaldi et préparant la ruine du pouvoir temporel.

Entre ces deux dates, il y avait eu, par décret impérial, la suppression de l'*Univers*, qui dura plus de sept ans; et, au nom de la loi, la mise hors la loi comme journaliste de Louis Veuillot. Cependant on ne lui retira pas tout droit d'écrire et il devint « ouvrier en chambre ». Le *Parfum de Rome*, la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, les *Satires*, etc., etc., sont de ce temps-là.

C'est en outre le temps où la guerre entre les écoles catholiques fut poussée le plus vivement et le plus loin. C'est alors que les principaux dirigeants, ecclésiastiques et laïques, du catholicisme libéral, aidés de subalternes portés aux vilaines besognes, et hautement approuvés de tous les ennemis de l'Église, firent contre Louis Veuillot et son journal une campagne d'écrits non seulement vifs, non seulement virulents, mais injurieux, mais diffamatoires : la guerre au couteau.

J'ai noté, en les résumant, les plus importantes polémiques de cette époque où il y en eut de toutes sortes; où Louis Veuillot eut contre lui le gouvernement, les divers partis politiques, les derniers gallicans déguisés la plupart en libéraux, les sectaires religieux, les juifs, à propos de « l'affaire Mortara »; la police, qui l'enveloppa de « frères fileurs » et saisit ses papiers; le théâtre, où Émile Augier le mit en scène et l'insulta avec la permission, sinon sur l'ordre, de Sa Majesté Impériale. Mais si jamais Louis Veuillot ne fut plus vilainement attaqué, jamais en revanche il ne fut plus honoré, plus aimé. C'est de partout, et de prêtres et de catholiques de tous rangs, qu'on lui cria : « Nous sommes à vous! »

Dieu merci, ce temps, si dur par divers côtés, fut aussi le temps où le Pape, le grand Pie IX, honora Louis Veuillot des plus éclatants témoignages de sympathie, de satisfaction, de « gratitude! » et lui dit : « Vous avez toujours été dans la bonne voie; vous n'en sortirez pas. »

J'ai dû, et je l'ai fait de tout cœur, raconter toutes ces choses. J'en ai montré le caractère, la portée, les dessous. On ne donne bien l'histoire qu'en éclairant les coulisses. Je n'y ai pas manqué.

20 mai 1904.

Eugène Veuillot

Le portrait de Louis Veuillot que donne ce volume est, dessin et gravure, du maître F. Gaillard. Il ne l'avait pas encore livré lorsqu'il est mort. Je l'ai acheté à la vente qui suivit son décès.

E. V.

LOUIS VEUILLOT

CHAPITRE PREMIER

REGARD EN ARRIÈRE. — LA POLÉMIQUE APRÈS L'ENCYCLIQUE *INTER MULTIPLICES*. — LES POLÉMIQUES DU *CORRESPONDANT*. — M^gr^ DUPANLOUP A L'ACADÉMIE. — SON DISCOURS DE RÉCEPTION. — OBSERVATIONS DE LOUIS VEUILLOT. — LA SITUATION DE L'*UNIVERS* : LES RÉDACTEURS, LES COLLABORATEURS, LES INTIMES. — PAMPHLETS RÉVOLUTIONNAIRES CONTRE L'*UNIVERS* ET LOUIS VEUILLOT. — VICTOR HUGO ET FOUGAS. — RETOUR SUR *LE DROIT DU SEIGNEUR*. — LA GUERRE D'ORIENT. — CARACTÈRE RELIGIEUX DE CETTE GUERRE. — REMERCIMENTS DE NAPOLÉON III A LOUIS VEUILLOT. — LE CONGRÈS DE PARIS. — POINTS NOIRS.

L'Encyclique *Inter multiplices* du 21 mars 1853 qui releva l'*Univers* de la sentence rendue par l'archevêque de Paris, M^gr^ Sibour, devait, dans l'intention du Pape, mettre fin aux controverses trop ardentes engagées entre les catholiques français; elle ne donna qu'en apparence et pour peu de temps ce résultat. Dès que Pie IX eut parlé, tout le monde s'inclina; il y eut de bonnes déclarations et la soumission parut générale. C'était le devoir, et, en y mettant de la bonne volonté, on put croire que chacun désirait le remplir. Mais les passions, les intérêts, l'esprit d'é-

cole restaient; il s'y joignait des rancunes, et quand un an plus tard le Pape, parlant de Louis Veuillot à des catholiques toulousains, leur disait avec son paternel et gracieux sourire : « Il est tranquille maintenant! » déjà la tranquillité était troublée. Au fond, pas un seul instant, les esprits et les cœurs de ceux que l'Encyclique avait rappelés à l'ordre ne s'étaient complètement rendus. Il y eut un peu d'accalmie et non la paix.

Dans les ménagements dont l'Encyclique avait usé afin de faciliter la concorde, les catholiques libéraux, les gallicans et semi-gallicans, tous les adversaires de l'*Univers* et de Louis Veuillot, trouvèrent vite une raison de rentrer en guerre. « L'Encyclique, disaient-ils, a protégé l'*Univers*, elle n'a pas approuvé toutes ses thèses. Il y en a même une qu'elle a presque condamnée, celle des classiques chrétiens; et la preuve c'est que Veuillot n'ose pas y revenir. On peut donc reprendre le combat. »

Ce mouvement tournant était déloyal. Aucune thèse de l'*Univers* n'avait été réprouvée ou écartée. Louis Veuillot laissait dormir la question des classiques parce qu'il ne voulait pas, si de nouvelles polémiques trop ardentes surgissaient, qu'on pût les lui attribuer.

Deux ou trois semaines après son retour de Rome, en mai 1853, s'abusant un peu sur l'attitude des premiers jours, il avait écrit à l'abbé Bernier (1) : « L'Encyclique fait bien des heureux, elle fait même des convertis. Il y a une émulation d'obéissance. Si tout n'est pas également sincère dans ces démonstrations, du moins, elles prouvent que l'on sent parfaitement la force de Rome. La crainte fait marcher ceux qui résistent à l'amour et le mouvement est général ». Quatre mois plus tard, la note changeait. Dans une lettre du 25 septembre au même abbé Bernier, il disait : « Nos affaires vont assez bien; nous nous appliquons à ne pas donner de prétextes aux seigneuries galli-

(1) Le correspondant de l'*Univers* à Rome.

canes qui nous guettent et qui sont très disposées à recommencer la bataille. Pour moi, je ne veux pas me mettre dans la nécessité de vaincre une seconde fois. J'ai lieu de croire que je ne serais sûr de rien. » Ces derniers mots faisaient allusion aux conseils du Nonce qui, inquiet des dispositions du cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, de Mgr Sibour, de Mgr Dupanloup, de Mgr Cœur, évêque de Troyes, ne cessait de recommander à l'*Univers* une extrême prudence. — Le Pape, nous disait-il, a toujours les mêmes sentiments pour votre œuvre, mais il désire vivement qu'il n'y ait plus d'affaires. S'il en surgit, que ce ne soit pas par vous... Ces avis préoccupaient Louis Veuillot quant à la question de conduite, mais ne pouvaient pour le fond l'inquiéter. Il était bien sûr de marcher dans les voies de Rome, puisqu'il avait été appelé à prendre part aux travaux de la commission secrète qui préparait dès lors, en silence, le *Syllabus* (1).

Outre les « seigneuries gallicanes » qui guettaient l'*Univers,* d'autres, sans lui être aussi déterminément hostiles, trouvaient mauvais qu'il se défendît. L'évêque d'Angers, Mgr Angebault, prélat modéré, très pieux, mais d'esprit étroit, écrivit dans ce sens à Louis Veuillot, coupable d'avoir relevé avec quelque vivacité les attaques d'un abbé gallican attaché au *Journal des Débats*. Sa lettre était d'une charité aigre et réclamait la paix d'un ton plutôt menaçant. — « Permettez-moi de le dire, Monseigneur, lui répondit mon frère, pour maintenir la paix, ce n'est pas seulement à moi qu'il faut faire des reproches ; c'est à ceux qui la rompent les premiers et d'une façon si déloyale qu'il devient impossible de se taire et de ne pas leur répondre un peu durement. *Duris, dura responsio.*

« Depuis l'Encyclique du 21 mars, plus jaloux de montrer notre respect que d'user de notre liberté, nous avons

(1) Cette commission avait été instituée en 1852, sous la présidence du cardinal Fornari. J'en parlerai à l'époque où le *Syllabus* parut.

laissé passer bien des attaques sensibles. Cinq ou six abbés dans Paris font sans cesse des articles, des livres, des brochures où Rome, le Pape, les évêques qu'ils appellent ultramontains, sont l'objet des mensonges les plus odieux et des quolibets les plus indécents. Nous n'y sommes pas épargnés, et je suis personnellement honoré de ces côtés-là d'une haine sans scrupule. Que Votre Grandeur lise les articles de l'abbé Chatenay dans la *Gazette de France*, la *Presse religieuse* de l'abbé Michon, les brochures de l'abbé Prompsault, les *Lettres cardinales* de l'abbé Cassan de Floyrac, etc., etc. Tout cela est célébré, commenté, exploité par les plus mauvais journaux de France et de Belgique à qui ces auteurs donnent la main. »

Louis Veuillot rappelait ensuite qu'il avait laissé passer maintes attaques sans dire mot; mais « j'ai cru, ajoutait-il, et de vénérables évêques consultés par moi, m'ont dit, qu'il fallait accorder plus d'importance au *Journal des Débats*, où M. Delacouture, le plus exalté et le plus capable de ce parti, prétendait prouver, pièces en mains, que non seulement nous professons les doctrines les *plus contraires aux droits des puissances*, mais que nous sommes en cela soutenus par les synodes et les conciles. J'ai fait à M. Delacouture une réponse aussi brève que nécessaire. Il est passionné, il est poussé par le *Journal des Débats;* il a une haine insensée contre Rome, qui a osé mettre à l'index un livre de Bouillet corrigé par lui : il a profité de l'occasion pour venir argumenter chez nous. C'est à lui, Monseigneur, qu'il aurait fallu dire de se taire... Je conviens qu'il y a dans mon article quelques mots de trop; mais, Monseigneur, qu'il est difficile de ne pas s'impatienter devant ces prêtres qui s'appliquent constamment à fournir des armes aux ennemis de l'Église!... On leur permet bien des choses, et on est bien rigoureux pour nous! »

Il faut noter que ces abbés relevaient tous de l'archevêque de Paris et avaient, sauf l'un d'eux (l'abbé Michon),

une situation officielle dans le diocèse comme prêtres de paroisse ou aumôniers. Le théologien et canoniste le plus complet du groupe, l'abbé Prompsault, celui dont Louis Veuillot signalait les brochures à l'évêque d'Angers, publia alors, sans être repris, un écrit où il prétendait démontrer que l'Encyclique *Inter multiplices* adressée aux évêques de France était *mal motivée et renfermait des avis pernicieux* pour *nos Églises*. « Il serait sans doute fâcheux, disait-il, qu'une autorité aussi élevée (le Pape) tombât dans l'erreur, mais il serait plus fâcheux encore qu'on laissât la société chrétienne subir la conséquence funeste de ses actes plutôt que d'oser se permettre de les critiquer : La vérité est au-dessus de tout. » Et Prompsault partait de là pour défendre contre Rome « les libertés parlementaires de l'Église gallicane (1) ».

Voilà ce que l'on permettait à ces abbés. Et l'*Univers*, dès qu'il remettait les choses au point, était accusé de troubler la paix, de méconnaître l'esprit de l'Encyclique, de porter atteinte aux droits des puissances, etc. Il ne pouvait repousser de sots articles sur l'Inquisition, la révocation de l'Édit de Nantes, la Saint-Barthélemy, les miracles, sans entendre des amis très sûrs et le Nonce lui-même lui crier : On vous guette ! soyez prudents !

Ces avis, bien qu'il les reconnût bons, donnaient au rédacteur en chef de l'*Univers*, la tentation de commettre des imprudences. Néanmoins, en même temps qu'il se retenait, il savait retenir ses collaborateurs. Ceux dont il avait le plus de peine à discipliner le zèle étaient Léon Aubineau sur les questions touchant à l'histoire, et l'abbé Jules Morel sur n'importe quoi. Du Lac, lui-même, le sage

(1) Brochure in-18 de 24 pages. Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5, Paris, 1853. Ce même abbé protestait contre la mise à l'index d'une brochure ultra-gallicane sur le *Droit coutumier*, déjà condamnée par l'archevêque de Reims et que Rome aussi condamna. Cette brochure fut attribuée à l'abbé Gaduel, vicaire général de Mgr Dupanloup.

et ferme du Lac, notre Mentor, dès qu'il s'agissait du gallicanisme, avait besoin d'être rappelé à la modération. Cette contrainte pesa particulièrement sur le journal en 1853 et 1854. Mais dès la fin de cette année, la guerre entre catholiques redevint très vive. Quand on reste longtemps sous le coup d'une menace et qu'on ne sait pas comment l'effet se produira, on s'y habitue et, par suite, on cesse d'en tenir grand compte. Il en fut ainsi pour l'*Univers*. Harcelé de divers côtés et constamment attaqué par le *Correspondant*, resté hargneux et devenu militant, il perdit patience. Au lieu de répondre par allusion en passant, il répondit à fond et aborda de nouveau, sans trop y regarder, les questions réputées dangereuses.

Je ne veux pas faire l'histoire de toutes ces polémiques. Il suffit de noter les plus importantes. La première en date, c'est-à-dire celle qui suivit de plus près l'Encyclique *Inter multiplices,* fut une charge à fond de l'excellent Foisset contre la politique de l'*Univers*. Laissant à peu près de côté les questions de doctrine religieuse, le docte magistrat reprochait à Louis Veuillot, — en y mettant des précautions de fonctionnaire, — sa loyale acceptation du régime impérial. Lui, qui le servait, ce régime, sans songer à se démettre, il comprenait qu'on s'y soumît, mais il trouvait mauvais qu'au nom des intérêts religieux, on le louât tout haut de bien agir quand il agissait bien. — Cela, faisait-il entendre à demi-voix, froissait les notables des anciens partis restés irréconciliables, surtout les parlementaires, et les rendait hostiles à l'Église. Par une telle conduite politique, par les questions inopportunes qu'il soulevait, l'*Univers* irritait « de belles intelligences, de nobles cœurs » attachés aux doctrines libérales et les empêchait de se donner tout à fait au catholicisme. De plus, quand l'Empire tomberait, les vainqueurs ne pardonneraient pas aux catholiques de l'avoir soutenu. Donc, d'après ce sage, les catholiques, au lieu de remercier quand il le méritait, le pouvoir établi et de l'encourager à la persévérance,

devaient profiter de ses bonnes dispositions et favoriser en même temps ceux qui voulaient relever le régime, les doctrines et les hommes qui, durant tout le règne du parlementarisme, nous avaient refusé la liberté.

M. Foisset, habile argumentateur et toujours solennel, ne disait pas cela crûment et tout droit, mais, comme toute l'école du *Correspondant* au nom de laquelle il parlait, c'était pratiquement sa conclusion. Il en sentait bien le côté faible et craignait fort — il le disait — que dans sa réponse Louis Veuillot ne le fît voir avec ironie. Mon frère signalait cette crainte, puis répondait : « Notre ami nous attaque comme il lui plaît, nous nous défendons comme bon nous semble. Son esprit est plein d'alarmes qui ne sont point dans le nôtre ; où il voit cent périls, nous voyons pour le moins cinquante chimères. Nous sommes exposés à sourire de ce qui le fait pleurer. Nous croyons qu'il se trompe, nous voulons l'en convaincre. Qu'il n'appelle pas ironie ce qui ne sera que l'accent d'une humeur moins attristée. » La réponse, suivant partout l'attaque, montrait que l'*Univers* n'avait rien ratifié de mauvais, ni rien loué que de louable. « Nous avons un gouvernement bien intentionné, disait Louis Veuillot, soutenons-le sans fausse honte. Ne craignons pas de le louer du bien qu'il fait, lorsque nous ne craignons pas d'en jouir ; et que la franchise de notre adhésion le convainque d'avance de la loyauté de nos avertissements. » Puis repoussant le conseil de courtiser l'opposition, afin d'y compter, en vue de l'avenir, des amis, il ajoutait : « Que ceux qui se trouvent à l'aise dans cette voie la suivent ; mais qu'ils n'espèrent pas nous y attirer... Si la sympathie des parlementaires leur paraît bonne à conquérir, ils ne peuvent pas trouver mauvais que nous voulions conserver celle du gouvernement. Ils n'ont pas à craindre que nous allions jamais trop loin et que notre attachement au Pouvoir devienne plus servile que ne le sont leurs complaisances envers l'opposition.

Si les « belles intelligences » et les « nobles cœurs »

qu'ils fréquentent venaient à nous accuser sur ce point, ils nous connaissent : nous les chargeons de notre honneur. Ils diront que nous défendons des convictions désintéressées, que nous ne nous engageons pas contre l'avenir, que rien ne lie notre conscience, que nous n'avons fait serment de fidélité qu'à Dieu. »

Ce dernier mot, très juste, était un peu dur, car tels des hommes du *Correspondant* avaient, à des titres divers, fait serment à l'Empire et à l'Empereur.

Une autre polémique plus personnelle et touchant davantage aux questions dangereuses, eut lieu à l'occasion de l'entrée de Mgr Dupanloup à l'Académie. L'éloquent prélat avait certainement, comme écrivain et orateur, des titres valables au fauteuil de « l'un des Quarante » ; cependant c'était surtout comme évêque politique qu'on l'avait élu. Le parti, ou plutôt la coalition libérale — parlementaire, — semi-royaliste — semi-catholique, — avait alors la majorité à l'Académie. Les chefs de ces coalisés, très contents de l'attitude générale de Mgr Dupanloup sur les questions du temps ou du jour, l'avaient proposé, poussé et fait passer. Il fut entendu que son discours de réception marquerait le triomphe des parlementaires, des libéraux et des catholiques... éclairés. Ce fut fait. Le récipiendaire eut un très grand succès. On le loua particulièrement d'avoir vengé les belles-lettres, en écrasant les *Barbares* qui voulaient substituer de prétendus classiques chrétiens aux classiques païens. Le *Siècle*, alors le journal le plus illettré et le plus sottement impie de la presse parisienne, et, par juste complément, ennemi acharné de l'*Univers,* fut de ceux qui applaudirent avec excès de chaleur l'évêque d'Orléans, devenu tout à coup presque populaire. Je lis ces lignes ironiques dans une note de Louis Veuillot : « Le *Siècle* et la presse répandirent presque des larmes. L'*Ami de la Religion,* deux fois triomphant à cause de son zèle pour la belle latinité et de ses sentiments plus vifs encore et plus naturels pour l'éloquent prélat, ramassa

tous ses suffrages, les épluche et les imprima, *ad perpetuam rei memoriam* (1). »

Mgr Dupanloup pouvait être loué à outrance comme académicien sans que Louis Veuillot en prît ombrage. Mais on voulait que le succès de son discours fût la confusion de l'*Univers,* la glorification des classiques païens et marquât les bases d'une entente entre l'Église et les « aspirations modernes ». Louis Veuillot ne le voulut point. Il examina de près cette œuvre oratoire et académique. Ce travail remplit dix-sept pages des *Mélanges.* C'est une critique très courtoise et très dure. Foisset dut y trouver trop d'ironie. L'épigramme y ressemble à ces piqûres si fines et si légères que d'abord on ne les voit pas ou qu'on les sent à peine, mais qui bientôt deviennent des plus cuisantes. De même, les pointes de Louis Veuillot, sans être foncièrement méchantes, donnèrent à Mgr Dupanloup une grande démangeaison de se fâcher. Il se contint... momentanément.

Cette charmante et mordante critique est, d'ailleurs, chargée d'éloges. M. de Salvandy, qui présidait la séance, est félicité d'avoir si bien parlé de l'évêque ; l'Académie est louée de s'être enrichie d'un tel collègue ; le récipiendaire est remercié du triomphe que lui doit la cause catholique et complimenté du sans-gêne habile avec lequel il s'est débarrassé du littérateur mal famé qu'il remplaçait, et, d'après les usages, devait glorifier (2). Voilà qui va bien. Mais il y a des réserves. Louis Veuillot affirme son droit d'examiner à fond ce « chef-d'œuvre encore tout chaud de l'encens public » et pour n'être pas *téméraire,* s'en tient à quelques objections. Clairement accusé d'outrage aux belles-lettres, au bon goût et même à la civilisation

(1) *Mélanges,* 1re série, t. VI, p. 201.

(2) C'était Pierre-François Tissot, terroriste en 93 ; plus tard professeur de poésie latine au Collège de France ; grand admirateur de la belle antiquité, assez bon traducteur de Virgile et libre-penseur matérialiste. Mgr Dupanloup ne put communier avec lui qu'en Virgile.

pour ses critiques des auteurs profanes, c'est sur ce point qu'il porte le débat. Il rappelle qu'il a demandé non que les païens fussent bannis des classes, mais que les chrétiens y fussent introduits ; puis il ajoute :

« Avec un essor d'admiration qui s'explique par sa rare connaissance de la belle latinité et par le lieu où il se fait entendre, l'orateur ne dit rien des païens, au point de vue où il les considère, qui ne nous paraisse aussi juste que beau. Les philosophes veulent bien reconnaître « qu'il y a de l'or dans le fumier de la scolastique ». Nous en trouvons moins, mais nous admettons qu'il y en a dans le fumier de Virgile, d'Horace et des autres. Que fait Mgr Dupanloup? Il extrait cet or : *Aurum lego ex stercore*. Les traits qu'il a cités sont en bonne place dans toutes les mémoires. Engage-t-il pourtant à prendre les païens exclusivement pour modèles? Nullement. Et ce qu'il ne conseille pas de faire, on s'aperçoit assez en l'écoutant que lui-même ne l'a pas fait. Rien n'est moins cicéronien que son discours. Il est vif, plein de choses, ingénieux, touchant à tout : *non sufficit orbis*, mais c'est une éloquence éminemment moderne et fort éloignée de l'antique.

« Le discours de M. de Salvandy, aux périodes plus amples et plus travaillées, a davantage la marque de l'artisan, se ressent plus de l'étude du dix-septième siècle. C'est très beau, ce n'est point de l'antique. Ainsi voilà deux hommes, tous deux en réputation d'éloquence, qui prouvent tous deux, par leur français, que le grec et le latin ne leur sont pas nécessaires, ou leur ont peu servi (1). »

Cette page donne le ton et l'allure de tout l'article, lequel est d'un bout à l'autre très littéraire. Aux « traits en bonne place dans toutes les mémoires » qu'avait abondamment cités Mgr Dupanloup, le critique, sans y insister, mais de façon à ce qu'on le remarque, en oppose d'autres

(1) *Mélanges*, 1re série, t. VI, p. 211.

pris en des endroits où ne fréquente pas le gros public, et mieux appliqués. L'éloge toujours mêlé à la censure rend celle-ci plus acceptable et plus sévère. Double avantage. Louis Veuillot s'est visiblement appliqué à donner, fond et forme, au nouvel académicien, une leçon de littérature académique. Cet exercice amusa le monde de la presse et de l'enseignement. Il en fut aussi question dans beaucoup de grands et petits séminaires. Un tel succès devait irriter le prélat distingué, belliqueux et terriblement personnel, qui, par ses provocations, l'avait amené. Quelques-uns des amis de Louis Veuillot s'en inquiétèrent et le lui dirent; il répondit à l'un d'eux, l'abbé Delor :

« Je puis m'être trompé en parlant comme je l'ai fait du discours de Mgr Dupanloup; je ne le crois pas. Je suis assuré de n'avoir cédé à aucune impulsion personnelle... J'ai agi par des considérations bien supérieures à tout cela; j'ai vu un homme de dehors, avec peu de fond en réalité, travaillant sans cesse et par tous les moyens permis à se donner une importance qu'il ne doit pas avoir, et j'ai réduit à leur juste valeur les pouvoirs illimités que s'attribuait ce plénipotentiaire de la religion, dans l'empire des lettres, afin qu'on n'allât pas s'imaginer que traiter avec lui, c'était traiter avec tout le monde. Voilà mon but, et je crois qu'il est atteint (1). »

Louis Veuillot, tout en gardant beaucoup de mesure, mena cette campagne bon train. Après avoir jugé en styliste la littérature haletante, reluisante et turbulente de Mgr Dupanloup, il prit texte d'un mandement de Mgr Gerbet pour montrer la grandeur et le charme de l'éloquence chrétienne. Mgr Gerbet était certainement alors le meilleur écrivain de l'épiscopat français. Si l'Académie avait voulu se donner le lustre d'un évêque qui fût en même temps un maître en l'art d'écrire, elle l'eût choisi. Elle n'y songea pas. Mgr Gerbet était rallié à l'Empire et grand ami de

(1) Lettre du 1 décembre 1854.

l'*Univers*. Qu'importait qu'il écrivît supérieurement quand il pensait si mal? Louis Veuillot reconnaissait que de telles doctrines et de telles amitiés enlevaient à l'éminent prélat le droit de s'asseoir sous la coupole de l'Institut. « Néanmoins, disait-il, on ne peut guère contester à l'auteur de *Rome chrétienne* le droit d'opiner en matière de goût. Eh bien, le goût de Mgr Gerbet est pour les auteurs chrétiens, pour la littérature chrétienne. On trouvera, en l'écoutant, que son style n'en a pas souffert, et que ce style vraiment nourri de la substance des lettres sacrées, a un caractère qui ne permet pas de lui en comparer beaucoup d'autres. Voyez comme cette langue est puissante et limpide, comme elle ressemble à tout ce qui est beau sans perdre sa physionomie propre, comme son flot pur aborde la pensée, l'environne, la soulève et l'emporte majestueusement! Quelle vigueur sans apparence d'effort! Quel cours rapide sans tapage et sans turbulence! Les idées viennent chacune à son tour, chacune à son rang, avec ordre et avec concert; elles se joignent comme les parties d'un même tout : point de confusion, point de heurt, et la main qui les rassemble n'est jamais obligée de s'y prendre à deux fois (1). »

Voici un autre article qui fit grand bruit et aviva la guerre : *Un couronnement mixte*. Pour serrer ses liens, la coalition qui dominait l'Académie résolut de couronner en même temps deux écrivains de valeur appartenant l'un à l'Église, l'autre à l'Université, M. l'abbé Gratry et M. Jules Simon. Les livres auxquels on attacha les couronnes avaient du mérite, et différaient nécessairement du tout au tout quant au fond. Celui-là concluait à l'indispensabilité de la religion, et celui-ci à son inutilité. Le jeune évêque de Poitiers, Mgr Pie, déjà classé parmi les maîtres, caractérisa très bien cet arrangement. « D'illustres assemblées, satisfaites d'elles-mêmes, écrivit-il, pourvu qu'elles aient laissé

(1) *Mélanges*, 1re série. t. VI, p. 220.

poindre leur opposition au pouvoir terrestre, s'appliquent à observer la neutralité entre le parti de Dieu et le parti du mal : — la philosophie chrétienne, qui montre de son doigt le chemin du ciel, reçoit la couronne *ex æquo* avec la morale naturaliste qui n'aboutit qu'à *ces vertus dont l'enfer est plein.* » Louis Veuillot mit en vive lumière le danger de ces mixtures, et l'Académie put voir que Mgr Dupanloup représentait chez elle, non l'Église, mais seulement un groupe catholique porté aux transactions (1).

A l'accalmie donnée par l'Encyclique, avaient promptement succédé d'obliques hostilités où la politique avait la plus grande part ; maintenant c'était de nouveau la guerre ouverte et générale. Le ton cependant était moins vif qu'autrefois. Voilà où l'on en était entre catholiques lorsque s'ouvrit l'année 1855, marquée pour Louis Veuillot par de graves polémiques et de grands deuils.

Les difficultés de la situation ne nuisaient pas au journal. Bien qu'un certain nombre de catholiques essentiellement royalistes lui fissent grise mine et même qu'il comptât de ce côté des adversaires qu'il faudrait appeler des ennemis, il gardait toute sa force, toute son autorité, et sa publicité continuait de grandir. C'était toujours, comme le constataient avec douleur et colère les coalisés du libéralisme, du parlementarisme et de l'Académie, le seul journal par lequel on pût agir sur les catholiques. Jamais, du reste, la rédaction ne fut ni plus forte, ni plus unie, ni peut-être aussi littéraire et aussi variée. Outre du Lac, Louis Veuillot avait près de lui, comme rédacteurs permanents, plusieurs hommes de grand mérite, notamment Léon Aubineau, Coquille, Roux-Lavergne, puis divers rédacteurs faisant bien et même très bien leur besogne, tels que Rupert que nous appelions, du titre de l'un de ses livres, le philosophe chrétien, Jules Gondon et

(1) L'article sur la réception de Mgr Dupanloup à l'Académie avait paru dans l'*Univers* du 27 novembre 1854. Le *Couronnement mixte* parut dans le numéro du 8 décembre.

d'autres. Venaient ensuite des collaborateurs rétribués, puis des amis qui donnaient en amateurs, par zèle pour la cause, un concours très précieux. Les plus en vue étaient le comte Gustave de La Tour, député des Côtes-du-Nord, esprit très ardent, sous une forme très calme, judicieux, élevé et politique, l'abbé Jules Morel, ancien Lamennaisien, ami de Lacordaire jusqu'au tutoiement, très instruit, très militant, qui eût été un polémiste de premier ordre, s'il n'avait pas tenu plus à irriter l'adversaire qu'à le convaincre et le ramener; Adolphe Segrétain, député de la Mayenne, converti de Dom Guéranger et lettré des plus fins. Il mourut jeune, laissant un bon livre, mais sans avoir donné toute sa mesure.

En dehors de ce personnel de réguliers et de volontaires contribuant au travail quotidien, il y avait les collaborateurs, quelques-uns en titre, d'autres de passage, et les correspondants. Plusieurs d'entre eux par leurs seuls noms étaient une force et un honneur : Dom Guéranger, Dom Pitra; le P. Cahier, le P. Moigno, Dom Gardereau, Blanc de Saint-Bonnet, l'abbé Rohrbacher, l'abbé d'Alzon, l'abbé de Cazalès, Eugène de Margerie, Henry de Courcy, Didron, le docteur Tessier, le savant Desdouits qui signait X. Y. Z., Eugène Boré, mort supérieur général des Lazaristes, Claudius Lavergne, artiste distingué et critique mordant, l'abbé Combalot.... J'en oublie, mais je les retrouverai; j'ai encore des centaines de pages à écrire. De plus, bon nombre d'évêques, grand nombre d'ecclésiastiques et de laïcs, hommes de combat et de savoir, nous adressaient fréquemment sur des questions diverses des articles de réelle valeur et de très utiles renseignements.

J'ai dit tout à l'heure qu'il y avait parfaite union dans la rédaction. C'était plus que de l'union : il y avait confiance absolue, amitié et intimité. La correspondance de Louis Veuillot en fait foi comme mes souvenirs. Du Lac était un frère. Louis Veuillot donnait volontiers ce même titre à Gustave de la Tour, à Léon Aubineau et à Roux-Lavergne.

Segrétain et Coquille sous des formes différentes, étaient des intimes, Barrier et Taconet des amis très sûrs et des familiers. Il y avait souvent dîner chez le rédacteur en chef. A certains jours, on festinait de compagnie au restaurant. Il y eut aux frais de Taconet des parties de campagne. On allait en troupe entendre la messe à Notre-Dame des Victoires, soit pour obtenir une grâce, soit pour remercier de la grâce obtenue. Du Lac, le premier parmi les intimes, avait son couvert mis à jour fixe chez mon frère et était de tous les extras. Notre mère voyait presque en lui un autre fils. Si la raideur frigorifique de Rupert et les allures gourmées de Gondon les mettaient un peu à l'écart, la tenue générale ne s'en ressentait point.

Aux temps déjà lointains où l'*Univers,* mal logé, payait difficilement son loyer, la partie de dominos était la grande distraction des rédacteurs. Quelquefois on allait la faire au café en prenant une consommation modeste que Taconet payait même quand il n'avait pas perdu. Les maîtres joueurs, par ordre de mérite et de passion, étaient Barrier, du Lac et Louis Veuillot. Mais depuis que l'*Univers,* vivant à l'aise, occupait rue de Grenelle un beau rez-de-chaussée avec grand jardin, le jeu de boules avait remplacé le jeu de dominos. Les joueurs les plus déterminés, ceux qui pour finir la partie, mettaient parfois en retard « la copie » et les premières épreuves, étaient Louis Veuillot, du Lac, Gustave de la Tour, Barrier et moi-même bien que chargé de « l'ordre », ce qui aggravait mon cas. Nous étions aussi les plus forts. Taconet, Aubineau, Roux-Lavergne, Segrétain jouaient volontiers, mais sans beaucoup d'entrain. Il y avait des joueurs de passage, notamment l'abbé Combalot. Mon frère et moi, nous nous prenions toujours pour partenaires. Il nous aurait été désagréable d'être l'un contre l'autre. Il fallait, d'ailleurs, à Louis un associé tolérant ou débonnaire, car son jeu était des plus irréguliers. Il avait de l'adresse, de la force, mais il y joignait terriblement de fantaisie. Que de fois, lorsqu'il fallait raser le

sol, il jetait à toute volée sa boule en l'air! elle tombait n'importe où, rarement au but, et la partie était perdue ou compromise. Il se déclarait contrit et recommençait. Cela lui arrivait bien souvent, et on l'en plaisantait. Lorsqu'il devait faire un article sur les questions où l'on nous guettait, nous lui disions : Ce n'est pas le moment de jeter la boule en l'air. — As pas peur! répondait-il. Et en effet, devant le péril, il savait unir à beaucoup de hardiesse beaucoup de mesure, et sa plume qui menaçait d'aller trop loin, s'arrêtait au point qu'il fallait atteindre. Dans ce cas-là, malgré notre confiance, du Lac, Taconet et moi, nous lisions ses épreuves avec quelque anxiété, et arrivés à la fin, chacun de nous, soulagé et triomphant, s'écriait : C'est parfait! Quel bon sourire il avait alors!

A cette époque relativement calme, les gallicans de toute école, les catholiques libéraux et les parlementaires eurent, comme toujours, contre Louis Veuillot, le concours des révolutionnaires de toute espèce, depuis les stylistes universitaires du *Journal des Débats* jusqu'aux démagogues embusqués à l'étranger et prenant le titre de proscrits auquel tous n'avaient point droit. Ces citoyens plaçaient de « la copie » dans certains journaux belges et publiaient à Bruxelles et à Londres des brochures, des feuilles volantes, des volumes où ils insultaient et calomniaient quiconque acceptait l'Empire. L'auteur d'un de ces écrits se donnait pour un ancien ami intime de Louis Veuillot et racontait leur vie commune d'autrefois. C'était du dévergondage. Le drôle ne connaissait aucunement mon frère, et cela ne méritait pas un coup de balai. Parmi ces vengeurs du droit, il y eut deux poètes dont Louis Veuillot s'occupa : Victor Hugo et Fougas ou Tapon.

Fougas, poète comme l'auteur des *Châtiments*, mais d'humeur plus joviale, usait de la chanson pour défendre, contre Louis Veuillot et tous « les bigots » de l'*Univers*, la liberté. Parmi ses poésies vengeresses, brillait une chanson narquoise intitulée *la Bénédiction de l'Univers*, se

chantant sur l'air : *Bonjour, mon ami Vincent* ». Ce sont les rédacteurs de l'*Univers* qui chantent :

Par nos articles bigots,
De notre France nouvelle,
Faisons un nid de cagots
Selon Rainn'ville et Villèle!
Le billet de confession
Bientôt redevient d'obligation;
Déjà, grâce à notre saint zèle
On voit tout le peuple aux processions
(*Très solennellement avec des gestes.*)
Nous vous bénissons,
Et rebénissons
Bien vite à genoux... vilains polissons!

Après ce début plutôt bêta venaient six couplets ou strophes plus accentués. Les rédacteurs de l'*Univers* y parlaient de tuer et de flamber Béranger, Hugo, Michelet, Sue, Georges Sand, etc. Fougas, quand il s'appelait Tapon, était prosateur et mystique. Il voulait réformer le christianisme afin qu'il pût devenir « la religion de la république universelle ». Sa réforme avait pour base la destruction du pontificat et du sacerdoce. « Le prêtre, s'écriait-il, c'est le vautour! » Comme Fougas, il voyait dans l'*Univers* l'ennemi.

Au fond, Fougas-Tapon était de ces imbéciles que les révolutions affolent et en qui on peut voir des innocents. L'*Univers* s'en amusa. Le grand insulteur de ce temps, l'homme du mensonge calculé et ignominieux, de l'injure enragée, celui qui provoquait à l'assassinat et au régicide, enfin le complet représentant des pires démagogues fut Victor Hugo. Le grand poète écrivit en prose et en vers des choses abominables; il se fit avec délices l'organe des haines les plus violentes et les plus basses. C'était dans sa nature, l'ensemble de son œuvre et de sa vie le prouve.

Louis Veuillot, sans rester l'hugolâtre qu'il avait été dans sa prime jeunesse, aimait trop les lettres pour avoir

cessé de goûter en Victor Hugo le poète superbe, souvent sublime, dont il a dit quelque part : « Nul n'a fait tant de vers ni si beaux, ni si bêtes. » Quant à l'orateur, il l'avait, en toute rencontre, joyeusement et rudement sifflé. Dame! Olympio était à la tribune si gonflé et si embarrassé, il cherchait tellement l'effet, disait avec tant de rancune tant d'énormités, qu'il soulevait à la fois le rire et l'indignation. Louis Veuillot avait montré en lui l'écrivain dévoyé, le moraliste insuffisant, le comparse politique ridicule; il avait ri et fait rire tantôt de ses vers, tantôt de son journal (l'*Événement*), tantôt de ses motions humanitaires, souvent de ses palinodies, toujours de ses discours. C'était le droit strict de la polémique. Rien contre l'homme, rien qui regardât par-dessus le mur de la vie privée, et certes, il y avait lieu de le faire.....! Mais qu'importait à l'orateur fouaillé cette discrétion, le bruit du sifflet restait dans son oreille. Cela criait vengeance. Victor Hugo, en sûreté hors frontière, se vengea dans *les Châtiments*. Louis Veuillot l'apprit par le *Siècle* et reçut de ce journal communication malveillante d'un extrait de l'œuvre; il l'annonça ainsi : « M. Hugo traite en toutes lettres les rédacteurs de l'*Univers* d'espions, de voleurs, d'assassins, de crapules. Voilà quels bouts-rimés remplit dans son exil, cet homme qui a été pair de France et qui est académicien. Il y a quelque chose de plus pour moi, il insulte ma mère... Dans la vile multitude des écrivains, il n'y a pas un malheureux qui cède à sa passion avec une si indigne faiblesse et qui avilisse à ce point l'honneur d'un talent célèbre et d'une position jadis honorée. »

Le morceau comptait cent cinquante vers. Louis Veuillot et l'*Univers* n'y étaient pas seuls insultés. Mon frère dut s'en tenir à ce qui nous frappait spécialement. Sur les cent cinquante vers, il en cita soixante-deux en commençant par son « compte particulier ». Je n'entends pas reproduire tout ce vomissement, j'en veux donner assez pour faire juger le poète et son œuvre :

Vidocq (1) le rencontra priant dans une église
Et l'ayant vu loucher en fit un espion.
Alors ce va-nu-pieds songea dans sa mansarde :
Et se voyant sans cœur, sans style, sans esprit,
Imagina de mettre une feuille poissarde
Au service de Jésus-Christ...

Pour mille francs par mois, livrant l'Eucharistie,
Plus vil que les voleurs et que les assassins,
Il fut riche. Il portait un flair de sacristie
Dans le bouge des argousins.

Regardez, le voilà, son journal frénétique
Plaît aux dévots et semble écrit par des bandits...

Ce qui suit était pour tous les rédacteurs de l'*Univers :*

Parce que la soutane est sous vos redingotes,
Parce que vous sentez la crasse et non l'œillet,
Parce que vous bâclez un journal de bigotes
Pensé par Escobar, écrit par Patouillet...

Vous vous croyez en droit, trempant dans l'eau bénite,
Cette griffe qui sort de votre abject pourpoint,
De dire : Je suis saint, ange, vierge et Jésuite,
J'insulte les passants et je ne me bats point...

Vous insultez l'esprit, l'écrivain dans ses veilles,
Et le penseur rêvant sur les libres sommets;
Et quand on va chez vous pour chercher vos oreilles,
Vos oreilles n'y sont jamais...

Je note ici que Victor Hugo, pour des choses au sujet desquelles tout homme de cœur qui admet le duel doit se battre, avait eu de très nombreuses occasions de chercher les oreilles d'autrui et ne s'y était jamais risqué. Il a souvent glorifié son courage, mais toujours sans en donner d'autres témoins que lui-même. Louis Veuillot, à qui le duel autrefois avait souri, ne put s'empêcher de relever cette vantardise. « M. Hugo se peint un peu plus terrible

(1) Un repris de justice qui devint célèbre comme policier.

qu'on ne l'a connu en France, et c'est une singulière illusion poétique que de croire que nous l'avons fui. S'il est vrai que son éloge n'a pu entrer dans notre « hideux repaire », lui-même a toujours été libre d'y pénétrer armé de tout son courroux. Son courroux ne s'est point passé cette fantaisie... » Il terminait par cette parole de commisération : « Pauvre glorieux de chiffon !... Il a reçu de Dieu le talent, des rois les honneurs, du peuple la popularité. Rien n'a profité dans ses mains et lorsqu'un semblant d'infortune lui permettait de rentrer en lui-même, il manque à cette dernière grâce ; il se rend odieux et ridicule jusque dans le malheur. »

Voilà à quels excès de haine basse, l'amour-propre piqué pouvait pousser Hugo. Quelle différence avec Lamartine, qui meurtri de tant de coups put, malgré quelques écarts, dire toujours de sa muse :

> Je ne l'ai pas menée une verge à la main,
> Jeter des noms en proie au vulgaire inhumain...
> J'ai couronné son front d'étoiles immortelles,
> J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour,
> Et je n'ai rien laissé s'abriter sous ses ailes
> Que la prière et que l'amour.

Bien que le travail du journal fût alors chargé de préoccupations qui le rendaient plus pénible, Louis Veuillot sut y joindre d'autres travaux. J'ai noté dans le dernier chapitre du précédent volume qu'en 1854, il avait publié deux livres bien différents, quant au sujet : *La Vie de la Bienheureuse Germaine Cousin*, œuvre de piété, et *Le Droit du Seigneur*, œuvre de guerre. *Germaine Cousin* plut beaucoup au monde religieux et eut une grande diffusion, mais le monde de la politique et des lettres l'ignora. Il en fut tout autrement pour *Le Droit du Seigneur*. Le sujet que traitait ici Louis Veuillot et le personnage auquel il s'attaquait, M. Dupin, haut fonctionnaire et grand dignitaire sous Louis-Philippe, la deuxième République

et le second Empire, suffisait à commander l'attention ; il y joignit toute sa verve, toute sa foi et une érudition solide, bien que promptement acquise. Il devint un fouilleur avisé des bibliothèques et des archives. C'est peut-être l'ouvrage qu'il composa avec le plus de passion et le plus d'entrain. On le voit par les lettres où il en parle. — « Vous ririez malgré votre bon cœur, écrivait-il à Mme de Montsaulnin, si vous pouviez me voir dans les bibliothèques, entouré de gros livres, les doigts dans l'encre, les habits couverts de poussière et les jambes pleines d'envie de courir (1). »

Dès que le livre fut fini, il m'adressa ce mot : « Tu l'avais prédit et « pronostiqué », mon livre m'a tenu plus longtemps que je ne pensais. J'ai écrit *fin* hier au soir et je suis parti avec Arthur pour brûler un cierge à Notre-Dame des Victoires. Qui fut dit fut fait. Un beau cierge de vingt sous. Le volume aura quatre cents et quelques pages. Vivès (l'éditeur) m'en promet pour samedi prochain. En somme, tu le verras naître. »

Le succès fut prompt. L'auteur va nous le dire : à M. l'abbé Bessières, directeur de l'institution de Senlis : « Je suis bien content de ce que vous me dites du *Droit du Seigneur*, le livre a plus de succès que je ne l'espérais. On le réimprimera malgré une première édition à 5.000 exemplaires, et je le corrige de manière à en faire quelque chose de tout à fait solide. J'ai sujet de penser que la sottise que j'ai eu le bonheur de combattre est tout à fait renversée et qu'elle ne se relèvera plus. Dieu soit béni ! » Dupin, honteux et furieux d'être si fortement secoué, annonça avec emportement qu'il répondrait et serait terrible. Louis Veuillot ne s'inquiéta nullement de cette menace. Il écrivait le 9 septembre 1854 à l'abbé Gosselin : « J'ai le plaisir de voir que *Le Droit du Seigneur* réussit complètement. Le rapport de l'Académie des Inscriptions à la

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 25.

suite duquel on a couronné le livre de M. Bouthors confesse pleinement la vérité enfin connue; et je crois que désormais cette ordure ne sera plus remuée même parmi les coquins. On dit que M. Dupin veut répondre; je l'en défie (1). »

M. Dupin avait trop d'esprit et de savoir-faire pour ne pas se taire quand il ne pouvait parler sans être battu. Il se tut et, grâce au livre de Louis Veuillot, la question du droit du Seigneur si vilainement et si longtemps exploitée contre les institutions politiques, sociales et religieuses du Moyen Age, fut vidée à l'honneur de la société chrétienne.

Louis Veuillot avait à peine achevé de préparer la deuxième édition de ce livre vainqueur, que déjà, sans négliger l'*Univers,* il écrivait un autre ouvrage : *La Guerre et l'homme de guerre.* C'était un livre de circonstance, inspiré par la campagne de Crimée (1854-1856); il en fit un livre de fond. Il l'annonçait ainsi à Gustave de la Tour : « J'ai remis ce matin à l'imprimeur deux cent cinquante feuillets intitulés *La Guerre et l'homme de guerre.* J'avais commencé cela, il y a un mois, pour faire un article de l'*Univers;* puis j'ai vu qu'il serait bon de donner à lire quelque chose sur ce sujet à nos officiers et même à d'autres, et il en est né ce livre, dont la meilleure partie n'est pas de moi, mais de M. de Maistre, de Bossuet, etc. »

Cet ouvrage eut de la vogue au moment où il parut. Les pages de Louis Veuillot y font bonne figure à côté des extraits de Bossuet et de Joseph de Maistre. Les lignes suivantes donnent le ton et indiquent le but de l'auteur :

« Deux mains ont fondé la France, deux mains l'ont agrandie et maintenue dans ses splendeurs, deux mains l'ont toujours relevée dans ses défaillances : la main du prêtre et la main du soldat.

« Parcourez toutes les époques glorieuses et fécondes de notre histoire, depuis Clovis jusqu'à nos jours : ces deux

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 30.

mains travaillent d'accord à la même œuvre; elles s'entr'aident plus ou moins, mais elles s'entr'aident. Voyez les temps bâtards, les jours malheureux : elles sont divisées. Dieu les rapproche quand il veut que la France fasse quelque chose d'illustre et de bon. »

D'autres pages aussi belles et plus retentissantes furent écrites sur cette guerre, par Louis Veuillot. C'est en 1854 que la Russie, croyant venue l'heure « d'occuper » Constantinople, la suscita sous prétexte de protéger les chrétiens d'Orient. Elle était convaincue qu'aucune puissance européenne, pas même l'Angleterre, qui se dédommagerait en Égypte, ne lui ferait sérieusement obstacle. La question du protectorat des chrétiens ottomans touchait la France; Napoléon III intervint et décida l'Angleterre à soutenir avec lui le Sultan.

Cette guerre d'équilibre européen et d'honneur national était en même temps, quoique faite pour le Turc, favorable aux intérêts religieux. Elle devait assurer la prépondérance des Latins à Jérusalem. L'*Univers* soutint vigoureusement la politique habile et résolue de l'Empereur. Louis Veuillot a reproduit dans les *Mélanges* seize des articles qu'il publia alors (1). Il n'a rien écrit de plus patriotique et de plus élevé. Ces articles eurent beaucoup d'échos dans la presse étrangère comme dans la presse française. Sur l'ordre de l'Empereur, trois d'entre eux furent reproduits par le *Moniteur*, journal officiel de l'Empire. Napoléon III y était largement loué, mais l'éloge n'y avait rien de banal et toujours de sérieuses observations où l'on pouvait voir des avertissements, l'accompagnaient. Le premier de ces articles disait : « Entrons avec confiance dans cette guerre, malgré les maux inévitables qu'elle apporte et les deuils qu'elle prépare. C'est une calamité, sans doute, mais le succès de la politique russe eût été un désastre. L'empereur de Russie à Constantinople, ce ne

(1) *Mélanges*, t. VI, Ire série, p. 431-533.

serait pas la ruine de l'islamisme, qui s'en va et qui mourra, comme force religieuse, du secours que nous lui donnons; ce serait la prépondérance assurée d'un anti-catholicisme bien autrement redoutable que l'islamisme ne l'est maintenant et ne le sera désormais; ce serait le sabre de Mahomet dans la main de Photius... L'empereur Nicolas a renouvelé de nos jours les actes les plus odieux des persécuteurs païens. Ce prétendu protecteur des chrétiens d'Orient a fait périr sous le fouet, a enterré dans les neiges de la Sibérie, a livré aux balles des montagnards du Caucase des milliers de martyrs; le zèle infâme de ses bourreaux a fait apostasier des diocèses tout entiers. Voilà trente ans qu'il insulte au sang de Jésus-Christ, et que l'épouvantable patience de la Justice divine l'enivre de prospérités. A présent son heure est venue, et l'Europe qu'il maîtrisait, qu'il séduisait, est croisée contre lui. Il s'agit bien des Turcs! Nous allons voir la justice de Dieu. »

L'Empereur fit reproduire cet article dans le *Moniteur* et chargea l'un de ses aides de camp, le général de Cotte, d'en remercier l'auteur : « Dites à M. Veuillot que je suis *très heureux de son approbation; elle me garantit celle des honnêtes gens.* » Mgr Parisis, instruit de la démarche impériale, demanda à mon frère des renseignements. « Oui, lui répondit-il, l'Empereur m'a fait remercier, et j'avoue que j'ai été satisfait du succès d'un article que j'avais écrit avec ma sincérité ordinaire, croyant bien qu'il fâcherait beaucoup de gens, mais n'attendant pas qu'il aurait, par ailleurs, une telle fortune. L'opinion en a été très frappée et le peu d'amis que l'*Univers* compte parmi les légitimistes et les orléanistes ont eu fort à faire pour le défendre. On a dit, ce qui se dit toujours, que j'étais vendu décidément, mais c'est une bagatelle; et il reste que le principal journal catholique, sans bassesse aucune, sans aucun marché, sans sortir de sa ligne, non seulement n'inquiète pas le gouvernement, mais lui inspire confiance. Voilà ce que je regarde comme un avantage pour la reli-

gion, et ce qui pourrait m'en coûter personnellement n'est rien. »

Une autre démarche suivit celle dont Napoléon III avait chargé le général de Cotte. Louis Veuillot la contait comme la première à Mgr Parisis : « Le Nonce m'a demandé de la part du ministre de l'Instruction publique de quel œil je me verrais offrir la croix d'honneur. J'ai répondu que je la refuserais très poliment et très décidément... J'ai ajouté que je ne croyais pas faire ici un sacrifice, la décoration n'ayant véritablement aucun prix à mes yeux, que j'avais en tout le bonheur d'aimer l'Église beaucoup plus que moi-même ; que ce sentiment m'ayant toujours guidé, avait fini par donner quelque autorité à l'opinion de l'*Univers* et lui en donnerait de plus en plus ; que jamais je ne consentirais que ce bénéfice nous fût enlevé... Quand je me donne, pourquoi aurait-on l'air de m'acheter (1) ? »

Par la reproduction de l'article si chrétien de Louis Veuillot dans le journal officiel, Napoléon III promettait aux catholiques que dans cette guerre le gouvernement ferait aux droits et aux besoins de l'Église la part qui leur était due. Ce ne fut pas le seul gage qu'il leur donna. Un décret impérial daté du 10 mars 1854 annonça en bons termes que des aumôniers seraient attachés à l'armée expéditionnaire. « La présence au milieu des troupes des ministres du culte, disait le décret, est particulièrement indispensable dans une guerre lointaine, où elles pourraient se trouver dépourvues des secours spirituels, non seulement en raison de la différence des cultes, mais encore en raison de la différence des rites. Il est donc du plus

(1) Lettre du 22 mars 1854. Tant de gens demandent des décorations que les gouvernements ne croient pas qu'on puisse les refuser pour de bon. Cinq mois après, on voulut de nouveau décorer Louis Veuillot. Averti par hasard, j'intervins à temps et il n'y eut rien. Louis en informait ainsi notre sœur Élise : « Je viens encore de l'échapper belle, je devais positivement être décoré le 15 août. Une indiscrétion a mis Eugène sur la voie et le coup n'est pas fait. Ils y renonceront, je l'espère. »

haut intérêt qu'au milieu des épreuves de la guerre, nos soldats de l'armée d'Orient ne soient pas privés des encouragements et des consolations de la religion... En conséquence, des aumôniers seront attachés à l'armée d'Orient ». Le maréchal de Saint-Arnaud, commandant en chef de l'expédition, confia la direction de l'aumônerie à deux jésuites, les RR. PP. de Parabère et Gloriot. En même temps qu'il donnait cette nouvelle au R. P. de Ravignan, il lui disait : « J'aurai bien besoin de vos prières, mon Père : sans l'aide de Dieu, on ne fait rien, et je mets ma confiance dans sa miséricorde et dans la protection qu'il accorde à la France. Je compte avant mon départ remplir mes devoirs de chrétien. »

La flotte n'était pas oubliée. Déjà, elle avait des aumôniers. L'empereur voulut la placer sous la protection de la sainte Vierge. Voici quelques lignes d'un récit officiel publié dans le *Moniteur* du 8 avril 1854 : « Sa Majesté, dans sa touchante et pieuse sollicitude pour nos braves marins embarqués sur l'escadre de la mer Noire, avait chargé M. le ministre de la Marine de faire parvenir à M. le vice-amiral Hamelin un tableau destiné au vaisseau amiral *la Ville de Paris*, et représentant la Vierge Marie, patronne auguste des matelots. Nous reproduisons le rapport qui a été adressé au ministre par le vice-amiral. » Par ce rapport, l'amiral priait le ministre d'être près de l'Empereur l'interprète de tous les sentiments de reconnaissance qui animaient le personnel de la flotte ; puis il rendait compte de l'inauguration solennelle de « l'image de la Mère de Dieu ». Il y avait eu messe, bénédiction, discours, salve d'artillerie et chant de l'hymne du marin, *Ave, Maris Stella* ». Même don impérial fut fait à la flotte de la Baltique et une cérémonie semblable l'inaugura. « L'*Inflexible*, écrivait l'amiral Parseval, a salué de vingt et un coups de canon l'instant solennel où la voix du prêtre a appelé sur l'Empereur, sur la France et sur nos armées la bénédiction de Marie. »

Cet esprit régna dans les camps comme sur les flottes. On avait des prêtres, on voulut aussi avoir pour les malades et les blessés des Sœurs. Eugène Boré, supérieur alors des maisons des lazaristes et des Sœurs de Charité à Constantinople, répondit avec empressement et joie aux appels qui lui étaient faits. Cette armée, qui rendit à la France tout son prestige militaire, se montra vraiment chrétienne. C'est le fond national. Louis Veuillot a écrit sur les actes de foi qui s'unirent alors aux actes de courage militaire, vingt pages, dont voici la dernière phrase : « Oh ! fils de la France, nos enfants, nos frères, bons soldats et bons chrétiens, le meilleur de notre sang : que de vertus, que de gloire, que d'espérance à l'ombre de vos armées ! »

Parmi les « bons soldats et bons chrétiens » qui moururent là-bas, l'un des premiers fut le général en chef, le maréchal de Saint-Arnaud. Louis Veuillot, après avoir noblement loué le soldat qui, malade, avait commandé à la mort d'attendre afin qu'il put vaincre, loua l'homme de foi, le chrétien ; il raconta son retour à Dieu, le montra remplissant ses devoirs religieux comme il les faut remplir dans ces hautes situations où l'homme a, de plus que le commun des fidèles, le devoir des exemples ; il ajouta : « Il n'est plus, mais il a servi son pays et honoré Dieu ; ses œuvres lui ouvrent la porte de l'histoire, et sa foi celle de l'éternité (1). »

L'Empereur, touché et enthousiasmé de cet article, en donna lecture à ses officiers, et le fit reproduire, comme celui du 3 mars, dans le *Moniteur*. Un peu plus tard, étant allé à Amiens pour une cérémonie religieuse, il en parla avec éloge à Mgr de Salinis. Mon frère donnait ce renseignement à Mgr Parisis et ajoutait : « Mgr de Salinis voulait que je me trouvasse à la fête pour me présenter. J'ai cru mieux faire de rester chez moi. Il convient à ma position de ne

(1) *Univers* du 30 octobre 1854. *Mélanges*, t. VI, 1re série, p. 457.

point chercher la faveur et que mon langage paraisse ce qu'il est, pleinement désintéressé (1). »

La guerre continuait, les combats et les maladies faisaient beaucoup de victimes. Les courages ne faiblissaient pas; mais devant de si grands sacrifices, on se demandait si le résultat final, même heureux, les compenserait. Louis Veuillot répondait : « Sainte guerre, toute pleine de sacrifices!... Guerre qui nous tire nous-mêmes de la triple fange des intrigues, des vils plaisirs et des séditions, pour nous ouvrir les plus nobles champs de l'activité humaine! Guerre où la charité ne fait pas moins de conquêtes que le fer; où nos prêtres et nos religieuses, triomphant sur le théâtre de mort que la peste leur dresse au milieu du champ de bataille, aussi admirables que nos soldats, deviennent pour les alliés, comme pour l'ennemi lui-même, l'arme qu'ils nous envient le plus et qu'ils désespèrent davantage de pouvoir imiter!

« Oui, quand les journaux nous apportent ces merveilleux récits de bataillons enfoncés, de redoutes emportées, de sanglants travaux invinciblement poussés à travers tant de périls; quand nos prêtres et nos Sœurs de Charité sont à leurs tranchées, dans les hôpitaux et dans les ambulances de terre et de mer, nous voyons le tableau tout entier : la fumée ne nous cache pas le sang, et nous savons que l'éclat dont nos drapeaux se couronnent a pour ombre cruelle le deuil des familles. Alma, Inkermann, Sébastopol, noms illustres, sources de larmes!

> Hic matres miseræque nurus, hic cara sororum
> Pectora mœrentum...

« Mais du cœur de ceux qui tombent et du cœur de ceux qui les ont perdus, nous entendons aussi s'élever vers Dieu la puissante voix de la prière; et quels fléaux ne peut pas détourner la prière qui porte de tels dons! Mères, consolez-vous; nous sommes en un temps où vos enfants

(1) Lettre du 16 octobre 1854.

pouvaient autrement mourir; vous surtout, mères chrétiennes, car ils meurent chrétiens, leur noble sang efface bien des souillures, répare bien des offenses! Et toi, patrie, ne regrette pas ces sacrifices : la justice divine pouvait t'en demander de plus grands et qui seraient moins féconds! Ce ne sont plus là les meurtres odieux et les blessures envenimées que fait la guerre civile; ce sang ne coule pas pour alimenter, pour irriter le feu de nos discordes intérieures, il pourrait plutôt les éteindre; il nous rassemble dans les mêmes sentiments de douleur, de respect et d'admiration.

« Il n'y a rien de plus beau, rien de plus salutaire. Aucune leçon plus utile ne pouvait être donnée au monde que le spectacle de ces armées, cette émulation de courage, de dévouement, d'immolations généreuses. L'air où, depuis de longues années, respirait le genre humain se purifie. Nous avons vu tant de misères morales, lu tant de livres, écouté tant de discours, il a été fait tant de serments! Tant d'effrontés acteurs en tous genres sur la scène du monde, uniquement occupés de leur argent, de leurs vanités, de leurs jouissances, ont mis en circulation tant de maximes funestes! Il était temps qu'il vînt des héros pour montrer qu'il restait, et en grand nombre, des âmes dont le sens divin n'est pas ébranlé. »

Il citait Bossuet, puis reprenait : « Ils sont soldats de Dieu, ces soldats de la France. Des rapports fidèles nous le disent unanimement. La mort qui vole partout, sur les champs de bataille comme dans les hôpitaux, trouve partout des cœurs préparés pour la vie éternelle. Parmi tant d'angoisses profondes et de silencieux regrets, telle est, au pied de la croix, la consolation, l'espérance, disons mieux, la joie des mères, des épouses et des sœurs. Elles savent qu'un soldat chrétien qui meurt sous les armes, offrant son sacrifice à Dieu, parce que c'est la volonté de Dieu qu'il meure, et parce qu'il meurt pour la patrie, est un martyr, un vrai martyr, dont la place est avec ceux

qui montent au ciel la palme dans les mains : car la pénitence de sang vaut le baptême de sang. »

Il développait cette grande vue et terminait ainsi : « Osons le dire : Heureuses, malgré leur deuil, les familles dont le sang coule dans ce grand travail de la patrie! leur noblesse s'y fonde, ou s'y rajeunit; et cet accroissement du patrimoine d'honneur et de vertu qu'elles possèdent déjà, devient un gage de leur durée. On le savait jadis, on peut s'en ressouvenir : les familles se perpétuent par ces immolations. Dieu ne les fait pas durer en proportion de ce qu'elles gagnent, mais de ce qu'elles donnent. L'aumône et le sang, c'est l'arrosement qu'il faut aux arbres généalogiques. Jamais le lâche et jaloux démagogue, le vil artisan de séditions, ne prévaudra tout à fait ni longtemps au milieu d'une société où il se trouvera des hommes qui pourront lui répondre en montrant leurs blessures reçues dans les combats... »

Cet article très chrétien et très pieux fut, lui aussi, reproduit, sur l'ordre de l'Empereur, par le journal officiel.

En s'associant à de telles idées, en les propageant, Napoléon III montrait des dispositions auxquelles tout catholique devait applaudir. Ce n'était pas là, d'ailleurs, l'acte isolé d'un dilettante qu'un bel article a séduit. Non, d'autres actes dénotaient chez leur auteur le respect des hommes et des choses de la religion. Il avait affiché ce sentiment en mettant la flotte sous « la protection de Marie », il l'affirmait en encourageant de sa parole, de ses dons et de sa présence des manifestations religieuses. C'était quelque chose de voir l'Empereur et l'Impératrice participer officiellement dans la cathédrale d'Amiens à une cérémonie solennelle en l'honneur de sainte Theudosie et de les entendre parler en vrais catholiques. C'est dans un article de ce temps, riche en promesses, que Louis Veuillot, établissant une sorte de parallèle entre Nicolas I^er^, le Czar persécuteur, et Napoléon III, appela celui-ci « l'homme simple et bon ». On lui a souvent reproché ce propos et même

on l'en a quelquefois raillé. A distance, la raillerie se comprend, mais quand on y met la date, c'est différent. Le Napoléon de la guerre d'Orient n'est pas celui de la guerre d'Italie. Qui dit article de journal dit chose du jour, et il faut le juger en se reportant à l'heure où il fut écrit. Sinon, on ment.

Une autre parole du même temps a été non moins vivement reprochée à Louis Veuillot. Le jour où la garde impériale, précédée de Napoléon III à cheval, rentra en pompe dans Paris, le rédacteur en chef de l'*Univers* constata, avec plaisir et adhésion, que la foule enthousiasmée criait : Vive l'Empereur! Voici ce passage ; c'est au souverain que le journaliste s'adresse : « Paraissez le premier dans cette pompe dont la première gloire vous est due, et dont votre parole simple et grande a développé le sens auguste. Vous ne nous avez pas seulement donné la gloire des armes, vous nous avez donné aussi la paix dans la guerre, la paix civile, le premier des biens pour les nations. Nos drapeaux sont fiers et nos autels sont debout. Nous remercions Dieu de vous avoir envoyé et de vous avoir préservé. Nous lui demandons qu'il vous garde et qu'il vous inspire. Marchez fièrement, Sire, au milieu de votre peuple dont les acclamations vous saluent : Vive l'Empereur (1)! »

C'était bien chaud; mais ici encore il faut se reporter à la date. Cette journée de décembre 1855 fut pour la popularité de Napoléon III la plus éclatante journée de l'Empire. C'était la France victorieuse que la foule enthousiaste acclamait en son chef; c'était le prince qui avait rétabli l'ordre, développé la prospérité publique et rassuré les intérêts que la masse conservatrice saluait d'unanimes vivats; c'était, pour les catholiques avant tout, le souverain, qui après avoir restauré le pouvoir temporel du Pape, cherchait l'appui de l'Église et promettait de le mériter. La gloire et la force qu'il venait d'acquérir, en

(1) *Univers*, 30 décembre 1855.

même temps qu'elles le grandissaient, donnaient à son œuvre des garanties de durée. Et pourquoi ne pas espérer qu'il voudrait s'assurer l'avenir en suivant toujours la voie où il avait conquis le présent? Louis Veuillot eut cet espoir et, selon son caractère généreux, selon son ardent patriotisme, il l'exprima chaleureusement. Il eût montré plus de politique en montrant moins de contentement; c'est certain; mais il ne se piquait pas de politique. L'heure des alarmes sérieuses sonnerait bientôt et nul ne la ferait mieux retentir.

Le canon des Invalides, porteur des grandes et heureuses nouvelles, annonça, le 12 mars 1856, que la paix était faite. Louis Veuillot en remercia la Providence et ajouta : « Qu'elle daigne nous arrêter dans l'ivresse du triomphe et sur la pente rapide des jouissances matérielles! Que la main sage et vaillante qui a su comprimer la Révolution et conduire la guerre soit également prudente et vaillante en face des dangers de la paix et qu'elle ne livre pas la vérité sainte aux morsures des impies! »

Dans ce vœu perçait quelque crainte. C'est que le Piémont, appelé sur le tard à fournir contre la Russie un inutile contingent de quelques milliers d'hommes, avait place au congrès où les conditions de la paix seraient définitivement réglées. N'était-ce pas à mauvais dessein qu'on avait fait cet honneur au soldat et à l'exploiteur de la Révolution en Italie? Cette guerre d'équilibre européen, où un intérêt religieux était mêlé, n'aurait-elle pas une conclusion révolutionnaire? Ces inquiétudes furent bientôt justifiées. Le 8 avril, le Congrès tint une séance où, sur la proposition de son président, M. Walewski, ministre de Napoléon III, on s'occupa des États de l'Église et des États napolitains. Le représentant de l'Angleterre attaqua le gouvernement pontifical, et le représentant de la France le gouvernement des Deux-Siciles. Celui-ci demandait des réformes pour Naples, et celui-là pour Rome. Dès que le protocole de cette séance fut connu, Louis Veuillot y dé-

nonça un acte irrégulier et révolutionnaire, une *pression sur les faibles, au mépris du droit, un tort et une grande faute*. L'article, long de sept pages, est modéré quant à la forme et très net au fond. Il n'y avait pas lieu pour les catholiques, vu l'état général des choses, de se jeter aussitôt dans l'opposition absolue ; il fallait seulement faire entendre une protestation et donner avec indépendance un avertissement. Ce fut fait. L'article finissait ainsi : « Cette situation incomparable (la situation de Napoléon III) est trop belle, elle promet un trop glorieux avenir, elle impose trop de devoirs envers le monde pour être abdiquée au profit de la Révolution, et à son profit uniquement, car la Révolution ne fait point d'amnistie : elle hait à jamais ceux qu'elle a une fois redoutés (1). »

Louis Veuillot sut, par le général de Cotte, que l'Empereur avait été froissé de cet article. Il n'avait pas été écrit pour lui plaire, mais pour l'éclairer.

La phase vraiment conservatrice et presque catholique du second Empire touchait à sa fin. Ce ne fut pas tout de suite un changement de politique bien marqué ; mais au dedans comme au dehors, on commença d'obliquer à gauche. Des mouvements de ce côté s'étaient déjà dessinés, seulement on avait pu croire à des accidents, des hasards, des complaisances de subalternes, et peut-être n'était-ce que cela. Maintenant on devait soupçonner une tactique, une politique, et craindre que le gouvernement, en faisant des concessions à la Révolution pour la gagner, ne finît par s'y livrer. Dès lors, Louis Veuillot, sans passer à l'opposition, sans oublier que beaucoup de bien avait été fait depuis quelques années, sans désespérer de l'avenir, conçut de sérieuses inquiétudes et ne le cacha point.

(1) *Mélanges*, t. VI, 1re série, p. 533.

CHAPITRE II

AVIS AU LECTEUR. — VOYAGE DE LOUIS VEUILLOT EN BRETAGNE (1854). — L'ACCUEIL QU'IL Y REÇUT; LA PROPAGANDE QU'IL Y FIT. — NOUVELLES POLÉMIQUES ENTRE CATHOLIQUES. — SITUATION DE L'*UNIVERS*. — VIE INTÉRIEURE DU JOURNAL. — LOUIS VEUILLOT ET SES ENFANTS. — VOYAGE EN ALSACE. — DEUILS. — NOUVEAU VOYAGE EN BRETAGNE.

Afin de ne pas interrompre ce qu'il fallait dire au sujet de la guerre de Crimée, commencée en 1854, j'ai poussé le précédent chapitre jusqu'au congrès de Paris qui, au point de vue politique, la couronna et fit dévier l'Empire. Rentrant dans l'ordre des dates, je vais maintenant rapporter les luttes et les actes qui, pour les catholiques et spécialement pour Louis Veuillot, marquèrent cette phase de sa vie et de son œuvre.

Si la mort de sa femme avait frappé au cœur Louis Veuillot, elle n'avait pas profondément modifié les conditions de sa vie intérieure. Notre sœur était là, remplaçant la mère près des enfants et faisant marcher la maison. Elle s'en acquittait le mieux du monde. Élise et moi nous n'avions pas d'amis qui ne fussent ceux de notre frère, et il n'en avait pas qui ne fussent les nôtres. Louis n'eut donc rien à changer dans ses habitudes et ses relations. Sa seule préoccupation pour son chez soi était d'entretenir ses cinq petites filles en santé et en joie. Deux de ses intimes qui pouvaient l'un et l'autre offrir une large hospitalité, Théodore de Bussierre et Gustave de la Tour, l'avaient cor-

dialement pressé au printemps de 1854, de venir avec tout ou partie de son monde passer les vacances chez eux. Bussierre offrait l'Alsace, La Tour, la Bretagne. Il y avait de quoi hésiter. Les hommes et le pays, sans se ressembler, l'attiraient également. Louis accepta les deux invitations : la Bretagne, où il verrait la mer, pour 1854; l'Alsace, pour 1855.

Ce fut un charme, ce voyage de Bretagne. Louis Veuillot y goûta abondamment les joies du cœur, de l'esprit, des yeux, de la popularité; et s'il eut à se plaindre d'y trop goûter celles de l'estomac, sa santé n'en souffrit point. Que de repas! et que chaque repas était abondant! Il triompha sur le terrain politique et eut de brillants succès comme joueur de boules et solide nageur. Rien ne lui manqua! Les aînées de ses filles, Marie, huit ans, Agnès, sept ans, et Élise qui étaient du voyage, s'en trouvaient aussi très bien. Les lettres de Louis débordaient de contentement, il m'écrivait : « ... Quel zèle! quels dîners! quels vins!... Ce pays est agréable à voir, boisé, pittoresque, nourrissant. On s'y baigne, on y boit, on y triomphe. » Même langage à son beau-frère, Arthur Murcier : « Le feu de la cuisine bretonne est terrible : on ne dîne pas à moins de trente plats et de cinq ou six vins, mais les bonnes gens tolèrent que l'on boive du cidre, et je suis quitte de tout pour un coup de Bordeaux et une frime de Champagne. Seulement, il faut épancher de la prose et pas médiocrement, mais cela coule de source au milieu de ce bon accueil. » Par moment, un souffle de douce mélancolie passait sur ce bruit cordial et cette joie; alors il disait : « Et tout cela est loin de valoir un voyage entre frères de la rue du Bac à la rue de Grenelle. L'homme n'est bien nulle part; mais l'endroit où il est le moins mal c'est chez soi ou chez toi. Je t'embrasse comme si j'étais curé (1). »

(1) Je note que de la rue du Bac, 41, où nous demeurions, à la rue de Grenelle, 15, où était le journal, le « voyage », même en causant, demandait sept à huit minutes.

Il me donnait avec une bonne humeur débordante des nouvelles de ses filles et de notre sœur: « Nos filles ont des mines superbes, Marie surtout; Agnès va très bien, mais sans abandonner ses sentiments secrets. Elle a découvert que les chiens marchent à quatre pattes en Bretagne... Élise rayonne auprès de moi de sa gloire propre. Elle est passée femme supérieure de son chef, et tu fais un lointain qui ne nous dépare pas. Si ma mère était ici et la mère des trois Dupin à côté, toute la Bretagne saluerait la mère des trois Veuillot. »

Son point d'attache fut Tréguier, chez Gustave de la Tour; il s'arrêta chez d'autres amis : Achille du Clésieux, à Saint-Ilan, près de Saint-Brieuc; L. de Cuverville, à Quintin et à la Porte-d'Ohain; il poussa des pointes dans le Morbihan et le Finistère. Partout il trouva le même accueil; partout le clergé et les laïcs hommes d'œuvres lui montrèrent une ardente sympathie. Le seul prêtre qui lui fit froide mine fut l'évêque de Saint-Brieuc, M^gr^ Le Mée, prélat pieux et timide, tendre aux gallicans, craignant le laïcisme, et trouvant l'*Univers* trop ultramontain. Le triomphe de Louis Veuillot lui déplut. Mon frère, qui par politesse désirait le voir, n'y parvint pas sans peine. Au sortir de sa visite, il m'écrivit : « Je viens de voir l'évêque. Il ne s'est pas évanoui. Dans le cours d'une conversation d'une demi-heure, il a trouvé moyen de parler contre le gothique, contre les Petites-Sœurs, contre les évêques qui croient devoir faire en personne le voyage de Rome, contre le patois breton, etc., d'ailleurs bon homme. Il craint que je veuille gouverner son diocèse, et n'a pas d'autre crainte. Je l'ai rassuré indirectement en lui disant que mon voyage ne durerait qu'un mois. »

La politique eut nécessairement sa part dans ces réunions. On voulait la pensée du rédacteur en chef de l'*Univers* sur les choses du jour et sur celles du lendemain. Il la donna, et comme il était, au total, content de l'Empereur, il parla rondement en sa faveur. — Reconnaissons

qu'il fait du bien, disait-il, afin qu'il continue d'en faire. C'est notre devoir et notre intérêt d'être justes. Il assurait, il démontrait que si l'Empire tombait, ce serait inévitablement au profit, non d'une monarchie quelconque, mais d'une république révolutionnaire et athée. Lorsqu'il partit, La Tour, qui l'avait accompagné durant presque toute cette tournée, lui demanda une note sur ce qu'ils avaient entendu et répondu quant à la politique. Louis Veuillot fit ce que désirait son ami : « Voici cette note qui m'a, je ne sais pourquoi, assez embarrassé, lui écrivit-il de Paris. Je ne vois nul inconvénient à ce que vous la communiquiez à votre préfet, nul inconvénient à ce que vous la gardiez pour vous. Vous ferez ce qui vous semblera bon (1). » Six semaines plus tard, autre lettre au même sur le même sujet : « Je ne sais pas, cher ami, si vous avez bien fait d'envoyer ma note à l'Empereur. Quoique je l'eusse faite pour tout le monde, je ne l'ai pas cependant faite pour lui ; et à cause de cela même, si je me la rappelle bien, elle semblait trop lui être destinée. Je crains d'avoir l'air de vouloir l'occuper de moi et paraître jouer à la vertu, ce qui est la pire de toutes les attitudes. Vous l'avez bien averti que je ne cherche rien, que je ne veux rien ; mais le croira-t-il? Il doit être en éveil sur toutes les manières de lui demander quelque chose, et celle-là est usitée comme les autres. Enfin, si vous m'aviez demandé conseil, je vous aurais dit non. Cela est fait : n'en parlons plus (2). »

Lorsque l'Empire fut renversé, les vainqueurs mirent la main sur « les papiers des Tuileries » et cette note, dont Louis Veuillot n'avait pas même gardé copie, fut publiée. L'*Univers* la reproduisit tout de suite. Mon frère l'a donnée en outre dans les *Mélanges;* elle y occupe deux pages (3). Naturellement, elle ne dit rien, quant au fond, que n'ait

(1) Lettre du 2 octobre 1851.
(2) Lettre du 16 novembre 1851.
(3) Tome VI de la III^e^ série, p. 85.

dit alors tout haut le journal. En voici la conclusion : « Le clergé sort tout entier du peuple. Par cette origine, il appartient déjà au pouvoir nouveau. La ruine des idées gallicanes l'a laissé tout à fait libre d'un autre côté. Avec Rome, il croit que Dieu seul donne et ôte les couronnes et que les desseins de la Providence sont remplis quand la main qui possède la force protège la vérité. C'est dans le sacerdoce que se trouvent, je ne crains pas de l'affirmer, les amis les plus sincères, les plus désintéressés de l'Empereur; et le prêtre qui l'aime le moins, s'il est bon prêtre, lui souhaiterait sincèrement d'égaler Charlemagne et saint Louis. » En 1871, les catholiques libéraux et les parlementaires se récrièrent vivement contre ces paroles. Il est certain cependant qu'à cette première phase du second Empire, il en était ainsi.

Louis Veuillot a écrit beaucoup de lettres sur cet heureux et triomphant voyage. Toutes respirent le contentement. « Ce La Tour est charmant; nous avons passé de véritables heureux jours chez lui. Il m'a épargné même des dîners. Les Cuverville charmants aussi. » C'est le ton général.

Dans toutes ces pages cordiales et joyeuses, où le trait satirique n'est jamais qu'un aimable trait d'esprit, que de choses à citer! Cependant je me borne à quelques lignes. Je les prends dans une lettre à la fille aînée de La Tour, enfant de sept à huit ans. Il lui envoyait un livre : « Vous lirez ce livre, ma chère Zoé, quand vous serez un peu plus grande... En attendant, comme c'est un prix d'hospitalité, rappelez-vous quand vous le verrez qu'il y a quelqu'un qui demande l'hospitalité dans votre cœur. Et ce quelqu'un, savez-vous qui c'est? C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Il est toujours là; il frappe, il demande à entrer. Oh! chère enfant, recevez-le bien vite et recevez-le bien. Comme vous voyez que votre père et votre mère reçoivent leurs hôtes, s'empressent à les servir, à leur être agréables, à leur offrir ce qu'ils savent de

meilleur, ainsi recevez Jésus. Mettez dans votre cœur tout ce qui peut lui plaire et l'engager à rester : l'obéissance, la simplicité, la complaisance pour vos sœurs. Vous avez de l'esprit et vous savez bien tout ce qu'il faut. Vous serez très heureuse si vous voulez le faire. Jésus restera toujours avec vous; vous deviendrez bonne pour tout le monde, parce que vous serez bonne pour Jésus, et tout le monde vous aimera parce que vous serez aimée de Jésus. »

Louis avait été heureux du repos mouvementé pris en Bretagne; il fut plus heureux encore de rentrer chez lui, de se remettre au travail; il écrivait à notre sœur : « Me voici dans mon atelier, chère fille, mes outils à la main. Le premier usage que j'en fais est pour toi. A toute dame, tout honneur. Mon voyage depuis Auray a été très heureux, quoique toujours un peu trop nourrissant. Il y avait bien soixante couverts à l'île d'Arz. On t'y a beaucoup regrettée et tu aurais vu un spectacle digne de tes yeux fatigués de merveilles. A Vannes, même fête sur une plus petite échelle... » Il notait les étapes de son voyage de retour, puis ajoutait : « Je suis arrivé à dix heures... le petit frère va très bien, tout va bien. J'attends Roux à déjeuner. Naturellement du Lac y sera. Je suis comme le poisson dans l'eau, au milieu de mes livres, près de mon encrier... » Le soir, il verrait « Nanon » et notre mère.

Bientôt tout son monde fut là et il reprit avec une ardeur retrempée sa rude besogne. Il eut beaucoup à faire ; la guerre entre catholiques redevint très vive. Aucun évêque ne parlait officiellement contre l'*Univers*, mais Mgr Sibour, Mgr Dupanloup, Mgr Cœur et quelques autres ne cessaient d'encourager, d'exciter quiconque l'attaquait. Louis Veuillot, signalant cette situation à La Tour, lui disait : « Il y a quelques jours, un cardinal a exprimé le vœu que Dieu nous *foudroyât,* pour rendre la paix à son Église gallicane. Il y avait là beaucoup de prêtres et un évêque, l'Ange d'Orléans. Je tiens la chose d'un témoin. Je n'en suis pas effrayé, mais navré. Est-il possible qu'on s'aban-

donne à ce point contre de pauvres gens qui veulent bien faire et à qui on ne trouve aucun mal à reprocher? Bast! Dieu n'en fera ni plus ni moins. » Quelque temps après, le 22 avril 1855, il écrivait au même ami : « Nous avons une nouvelle assez intéressante. Le Pape a prononcé, en consistoire secret, une allocution dans laquelle l'évêque de Troyes (Mgr Cœur) a été traité avec la plus grande sévérité pour son fameux discours universitaire. Il y est dit que ces paroles ne sont dignes ni de la charge, ni de la foi d'un évêque. Cet arrêt a été notifié officiellement au prélat et plusieurs évêques en ont été officiellement informés (1). » Ce fait ne fut pas commenté dans la presse, mais les divers groupes militants du monde religieux le connurent et chez tous l'esprit de combat en devint plus vif.

L'*Univers* dut faire face aux gallicans et aux catholiques libéraux, aux parlementaires et aux universitaires, aux libres penseurs plus ou moins contenus, dont quelques-uns avaient l'appui du gouvernement, et aux révolutionnaires habiles ou craintifs qui, tout en saluant très bas l'aigle impériale, poussaient au désordre, en travaillant de biais contre l'Église. Les plus avancés ne pouvaient pas encore parler tout haut. Louis Veuillot porta plus qu'aucun de ses collaborateurs le faix de ces combats. Nul rédacteur en chef ne payait autant de sa personne. J'ai déjà signalé plusieurs de ses articles ou études de cette époque; j'en dois signaler d'autres afin de donner une suffisante idée de son travail. Je cite en première ligne une réponse à des Variétés de M. Laboulaye sur l'Immaculée Conception. Cet écrivain, l'un des professeurs en vue du Collège de France et des rédacteurs les mieux notés du *Journal des Débats*, se flattait d'avoir traité cette grande question en philosophe, en théologien et en érudit respectueux des croyances chrétiennes. S'il avait conclu contre la proclamation du dogme, c'était dans l'intérêt même de la religion. Il l'affirmait et

(1) *Correspondance*, t. V, p. 252.

peut-être le croyait-il. Le R. P. Gagarin, un jésuite russe qui écrivait bien le français, et dont le savoir était très sûr, mit à mal dans l'*Univers* le travail de M. Laboulaye. Celui-ci, déconfit et irrité, tâcha d'être blessant, et, tout en lâchant pied sur divers points, prétendit ne rien retirer. Louis Veuillot intervint et s'il ne put amener l'adversaire à reconnaître qu'il avait erré, il lui fit au moins comprendre qu'il devait se taire.

Je constate ici que l'*Univers* annonça le premier en France la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception : « Nous avons eu la gloire et la joie, écrivait mon frère à notre correspondant de Rome, l'abbé Bernier, de donner la nouvelle les premiers et trois jours avant toutes les correspondances. C'est vraiment l'*Univers* qui l'a annoncée au monde. Nous n'en sommes pas médiocrement fiers, nous regardons cela comme une de ces grâces que Dieu nous fait en temps opportun, pour montrer qu'il agrée nos services... » Ce que je veux maintenant, ajoutait-il, « c'est faire connaître le plus vite et le plus haut possible le décret qui constate la gloire de notre Mère. » Il ne faut *épargner ni démarches ni frais* pour nous l'envoyer (1).

Au lendemain de ce grand jour, les catholiques auraient dû s'unir étroitement; il n'en fut rien. Les prétendus modérés ne ralentirent pas un instant leur feu. Louis Veuillot, voyant que ses adversaires ne se contenaient plus, résolut d'aborder aussi fermement qu'autrefois les questions débattues. C'était nécessaire. Le parti qui se borne à une défensive limitée et craintive est bientôt atteint d'anémie et n'ira pas loin. Louis Veuillot n'entendait pas s'arrêter. Il avait alors pour principaux et constants adversaires dans la presse parisienne le *Correspondant*, l'*Ami de la Religion* que dirigeait toujours en fait Mgr Dupanloup; la *Gazette de France* où M. de Lourdoueix continuait M. de

(1) *Correspondance*, t. V, p. 232.

Genoude; le *Journal des Débats*, où M. de Sacy, rédacteur principal, qui se déclarait chrétien, laissant flotter les rênes, accordait toute licence à des collaborateurs voltairiens; le *Siècle*, semi-napoléonien, semi-républicain, tout à fait impie et comptant déjà bon nombre de compères dans les régions officielles. D'autres, l'officieux *Constitutionnel*, la royaliste *Union*, le *Charivari*, la *Presse*, etc., faisaient aussi la guerre à l'*Univers*, mais c'était moins régulier.

De grandes différences de ton et de fond séparaient ces nombreux journaux. D'où venait leur accord contre l'*Univers*, et pourquoi cet accord a-t-il duré? C'est que l'*Univers*, absolument catholique de fait comme de parole, a toujours été indépendant de tous les partis et, par suite, a toujours combattu sans merci les ennemis de l'Église et, souvent repris, toujours gêné, les groupes politiques qui, tout en protestant même avec sincérité de leur respect, de leur amour pour la religion, voulaient s'en faire un instrument.

A tout considérer, d'ailleurs, lorsque s'ouvrit l'année 1855, Louis Veuillot goûtait presque la paix. La situation, bien que grave, n'était pas troublante. Aucun évêque ne prenait ouvertement part aux luttes engagées et l'on ne craignait plus que des démarches épiscopales fussent faites avec succès près du Pape. Du moment où il n'y avait rien à craindre de ce côté, le reste pouvait être gênant, attristant, mais non très redoutable. D'autre part, si le Bureau de la presse, plusieurs ministres et de hauts fonctionnaires avaient des complaisances pour le mal, l'Empereur continuait de bien parler, et les libertés pratiques recouvrées par le clergé ne paraissaient pas en péril. Louis Veuillot, sans fermer les yeux sur les points noirs, se gardait de désespérer et d'un esprit calme continuait le combat. Au point de vue des choses personnelles, il était satisfait : son journal prospérait, ses livres avaient du succès, ses ressources augmentaient, et dans sa maison bien tenue, il voyait grandir ses cinq filles, toutes florissantes. Aussi sa correspondance montre-t-elle pour son chez soi une pleine

sécurité. « Mes yeux, écrivait-il à l'abbé Delor, me font toujours souffrir; mais c'est la seule chose qui n'aille pas très bien à la maison. » A l'abbé Bernier : « Mes enfants vont bien. Je les ai toutes chez moi. La dernière, la pauvre petite, qui me paraît plus orpheline que les autres, grandit et grossit. Elles annoncent toutes d'heureuses dispositions; enfin je suis admirablement consolé et récompensé de ce côté-là. » A Segrétain : « J'ai toujours mal aux yeux, mais mes filles chantent toujours et il y a des chansons nouvelles. » Ces chansons étaient siennes. Rendant compte à La Tour du traitement qu'il suivait, il lui disait : « Aveugle, j'aurais la chance terrible de devenir poète. Quand je suis seul, les yeux bandés, je fais des vers. C'est très innocent : ce sont des chansons pour mes filles dont vous trouverez le répertoire considérablement augmenté. »

Une de ces chansons s'adresse aux « pauvres Messieurs » gonflés de leur importance et ne croyant guère à Dieu. En voici quatre couplets sur huit :

Monsieur l'astronome,
Croyant voir très clair,
Catalogue et nomme
Les mondes de l'air.
Il voit les planètes
Et ne voit pas Dieu :
Change tes lunettes,
Mon pauvre Monsieur!

Monsieur l'Géologue,
Au fond de son trou,
Cherche à mettre en vogue
Un système fou :
Ni terre ni roche
Ne lui montrent Dieu :
Prends une autre pioche,
Mon pauvre Monsieur!...

Sonnant la trompette
Avec grand effort,

Monsieur le poète,
Qui se croit très fort,
Voudrait des retouches
Aux œuvres de Dieu :
Il te faut des douches,
Mon pauvre Monsieur!...

Hommes de faconde,
Hommes de grands airs,
Rois de ce bas monde,
Vous êtes bien fiers;
Mais rien dans vos têtes,
Rien du tout pour Dieu,
Et vous êtes bêtes,
Mes pauvres Messieurs!...

Déjà Marie et Agnès comprenaient assez ce qu'elles chantaient pour y mettre le ton. Quant aux plus petites, elles n'avaient pas besoin de comprendre pour bien crier et bien rire... Et nous, les tantes et les oncles, comme nous applaudissions!

Il y avait parfois d'autres applaudissements que les nôtres. Les intimes : du Lac, La Tour, Segretain, Roux-Lavergne, Coquille, et accidentellement Mallac, Théodore de Bussierre, Lafon connaissaient ces fêtes. Mon frère aimait à se parer de ses filles. Il était fier de leur tenue, de leurs physionomies, de leurs études, de leur gaîté. L'aînée, Marie, enfant des mieux douées en tout, joignant le charme du caractère au charme du visage, était pour ses quatre sœurs un excellent chef de file. Déjà la tante avait en elle, par l'exemple qu'elle donnait, un auxiliaire précieux. C'était ma filleule. Elle m'appelait parrain et pour toutes les autres j'étais également parrain. L'un de leurs chants commençait ainsi : « Parrain de tant de nièces...! » Du vivant de Mathilde, notre Marie vivait beaucoup chez moi. Le père et la mère aimaient à nous la confier, et c'était « Tante Élise » qui lui avait appris à lire.

On touchait aux vacances. Louis allait donner à toute sa maison un grand plaisir qui était déjà pour lui une

grande joie. Théodore de Bussierre attendait le père, la tante et les cinq filles en ce vaste et beau château de Reischoffen, où quatorze ans plus tard se livrerait la bataille qui amènerait la fin de l'Empire. Élise et les enfants partirent dès les premiers jours de juin. Le voyage fut heureux et la réception cordiale jusqu'à l'enchantement. Louis, instruit de ce bon début, écrivait à notre sœur : « Fais mes tendres compliments et mes tendres remerciments à M^me^ de Bussierre et à M^lle^ Marie (1). J'embrasse nos filles. Je suis assuré qu'elles feront de leur mieux pour être sages, que Marie relèvera sa lèvre, qu'Agnès étudiera ses leçons, que Tutude cessera tout à fait d'être gallicane, que Lulu tâchera de ressembler à M^me^ de Bussierre plus qu'à M^me^ D. et, pour achever la chanson, que Madeleine sera bien obéissante.

« Oh! que je serai content, si ma tante m'écrit que toutes mes filles sont sages! »

Après de premières lettres débordantes de contentement en arriva une d'Élise annonçant que Marie souffrait un peu de la gorge, mais que le médecin consulté avait dit que ce ne serait rien. Cependant Louis et moi, selon notre commun caractère, nous ne pûmes nous défendre d'être inquiets. Hélas! c'était une angine couenneuse. Deux ou trois jours après, sur une lettre de notre sœur que me remit en tremblant du Lac, je dus apprendre à mon frère qu'il avait perdu son enfant. Je vis sa douleur, et comme j'étais moi-même désolé, je crus la comprendre tout entière. Je ne l'ai bien comprise que trente et un ans plus tard! Nous partîmes pour Reischoffen. Je ramenai à Versailles Agnès, Gertrude et Luce. Mon frère et ma sœur restèrent près de Madeleine déjà trop gravement atteinte pour supporter le voyage. Voilà près d'un demi-siècle que ces terribles heures ont sonné, et au moment où je les rappelle, j'en ressens toutes les émotions. Je

(1) M^lle^ de Bussierre, plus tard M^me^ la comtesse de Leuze.

me vois entrant chez mon frère pour lui annoncer son malheur, je vois Élise le recevant sur le seuil du château de Reischoffen.

En arrivant à Versailles, il fallut appeler le médecin pour Agnès, Luce et Gertrude. Celle-ci était gravement atteinte. J'en prévins mon frère qui veillait près du lit de Madeleine, et je ramenai Agnès et Luce à Paris chez leur père où notre sœur Annette vint les soigner. Louis me répondait le 25 juin : « Madeleine va mieux, et on la croit en convalescence. Dieu le veuille ! A présent que mes angoisses diminuent de ce côté-ci, elles redoublent du côté de Paris. Quand aurai-je des nouvelles et que seront-elles?.... Élise est pleine de douleur et de courage. Elle a pu dormir cette nuit. J'en ai été soulagé.... Bussierre est vraiment admirable. C'est la perfection de l'amitié chrétienne.

« Adieu, bien-aimé frère. Toi, Élise et Annette, vous me restez et je rends grâce à Dieu. Je sais aussi que j'ai encore des enfants, quoi qu'il me semble que je n'en ai plus. C'est un excès de douleur qui se calmera, et je reprendrai ma besogne avec plus de désir de bien la faire et plus de désintéressement.

« Que j'ai hâte de te revoir ! et que ce sera un cruel moment de quitter ce cher petit tombeau ! Hélas ! mon Dieu, penser que Marie est là, notre Marie ! nous n'avons de pensées que pour elle et quoique nous nous efforcions de ne pas prononcer son nom, à tout moment il revient sur nos lèvres. Comment notre pauvre mère a-t-elle pris ce coup? et Mme Murcier?... J'ai le cœur comme dans un étau depuis que tu es parti. Je t'embrasse. »

Le même jour, je lui écrivais qu'Agnès et Luce à peine atteintes allaient bien, mais que l'état de Gertrude devenait inquiétant. Il me répondait : « J'ai malheureusement reçu ta lettre trop tard pour pouvoir partir aujourd'hui. Je partirai demain, peut-être avec Élise et Madeleine... Si Madeleine n'est pas encore transportable, je partirai seul.

Dieu veuille que du moins j'arrive à temps! Ma pauvre petite Gertrude! » Le lendemain, il y eut du mieux dans l'état de Gertrude, et de l'aggravation du côté de Madeleine; il attendit. « Je n'ai rien à dire, rien à faire, m'écrivait-il, qu'à m'appliquer à aimer la volonté de Dieu. Sa sainte main pèse bien lourdement sur nous, et votre douleur s'ajoute à la mienne. Vous n'avez pas mérité de tels chagrins. Et cependant, quoique je souffre en vous, combien vous m'adoucissez cette terrible croix... » Deux jours après, il me disait : « Cependant une certaine paix se répand dans mon cœur, nous en remercions Dieu et Marie. Nous y reconnaissons l'influence de ses prières. C'est comme un rayon du ciel qui tombe sur nous. Nous prions, nous allons au cimetière, nous parlons d'elle et de toi, ou plutôt de nous, sentant plus que jamais dans ce désastre le bonheur de tant nous aimer. Embrasse bien la chère Annette et Maman. » Le lendemain, il ajoutait : « J'ai été bien touché du tableau que tu nous fais de notre pauvre mère. J'aime aussi à me dire que l'influence de Marie sanctifie sa douleur, comme elle communique à la nôtre, malgré son amertume, quelque chose de si saint et de si doux. J'ai une conviction profonde que nous recevrons des bénédictions éternelles par ce terrible sacrifice que Dieu nous a demandé. Quel miracle incomparable de sentir qu'on aime Dieu davantage après qu'il a frappé d'une façon si sensible et en apparence si cruelle! Je suis dans l'état où je voudrais être pour mourir. »

Le mieux de Gertrude ne se soutint pas; il y eut reprise du mal et Louis, en arrivant, la vit au cercueil.

Il trouva chez lui une lettre de Mgr Parisis sur la mort de Marie. « Très vénéré Seigneur, bon et tendre père, lui répondit-il, votre lettre a servi pour deux blessures... J'adore la main divine qui purifie en châtiant... » Puis il dit comment ses enfants sont mortes :

« Marie, de jour en jour, mûrissait pour le ciel. De vraies et solides vertus croissaient sous les dons rares qui

l'ornaient. Elle était pieuse, sincère, elle aimait la justice, elle savait se contenir et se sacrifier. Elle a expiré les mains jointes, les yeux au ciel, en donnant son cœur au bon Jésus, après avoir demandé à se confesser. Depuis un mois, sa tante ne trouvait pas une légère faute à lui reprocher. Je la voyais grandir pour être bientôt mes yeux, ma mémoire et ma main. La petite Gertrude, à six ans, marchait sur ses traces. On lui présentait les plus horribles médecines; elle faisait le signe de la croix et les prenait sans hésiter, sans donner une marque de dégoût. Elle tenait à la main, durant les dernières heures, un petit crucifix qu'elle baisait souvent d'elle-même. Dans une des dernières convulsions, ce crucifix étant tombé sur son lit, elle se mit à le chercher avec angoisse. Son grand-père lui dit : « Va, mon enfant, tu le verras bientôt! » Elle le reprit, le baisa, le présenta aux personnes qui l'entouraient et mourut. Je n'étais pas là. Une sévérité de Dieu m'a éloigné de ce saint spectacle. Je ne l'ai revue que morte. Lorsque je suis arrivé en Alsace, l'autre était au cimetière. C'est ainsi qu'Élise les avait élevées, et qu'elle élève les autres. Cœur de mère, douleur de mère. Mon frère n'est ni moins tendre ni moins affligé. Je vois la beauté des affections chrétiennes. »

Madeleine, qui paraissait complètement rétablie au départ de Reischoffen et qui avait bien supporté le voyage eut une rechute et succomba. Cette troisième enfant, celle qui avait coûté la vie à sa mère, le père put recevoir son dernier soupir. Le 10 août, il écrivait à Émile Lafon : « J'aurais voulu que tu fusses là. Tu aurais vu le départ d'un ange, tu aurais vu qu'il n'y a pas de mort où il n'y a pas de péché. Trois minutes avant de mourir, l'enfant a pris de mes mains le crucifix qui a reçu les derniers baisers de sa mère; elle l'a porté à ses lèvres, elle a souri en tendant ses petits bras vers le ciel. Si tu avais vu ce sourire! Puis elle a laissé échapper un petit souffle doux et pur, et je lui ai fermé les yeux. »

Il ne restait plus à Louis Veuillot que deux enfants : Agnès la deuxième, Luce la quatrième. Ses amis et tous ceux qui lui avaient écrit reçurent ce billet de faire part :

« M. Louis Veuillot a l'honneur de vous faire part de la mort de ses filles :

« Louise, Eugénie, Gabrielle, Marie, née le 23 mai 1846, décédée le 18 juin 1855.

« Marie, Élisabeth, Raphaëlle, Gertrude, née le 2 mars 1849, décédée le 3 juillet 1855.

« Et Marie, Raphaëlle, Magdeleine, née le 19 novembre 1852, décédée le 2 août 1855.

« *Laudate, pueri, Dominum...*

« Paris, 4 août 1855. »

Les lettres que mon frère reçut alors forment un recueil où la foi, la compassion, l'amitié parlent le plus noble et le plus touchant langage. L'accent du cœur chrétien y retentit partout. Le père n'y pouvait trouver une consolation. Les meilleures paroles ne sauraient avoir cette puissance, mais le soldat de l'Église y puisa un redoublement de force pour le devoir et fut plus dévoué que jamais à la cause qu'il avait servie de manière à mériter tant de témoignages d'affection, de respect et de reconnaissance. Ces témoignages lui étaient donnés par des catholiques de toutes les classes, de toutes les situations sociales, depuis le cardinal jusqu'au petit vicaire, depuis le prince jusqu'au simple cultivateur, jusqu'à l'humble employé. Je ne m'arrêterai pas à un dénombrement, mais je dois constater que beaucoup d'évêques s'associèrent au deuil de Louis Veuillot. Je vois parmi eux plusieurs prélats que l'on ne tenait pas pour amis de l'*Univers,* notamment le cardinal Dupont, archevêque de Bourges, M^gr^ Régnier, archevêque de Cambrai, M^gr^ Angebault, évêque d'Angers, M^gr^ de Bonnechose, évêque d'Évreux.

De ces nombreuses lettres épiscopales, j'en citerai une

seulement, la plus courte et non la moins touchante, celle de Mgr de Prilly, évêque de Châlons :

« *Laudate Dominum de cœlis.*

« Monsieur,

« Vos anges, vos enfants, vos trois chères filles font ce que vous avez dit, ce que vous souhaitez : elles louent Dieu dans le ciel.

« Puissions-nous un jour être trouvés dignes de faire comme elles! Amen, amen!

« Votre tout dévoué et affectionné serviteur,

« † M. J., Év. de Châlons. »

Dans ce précieux dossier se trouvent diverses lettres venues de l'étranger. J'en cite une de M. Deschamps, ministre d'État et l'orateur le plus éloquent des catholiques de Belgique :

« Mon bien cher ami,

« J'apprends que deux de vos chers anges, que vous m'avez récemment donnés à embrasser, sont retournés à Dieu. Qu'on est heureux d'être catholique en de pareils moments et de savoir qu'il est bon de pleurer et de souffrir! Si vous ne l'étiez pas, qu'aurais-je à vous dire et quelle consolation vous resterait-il dans ces malheurs qui vous accablent coup sur coup? Vraiment, mon cher ami, Dieu vous veut *saint,* puisqu'il vous frappe ainsi; il veut brûler et purifier vos lèvres avec le charbon d'Isaïe...

« Je suis profondément ému en pensant à ces épreuves. Je suis tenté de pleurer avec vous... Mais « ne pleurons pas, dit saint Bernard, sur ceux que les anges ont conduits dans la voie du Paradis ». Ce n'est pas sur ceux qui sont partis qu'il faut pleurer, c'est sur nous, *exules in hac lacrymarum valle...* Soyez certain que Dieu ne vous éprouvera pas au delà de vos forces et qu'il vous réserve sa

rosée. Vous êtes une robuste nature catholique, un *virum et tenacem* chrétien. Dieu veut faire de vous un saint. Mais je prie la sainte Vierge d'obtenir la fin de vos épreuves. L'Église a besoin de conserver l'un de ses plus vigoureux défenseurs. Il ne faut pas que la douleur abatte votre courage et use vos forces. Adieu; prions les uns pour les autres. »

Un religieux, le R. P. Caussette :

« Je ne vous avais pas oublié pendant les trois mois que vous venez de traverser, car tous les regrets que causait le départ de vos petits anges envolés se convertissaient en prières pour vous; mais quand j'ai ouvert ce billet où sont rangés, comme des inscriptions tumulaires, l'âge et le nom de ces innocentes créatures, j'ai cru voir à la fois toutes les tombes sur lesquelles vous pleuriez. Mon cœur s'est fondu et j'ai ardemment conjuré le Seigneur d'être bon au champion qui n'a pas moins souffert que combattu.

« Peut-être que les services que vous avez rendus ne vous avaient pas encore assez recommandé à des catholiques aveuglés. Dans l'intérêt de sa cause, Dieu a voulu vous donner la consécration des grandes douleurs. Quel que soit le vide que la mort fasse autour de vous, ne dites jamais cependant comme O'Connell, après qu'il eut perdu la compagne de sa vie, « maintenant je suis seul! », car beaucoup de cœurs dévoués et reconnaissants protesteraient contre ce cri de découragement, et je vous prie de croire que je serais du nombre. Puisse cette assurance adoucir l'amertume de vos épreuves et vous rester à toujours. »

Voici des lettres de femmes chrétiennes et de religieuses : la comtesse de Ségur, la mère Sainte-Angèle, la comtesse de Montsaulnin, la duchesse de Dalmatie, M^me^ Charles Lenormant, la marquise de Godefroy-Ménilglaise, M^me^ Testas, la comtesse de Lapeyrousse, la baronne de Troussures, etc., etc. Toutes ces lettres sont pieuses, douces et

fortes. J'en donne une seule, celle d' « une vieille amie inconnue » :

« Plus d'un cœur saigne pour le vôtre, bien des mains chercheraient les vôtres pour les serrer et les retenir dans une étreinte affectueuse si elles en avaient le droit; mais les amis inconnus ne peuvent avoir sur vous cette influence douce et consolante que vous avez si longtemps exercée à votre insu. Que faire? vous aimer, partager vos douleurs, et céder, malgré soi, au besoin de vous le dire.

« Dieu vous a fait une grande âme, et il sait ce qu'il peut en attendre. Je suis mère, Monsieur, et je sens du fond de mon cœur les douleurs du vôtre. J'ose donc prier et pleurer pour vous, avec vous. Continuez votre noble mission, prêtre et soldat que vous êtes. Ah! que de choses vibrent en vous, qui viennent se refléter en moi, me consolant et me ranimant; mais comment oser seulement vous le dire?

« Priez aussi pour une vieille amie. »

Mon frère répondit à presque toutes ces lettres. Quelques jours après la mort de Gertrude, il écrivait à l'une de ses correspondantes : « Depuis quatre jours, j'ai écrit à plus de soixante personne sans éprouver la moindre fatigue. Je ferais difficilement autre chose. »

Beaucoup de ces réponses me sont revenues et j'en ai reproduit une vingtaine dans la *Correspondance* (I^er^ et V^e^ volume). Ici je donnerai seulement quelques lignes de l'une d'elles; c'est à Blanc de Saint-Bonnet qu'elle est adressée :

«... Ce n'est pas à vous que j'ai besoin de dire que Dieu ne frappe jamais sans justice et sans miséricorde et que le cœur qu'il semble écraser se relève au contraire sous sa main. Je pleure, mais j'aime; je souffre, mais je crois. Je ne suis pas écrasé, je suis à genoux. Ces chers tombeaux sont des jours sur la vie éternelle, j'y sens le mensonge de la mort, et je nie même la séparation. Il n'y a qu'un éloigne-

ment à portée de vue et une courte absence avec une belle et sereine lumière sur le chemin de la réunion. »

Louis parlait de se remettre tout de suite au travail; il ne le put pas. Divers amis nous appelaient. Il écrivit à La Tour : « Cher frère, c'est à vous que nous portons nos chagrins. Il faut l'air de la mer à Élise et aux enfants et encore plus à nous tous la compassion de l'amitié. Ne pouvant nous résoudre à nous séparer, nous emmenons Eugène. Nous partons lundi soir. » Il réclamait la plus étroite intimité. « Je désire pouvoir travailler, c'est le seul moyen que je puisse trouver de me sortir de cette préoccupation qui me montre sans cesse le cercueil de mes enfants, non seulement de celles qui ne sont plus, mais de celles qui vivent. » Il redoutait le monde et ses condoléances. « Dieu parle, disait-il; le bruit du monde, quel qu'il soit, couvre sa voix. Ce qui est doux, c'est le regard, c'est le silence, c'est le serrement de main d'un ami. »

A Tréguier, chez La Tour, puis à Kergrée, en pleine campagne bretonne, chez le colonel de Roquefeuil, demi-frère de Cazalès, la tristesse de Louis se nuança de sérénité. Ce doux Kergrée où toutes les délicatesses le recevaient, où l'on avait des champs, des bois et un coin de mer, était à souhait pour son état d'esprit et de cœur. La poésie vint s'y joindre au deuil. C'est là que songeant durant, des promenades solitaires, à Mathilde et à leurs enfants morts, il écrivit ces beaux vers, publiés beaucoup plus tard :

LE CYPRÈS.

Je ne suis plus celui qui, charmé d'être au monde,
En ses âpres chemins avançait sans les voir.
Mon cœur n'est plus ce cœur surabondant d'espoir
D'où la vie en chansons jaillissait comme une onde.
Je ne suis plus celui qui riait aux festins,
Qui croyait que la coupe aisément se redore,
Et que l'on peut marcher sans que rien décolore
La beauté des aspects lointains!

Est-ce donc moi, mon Dieu! qui sous un ciel de fête,
Quand l'orgue chantait moins que mon cœur triomphant,
Du pied de vos autels, emmenai cette enfant,
Le bouquet d'oranger au sein et sur la tête?
De quels rayons divins ce jour étincela!
Que de fleurs dans les champs! dans les airs, quels murmures!
Tout nous riait, les eaux, les bois, les moissons mûres...
Est-ce moi qui passai par là?

Sur mon front qui se ride, ai-je vu tant de flammes?
Ai-je d'un jour si beau vu le doux lendemain?
Est-ce à moi qu'on a dit, en me pressant la main :
« Pour t'aimer j'ai deux cœurs, je porte en moi deux âmes »?
Plus tard, à ce bonheur quand vous mettiez le sceau,
Ai-je été ce mortel béni dans sa tendresse
Qui vous offrait, Seigneur, des larmes d'allégresse,
Prosterné devant un berceau?

Dieu clément, est-ce moi? Les berceaux, la couronne,
L'avenir... Maintenant quand je songe à ces biens,
J'ignore si je rêve ou si je me souviens.
J'habitais dans la joie, et le deuil m'environne.
Le souffle de la mort, plus tranchant que le fer,
A moissonné mes fleurs dont les parfums périssent,
Mille maux dans mon cœur à leur place grandissent.
O doux passé, regret amer!

Le temps, ce ravisseur de toute joie humaine,
Nous prend jusqu'à nos pleurs, tant Dieu veut nous sevrer,
Et nous perdons encore la douceur de pleurer
Tant de chers trépassés que l'esprit nous ramène.
Ah! comme ils sont présents! comme elle vit, la mort!
Comme l'on voit ses yeux entr'ouverts, ses mains roides!
Comme elle s'établit dans nos demeures froides,
Dans nos cœurs navrés qu'elle mord!

Le temps n'a pas marché; c'est hier, c'est tout à l'heure.
J'étais là, près du lit de mon père expirant,
J'allais d'un ami mort vers un ami mourant...,
Et vous, trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,
Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
Doux enfants, chaste épouse, ô gerbe moissonnée!
O mon premier amour et ma première née,
Anges que le ciel m'a repris!

Mes pas suivent encor le char qui les emporte;
Dans la fosse mon cœur tombe encor par lambeaux :
Et, comme les cyprès plantés sur leurs tombeaux,
Ma douleur chaque jour croît et devient plus forte.
J'ai vu le Champ romain, de ruines couvert,
Poussière de splendeur sans retour écroulée;
Rien ne vit dans la plaine à jamais désolée;
Le cyprès seul est toujours vert.

CHAPITRE III

GROUPES CATHOLIQUES MÉCONTENTS. — LE GOUVERNEMENT ET LA PRESSE LIBRE-PENSEUSE. — JOURNAUX DE DROITE ET DE GAUCHE CONTRE L'*UNIVERS*. — CRAINTES ET ESPÉRANCES DES CATHOLIQUES : M^gr^ DE SALINIS, M^gr^ PIE ET L'EMPEREUR. — LE RÉGIME DE LA PRESSE DE 1852 A 1867. — APPEL DE LOUIS VEUILLOT AUX CATHOLIQUES DU *CORRESPONDANT*. — RÉPONSE A LACORDAIRE. — ÉCRITS DE JACQUOT DIT DE MIRECOURT ET DU COMTE DE FALLOUX CONTRE LOUIS VEUILLOT ET L'*UNIVERS*.

Le journaliste, c'est le soldat en guerre. Il n'a pas le droit de s'enfermer dans son deuil. Louis Veuillot, après trois ou quatre semaines de séjour en Bretagne, se remit à la besogne. Elle était, comme toujours, très abondante et devenait de plus en plus difficile. Parmi les catholiques pouvant agir sur l'opinion, beaucoup étaient mécontents de Pie IX, les uns, parce qu'il acceptait et appuyait l'Empire, d'autres, parce qu'il condamnait vigoureusement le gallicanisme et le libéralisme. Ces mécontents tenaient de moins en moins compte des directions pontificales. Ils les attaquaient, non de front, mais de biais en prétendant réclamer seulement contre les doctrines et les exagérations des « ultras de l'ultramontanisme ». Dans ces écoles on a toujours usé de ces misérables ruses. D'autre part, la presse révolutionnaire et libre-penseuse, forcée au respect sur le terrain politique, reconquérait la liberté de tout dire contre le clergé, l'Église et les mœurs. Le *Siècle*

pouvait, sous l'œil mi-clos et bienveillant du ministère de l'intérieur, attaquer à cœur joie la religion.

Ce journal eut alors un rôle particulier et privilégié qui demandait plus de souplesse que de dignité et dont il se tira, sinon à son honneur, du moins, à son profit. Il était à la fois journal d'opposition et compère du pouvoir; il servait le parti républicain, et de propos délibéré se faisait regarder, par beaucoup d'impérialistes haut placés, comme utile à l'Empire. Dès sa fondation sous Louis-Philippe, le *Siècle* avait été l'organe voltairien des couches inférieures, et jusqu'au coup d'État napoléonien, il s'était tenu avec une passion grossière sur ce terrain. Au lendemain du Deux-Décembre, entendant le régime nouveau réclamer l'ordre moral et le respect de la religion, il mit un frein à son impiété. Cela le gênait fort, mais l'essentiel était de vivre. Bientôt, il comprit que les représentants et agents de l'autorité nouvelle, dont beaucoup étaient de ses anciens amis, auraient moins de zèle pour l'ordre religieux que pour les pouvoirs politiques et civils. Il risqua des attaques semi-voilées qui passèrent très bien, puis de plus directes et ne fut pas repris. Il força la note. L'autorité resta muette. C'était de la connivence. A peu près sûr de l'impunité, le *Siècle* redevint contre les hommes et les choses de la religion ce qu'il avait été au temps de Louis-Philippe et de la deuxième République. Il y gagna la sympathie et la clientèle de tous les groupes révolutionnaires. Il fut la libre pensée des cabarets comme le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes* étaient celle des salons parlementaires et de l'Université. L'*Univers* signala carrément la marche du *Siècle* et n'arrêta rien. Tout au contraire, ce fut à lui qu'on s'en prit. Le directeur du Bureau de la presse lui signifia, sans publicité, mais officiellement, que de telles polémiques étant de nature à troubler les esprits, il fallait y renoncer. Cela prouvait que le ministre de l'intérieur, sinon tout le gouvernement, voulait donner, par le *Siècle,* une satis-

faction à l'esprit de désordre. On livrait au journal libre-penseur la religion pour consoler les révolutionnaires de ne pouvoir attaquer les hommes et les choses de la politique. Le *Siècle* était un exutoire, il faisait l'office de ces plaies qu'on entretient afin que les humeurs malsaines ayant une issue, puissent s'écouler sans contaminer les autres parties du corps. Louis Veuillot ne pouvait se taire sur ce calcul. Prenant note d'un article où Eugène Pelletan outrageait deux évêques, disant de l'un qu'il était en enfance, et de l'autre qu'il favorisait de propos délibéré une escroquerie, il demanda au gouvernement ce qu'il pensait de ce langage. Le *Siècle* cria qu'on le dénonçait. — Nous faisons contre vous, en restant dans le vrai, ce que vous faites contre nous, en usant de calomnie, répondit Louis Veuillot. Chaque jour, vous nous dénoncez comme des fous, comme des égorgeurs, comme des hypocrites qui, sans aucune foi, sans aucune probité, veulent brûler la moitié du genre humain et abêtir l'autre. Nous vous dénonçons comme un ennemi systématique de la religion, qui l'attaque sans cesse, qui la calomnie sciemment dans des régions où aucune discussion ne peut atteindre. Vous dites que nous sollicitons votre suppression. Non, nous savons comme tout le monde qu'un avis confidentiel sérieux vous calmerait, qu'il vous rendrait aussi réservé à l'égard de la religion que vous l'êtes à l'égard de l'administration, et qu'aussitôt vous respecteriez un évêque autant que vous respectez un préfet ou un commissaire de police. Nous bornons là notre désir. »

Que le *Siècle*, les autres feuilles révolutionnaires et les feuilles gouvernementales réclamassent contre la « dénonciation » de Louis Veuillot, c'était naturel et il s'y attendait. D'autres réclamations très ardentes, très violentes, le surprirent. Non seulement la *Gazette de France*, coutumière du fait, l'*Union* et diverses feuilles royalistes de province prirent, au nom de la liberté, la défense du *Siècle*, mais *l'Ami de la Religion* lui-même, se mit de la

partie. Il assura en style pâteux que « tous les hommes éminents qui avaient, parmi nous, servi avec le plus d'éclat, soit dans l'Église, soit dans l'État, la cause de la religion et de l'ordre », repoussaient toute solidarité avec l'*Univers*. On ne doit pas, ajoutait-il, réclamer « l'intervention du pouvoir dans les combats de la foi ». Signé : Abbé J. Cognat. Cet abbé Cognat était l'une des plumes de Mgr Dupanloup.

Louis Veuillot, indigné de cette coalition et du caractère que les coalisés donnaient à des réclamations dont le gouvernement et le *Siècle* avaient seuls à se plaindre, jugea nécessaire de rappeler l'*Ami de la Religion* et ses patrons au respect des principes et de la vérité. Il le fit par des articles intitulés : *Les alliés du* Siècle *dans la presse religieuse*. — *La liberté de discussion*. Ce fut rude. Pas de gros mots, mais de sévères observations. Sans nommer aucun des « hommes éminents » qu'invoquait M. Cognat, il les rappelait tous au devoir. — N'oubliez pas, leur disait-il, « que l'erreur n'a pas les droits que vous réclamez pour elle, et que l'Église ne les lui accorde point. Si vous ne vous sentez pas le courage de répéter ce que vous devez savoir et ce que vous devez croire, sachez au moins vous taire. Ne nous contraignez pas de mettre sous vos yeux ces principes accoutumés à soulever des clameurs qui vous épouvantent, mais auxquels il faut adhérer. »

Cette campagne qui accrut la colère des catholiques libéraux ne fut pas sans fruit au sujet du *Siècle*. Le 15 février 1855, Louis Veuillot écrivait à Mgr de Bruillard, ancien évêque de Grenoble : « Le *Siècle* se modère. Je crois qu'il a reçu secrètement l'avis d'être plus réservé. C'est ce que je voulais. S'il recommence, je recommencerai aussi, car j'ai résolu de ne pas laisser de repos à ces blasphémateurs. » En effet, le *Siècle* avait reçu un avis et se modéra, mais ce fut pour très peu de temps. Il sentait bien que s'il devait s'aplatir devant les hommes en place, son rôle d'exutoire lui permettait d'être hardi contre Dieu. La guerre

fut reprise, non sur les mêmes questions, mais sur la même cause. C'était toujours la religion que le *Siècle* attaquait, c'était toujours la religion que défendait l'*Univers*. Les nouvelles polémiques traitèrent plus spécialement des chansons de Béranger et du régicide. Certes, les deux sujets étaient bien différents. Néanmoins, ils aboutirent vite l'un et l'autre à mettre en opposition la doctrine catholique et la doctrine révolutionnaire. Le ministre de l'intérieur trouvant de nouveau que ces polémiques faisaient trop de bruit, chargea le Directeur général de la Sûreté, un certain Collet-Meygret, d'y mettre fin. Celui-ci invita le rédacteur en chef de l'*Univers* à venir lui parler. C'était une application abusive et grotesque de l'autorité que le décret-loi sur la presse donnait à ce fonctionnaire. Louis Veuillot eut envie de ne pas répondre. Mais l'existence même du journal pouvant être mise en question, il se rendit chez son juge. Je résume cet entretien d'après une longue lettre de mon frère à Gustave de La Tour. On y voit en action le régime sous lequel de 1852 à 1867 vécurent les journaux.

Par son intervention personnelle, le Directeur général de la Sûreté, également générale, marquait que l'affaire était d'ordre supérieur. D'ordinaire, un simple employé transmettait aux journalistes les avis officieux et comminatoires que le ministère de l'intérieur jugeait à propos de leur infliger. Cet employé passait au journal et disait à un rédacteur quelconque : M. le Directeur général vous invite à ne pas reproduire tel bruit, à ne pas insister sur telle question, à mettre plus de calme dans votre polémique. Il vous donne cet avis officieusement et dans votre intérêt. Si vous ne le suivez pas, vous pourrez être frappé d'avertissement officiel. Et il se retirait dignement... On murmurait, mais on obéissait, car l'avertissement était prélude de suspension et de suppression.

Ce Collet-Meygret, bien que gonflé de son importance, reçut fort gracieusement Louis Veuillot. Il était fier et gêné

d'avoir à semoncer un tel journaliste. Il lui dit que la situation était grave, que le gouvernement n'aimait pas les polémiques qui échauffaient tant les esprits, que le *Siècle*, sous prétexte de mieux glorifier Béranger, avait mêlé à celle-ci d'une manière fort inconvenante le nom du ministre de l'instruction publique, M. Fortoul; que, d'ailleurs, Béranger était un bon vieillard, digne d'égards, n'ayant fait, après tout, que des chansons, et qu'on désirait que cette polémique prît fin. Dans ce désir doucement exprimé, il y avait de la menace. Le rédacteur en chef de l'*Univers* répondit avec un sourire quelque peu sarcastique que les journaux n'avaient rien à refuser au directeur de la Sûreté. M. Collet-Meygret répliqua qu'il ne prétendait pas user d'autorité et demandait simplement une concession. Louis Veuillot répondit qu'il voulait tout concéder sauf que Béranger fût un poète religieux et moral; qu'il avait là-dessus une réplique à faire et qu'il la ferait, mais en laissant le *Siècle* de côté pour ne pas l'obliger à répliquer; il ajouta qu'il se tairait sur les éloges donnés autrefois à l'œuvre de Béranger par M. Fortoul, à moins que son adversaire ne les lui opposât de nouveau. — Soyez tranquille, lui dit Collet-Meygret, le *Siècle* se gardera d'insister, attendu que je vais enjoindre à son directeur, M. Havin, qui est là, de s'en abstenir. Je ne demande pas, ajouta-t-il, à M. Veuillot de se retirer de la discussion comme un vaincu, mais seulement de la modérer et de la clore.

Le rédacteur en chef de l'*Univers* crut que le directeur du *Siècle* allait recevoir un sérieux avertissement, et se piquant de générosité comme de prudence, il se proposa d'ajourner à long terme la réponse qu'il avait annoncée et qui déjà était en partie écrite. Il fut vite tiré de ce souci. Dès le lendemain, M. Havin, auquel on avait évidemment promis de faire taire M. Veuillot, lui opposait insolemment le morceau de M. Fortoul. L'*Univers* annonça une suite à l'examen des *Chansons*.

En attendant cette reprise, la polémique sur le régicide

fut continuée. La Sûreté générale se fâcha et nous fit donner par un de ses plumitifs l'avis verbal de cesser.

« Ni Eugène ni moi n'étions là, écrivit Louis Veuillot à La Tour. Du Lac, qui se trouvait de garde, prit l'alarme, et pendant que le bon Rupert congédiait l'estafier avec de grandes révérences, il courut à l'imprimerie supprimer un article d'Eugène qui était déjà expédié par les courriers du soir. Nous rétablîmes cet article dans le numéro du lendemain accompagné d'un autre de Coquille, sur Hoche. Quelques heures après, visite d'un employé supérieur. Celui-ci déclara qu'il venait non seulement de la part du directeur général, mais aussi de la part du ministre; qu'il fallait que la discussion cessât; qu'on avait fait la demande, donné l'avis; que cette fois, c'était l'injonction. Eugène lui fit d'abord remarquer que les articles de l'*Univers*, depuis mon entretien avec M. Collet-Meygret, n'avaient été que des réponses. Le prenant ensuite d'un peu plus haut, il le pria de rapporter au ministre que les rédacteurs de l'*Univers*, méprisant pour leur compte les injures du *Siècle*, ne pouvaient laisser passer celles qui s'adressaient à l'Église et à la religion, et que là-dessus l'*Univers* répondrait toujours, à moins d'en être empêché officiellement. Eugène ajouta que nous avions lieu d'être surpris que le *Siècle* eût la liberté de nous attaquer et que nous n'eussions pas celle de nous défendre, que nous ne réclamions aucune protection, mais que nous pouvions sans doute prétendre à l'égalité. L'estafier partit, et c'est où nous en sommes. »

Cet incident n'eut pas de suites immédiates, en ce sens qu'on n'osa point *avertir l'Univers* pour une polémique contre le *Siècle*, mais le Bureau de la presse nous devint tout à fait hostile. Ce bureau, chargé de surveiller les journaux, les brochures, les livres, toute la librairie du colportage, était surtout composé d'éclopés des lettres et du journalisme ayant travaillé dans les feuilles rouges et décolletées. Ils donnaient l'estampille à des publications

non moins mauvaises au point de vue politique et moral qu'au point de vue religieux. Louis Veuillot signalait cet état de choses à La Tour et lui disait : « Je vous avoue que je commence à avoir peur pour l'Empereur et pour nous, plus encore pour l'Empereur que pour nous. Eugène résumait la situation qui nous est faite en disant : « Le *Siècle* « est sous la protection de la police et l'*Univers* sous « sa surveillance. » C'est plaisant, mais c'est triste (1). »

La Tour ayant conseillé une démarche près du ministre de l'intérieur ou de quelque autre, mon frère lui répondit : « Leur demander jusqu'où je puis aller, serait me mettre dans leurs mains. Je ne me donnerai pas cette gêne, et je n'humilierai pas à ce point mon droit. Ils feront ce qu'ils voudront, je ferai ce que je dois. La mort du journal dans ces conditions serait plus utile que son existence. Nous ne pouvons pas nous réduire à la vie végétative comme l'*Assemblée nationale* (orléaniste) ou comme l'*Union* (légitimiste) ».

Louis Veuillot trouvait les mêmes sentiments dans sa maison et parmi ses collaborateurs. La question du pot-au-feu, grave pour nous tous, et, pour quelques-uns, inquiétante, n'amollissait aucun courage. Mon frère *admirait* ses collaborateurs et écrivait à La Tour : « Élise parle en Romaine des Catacombes. » Si Taconet, de nature craintive, et qui, par la prospérité du journal, rentrait dans les fonds qu'il avait généreusement exposés, ne pouvait se défendre de quelque tremblement, s'il disait avec émotion à son rédacteur en chef : « Mon cher ami, mon bon Louis, soyons prudents! » il ne voulait pas reculer. En somme, dès ce temps-là, nous attendîmes le coup qui devait nous frapper en janvier 1860.

Nos alarmes ne nous jetaient pas dans l'opposition absolue. Le journal parlait en ami indépendant et froissé, non en ennemi. Louis Veuillot espérait toujours en l'Em-

(1) Lettre du 15 mai 1855, vol. V de la *Correspondance*, p. 262.

pereur, dont le langage et les actes personnels rappelaient encore les promesses de 1852, mais il voyait bien, et le disait, que par divers ministres et une partie de l'entourage impérial, les idées révolutionnaires gagnaient du terrain. Ce danger, il en était plus inquiet que surpris. Il l'avait prévu alors que tout allait convenablement. Le 29 juin 1853, après une conversation avec M. de Persigny, il avait écrit à La Tour : « Je crains fort que l'Europe, qui n'a pas voulu de l'alliance de Bonaparte contre la Révolution, n'ait préparé contre elle l'alliance de Bonaparte avec la Révolution. » Cette préoccupation ne le quitta jamais complètement. Il la marqua dans sa Correspondance et l'indiqua maintes fois dans ses articles. Mais jamais, non plus, il n'y vit une raison de marchander à Napoléon III les éloges et le concours qui lui étaient dus. Sa politique, d'accord avec sa conscience, et se réglant sur la justice, était d'affermir le gouvernement dans la voie du bien en le louant de bon cœur d'y être entré. C'était, d'ailleurs, se conformer aux directions de Rome. Les royalistes, les parlementaires et des catholiques prétendaient le contraire ; ils accusaient Louis Veuillot de dépasser les intentions de Pie IX ; mais ils n'en croyaient rien et ne trompaient personne. Victor Cousin, dont l'éclectisme et le scepticisme rendaient la langue libre, entendant un jour ces propos, s'écria : « Allons donc ! aujourd'hui comme toujours Veuillot a pour lui le Pape et la grammaire ! » C'était vrai.

Assurément les inquiétudes que Louis Veuillot exprimait à La Tour dès 1853 s'étaient accrues. Cependant il ne voulait pas encore désespérer, et sur ce point il se conformait au sentiment presque général des catholiques militants ralliés à l'Empire, et particulièrement des évêques qui approchaient l'Empereur. Celui-ci leur parlait toujours de manière à les rassurer. Était-ce fausseté calculée ou était-il indécis? Je ne tranche pas la question. La suite dit qu'il y avait fausseté, mais on peut croire qu'il y eut longtemps indécision. A l'appui de cette opinion, peut-être

trop charitable, je vais donner un témoignage très sûr.

En décembre 1855, Napoléon III offrit l'archevêché d'Auch à l'évêque d'Amiens, Mgr de Salinis. L'éminent prélat eut alors avec l'Empereur un long entretien qu'il rapporta le jour même à Louis Veuillot, qui, tout de suite, le dicta à notre sœur. Le voici :

« Mgr de Salinis a vu l'Empereur qui l'a, comme de coutume, très bien reçu et lui a dit : — « Auch n'est pas un siège fait pour vous; c'est Bordeaux qu'il vous faudrait. Auch est bien petit et bien loin; mais je n'ai pas Bordeaux à donner. Voyez donc, Monseigneur, si vous voulez aller là-bas, je n'en ai pour ma part aucun désir, faites à votre gré. Il lui a répondu que personnellement Auch lui conviendrait et qu'il ne demandait qu'une chose, c'était de subordonner sa décision à la volonté du Pape qu'il allait consulter. Abordant ensuite d'autres questions, il parla en évêque. — Sire, dit-il, après les précautions oratoires voulues, je dois vous confier qu'il y a dans le cœur des catholiques beaucoup d'alarme. C'est parmi eux, je l'ose dire, que sont vos meilleurs et vos plus sûrs amis. Néanmoins, ils s'inquiètent et conçoivent quelquefois une sorte de désespoir. L'Empereur, attentif, lui en demanda la cause. — C'est, reprit l'évêque, que vous êtes entouré d'hommes capables de nous effrayer et de nous décourager. Nous avons pleine confiance en vous. Nous savons combien vous êtes bon, juste, ferme, quels nobles sentiments et quels grands désirs sont dans votre cœur. Mais les hommes dont je parle sont loin de vous ressembler. Ils ne comprennent rien à la mission que vous avez reçue de Dieu, et c'est encore peu de chose. Ils jettent sur votre gouvernement une ombre d'improbité toujours funeste. Sans parler de leurs mœurs, point cependant qu'un souverain ne doit pas négliger, on les accuse d'avoir les mains dans de fâcheuses affaires. Ils s'enrichissent beaucoup et par des moyens que Votre Majesté ne peut approuver. Permettez à un évêque qui vous aime de le

dire franchement, Sire, c'est un grand danger pour vous et pour nous. Les Français se plient volontiers sous la main qui gouverne; mais ils veulent qu'elle soit pure. Ces mains-là ne le sont pas. Il faut vous débarrasser de tout cela, Sire. Voilà l'Impératrice à la veille de vous donner un héritier. Ce sera un grand événement qui consolidera votre sécurité et nos espérances; ce sera une grande grâce de Dieu. Il faut la reconnaître et répondre à l'émotion des cœurs en faisant quelque chose qui satisfasse le vœu des honnêtes gens. L'Empereur remercia l'évêque des avis qu'il lui donnait, lui promit d'y réfléchir et ajouta : « J'ai déjà songé à ce que vous me dites, il n'est pas si facile que vous croyez de trouver des honnêtes gens. J'ai autour de moi des hommes que j'ai été forcé de prendre, faute d'autres que j'ai appelés après le 2 décembre et qui ne sont pas venus ou qui se sont écartés.

« — Je vous en conjure, Sire, pensez-y. Les plaintes que je vous adresse sont réelles, les sentiments que je vous exprime, je les ai trouvés dans la bouche des hommes les plus dévoués et dévoués avec le plus de désintéressement à votre personne et à votre mission. Votre Majesté connaît le nom de M. Louis Veuillot.

« — Assurément, dit l'Empereur attentif, je connais son talent et je sais ce que vaut son caractère.

« — Eh bien, Sire, lui-même me disait hier ce que je viens de vous rapporter. Il lui conta alors avec assez de détails l'intervention de Collet-Meygret dans les polémiques de l'*Univers* avec le *Siècle*, et comment l'*Univers*, qui défendait pourtant la religion, la justice et l'Empereur, avait dû braver un avertissement pour ne pas laisser honteusement le dernier mot à ses adversaires.

« Sur cette question de la défense de la religion et de la protection que le gouvernement doit lui donner, l'Empereur dit que la marche à suivre paraissait bien difficile et bien ténébreuse. — « Vous voyez, Monseigneur, ce qui est arrivé de notre temps : sous la Restauration, la religion,

protégée par le pouvoir, était en baisse dans le pays. Sous Louis-Philippe, elle était livrée à toutes les attaques, elle a fait des progrès.

« — C'est, dit l'évêque, qu'elle a été fort mal protégée sous la Restauration, et qu'une protection inintelligente est encore pire qu'une hostilité ouverte. La Restauration était un gouvernement inepte, à qui la Providence avait tout mis dans les mains et qui a tout laissé tomber. Sa conduite envers la religion qu'elle voulait défendre, a été absurde, comme sa conduite envers les ennemis contre lesquels elle avait à se défendre elle-même. La protection était toute d'apparat et de faveur, mais en même temps on liait les mains à l'Église et on l'opprimait. On envoyait des gendarmes pour protéger quelques prédications des missionnaires, et on traduisait devant le Conseil d'État un évêque qui ayant reçu un bref du Pape pour des indulgences, avait osé le publier. Les évêques étaient reçus à la Cour avec faveur, et on leur défendait d'aller à Rome. On leur accordait toutes les grâces personnelles qu'ils pouvaient demander, et on réduisait le nombre des élèves dans les petits séminaires; quelques petits séminaires même étaient fermés; on fermait enfin les écoles des Jésuites. Ainsi une protection personnelle pour les prêtres, aucune liberté pour l'Église. Ce n'est pas ainsi que l'on protège la religion, et le régime pervers et détestable de Louis-Philippe valait cependant mieux, parce qu'il y avait plus de liberté. C'est la liberté de l'Église, Sire, qui est la protection de l'Église. N'accordez aucune faveur aux évêques pour leurs protégés, pour leurs parents; refusez même durement ceux qui en solliciteraient, mais maintenez et étendez la liberté de l'Église, elle vous fera beaucoup de bien et aucun mal. En même temps, usez légitimement de votre pouvoir pour empêcher que la religion soit chaque jour diffamée et vilipendée par les journaux au milieu de ces populations ignorantes dont nul pouvoir ne pourra plus tirer parti lorsqu'elles seront irréligieuses.

« Dans le cours de la conversation, l'Empereur eut occasion de parler du comte de Chambord et de ses idées politiques. — J'ai là, dit-il, une lettre curieuse du général Lamoricière à un de ses amis à qui il rend compte de sa récente visite à Frohsdorff. Le comte de Chambord lui a dit : Bonaparte a pour lui le clergé, l'armée et les paysans ; moi je m'appuierai sur les classes éclairées et je leur donnerai la liberté qui leur manque. — Eh bien, Sire, dit en souriant l'évêque, M. le Comte de Chambord se prépare là un joli avenir! — Oui, reprit l'Empereur, il ira loin.

« La conversation a duré plus d'une heure et l'évêque en est revenu fort content. Je l'ai félicité d'avoir su dire la vérité au Maître; car c'est du moins un avantage qu'il la connaisse; mais j'ai bien dû observer qu'au fond de tout cela, il n'y avait rien de positif et que nous restions dans les mains des Billault, Morny et autres; mains démocrates, mains tripoteuses, etc. L'évêque en est convenu, ajoutant qu'il fallait pourtant avouer que tout ce qui est de l'Empereur personnellement, est ferme, sensé, droit et sujet d'espérance. C'est vrai. »

On peut penser que Mgr de Salinis, s'étant compromis dès le coup d'État par la vivacité de son adhésion au régime impérial, était plus que d'autres facile à contenter, sinon à persuader. Sans doute, mais de moins portés que lui à la confiance ne se défendaient pas d'espérer que Napoléon III, malgré son entente trop cordiale avec l'Italie révolutionnaire, saurait rester en bons rapports avec l'Église. De ce nombre était même Mgr Pie. Ce grand évêque, très attaché au principe de la royauté légitime, se rapprocha de l'Empereur en décembre 1855. Il lui demanda audience. Comme Mgr de Salinis, il le remercia des services qu'il avait rendus, lui dit que les catholiques espéraient en lui, et sortit très satisfait. De son côté, l'Empereur fut satisfait de l'évêque. On peut en croire l'historien de Mgr Pie :

« L'Empereur garda de cette visite une bonne impression, ainsi que Mgr de Ségur le fit connaître les jours sui-

vants à Mgr Pie : « J'ai de bonnes nouvelles de votre au-
« dience impériale. Mon frère, le maître des requêtes,
« m'écrit que l'Empereur vous a parlé de la manière la plus
« avantageuse et que vous avez fait sur son esprit l'im-
« pression favorable que nous désirons tous. Il faut même
« qu'il se soit étendu sur ce point d'une façon peu ordi-
« naire, car mon frère ajoute qu'on en parle à Paris par-
« tout, et qu'on estime que ce sera une chose fort utile
« à la cause de l'Église. »

« L'Empereur, au début de cet entretien, avait été remercié par Mgr Pie de la facilité qu'il laissait aux évêques de se rendre à Rome. Le prince avait répondu que même il en était bien aise, « car, dit-il, il est bon que tout pouvoir remonte de temps en temps à sa source, pour retrouver là sa force et sa pureté » (1).

On prétendit alors que l'évêque de Poitiers voulait se *débourbonniser*. En principe, non; mais en fait l'acceptation de l'Empire lui paraissait chose obligatoire et raisonnable. Louis Veuillot l'a noté ainsi : « L'évêque de Poitiers a passé à Paris quelques jours en demi-incognito allant à Rome. Je l'ai vu chez l'abbé Gay, son ami, et nous avons dîné ensemble. Il était fort content du bruit de son instruction synodale (2). Il est encore jeune et un peu auteur. Les félicitations lui sont venues de tous côtés; mais les évêques ont été lents et peu nombreux. Un des premiers et des plus chauds, qui lui a fait grand plaisir, est l'archevêque de Cambrai (3). Il se propose bien de continuer sa veine, et nous pouvons, je crois, compter beaucoup sur sa fermeté et un peu sur son désir, très naturel d'ailleurs, d'avoir de l'importance.

« Il est fort modifié sous le rapport politique, et tout autre que je l'ai vu chez lui il y a neuf mois, songeant beaucoup

(1) *Histoire du cardinal Pie*, par Mgr Baunard, t. I, p. 155.
(2) *Instruction synodale sur les principales erreurs du temps.*
(3) Mgr Regnier, mort cardinal.

moins à faire de l'opposition personnelle et politique...

« L'évêque de Moulins est venu dans la soirée. Il a une fermeté étroite et un légitimisme encore plus étroit qui l'ont mis dans de fâcheuses affaires avec son clergé et avec le gouvernement. Il voit avec peine l'évêque de Poitiers s'éloigner de la voie politique où il se trouve lui-même si mal... L'évêque de Poitiers lui a dit en le consultant sur différentes règles d'étiquette qu'il irait voir le lendemain l'Empereur. — Ah! ah! fit Mgr de Brézé. — Ma foi, répondit Mgr Pie : d'abord les intérêts de mon diocèse m'y obligent; et puis je ne veux pas arriver à Rome avec une couleur d'opposition, parce que je n'y réussirais à rien. — Monseigneur, reprit l'évêque de Moulins, vous me demandez s'il faut avoir des gants; jamais devant le souverain, jamais (1). »

La satisfaction que s'étaient réciproquement donnée l'Empereur et Mgr Pie ne dura point.

Plusieurs des polémiques de ce temps-là portèrent sur des questions très graves. Toutes furent prolongées et très vives. Louis Veuillot y eut pour principaux adversaires, du côté de la libre-pensée et de l'Université, les rédacteurs et collaborateurs les plus marquants du *Journal des Débats*, de la *Revue de l'Instruction publique* et du *Siècle*. Ce dernier, suppléant à la qualité par la quantité, fit donner toute sa troupe : Louis Jourdan, Émile de la Bédollière, Léon Plée, Havin, etc., lesquels passaient du plaisant au sévère, sans jamais sortir du pesant et du grossier. Au *Journal des Débats,* Louis Veuillot eut surtout à combattre : Alloury, Cuvillier-Fleury, John Lemoine, Laboulaye, Saint-Marc Girardin, Louis Ratisbonne; à la *Revue de l'Instruction publique*, Rigault, Frédéric Morin, Jules Simon, etc. Dans la *Presse* et ailleurs parurent d'autres combattants, notamment Eugène Pelletan, Adolphe Guéroult, Émile de

(1) Notes inédites.

Girardin. Nommons aussi le *Charivari* et ses « trois hommes d'État », Louis Huart, Taxile Delord, Caraguel, trois insulteurs du genre Bobèche, dont un seul avait parfois du trait. J'en oublie et des meilleurs et des plus mauvais.

Toute polémique de journal, quand elle se prolonge, va en zigzag; celles-ci se prolongèrent beaucoup et, par suite, abordèrent en passant différents sujets. J'indique seulement ceux qui firent le fond même des débats : Les *Miracles*, le *Culte des Saints*, le *Siècle de Marie*, les *Chansons de Béranger*, l'*Esprit moderne*, la *Gaudriole*, l'*Université*, l'*Esprit universitaire*, la *Philanthropie*, l'*Avocat politique*, les *Matamores*...

Ces articles s'adressaient tous aux libres-penseurs de haute et de moyenne classe. Beaucoup avaient pour but de les éclairer afin de les calmer, et beaucoup de les bafouer afin de les rendre ridicules et par suite, impuissants. Que d'injures cette œuvre de préservation et de résistance valut à Louis Veuillot! et d'autre part que d'amis et d'admirateurs elle lui mérita et lui donna! Longtemps dans les luttes de la presse, on avait ri des dévots, trop timides ou trop solennels pour se bien défendre; maintenant c'était des voltairiens que l'on riait.

Les écrivains de la libre-pensée ne s'arrangeaient pas de cette interversion. Pliant sous les arguments de Louis Veuillot, criblés de ses sarcasmes, ne pouvant se dissimuler que la galerie les tenait pour battus et moqués, ils recouraient à l'injure en criant qu'on les injuriait et reprochaient avec fureur à leur adversaire d'être furieux. Ce jeu fit des dupes dans le gros public, fut exploité par les catholiques libéraux, quelques modérés, etc., et gêna quelquefois certains de nos amis. J'en prouverai le mensonge.

Essentiellement écrivain et artiste, Louis Veuillot a toujours mêlé des études sur les lettres et les arts à ses polémiques religieuses et politiques. Afin de mieux armer les catholiques, il appelait leur attention sur tous les points

du mouvement intellectuel. De ces différentes études, il faisait jaillir des vues, des enseignements conformes aux règles, lois et conseils de l'Église et s'appliquant aux questions du jour. Parmi les nombreux travaux de cette sorte qui datent des luttes de 1853 à 1855, je signale un peu au hasard : les *Causeries littéraires* d'Armand de Pontmartin, le *Requiem* de Liguoro, *M. Viennet poète*, la *Société des gens de lettres*, le *Vrai, le Beau et le Bien*, où il traitait de la supériorité des lettres sur les sciences; les *Esquisses* d'Alfred de Courcy, l'*Origine de l'art chrétien*, de Rio, etc. La question sociale, moins agitée alors qu'elle ne l'avait été avant l'Empire et qu'elle ne le fut après, n'était pas oubliée. Tel article sur « le budget d'un paysan », tel autre à propos de « l'ouvrier chrétien » et de l'enfant du pauvre, montraient la voie où il faudrait marcher pour rendre la vie plus douce à l'ouvrier et sauver son âme. Je signale en bloc de nombreux articles où la piété régnait souverainement.

Je m'en tiens sur ces différents points à de simples indications; mais je dois m'arrêter aux polémiques du même temps entre catholiques. Par le fond, elles étaient les plus graves et pouvaient être légitimement les plus passionnées; elles furent aussi chez certains adversaires de Louis Veuillot les plus violentes, les plus révoltantes. Il s'agissait de savoir si les catholiques français s'affermiraient dans les doctrines romaines ou rentreraient obliquement par le libéralisme religieux, aidé des passions politiques, dans le gallicanisme. Le danger était grand. Il y allait de l'autorité et de la liberté de l'Église. L'école ultramontaine de Lamennais avait eu, dès sa naissance, un défaut capital dont beaucoup de ses plus brillants élèves ou adeptes ne se délivrèrent jamais complètement. En principe et en parole, ils voulaient tout donner à Rome, mais, en fait ils étaient presque toujours en défiance de Rome. Lamennais, même à sa meilleure époque, montrait sans cesse ce sentiment. Les congrégations romaines, le ministre du

Pape, l'entourage du Pape, lui paraissaient, et il le disait avec amertume, ne pas servir l'Église comme elle devait être servie. Il accusait surtout le Saint-Siège de complaisance envers les gouvernements, quel que fût l'intérêt en cause. Ces critiques, ces défiances, même quand elles ne s'appliquaient pas directement au Saint-Père, l'atteignaient. Qui donc pouvait se le dissimuler? Quand Lamennais alla jusqu'à la révolte, ses disciples surent rompre avec lui; mais tous ne cessèrent pas, quant aux choses de Rome, d'être prompts aux craintes, aux soupçons, aux murmures. Combien de correspondances, de biographies et autres écrits en font foi? Ces mécontents ne songeaient pas à désobéir; mais ils semblaient craindre de pousser trop loin l'obéissance. Le plein amour, la pleine confiance qui rendent la soumission facile, leur manquaient. Il y avait un reliquat de l'erreur française dans ces esprits, cependant éclairés et dévoués, quelques-uns tout à fait supérieurs. Montalembert et Lacordaire furent de ceux-là.

A la fin de 1855, la polémique entre catholiques avait repris toute son ampleur, mais gardait au total bonne tenue ; elle fut couronnée par deux articles très développés de Louis Veuillot : l'un s'adressait à toute l'école du *Correspondant;* l'autre répondait à Lacordaire.

Le *Correspondant*, qui se glorifiait de vingt-sept années d'existence (sauf, pour manque de fonds et de lecteurs, une petite interruption de dix à douze ans), avait acquis une certaine importance politique, mais n'était pas encore solidement établi. Il appelait au secours et demandait des conseils. Louis Veuillot se permit de lui en donner; il le fit en confrère et en frère. Si çà et là quelques pointes, bien que très adoucies, pouvaient chatouiller un peu trop le consultant, l'ensemble était de bonne humeur et cordial. Le rédacteur en chef de l'*Univers*, oubliant de bien récents, de bien sérieux griefs, proposait mieux que la paix : l'alliance. Il établissait que la cause catholique avait besoin de cet accord. Pour sa part, il le demandait sous cette

seule condition : le *Correspondant* ne pousserait plus la modération envers nos communs ennemis jusqu'à nous reprocher immodérément de les attaquer sans modération. Cela posé, il définissait le rôle de la presse catholique, revue ou journal.

« Le métier de journaliste chrétien, en le réduisant au plus bas, c'est tout au moins un métier de sentinelle. Le devoir de la sentinelle va quelquefois jusqu'à faire feu, elle doit tout au moins examiner ce qui se passe et en rendre fidèle compte. *Custos, quid de nocte?* Or, qu'est-ce que c'est qu'une sentinelle, non seulement désarmée, mais muette, ou qui crie invariablement : *Dormez, tout va bien?* Nous sommes l'œil et l'oreille du camp, placés pour signaler aux chefs les partis qui rôdent dans la plaine, pour tirer sur ceux qui insultent les murs. Les laisser faire, et parfois même fraterniser avec eux, c'est plus charitable, peut-être; c'est plus commode assurément, et l'on peut même dire en un sens, que l'on maintient la paix. Pourtant, nous n'avertissons ni nos amis de leur péril, ni nos adversaires de leur tort, qui est un péril aussi pour eux : notre fonction perd donc toute utilité, tout intérêt, et les lecteurs ne viennent pas, ou s'en vont! Que leur importent des journalistes endormis, temporisateurs, embarrassés, semblables à des militaires de cabaret fourvoyés sur le champ de bataille?

« Après tout, un journal est essentiellement une machine de guerre ; quel que soit le terrain où il se pose, quel que soit le sujet dont il s'occupe, il doit combattre. »

Il montrait ensuite que les modérés, subissant la loi du journalisme, tout en parlant contre la guerre la faisaient, et même très vivement... mais à leurs amis. — « Songez moins à nous reprendre, ajoutait-il, et davantage à nous aider. S'il existe parmi nous des différences de caractère et de langage, des dissentiments qui tiennent aux positions, aux humeurs, aux défauts des hommes, nous avons cependant la même foi, le même symbole, nous voulons at-

teindre le même but. Cessez donc, hommes de foi que nous honorons, de diriger obliquement sur nous un feu dont il faudrait frapper en face tout ennemi de nos croyances. » — Il terminait ainsi : « Que n'étais-je là ! s'écriait le barbare en écoutant le récit de la Passion. Partout où la Passion du Christ se renouvelle, soyons là. Faisons la guerre, une bonne et franche guerre à tous ces docteurs et à tous ces hurleurs dont le faux savoir éblouit les ignorants. Ainsi nous sauverons l'honneur, et probablement plus que l'honneur. Nous mériterons au moins que Dieu nous aide. Sans nous abuser sur la valeur de nos efforts, nous ferons pourtant l'effort de ne plus encenser les idoles, de ne plus nous effacer devant l'erreur, de ne plus subordonner à notre sagesse, sujette à la crainte, les sensibles impulsions de l'esprit de vérité. C'est quelque chose, cela ; c'est ce que l'on appelle chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice. Le reste, y compris les lecteurs, viendra par surcroît.

« Le *Correspondant* demande des conseils : nous lui donnons le conseil d'aller à l'ennemi. »

Hélas ! le groupe du *Correspondant* cherchait des fonds plus que des conseils, et ces fonds, il les voulait, ce pacifique, pour continuer avec plus de force, contre l'école de l'*Univers*, bénie de Rome, une guerre sans merci. Une nouvelle campagne qui devait écraser Louis Veuillot et son journal était en préparation.

Cet appel avait à peine un mois de date, que Louis Veuillot dut écrire un article qui lui coûta beaucoup. Frédéric Ozanam venait de mourir, Lacordaire lui avait consacré une notice que mon frère annonça ainsi : « C'est un panégyrique très glorieux pour la vie qui l'a mérité, très digne de la haute intelligence qui l'a écrit. Avec cet éclat et cette poésie de l'éloquence qui enivrent l'esprit, il y règne un attendrissement qui va droit au cœur ».

Si Lacordaire s'était borné à glorifier Ozanam, qui le méritait à tant de titres, Louis Veuillot n'eût trouvé que

des louanges pour ce court écrit, « chef-d'œuvre ajouté au trésor des lettres chrétiennes ». Mais l'illustre Dominicain, alors en coquetterie avec l'Académie et les parlementaires, voulut plaire à ces groupes et fit, sans autre nécessité que celle-là, une sortie contre l'école de l'*Univers*. Sur ce tombeau où reposait un homme qu'il présentait comme le modèle de la douceur, qu'il louait d'avoir, chaque matin, prié Dieu d'écarter de ses lèvres toute parole qui ne serait pas selon l'équité et la charité, il manquait, lui, à la justice. Se reportant aux luttes du temps de Louis-Philippe contre l'Université, non content d'excuser Ozanam de n'y avoir point paru, il déclarait que l'on avait entendu, dans ce combat, des voix qui n'en étaient point dignes. Naturellement toute l'école de la modération et de la charité souligna et acclama ces mauvaises paroles. Louis Veuillot les releva. Il n'hésitait jamais à prendre le taureau par les cornes. Après avoir cité textuellement tout le long passage où elles se trouvaient, il reprit :

« Nous pourrions demander au R. P. Lacordaire quelles étaient dans la grande affaire de la liberté d'enseignement ces *voix* qui ne FURENT PAS DIGNES DU COMBAT et qui, suivant lui, *par l'injure et l'injustice* appelèrent TROP SOUVENT *des représailles qu'il eût mieux valu ne pas* MÉRITER. Nous pourrions dire, et nous avons qualité pour parler de la sorte, que nous n'en avons point connu de cette espèce; que quelques voix très éloquentes et très autorisées, en fort petit nombre heureusement, nous laissèrent regretter leur silence (1), mais qu'aucune voix indigne ne s'éleva; et qu'enfin nous ne savons de qui le R. P. Lacordaire veut parler. Nous dédaignons cette feinte. Le nom, qu'un ménagement dont nous ne pouvons le remercier, l'empêche de prononcer, c'est le nôtre; c'est celui de l'*Univers*, qui a été dans la presse le principal, pour ne pas dire le seul organe des défenseurs de la liberté d'enseignement,

(1) Les voix de Frédéric Ozanam et de Lacordaire.

et non pas peut-être le plus inutile instrument de cette grande conquête.

« Il est évident que le R. P. Lacordaire n'a voulu désigner ni les évêques qui, sans exception, sauf deux, tous deux morts, ont fait entendre des réclamations si persévérantes et si pressantes, mais si calomniées et si injuriées; ni les prêtres vénérables qui ont publié des écrits condamnés par les Cours d'assises et diffamés par les journaux universitaires, mais honorés de tous les catholiques; ni les pères de famille qui ont signé des pétitions aux Chambres; ni les députés, trop peu nombreux et trop timides, qui ont osé porter à la tribune élective un faible écho de la voix de M. de Montalembert; ni enfin les publications du *Comité de la liberté d'enseignement*, comité présidé par M. de Montalembert. Reste donc l'*Univers* : c'est l'*Univers* qui n'était pas *digne* du combat, c'est lui, ce coupable qui, par *l'injure et l'injustice,* appela *trop souvent des représailles qu'il eût mieux valu ne point mériter.*

« Le R. P. Lacordaire a le droit de distribuer des conseils et même des réprimandes. Son talent, son caractère sacré, sa renommée de loyauté et d'honneur lui laissent moins qu'à tout autre le droit d'être injuste. Par cette raison, il comprendra que nous acceptions moins encore de lui que de tout autre l'injustice qu'il nous fait. »

Louis Veuillot résumait ensuite en quelques pages l'histoire de ces luttes glorieuses, généreuses, bénies de l'Église, où le P. Lacordaire, occupé de ses prédications et du soin de ses communautés naissantes, n'avait pris qu'une part de sympathie. Il lui disait aussi que du côté où il frappait, personne à l'heure du triomphe n'était sorti du rang pour tendre la main aux récompenses. De ces pages fières et vraies, rigoureuses et respectueuses, voici les dernières lignes :

« Nous regrettons d'avoir été attirés à ces explications. Nous aurions du moins souhaité, s'il fallait y venir, qu'une autre circonstance et un autre adversaire les eussent pro-

voquées. Jamais le nom du R. P. Lacordaire n'a été prononcé ici qu'avec le plus sincère et le plus affectueux respect. Pleins d'admiration pour son talent, pleins de vénération pour sa personne, nous espérions, à travers les dissentiments qui se sont élevés entre les catholiques, pouvoir toujours le laisser plus neutre qu'il n'est en réalité. Mais ses inculpations n'atteignent pas seulement nous et notre œuvre, elles rejaillissent sur notre cause : nous devons les repousser.

« Le R. P. Lacordaire est aujourd'hui à la tête d'un florissant collège ; il peut allumer dans un grand nombre de jeunes âmes le feu durable de sa piété. C'est une conquête de la lutte pour la liberté d'enseignement. Nous avons notre part, si restreinte qu'on la veuille faire, dans les efforts qui ont obtenu cette liberté précieuse, dans le bien qui en résultera pour l'Église et pour la patrie. Cette part, c'est notre gain, le seul auquel les rédacteurs de l'*Univers* aient prétendu, le seul qu'ils aient accepté. Pourquoi voulez-vous le leur ravir? Pourquoi, lorsqu'ils se rangent pour vous entendre autour d'un cercueil où ils n'ont désiré que plus de palmes et de couronnes, venez-vous les désoler par un caprice d'injustice qui flétrit leur dévouement, et qui jette jusque sur notre commune victoire un voile fâcheux dont elle n'a pas à se couvrir (1)? »

Lacordaire ne répondit rien, mais son silence ne fut ni de l'indifférence ni de l'oubli. Diverses phrases de ses écrits ultérieurs et de son testament le prouvèrent.

Cet incident fut pénible à Louis Veuillot. Il aimait Lacordaire. Il avait trouvé en lui plus de détachement et de largeur qu'en beaucoup de ceux dont, pour bien suivre Rome, il dut s'écarter.

D'autres adversaires allaient se montrer. Cette fois, on joindrait aux journaux le pamphlet, la brochure et même le volume. Tous, sous des formes différentes, appelleraient

(1) *Mélanges*, Ire série, t. VI, p. 384.

à leur aide l'injure et la calomnie. Cela commencerait en janvier 1856, et n'aurait un temps d'arrêt qu'en janvier 1857. Le comte de Falloux y prendrait rang après le sieur Jacquot dit de Mirecourt, aidé du publiciste Léon Lavedan; l'abbé Cognat viendrait après ces deux représentants de la presse catholique et monarchiste; l'abbé Sisson après l'abbé Cognat et un chimiste ahuri, brave homme d'ailleurs, M. Gauthier de Claubry, après M. Sisson. Il y en eut d'autres moins importants qui se montrèrent aussi et d'autres encore qui voulurent rester voilés, mais dont le voile mal attaché tomba.

En 1838, Louis Veuillot, revenant à pied de Suisse à Paris, fit arrêt à Brie-Comte-Robert, pour embrasser nos sœurs qui par ses soins y étaient en pension. Il y rencontra un aspirant homme de lettres nommé Jacquot, qui se trouvait là je ne sais plus à quel titre. Celui-ci voulut faire connaissance, mais Louis ne s'y prêta point et l'on se perdit aussitôt de vue. Dix-huit ans plus tard, M. Jacquot, dit Eugène de Mirecourt, cherchant toujours sa voie littéraire, se constitua l'historien de ses contemporains. Il publia en petits volumes à bas prix des biographies familières et cancanières, rehaussées, selon ses calculs, d'éloges outrés ou d'injures et allant jusqu'à la diffamation. Il y gagna quelque argent et aussi d'être authentiqué et chevronné en police correctionnelle.

Jacquot, qui travaillait pour les modérés, devait biographier Louis Veuillot. Il le fit en pamphlétaire du genre très bas. Il l'attaqua dans sa vie privée dont il ne connaissait rien et alla jusqu'à la plaisanterie insultante contre notre mère. Naturellement, il calomnia aussi le passé du journal. Mon frère, ne pouvant descendre à le réfuter et dédaignant de le faire condamner, se promit d'abord de ne rien dire, mais il dut changer d'avis. Le *Moniteur du Loiret,* feuille orléanaise dévouée à M^gr^ Dupanloup et que rédigeait M. Léon Lavedan, autre employé des modérés, trouvant à sa hauteur et de bonne prise l'écrit de l'ami

Jacquot, en commença joyeusement la reproduction. Il y eut étonnement et scandale chez les catholiques orléanais. Mgr Dupanloup, craignant que dans ce coup on ne vît sa main, — elle y était, — dit à M. Lavedan par une lettre publique, plus blessante au fond que la brochure elle-même, de cesser cette reproduction. « Quels qu'aient été, écrivit-il, les torts de M. Veuillot, je déplore une telle publication, et je vous serai très obligé, Monsieur, si vous voulez bien, comme je l'espère, ne pas la continuer. — Le remède au mal n'est pas là. » Et l'élève Lavedan de s'exécuter en déclarant ne pas pouvoir refuser ce que demandait *la charité* et *la sagesse de son illustre et vénérable évêque*.

Ceci parut trop fort à Louis Veuillot. Il ne crut pas devoir endurer que « cette paire d'amis, M. Lavedan et M. Jacquot, s'entendissent pour mettre ainsi le *visa* d'un évêque sur un écrit qui le diffamait ». Il protesta par une lettre au *Moniteur du Loiret* contre le langage de Mgr Dupanloup et l'appréciation, évidemment concertée, qu'en avait donnée ce journal. Il indiquait dans quel sentiment il avait pu supporter l'injure, puis disait : « Il ne me plaît pas d'y laisser ajouter une réparation insuffisante, accordée comme marque de respect à la *charité* d'un tiers, qui demande que l'injure cesse par considération pour lui. La lettre de Monseigneur votre évêque et vos commentaires m'obligent à protester contre cette *charité* que je n'ai sollicitée de personne et que je n'accepte pas de vous. » Il voulait croire que Mgr Dupanloup, s'il avait lu l'écrit du prétendu biographe, en eût parlé plus sévèrement. Après lecture, ajoutait-il, « Sa Grandeur vous aurait dit que les *torts* de M. Veuillot ne pouvaient autoriser M. Jacquot, natif de Mirecourt, à écrire sur ma mère le passage que vous avez offert à la curiosité de vos lecteurs, ni vous, Monsieur, à reproduire de telles grossièretés et à me qualifier de *condottieri,* ainsi que vous dites.

« Quant à ma vénérée mère, sachez, Monsieur, qu'elle a travaillé, comme son mari, pour élever sans demander

secours à personne, quatre enfants qui n'ont jamais rougi d'elle, ni de leur nom. Sachez et publiez, pour expier votre injure, que dans son humble condition, cette vaillante femme sut enseigner à ses enfants l'amour de la justice et le courage dans la pauvreté. »

Mgr Dupanloup dut craindre en lisant ces lignes sur les choses de famille quelque allusion propre à le gêner. Il n'y en eut pas. Louis Veuillot garda vraiment, lui, le respect et la charité. Sous prétexte de réplique, le biographe Mirecourt se répandit en nouvelles injures auxquelles l'ami Lavedan fit bon accueil. Peu importait!

Cette méprisable attaque tourna, comme tant d'autres, à l'honneur de Louis Veuillot. Des lettres vengeresses qu'elle lui valut, j'en citerai une seulement, celle d'un prélat qui n'était point des amis de l'*Univers*, Mgr Angebault, évêque d'Angers :

« Angers, le 11 février 1856.

« Monsieur,

« Je suis toujours demeuré étranger aux débats de la presse, j'en ai gémi quelquefois; quand il m'a semblé qu'elle s'écartait du but, je me suis permis d'en faire confidentiellement des plaintes. Avec la même impartialité, je dois vous exprimer mon regret des attaques dont vous êtes personnellement l'objet. On dépasse toutes les bornes quand, au lieu de discuter avec l'écrivain, on injurie l'homme et même le fils, en outrageant la mère. Dans de telles circonstances, j'ai voulu vous dire, Monsieur, combien j'en étais affligé et je vous prie de croire aux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être bien sincèrement

« Votre très humble et très obéissant serviteur. »

D'autres lettres doivent être mentionnées. En voici une d'un écrivain qui voulait biographier le biographe Jacquot. Étant lui aussi de Mirecourt, il connaissait bien son homme et s'offrait à Louis Veuillot comme vengeur. Il lui

demandait des notes. Mon frère lui répondit. « J'ai l'honneur de ne pas connaître M. Jacquot; je ne peux donc vous donner aucun renseignement sur lui. Quant à m'en procurer, il me faudrait pour cela deux choses qui me manquent, le temps et l'envie de nuire à un pauvre diable qui me paraît destiné à mourir de faim. S'il fait bien ses affaires en ce moment, la veine sera vite épuisée. Son talent ne lui donnera pas ce que le scandale ne lui donnera plus. Vous lui feriez trop d'honneur en publiant sa biographie... Il cherche des démentis. Pour mon compte, je ne lui en donnerai point. Je ne rougis pas de ses coups; je rougirais de m'en défendre (1). » D'une réponse à un ecclésiastique sur le même sujet, j'extrais ces lignes : « Il faut prier Dieu pour que Jacquot réfléchisse. C'est un échappé de séminaire qui pourra se reconnaître au dernier moment. Pour moi, je ne veux ni lui répondre, ni le faire punir. Si ma biographie vaut la peine d'être écrite, on l'écrira lorsque j'aurai fini ma tâche; sinon ce n'est pas le livre de Jacquot qui s'élèvera contre moi devant Dieu, et peu m'importe la figure qu'il me donne devant les hommes. Jacquot, d'ailleurs, n'écrit rien pour l'immortalité, et ses œuvres tomberont encore avant les miennes (2).

Du clergé même d'Orléans et de la magistrature, Louis Veuillot reçut de vives protestations contre l'appui que le *Moniteur du Loiret*, très soumis à M^gr^ Dupanloup, avait donné à l'écrit de Jacquot. Le vicomte Louis de Loverdo, conseiller à la cour impériale d'Orléans, lui faisait remettre copie par Léon Aubineau d'une lettre où il reprochait à M. Léon Lavedan de s'être associé avec réflexion et déloyalement à des injures qui « avaient soulevé dans bien des cœurs l'indignation et le dégoût ». — Et que dire, ajoutait-il, « du rôle que donne à notre évêque votre polémique? Vous *associez la cause de ce folliculaire à celle du pré-*

(1) Lettre du 21 février 1856 à M. Humbert.
(2) *Correspondance*, t. I, p. 363.

lat. » Il terminait en lui déclarant qu'il n'était pas seul à penser ainsi. « J'en pourrais bien facilement trouver d'autres près de moi et en même temps près de vous. » M. de Loverdo disait en outre à Léon Aubineau qu'un autre conseiller, à la cour, M. Leroux, n'était pas moins indigné que lui contre M. Lavedan et sa feuille; puis il lui faisait part de l'avis suivant qu'il avait donné à l'un des patrons du *Moniteur du Loiret* : « Le *Moniteur*, devenu bêtement taquin et légitimiste, s'est déjà attiré deux avertissements. Il ne dépendrait donc que de M. Veuillot, en obtenant contre lui pour diffamation une condamnation certaine, qui entraînerait de plein droit la suppression du journal, de faire disparaître une feuille qui devient de gaîté de cœur l'égout des saletés de M. Eugène, dit de Mirecourt. »

Louis Veuillot remercia MM. de Loverdo et Leroux et dédaigna de faire condamner ses insulteurs.

Cette affaire eut un épilogue. L'industrie du biographe Jacquot cessa de florir. Soit que la détresse ait aidé sa conscience, soit plutôt que celle-ci ait réagi toute seule, il vint, une dizaine d'années plus tard, assurer Louis Veuillot de son repentir, et bientôt il lui demanda secours. J'ai là de lui onze lettres, dont dix à mon frère et une à moi. Elles vont du 22 juillet 1866 au 14 avril 1876. Mirecourt prie son « très honoré confrère, son cher maître, son « cher et illustre maître », etc., de l'aider de ses prières et « d'un coup d'épaule.... Je m'attache de plus en plus à la croix. Demandez la persévérance pour votre humble et dévoué serviteur, qui vous remercie de nouveau du fond de l'âme de vos pieuses et consolantes paroles... » Il eut les prières et « le coup d'épaule ». Mon frère lui trouva une rédaction en province, à Saumur, et poussa la charité jusqu'à donner, en la payant au-dessus du cours, de sa copie dans l'*Univers*. C'était beaucoup. Jacquot se montra reconnaissant et complimenteur. Il appelait Falloux *Fallax*, s'élevait avec dédain contre les catholiques libéraux, et travaillait honnêtement, mais sans succès. Je crois qu'il

regretta sincèrement d'avoir fait de vilains écrits. Il persévéra dans la pratique religieuse et mourut en bon chrétien chez des religieux, à Ploërmel. — Je dois expier, avait-il dit à mon frère. L'une de ses expiations fut l'abandon dédaigneux du groupe « charitable et libéral » dont il avait servi les haines en outrageant Louis Veuillot.

Au total, ce pamphlet, que les adversaires de Louis Veuillot répandirent à profusion (il eut neuf éditions), fit long feu. C'était trop bas, fond et forme, pour agir sur les catholiques, sur les lettrés, sur tout homme ayant assez de droiture pour n'être pas envahi par la haine. Volontaire ou *condottieri,* comme écrivait M. Lavedan, Eugène de Mirecourt n'avait été qu'un employé de passage. On espérait de lui qu'il affaiblirait un peu Louis Veuillot, mais non qu'il le vaincrait. Le triomphe définitif, d'autres, des maîtres se préparaient vilainement à le conquérir (1).

L'écrit d'Eugène de Mirecourt, bien que récent, était déjà à peu près oublié, lorsque parut dans le *Correspondant,* puis en brochure, un écrit de M. de Falloux : *Le Parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu.* C'était aussi un pamphlet, non tel que pouvait le concevoir et le bâcler un pauvre diable cherchant le bruit et les gros sous, mais l'œuvre méditée d'un homme politique ayant de la distinction, du talent, du venin, insinuant avec une astuce sereine le faux. Bref, la perfection en fait de perfidie et de déloyauté.

Dans les deux premiers volumes de cet ouvrage, j'ai étudié à leur date les questions que touche cette brochure, et montré par des faits, des textes, d'irrécusables témoignages que, tout le long de son récit, M. de Falloux, fidèle à lui-même, avait calomnié l'*Univers* et Louis Veuillot (2).

(1) Mirecourt publia en 1869 une nouvelle édition revue et purgée de sa « brochure ». Il désavouait celle de 1856, déclarant avoir alors été trompé. Il y avait mis de la bonne volonté.

(2) Chapitres XVI, XVII, XVIII, XIX et XX du premier volume; chapitres VIII, IX, X, XII, XIII, XIV, XVII, XVIII, XX, du deuxième.

Je n'entends pas reprendre ici ces sujets. Je veux seulement, pour bien marquer le caractère de cette polémique, joindre à ce que j'ai dit précédemment quelques lignes de Louis Veuillot. Voici comment débute sa réponse à M. de Falloux :

« M. de Falloux prétend avoir *écrit en témoin l'histoire* du parti catholique. Témoin, il manque de mémoire; historien, il manque de documents; écrivain, il n'est maître ni de sa matière, ni de son esprit. Au lieu d'une histoire du parti catholique, il a fait un pamphlet contre les rédacteurs de l'*Univers*. Des griefs ramassés et disposés avec un art fragile, des inexactitudes surprenantes, un emportement qui refuse à ses adversaires toute espèce d'égards... Tel est le caractère de cet ouvrage. On y sent l'animosité qui veut blesser et qui perd de vue tout le reste. »

Comme tout polémiste retors à l'excès et venimeux, M. de Falloux savait ne pas affirmer quand il y aurait eu péril de police correctionnelle à le faire. Il procédait par insinuation, se réservant de dire, s'il était trop poussé, qu'on l'avait mal compris, ou qu'il s'expliquerait plus tard. Il insinuait par exemple, en phrases louches, que le « journalisme religieux » était vendu au gouvernement. Louis Veuillot reproduisit textuellement la page où cette vile accusation était le plus marquée, puis reprit :

« Ces insinuations, répandues dans tout le travail de M. de Falloux, en sont l'esprit même. On peut, sans les creuser longtemps, trouver ce qu'elles renferment. Un passage *brusque* (tous les mots sont choisis) du service de la liberté au *culte* du despotisme; une alliance *impérieuse*, dont les *conditions deviennent de plus en plus visibles*, des silences *étonnants*, surtout *dans les circonstances graves*, des jours de *sommeil* profond, des *jours de souplesse*, des *complaisances calculées*, et tout le reste, quand il y a d'un côté un gouvernement et de l'autre un journal, c'est ce que l'on appelle *un marché*. Si M. de Falloux ne l'a

point voulu dire, il ne s'est pas exprimé avec sa dextérité ordinaire, car c'est là ce que l'on comprend. Si telle est bien sa pensée, et si sa flèche porte le suc dont il l'a trempée au but qu'il voulait atteindre, nous admirons son habileté, mais elle est d'un ordre chétif. Tout franchement, il nous permettra de lui dire que l'ironie et les sous-entendus, en pareille matière, sentent trop l'Académie et ne sont ni d'un gentilhomme ni d'un chrétien. »

Louis Veuillot, sans paroles violentes, mais sévèrement, sommait ensuite M. de Falloux de s'expliquer et lui ouvrait l'*Univers* pour qu'il le fît en toute liberté et toute sécurité :

« Quelles sont donc, disait-il, ces *circonstances graves* où notre silence a pu étonner? M. de Falloux se borne à les énoncer, il aurait dû les faire connaître. Mais lui-même que n'a-t-il parlé lorsque nous donnions le scandale de nous taire?... Nous mettons l'*Univers* à la disposition de M. de Falloux. Qu'il nous écrive, qu'il dénonce au public catholique, dans nos propres colonnes, et le péril de l'Église et la lâcheté qui nous ferme la bouche... » Quand de pareils débats sont entamés, dit-il, ils ne se justifient qu'en s'épuisant. « Qu'il épuise donc le débat! A-t-il un document, a-t-il un témoin qui dépose contre nous d'une pensée, d'un mouvement d'intérêt personnel, d'une tendance quelconque à tirer de la cause que nous servons un profit privé quelconque? Qu'il produise ce document, qu'il amène ce témoin. S'il n'a que sa parole, nous donnons la nôtre et nous en restons là. »

M. de Falloux n'avait que sa parole; il en usa pour dire que la réponse du rédacteur en chef de l'*Univers* n'était qu'un « long artifice », qu'il maintenait son travail et en appelait à l'avenir. Louis Veuillot lui avait répété, par trois fois, que ses allusions contre l'honneur de l'*Univers*, n'étaient ni d'un gentilhomme ni d'un chrétien. Là-dessus, silence absolu. Dame! le gentilhomme était de fraîche date et bientôt le chrétien serait ouvertement réfractaire

aux directions pontificales, comme le royaliste l'était à son roi. Louis Veuillot lui jeta ce dernier mot : « La force de M. de Falloux n'est ni la vigueur du talent, ni celle des principes; toute cette force était dans un grand bonheur d'attitude. Il n'a plus cette attitude-là. »

La brochure de M. de Falloux eut un succès de salon et de presse chez les parlementaires, les libéraux, les gallicans, et chez leurs alliés, les libres-penseurs du *Siècle*, du *Charivari*, des *Débats*, etc., non pour sa valeur propre, mais à titre de pamphlet contre Louis Veuillot et l'*Univers*. En revanche, elle acheva de discréditer son auteur près des catholiques avant tout. Le parti que M. de Falloux prétendait éclairer le regarda avec soin et lui reconnut « la figure d'un intrigant ».

Cette affaire valut à Louis Veuillot un surcroît de correspondance, dont il tira peine et contentement. Il regrettait d'avoir tant de lettres à écrire et était heureux de recevoir tant de témoignages d'estime, de respect, d'amitié, et d'admiration.

M. de Falloux donnait verbalement dans les salons, des compléments à sa brochure. Louis m'en informait ainsi :

« Frère,

« Il devient de plus en plus difficile de croire à la vertu de Falloux. Il a positivement dit à l'abbé de Ségur que je recevais de l'argent de l'Empereur. Il le dit à d'autres, et il ajoute d'autres choses, par exemple, que j'ai mené et mène une vie scandaleuse, et que j'ai rempli Florence de mes débordements. Pourquoi Florence ! Voilà ce que l'on ne sait pas. Mais Fresneau assure (d'après Falloux) que l'on ne peut entrer à Florence sans la trouver encore toute frémissante de mes scandales (1). Ne serait-ce pas toi, mal-

(1) M. Fresneau, l'un des gendres de M^me^ la comtesse de Ségur, était l'ami politique et personnel de M. de Falloux.

heureux frère, qui m'aurais fait cette réputation? Car enfin, il y a dix-huit ans que j'ai passé deux jours à Florence, et le souvenir doit en être un peu affaibli, et toi, on t'y a vu, il y a six ou sept ans. Tu n'y as passé que vingt-quatre heures. En faut-il davantage à un Veuillot pour effrayer une capitale? »

Autre trait moins grossier, et peut-être plus fourbe : M. de Falloux disait et même dictait qu'il avait reçu de Rome, au sujet de sa brochure, pleine approbation. C'était presque vrai et cependant foncièrement faux. En pareil cas, pour les catholiques qui dit Rome dit le Pape, et M. de Falloux voulait qu'on l'entendît ainsi. Or, il n'en était rien. Mais il avait à Rome son frère et quelques amis, lesquels l'avaient sans doute félicité de son écrit. Donc, faussant ainsi même le faux, il ne mentait pas tout à fait en disant : — J'ai reçu de Rome une complète approbation... Il en était là. C'est par de tels traits que le comte de Falloux, ancien ministre, académicien, homme de mérite, de grande fortune et de belle allure, se mettait au niveau, sinon au-dessous du biographe Jacquot... Celui-ci eut un réveil de conscience, sut se repentir et confessa tout haut sa faute; l'autre laissa des Mémoires d'outre-tombe où, en phrases obliques, il aggravait ses insinuations calomnieuses, sans leur donner d'autre appui que sa parole : rien.

Et quel résultat obtint finalement M. de Falloux? Sa brochure fit quelque bruit dans la presse et eut quelque succès près des politiciens de l'Académie, du parlementarisme et du gallicanisme, le tout sans donner aucune force à ces impuissants et sans entamer en rien d'aucun côté l'*Univers* ni Louis-Veuillot. Avant cette publication, l'ancien ministre de Louis Napoléon ne comptait plus guère pour les catholiques; après il ne compta plus du tout. Mais s'il était à bout d'influence, il n'était pas à bout d'intrigue et de venin. Nous le retrouverons.

CHAPITRE IV

LE LIBELLE « *L'UNIVERS JUGÉ PAR LUI-MÊME* ». — D'OU VENAIT CE LIBELLE? — IL EST ATTRIBUÉ A M^gr DUPANLOUP. — INTERVENTION DE M^gr PARISIS. — NOMBREUSES MANIFESTATIONS ÉPISCOPALES EN FAVEUR DE L'*UNIVERS*. — PAROLES DE PIE IX. — LE PROCÈS. — DÉNOUEMENT DU PROCÈS.

Les feuilles catholiques, mais en même temps parlementaires, qui réclamaient ce qu'on appelait la *fusion* entre les philippistes et les légitimistes, avaient soutenu avec ardeur les attaques de Falloux contre l'*Univers* et secondé plus ou moins vivement son allié le biographe Jacquot. Leurs coups n'avaient point porté. D'autre part, le concours donné à ces catholiques par la presse libre-penseuse s'était tourné contre eux. Comment croire qu'ils servaient les intérêts religieux, quand on entendait tous les ennemis de l'Église leur crier bravo! Louis Veuillot comptait sur une paix de quelque durée. Il se trompait.

Vers la fin de juillet 1856 parut chez l'éditeur Dentu un volume in-8° de 211 pages intitulé :

« *L'Univers jugé par lui-même, ou Études et documents sur le journal l'Univers, de 1845 à 1855.* » Il se composait de prétendus textes tirés de l'*Univers*, et entourés de commentaires violents, malveillants, faux. Et que d'injures! Il n'était pas signé, mais le luxe de l'impression, l'abondance des distributions gratuites, la prodigalité des annonces dans les journaux de toutes couleurs, l'unanimité

avec laquelle il était vanté dans une foule de *réclames* et de correspondances, tout montrait que l'auteur n'était pas le premier venu. Immédiatement, on accorda de tous côtés à ce libelle une importance que les œuvres anonymes n'ont pas coutume d'obtenir, et que par elle-même, à première vue, celle-ci ne méritait certes point. On l'attribuait à Mgr Dupanloup assisté de plusieurs collaborateurs.

Louis Veuillot prenait, avec ses deux filles et notre sœur, quelques jours de vacances dans « l'un de ses châteaux », aux Nouettes, chez Mme la comtesse de Ségur, où se trouvait une partie de cette noble et chrétienne famille qui lui fut toujours si amie. Il y corrigeait les épreuves de sa réponse à M. de Falloux. C'est le 22 juillet que je lui annonçai le libelle : « On vient de publier un volume contre l'*Univers*. Voilà quatre jours que je le sais, mais j'ai oublié de le faire acheter. Une lettre de l'évêque d'Arras reçue ce matin et ci-jointe me porte à croire que le coup est assez habilement porté. Au flair, je reconnais un produit orléano-parisien. Bonnetty assure que c'est le travail d'extraits qui était en préparation au moment où parut l'Encyclique. On le mit alors au tiroir; on le distribue aujourd'hui, comme arrière-garde de la brochure Falloux. L'*Ami de la Religion* dénonce du reste, par sa précipitation à l'annoncer et à le louer, l'origine de ce pamphlet. On l'a envoyé à tous les évêques. Les deux premiers exemplaires ont pris la route de Beleau (1). Je présume qu'on avait les épreuves à Orléans. Point de signature. Il en faudrait plusieurs. »

Ces soupçons n'erraient point. Quelques détails manquaient, mais le fond était exact. Dans une lettre du 24, j'ajoutais : « J'ai lu le pamphlet, cher frère, et j'en connais l'auteur, c'est l'évêque d'Orléans. Il ne l'a pas seulement inspiré, il l'a écrit... Pour quiconque connaît son style et sa manière de faire, il ne peut pas y avoir un moment de

(1) Nom d'une propriété de Mgr Sibour.

doute. Ma conviction ne s'appuierait sur aucune autre preuve, qu'elle serait entière et que je la produirais en toute sûreté de conscience. Mais nous avons des preuves. On retrouve dans la dernière partie de la brochure la série d'idées et souvent des phrases presque textuelles du mandement supprimé par l'Encyclique. La communauté de paternité est évidente. Seulement l'homme qui se cachait encore un peu lorsqu'il devait signer comme évêque se dévoile ici tout entier... Tu verras comme il te hait. Il te compare à l'Arétin. »

En parlant ainsi, je ne voulais pas dire que Mgr Dupanloup avait fait absolument seul tout cet écrit, j'entendais lui en donner la responsabilité. Peut-être ne devait-il pas la porter tout entière, mais du moment où il était là, qui donc pouvait y avoir autant de droit que lui?

Dans cette même lettre du 24 juillet, je rendais compte à mon frère d'un entretien que j'avais eu la veille avec le Nonce, Mgr Sacconi (1).

« J'ai eu hier avec le Nonce une conversation d'une heure et demie. Il venait de lire *L'Univers jugé par lui-même*, et m'a déclaré qu'il en était indigné. — C'est une œuvre honteuse, m'a-t-il dit, je fais partir cet exemplaire pour Rome et j'y joins une appréciation convenable. De qui croyez-vous que cela soit? — J'y flaire la main de l'évêque d'Orléans, Monseigneur. — Oh! non, les gens du *Correspondant* sont là dedans, je le crois, mais un évêque! C'est impossible! — J'ai mon idée, Monseigneur, et dès que j'aurai tout lu, je vous dirai si j'y renonce. Je lui ai parlé ensuite de la lettre de Mgr Parisis (ci-jointe) et il s'est écrié : — Il a raison, c'est un coup de poignard porté dans l'ombre.

« Son avis est que la chose ayant été faite pour être propagée, il faudra répondre mais sans entrer dans tous les détails. Il désire surtout que tu rappelles que la plupart de nos adversaires du jour partagent la responsabilité des

(1) Mgr Sacconi a été nonce de décembre 1853 à octobre 1860. Il avait succédé à Mgr Garibaldi, successeur de Mgr Fornari

torts qu'ils nous imputent. — Montrez bien, m'a-t-il répété deux ou trois fois, que les Riancey (1) sont restés avec vous jusqu'au jour où vous leur avez dit de s'en aller, que Montalembert, malgré des nuages, a participé à votre œuvre jusqu'en 1849, et qu'il vous est revenu en 1850, que Falloux a recherché votre appui jusqu'au moment où vous avez combattu sa loi.... Tu as déjà dit tout cela, mais je crois, en effet, qu'il sera très bon de le répéter et plutôt deux fois qu'une.

« Je lui ai signalé la lettre de Mme de Falloux-Caradeuc, ajoutant que nous avions d'autres raisons d'affirmer que Falloux prétendait avoir reçu des encouragements de Rome. — Ce n'est pas vrai! il n'a rien reçu. — Je le crois et je n'avais pas besoin de ce nouveau témoignage pour savoir que M. de Falloux est un menteur. — Je ne veux pas affirmer comme vous que c'est un menteur, mais c'est assurément un homme qui ne dit pas la vérité. — Nous pouvons nous entendre, Monseigneur (1).

« Il m'a raconté ensuite que des circonstances dont il ne pouvait pas me donner les détails, l'avaient amené à échanger avec Falloux des lettres et des explications qui ne lui permettaient pas de conserver le moindre doute sur la déloyauté du personnage. — Je ne m'explique, a-t-il ajouté, ses allusions aux encouragements qu'il aurait reçus de Rome que par quelque billet où son frère l'aura félicité; son frère habitant Rome, il est en règle.... L'explication m'a paru très bonne; elle révèle une appréciation juste du caractère de Falloux.

(1) Henri et Charles de Riancey étaient alors à l'*Ami de la Religion* et furent toujours au service de Mgr Dupanloup. Cependant ils ne l'approuvaient pas en tout. Ils n'avaient pas travaillé au libelle.

(2) Un abbé Charbonnel avait écrit à M. de Falloux que ses articles contre Louis Veuillot allaient contre les paroles du Pape. Mme de Falloux, née de Caradeuc, lui avait répondu au nom de son mari que celui-ci avait reçu de Rome de formelles approbations. L'abbé Charbonnel se permit d'en douter et envoya copie à mon frère de cette correspondance. Je l'ai conservée.

« Pour conclure sur ce point, le Nonce m'a demandé le nom du prêtre qui a reçu la lettre de M^me^ de Falloux et une copie de cette lettre. Envoyez-moi une copie de la pièce entière. Il serait bon d'y joindre le mot de Roux et les autres témoignages que tu aurais relativement aux vanteries de Falloux sur les encouragements de Rome.

« Le Nonce a de lui-même, sans aucune provocation de ma part, protesté contre le bruit qui le représente comme ayant approuvé les articles de Falloux, soit avant leur publication, soit après. — C'est une indignité, m'a-t-il dit. Je les ai blâmés tout haut, partout, et j'ai reproché vivement à Sisson et à Riancey de les avoir loués.

« Il s'attend, du reste, à de nouvelles manœuvres contre nous. Dernièrement, m'a-t-il dit, un des hommes du *Correspondant,* je ne puis pas vous le nommer, mais c'est un ecclésiastique, s'est emporté au point de s'écrier ici, dans mon cabinet : — Nous saurons bien forcer Rome à parler, et à parler contre l'*Univers.*

« — Croyez-vous, Monseigneur, à la possibilité d'une campagne hautement approuvée par des évêques et ayant pour base d'opérations ce misérable pamphlet? — Non, l'Encyclique est encore trop récente, et d'ailleurs on sait qu'il y a vingt-deux évêques disposés à vous défendre, sans compter les neutres toujours mécontents de ceux qui provoquent le bruit. Je ne crois donc pas que l'on tente cela, mais la brochure que voici n'est pas le dernier mot de vos adversaires.

« Je n'ai pas demandé au Nonce d'où lui venait ce chiffre de vingt-deux évêques.

« Comme tu le vois, ils en feront tant, ou même ils en ont tant fait que M^gr^ Sacconi devra comme M^gr^ Garibaldi prendre absolument parti pour ce pauvre *Univers* (1). »

Le lendemain, autre lettre dont j'extrais ces lignes :

(1) Au début de sa nonciature, M^gr^ Sacconi, dans une pensée de pacification, avait évité de se prononcer pour l'*Univers.*

« Au bureau, Coquille et Taconet ont déjà fait quelques confrontations de textes. C'est d'une impudence inouïe. L'ouvrage est de telle nature que nous pouvons, avec certitude de succès, faire à l'éditeur un procès en diffamation et en calomnie. Faudra-t-il prendre ce parti? »

Le ton de mes lettres indique, il me semble, que nous n'étions pas trop inquiets à l'*Univers*. Entendons maintenant Louis Veuillot. Au reçu de ces nouvelles, il s'était promis de ne pas abréger ses vacances, mais ma lettre du 24 le fit changer d'avis. Il m'écrivit :

« Toute réflexion faite, cher frère, je pars. Il est trop difficile de travailler et de se concerter de loin. Je ne veux pas te donner la charge de m'écrire cinq ou six pages tous les jours. Ton ordinaire sans cela est suffisant (1). Ainsi, je prends la voiture dimanche et j'arrive à Paris le soir vers onze heures et demie; et lundi, nous entrons en danse.

« Ils sont enragés, mais nous aurons raison; ils se donnent trop de tort pour qu'il en soit autrement. Dans tous les cas, nous ferons une belle fin, ils en feront une mauvaise. Ce n'est pas que j'aie la moindre alarme. Cette fureur m'indique, au contraire, que l'*Univers* n'a pas encore rempli son objet. Il me semble, d'après le langage du Nonce, qu'il a déjà reçu des nouvelles de Rome et qu'elles ne sont pas tout à fait dans le genre Falloux...

« A demain donc, frère; l'ennui de quitter les herbages et les laitages pour remâcher des polémiques et rebattre le pavé est plus que compensé par la joie de me retrouver avec toi et d'en découdre. »

Discuter et réfuter à fond le libelle n'était pas petite besogne. C'était même, pour un journal, besogne pratiquement impossible. Il fallait l'aborder, cependant. C'est surtout à mon frère et à moi qu'elle revint. Nous la poussâmes aussi loin qu'elle pouvait l'être. Louis se chargea

(1) Du Lac était aussi en vacances.

des grands articles, de la correspondance pour Rome et avec les évêques. J'examinai de près tout cet audacieux travail, « peut-être incomparable, a dit mon frère, dans l'histoire des discussions politiques et littéraires ». Je fus le secrétaire et l'instructeur de notre avocat qui n'entendait rien à l'affaire. Je fis un mémoire de 80 pages in-4° pour les magistrats, etc. Ce fut rude. Louis et moi, nous avons certainement écrit chacun plus d'un gros volume sur cette œuvre malhonnête. Et plus nous la pénétrions, plus nous désespérions d'en faire saillir toute la déloyauté. En pleine lutte, cela nous paraissait nécessaire; aujourd'hui, j'estime suffisant d'abréger ce que mon frère et moi nous nous promettions, en 1856, de développer plus tard.

Voici une vue d'ensemble du libelle, alors qu'il était encore anonyme :

« Un libelliste ordinaire n'emploierait pas ce langage hautain dans l'injure, n'aurait pas cette allure de personnage indigné, n'outragerait pas, en même temps qu'il nous diffame, les prêtres coupables de nous lire et les évêques convaincus ou soupçonnés de nous accorder leur protection. Un libelliste ordinaire n'aurait pas fait ces dépenses extraordinaires d'impression, de distribution, etc. Nous connaissons les écrits des libellistes ordinaires; tous les ans, il en tombe plusieurs sur notre bureau. Ils ont un aspect malheureux, on les vante peu, nous les jetons au panier sans les lire et tout est dit. Celui-ci a une autre mine et fait un autre bruit; et nous savons enfin que nous ne devons pas le dédaigner. »

Le libelle se donnait pour une œuvre collective faite en commun par des justiciers pressés comme catholiques de défendre les intérêts et l'honneur, surtout l'honneur de l'Église. L'avant-propos déclarait que *plusieurs avaient dû s'employer à ce travail* qui « exigeait surtout de longues investigations très consciencieuses, et par conséquent très minutieuses, ce qui ne se fait et ne s'obtient qu'au prix du temps. » Les auteurs donnaient ce détail afin d'inspirer

confiance et pour s'excuser de parler si tard. Ils ajoutaient : « le principal auteur du travail est l'*Univers* lui-même; voilà pourquoi il a paru inutile d'en nommer d'*autres* ».

L'ouvrage était divisé en sept chapitres. Le premier, intitulé : « L'*Univers* et l'esprit révolutionnaire jusqu'en 1852, » prétendait établir que de 1845 jusqu'au coup d'État du 2 décembre 1851, l'*Univers* avait été de langage, d'esprit, de théories, de tendances, un journal révolutionnaire, démagogique, fomentant la haine et le mépris du pouvoir, applaudissant à toutes les insurrections, aux dévastations, à l'assassinat; bref, faisant « ce que jamais ni l'Église, ni les honnêtes gens n'ont pu admettre ».

Chapitre II, « L'Église et la démagogie ». Ce chapitre veut prouver que l'*Univers* a fait de la *démocratie une religion* et que, non content « de propager les maximes les plus révolutionnaires dans toute l'Europe, d'applaudir à toutes les révolutions, de les encourager de toutes parts, » il a entrepris cette propagande au nom de l'*autorité de l'Église elle-même*...

Chapitre III, « La liberté illimitée de conscience et des cultes, du phalanstère et des clubs ». Ici textes garantis scrupuleusement exacts, et commentaires dictés par le devoir et l'honneur, établissent que l'*Univers* a défendu les clubs, soutenu le fouriérisme, demandé même son application aux frais de l'État, protégé les cours abominables de MM. Michelet et Quinet, ainsi que les doctrines les plus immorales, etc.

Chapitre IV, « L'Église et l'État ». Ce chapitre affirme que l'*Univers,* emporté par « le vertige du radicalisme », a eu pour idéal, de 1845 à 1852, un gouvernement non seulement sans religion, mais sans principe, ni doctrine, ni morale d'aucune sorte, sans foi, ni loi, « théoriquement et pratiquement athée ».

Chapitre V, « L'*Univers* et la liberté constitutionnelle ». Les libellistes veulent maintenant prouver que l'*Univers,* après avoir été fanatique de libertés politiques et reli-

gieuses jusqu'à défendre la démagogie et l'athéisme, est devenu fanatique d'absolutisme et que dans cette voie nouvelle, il a commis comme dans l'autre des excès inouïs de forme et de fond.

Chapitre VI, « L'empire des injures ». Ce chapitre s'ouvre par un exorde fort long où il est dit que l'*Univers* tient beaucoup de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau; comme eux, il a ouvert « école d'injures, de sophisme et de mépris ». Ses rédacteurs insultent toujours tout le monde. « Ni la dignité, ni le talent, ni le génie, ni la vertu, ni la science, ni la piété, ni la gloire, ni l'infortune n'ont pu garantir personne contre les traits de leurs indécentes moqueries, de leurs insultes contradictoires, et s'il faut le dire, de leurs grossiers outrages. Calculateurs et bas, ils n'*ont respecté que la force, n'ont admiré que ce qu'ils ont craint.* »

Chapitre VII, « Conclusion ». C'est le résumé furieux, insultant, insensé, de tous les crimes, de tous les excès, de toutes les hérésies religieuses, politiques et sociales dénoncées dans les chapitres précédents. L'*Univers* a eu les théories les plus anarchiques et les plus absolutistes, le langage le plus démagogique et le plus autoritaire. Les rédacteurs et principaux collaborateurs de la feuille criminelle sont représentés comme les disciples de Danton et de l'Arétin. Louis Veuillot est identifié à ces deux cyniques, surtout au second qui fut le plus infâme.

Oui! de l'écrivain catholique et dévoué que le Pape avait solennellement béni et continuait d'encourager, une plume épiscopale gardant mal l'anonyme osait dire qu'il faisait revivre le « fameux pamphlétaire », « l'insulteur public » qui, au seizième siècle, avait exercé « l'empire de l'insolence ». Le chef des « plusieurs » qui avaient composé le libelle notait avec superbe qu'un évêque au moins s'était levé contre l'Arétin et ne cessa jamais de le dénoncer; il ajoutait : « Ce prélat — Carafa, évêque de Chesti — dut expier son courage par les sarcasmes, les injures et

les huées dont lui et les siens, surnommés dérisoirement *Chestini,* furent poursuivis pendant longtemps. Mais enfin le bon droit, le bon sens et la vertu l'emportèrent; un terme fut mis au scandale de l'Église, l'heure de la justice arriva et le pamphlétaire s'éteignit dans l'oubli de ceux-là même qui l'avaient le plus redouté et flatté.

« Cette heure est venue pour l'*Univers.* »

Hum! c'était vendre trop tôt la peau du lion!

Le libelle ne disait pas que Carafa, le courageux évêque de Chesti, revivait en Dupanloup, évêque d'Orléans, mais il voulait que le lecteur le dît. Il obtint ce résultat,... seulement il s'y mêla de l'ironie.

Les libellistes prétendaient n'accuser et n'affirmer que sur des textes. En effet, ils donnaient des mots et des phrases pris dans l'*Univers.* Seulement, il les avaient arrangés à leur façon et les commentaient d'après cet arrangement. D'un drapeau tricolore, ne laissez que le rouge et vous aurez fait du drapeau de la loi, celui de la révolte. Ainsi avaient généralement procédé les justiciers de *L'Univers jugé par lui-même.*

Les « textes », de trois à quatre lignes en moyenne, cités dans cette œuvre impudente, sont tirés des premiers-Paris, des feuilletons, des variétés, des nouvelles de l'étranger, des emprunts faits à d'autres journaux; tout y entre. Tels d'entre eux sont composés de fragments de phrase, pris dans des articles différents datant de différentes époques. Ainsi, page 172, le pamphlet forme une seule phrase de cinq extraits, donnant ensemble six lignes pour lesquelles il renvoie aux numéros du 9 juillet 1845, 3 février 1850, 14 juin 1846. Ailleurs, un texte du 14 août 1846, placé entre deux extraits du 24 août 1847, sert à prouver que l'*Univers* eut une grande part de culpabilité dans les révolutions de 1848. Les arrangements de cette sorte ne sont pas seulement nombreux, ils sont ordinaires. Pour en avoir pleinement raison, pour montrer que ces courts extraits arbitrairement rapprochés outraient ou faussaient la pensée du

journal, il n'y avait qu'une réponse sans réplique : la reproduction intégrale des articles dont ils étaient tirés. C'était impossible. Voit-on l'*Univers* s'arrêtant à prouver la mauvaise foi de ses adversaires, en reproduisant au long tous les articles qu'ils avaient à dessein cités et commentés de travers? Ces citations amalgamées avec un art malhonnête étaient, en outre, maquillées de points suspensifs, de lettres *italiques*, de lettres CAPITALES, de majuscules, de points d'exclamation, de manière à donner une physionomie saisissante et coupable aux choses les plus innocentes du monde. Bien des textes ont ce dernier caractère. Les soulignements variés qui les dénoncent criminels sont la seule preuve de leur criminalité. D'autres portent des accusations si monstrueuses qu'elles devaient mettre en défiance tout homme sensé. C'est comme une folie de haine. Par exemple, à la page 22, les citateurs accusent l'*Univers* d'avoir prêché et loué la révolte, l'assassinat politique, le régicide, et comme preuve, ils donnent un texte de quatre lignes, avec cette date pour toute indication : 1848. Quatre lignes à chercher dans 7.000 colonnes, pour contrôler « les investigations très consciencieuses » des libellistes! Après deux jours de travail, j'y renonçai. Si la phrase citée se trouve dans l'*Univers,* nul doute qu'elle ne soit tirée d'un article contre le parti des assassins.

A ces accusations que leur excès d'indignité rendait impuissantes, s'en mêlent d'autres, absolument misérables, produites du même ton furieux, et chargées des mêmes épithètes outrageantes. En 1846, l'*Univers*, répondant au *Siècle,* avait parlé des vertus de Louis XVI; six ans plus tard, en 1852, il avait signalé chez ce malheureux prince des idées fausses et de l'aveuglement. Le libelle extrait de chacun de ces deux articles quelques mots qu'il souligne, les met en opposition et crie à la palinodie. C'est un des traits et des « textes » qui causent au libelliste une émotion tellement violente qu'elle le force à dénoncer en Louis

Veuillot et en ses collaborateurs des écrivains qui prodiguent à tout le monde et à tout propos les *dernières insultes* et *jettent dans la boue* « ceux qu'ils portaient quelques mois auparavant jusqu'aux nues ».

Et toujours les « plusieurs » qui ont fabriqué le libelle, déclarent obéir au besoin de protéger l'Église contre l'*Univers,* qui la compromet, et au devoir d'inspirer du courage à quiconque souffre de la « honteuse figure » que ce journal donne aux catholiques « dans tous les pays constitutionnels » — pourquoi constitutionnels seulement? — Ils ajoutent dans le même but que tout homme de foi, en position d'exercer de l'autorité, qui favorise ou seulement accepte l'action de l'*Univers* et s'en rend ainsi solidaire, mérite le mépris. Il faut lui poser ce dilemme : « Ou vous êtes sans courage et sans puissance pour désavouer un tel organe, ou vous êtes de connivence avec lui. La lâcheté ou la faiblesse d'un côté, la complicité ou l'aveuglement de l'autre, voilà votre alternative ». (Page 110.) Le libelle ne fait pas d'exception pour les évêques; on pourrait même affirmer qu'il les vise tout spécialement. Et quel dédain des recommandations, c'est-à-dire des ordres du Pape!

La période de la vie de l'*Univers* qu'embrassait la brochure allait de 1845 à 1855. Or, en 1853, une Encyclique rendue dans des circonstances particulières, sans ratifier tous les articles, toutes les appréciations du journal de Louis Veuillot, avait déclaré bonne l'œuvre qu'il faisait et pressé les évêques de lui donner appui. Cette approbation avait été précédée d'une enquête d'autant plus réfléchie, qu'approuver alors l'*Univers*, c'était blâmer et casser un acte officiel, public et très retentissant, de l'Archevêque de Paris, soutenu évidemment par M^gr^ Dupanloup et divers autres prélats. Or, de 1853 à l'époque où fut lancé le libelle, aucun changement notable ne s'était produit dans l'*Univers*. Il avait conservé les mêmes ennemis et les mêmes amis. Le grand acte pontifical qui, pour les chrétiens obéissants, défendait son passé, continuait de protéger son

présent. En l'attaquant sur le terrain et du ton que prenait le libelle, on s'élevait obliquement contre l'Encyclique et directement, bien que sans les nommer, contre les évêques, les prêtres, les laïcs hommes de foi, de doctrine et de combat, qui voyant, comme le Pape, en l'*Univers* un brillant et bon journal, l'appuyaient.

Cet appui ne tarda pas à s'affirmer. Le 3 août, l'*Univers* reçut communication d'une lettre que Mgr Parisis adressait à l'*Ami de la Religion,* dont tous les numéros faisaient fête au libelle. Cette lettre allait droit au but. — « Si l'*Univers,* disait l'évêque d'Arras, était ce que l'on dit et n'était que cela, son procès serait tout fait, il faudrait le supprimer. Eh bien, je ne crains pas de le proclamer comme une profonde conviction, la suppression de l'*Univers* serait pour la religion un malheur public ».

Mgr Parisis rappelait ensuite, en invoquant le vers connu... *Si parva licet componere magnis....* comment les ennemis de la religion au dix-huitième siècle étaient parvenus à faire supprimer les Jésuites. « Ce fut, reprenait-il, en exploitant le vilain travail que des hommes religieux, rivaux de la Compagnie de Jésus, firent contre celle-ci ». Ces hommes qui se piquaient d'être très croyants et qui étaient devenus, sans y réfléchir, les plus puissants auxiliaires de l'incrédulité, comment s'y prirent-ils pour faire triompher un projet qui était devenu le leur? Ils s'y prirent précisément comme on fait à l'égard de l'*Univers*. Ils méconnurent et s'efforcèrent de faire oublier les services rendus par les Jésuites; ils allèrent déterrer dans quelques-uns de leurs livres, quelques phrases plus ou moins hasardées ou malheureuses, et ils dirent fièrement au monde : « Telle est la doctrine de l'infâme Compagnie de Jésus ». Et des chrétiens « dupes ou passionnés » en conclurent « que le monde serait bien meilleur si les Jésuites n'existaient pas et que l'honneur de l'Église, aussi bien que la paix publique exigeait leur suppression ». Le grand évêque développait ce point de vue, puis ajoutait :

« Les services rendus à la cause de l'Église par l'*Univers* sont ceux que rend partout le journalisme catholique, dont personne aujourd'hui ne méconnaît ni l'importance ni la nécessité; seulement ses services sont plus grands que ceux des autres, parce qu'il est lui-même le plus grand, c'est-à-dire le plus influent et le plus répandu de tous les journaux catholiques. C'est lui qui les a tous précédés (1), et tous, pour ainsi dire, produits. Ceux même qui le combattent aujourd'hui, c'est lui qui les soutient et les alimente, non seulement en France, mais dans toutes les contrées de l'Europe.

« En Italie, en Angleterre, en Irlande, partout j'ai rencontré l'*Univers* chez tous les prélats comme chez tous les autres catholiques éminents. Demandez aux missionnaires de l'Amérique ou de l'Océanie, des Indes ou de la Chine quel journal ils voient, tous vous répondront : l'*Univers*.

« Et en France, et à Paris, malgré toutes les concurrences qu'on lui fait, l'*Univers* n'est-il pas le seul qui marche de pair avec les grands journaux de tous les partis?

« Qu'il vienne tout à coup à disparaître, quel vide, quel isolement, quelle stupeur! Qui est-ce qui le remplacera? Quand est-ce qu'une feuille catholique aura conquis une position semblable ou équivalente?

« N'est-il pas vrai qu'à ce seul point de vue, si l'*Univers* est un journal vraiment religieux, et il est difficile de le méconnaître, sa disparition serait un grand malheur? »

Mgr Parisis passait aux accusations portées contre l'*Univers* et en faisait justice. — « Vous vous réjouissez, disait-il à l'*Ami de la Religion*, de ce qu'une brochure récente vient d'extraire de vingt volumes in-folio et de juxtaposer des citations qui ne rempliraient pas en tout un numéro du journal, en donnant pour conclusion : *Voilà l'Univers*. Je viens de vous dire, Messieurs, que l'au-

(1) « L'*Ami de la Religion* est seul plus ancien, mais c'est un journal ecclésiastique. » (Note de Mgr Parisis.)

teur des *Provinciales* vous a devancés dans cet art facile. J'ajoute que ne l'avez pas égalé.

« Il y a donc dans les vingt volumes in-folio qui composent la collection de *l'Univers*, quelques paroles malsonnantes, au moins pour certaines oreilles. Mais d'abord, la merveille serait qu'il n'y en eût pas. On a eu tort, avons-nous dit, de juger la doctrine de la Compagnie de Jésus par quelques propositions extraites des ouvrages de quelques Jésuites espagnols; et cependant ces Jésuites écrivaient de sang-froid et à loisir; ils n'étaient pas, comme le journaliste, toujours dans l'excitation de la mêlée et dans le péril des improvisations. Ils n'avaient pas à subir les secousses violentes de ces transformations politiques qui inquiètent et font vaciller les plus fermes intelligences. La seule question sérieuse est donc de savoir, non pas si *l'Univers* n'a pas un mot à retrancher ou à modifier, mais si au fond, et dans son ensemble, il soutient les bonnes doctrines et combat les mauvaises. Qui oserait dire que non?

« D'ailleurs, comment n'avez-vous pas remarqué que la plupart des phrases qu'on lui reproche sont antérieures à 1853? Or, dans cette année parut une Encyclique, témoignage le plus glorieux, le plus doux, le plus extraordinaire qu'un journal ait jamais reçu. Hélas! témoignage en même temps le plus redoutable par les jalousies profondes qu'il a suscitées et qui devaient éclater un jour. »

L'éminent évêque insistait sur ce dernier point. Il s'étonnait, il s'indignait qu'une feuille ecclésiastique prétendît annuler un jugement solennel du Saint-Siège; il reprochait à cette feuille d'attaquer sans justice et sans droit, au profit des ennemis de la religion une œuvre où tous les serviteurs de l'Église trouvaient appui. — « Demandez, ajoutait-il, à Nos Seigneurs de Fribourg, de Turin, de Genève, demandez aux catholiques de l'Espagne, de la Savoie, du Piémont, de la Grande-Bretagne, des deux

Amériques, demandez-leur ce qu'ils pensent de l'*Univers ;* ils vous diront unanimement que c'est dans la presse le défenseur le plus puissant, le plus intelligent, le plus courageux. Ah! Monsieur le Rédacteur, gardons-nous de contrister de telles âmes ou de dédaigner de telles appréciations... »

Cette lettre si forte et si épiscopale produisit une sensation profonde. L'*Ami de la Religion* prétendit n'y voir qu'une plaidoirie d'avocat. Mgr Parisis trouva bon que la réponse du pauvre *Ami* fût reproduite par l'*Univers* et y joignit la note suivante adressée à Louis Veuillot :

« Je vous prie de dire que si j'ai parlé, c'est comme Évêque, et non comme publiciste. J'ai vu la religion intéressée dans cette affaire, non pas en ce qui concerne les questions débattues, lesquelles sont le plus souvent placées sur le champ libre des opinions, mais en ce qui concerne l'existence même de l'*Univers*, menacée par des projets que je connais, que je déplore et que je ne puis pas ne pas craindre. Ce n'est pas un journal que je défends, c'est une grande institution catholique, qui depuis vingt ans porte de plus en plus la défense de l'Église dans toutes les parties du monde, et que l'on veut faire briser par ceux mêmes à qui elle est dévouée. J'ai vu des passions violentes et d'incroyables illusions au service de ce projet détestable, et j'ai jeté le cri d'alarme; voilà tout le secret de ma lettre....

« ✝ P. L., Évêque d'Arras. »

Que de colères du côté des libéraux et des gallicans soulevèrent ces mots : « Ce n'est pas un journal que je défends, c'est une grande institution catholique! » Mais de l'autre côté, combien furent reconnaissantes et ardentes les approbations!

L'*Univers* avait publié le 5 août la lettre de Mgr Parisis. Dès le lendemain Mgr Doney, évêque de Montauban, écrivit à Louis Veuillot : « Monseigneur l'évêque d'Arras a pris

hautement la défense de la justice, de la vérité, du dévouement le plus sincère et le plus ardent à la cause la plus sacrée qu'il y ait au monde, celle de l'Église, du Saint-Siège et du pontife romain, du pasteur universel des agneaux et des brebis. C'est un devoir pour moi de vous dire que je souscris et applaudis pleinement, sans réserve, à la lettre que vous avez publiée le 5 de ce mois... »

Trois jours après, adhésion non moins explicite du Cardinal Gousset. C'est à Mgr Parisis qu'il s'adresse : « Je ne saurais vous exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée en lisant la magnifique lettre que vous avez adressée au directeur de l'*Ami de la Religion*... Cette lettre est venue à propos : il est temps d'arrêter ou du moins de réprimer les intrigues de ceux qui ne peuvent pardonner à l'*Univers* les services qu'il a rendus en défendant la foi contre les erreurs de la philosophie moderne, et les institutions de l'Église, ou les prérogatives du Saint-Siège contre les nouveautés des derniers siècles... Votre lettre ne laissant rien à désirer, je ne me suis point proposé d'y rien ajouter. Je me borne à vous féliciter de l'avoir publiée ; je la considère comme un véritable service rendu à l'Église... »

Le Cardinal de Bonald, que l'*Ami de la Religion* avait enrégimenté parmi les adversaires de l'*Univers*, écrit le 13 août à Louis Veuillot : « Je regrette que mon nom ait été invoqué contre vous et qu'on ait cherché à s'en faire une arme contre votre journal... Je partage tout à fait (sauf sur la question des classiques) la manière de voir de Mgr l'évêque d'Arras et, comme lui, je regarderais la suppression de l'*Univers* comme un malheur qui priverait la religion d'un défenseur plein de courage, de zèle, et de lumière. »

Le Cardinal Villecourt, ancien évêque de La Rochelle, appelé à Rome par Pie IX dont il était particulièrement considéré et aimé, envoya tout de suite son adhésion à Mgr Parisis... « J'ai lu, lui écrivit-il, votre admirable

lettre pour la défense de l'*Univers*. Votre Grandeur a été vraiment inspirée, car il ne se pouvait rien dire de plus à propos et de plus solide. Ce dernier service rendu à la religion après tant d'autres porte la joie dans tous les cœurs vraiment catholiques. Pour moi, j'en ai été ravi, et je n'ai pas cru devoir résister au besoin qu'avait mon cœur de vous en témoigner la plus vive reconnaissance. »

L'Archevêque de Sens, Mgr Jolly-Mellon, classé lui aussi par l'*Ami de la Religion* dans le groupe favorable au libelle, s'empressa de protester à la fois contre cette invention et contre « la guerre sans nom déclarée à l'*Univers* ». Il écrivit à Louis Veuillot que, sans être de son avis sur la question des classiques, il n'avait jamais songé à se séparer de lui. « Votre œuvre de dévouement à laquelle il n'a manqué jusqu'à ce jour aucun genre d'épreuve, y compris le *periculum ex fratribus*, n'a jamais cessé d'avoir mes sympathies : c'est vous dire avec Mgr l'évêque d'Arras, dont je partage la manière de voir, que je regarderais la suppression de l'*Univers* comme un malheur irréparable peut-être. »

Le directeur putatif de l'*Ami de la Religion*, un jeune abbé du nom de Sisson qui, sachant peu et ne doutant de rien, parlait de tout avec assurance, s'était manifestement promis d'exterminer l'*Univers;* il comptait y parvenir en forçant les évêques à le lire, lui Sisson. Dans ce but, il avait envoyé plusieurs de ses articles à Mgr Mabille, évêque de Saint-Claude. Il reçut, en date du 17 août, une réponse développée dont voici de courts extraits :

« Vous prétendez que l'*Univers* est violent, qu'il vomit sans cesse le sarcasme et l'injure, etc. Vous tous qui le combattez, êtes-vous donc des modèles de modération, n'avez-vous pas vos colères et vos emportements? Vous le provoquez sans cesse, vous ne lui laissez aucun moment de repos; vous ne le respectez ni dans ses intentions, ni dans la personne de ses écrivains... Vous prenez dans ses pages des phrases, des lambeaux de phrase, qui n'ont plus

leur vrai sens et qui se prêtent au sens que vous voulez qu'on y voie... Et vous voudriez qu'il gardât le silence! Si usant de son droit et de l'esprit que Dieu lui a donné, il démolit vos raisonnements et leur imprime les stigmates du ridicule, vous lui en faites un crime. Est-ce là de l'équité?...

« Vous prétendez que l'*Univers* était autrefois livré au génie de la Révolution, et que maintenant, il est aux pieds du despotisme. Cette grave accusation n'est pas fondée. Notre conviction profonde est que l'*Univers* n'a jamais eu d'autre politique que celle de l'Église... Les apologistes de la religion ne firent jamais autrement. Si l'*Univers* se jetait dans l'opposition, s'il était ingrat et injuste envers le gouvernement qui nous a sauvés du naufrage, vous lui pardonneriez bien des choses. »

Mgr Mabille indiquait les combats victorieux de l'*Univers* contre la presse irréligieuse et concluait ainsi : « C'est là qu'il fait un bien que vous n'avez jamais fait et que vous ne ferez jamais; c'est là qu'il se fait craindre... L'esprit, le temps, les forces que vous dépensez chaque jour à le poursuivre, réservez-les pour donner plus de valeur à vos publications. »

Louis Veuillot a cité dans le troisième volume de la deuxième série des *Mélanges* trente des lettres épiscopales qu'il reçut alors, et ce n'est pas le total de celles dont il eût pu s'armer contre le libelle. Je ne songe pas à les résumer toutes. Il faut se borner. Les membres de l'épiscopat dont les témoignages suivent, dans les *Mélanges,* ceux que je viens de donner, sont : NN. SS. Thibault, évêque de Montpellier, Donnet, cardinal-archevêque de Bordeaux; de Salinis, archevêque d'Auch; Pie, évêque de Poitiers; Gignoux, évêque de Beauvais; Debelay, archevêque d'Avignon; Gerbet, évêque de Perpignan; de la Bouillerie, évêque de Carcassonne; Jordany, évêque de Fréjus; Depery, évêque de Gap; Rœss, évêque de Strasbourg; Brossais Saint-Marc, évêque de Rennes; Sergent, évêque de

Quimper; Lacroix, évêque de Bayonne; Berteaud, évêque de Tulle; de Garsignies, évêque de Soissons; Forcade, évêque de la Basse-Terre, mort archevêque d'Aix.

Évêques étrangers : Rendu, évêque d'Annecy; Marinelli, évêque de Salie; Adolphe, évêque de London (Canada-West); O'Brien, évêque de Waterford; Prince, évêque de Saint-Hyacinthe (Canada); l'évêque de New-York (États-Unis); l'archevêque de Smyrne.

Ces trente témoignages épiscopaux insérés d'abord dans l'*Univers,* sont enregistrés dans le volume des *Mélanges* publiés en 1860. Il y en eut d'autres de la France et de l'étranger, notamment les évêques de Châlons, d'Évreux, de Langres; l'archevêque d'Halifax, l'évêque d'Urgel, les évêques belges de Bruges et de Gand. La plupart des adhésions du dehors, bien que signées d'un seul nom, étaient collectives. L'Archevêque de Smyrne, vicaire apostolique par intérim de Constantinople, déclarait à M^gr^ Parisis que *tout l'épiscopat et tous les missionnaires du Levant le chargeaient de le remercier* de son intervention en faveur de l'*Univers;* l'évêque de London écrivait à Louis Veuillot : « Nous remercions ici M^gr^ l'évêque d'Arras de nous avoir comptés parmi ceux qui vous louent et vous bénissent pour tous les services éminents que l'*Univers* rend à la cause sacrée dont il est, dans la presse, le défenseur « le « plus puissant, le plus intelligent le plus courageux ». — L'évêque de Saint-Hyacinthe : « Oui, je le proclame hautement; la suppresion de l'*Univers* serait un malheur pour l'Église; elle causerait un vide immense non seulement en France, mais en Amérique, au Canada... » — L'évêque d'Annecy : « Cette nouvelle épreuve tournera, d'ailleurs, à l'avantage de l'*Univers*, je m'en réjouis et je ne crains pas de le dire avec tous les évêques de la Savoie. Pour nous, qui sommes en ce moment sous le coup de la tempête révolutionnaire, nous avons besoin de la voix puissante qui jusqu'à ce jour nous a prêté son concours. Continuez à combattre... »

Sur les nombreux évêques dont j'ai donné les noms, deux, l'évêque de Montpellier et l'archevêque de Bordeaux, avaient fait appel à la conciliation, mais en blâmant, l'un expressément, l'autre implicitement le libelle. Tous deux dénonçaient dans l'écrit anonyme une désobéissance à l'Encyclique de 1853. Ils écrivirent l'un et l'autre à Louis Veuillot qu'ils n'étaient certes pas ses ennemis. J'ai leurs lettres.

Et d'autre part combien d'évêques prirent parti pour le libelle ou tentèrent au moins de l'excuser? Pas un. Mgr Dupanloup lui-même, voyant comment les choses tournaient, n'osa intervenir à découvert dans ce débat. Vainement on insinuait, on affirmait qu'il y était, il ne parut point. Mgr Sibour, que l'on mettait également en cause, garda également le silence. Un seul membre de l'épiscopat, Mgr Regnault, évêque de Chartres depuis quatre ans, tenta, par un appel vague et morne, un mouvement tournant, non au profit du libelle qu'il écarta avec dédain, mais de l'école dite modérée. Ce prélat n'avait pas une position qui lui permît d'entraîner ses collègues. Je doute qu'il reçût de formelles adhésions, et je vois par une lettre inédite du Cardinal Donnet qu'on lui conseilla certainement de se taire. L'éminent archevêque de Bordeaux auquel il avait demandé avis lui répondait aimablement : « Gardez le huis clos. » Cette répudiation générale n'empêcha point l'*Ami de la Religion,* le *Moniteur du Loiret* et les autres du même groupe d'affirmer qu'ils avaient avec eux, les approuvant, les poussant, prêts à les soutenir, beaucoup d'évêques. Personne ne les crut et tout le monde eut raison de ne pas les croire. Si des évêques ont approuvé le libelle, aucun n'a voulu qu'on le sût.

Louis Veuillot apprit très vite par le Nonce que le Pape et le Cardinal Antonelli blâmaient cette nouvelle et ténébreuse campagne des ennemis de l'*Univers.* Les mêmes informations lui arrivèrent bientôt de diverses sources. L'évêque de Gap lui écrivait le 27 août : « Il n'y a pas

longtemps que j'ai entendu la bouche la plus auguste faire l'éloge de vous et de votre œuvre. Le Saint-Père, non plus que moi, ne s'est aperçu que vous fussiez un sans-culotte, un fouriériste, un janséniste, un démocrate, un hérétique. Il faut un sot Sisson pour venir vous le dire. Je suis ici dans ce moment réuni à mon clergé, j'entends ses murmures, je vois presque un soulèvement d'indignation contre les auteurs déloyaux, hypocrites, du libelle anonyme. »

Dans les papiers de mon frère sur *L'Univers jugé par lui-même*, je trouve cette note : « Lorsqu'il quitta Rome, le P. Alphonse, visiteur général des Capucins, eut une audience du Pape. Le Saint-Père lui demanda s'il me verrait. Il répondit qu'il y comptait bien. — « Vous lui direz que « je lui envoie ma bénédiction. Je voudrais bien lui écrire, « mais la situation ne le permet pas. Qu'il persévère dans « la voie où il est. Je lis l'*Univers* et je l'aime. » J'ai rapporté cela aujourd'hui (25 septembre 1856) au Nonce en le priant de l'entendre comme particulier et comme ami. J'ai ajouté que je comptais là-dessus et ne demandais pas davantage. Il m'a interrompu : — « Je ne désespère pas du « tout d'avoir plus et mieux. Il y a des intrigants. Il y en « a à Paris et à Rome. Ils se sont fortifiés; mais nous sau- « rons bien tourner leur position. »

Louis Veuillot avait remercié le cardinal Villecourt de son adhésion chaleureuse et empressée à la lettre de M^gr^ Parisis; le cardinal lui répondit : « Ce n'est pas vous qui me devez de la reconnaissance; c'est moi, c'est l'épiscopat catholique, ce sont tous les vrais fidèles qui vous doivent des actions de grâces pour le zèle constant, infatigable, souvent héroïque avec lequel vous défendez la saine doctrine et l'autorité divine du Saint-Siège... Je vois avec bonheur que mes sentiments sont généralement ceux des Princes de l'Église, et de ce qu'il y a dans la Ville Sainte d'hommes plus vertueux et plus instruits. Les autres sont peu nombreux, peu redoutables; j'ajouterai même,

puisque ma lettre est toute confidentielle, qu'ils sont peu estimables. »

Cette lettre du cardinal Villecourt est datée du 5 septembre ; le mois suivant, il écrivait à Louis Veuillot : « Entre nous soit dit, toutes les fois que j'ai vu le Saint-Père depuis le commencement de la guerre faite à l'*Univers*, il m'en a toujours parlé avec le plus vif intérêt et comme ayant toutes ses sympathies; il m'a fait part du blâme qu'il attachait à ces politiques qui sacrifient des intérêts sacrés à des partis terrestres. Il m'a même désigné des noms que je n'ai pas besoin de vous signaler... Je ne crois pas que vous ayez dans Rome un homme qui vous soit plus dévoué que le Saint-Père. Comme il connaît mes sentiments à votre égard, il m'en parle ouvertement et sa belle figure rayonne d'une joie toute spéciale. Il paraît être heureux de me donner cette satisfaction. » Le cardinal rappelait, en outre, que Pie IX lui avait dit de la lettre de Mgr Parisis sur l'*Univers :* « J'ai été très content de la lettre de l'évêque d'Arras. Elle était sage, modérée et très solidement raisonnée. » Dans une troisième lettre (24 novembre) l'éminent prince de l'Église, résumant d'autres paroles du Saint-Père, disait : « Il me parla, avec un intérêt marqué pour votre journal, ajoutant qu'il voyait avec plaisir que vous demeuriez calme au milieu du tumulte qui se fait autour de vous. Il n'ignore pas quelle est la source d'où partent les agressions... Il est blessé de cette malice. »

D'autres cardinaux et d'autres personnages ecclésiastiques, sans s'écarter de la réserve romaine, marquèrent alors à Louis Veuillot qu'ils étaient de son côté. Je puis nommer le cardinal Patrizzi, celui-là même qui, avec le titre de légat, avait représenté le Pape comme parrain du prince impérial, les cardinaux Altieri et Barnabo, Mgr Bérardi, Mgr Fioramonti, les PP. Taparelli et Curci, membres les plus en vue alors de la Compagnie de Jésus, etc. L'*Univers* pouvait donc être bien tranquille du côté de Rome.

De même, rien n'était à craindre en France de l'autorité religieuse. Mais du côté des ennemis, des adversaires et des neutres, que se passait-il?

Les organes du parlementarisme, du gallicanisme, de la fusion politique entre Bourbon et Orléans et leurs alliés de la presse libre-penseuse continuaient d'acclamer le libelle. Ils y puisaient des extraits, ils en citaient les commentaires, ils assuraient que cette fois l'*Univers* était perdu, et tout en se déclarant sûrs de vaincre, faisaient rage contre les lettres épiscopales si favorables à Louis Veuillot. L'*Ami de la Religion* jetait sans cesse de mauvais alcool sur ce feu. En même temps qu'il défendait le libelle, il le continuait. A l'exemple de l'abbé Gaduel et avec la même érudition frelatée, venant de même source, l'abbé Sisson accusait l'*Univers* de diverses hérésies.

Il avait des textes, il voulait être terrible et croyait l'être. Il n'était qu'agaçant. Cependant il fallait en finir avec ce tapage. Rectifier toutes les citations, réfuter tous les commentaires, c'était engager une polémique sans fin et presque sans fruit, car ni les libellistes, ni leurs compères, ni leurs copistes n'en auraient tenu compte. D'autre part, les pacifiques, les indécis, fatigués de ces débats trop prolongés, se seraient joints à l'ennemi pour reprocher à l'*Univers* d'entretenir l'agitation, les divisions, la guerre. Après avoir pris conseil de divers côtés et sur l'avis conforme de ses principaux collaborateurs : du Lac, Léon Aubineau, Coquille, Gustave de La Tour, l'abbé Morel, le rédacteur en chef résolut de soumettre aux tribunaux les textes du libelle et les conséquences qu'en tiraient les libellistes. Ceux-ci se cachant, on assigna leur éditeur, le libraire Dentu. Il y aurait constatation juridique des falsifications, le jugement irait partout et la seule vengeance que l'*Univers* voulût tirer de ses calomniateurs serait obtenue.

Cette résolution surprit et troubla les agresseurs. On murmura en leur nom que l'*Univers* s'écartait des usages

de la presse, qu'il devait répondre au lieu de plaider et prendre le seul public pour juge. Non! dans les combats de presse, on sait toujours à qui s'adresser. Même quand les articles ne sont pas signés, il y a un gérant, un rédacteur en chef, des patrons ou amis que l'on connaît. Ici, il n'y avait que des masques; ils se déclaraient *plusieurs*, et se croyant hors d'atteinte, osaient tout. Non seulement ils prodiguaient l'outrage, mais, suprême injure et suprême audace, ils prétendaient parler au nom de l'Église. C'était donc contre un méfait que l'*Univers* avait à se défendre et non contre une agression loyale. Le procès fut entamé.

Les délinquants, désireux d'éviter à leur écrit le contrôle de la police correctionnelle, firent proposer à l'*Univers* un tribunal arbitral composé de neuf membres, prêtres et laïques, dont la sentence mettrait fin au débat. Les arbitres étaient indiqués. A première vue et pour le gros public, tous paraissaient acceptables; seulement, sur les neuf, sept étaient hostiles à l'*Univers,* et des deux autres un seul lui était sûrement favorable. Louis Veuillot écarta cette proposition en disant que les arbitres voudraient nécessairement procurer une transaction et que l'*Univers* devait poursuivre la constatation judiciaire et irréfragable du délit, ou obtenir le retrait public de la brochure. Il ajouta qu'un moyen plus simple d'en finir serait que l'archevêque de Paris, M^gr^ Sibour, lui défendît de donner suite au procès. Alors l'*Univers,* au nom de l'obéissance, renoncerait à sa plainte. Cette idée fut soumise à l'archevêque; il la repoussa en déclarant avec impatience ne vouloir pas intervenir dans cette querelle. Il fit la même déclaration au Nonce, à M^gr^ Parisis, à M^gr^ de Bonnechose, alors évêque d'Évreux, et à quiconque lui demanda d'imposer la paix. Nul n'ignorait, d'ailleurs, qu'il appuyait l'*Ami de la Religion* (1).

(1) Il le prouva bientôt en donnant appui à M. l'abbé Sisson contre l'évêque de Strasbourg dont cet ecclésiastique relevait. Ce prélat, très

Le procès, ouvert au mois d'août, par conséquent au temps des vacances, fut renvoyé au 25 novembre. L'éditeur, honnête commerçant tout à fait étranger aux questions religieuses, déclara nettement à ses clients qu'il n'entendait pas accepter devant la justice la responsabilité de leur œuvre. Il fallut que l'un d'eux se montrât. L'Avant-propos du libelle disait : Nous sommes *plusieurs;* mais devant le tribunal M. l'abbé Cognat se déclara l'unique auteur de l'ouvrage incriminé. De ces deux déclarations, laquelle était la vraie? La première assurément. La cause fut remise à trois semaines.

La démarche inattendue de M. l'abbé Cognat a été présentée par son parti comme un acte de courage et de générosité. Soit! L'*Univers* y vit surtout le dessein de le forcer à la retraite en lui montrant sur le banc des accusés une soutane. Le premier mouvement de Louis Veuillot fut, en effet, de se désister. Il lui répugnait de poursuivre un prêtre; il s'en ouvrit à Mgr Parisis de passage à Paris. L'illustre évêque d'Arras, partageant les scrupules de son client et ami, voulut bien se charger de faire proposer par Mgr Sibour à l'abbé Cognat cette note :

« La brochure intitulée *L'Univers jugé par lui-même* ne sera pas réimprimée.

« Les rédacteurs de l'*Univers* retirent leur plainte et s'engagent à ne plus revenir sur ce sujet dans leur journal. Ils se réservent seulement de publier un volume de simples documents. »

Ces documents devaient se composer de lettres des évêques et de la confrontation sans polémique des textes authentiques de l'*Univers* avec les citations et les com-

mécontent de la besogne que faisait son abbé, l'en reprit sévèrement et le rappela dans son diocèse. Alors Mgr Sibour pria Mgr Rœss de le lui laisser et M. Sisson fut incorporé au diocèse de Paris. C'était l'approuver et l'encourager. Il le comprit et continua de guerroyer tempétueusement contre l'*Univers*. Ce fut une tempête dans un bien petit encrier. M. Sisson ne nuisit qu'à ses amis.

mentaires de la brochure, Mgr Sibour trouva cette note acceptable et refusa néanmoins d'intervenir.

Le même jour (5 décembre 1856), un catholique notable mêlé aux œuvres de propagande, M. Marziou, vint demander au rédacteur en chef de l'*Univers* la permission de s'entremettre pour terminer une affaire que tous les catholiques considéraient avec douleur. Déjà, il avait vu M. Cognat et M. Sisson et leurs dispositions ne lui paraissaient pas désespérantes. Louis Veuillot répondit qu'il fallait, d'une part, que la brochure fût retirée, et d'autre part, que l'*Univers* publiât sa réfutation. M. Marziou ne se découragea point, mais il désirait un mandat précis; il lui fut refusé. L'*Univers* attendrait qu'on vînt à lui. L'obligeant intermédiaire n'étant pas revenu et les amis des pamphlétaires disant que l'*Univers* reculait, non devant le caractère sacerdotal de son adversaire, mais devant les « trente-deux » évêques — innommés, invisibles et introuvables — qu'il avait derrière lui, une assignation fut envoyée à M. Cognat. Aussitôt M. Marziou reparut. Il apportait deux notes. L'une signée de M. Cognat, l'autre que devrait signer le gérant de l'*Univers*. L'auteur officiel du pamphlet faisait cette déclaration : « Je n'ai entendu rien dire d'injurieux contre la personne des rédacteurs de l'*Univers* et je me déclare prêt à faire droit à toutes les réclamations légitimes qui pourront être présentées, soit contre le sens que j'ai cru pouvoir attribuer à certains textes, soit contre certaines appréciations qui y sont énoncées. » La note proposée à l'*Univers* disait : « M. l'abbé Cognat déclarant qu'il n'a entendu rien dire d'injurieux contre la personne des rédacteurs du journal, et étant prêt à faire droit à toutes les réclamations légitimes qui pourront lui être présentées, l'affaire doit désormais se traiter entre nous, et il n'y a plus lieu de la déférer aux tribunaux. »

La première note était équivoque et la seconde faussait la situation. Louis Veuillot lui substitua celle-ci :

« La déclaration (de M. Cognat) ne laisse plus lieu au

procès. Toutefois les rédacteurs de l'*Univers*, et spécialement le rédacteur en chef, déclarent que le procès n'avait pas du tout pour objet, dans leur intention, d'obtenir satisfaction des injures, mais uniquement de faire constater la nature des textes tirés du journal. Cette constatation sera faite dans un recueil qui sera ultérieurement publié. »

Assurément cette note concédait beaucoup. Cependant, elle donnait à celle de M. Cognat un cachet plus net d'excuses faites et acceptées, et annonçait le recueil rectificatif auquel tenait l'*Univers*. C'était suffisant ; on la remit au négociateur « en lui disant qu'il devait être entendu que M. l'abbé Cognat ne réimprimerait pas sa brochure et que le recueil de documents publiés par l'*Univers* se composerait des lettres de N.N. S.S. les évêques ayant trait à *L'Univers jugé par lui-même*, de quelques articles publiés dans le journal et enfin de la confrontation des textes aussi développés que l'*Univers* le voudrait. Ces conditions ne seraient pas publiées par égard pour M. l'abbé Cognat, mais il se rendrait auprès d'un tiers qui lui était désigné pour prendre l'engagement de les observer.

« Le lendemain, la note proposée par l'*Univers* revenait avec la signature de l'abbé Cognat. Mais le négociateur déclara que ledit abbé ne s'était pas rendu auprès du tiers désigné la veille et que cette entrevue n'avait pas paru nécessaire (1). »

Louis Veuillot manqua ici de prudence. Désireux d'en finir et convaincu que M. Cognat s'estimait heureux de se tirer du procès à si bon compte, il n'insista pas pour l'entrevue qu'il avait stipulée. Il eut à le regretter. Enfin, il fut entendu que l'*Ami de la Religion* et l'*Univers* publieraient en même temps — le 12 décembre — les notes si péniblement arrêtées. L'*Univers* tint la parole donnée. L'*Ami de la Religion*, au contraire, ajourna cette même insertion à son prochain numéro. Ce retard de trois

(1) *Mélanges*, IIe série, t. III, p. 124.

jours donnait aux auteurs du pamphlet le temps de se concerter pour tourner contre l'*Univers* le désaveu dont ils avaient dû frapper leur œuvre. En effet, les notes qui devaient être publiées sans aucune observation, parurent dans l'*Ami de la Religion* avec un commentaire qui en changeait étrangement la portée. Ce commentaire, signé de M. Sisson, faisait à l'*Univers* une position d'accusé devant ses juges qui n'étaient autres que M. Cognat et M. Sisson. Il n'y avait point de paix. L'*Univers* retirait sa plainte, M. Cognat ne retirait rien. L'article disait en propres termes : « L'*Univers s'efforcera* donc de se *justifier* contre les griefs que l'auteur de la brochure a trouvés dans la collection même de ce journal, et l'auteur de la brochure, de son côté, aura à *modifier* son œuvre d'après les réclamations *trouvées légitimes*. » Et qui donc prononcerait, en dernier ressort, sur la légitimité des réclamations? Mais tout simplement le seul abbé Cognat.

C'était d'une belle impudence?

L'*Univers*, très surpris de cette interprétation inattendue, résolut d'en demander l'explication à M. Cognat lui-même. Louis Veuillot lui adressa ce billet que Du Lac et moi nous eûmes la satisfaction de remettre en mains propres au destinataire.

« Monsieur l'abbé, je lis dans l'*Ami de la Religion* un article qui m'étonne. J'ai besoin de savoir positivement, dès ce soir, si cet article a obtenu votre assentiment. Veuillez donc me dire si l'interprétation de l'*Ami* est celle que vous donnez vous-même aux notes publiées dans l'*Univers*, vendredi dernier.

« J'ai besoin d'une réponse écrite, mon intention étant de la publier.

« Agréez, etc. »

M. Cognat nous dit d'abord d'un ton dégagé qu'il ne comprenait pas bien le but de cette lettre. Nous lui demandâmes s'il avait lu l'article de l'*Ami;* il répondit qu'il l'avait parcouru superficiellement. Prié de dire ce qu'il

entendait par les réclamations légitimes auxquelles, le cas échéant, il ferait droit, il nous déclara qu'ayant écrit son livre sans aucune pensée de haine contre les personnes, il était convaincu qu'il ne s'y trouvait réellement aucune injure; qu'il croyait, par conséquent, qu'aucune réclamation légitime ne pouvait lui être adressée sur ce point, et que par cette parole, il avait seulement voulu ouvrir une voie de conciliation, que cependant, il pourrait peut-être avoir quelques mots à modifier. Il ne promit rien. Quant aux textes, il dit que les ayant choisis avec une conscience scrupuleuse, il tenait pour certain qu'on ne pouvait y dénoncer légitimement des falsifications; que s'il avait commis quelques erreurs, elles étaient certainement sans aucune portée. Donc sur les textes aussi, nulle réclamation légitime ne lui paraissait possible. Et comme les commentaires ressortaient des textes, là non plus, il n'y avait pas lieu de réclamer. Peut-être, cependant, en réimprimant son livre y ajouterait-il quelques notes. Bref, l'arrangement dans sa pensée devait se borner au retrait de notre plainte. Il nous disait tout cela en homme que les notes publiées au jour convenu par l'*Univers* avaient tranquillisé. Nous avions déclaré, imprimé, publié que c'était fini, nous ne pouvions y revenir. De son côté, il ne s'était engagé qu'envers les réclamations qu'il trouverait légitimes, et il ne voyait rien dans son livre contre quoi l'on pût réclamer légitimement. C'était donc une affaire réglée.

Du Lac et moi, nous terminâmes l'entretien en invitant M. Cognat à se trouver le lendemain au tribunal. — « L'*Univers,* lui dîmes-nous, devait y paraître pour se désister, il y paraîtra pour persister. » Ce mot de la fin le fit sursauter. Son œil rassuré jusqu'à l'impertinence se troubla. Il avait oublié que pour la justice, le désistement annoncé dans le journal ne comptait point.

En triomphant alors qu'ils devaient tout au moins se taire, M. Cognat, M. Sisson et d'autres sans doute, avaient

rendu le procès inévitable. La cause fut définitivement engagée le 16 décembre, devant la 6e chambre du tribunal correctionnel que présidait M. Dubarle. Les plaidoiries commencèrent à l'audience du 24. Grâce à Mgr Sibour et à Mgr Dupanloup, M. Cognat avait pour défenseur un célèbre personnage politique, placé au premier rang du barreau parisien : Me Dufaure, ancien ministre de Louis-Philippe, du général Cavaignac, de Louis-Napoléon, et ministre futur de Mac-Mahon. L'avocat de l'*Univers* était Me Josseau, presque un débutant, presque un inconnu, qui devait compter plus tard parmi les bons avocats d'affaires. Louis Veuillot lui avait donné de précieuses notes, et je puis dire que j'avais de mon mieux préparé son dossier. Le siège du ministère public était occupé par M. Try, jeune substitut réputé homme de mérite et de conscience.

C'était un procès en diffamation. Les journaux ne pouvaient en donner le compte rendu, mais la salle d'audience était ouverte à tout le monde. Voici d'après un journal belge, le *Bien public*, le coup d'œil qu'elle offrait le jour de la première audience :

« Bien avant l'ouverture, une foule considérable encombre la salle des Pas-Perdus et lorsque les portes sont ouvertes, bon nombre ne peuvent pénétrer. Déjà, les places sont occupées par une foule compacte, composée de dames, d'ecclésiastiques, de jeunes avocats; des sièges ont été placés autour du prétoire et sont destinés à des dames et à de hauts fonctionnaires. On remarque particulièrement dans l'auditoire M. le général de Cotte, aide de camp de l'Empereur. »

Je n'entreprendrai pas d'analyser la plaidoirie de Me Josseau. Elle prit deux audiences. Reproduite en abrégé dans les numéros du *Bien public* allant du 31 décembre 1856 au 15 janvier 1857, elle y remplit trente-deux larges colonnes en petit texte. C'est une confrontation animée, loyale, écrasante, de plusieurs textes particulièrement graves de la brochure avec les textes du journal. Les

juges et le ministère public prêtèrent une attention soutenue à ces longs développements. L'affaire les intéressait. Plusieurs articles de Louis Veuillot, bien lus par Me Josseau, excitèrent dans l'auditoire des frémissements de bon augure. Il y eut des mouvements approbateurs et même des applaudissements, lorsque l'avocat, regardant l'accusé, lui reprocha d'avoir comparé le rédacteur en chef de l'*Univers* à l'Arétin. M. l'abbé Cognat, qui déjà tenait de la nature très pauvre mine, faisait peine à voir. Vraiment les choses allaient bien. Nous avions sur les impressions des juges de très rassurantes informations.

Me Dufaure, dont la parole était dure et qui avait été choisi à cause de cela, pourrait mordre et essayer de salir l'adversaire; il ne laverait pas son client. Et puis, il y aurait une réplique de choix : Louis Veuillot la préparait. Il connaissait assez le genre et les idées de Me Dufaure pour répondre d'avance à ce qu'il dirait.

Mais le procès ne devait pas aller jusque-là. Le 3 janvier, un crime épouvantable vint consterner Paris. Mgr Sibour était assassiné par un prêtre dans l'église Saint-Étienne du Mont où le vénérable prélat officiait. Bien des catholiques dévoués pensèrent qu'en présence de ce terrible événement toute lutte devait cesser entre des écrivains dévoués à l'Église et des ecclésiastiques. Cette pensée communiquée le jour même à Louis Veuillot, ne le trouva pas insensible. Cependant, il n'était pas d'humeur à provoquer un accommodement. Mais dès le lendemain du crime, des ouvertures très nettes lui furent faites par l'autorité dont relevait M. l'abbé Cognat et qui le protégeait. M. l'abbé Buquet, premier vicaire général, à peine nommé vicaire capitulaire avec MM. Surat et Darboy, lui fit demander par M. l'abbé Dedouc, — un ami, — d'entrer en arrangement. Mgr de Bonnechose, évêque d'Évreux, et Mgr Léon Sibour, cousin de l'Archevêque, s'associèrent à cette démarche. Louis Veuillot consulta en hâte ses principaux collaborateurs, son avocat, deux ou trois amis. On

reconnut — sans élan — qu'il convenait de traiter. Mon frère rappela tout de suite aux vicaires capitulaires les conditions qu'il avait posées lors des premières négociations, et déclara les maintenir : 1° M. Cognat prendra l'engagement de ne pas réimprimer la brochure; 2° l'*Univers* publiera un recueil de documents. Craignant quelque nouvel escamotage de M. Cognat, Louis Veuillot ajoutait :

« Nous annoncerons notre désistement au tribunal d'abord, et nous le ferons connaître le lendemain par la voie du journal. Il doit être entendu que l'avocat de M. Cognat ne prendra pas la parole pour donner des explications à la suite desquelles l'arrangement pourrait recevoir une couleur que nous aurions à contester. Nous lirons simplement la note convenue, nous dirons qu'il n'y a plus de procès et l'on se retirera. »

Je note que cette dernière condition qui marquait tant de défiance, ne souleva de la part des adversaires aucune objection.

Si Louis Veuillot ne demandait point que M. Cognat s'engageât *publiquement* à ne pas répondre aux documents, il exigeait un engagement *public* quant à la non-réimpression de la brochure. L'auteur officiel de celle-ci consentait à faire la promesse, mais refusait de la publier. Les vicaires capitulaires réclamèrent cette concession. Ils écrivirent le jour même à mon frère : « M. l'abbé Cognat s'engage à ne point réimprimer sa brochure et à ne pas répondre aux documents que vous avez l'intention de faire paraître. Mais cet engagement de M. l'abbé Cognat ne serait pas publié, puisque nous le garantissons. Veuillez nous faire connaître votre pensée... » Signé : *L. Buquet, A. Surat, G. Darboy*. Sur ces entrefaites, l'affaire fut appelée. C'était à M. Dufaure de parler. Il demanda la remise et le tribunal l'accorda.

La promesse publique de ne pas réimprimer la brochure en était le désaveu. Louis Veuillot déclara qu'il y tenait absolument. Il écrivit à M. Buquet : « L'insistance

de M. l'abbé Cognat pour le secret nous a effrayés. On ne peut comprendre pourquoi il trouve honteux de publier ce qu'il trouve sans doute honorable de promettre. » L'*Univers* offrait pour toute concession de renoncer à la publication des *documents*. Le reste était maintenu avec cette condition contre laquelle ni M. Cognat, ni les vicaires capitulaires n'avaient émis et n'émirent ni réclamation, ni réserve : L'avocat de l'*Univers* lira la *note convenue,* l'avocat de M. Cognat ne *prendra pas la parole;* il n'y aura *plus de procès*, et *l'on se retirera.*

Le 13 janvier 1857, l'affaire fut de nouveau appelée. Me Josseau se leva et lut cette note :

« M. l'abbé Cognat et MM. les rédacteurs de l'*Univers*, prenant en considération les conseils bienveillants qui leur ont été donnés, et cédant aux sentiments qu'inspire l'affreuse catastrophe qui a consterné toutes les âmes chrétiennes, renoncent : M. l'abbé Cognat à réimprimer la brochure intitulée *L'Univers jugé par lui-même,* et MM. les rédacteurs de l'*Univers* aux poursuites en diffamation dirigées par eux contre l'auteur de cette brochure ainsi qu'à l'impression des documents préparés pour la cause.

« L'abbé Cognat,
« Barrier.

« 12 janvier 1857. »

D'après les conventions, c'était fini. Cependant M. Dufaure, qui ne devait pas prendre la parole, la prit et lut cette lettre :

ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS

« 12 janvier 1857.

« Monsieur l'Abbé,

« La circonstance douloureuse où nous nous trouvons, et des raisons majeures nous font un devoir de vous de-

mander positivement, comme vos supérieurs ecclésiastiques, la transaction ci-jointe (suit le texte de la note dont Me Josseau venait de donner lecture) qui mettra fin au procès pendant entre vous et MM. les rédacteurs de l'*Univers*.

« Nous croyons par là faire un acte utile à l'Église et qui réjouira le cœur des fidèles.

« Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués, au nom de mes collègues.

« *Signé* Buquet,

« vicaire général capitulaire. »

« Sur cette lettre, reprit Me Dufaure, M. l'abbé Cognat a cru devoir accepter le désistement de l'*Univers*. »

Nous fûmes stupéfaits. Les juges et le procureur impérial, tenus au courant des négociations, le furent aussi. Le président, interrogeant le gérant de l'*Univers*, lui dit avec une intonation indiquant de la surprise : « M. Barrier maintient son désistement? » et il semblait attendre un non. Après une seconde d'hésitation, qui marquait de l'irritation et de la souffrance, Louis Veuillot fit signe à Barrier de répondre : Oui. Répondre non, eût été accuser cette lettre de duplicité, rentrer en lutte et donner un scandale. Le catholique devait s'exécuter.

Cette fois il n'y avait plus de procès et l'*Univers* était joué.

Voilà par quelle incorrection M. Dufaure, homme intègre, mais trop avocat, et M. Buquet, prêtre austère, mais foncièrement gallican et ennemi du « laïcisme », protégèrent l'amour-propre de M. Cognat.

Du reste, ce tour ne réussit point. Nos amis s'en indignèrent, nos adversaires et les neutres s'en amusèrent. Quant à M. Cognat et à la brochure et à ses auteurs, ils restèrent sous le coup des flétrissures dont tant d'évêques les avaient marqués.

CHAPITRE V

LES DESSOUS DE *L'UNIVERS JUGÉ PAR LUI-MÊME*. — L'EFFET DU DÉSISTEMENT DE LOUIS VEUILLOT. — L'ALLIANCE DU *FIGARO* ET DE L'*AMI DE LA RELIGION*. — LA QUESTION DE L'ARBITRAGE. — L'ARCHEVÊQUE DE PARIS, L'ABBÉ COGNAT, LE LIBELLE. — L'AUTEUR EST M^gr^ DUPANLOUP. — LE MANDEMENT DE 1853 ET LA BROCHURE ANONYME DE 1856. — NOMBREUX TÉMOIGNAGES. — L'OPINION DE ROME. — DIVERSES BROCHURES CONTRE LOUIS VEUILLOT ET L'*UNIVERS*. — LETTRES CONFIDENTIELLES. — LE RÔLE DE MONTALEMBERT. — LE FOND DE LA QUESTION. — PAROLES ÉPISCOPALES. — JUGEMENTS DU DEHORS. — UN PLAIDOYER DE LOUIS VEUILLOT.

Dans le chapitre précédent, j'ai fait l'histoire abrégée, — très abrégée — du pamphlet *L'Univers jugé par lui-même*. Je me suis surtout attaché au côté public de l'affaire. Il faut maintenant, pour montrer le fond des choses, porter la lumière dans les coulisses. C'est un chapitre tout particulier de l'histoire de l'Église en France au dix-neuvième siècle.

Presque tous les évêques, amis du journal, félicitèrent vivement Louis Veuillot de s'être désisté des poursuites contre l'abbé Cognat, simple prête-nom, et d'avoir maintenu son désistement malgré l'acte subreptice qui avait faussé l'audience finale et indiqué que si le pamphlet était enterré, l'affaire ne l'était point. N.N. S.S. Parisis, Gousset, de Salinis, Gerbet, Pie, Gignoux, le Nonce, etc., etc.,

furent de ce nombre. — Vous avez agi chrétiennement et, sans le vouloir, habilement, dirent-ils tous à mon frère. Ce fut aussi l'avis de Rome. Mais il y eut des mécontents près desquels il fallut se justifier. A l'un d'eux, notre collaborateur Segrétain, Louis Veuillot répondit :

« Qu'est-ce que vous diriez donc, mon cher ami, si vous connaissiez toute l'affaire? Votre douleur ne serait tempérée que par le doux sentiment de l'admiration que vous inspirerait la mansuétude de l'*Univers*. J'avais pour moi le droit, l'équité, les juges, le sentiment de tout le palais; je tenais prêt un brillant discours à improviser de mes propres lèvres pour répondre tout chaud à M. Dufaure; enfin j'étais sûr de mon affaire. Mais qu'eussiez-vous répondu à quatre évêques (1) dont trois chauds amis, qui vous auraient pressé comme je l'ai été. Personne n'aurait pu refuser, et je le pouvais moins que personne, mon cœur, d'ailleurs, ne m'y portait pas... Ajoutez à cette situation la nature du Cognat et de ses complices (pour le dénouement) les vicaires généraux : tout vous sera expliqué. La lettre lue à l'audience n'était pas du tout convenue. Pouvais-je réclamer là? Ils en ont fait bien d'autres!.... Ça vous fait bouillir. Si vous croyez que je gèle, vous vous trompez bien...

« Savez-vous ce qu'ils voulaient plaider, ce qu'ils auraient plaidé? La complicité de l'archevêque de Paris! Ils étaient en mesure de l'établir par lettres. Il a approuvé l'œuvre, soutenu l'auteur, décidé Dufaure à plaider. Il lui avait recommandé de ne me point ménager. L'*Univers*, depuis l'Encyclique, a été son cauchemar et Cognat devait le délivrer de cet ennemi. Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis, mais je vous assure que si j'avais su cela, plutôt que de faire tomber un pareil scandale sur ce

(1) N.N. S.S. Parisis, de Salinis, Gignoux et de Bonnechose. Ce dernier avait pris part aux négociations engagées dès le lendemain de la mort de Mgr Sibour.

pauvre cercueil, je leur aurais demandé pardon en forme (1). »

La lettre des vicaires capitulaires n'eut pas l'effet que les auteurs du pamphlet en attendaient. L'opinion y vit à la charge de M. Buquet une fâcheuse complaisance qui ne pouvait affaiblir la victoire de l'*Univers*. Au fond, l'abbé Cognat, l'auxiliaire Sisson et leurs patrons ou alliés éprouvaient ce même sentiment. De là chez eux la résolution de continuer la guerre. Ils avaient besoin d'une revanche. Les armes empoisonnées leur allaient. Ils en trouvèrent dans le *Figaro*. La feuille boulevardière et versatile, condamnée pour outrage à la morale publique, et souvent reprise par Louis Veuillot, voulant, elle aussi, se venger, avait accusé l'*Univers* de complicité morale dans l'assassinat de M^gr^ Sibour. Dès le lendemain de la conclusion du procès, par conséquent dès le lendemain du jour où la paix avait été signée, l'*Ami de la Religion* reproduisit ce misérable et révoltant article, vieux de quatre ou cinq jours, en le déclarant élevé et grave. Louis Veuillot, avec une déférence rude, demanda aux vicaires capitulaires, supérieurs et protecteurs responsables de MM. Cognat et Sisson, ce qu'il pensaient de cet acte. Ils répondirent avec politesse et embarras qu'ils le condamnaient et que l'abbé Sisson allait être rappelé à l'ordre. Deux jours après, l'*Ami de la Religion* donna un second article aggravant le premier. Plusieurs évêques, notamment M^gr^ de Bonnechose et M^gr^ Boudinet, évêque d'Amiens, qui avaient pris part aux dernières négociations, protestèrent près de MM. Buquet, Surat et Darboy contre cette violation effrontée d'un arrangement qu'ils avaient moralement garanti. Tous deux le firent en termes très nets et

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 116. Lettre du 19 janvier. Ces propos sur le rôle de M^gr^ Sibour venaient de M. Cognat et de ses amis. L'appui que l'archevêque avait constamment donné à tout ce groupe les rendait très vraisemblables et les faisait tenir pour rigoureusement vrais. Il en fallait rabattre quelque chose. Louis Veuillot le sut deux mois plus tard.

en instruisirent Louis Veuillot. — J'ai été constristé de cet article, lui disait Mgr de Bonnechose, et j'ai écrit à M. Buquet pour m'en plaindre. Il m'a répondu qu'il en était *contristé* aussi et qu'il avait fait à M. Sisson défense de ne plus rien publier contre l'*Univers*. Il ajoutait : « MM. les vicaires généraux capitulaires me paraissent résolus à faire ce qui est nécessaire en ce qui les concerne pour que la paix conclue se maintienne pendant la durée de leur administration. » Mgr Boudinet se déclarait non pas contristé, mais indigné : « ... Mon sang bouillonne encore dans mes veines. Je viens d'écrire mon indignation à M. Buquet, lui demandant s'il ne peut rien pour faire sentir à M. Sisson qu'il vient de faire une action infâme. » Le loyal évêque donnait, en outre, à Louis Veuillot ce renseignement : « J'ai écrit aussi au ministre qui semblait m'y autoriser en m'écrivant ce matin sa joie de la fin du procès, comme du signal de l'union et de la paix dans l'Église de France.

« Adieu, Monsieur, je vous serre la main de tout mon cœur. »

Quatre jours après autre lettre du même prélat : « M. l'abbé Buquet m'adresse la lettre ci-jointe, que je vous prie de me retourner, et de son côté M. le ministre me répond : « Je vais faire avertir *rudement* M. l'abbé Sis- « son ». Mgr de Nantes, à qui j'ai cru devoir communiquer votre première lettre, me charge de vous féliciter de ce que vous avez fait. Mgr de Blois a partagé ces mêmes sentiments (1). » Mgr Boudinet terminait ainsi : « Je ne saurais vous dire combien je suis pénétré des sentiments exprimés dans vos lettres et combien je serais heureux de vous servir. »

Louis Veuillot reçut au sujet de cette odieuse agression

(1) L'évêque de Nantes, Mgr Jacquemet, ancien vicaire général de l'archevêque de Paris (Mgr Affre), et Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, avaient jusqu'alors été classés parmi les prélats qui suivaient Mgr Dupanloup.

d'autres lettres indignées. « Je n'eusse pas cru, lui écrivait Mgr Pie, que vos adversaires pussent se porter à un acte aussi odieux que celui de l'insertion de l'article *élevé et grave* du *Figaro*. Le jour même où l'on a négocié la paix entre eux et vous, cette rentrée en matière contre vous au moyen d'une pareille arme est quelque chose d'inqualifiable. Des hommes qui vont jusque-là sont en voie de se faire infiniment plus de mal à eux-mêmes qu'à ceux qu'ils attaquent. »

L'abbé Cognat exploitait aussi contre Louis Veuillot, et plus vilainement peut-être que l'*Ami de la Religion*, le coup de couteau qui avait frappé Mgr Sibour. Il rejetait sur le prélat assassiné toute la responsabilité de la brochure. Il avait, lui Cognat, assurait-il, simplement obéi à son chef sans rien écrire qui ne lui eût été en quelque sorte dicté. Les jugements, les emportements qu'on lui reprochait, l'archevêque les avait voulus et ratifiés. Pour le faire croire, il entrait dans des détails qui ne glorifiaient pas la mémoire de l'infortuné prélat. Il adressa dans ce sens à Mgr de Bonnechose une lettre « confidentielle », dont il répandit assez de copies pour qu'elle pût arriver aux journaux. C'était d'ailleurs, pour les journaux, c'est-à-dire pour le gros public, qu'elle avait été faite. Elle est longue ; il faut s'en tenir à un extrait.

L'abbé Cognat prétendait d'abord n'avoir accepté l'arrangement qu'à regret, avec répugnance et par obéissance, le trouvant contraire à la justice et à son honneur, puis il ajoutait : « C'est par le conseil de Mgr l'Archevêque de Paris que j'ai accompli ce grand travail ; ce Prélat, de digne et douloureuse mémoire, pensait que le moyen le plus sûr de mettre fin à ces divisions malheureuses, c'était la recherche et l'exposition des doctrines et des textes.

« J'y ai travaillé pendant onze mois avec le soin le plus assidu et toute l'attention possible. Mgr l'Archevêque est venu plusieurs fois de sa personne, m'encourager et soutenir ma persévérance dans ce pénible labeur. Je me hâte

d'ajouter qu'il n'en a et ne peut en avoir aucune responsabilité. Il me laissait le soin de ce travail, qui est entièrement de moi. Quand le moment convenable est venu, il m'a permis de me nommer et m'a autorisé à me défendre avec confiance devant la justice de mon pays.

« Enfin, les quatre dernières lignes qu'il ait écrites m'ont été adressées du presbytère de Saint-Étienne du Mont, une heure avant sa mort; c'était pour me charger de prier M. Dufaure de le défendre lui-même contre les imputations que nos adversaires s'étaient permis de produire contre lui à l'audience : il en avait été profondément peiné. Dans ces circonstances que vous ignoriez sans doute, Monseigneur, et que j'ai cru devoir vous faire connaître, vous jugerez peut-être comme moi qu'il ne m'appartenait en aucune façon de renoncer aux droits de la cause que je défendais... »

Tout dans cet exposé n'est pas absolument faux, mais tout y est faussé. Il était, par exemple, de toute fausseté que l'*Univers*, devant le tribunal, eût mis en cause l'Archevêque.

Cette lettre de l'abbé Cognat, datée du 16 janvier 1857, parut dans le *Journal de Bruxelles* du 21 février suivant. Et de là elle courut partout. Après quelque hésitation, l'*Univers* la reproduisit sans vouloir la discuter à fond. Mgr Léon Sibour, évêque de Tripoli, cousin et ancien vicaire général de l'archevêque de Paris, intervint. Il déclara que M. Cognat n'avait point dit vrai et le somma de s'expliquer. Celui-ci s'exécuta en biaisant. Il exprimait à Mgr de Tripoli le regret de lui avoir déplu, puis il ajoutait :

« D'abord, ma lettre avait un caractère tout à fait confidentiel, et j'affirme de nouveau que si elle est devenue publique, c'est sans mon agrément et à mon insu. En l'adressant à Mgr l'évêque d'Évreux, j'en ai, il est vrai, donné copie à sept ou huit personnes considérables qui m'avaient témoigné de l'intérêt dans ma lutte. Peut-être me reprochera-t-on de n'avoir pas prévu que ce nombre

de copies rendait le secret difficile ; le fait est que je ne l'ai pas prévu, et je vous prie, Monseigneur, de me pardonner ce tort si c'en est un.

« Quant à la lettre elle-même, mon but, en l'écrivant, était d'expliquer à Mgr l'évêque d'Évreux la confiance que j'avais en la pureté de ma cause et les raisons de la résistance que j'avais opposée à la conclusion extrajudiciaire de la paix. Il me semblait que ma cause était pure et que je pouvais continuer à la défendre, puisqu'elle n'avait pas été jugée indigne des sympathies de mon regrettable Archevêque. J'aurais pu citer d'autres noms, mais celui-là était, surtout dans les circonstances, le plus grand et le plus autorisé ; c'est pour cela que je m'en suis prévalu. La vérité est donc, Monseigneur, que Mgr l'Archevêque a bien voulu ne pas désapprouver l'idée de mon livre, et que d'ailleurs, il est demeuré entièrement étranger à l'exécution de mon travail. C'est ce que j'ai voulu dire à Mgr l'évêque d'Évreux, et si, dans la lettre que je lui ai adressée, quelques expressions dépassent cette mesure, elles me sont échappées involontairement, ainsi que toute autre expression qui aurait pu vous attrister... »

Le prélat communiqua tout de suite à Louis Veuillot la réponse de l'abbé Cognat avec cette observation : « Je n'ai jamais cru un mot des attaques et des insinuations hostiles que le plaidoyer de votre honorable avocat aurait contenues contre Mgr l'Archevêque de Paris. Monseigneur n'avait pas assisté à l'audience ; on lui en avait fait le récit, et je connais trop bien ces personnages officieux, qui, avec leurs langues envenimées, cherchent toutes les occasions de souffler leurs passions et d'exciter au lieu de calmer les esprits, pour ne pas savoir à quoi m'en tenir. »

Malade, Mgr Léon Sibour se contenta, non sans peine, des explications fuyantes de l'abbé et écrivit à Louis Veuillot : « Je vous abandonne M. Cognat... Je laisse donc votre plume entièrement libre de faire justice de sa lettre comme vous l'entendrez, seulement je vous prie de ne

pas accuser les auteurs du traité de paix (1) de tout ce qui a pu le violer. » Louis Veuillot n'insista point. Ne pouvant mettre en cause les véritables auteurs du pamphlet et des iniquités de toute cette campagne, il dédaigna de poursuivre l'abbé Cognat et l'abbé Sisson. — « A quoi me servirait, disait-il, de tirer les oreilles de ces subalternes jusqu'à les arracher? Je serais bien avancé d'avoir cela dans la main. »

Si l'abbé Cognat, dans sa lettre à Mgr Léon Sibour, confessait, en biaisant, avoir faussé la vérité au sujet de l'archevêque de Paris, il continuait de s'y donner pour le seul auteur du libelle. Les recherches, le choix, les textes, les commentaires, les objurgations, tout était de lui. Par cette nouvelle déclaration, M. Cognat confessait implicitement avoir parlé contre la vérité dans la préface de ce même écrit, en le déclarant l'œuvre de *plusieurs* et tirant de cette pluralité une autorité très grande.

De ces affirmations opposées laquelle était vraie? Aucune. Mais la moins fausse était celle de la préface. « Plusieurs », parmi lesquels se trouvait au second rang l'abbé Cognat, avaient mis la main à *L'Univers jugé par lui-même;* seulement de ces *plusieurs*, un seul en était moralement responsable : Mgr Dupanloup. Je l'ai indiqué dans le chapitre précédent; maintenant, je vais le prouver. Il le faut puisqu'il s'agit d'un acte qui eut un retentissement énorme, que vingt-neuf évêques ont explicitement condamné et qui marque mieux qu'aucun autre l'esprit, le caractère, les passions du parti qui voulait écraser Louis Veuillot un peu par jalousie contre l'homme, beaucoup en haine des doctrines qu'il défendait, propageait, et contribua tant à faire triompher. *L'Univers jugé par lui-même*, c'était le grand coup, le coup de maître qui devait faire reculer l'ultramontanisme par le déshonneur et par la ruine de l'homme et du journal qui dans la presse le personnifiaient.

L'*Univers* n'eut pas besoin d'affirmer ou seulement d'in-

(1) Les vicaires généraux capitulaires.

sinuer que ce coup partait d'Orléans pour que tout de suite, quiconque s'intéressait aux luttes religieuses en fût convaincu. Des dénégations obliques risquées dans quelques journaux ne purent prévaloir contre cette conviction. Afin de l'ancrer chez tous, je voulus dès les premiers jours, montrer par un rapprochement de textes que Mgr Dupanloup était là. Mon frère s'y opposa. — Sachons attendre, me dit-il. Il avait raison. C'était plus charitable, plus prudent et plus habile. Si l'*Univers* avait mis précipitamment et nommément en cause l'évêque d'Orléans, les membres de l'épiscopat, amis du journal, eussent hésité à parler aussi vite et aussi carrément qu'ils le firent. Le rapprochement des textes sur lequel je comptais pour fixer l'opinion fut remis au Nonce qui s'empressa de l'envoyer à Rome. Sans donner tout ce document, il faut s'y arrêter.

En 1853, Mgr l'évêque d'Orléans prépara un mandement pour détruire l'effet produit par la lettre, officielle et publique, que Mgr Fioramonti, secrétaire du Souverain Pontife, avait, sur l'ordre de Pie IX, adressé à Louis Veuillot, afin de briser la sentence portée contre l'*Univers* par Mgr Sibour à l'instigation de Mgr Dupanloup. Ce mandement était prêt lorsque l'on sut qu'une Encyclique adressée aux évêques de France condamnait, sans nommer personne, la campagne entreprise contre l'*Univers*. On se hâta de l'imprimer afin qu'il pût paraître avant que le Nonce eût fait parvenir l'Encyclique aux évêques. En même temps qu'on le mettait sous presse à Orléans, on le composait à Paris pour l'*Ami de la Religion*. Ce double travail était fort avancé quand on sut que l'Archevêque de Paris, voulant obéir au Pape, retirait sa sentence. Mgr Dupanloup restait seul; il recula et la composition du mandement fut détruite. Cependant, une épreuve, au moins, de la partie déjà imprimée fut conservée malgré les ordres de Mgr Dupanloup. Nous en eûmes communication.

Le mandement supprimé en 1853 se retrouve par morceaux dans quelques-uns des chapitres du libelle anonyme

publié en 1856 : même série d'idées, mêmes passions, mêmes arguments, même but. L'identité du style est évidente et, de plus, on y peut signaler des phrases absolument pareilles.

— Une partie du mandement et quelques pages de la brochure sont consacrées à démontrer que l'*Univers* insulte tout le passé de l'Église gallicane. Le mandement s'étendait beaucoup sur ce point; la brochure est concise. Elle résume, avec une fidélité qui va parfois jusqu'à la reproduction textuelle.

Mandement.

« Vainement 50.000 prêtres et 130 évêques se levant à la voix du successeur de Pierre, soutinrent-ils avec lui l'arche chancelante, la fortifièrent d'un triple rang de confesseurs et de martyrs et firent revivre sous la hache des bourreaux du XVIII[e] siècle la beauté et l'héroïsme des anciens jours.

« Vainement les Beaumont, les Juigné, les Montmorency, les Castellane, les Dulau, etc., et tant d'autres noms chers à la France auxquels il ne manquait qu'une gloire, celle du martyre, donnèrent-ils à Jésus-Christ le grand témoignage de l'amour! »

Brochure.

« Vainement 50.000 prêtres et 130 évêques se levant à la voix du successeur de Pierre, soutinrent-ils avec lui l'arche chancelante d'une main généreuse, la fortifièrent d'un triple rang de confesseurs et de martyrs, et firent revivre sous la hache des bourreaux et sur la terre de l'exil la beauté et les vertus des anciens jours!...

« Vainement tant d'évêques auxquels il ne manquait qu'une gloire, celle du martyre, donnèrent-ils à Jésus-Christ et au Saint-Siège le plus grand témoignage de l'amour, leur sang!... »

Mandement.

« Et cette Église (Église gallicane), on ose bien la représenter, en quelque sorte comme une *Église séparée*, on associe son nom si pur au nom de l'*Église anglicane* et à propos de ceux qu'il plaît de nommer des gallicans, on ne craint pas de nous parler des *Ariens*, des *protestants* et des *voltairiens*... »

Brochure.

« Ils persévèrent à ne voir dans cette Église (l'Église gallicane) qu'une *Église séparée* dont ils associent le nom au nom de l'*Église anglicane*... et ceux qu'il leur plaît de nommer gallicans, ils ne craignent pas de les placer auprès des *ariens*, des *protestants*, et des *voltairiens*... »

Dans ces deux paragraphes la différence de quelques termes ne déguise guère la communauté d'origine; en voici un troisième qui ne la déguise pas du tout :

Mandement.	*Brochure.*
« Étrange situation assurément que celle-ci ! L'Église de Dieu en vit-elle jamais de pareille ? Tant d'évêques d'une part et un journaliste de l'autre, en présence de l'Église étonnée et attentive devant le vicaire de Jésus-Christ ! »	« Étrange situation assurément que celle où nous avons été en 1852 et 1853. Les catholiques en virent-ils jamais une semblable? Tant d'évêques d'une part et un journaliste de l'autre en présence de l'Église étonnée et attentive devant le vicaire de Jésus-Christ ! »

Ce style chargé d'exclamations emportées, décousues, excessives, de mots tapageurs, menaçants, contraires au goût comme à la justice, c'était bien l'homme. Tous les écrits polémiques de Mgr Dupanloup sont ainsi. L'ordre et la mesure leur ont toujours manqué. Plus tard, Louis Veuillot qualifia cette façon d'écrire, d'*opus tumultuarium*. Ce défaut s'aggravait ici de la signature de l'empesé et lourd Cognat. Jamais nez postiche ne convint moins au visage. Cet abbé, chez qui le fer de Mgr Dupanloup devenait plomb, avait certainement une grosse part de responsabilité dans l'arrangement des extraits, mais il faut l'innocenter des commentaires. Là est le cachet du maître. Par exemple, le haineux et furibond rapprochement entre Louis Veuillot et l'Arétin qui, lu à l'audience, révolta tout l'auditoire, est manifestement tout entier de Mgr Dupanloup. Je ne déclare pas l'abbé Cognat incapable de tant de colère et de haine, mais j'affirme qu'il n'eût pu les exprimer ainsi.

Si l'histoire doit mettre ces excès à la charge du prélat, elle ne pourrait, d'autre part, sans injustice, lui reprocher toute la déloyauté des citations. Évidemment Mgr Dupanloup n'a presque rien fait de ce long et misérable travail. Tout entier à sa passion, il voulut le croire exact. Il tenait

sa vengeance, il allait vaincre enfin. Il aurait craint en vérifiant de se donner des doutes, et il avait besoin de n'en pas avoir.

Dans sa lettre du 21 février 1857 à Mgr de Bonnechose, l'abbé Cognat assurait que Mgr Sibour avait pris activement part à son travail. Non, il put contribuer aux frais, mais il resta étranger à l'exécution. Le seul évêque du libelle fut Mgr Dupanloup. M. Cognat cherchait à le couvrir lorsqu'après l'assassinat de Mgr Sibour, il rejeta sur l'infortuné prélat toute la responsabilité de l'écrit que tant d'évêques venaient de flétrir!

C'est à l'évêché d'Orléans que l'on conçut, compléta, coordonna le travail des citateurs. Le mandement imprimé et non publié de 1853 en fait foi. C'est l'évêque d'Orléans qui, de ce fouillis d'extraits et de notes, fit, par ses commentaires, un pamphlet. C'est au grand séminaire d'Orléans que l'on copia et mit au net le manuscrit définitif. Le tout s'accomplit à la sourdine, en se cachant, comme il convient pour les publications anonymes, clandestines, dont les auteurs s'avouent à eux-mêmes la déloyauté. Précaution nécessaire et dénonciatrice, qui fut, cette fois, précaution inutile.

Aucun des membres de l'épiscopat, des prêtres, des hommes politiques, des écrivains mêlés aux luttes religieuses d'alors, n'eut l'ombre d'un doute sur l'origine du libelle. Dès le 25 juillet, notre ancien collaborateur, Roux-Lavergne, devenu prêtre, l'ami et le confident de Mgr Brossais-Saint-Marc, évêque puis archevêque de Rennes, nous écrivait :

« Nous savons qu'avant la publication de l'écrit de M. de Falloux, il y a eu dans le diocèse d'Orléans, une réunion où a été concertée la campagne que l'on poursuit maintenant. Mgr d'Orléans présidait; il y avait là MM. de Falloux, Berryer, de Kerdrel, etc., etc. Le pamphlet est composé d'après la méthode : « Donnez-moi une ligne d'un homme et « je me charge de le faire pendre. » Que fera Louis? Jamais

encore je ne l'avais vu attaquer avec tant d'ensemble et tant de rage. Il est clair qu'on veut tuer le journal... On trouble l'Église à l'occasion de l'*Univers* et l'on paraît résolu à la troubler jusqu'à ce que l'on ait obtenu que l'*Univers* soit immolé au bien de la paix... Il est très certain que l'abbé Gaduel et d'autres serviteurs de Mgr Dupanloup ont fait les extraits et que la forme du pamphlet est de l'évêque lui-même. »

Cette lettre donne le sentiment général.

Le R. P. Gauthier, religieux du Saint-Esprit, écrivait le 6 août à Mgr Parisis :

« Je me trouve au Concile de Périgueux en qualité de théologien. Je ne saurais vous exprimer la joie que m'a causée votre belle et admirable lettre à l'*Univers* (contre le pamphlet). N.N. S.S. de Poitiers, Agen, Périgueux, Angoulême, ainsi que les trois quarts des prêtres ont été on ne peut plus heureux de l'initiative prise par Votre Grandeur pour flétrir l'iniquité... C'est Mgr d'Orléans qui est le chef de file de toutes ces attaques. La conclusion du pamphlet est, presque mot pour mot, la lettre pastorale de Mgr d'Orléans contre l'*Univers* du mois d'avril 1853. Cette lettre a été retirée de l'impression quand Mgr de Paris s'est soumis à l'Encyclique. Elle devait paraître le lendemain... »

Quatre jours plus tard, un chanoine d'Orléans, ancien vicaire général, M. Pelletier, écrivait au même prélat :

« ... Tout cela part d'Orléans. En 1850 ou 1851, on m'a demandé ma collection de l'*Univers* pour faire des recherches. Je l'ai donnée. Plus tard, on m'a demandé l'autorisation de l'emporter à Paris où elle est restée peut-être un an. Dès ce moment on préparait l'inique brochure... Ainsi, toujours la même source!... »

L'abbé Pelletier citait ensuite ce passage d'une lettre de l'abbé de Serre, neveu et secrétaire du cardinal de Bonald : « Une lettre de Paris qu'on vient de me communiquer affirme que Mgr Dupanloup est pour beaucoup dans le dernier pamphlet publié contre l'*Univers*. Je ne puis com-

prendre, je l'avoue, qu'un évêque puisse attendre quelque bien d'une guerre acharnée à des catholiques aussi dévoués que les rédacteurs de l'*Univers*. Je ne puis ne pas voir là un aveuglement déplorable. »

Du Lac, de passage à Auray, y avait recueilli ce renseignement donné par un des copistes à M. l'abbé Jaffré, supérieur du pèlerinage de Sainte-Anne et ancien membre de l'Assemblée législative : « Les élèves du séminaire ont passé plusieurs journées à copier certain manuscrit. Seulement, pour qu'ils ne sussent pas de quoi il s'agissait, voici le procédé auquel on a eu recours. Un séminariste avait à copier la page 3 par exemple, et la page 100 ; son voisin la page 30 et la page 110, etc. »

M. Eugène de la Gournerie donnait des détails identiques : « Le calme est loin d'être revenu dans toutes les têtes. Il en est surtout (une) bien agitée, c'est celle de l'évêque d'Orléans. Monseigneur ne reçoit plus, ne voit plus, ne veut plus voir personne. Les curés eux-mêmes, m'assure-t-on, et les autorités sont consignés à la porte... Les séminaristes d'Orléans, d'ailleurs, ne se gênent pas, à ce qu'il paraît, pour raconter qu'on leur a fait copier et copier de l'*Univers* dans un but quelconque... »

En février 1884 un séminariste de 1856, nous écrivit à propos d'un article du chanoine Maynard sur la *Vie de Mgr Dupanloup* : « M. Maynard dit que L'*Univers jugé par lui-même* a été copié à l'évêché d'Orléans par les élèves du grand séminaire.Ce n'est pas à l'évêché, mais au grand séminaire même, car j'en ai copié moi-même quatre pages, et c'est là le principe de mon attachement à l'*Univers*, que j'ai promis de lire ce jour-là. » — Signé : Thoinard, curé de Cravant. »

Ce n'est pas le seul lecteur et ami que le libelle valut à Louis Veuillot. Du reste, nulle part peut-être, ce révoltant écrit ne fut plus méprisé que dans le diocèse d'Orléans. Nous avions là dans le clergé et parmi les laïcs, des amis d'autant plus dévoués et plus chauds qu'ils voyaient de

plus près nos adversaires et pouvaient mieux les juger. L'un d'eux, l'abbé Méthivier, curé d'Olivet, écrivain de mérite, homme d'œuvres, très considéré de tous ses collègues, écrivait le 24 octobre 1856, à Louis Veuillot :

« Le Bon Dieu a béni à souhait vos derniers combats. Nous avons été de cœur et de paroles avec vous, sans cesser d'être d'affection et de compassion avec votre ardent adversaire. Si vous saviez les influences qui l'enveloppent; si vous connaissiez les nécessités de sa situation, de parti pris, d'engagements, etc., vous auriez aussi compassion. Dans cette affaire celui qui semble tout mener est *peut-être mené*. Toute responsabilité ne pèse pas sur lui. J'ignore si le procès du libelle sera suivi. Je fais des vœux pour que la procédure soit arrêtée, parce que l'opinion publique a déjà prononcé son jugement, et que je crains des révélations qui peuvent compromettre et pousser à toute extrémité un homme déjà agité et beaucoup trop découvert. »

Un autre ecclésiastique orléanais en vue par son zèle, son savoir, sa distinction, l'abbé Boucheny, apprenant que l'*Univers,* après s'être désisté, reprenait le procès, écrivait à mon frère : « Plusieurs de vos amis ici ont fait une neuvaine à la Sainte Vierge afin que le bon droit et la gloire de Dieu sortent de ces discussions. Cette neuvaine finissait le 16... A partir du 17, nous avons commencé une autre neuvaine à l'Enfant Jésus, afin qu'il éclaire un personnage que vous connaissez et qui fait peine à voir au milieu de ses nuages d'illusions. Il paraît bien qu'on n'ose lui montrer les abîmes vers lesquels il court, et les hommes consciencieux qui parviennent à l'aborder disent qu'il n'est pas capable d'être éclairé tant il a été gâté. Ceux qu'il a enivrés avec les paroles que vous lui connaissez, l'enivrent à leur tour avec la même boisson. Rien n'est plus triste que notre province religieuse... Dieu soit avec vous et courage ! »

A Rome aussi, on attribua tout de suite le pamphlet à

l'évêque d'Orléans. — S'il ne l'a pas écrit tout entier, disait-on, il y a certainement mis la main, et nul ne peut douter qu'il en ait été l'inspirateur. C'est bien son œuvre.... Cette conviction ne nuisit point à la cause de l'*Univers*. Plusieurs lettres et notes de l'abbé Bernier le prouvent amplement. Les amis de l'évêque furent embarrassés; les amis de Louis Veuillot et du journal triomphèrent. Je le constate sans entrer dans les détails. Ayant déjà suffisamment prouvé qu'on ne peut décharger Mgr Dupanloup de la responsabilité de *L'Univers jugé par lui-même*, je ne veux pas m'y arrêter davantage. Il suffit de constater que s'il n'a jamais avoué comme sien cet écrit par trop irrégulier, jamais, non plus, quoi qu'on ait dit, il ne le renia. L'avouer eût été bien gros, le désavouer était impossible. Sa seule ressource était de se taire. Il se tut.

De l'effet produit à Rome, je citerai deux ou trois traits seulement.

La grande revue romaine des Jésuites, la *Civilta cattolica*, chargea l'un de ses rédacteurs en renom, le P. Curci, de juger le pamphlet. Dès que l'article eut paru, le célèbre religieux vit Pie IX. Voici la note qu'au sortir de son audience, il remit à l'abbé Bernier :

« Lorsque le P. Curci est allé chez le Pape, celui-ci lui a dit : « Vous avez bien fait d'écrire en faveur de l'*Uni-*
« *vers* dans la *Civilta*. J'ai lu votre *articoletto*. Il m'a fait
« grand plaisir. » Et comme le P. Curci parlait de l'*Ami de la Religion*, le Pape, avec un geste de dédain : « Bah!
« laissez donc l'*Ami de la Religion;* je ne veux plus le
« recevoir, je ne lis que l'*Univers*. »

Une lettre précédente nous avait rapporté cet autre trait :

« Je ne voulais pas vous écrire aujourd'hui, mais on met sous mes yeux une note de la main du cardinal Altieri, jointe au numéro de l'*Ami* qu'il renvoie au gérant sans l'avoir coupé : « Je n'ai pas l'habitude d'accepter tout
« ce qui est évidemment contraire à la justice, à la pru-

« dence et à la charité chrétienne. — L. Card. Altieri. »

« Tous les membres du Sacré Collège et de la prélature qui vous lisent sont dans les mêmes sentiments. »

Les catholiques libéraux, les gallicans et leurs divers alliés savaient très bien que tel était le sentiment régnant à Rome, mais c'était pour eux une raison de plus d'affirmer que la brochure de Falloux, le pamphlet anonyme de Mgr Dupanloup et les articles de l'*Ami de la Religion* avaient enfin éclairé le Saint Père, et tourné tout le haut personnel pontifical contre Louis Veuillot. La vérité, c'est que Pie IX, inquiet et fatigué de ces discussions dont l'autorité de l'épiscopat français pouvait souffrir, en désirait vivement la fin, et tout en blâmant les procédés des ennemis de l'*Univers*, déclarait ne pas vouloir intervenir par une parole publique ou un acte officiel quelconque. On prétendit que sous le coup de ces impressions, il avait regretté que Louis Veuillot eût repoussé l'arbitrage alors que les patrons de l'abbé Cognat voulaient y recourir. C'est possible, mais j'en doute fort, car jamais pareil désir n'a été exprimé ou indiqué même indirectement à mon frère. Durant cette crise, Pie IX lui a uniquement fait savoir qu'il restait content de lui et le laissait libre. D'autres propos ont couru. C'étaient des *on dit* venant de n'importe qui et qu'aucun fait n'a confirmé.

Le sentiment de Pie IX au moment où cette lutte excitait le plus de passion, la note suivante, extraite du dossier de Louis Veuillot, le donne :

« 25 *septembre* 1856. — Le P. Bonaventure, capucin et gardien du couvent de Paris, s'est levé malgré la fièvre pour m'apporter une commission du P. Alphonse, visiteur général, qui n'a pu la faire lui-même, à cause de mon absence, lors de son passage à Paris.

« Lorsqu'il quitta Rome, le P. Alphonse eut une audience du Pape. Le Saint-Père lui demanda s'il me verrait. Il répondit qu'il y comptait bien. — « Vous lui direz que « je lui envoie ma bénédiction. Je voudrais bien lui

« écrire, mais la situation ne le permet pas. Qu'il persé-
« vère dans la voie où il est. Je lis l'*Univers* et je l'aime. »

« J'ai rapporté cela aujourd'hui au Nonce, en le priant de l'entendre comme particulier et comme ami. J'ai ajouté que je comptais là-dessus et ne demandais pas davantage. Il m'a interrompu : « Je ne désespère pas du tout d'avoir « plus et mieux. Il y a des intrigants. Il y en a à Paris et à « Rome. Ils se sont fortifiés, mais nous saurons bien tour-« ner leur position. »

Le lendemain 27, Louis Veuillot écrivit au secrétaire du Pape, Mgr Fioramonti :

« ... Le sens caché de tout ceci, Monseigneur, et l'effet qui en résulte sont fort consolants. Il est avéré par le succès de l'*Univers* dans cette querelle, qu'il représente l'opinion de la presque totalité des catholiques. Donc l'opinion catholique de France se débarrasse de l'élément politique qui ne lui est plus nécessaire et vit désormais par elle seule, embrassant la doctrine romaine dans toute sa pureté, rejetant tout mélange, n'ayant que Rome pour chef, pour règle et pour loi. Jusqu'ici, il y avait parmi les catholiques, du légitimisme, du libéralisme, du gallicanisme, du radicalisme : tout cela est rejeté. Et cette épuration ne s'obtient pas au prix d'un amoindrissement de nombre : tout au contraire le nombre s'accroît, et après cette guerre, nous voyons nos rangs s'étendre et s'épaissir. L'auteur principal de tout ce tapage, Mgr l'évêque d'Orléans, ne s'attendait guère à un pareil résultat. Avant l'apparition de son pamphlet, il disait et ses affidés répétaient partout que l'*Univers* allait disparaître. Déjà même l'*Ami* cherchait des rédacteurs, croyant devenir journal quotidien... Ils voient maintenant leur erreur, ils s'aperçoivent qu'ils ont fait une faute irréparable. J'oserais presque dire : *Felix culpa!* puisque en effet la cause romaine triomphe d'une manière si éclatante. Cette levée de boucliers, suivie d'un résultat si différent de celui qu'on se proposait, ressemble bien à ces événements fortuits en apparence

qui viennent toujours à point nommé pour déterminer les révolutions... »

Durant les négociations, Louis Veuillot n'écarta point d'emblée tout projet, toute forme d'arbitrage. Il songea même à prendre pour arbitre Mgr Parisis; mais il repoussa très nettement le tribunal arbitral que l'on tenta sur le tard de lui faire accepter. Voici la note qu'il remit à ce propos au Nonce :

« Nous ne pouvons nous exposer à ce qu'un tribunal de prêtres déclare innocent un ouvrage que vingt-cinq évêques ont qualifié de libelle.

« D'un autre côté, ce tribunal de prêtres voudra-t-il condamner comme libelle un ouvrage où des ecclésiastiques ont malheureusement mis la main et que le bruit public attribue à un personnage éminent?

« Si l'on ne condamne pas le livre, c'est l'*Univers* que l'on condamne, et en même temps les évêques qui l'ont soutenu. La condamnation remonte encore plus haut, puisqu'il s'agit d'articles publiés antérieurement à l'Encyclique *Inter multiplices*. »

S'arrêtant ensuite aux arbitres que les libellistes proposaient avec l'assentiment avoué de Mgr Sibour et l'approbation écrite de Mgr Dupanloup, il disait :

« La composition du tribunal telle qu'elle est proposée ne peut nous rassurer contre ces graves appréhensions.

« Mgr l'évêque de Tripoli représente Mgr l'Archevêque de Paris qui a protégé les attaques de l'*Ami de la Religion*.

« Toutes les idées de M. l'abbé Tresvaux sont contre nous, et je crois aussi, ses sentiments. C'est une antipathie de nature.

« M. l'abbé Debauvais est ami intime de Mgr l'évêque d'Orléans et passe même pour avoir travaillé au livre accusé.

« M. l'abbé Pététot ne lit pas l'*Univers*.

« M. Hamon s'est plaint de l'*Univers* pour le compte rendu de son histoire de saint François de Sales.

« M° des Glajeux est ami particulier de l'évêque d'Orléans, légitimiste déclaré, ennemi politique de l'*Univers* qu'il ne lit pas.

« M. de Corcelles est rédacteur du *Correspondant*, très lié avec M. de Falloux et M. de Montalembert : ennemi politique.

« Nous honorons parfaitement tous ces Messieurs. Ils sont trop loyaux pour nous condamner, mais en même temps trop prévenus contre nous et trop engagés avec nos vrais adversaires pour ne pas nous sacrifier involontairement. Par piété même, ils croiraient plus expédient d'établir une sorte de balance et de s'arrêter à une conclusion qui, leur paraissant dictée par le seul amour de la paix, couvrirait cependant nos diffamateurs et nous livrerait à la malveillance systématique des journaux et de l'opinion.

« Si l'on veut en finir, pourquoi ne pas accepter un des deux moyens que nous avons proposés, et dont l'un nous lie publiquement; c'est-à-dire, ou le désaveu de l'éditeur, ou l'intervention de M^gr^ l'Archevêque de Paris?

« Nous ne demandons pas que M^gr^ l'Archevêque dise rien de favorable pour nous.

« Si Sa Grandeur est arrêtée par les mauvais propos des journaux qui soutiennent nos adversaires, un mot de blâme contre le libelle, prouvera suffisamment son impartialité.

« Dans le cas où l'on tiendrait absolument à un arbitrage, le seul qui soit convenable est celui des évêques. Après que tant de prélats ont parlé, les parties choisissant elles-mêmes leurs juges, ne peuvent élire de simples prêtres et des laïques.

« La commission arbitrale devrait alors être établie dans la forme habituelle et consacrée : un arbitre nommé par nous, un autre par nos adversaires, et ces deux nommeraient le troisième.

« Nous prierons M^gr^ l'évêque d'Arras d'être notre arbitre. »

Mgr Parisis, qui avait, plus que tout autre évêque, le droit d'intervenir dans cette question de l'arbitrage, approuva le refus de Louis Veuillot et motiva son avis en notant qu'il serait difficile à des évêques de juger et de condamner comme arbitres l'œuvre anonyme de l'un des leurs. « Déjà, écrivit-il à mon frère, je vous ai dit ce que je pensais de ce projet d'arbitrage. Il vous est contraire par sa nature, attendu qu'un pareil tribunal répugne à condamner et que s'il n'y a pas de condamnation *prononcée* contre le libelle qui diffame, il y en a une qui reste contre le journal diffamé. — Or cette condamnation, difficile à obtenir de tout conseil arbitral, est impossible avec les hommes proposés. — C'est vous dire que j'approuve votre refus.

« Maintenant, que penser d'un tribunal d'évêques arbitres? Hélas! je n'en espère pas beaucoup plus. Vous demandez que j'en sois. Je n'ai rien à vous refuser, mais j'ai grand'peur de ne pouvoir amener tant soit peu à ma cause les deux autres prélats, à raison de la répugnance qu'ils auront l'un et l'autre à condamner une publication dont l'auteur est un de leurs collègues, et quel collègue! »

Les observations de Louis Veuillot et celles de l'éminent évêque d'Arras étaient péremptoires. L'arbitrage devait être refusé. Le Nonce le comprit et on le comprit aussi à Rome. L'*Univers* fut approuvé d'avoir dit : Nous ne renoncerons au procès que si l'autorité ecclésiastique nous y invite publiquement.

Du moment où le Pape ne voulait pas intervenir, le Nonce devait garder une grande réserve. Néanmoins, tant que dura le conflit, il laissa voir qu'il était du côté de Louis Veuillot. Au moment où le procès se décidait, mon frère écrivait à notre sœur Élise, alors aux Nouettes, chez la comtesse de Ségur : « J'ai passé cinq quarts d'heure avec le Nonce, en conversation intime. Il est très bien et d'avis du procès. Je suis maintenant convaincu qu'il a des

nouvelles de Rome qui ne sont pas au gré des Falloux-pins. » Cela suffisait, en effet, à marquer le sentiment de Pie IX. Pouvait-il en être autrement? N'était-il pas manifeste que la publication anonyme lancée par Mgr Dupanloup était une nouvelle entreprise du libéralisme catholique et du gallicanisme plus ou moins mitigé, contre l'ultramontanisme et le principe d'autorité? Certes la personnalité de l'évêque d'Orléans et celle de Louis Veuillot étaient en jeu dans l'affaire, mais son extrême gravité tenait aux doctrines. Les polémiques de 1856 préparaient, sans que personne y songeât, les solennels débats du Concile de 1869. L'évêque d'Orléans et le rédacteur en chef de l'*Univers* s'y heurteraient de nouveau, et ce ne serait pas la dernière fois.

C'est ainsi, du reste, que la question fut généralement posée et comprise. Pour indiquer l'acharnement que l'école dite libérale et modérée apporta dans cette lutte, je dois noter qu'afin de seconder l'effet du libelle, il y eut comme une frénésie d'action contre l'*Univers :* nouvelles distributions de l'écrit du comte de Falloux, surtout à Rome; rentrée en scène de Jacquot aggravant son pamphlet; brochure d'un M. Boissard, brochure de l'abbé Vitu, brochure de l'abbé Michon; nombreux envois de l'*Ami de la Religion*, etc. Tel article de l'abbé Sisson, très pauvre au fond, mais très méchant d'intention, fut réimprimé en feuille volante et répandu abondamment dans le clergé. Certain catholique, tenu pour savant en chimie, bonhomme passionné et hurluberlu, familier de Mgr Dupanloup et de Mgr Sibour, M. Gaultier de Claubry, voyant que *L'Univers jugé par lui-même* allait mourir, le refit, — mal revu et mal corrigé, — sous ce nouveau titre : *L'Univers en présence de lui-même*. Le volume de 267 pages dont 31 de préface, mis en vente, d'après la couverture, *chez l'auteur et les principaux libraires de France et de l'étranger*, rata complètement. Je le mentionne par devoir d'historien.

Durant tout ce temps, tous les organes, tous les notables, tous les chefs du parti, et leurs alliés des camps foncièrement ennemis firent rage. Je dois mentionner à part Montalembert. S'il ne collabora pas au libelle, et refusa de s'associer aux affirmations de l'abbé Cognat, il marqua cependant que là étaient ses amis. La note suivante, écrite par Louis Veuillot au sortir d'une conversation avec le Nonce, indique où en était le grand orateur que Louis Veuillot avait tant glorifié et aima toujours :

« 23 *septembre* 1856. — Le Nonce a reçu hier soir la visite de Montalembert. Il l'a trouvé plus calme qu'il ne croyait, et au fond assez ennuyé de sa situation. Il a essayé de nous attaquer et presque aussitôt a cédé sur tous les points.

« Il se récriait contre les démonstrations des évêques, et contre le mot de *grande institution catholique* (appliqué à l'*Univers*). Il a fini par convenir que les évêques avaient bien fait, et que le mot d'Arras était vrai en un sens.

« Le Nonce a reconnu que Montalembert avait récemment causé avec Sisson, et il s'en est étonné, d'après la façon méprisante dont il lui avait parlé de cet abbé il y a huit jours. Il en a conclu qu'ils s'entendaient.

« Montalembert a dit que s'il fallait être ultramontain comme les évêques qui soutiennent l'*Univers* et jusque-là, on le rendrait gallican. J'ai répondu qu'il n'avait pas tant de chemin à faire, attendu que si ses idées sont romaines, son cœur ne l'est pas et ne l'a jamais été ; et qu'il n'a pas digéré la condamnation de l'*Avenir* pas plus que Lacordaire, ni ne la digérera jamais.

« Le Nonce m'a lu un passage d'une lettre récente du cardinal Patrizzi. Cette Éminence le félicite de sa conduite, loue la modération de l'*Univers* et dit que l'*Ami* aura beau faire, il ne parviendra pas à me faire déclarer hérétique (1) ».

(1) Le cardinal Patrizzi, chargé par Pie IX de le représenter comme

Parler au Nonce contre l'*Univers* et les évêques ultramontains, ce n'était point pour Montalembert donner un secours suffisant à ses amis. Il fit quelque chose de plus conforme à son humeur et de plus éclatant. Un certain Louis Ulbach, libre-penseur grossier, auteur de mauvais livres, s'étant armé de quelques lignes de Louis Veuillot pour établir que l'*Univers* et Montalembert, maintenant aux prises, avaient tous deux, en 1851 et 1852, approuvé le coup d'État napoléonien, l'ancien et glorieux chef du parti catholique, que ce souvenir exaspérait et humiliait, prétendit, sans rien préciser, que le récit invoqué par M. Ulbach était une œuvre *d'injure* et de *mensonge*, faite *pour révolter tous les gens d'honneur*. « Je ne saurais, ajoutait-il, entrer dans une discussion de détail avec un adversaire aussi habile que violent, passé maître dans la stratégie de l'invective, parlant tous les jours, et aidé de vingt subalternes qui se relayent pour achever ses victimes. Je me borne à déclarer que ma mémoire, ma conscience et mon honneur protestent à l'envi contre tout ce qu'il a dit. » Il terminait en promettant de répondre.... plus tard. Louis Veuillot reproduisit toute la lettre de Montalembert et la fit suivre de ces lignes.

« Je plains M. de Montalembert et du choix de ses correspondants et du ton de ses correspondances. Je regrette amèrement qu'il ait enfin fermé la voie de retour que j'ai si obstinément voulu tenir ouverte entre lui et les plus fidèles compagnons de ses meilleurs combats. Ses emportements ne méritent que le silence et n'obtiendront de ma part rien de plus. Je ne consens pas à plaider ma cause devant M. Ulbach. J'attendrai que M. de Montalembert vienne ici comme je l'y ai souvent invité, produire des

parrain du prince impérial, avait, durant son séjour à Paris, félicité Louis Veuillot au nom du Pape. Quelques jours plus tard, il voulut réunir à la nonciature les hommes les plus importants des deux groupes catholiques, afin de rétablir entre eux l'union. Les chefs du groupe libéral s'y refusèrent.

griefs sérieux et formuler autre chose que des démentis oratoires. Je souhaite qu'il ne le fasse point. Quand il le voudra faire, je suis prêt. Pour aujourd'hui, je me contente d'opposer à ses *démentis formels*, qui ne touchent à rien et qui ne démentent rien, une affirmation formelle de tout ce que j'ai avancé et expliqué dans ma réponse à M. de Falloux. »

Montalembert avait promis de répondre quand le temps serait venu; ce temps ne vint pas.

Dans le chapitre précédent, j'ai indiqué ce que dirent tout haut les évêques sur le libelle. Pour achever de faire connaître le caractère et la portée des luttes de cette époque, je dois ouvrir quelques lettres intimes tenant de leurs auteurs une incontestable autorité.

Le 13 août 1856, le cardinal Gousset, archevêque de Reims, renommé pour sa modération et sa prudence autant que pour son savoir, écrivait de Wiesbaden à son ami le chanoine Thiébaud, de Besançon :

« Mon cher Victor..... quoique au repos, je suivrai la polémique soulevée contre l'*Univers*. Le parti gallican et le parti *fusioniste* se sont ligués contre nous, contre les doctrines romaines, contre l'*Univers* qui en est l'organe *officieux* et *privé;* ils ont juré la perte de ce journal, en réunissant toutes les forces dont ils peuvent disposer. Ils ne réussiront pas, je l'espère; obligés par prudence de garder l'anonyme et de marcher par des voies ténébreuses, ils ne parviendront point à pervertir la partie la plus saine et la plus nombreuse du clergé français. L'évêque d'Arras a élevé la voix, lui qui, naguère, s'était entretenu avec le Pape touchant l'*Univers* (1). L'évêque de Montauban, qui ne le cède en rien à Mgr Parisis, ni pour la capacité, ni pour l'instruction, ni pour l'énergie, ni pour la doctrine évangélique, lui est venu en aide, en même temps.

(1) Mgr Parisis avait été à Rome au mois d'avril de cette même année. En défendant l'*Univers* il savait répondre au sentiment de Pie IX.

Quoique alors réduit à me nourrir d'eau sucrée et de limonade, je préparais une petite lettre à l'évêque d'Arras, pour le féliciter d'avoir attaqué les intrigues du parti hostile à l'*Univers*. Les lettres de ces trois prélats qui ne s'étaient point concertés et qui ne se concertent jamais sur des matières du genre de celles dont il s'agit, valent bien, je crois, deux ou trois pamphlets *anonymes*, eussent-ils été rédigés ou dictés par l'évêque d'Orléans, agissant de concert avec neuf ou dix prélats qui sont assez prudents pour ne pas se montrer comme gallicans, c'est-à-dire tels qu'ils sont. »

L'éminent cardinal, revenant sur le même sujet dans une lettre au R. P. Gauthier, de la Congrégation du Saint-Esprit, docte et ardent défenseur des doctrines romaines, lui disait :

« Je vous remercie de tout cœur des renseignements que vous avez bien voulu me donner par M. Theuret sur le concile de Périgueux et sur l'affaire de l'*Univers*. Quoiqu'il arrive, les doctrines romaines triompheront tôt ou tard, *dans le clergé*, et c'est tout ce qu'on peut raisonnablement désirer : du clergé, elles passeront insensiblement dans l'esprit des fidèles, je veux dire des laïcs qui sont franchement catholiques et catholiques romains *avant tout;* plus on fera pour soutenir le gallicanisme, plus on le rendra odieux; car il aura toujours pour lui les ennemis de l'Église romaine, sans compter les *fusionnistes* qui sacrifieraient tout pour le triomphe de ce qu'on appelle le *légitimisme*. Les attaques des adversaires de l'*Univers* sont certainement à redouter, à raison du nombre des agresseurs et du silence d'un grand nombre d'évêques, silence dont le *Siècle*, le *Journal des Débats* et autres journaux ont l'impudence de se prévaloir, comme si les évêques qui se taisent, se montraient par là même plus favorables à l'*Ami de la Religion* qu'à l'*Univers;* mais eussent-ils le dessus, la cause de la vérité ne serait point perdue; on peut tout avec le temps, quand on est avec le Pape, qui ne

favorisera jamais ni les erreurs de la philosophie moderne, ni les erreurs du gallicanisme. La seule chose qui pourrait présentement arrêter ou ralentir, pendant plus ou moins de temps, le progrès des saines doctrines, ce serait le découragement des rédacteurs du journal en question. Ce serait la retraite de M. Louis Veuillot. Que l'*Univers* tienne donc, quoi qu'il arrive; car bien certainement le Saint-Père ne le supprimera pas; et s'il a besoin de nous, quoique nous n'ayons pas toutes les ressources de l'*Ami de la Religion*, il peut compter sur notre dévouement. Je vous expliquerai toute ma pensée lorsque je vous verrai à Reims.

« Faites part de cette lettre à M. Louis Veuillot; dites-lui que le bon Dieu l'éprouve lui et ses amis, parce que, sans avoir besoin d'eux pour soutenir la cause de la vérité, il attend d'eux de nouveaux services pour la religion et la société. »

Entendons maintenant un prélat que l'*Univers* classait parmi les neutres, tandis que le groupe de l'*Ami de la Religion* et du *Correspondant* le donnait comme acquis à M^gr^ Dupanloup. Ce prélat, M^gr^ Thibault, évêque de Montpellier, désirait surtout le silence et le demanda, mais en même temps, ne voulant pas que Louis Veuillot se méprît sur ses sentiments, il lui écrivait à propos du libelle :

« Dieu ne peut pas vouloir, honorable Monsieur, être défendu de cette façon, car elle est bien ce qu'il y a de moins loyal, pour ne pas dire de plus ignoble. Si vous m'en croyez, pour toute vengeance, vous livrerez ces hommes qui se cachent, à l'opinion religieuse de notre pays qui n'aime pas les lâches et qui se détourne, non avec colère, mais avec mépris, de ceux qui mentent ou qui trichent en ces sortes de jeux.

« Hélas! oui, Monsieur, ces hommes ne sont pas sérieux autant qu'ils le disent, et le besoin de faire parler d'eux est pour infiniment plus qu'on ne l'imagine dans le zèle qu'ils montrent pour la défense de la plus sainte des causes. Sans leur publication anonyme, ils m'auraient sur-

pris probablement ; aujourd'hui, me voilà fixé sur la confiance qu'ils méritent dans cette campagne d'un genre si chrétien !

« Que Dieu vous donne tout ce qu'il doit à votre courage et qu'il vous assiste sur la croix où d'ignobles passions vous clouent, parce qu'ils ne vous peuvent décourager ! Je lui demande de vous être toujours bon comme il l'*est à tous ceux qui ont le cœur droit*, et vous suis bien cordialement, Monsieur, serviteur dévoué. »

Lorsque ce fut fini et que l'*Ami de la Religion* eut couronné l'œuvre des « plusieurs », par la reproduction d'un article du *Figaro* accusant Louis Veuillot de complicité morale dans l'assassinat de Mgr Sibour, voici ce que le même évêque écrivit à Louis Veuillot :

« Maintenant, que feront tous les meneurs de ces saletés? Le danger qu'ils ont couru les corrigera-t-il, ou bien iront-ils de nouveau dans de pareilles voies? L'avenir nous le dira ! Ce sont les habiles de l'Église de France qui a les siens, elle aussi, lesquels ne valent pas mieux et (le caractère sacerdotal étant donné) valent peut-être moins encore que ceux de la politique.

« Convenez, cher et honorable Monsieur, qu'en les voyant à l'œuvre, on se prend d'une juste et sainte confiance dans les destinées de l'Église, — qui peut, sans en trop souffrir, affronter de tels aides pendant sa route ici-bas ! J'aime le *Credo* et la *croix* de votre cachet, c'est bien à vous de vous tenir invariablement à l'un et à l'autre ! Ce sont là de bons et sûrs conseillers. »

J'ai six lettres de Mgr Thibault sur cette affaire. Elles vont du 21 juillet 1856 au 31 janvier 1857. Ce que j'écarte n'adoucit pas ce que je cite...

Ces jugements répondaient aux sentiments de la masse du clergé et des laïcs militants dévoués avant tout aux intérêts religieux. J'ai sous la main quelque chose comme cent cinquante lettres qui le prouvent. Quelle confiance toutes ces déclarations montrent en Louis Veuillot et avec quel

feu, quelle admiration, quel respect cette confiance est exprimée !

S'il n'y avait plus de parti catholique organisé, les forces qui avaient constitué ce parti, subsistaient et étaient manifestement avec l'*Univers*. Là, on exprimait la pensée des catholiques militants ; de là, on attendait le mot d'ordre. La dernière campagne de Mgr Dupanloup avait développé l'influence de Louis Veuillot et affermi son autorité. L'*Ami de la Religion*, blessé à mort, continuait de paraître, mais il ne comptait plus. Les catholiques libéraux, cantonnés dans le *Correspondant* et alliés aux libres-penseurs discrets, aux parlementaires sceptiques, formaient un brillant état-major, paradant avec succès dans les salons politiques et à l'Académie ; ils publiaient des articles distingués qui n'arrivaient pas à la foule et s'amusaient de quatrains quelquefois spirituels, plus souvent lourdauds et orduriers comme celui-ci, qui, d'après un récit de Jules Simon, semble avoir eu du succès même chez Montalembert :

> « O Veuillot plus immonde encore que sinistre,
> Laid à faire avorter une ogresse, vraiment
> Quand on te qualifie et qu'on t'appelle cuistre...
> Istre est un ornement. »

Malgré l'insinuation de Jules Simon, je veux douter que Montalembert ait été de ceux qui entendaient ces « vers plaisants » avec « entrain et enthousiasme (1) ».

Dans ces groupes rageurs et impuissants, on prétendait que l'*Univers* et ses partisans formaient une école solitaire, morose, détestée, faisant du bruit par l'excentricité de ses idées, la brutalité de son langage, l'audace de ses haines, mais n'ayant nulle part ni considération, ni crédit. Cette appréciation reçut à l'occasion du libelle un écrasant démenti. Même en France où le parti royaliste parlementaire et semi-gallican exerçait encore, par tradition et richesse,

(1) Jules Simon, *Le soir de ma journée*, p. 109.

une grande action sur la presse catholique, la cause de l'*Univers* eut pour elle la quantité et la qualité ; preuve que l'esprit romain était partout en grand progrès. Ce fut mieux encore à l'étranger. Là, les journaux de défense religieuse, dépouillés de tout esprit de parti, à l'abri des dissidences qui gênaient et faussaient le jugement des catholiques français, purent examiner les faits et les juger avec la souveraine impartialité que leur donnait le souverain amour de l'Église. Tous avaient reçu le pamphlet, presque tous y signalèrent une œuvre méchante et trompeuse inspirée par un tout autre intérêt que celui de la religion. L'organe des catholiques anglais, le *Tablet*, avec lequel, à cause de l'Irlande, nous n'étions pas toujours d'accord, notait en deux mots nos dissentiments, puis ajoutait : « Il y aurait peu de dignité à rappeler ces choses quand le champion le plus capable, le plus résolu, le plus influent du catholicisme dans la presse, se voit refuser la justice ordinaire et qu'on cherche à le rendre victime d'une conspiration dans laquelle la haine de ses ennemis n'est surpassée que par la déloyauté des armes dont ils se servent. »

Le grand journal catholique de l'Italie, l'*Armonia*, que rédigeait déjà Margotti, après avoir condamné le libelle et ses auteurs, s'écriait : « Quant à nous, l'*Univers* est notre guide et notre maître... Il est le plus puissant, le plus intelligent, le plus courageux des journaux. Nous sommes certains que tous nos collègues d'Italie n'auront qu'une même pensée avec nous. »

Il faut abréger. Je me borne donc à dire que de Belgique, — sauf une exception, — d'Espagne, de Suisse, de Hollande, du Portugal, du Canada, des États-Unis, etc., les feuilles catholiques apportèrent à l'*Univers* les mêmes témoignages. Toutes parlèrent au fond comme le *Tablet* et l'*Armonia*. Le seul pays où le libelle eut quelque succès près d'une partie des catholiques, fut l'Allemagne où déjà, sous l'influence de Dœllinger, fermentaient les doctrines

qui, douze ans plus tard, feraient explosion au concile du Vatican et y seraient à jamais condamnées.

Dans le récit de ces luttes, j'ai mis souvent en cause Mgr Dupanloup. Il le fallait puisqu'il y eut toujours, même quand il s'effaça, le premier rôle. D'où lui venait cette passion qui le domina jusqu'à sa mort? Un évêque des plus distingués, penseur, théologien, écrivain et toujours prêtre, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, a voulu s'en rendre compte. Il l'a fait dans une lettre à l'un de ses amis, le chanoine Dubois, de Chambéry. Après avoir énuméré les questions qui divisaient les catholiques français, le sage et spirituel prélat estimait qu'aucune d'elles n'expliquait tout l'acharnement de Mgr Dupanloup contre Louis Veuillot; puis il ajoutait :

«... Je suppose qu'un ecclésiastique de talent, d'ambition et de volonté forte ait conçu le dessein de se placer à la tête du clergé. Quels sont les moyens qu'il prendra? La chose est, ce me semble, très facile à deviner. Si elle existe, la liberté de la presse donnera à ses idées la liberté de se produire et la mesure de son talent sera bien vite à ses yeux la mesure de l'influence qu'il doit exercer dans le monde. — Si déjà, il existe une presse catholique, il fera tous ses efforts pour s'en emparer, afin de gagner beaucoup de temps. Si cette presse résiste à la séduction, il lui fera concurrence, et si elle combat ses projets, il dressera des batteries pour la détruire. Mais voilà que cette puissance fortement constituée oppose à l'attaque une résistance invincible. Elle s'obstine à vivre, malgré les blessures mortelles qu'on croit lui faire. Alors le conquérant déçu fait comme cet esprit dont il est parlé dans l'Écriture, il va chercher d'autres esprits pour les enrôler sous ses drapeaux. Il en trouvera, car il est assez rusé, assez expert pour deviner les ambitions et le moyen de les séduire. A l'éloquence, il montrera une tribune; au légitimiste, une fusion ; aux médiocrités, des moyens de se produire; aux hommes de foi, une défense de la religion, et aux poli-

tiques, la liberté. Quand sa légion sera rassemblée, il organisera la conspiration et assignera à chacun son rôle. N'est-ce point ce qui a été fait? S'il y a dans tout cela quelque chose de mystérieux, c'est le servilisme de tous les conspirateurs. Le champ de bataille est une assez pauvre revue, le *Correspondant*, où chaque conjuré doit coucher ses pensées. Cinq ou six autres petits journaux leur livreront leurs colonnes, de telle sorte que pas un moment de repos ne sera laissé à ce dangereux ennemi, à ce roi de la presse qui porte depuis si longtemps le nom d'*Univers*, et qui séduit l'Église et l'épiscopat. Le général de l'armée conjurée s'est réservé pour lui le grand coup, celui qui doit décider de la victoire; il a mis le feu à la bombe, il en est sorti un pamphlet, *L'Univers jugé par lui-même*. Voilà, mon cher ami, l'origine et l'histoire de la guerre que tu déplores et que nous déplorons tous. »

Ces fines et mordantes appréciations de psychologue et de lettré ne disent pas tout. Mgr Dupanloup, très absolu dans les vues qu'il avait adoptées, n'avait, en somme, que des idées moyennes et préférait le succès immédiat au respect des principes. Toujours pressé de réussir, il cherchait impétueusement la transaction, c'est-à-dire le chemin de traverse. De là sa facilité à nouer des alliances contre nature. Du temps de Molière, il eût voulu marier la république de Venise au Grand Turc; du nôtre, il voulut unir l'Église à l'Université. Si sa parole était tranchante, ses opinions étaient souples. Légitimiste, il s'entendait très bien avec les orléanistes. De même, sur le terrain religieux, il pouvait dire aux romains : « Je suis des vôtres » et aux gallicans : « Comptez sur moi. » Prêtre et académicien, il fit couronner à la fois le libre-penseur Jules Simon et le congréganiste Gratry. Avec de telles habiletés d'arriviste, Dupanloup, l'homme des combinaisons mixtes et obliques, devait prendre en haine Louis Veuillot, l'homme de la ligne droite. Il en eût été ainsi, même si Louis Veuillot, par l'*Univers*, n'avait pas contrecarré les

efforts de l'évêque d'Orléans pour dominer et gouverner le clergé français.

Et si l'on m'objecte que l'ambition de Mgr Dupanloup, son besoin fiévreux de diriger, de gouverner, venait d'un profond amour du bien, d'un zèle toujours en éveil pour l'Église, je ne dirai pas non. Évidemment il croyait ferme à la supériorité de ses lumières et à l'excellence de ses vues; convaincu de connaître mieux que personne les hommes et les choses de son temps, il ne doutait pas que la voie qu'il montrait et voulait que l'on suivît ne fut la meilleure et même la seule vraiment bonne. J'accorde tout cela, j'ajoute qu'il avait de grands dons et qu'il obtint en plusieurs cas par ses efforts d'heureux succès. Enfin je ne conteste ni ses vertus, ni ses intentions. Seulement, historien, je rapporte les faits sans rien dire que je ne prouve; c'est au lecteur de conclure.

Les passions qui avaient abouti à l'odieuse et misérable campagne de *L'Univers jugé par lui-même* ne désarmèrent point. Elles devinrent encore plus âpres. Mgr Dupanloup, Falloux et peut-être aussi Montalembert songèrent tout de suite à la revanche. La polémique et les intrigues continuèrent. Si quelqu'un s'en étonna ou s'en inquiéta, ce ne fut pas Louis Veuillot.

A l'*Univers,* on triompha sans bruit. C'était sage et, d'ailleurs, quelques regrets tempéraient notre joie. Nous savions que le ministère public aurait conclu contre le libelle et que tel membre du tribunal avait dit : « Cet abbé méritait d'être salé. » Nous ne pouvions tous nous défendre de penser qu'une condamnation sévèrement motivée eût été préférable à un arrangement. Et puis, nous regrettions très fort que Louis Veuillot n'eût pas eu l'occasion de placer la réplique, — il disait en riant l'*improvisation,* — qu'il avait préparée. Voici la conclusion de ce morceau resté inédit :

« Mon adversaire a beaucoup dit que son honneur l'obligeait de plaider, que son honneur l'empêchait de dés-

avouer sa brochure. Qu'il me permette de lui dire que cet honneur-là me paraît un peu mondain, et qu'il y a un honneur chrétien, plus laborieux, auquel il pouvait demander des conseils plus sévères et plus utiles. Cet honneur chrétien n'exige pas que l'on persévère dans le tort que l'on s'est donné, il veut qu'on l'avoue et qu'on le répare. Je ne sais pas ce que j'aurais fait, quelle sorte de courage je me serais senti à la place de M. l'abbé Cognat, mais je sais bien quel conseil m'eût donné l'homme qui est le plus jaloux de mon honneur, ce que mon frère m'aurait dit. Il m'aurait dit : « Tu as fait une chose injuste, désavoue tout haut ce que tu as fait; publie que tu as cédé à de mauvaises inspirations, à de mauvais conseils; demande pardon à ceux que tu as offensés et à ceux que tu as scandalisés; c'est là ce que veut l'honneur. »

« Mais parce que mon adversaire n'a point fait cela, ai-je eu raison moi, de le poursuivre? ai-je fait mon devoir? Messieurs, je crois que j'aurais dû ne pas poursuivre, s'il s'était agi de moi-même; et je dis plus, je crois sincèrement que je me serais abstenu. Pour moi, je n'ai jamais voulu poursuivre personne, et je n'aurais pas commencé par M. l'abbé Cognat. Vous savez comment il s'est jeté dans ce procès entamé contre son éditeur; j'ai dit pourquoi nous n'avions pu le refuser. Nous avons continué le procès, lui présent, parce qu'il ne nous a pas donné le moyen de nous désister, nous l'avons continué parce qu'il s'agit d'une œuvre dont les intérêts nous sont plus précieux que les nôtres; d'une œuvre qui n'a pas mérité les fureurs dont on l'accable et qui ne pouvait pas résister indéfiniment à la guerre qu'on lui fait. Nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de laisser décrier un journal catholique avec cette persévérance, et je regrette le mot, avec cette perfidie. Nous ne pouvons pas laisser dire, laisser prouver, que depuis quinze ans ce journal déshonore l'Église du consentement de l'Église. Cela est trop fort! Et nous réclamons contre cette iniquité; mais, Messieurs,

nous vous demandons uniquement de la constater et non pas de la punir. Me Josseau vous l'a dit et je le répète : frappez l'écrit, ménagez l'auteur et daignez vous souvenir que tout ce qui l'atteindrait personnellement serait une peine pour nous, et plus aujourd'hui qu'il y a huit jours. »

C'est par ce mot que Louis Veuillot voulait finir le procès, c'est par ce mot que j'en finis le compte rendu judiciaire.

CHAPITRE VI

LA SITUATION DE L'*UNIVERS*. — LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX ET LES CATHOLIQUES GOUVERNEMENTAUX. — L'*UNIVERSEL* : SA NAISSANCE ET SA MORT. — LE CARDINAL MORLOT, ARCHEVÊQUE DE PARIS. — LES POLÉMIQUES DE LOUIS VEUILLOT. — LA QUESTION DES MIRACLES. — LES PRINCIPES DE 89. — UN APPEL COMME D'ABUS. — AVERTISSEMENT DONNÉ A L'*UNIVERS*. — LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1857. — MONTALEMBERT ET LOUIS VEUILLOT.

L'*Univers* atteignit en 1857 la plénitude de son indépendance et de sa force. En même temps que Louis Veuillot avait eu raison de toutes les entreprises faites contre lui, Eugène Taconet, qui depuis longtemps gérait le journal sous le titre de directeur et avec des pouvoirs absolus, en était devenu l'unique propriétaire.

L'affaire ne s'était pas faite sans quelque difficulté. Il y avait eu des intrigues et l'on découvrit sans trop de surprise un faux frère dans la rédaction. A cette époque, sixième année du second Empire, pour acheter un journal avec le droit de s'en servir, il fallait l'autorisation du gouvernement. D'où il résultait que l'*Univers* mis en vente, les ennemis politiques de l'Empire ne pouvaient songer à l'acquérir. Le groupe catholique libéral parlementaire se trouvait virtuellement exclu. Mais ne pouvait-on biaiser? Le jeune abbé Sisson, dont les échecs n'avaient pas abattu l'assurance, rêva d'être l'homme d'une combinaison oblique. Pourquoi l'Empereur ne l'accepterait-il pas, si lui,

de son côté, il acceptait l'Empire? Il chercha 500.000 francs. Un prêteur du pays des chimères lui fit remarquer que pour garder toute la clientèle de l'*Univers*, il serait bon d'avoir la plume de Louis Veuillot. Sisson le reconnut et se promit de faire cette seconde acquisition. Mon frère signalait ainsi la chose à notre sœur Élise : « Un farceur a offert à Sisson de lui donner 500.000 francs pour acheter l'*Univers* et le mettre à la tête du journal, à la condition qu'il me garderait! Il l'a cru, il a consenti à me garder, ne faisant qu'une réserve, qui serait que je me soumettrais en tout à sa direction suprême! J'aurais bien voulu le voir disant cela. Le père Bailly en a eu le spectacle. »

Le compétiteur sorti de nos rangs parut plus sérieux. C'était Jules Gondon. Taconet, prompt à s'effrayer, en eut peur. Avant de se dévoiler, Gondon avait travaillé à conquérir la confiance du gouvernement. Louis Veuillot l'apprit de diverses sources, notamment du haut fonctionnaire qui devait le savoir le mieux, Collet-Meygret, directeur général de la presse et de la sûreté publique. Ce personnage dit à mon frère que Gondon, voulant s'emparer de l'*Univers,* avait sollicité près de lui et des ministres une promesse d'autorisation en se présentant au nom même de Louis Veuillot, qu'il saurait modérer, assurait-il, s'il le gardait dans la rédaction.

Cette intrigue fut déjouée, mais ni Gondon, brûlé à l'*Univers,* ni les impérialistes catholiques, dont il était devenu, ou voulait devenir l'homme, n'abandonnèrent tout de suite la partie. J'ai reçu plus tard communication des papiers de cette affaire. Le groupe des catholiques impérialistes, qui se forma dès le lendemain du Deux-Décembre, était, au fond, plus éloigné des catholiques vraiment romains que des catholiques libéraux et parlementaires. Entre ces deux partis, que tant de choses séparaient : le trône, d'abord, puis des doctrines politiques et des intérêts personnels, il y avait un point d'union qui dominait tout : les tendances régaliennes, l'esprit gallican. Sans doute, les

uns et les autres repoussaient volontiers en théorie le gallicanisme et quelques-uns étaient à peu près sincères; néanmoins, cette doctrine qu'ils prétendaient écarter, les rapprochait, les unissait. C'était sensible pour quiconque avait une notion suffisante de ces questions, ce fut évident pour tout le monde lors du Concile du Vatican. L'entourage politique de Napoléon III était, avec plus ou moins d'accentuation, tout entier dans cette voie. Cela commença avec le premier ministre des cultes du second Empire et dura jusqu'au dernier inclusivement. Quelques-uns étaient de bien mauvais chrétiens, mais tous furent de bons gallicans. Gondon connaissait cet état d'esprit et n'ayant pu s'emparer de l'*Univers,* il pensa que le gouvernement, auquel il avait promis d'assouplir ce journal, l'aiderait à en faire un autre. Les catholiques impérialistes qui déjà l'avaient appuyé, partagèrent naturellement cet avis, et il fut décidé que l'on fonderait l'*Universel.* En attendant d'avoir la feuille, on forma le conseil de rédaction. Il fut très bien composé. Voici les noms :

L'abbé Dauphin, vicaire général, doyen de Sainte-Geneviève ;

Le comte du Couëdic, député au Corps législatif;

Le vicomte Lemercier, député au Corps législatif;

Le vicomte de Rougé, Conseiller d'État, membre de l'Institut;

Le docteur Coste, membre de l'Institut;

Le comte Foucher de Careil;

Viollet Le Duc, inspecteur général des édifices diocésains;

Le marquis Jules d'Aoust;

Charles Calemard de Lafayette, président de la Société d'agriculture du Puy.

L'autorisation fut accordée. Il ne restait qu'à trouver des fonds pour paraître et des lecteurs pour durer.

D'une brochure confidentielle de Gondon, j'extrais le programme de la nouvelle feuille. Elle devait première-

ment prendre la place de l'*Univers* et guérir les maux que celui-ci avait faits.

« La conviction religieuse, disaient ses fondateurs, professée par la grande majorité des hommes d'ordre, est représentée dans la presse par un seul journal. Or, chacun sait que l'*Univers*, par l'interprétation passionnée des doctrines qu'il veut défendre, par la violence et le ton de sa polémique, s'est aliéné la grande majorité du public au nom duquel il parle. Si les journaux hostiles ou indifférents à la foi catholique se rient de ses paradoxes et triomphent de l'intempérance de son langage, les esprits sages, dans nos rangs, gémissent de ses écarts.

« L'*Univers* s'est donné un rôle particulier, qui peut avoir son côté piquant; mais ce journal a creusé autour de lui des abîmes qui l'isolent et qui lui rendent inaccessibles les régions au sein desquelles il serait le plus utile de faire pénétrer les principes de religion et de morale, bases de l'édifice social. »

En conséquence, il fallait à « l'opinion catholique » un nouvel organe qui, étant *plus modéré et plus chrétien* que l'*Univers*, soulèverait moins d'opposition et exercerait une plus large *influence*. Gondon et ses patrons assuraient en outre qu'*un grand nombre d'évêques* donnaient à la création de l'*Universel* « l'assentiment le plus sympathique ». Aucun de ces *nombreux évêques* n'était nommé, mais de l'un d'eux, on citait ces lignes :

« Il y a quatre ou cinq de ces mots terribles avec lesquels, dans une circonstance donnée, l'impiété peut faire renverser toutes les églises de la France, égorger tous les évêques et tous les prêtres, et anéantir parmi nous tout vestige de catholicisme. Ces mots sont : *Gallicanisme, Ultramontanisme, Inquisition, Saint-Barthélemy, Révocation de l'Édit de Nantes, Pouvoir temporel des Papes sur les souverainetés*, etc., etc..... Ces mots, il ne faut pas les prononcer, ni les faire passer souvent sous les yeux des peuples qui, dans leur ignorance et leur crédulité,

en sont effrayés comme d'autant de spectres horribles.

« Je m'arrête, j'en ai même trop dit. Votre prospectus m'avertit que je prêche un converti... »

D'autres lettres d'encouragement, également anonymes et également hostiles à l'*Univers* étaient citées. L'une d'elles, attribuée à un archevêque, disait que l'*Univers*, tout en acceptant le gouvernement établi, lui nuisait, puis ajoutait :

« Je crois, au contraire, qu'un journal profondément religieux qui se tiendrait dans les termes du programme que vous avez conçu, apporterait de grands avantages à la religion en modérant les esprits, et serait en même temps d'une grande utilité au gouvernement sans paraître même travailler dans ce but. Il y a parmi les catholiques un grand nombre d'hommes instruits, appartenant à divers partis politiques, qui seraient ramenés doucement vers le gouvernement, si l'irritation produite par les discussions religieuses était calmée. »

Après un hommage collectif rendu « au génie » de Napoléon III, Gondon racontait ses démarches près des personnages officiels. Il avait eu « plein succès près de M. le Directeur général de la Surêté publique et de l'un des ministres de Sa Majesté. » Et ce fut « S. Exc. le Ministre de l'Intérieur qui *fixa* le titre du nouveau journal. Je préfère, avait-il dit à Gondon, avec une bonne grâce et une sympathie marquées, vous voir prendre le titre l'*Universel* ». Le « chef de division » avait ajouté :

« M. le Ministre désire que je vous fasse connaître que S. M. l'Empereur a donné à l'autorisation qui est accordée l'assentiment le plus sympathique. S. M. a approuvé votre projet et en a reconnu l'utilité. Cette publication peut rendre de grands services. S. M. voit avec satisfaction cette œuvre entreprise par un homme qui a passé de longues années à l'école de l'*Univers*, parce que la connaissance qu'il a acquise du journalisme religieux et de ses besoins, lui permettra d'éviter les écarts et les fautes

que l'on a reprochés à cette feuille. Votre personne est pour beaucoup dans l'assentiment que S. M. a donné à cette autorisation. »

Tout était donc fait? Non, rien n'était fait. Les fonds manquaient. Les actions ne trouvaient pas preneurs et, malgré l'abondance des prospectus, personne ne frappait au guichet d'abonnement. Les membres du Conseil, dont plusieurs étaient riches, firent certainement quelque chose, mais ce fut peu, car il y eut ajournement. Les semaines et les mois s'écoulèrent. Un numéro spécimen parut à une date quelconque. Quelques autres purent suivre. Je n'en suis pas sûr. Il y eut suspension, puis reprise, puis disparition, puis transfert en Belgique, puis plus rien. Ce fut lamentable. Louis Veuillot avait prévu ce dénouement. Quand il apprit que notre ancien collaborateur était autorisé à faire un journal, il écrivit en riant à notre sœur : « Gondon se prépare à faire un journal intitulé : l'*Universel*. A cet effet, il a acheté la *Voix de la Vérité* de l'abbé Migne. Tu vois qu'il sera puni de tous ses méfaits. »

Ce mot suffit à montrer que l'*Univers* ne conçut aucune inquiétude de l'*Universel*. Il tira, d'ailleurs, un certain profit de cette aventure. Elle le confirma dans ses prévisions et ses craintes sur les tendances gouvernementales et sur les dispositions du libéralisme catholique à se rapprocher de l'Empire, non pour s'y rallier pleinement, mais pour le mettre en défiance contre « les empiétements » de Rome. Ainsi se préparait l'alliance qui devait un jour unir sur le terrain du Concile, Mgr Dupanloup, légitimiste, à Mgr Maret, l'abbé démocrate de l'*Ère nouvelle* devenu l'instigateur et le docteur du gallicanisme impérial. Nous verrons bientôt les catholiques libéraux et royalistes de l'*Ami de la Religion* se rapprocher du gouvernement en promettant, eux aussi, d'être plus sages que l'*Univers* quant aux doctrines et plus soumis à l'Empire.

L'échec si complet et si piteux du pauvre Gondon venant tout de suite après l'avortement de la vilenie Jacquot, du

pamphlet Falloux et l'écrasement du libelle *L'Univers jugé par lui-même*, prouvait que l'*Univers*, gardé par Louis Veuillot, défiait tous les efforts des journaux, des écoles, des groupes plus ou moins catholiques toujours en armes contre lui. Il n'y avait plus rien à craindre de ce côté. De plus, dès son installation, le nouvel archevêque de Paris, Mgr Morlot, homme d'entre deux, avait dit au rédacteur en chef de l'*Univers :* « J'apprécie vos services comme votre beau talent et vous ne me verrez pas me joindre à vos adversaires. » La guerre continuerait sans nul doute, mais ce ne serait plus qu'une petite guerre soulageant mal des haines impuissantes. Quant aux luttes contre l'ennemi de race, il était dans l'ordre qu'elles continuassent. Louis Veuillot ne pouvait faire son devoir, remplir sa mission sans livrer d'incessants combats.

Très vite, après le coup d'État, — je l'ai déjà noté, — la presse révolutionnaire, surveillée et contenue sur le terrain politique, avait pu aller jusqu'à la licence contre la religion et les mœurs. Ce mal durait toujours et même s'étendait. La presse gouvernementale ne valait guère mieux sous ce rapport que la presse libre. Sans attaquer directement la vérité religieuse et sans être carrément immorale, elle donnait souvent prise sous ces deux rapports. C'était son penchant, et elle y cédait d'autant plus volontiers qu'elle ne pouvait retenir le lecteur par l'attrait d'une pointe d'opposition politique. Des redressements étaient nécessaires. Ils furent faits. Quelques-uns amenèrent des orages.

M'arrêter à toutes ces polémiques ou seulement les mentionner serait entrer dans trop de détails. Il faut se borner. Des discussions et des campagnes de cette époque, je résumerai celles qui firent le plus de bruit ou eurent le plus de portée. L'une d'elles irrita beaucoup contre Louis Veuillot non seulement diverses feuilles gouvernementales et toutes les feuilles révolutionnaires, mais aussi l'Empereur et l'Impératrice. Plus tard, Lamartine y fut mêlé et y per-

dit le calme dont il aimait à se parer. Il s'agissait de Béranger, le « chansonnier national », qui avait surtout été en politique le chansonnier napoléonien.

Cette polémique eut plusieurs phases. Ouverte en 1853, elle fut reprise très vivement en 1855 et recommença avec une extrême passion en 1857. Dans la première rencontre, Louis Veuillot avait caractérisé l'œuvre de Béranger sans prendre directement à partie ses apologistes. Le chansonnier, bien qu'il ne chantât plus, était alors très en vue et très célèbre. Les napoléoniens voulaient l'accaparer parce qu'il avait chanté l'Empereur et grandement contribué à la restauration impériale; les révolutionnaires voyaient avec non moins de raison en lui un de leurs hommes et voulaient le garder; enfin le grand parti des gaietés licencieuses et des grossières ripailles tenait à maintenir en gloire le poète qui avait été par excellence son poète. Louis Veuillot signalait et condamnait ce concert d'éloges. « Les révoltes de l'esprit, la royauté des sens, voilà, disait-il, le fonds du seul poète vraiment populaire de cette époque. La bourgeoisie ne sait pas d'autres vers que ceux de M. Béranger, le peuple ne connaît pas d'autre nom ! » Il rappelait, il montrait que le chansonnier avait toujours injurié la foi et les mœurs, souvent poussé aux haines civiles et travaillé de propos délibéré à propager les dogmes de la haine sociale. Il terminait ainsi : « Dans la poésie contemporaine, M. Béranger est l'expression la plus complète de ce *moi* révolutionnaire qui tirant les suprêmes conséquences d'une philosophie athée, installe effrontément tous les délires des sens et tous les rêves de l'orgueil sur les débris de toutes les lois. Là est la cause de sa popularité, merveilleusement servie par les côtés vulgaires de son talent (1). » Ces vérités déplurent et le Bureau de la Presse demanda le silence; cependant, il ne menaça point de frapper.

(1) *Mélanges*, Ire série, t. VI, p. 298.

Il en fut autrement en 1855. Cette nouvelle polémique fut suscitée par d'excellentes pages d'Armand de Pontmartin sur le « poète national ». Louis Veuillot les loua très fort et leur donna un complément. La belle étude d'Armand de Pontmartin avait soulevé des critiques, le complément de Louis Veuillot souleva des fureurs. Le *Siècle* se distingua dans cette campagne. Son directeur M. Havin, grotesque à force d'être solennel, lança ses plus hardis polémistes, Jourdan et La Bédollière, sur le rédacteur en chef de l'*Univers*, qu'ils promirent d'exterminer. Voici comment celui-ci les reçut : « Le *Siècle* entreprend de venger M. Béranger. Quelque maladroit ami lui aura dit : *Rodrigue as-tu du cœur?* Ils se sont mis deux en besogne pour établir que si les rédacteurs de l'*Univers* étaient vraiment chrétiens, ils ne critiqueraient pas leur *frère* Béranger et ne diraient jamais que des choses agréables à leur *prochain* du *Siècle*. M. La Bédollière, chiaoux dans la tribu des Ben-Havin, est aussi un peu molhah. Il a une teinture de toutes les religions qui le mettrait en état de composer un éclectisme et de desservir un petit temple à l'usage des visiteurs de l'Exposition universelle. Génie véritablement français, quoique faible sur la langue... M. Jourdan, supérieur par le style, est inférieur par l'invention. Son article n'est qu'une décoction des idées de M. de La Bédollière, et ce qu'il y ajoute de son fond n'est pas toujours heureux... Il se joue en ces pensées avec l'accent gracieux et le coup d'aile d'un gros oiseau de ménage. » Après avoir ainsi salué ses adversaires, Louis Veuillot exposait leurs arguments et les renseignait sur le poète, leur client. Cette leçon remplit une vingtaine de pages. Ayant montré que « l'héroïque, le patriotique et l'humanitaire » manque autant que « le saint », dans l'œuvre de Béranger, il s'écriait :

« Sanglante moquerie, ample et triste sujet de risée entre tous ceux que laissera le temps où nous vivons, quand l'histoire littéraire dira que pendant quarante ou

cinquante ans. M. Béranger a passé pour un ami du peuple! Il a consacré son talent et sa vie à célébrer la révolte, la débauche et la guerre civile, tout ce qui fait les peuples malheureux; à ridiculiser la piété, à détruire la puissance, à ruiner l'ordre, tout ce qui peut procurer au peuple la consolation, l'assistance, le travail et la paix. »

On en était là quand la Direction de la presse, qui déjà avait signifié que cette discussion lui déplaisait, demanda nettement qu'elle cessât. Non seulement, le Ministre de l'Instruction publique, Fortoul, mis en cause par le *Siècle,* comme ancien panégyriste de Béranger, réclamait le silence, mais on prétendait dans les régions officielles que l'Empereur lui-même trouvait regrettable que la gloire de l'ex-napoléonien subît un tel assaut. Ce n'était pas le cas de se faire donner un avertissement; l'*Univers* s'arrêta.

En 1857, Béranger mourait. Napoléon III craignant, à cette occasion, une manifestation révolutionnaire, s'empara du mort en décrétant aussitôt que les funérailles du « poète national » auraient lieu aux frais de l'Empereur. La cérémonie fut faite dès le lendemain et magnifiquement. Il y eut tout au moins autant de troupes que pour un maréchal de France. Selon Lamartine, la haie des soldats s'étendait « depuis la porte de la maison jusqu'à celle de l'éternité », c'est-à-dire du cimetière. L'Empereur était représenté dans le cortège officiel et aussi, je crois, l'Impératrice qui, pendant la maladie du « grand Français », avait fait prendre avec publicité de ses nouvelles. La foule fut de la partie. — La « fête de Béranger » est très belle, y disait-on.

Louis Veuillot, sans rien retirer de ce qu'il avait écrit antérieurement, parla du célèbre mort en chrétien. Il rappela que Béranger avait, au couvent des Oiseaux, une sœur religieuse, M^me^ Marie des Anges, qu'il allait voir de temps à autre et dont il entendait les conseils, les remontrances sans amertume et sans impatience; il dit aussi

que le poète savait faire l'aumône, aimait à rendre service et qu'un an avant sa mort, il avait écrit à sa sœur une lettre où il se recommandait à ses prières, ajoutant qu'il ne l'oubliait pas dans les siennes. Enfin il constata que durant sa dernière maladie, Béranger avait montré des sentiments chrétiens et adressé à son curé qu'il recevait avec plaisir, ces paroles : « Monsieur le curé, quand on est jeune, on fait bien des choses qu'on ne ferait pas à un âge plus mûr. »

Il y eut lutte dans la presse pour louer à outrance Béranger. Ce fut, hélas! Lamartine qui décrocha la timbale. Il publiait alors une sorte de revue littéraire et marchande intitulée *Cours familier de littérature*. Il fit de Béranger une apothéose insensée, à la fois comique et attristante. Il y disait que les hommages rendus au chansonnier, *homme de gloire et homme de bien,* le consolaient, lui, Lamartine, de vivre encore et ressuscitaient la France, « la nation des grands sentiments, le peuple des grands réveils, la terre des grands sursauts de l'humanité ». Et que d'autres hyperboles précédaient, accompagnaient et suivaient celles-là! « Le peuple et l'armée, s'écriait le poète des *Méditations,* s'écoutaient sentir, penser, aimer, haïr, conspirer en Béranger. C'était l'*homme-nation* », *il avait fait l'âme d'un peuple.*

Lamartine ne se contenta point de glorifier Béranger, il glorifia aussi « Lisette » qui avait été « Frétillon » et autres. Louis Veuillot n'y tint plus; il rappela l'ancien poète catholique, l'ancien défenseur du trône et de l'autel au respect de lui-même. Il le fit sévèrement. N'était-ce pas justice?

Trois ou quatre mois plus tard, Lamartine, dans une lettre en vers écrite au romancier Alphonse Karr, accusa réception à Louis Veuillot de ses critiques. Il parlait des épreuves réservées aux grands hommes, se comparait à Cicéron assassiné sur les dénonciations de Fulvie, puis ajoutait :

Notre Fulvie, à nous, c'est quelque amer Fréron.
Dont la haine terrestre au feu du ciel s'allume,
Et qui nous percera la langue avec sa plume.

Louis Veuillot cita ces trois vers et s'écria :

« Je crois que j'ai tout à fait le droit de prendre ici la parole. Je la prends et je proteste pour Fréron.

« Je le connais très bien, ce pauvre Fréron. Jamais il n'a trouvé que M. Karr eût une langue; il n'a donc jamais voulu la percer. Quant à M. de Lamartine, c'est autre chose; il a deux langues : l'une belle et noble, qui a récité de beaux et nobles vers; l'autre diffuse et chargée, qui a débité en prose et en vers de détestables sornettes, et aussi misérablement flatté l'erreur populaire qu'aucun rimeur de cour les folies d'aucun roi. De ces deux langues, le Fréron que je connais a toujours admiré la première; de grand cœur, il percerait (avec sa plume) la seconde. Où est le mal de percer ainsi une méchante langue? C'est à la plume de percer les langues, et souvent, elle n'a pas de plus utile emploi. »

Cet exorde fut suivi d'une étude sur les produits trop abondants de la seconde langue de Lamartine, forme et fond. Le rédacteur de l'*Univers* avait été sévère au sujet de Béranger; cette fois, il fut dur. Il ne se borna pas à railler la nouvelle littérature et les nouvelles idées de Lamartine; il lui reprocha de trahir son talent, son génie, sa foi, de tomber dans le mercantilisme littéraire, de se ravaler au niveau d'Alphonse Karr, pitre prétentieux, bon à figurer sur les tréteaux du *Siècle*.

Ils se mirent à trois ou quatre dans cette feuille pour répondre à Louis Veuillot, et vingt autres ailleurs leur vinrent en aide. Et de quel ton? Au jugement de mon frère, rendu de bonne humeur, ce fut « un massacre ». De tous ces vengeurs un seul obtint l'attention. Il se produisit dans la *Patrie* avec des allures de personnage qui cache son nom. L'article était signé Brémond et Lamartine en remerciait Gullaud. Ce n'était ni Gullaud, ni Brémond,

mais Arthur de la Guéronnière, conseiller d'État, chef officiel « des services de l'imprimerie, de la librairie et de la presse »; de plus, brochurier officieux de l'Empereur. Tous ces emplois interdisaient à la Guéronnière les polémiques personnelles. Surveillant tout-puissant et juge des journalistes, il ne pouvait se constituer l'ennemi de l'un d'eux sans une défaillance de dignité, et aussi sans s'exposer à perdre sa place. Ces dangers l'amenaient à se pourvoir d'un faux nez. Louis Veuillot sut bientôt à qui il avait affaire, et comme le prétendu Brémond s'était oublié jusqu'à l'insolence, il le mit sur le gril. D'où vient cet article, demanda-t-il?

« L'auteur est M. Brémond? Qu'est-ce que M. Brémond? Interrogez le silence, il ne répondra point. A la naissance des nuits sans lune, avant le gaz, Brémond paraît soudain, soudain s'enfuit; le temps de ne pas le voir, et on ne le voit plus. Brémond! Brémond! Point d'écho, point de Brémond. Tel est Brémond. Quelques-uns parlent d'un ancien conseiller du peuple, qui maintenant conseille autre chose, avec de meilleurs gages. Il a une grande phrase fluette sans figure et il passe en se faisant du bien. Pourquoi ce mystérieux Brémond, qui veut qu'on sache qu'il admire M. de Lamartine, ne veut-il pas être connu? Pourquoi M. de Lamartine, qui estime que Brémond a fait un chef-d'œuvre, donne-t-il ses remercîments à M. Gullaud, qui n'a rien fait ? Autres mystères! »

Tout l'article est sur ce ton. Comme polémique railleuse, c'est un des plus mordants que Louis Veuillot ait faits. Il porta terriblement coup. Après Brémond venaient Alphonse Karr, peint en pied, et d'autres moins en vue, croqués en quelques lignes.

A cette époque, le journalisme, bien que piqué déjà de mercantilisme, restait encore une œuvre intellectuelle. La littérature, l'histoire, la philosophie y avaient entrée, elles y étaient même chez elles, et on venait les y trouver. Les salles de rédaction, surtout pour les journaux qui se fai-

saient le soir étaient presque des salons littéraires. Chacun d'eux avait des habitués parmi lesquels se trouvaient généralement un médecin et un officier en retraite. Nous avons eu longtemps l'un et l'autre à l'*Univers*. On causait. Les longs articles et les polémiques prolongées étaient de mise partout et ne faisaient peur à personne. Au contraire, on les cherchait et quand les polémistes avaient du renom ou révélaient de la force, c'était un régal, un élément de succès. Comme il y avait alors très peu de journaux et que cinq ou six seulement comptaient, il était facile de les suivre. Ces longues discussions intéressaient même ceux qui n'y prenaient qu'accidentellement part. Ils jugeaient les coups. De plus, il y avait quelques cafés bien connus où gens de lettres, professeurs, artistes se donnaient en quelque sorte rendez-vous pour échanger des idées. Il en était de même dans quelques cercles.

En ces lieux de lecture intellectuelle et de libre appréciation, les polémiques où figurait Louis Veuillot étaient des plus goûtées. Quand on le vit aux prises avec Brémond et que chacun eut compris que Brémond était La Guéronnière, l'attention fut très vive et ce combat eut des galeries de choix. La Guéronnière, gêné, très irrité, et voyant bien que les rieurs n'étaient pas pour lui, perdit toute mesure. Il s'écria : M. Veuillot veut la guerre avec nous, il l'aura; il se montre de face, nous en profiterons, etc.

« — M. Brémond veut bien regretter de nous voir en face, répondit Louis Veuillot, nous regrettons de ne pas le voir du tout. On nous assure que Brémond est un postiche. Nous combattons à visage découvert, nous demandons à notre adversaire de nous montrer sa figure. Le ton qu'il prend nous oblige d'exiger de lui cette réciprocité. Pourquoi cette voix qui prétend se faire si haute, sort-elle d'une couverture? Qu'y a-t-il sous la couverture? Quel est ce paladin qui se dérobe sous le nom de Brémond, que M. de Lamartine dérobe sous le nom de Gullaud, évité de ceux qu'il défend, invisible à ceux qu'il attaque?

« Encore une fois, à qui avons-nous l'honneur de parler? C'est une personne que nous voulons combattre, et non un fantôme.

« M. Brémond, qui est, dit-on, non seulement une personne, mais presque un personnage, nous excusera de lui faire cette petite difficulté. Tout le long de son article, il parle de son mépris pour nous; il se propose « d'atta-« cher à l'habit de M. Veuillot l'étiquette que l'opinion lui « a déjà justement infligée ». On est bien aise de savoir d'où nous viennent ces choses-là. Nous avons peut-être aussi des étiquettes à attacher *aux habits* de M. Brémond, car il en aurait porté plusieurs... Et qui nous défendra de donner quelque chose à la vaine gloire? Au lieu de nous escrimer sans fruit contre la *Patrie*, qui est à peine quelque chose, serions-nous si coupable de vouloir lutter contre *quelqu'un?* »

La Guéronnière, très humilié d'être traité de la sorte, devant une galerie qui s'étendait des bohèmes littéraires à l'Empereur, devint furieux, mais il continua de s'abriter sous le transparent Brémond. « Pour la troisième fois, à qui avons-nous l'honneur de parler? reprit Louis Veuillot. Qui est Brémond? » Même réserve de la *Patrie*. Il fallait conclure. Louis Veuillot le fit ainsi : « M. de la Guéronnière, toujours nommé par la voix publique, ne répond point à nos sollicitations pressantes. Nous concluons que M. Brémond retourne chez les ombres et que M. de la Guéronnière, sous la fiction qui lui permet de n'être que l'inspirateur des articles de la *Patrie*, se résigne à porter la responsabilité morale d'un travail dont il s'était promis de ne tirer que du plaisir. » Cela constaté, Louis Veuillot, tout en s'amusant encore de Brémond, exécuta de haut la Guéronnière. Il s'étonna qu'on fît tant de bruit pour « quelques chiquenaudes sur un faux nez » et résuma ainsi la vie publique de son adversaire, toujours masqué et néanmoins toujours visible :

« M. de la Guéronnière, inspirateur de M. Brémond,

possède, on peut le dire, une plume exercée. Ancien rédacteur de journaux légitimistes, ancien rédacteur de la *Presse* conservatrice, ancien rédacteur de la *Presse* révolutionnaire, ancien rédacteur du *Bien public* avec M. de Lamartine et M. Pelletan, ancien rédacteur du *Pays* et puis encore du *Pays* devenu un autre *Pays*, sans cesser d'être le même *Pays*, ancien peintre de portraits politiques pouvant être vus par tous les jours, ancien membre du Corps législatif, M. de la Guéronnière est aujourd'hui conseiller d'État.

« Il est jeune encore!

« Nous lui contestons formellement, — non à cause de sa jeunesse, qui n'est que la jeunesse d'un conseiller d'État, — le droit de parler sous un autre nom que le sien; et la compétence nécessaire pour donner, même sous son nom, des avis de direction à la presse catholique. »

Partant de là, il renseignait la Guéronnière sur l'opinion catholique et lui montrait qu'il n'était pas plus apte à la juger qu'il ne l'avait été à la servir. A cette première leçon, il en joignait une autre sur la dignité dans la polémique. « Il y faut, lui disait-il, la sincérité du langage et surtout la sincérité de la personne. Au combat à visage découvert, on parle avec droiture, on ne donne pas d'entorse aux faits.... Il faut s'interdire d'être une même personne sous deux noms, et se défendre de croire qu'on a deux mains pour faire deux besognes. Quoi! ici, haut fonctionnaire, magistrat de premier ordre, et là, petit employé d'une entreprise privée?... »

Deux pages sur ce ton calme, supérieur et cinglant!

Cette fois, Brémond-la-Guéronnière fut affolé. Il se demanda dans la *Patrie*, afin que la galerie n'en pût ignorer, s'il devait « faire expier à M. Veuillot sa nouvelle invective », par un procès ou par un duel. M. Veuillot lui expliqua, en le turlupinant, qu'il ne pouvait songer sérieusement ni à l'un ni à l'autre de ces moyens. C'était très vrai. Alors, comment en finir? L'avertissement officiel

était impossible. Le gouvernement ne pouvait frapper l'*Univers*, parce que M. Veuillot s'était défendu contre M. de la Guéronnière, conseiller d'État, chef des affaires de presse et plumitif particulier de l'Empereur. C'eût été trop criant. Le conseiller eut une idée. Il pria l'un de ses collègues du Conseil d'État, Cormenin, ami de Louis Veuillot, de demander à celui-ci la paix, c'est-à-dire le silence. Cormenin y consentit.

— Vous devez être fatigué de cette polémique, dit-il à mon frère, et la Guéronnière a grand besoin qu'elle cesse, car elle le compromet vis-à-vis du ministre et de l'Empereur. Je vous le dis comme de moi-même, mais vous comprenez que je fais cette démarche sur la prière du faux Brémond. Quelles conditions posez-vous? — Je ne pose, ni ne veux me laisser poser aucune condition. Je repousse toute note explicative. Que la Guéronnière, qui parle de me livrer de nouveaux assauts, ait la sagesse de se taire et je ne m'occuperai plus de lui.... C'est ainsi que l'affaire fut terminée.

Mais si Louis Veuillot ne s'occupa plus de la Guéronnière, celui-ci garda la résolution de se venger. C'est vers le milieu de février 1858 que Cormenin vint traiter de la paix. Eh bien, j'ai dans mes papiers un rapport confidentiel du Conseiller d'État la Guéronnière, daté du 10 juillet 1859, où ce préposé à la police de la presse explique avec passion au ministre de l'intérieur que, dans l'intérêt de la France, de l'Empire, de l'ordre social, de la religion, des mœurs, des lois et de la paix publique, l'*Univers* doit être frappé. Les articles spécialement dénoncés étaient de Louis Veuillot. L'*Univers* reçut aussitôt un nouvel avertissement, et six mois après, il était supprimé.

Lamartine, que Louis Veuillot n'avait guère ménagé dans cette longue et virulente polémique, s'en plaignit de nouveau assez longtemps après qu'elle fut close. Dans un article gémissant et attristant de son *Cours familier de littérature,* il mit l'*Univers* en tête des journaux qui se *si-*

gnalaient par le plus d'acharnement contre ce qui portait son nom. Mon frère répondit : « Nous avons combattu M. de Lamartine sans hâte et sans acharnement; nous cesserons puisqu'il le demande. » Mais avant de cesser le combat, Louis Veuillot tint à marquer pourquoi il l'avait livré : « Notre rôle est d'accuser publiquement des erreurs publiques et glorifiées. Nous les accusons par devoir, non par dépit... Nous croyons que le travail de M. de Lamartine, depuis douze ou quinze ans, produit des résultats funestes. Tant d'écrits profondément mauvais, sous un vernis de décence, profondément sceptiques sous une enveloppe de fade religiosité, profondément révolutionnaires sous les dorures du langage, ne sont pas impunément lus même des esprits sérieux; ils blessent sans remède ceux qu'ils séduisent. Tels sont nos griefs contre M. de Lamartine, tels sont ses crimes, tel est son malheur. » Et comme le grand poète parlait en termes émouvants de ses souffrances morales, de ses tristesses et de ses créanciers, Louis Veuillot disait : « Au bruit de ces plaintes, c'est l'âme qui souffre. Une telle plaie n'est pas de celles que l'on peut laver dans le Pactole. Il y faut l'eau et le sang qui coulent du flanc de Jésus-Christ. M. de Lamartine ne connaît pas le vrai prix auquel il peut se racheter. Dieu est le créancier qui le tourmente. »

Lamartine vécut plusieurs années encore. Il se tourna vers ce créancier, le paya en lui demandant pardon et en reçut la paix.

Cette polémique en plusieurs phases qui remplit 120 pages des *Mélanges*, qui eut de l'écho aux Tuileries, qui mit en scène Béranger, Lamartine, la Guéronnière et dont s'occupèrent quantité de journaux, demandait qu'on lui fît large place. J'en donnerai moins à d'autres du même temps. De celles-là, quelle que fut leur importance, je devrai me borner le plus souvent à marquer le caractère. Pour les connaître à fond, il faudra recourir aux *Mélanges*. Ce ne sera pas du temps perdu.

Au cours de ces polémiques, plusieurs des adversaires de Louis Veuillot éprouvèrent le besoin de dire qu'ils avaient soif de son sang et parlèrent de l'appeler sur le terrain. La Guéronnière, Prévost-Paradol, « ces pauvres diables du *Charivari* » et « ces messieurs du *Siècle* » se prétendirent insultés et eurent des accents belliqueux. Ce n'était pas la première fois que le rédacteur en chef de l'*Univers* entendait de pareilles menaces, et déjà il avait touché cette question. Il y revint plus à fond dans un article intitulé *Des droits de la polémique*. Prévost-Paradol s'étant montré des plus excités et, de plus ayant du talent, ce fut d'abord à lui qu'il s'adressa. — « M. Paradol se plaint; il se croit offensé, il a les accents d'un jeune Cid qui saurait bientôt se montrer en habit de guerre s'il n'avait pas affaire à des dévots. Puisqu'il a affaire à des dévots il voudra bien raisonner sur ce point comme sur le point des miracles. »... Louis Veuillot ajoutait : A propos du *Cid* Scudéri, « pensant n'être que soldat s'était encore trouvé poète », et appela un jour le bonhomme Corneille sur le pré pour lui prouver que le *Cid* « choquait les principales règles du poëme dramatique ». Corneille prit la peine d'avertir Scudéri qu'il ne s'agisait pas de race et de vaillance, mais seulement de savoir si le *Cid* du sieur Corneille valait mieux que l'*Amant libéral* du sieur Scudéri. Nous croyons volontiers que M. Paradol a du cœur, mais la question est de savoir comment il a raisonné. Qu'il se tienne là. Ce fer qui lui bat le flanc n'est point de notre commune profession, et il ne me siérait guère de jouer la tragédie trop connue, au dénouement de laquelle les confidents viennent déclarer que personne n'est mort et que l'honneur est satisfait. »

Louis Veuillot montrait ensuite que ces mêmes braves, si désireux d'appeler en champ clos le catholique, étaient généralement au contraire d'humeur très pacifique avec des adversaires que les lois de l'Église ne gênaient point; il engageait Prévost-Paradol à méditer là-dessus, et arrivant

au sérieux, disait : « Il n'entre pas dans nos usages de refuser jamais des satisfactions légitimes. Nous les faisons telles que nous les devons, c'est-à-dire telles que nous pourrions, le cas échéant, les exiger. La situation particulière qui nous attire tant d'injures et le devoir même qui nous oblige à les supporter, nous commandent de réparer nos propres torts. Si nous atteignons dans leur honneur et dans leur dignité des gens qui ont un honneur ou une dignité, si nous sommes injustes envers n'importe qui, c'est notre devoir de réparer ce mal. » Il concluait en établissant que ni Paradol, ni d'autres n'avaient rien de semblable à réclamer. Que de fois encore l'*Univers* put parler ainsi!

Quand les polémiques où Louis Veuillot entrait ne portaient pas dès le point de départ sur des questions religieuses, ou sur des intérêts se rattachant à la religion, il les y amenait bien vite. La loi catholique était pour lui en tout le principe duquel il fallait partir et auquel il fallait arriver. Les deux journaux qui le suivaient ou même l'appelaient le plus volontiers sur ce terrain étaient le *Siècle* et le *Journal des Débats*. Divers autres s'y risquaient plus ou moins fréquemment, mais pour ces deux-là, c'était de règle. Leurs passions et leur intérêt le voulaient. Le *Siècle* avait surtout pour clientèle la foule lisante des petits bourgeois, des boutiquiers, des ouvriers dégrossis, gens hostiles de tradition à l'influence du prêtre, et il lui importait de les entretenir dans ce sentiment. Le *Journal des Débats*, organe très écouté, très important de la haute bourgeoisie, de l'Université et de cette partie de l'état-major social qui, tout en acceptant l'Empire, regrettait l'ère philippienne, devait, pour garder son public, rester fidèle aux doctrines qu'il avait défendues sous le gouvernement de Juillet. Il jalousait l'Église, la craignait et la traitait de haut. Pour ces deux feuilles, l'*Univers* était, dans la presse, le grand ennemi; et comme cet ennemi se faisait écouter, il fallait couvrir sa voix. De là, de si vives polémiques.

En voici une sur les miracles, qui compta plusieurs phases. Louis Veuillot y eut pour principaux adversaires Prévost-Paradol, Alloury et Babinet, du *Journal des Débats;* Louis Jourdan, Plée et La Bédollière, du *Siècle*. Il s'agissait au début d'une Vie de saint Joseph de Cupertino. Les *Débats* et le *Siècle* reprochaient à ce saint son nom, qu'ils trouvaient plaisant, et ses miracles qu'ils ne trouvaient pas raisonnables. Louis Veuillot leur expliqua que le nom Joseph de Cupertino ou même de Cupertin, comme ils aimaient à dire, n'était pas plus singulier que Paradol, des Batignolles, ou Jourdan de Molinchard. Puis il fit sur les miracles, à l'usage de « l'aimable » Molinchard et de « l'éloquent » Batignolles, un cours d'histoire, de philosophie et de religion, fortement nourri de raisons, de leçons et de sarcasmes. Il y eut réponse, réplique, duplique. Prévost-Paradol, qui était volontiers turlupin, mais qui supportait mal d'être turlupiné, se fâcha et parla encore d'appeler Veuillot sur le pré. Réflexion faite, il s'en tint aux injures. Voici en quels termes, ce jour-là, Louis Veuillot lui donna congé : « M. Paradol critique le style de l'*Univers* et paraît n'être pas mécontent du sien. A notre avis son style ne relève pas sa dialectique; il manque de politesse, encore plus que celle-ci de maturité. Quand on veut garder les formes, on n'accuse pas ses adversaires de répandre, de complicité avec l'Église romaine, « des superstitions di-« gnes de mépris » ; on ne qualifie pas du nom de superstitions tout ce qu'on a le malheur de ne pas croire ou l'inconvénient de ne pas savoir; on ne s'amuse pas à violer les convenances par de pitoyables lazzis sur le nom d'un saint; on ne demande pas aux catholiques « de prouver « qu'il est possible d'être catholique sans perdre toute rai-« son et toute dignité, » etc., etc. Quand M. Paradol se sera défait de ces jeunesses, nous écouterons avec intérêt ses observations sur la manière de discuter en public. »

Bientôt Paradol chercha dans une nouvelle polémique, également sur les miracles, une revanche qu'il ne trouva

point. Cette fois, il s'agissait de Lourdes, et le *Siècle* était comme toujours l'allié des *Débats*. Ces deux grands défenseurs de la libre-pensée, de la raison et même de la « religion épurée », eurent alors quantité d'auxiliaires, notamment la *Presse*, où l'un des derniers représentants du saint-simonisme, Adolphe Guéroult, suppléait Émile de Girardin. Je crois que tous les libres-penseurs renommés du journalisme donnèrent dans cette rencontre. Une sorte de pressentiment disait à ces ennemis du miracle que Lourdes serait un centre de manifestations miraculeuses et le point où l'on verrait refleurir les grands pèlerinages des temps de foi vive, qu'ils appelaient « des temps de superstition ». Ils voulaient d'instinct barrer le chemin à cet avenir.

Louis Veuillot n'entra qu'après enquête personnelle dans la polémique sur les apparitions de Lourdes et s'en tint au rôle de rapporteur. Sans affirmer qu'il y eût des faits miraculeux, il mit en lumière la sincérité des témoignages qui les affirmaient et traita la question même du miracle. Il avait touché ce point dans sa polémique contre Prévost-Paradol, Jourdan, La Bédollière, à propos de saint Joseph de Cupertino, mais ces adversaires ne lui ayant inspiré que du dédain, il n'avait dit que l'indispensable. Cette fois, voyant en Guéroult non un simple journaliste turlupin, préoccupé surtout de faire rire aux dépens des convictions religieuses, mais un homme qui cherchait la pensée et admettait la croyance, il le prit au sérieux, ce qui n'excluait pas tout recours à l'épigramme. Dans le journalisme, l'enseignement a besoin de cette épice. Voici comment Louis Veuillot présentait son adversaire aux lecteurs de l'*Univers* et à toute la galerie :

« Un malheur pèse sur M. Guéroult, depuis sa jeunesse. A vingt ans, nous a-t-il dit un jour, il eut le malheur de *constater*, c'est son expression, que le christianisme était une forme de religion épuisée, qui ne convenait plus du tout aux besoins de l'esprit humain ; et il se mit en devoir

d'en chercher une autre. A vingt ans, c'était de bonne heure, et pour constater que le christianisme s'éteignait, et pour trouver autre chose! M. Guéroult ne soupçonna point qu'il avait pu prendre trop de confiance en lui-même, ou trop s'en rapporter à ses maîtres; il ne se ravisa point, comme firent d'autres, moins à plaindre que lui. Il entreprit de déchiffrer Dieu et la volonté divine chez les saint-simoniens d'abord, ensuite chez les socialistes. On voit ce qu'il y a gagné. Convaincu que le christianisme ne répond pas aux besoins de son esprit, et tenant peu de compte sans doute des besoins de son cœur, il n'a pas daigné étudier cette religion morte. N'est-elle pas morte, puisqu'il l'a condamnée lorsqu'il était dans la fleur et dans la lumière de ses vingt ans! »

Je n'entreprendrai pas de résumer toute l'argumentation de Louis Veuillot. Cette étude remplit 56 pages des *Mélanges*. Elle concluait en montrant que l'acte de foi en matière de miracle, était, quand l'Église avait parlé, un acte de raison.

De Guéroult, Louis Veuillot passait à Paradol et l'expédiait lestement. « M. Guéroult, disait-il, a cherché quelque chose; il s'est mesuré avec les idées, il a été saint-simonien, il est socialiste; il a senti un besoin de croire, un certain devoir de penser et d'agir; il a vu du pays, il a rencontré et tâté des hommes. M. Paradol est un simple enfant d'université. Sortant des bancs, il n'a pris que le temps de passer par une chaire pour arriver au *Journal des Débats*. Si la disgrâce de cette fortune trop prompte le laisse mûrir, il modérera son feu. » Hélas! le pauvre Prévost-Paradol modéra son feu au point de se rallier à l'Empire, lorsque celui-ci allait tomber. Désespéré, humilié, il perdit la tête et se suicida. Terrible « disgrâce d'une fortune trop prompte ».

Voici d'autres études et d'autres polémiques de même sorte : *La liberté contre la religion. — Le clergé et le* Siècle. *— La science du clergé. — M. Quinet, éditeur de*

Marnix : sophiste et histrion. — Le R. P. Muard. — La gloire des saints. — Les espérances du Siècle : *La force matérielle de l'Église. — M. Rigault et les prédicateurs. — Le pouvoir chrétien. — Les biens hospitaliers. — Notre-Dame d'Afrique. — La France est-elle une nation catholique? — Le colportage prostetant. — Ximénès et l'Inquisition. — Pourquoi nous défendons l'Inquisition,* etc., etc.

D'autres travaux, dont les titres indiquent des sujets d'ordre très différent, avaient au fond à peu près le même caractère et tout à fait le même but : la défense de l'ordre religieux, social et politique dans les lettres, les arts, les lois, les mœurs, par l'application des principes catholiques et le respect de la liberté de l'Église. Dans ce cadre, tout entrait au large et tout était à sa place avec ses attributs et ses droits particuliers. C'était l'ordre complet. Les concessions, les changements, les nouveautés que « le progrès » réclamait, étaient prévus et acceptés.

On a prétendu le contraire et on le maintient. J'ai lu jusqu'en ces derniers temps (1) quantité d'articles et même de gros volumes, où il est affirmé avec production de petits textes que Louis Veuillot, de 1852 à 1860, a été l'ennemi brutal, presque cynique de toute liberté politique, de toute recherche du mieux social, de toute résistance légale à l'autorité... Montalembert ne pouvait à ce sujet s'assouvir de mots méprisants et ronflants. Il se trompait; mais comment lui et les siens pouvaient-ils se tromper à ce point? Comment, par exemple, ont-ils si souvent accusé Louis Veuillot d'avoir sans cesse maudit d'une façon absolue « les principes de 89 »?

Ces fameux principes, appelés aussi des conquêtes, voici toute une longue étude qu'il leur consacra, à propos d'un écrit philosophique et libéral de Victor Cousin. Est-ce qu'il les maudit? Non, il les ratifie, il les accepte, il en veut l'application. Seulement il n'y met pas l'enthousiasme,

(1) J'écris ceci en 1902.

le culte qui était alors de règle chez tous les libéraux comme chez tous les révolutionnaires. C'est l'adhésion raisonnée d'un catholique, homme d'ordre, de bon sens et de pensée. Il montre deux ou trois 89 : le blanc, le rouge, le tricolore et conclut qu'en somme, lesdits principes proclamés nouveaux, sauveurs et divins, étaient déjà dans les mœurs et entraient dans les lois lorsqu'on prétendit les découvrir. « Les principes de 89, tels, dit-il, qu'un homme comme M. Cousin peut les avouer, jouissent donc d'une parfaite sécurité; et, au fond, ces principes prétendus nouveaux, sont vieux comme la France. » Poursuivant sa démonstration, il ajoute : « Nous dirons plus : nous acceptons 89, non comme une œuvre divine, mais comme un fait accompli par la permission divine. Nous n'en refusons qu'une seule conséquence, celle qui ferait de ce prétendu affranchissement, un réel et flétrissant esclavage. » Et par cette réserve, il demandait que la loi civile respectât la loi religieuse et laissât aux hommes la liberté des enfants de Dieu. Était-ce trop?

Qu'il y ait eu, à cette époque, dans l'*Univers* et de la main de Louis Veuillot, comme de tel ou tel de ses collaborateurs, des mots, des phrases qui, habilement détachés, vont trop loin et paraissent énormes, personne, je le déclare, n'en doit douter. Qu'il serait piteux le journal qui ne prêterait jamais à ces déloyales critiques! Or, nous faisions un journal vivant, passionné, hardi, doutant que l'extrême prudence dans le combat fût toujours une vertu. Il en devait résulter quelques défauts de mesure, mais jamais Louis Veuillot, même quand les excès du parti de la révolution le rendaient très autoritaire, n'a immolé la liberté à l'autorité. Il les a constamment défendues toutes deux, les jugeant toutes deux nécessaires. Ce fut toujours sa doctrine. Les articles qu'il écrivit au temps de la dictature napoléonienne en font foi comme tout le reste de son œuvre. J'en pourrais donner maintes preuves. Je m'en tiens pour le moment à

ce que je viens de préciser au sujet des principes de 89.

Parmi les articles ou études de 1857 et 1858 qui soulevèrent de vives polémiques, soit sur la littérature, soit sur l'histoire, soit sur des questions générales, voici ceux que je dois au moins signaler : *Théorie et pratique du régime parlementaire. — Législation électorale* (Élections générales de 1857). — *De la révolution des Indes. — Le général Cavaignac. — Du mercantilisme littéraire. — La petite presse. — Le 21 Janvier : la source et les effets du crime. — M. Rigault et le tyrannicide. — Mademoiselle Rachel : la comédie et la gloire. — De l'Angleterre. — L'Europe en Asie. — De la tyrannie administrative. — Cicéron. — La croix d'honneur. — La philosophie et la théologie de la musique...*

Beaucoup de ces articles contenaient des observations à l'adresse du gouvernement. Il avait besoin de lumière, et l'*Univers* cherchait à lui en donner. Rien, d'ailleurs, qui fût d'un adversaire mal intentionné, encore moins d'un ennemi. Pourquoi Louis Veuillot se serait-il tourné contre l'Empire? L'Église était en meilleure situation que sous les deux royautés précédentes et gardait la liberté de l'enseignement que toutes deux lui avaient refusé. Le plus grand reproche que les catholiques pussent faire au pouvoir, quant aux principes religieux, était de tomber comme les vieux royalistes et les parlementaires dans le gallicanisme. Ce point noir inquiétait l'*Univers* et il ne négligea pas de le signaler. Il le fit en termes assez nets pour s'attirer un premier avertissement et se mettre dans le cas d'en recevoir tout de suite un second, ce qui l'eût menacé de mort prochaine. Il brava ce danger pour défendre les droits de l'épiscopat.

Le gouvernement avait traduit devant le Conseil d'État l'évêque de Moulins, M^gr^ de Dreux-Brézé, à propos de mesures prises par ce prélat contre des prêtres de son diocèse. L'*Univers*, par un article de du Lac, contesta la légalité de cette poursuite et fut aussitôt frappé. Pour justifier son

acte contre l'évêque et l'avertissement donné au journal catholique, le gouvernement recourut au *Moniteur;* il y blâma très rudement Mgr de Dreux-Brézé. Répondre, même en pesant les mots, à cette note officielle attribuée à l'Empereur, c'était jouer gros jeu. Cependant Louis Veuillot y répondit. Il indiqua qu'une telle manifestation contre un évêque manquait aux convenances, au droit et à la justice.

Le ministre de l'Intérieur, M. Billault, et le ministre des Cultes, M. Rouland, virent dans cet article contenu et raide une bravade couronnée d'une moquerie et voulurent donner un second avertissement. L'Empereur s'y opposa et conseilla au général de Cotte d'en instruire indiscrètement Louis Veuillot. L'*Univers* était donc encore assez bien vu à la cour, mais du côté des gouvernants, c'était fini.

Ce refus de Napoléon III fut méritoire. Outre qu'il croyait qu'en l'affaire de Moulins l'*Univers* s'était montré très agressif, il avait vraiment mis la main à la note du *Moniteur*. Il le dit à de Cotte, non sans accuser l'*Univers* d'un parti pris d'hostilité. Mon frère rapporte ainsi, dans une lettre à Élise, la réponse du général à son maître : « On « vous a fait faire, — par le premier avertissement, — une « iniquité dangereuse. L'*Univers* a été très modéré et n'a « dit que bien doucement ce que pensent et ce que sont « obligés de dire tous les catholiques. On vous fait frap- « per vos meilleurs amis. Si l'*Univers* est déchiré par « un certain nombre de catholiques, ce n'est pas pour la « manière dont il défend la religion ; c'est parce qu'il vous « défend vous-même. » A quoi, reprenait mon frère, l'autre *collé* a répondu : « C'est vrai. » Et moi j'ai ajouté : Quand vous le reverrez, dites-lui que je le trouve difficile à défendre (1). »

On peut douter que de Cotte, bien qu'il eût son franc parler et en usât, ait fait la commission. En cette occurrence, l'Empereur, pour résister à Rouland ou à Billault,

(1) *Lettres à sa sœur*, t. I, p. 103.

eut l'appui du ministre de la guerre, le maréchal Vaillant. Sans se donner pour dévot, le maréchal méprisait les ennemis de la religion et les déclarait dangereux. Voici l'avis qu'il donna : « Si l'on supprime l'*Univers,* je réclame la suppression du *Siècle.* » Rouland répliqua. — L'Empereur, qui avait bien écouté, se leva en disant : « Les choses en resteront là; j'ai besoin du *Siècle.* »

C'est en 1857 qu'eut lieu le renouvellement du Corps législatif. On proposa un peu en l'air une candidature à Louis Veuillot. Il y coupa court immédiatement. La vie parlementaire ne l'avait jamais beaucoup tenté, maintenant il la repoussait, non par principe, mais par goût et situation. Outre qu'il en avait beaucoup médit, il ne voulait être ni candidat du gouvernement, ni candidat de l'opposition. La ligne particulière que suivait le journal lui paraissait affirmée et affermie par cette complète indépendance des partis et du pouvoir. Ce fut en témoin très calme qu'il suivit la lutte électorale. Du reste, cette lutte ne pouvait avoir et n'eut pas, en effet, grande portée. Elle fut de surface plus que de fond, et le bruit domina de beaucoup la besogne. L'Empire était dans tout son éclat et toute sa force. Depuis six ans tout lui avait réussi et plusieurs de ses succès flattaient à bon droit l'orgueil national. La France comptait, — on pourrait dire brillait, — au dehors, et les affaires au dedans allaient bien. Les déviations, les fissures, que déjà des esprits observateurs indiquaient, n'étaient pas assez dessinées pour que l'opinion y prît garde. Ainsi, même dans la masse du clergé, Louis Veuillot paraissait trop enclin au soupçon, à l'inquiétude. Là, où il pressentait chez l'Empereur des calculs louches, grand nombre de ses amis ne voulaient voir qu'un laisser-aller regrettable, mais irréfléchi, qu'on saurait arrêter à temps. Cependant, il y eut çà et là, surtout à Paris, une certaine agitation. Le gouvernement, sans craindre que l'opposition pût vaincre, craignait qu'elle acquît des forces.

Louis Veuillot se prononça d'une façon générale pour les candidats officiels, non qu'il les admît tous, mais il les préférait dans l'ensemble à leurs adversaires. Ceux-ci avaient pour principaux organes le *Siècle* et le *Journal des Débats*, tous deux très hostiles aux intérêts religieux. L'*Univers* ne cacha point, du reste, que sous ce rapport, la plupart des candidats officiels ne lui inspiraient qu'une confiance très limitée et que, de plusieurs, il fallait absolument se défier. Il dénonçait là une faute capitale du gouvernement, lui reprochant la violation systématique et permanente du dimanche par l'administration elle-même, et l'outrage également systématique et permanent de la presse contre le culte catholique et contre l'autorité des évêques, « la seule autorité que les journaux, contraints au plus scrupuleux respect à l'égard de toutes les autres, ont continué d'attaquer. » — « Il y a là, ajoutait Louis Veuillot, pour les catholiques, une double source d'alarmes et de découragement politique. Ils sont blessés au fond du cœur. Ils n'espèrent plus, comme ils le faisaient au commencement du règne, ce concours et cette assistance qu'ils continuent de demander à Dieu pour un gouvernement qui semblait la dernière barrière de la civilisation chrétienne. » Puis il rappelait à l'Empereur les engagements qu'il avait pris en montant au trône : « Je veux conquérir à la reli-
« gion, à la morale, à l'aisance, cette partie de la popula-
« tion, qui au milieu d'un pays de foi et de croyance, con-
« naît à peine les préceptes du Christ; qui au sein de la
« terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses
« produits de première nécessité. »

C'était un noble programme. Après l'avoir rappelé à titre de reproche, Louis Veuillot conseillait néanmoins aux catholiques, vu le langage de l'opposition, d'accepter les candidats officiels, « sauf les cas assez rares » où ils auraient à choisir entre le candidat du gouvernement et un homme qui offrirait plus de sécurité à l'ordre véritable. « A Besançon, par exemple, disait-il, qui pourrait blâmer un

électeur catholique de préférer M. de Montalembert, malgré ses torts, au concurrent, sans doute très honorable, mais très nouveau qui lui est opposé? »

Cette recommandation parut froide; évidemment, elle n'était pas brûlante. La situation ne permettait rien de plus. Montalembert agissait depuis plusieurs années en ennemi acharné de Louis Veuillot. Il le poursuivait d'outrages dans ses articles du *Correspondant*, et dans des lettres particulières écrites en vue de la publicité et qui souvent l'obtenaient. Il rêvait de tuer l'*Univers* et voulait avilir l'homme qui en faisait la force et la gloire. C'était de la frénésie. Louis Veuillot eût tout pardonné avec empressement, si l'intérêt de l'Église l'avait voulu, et que sa personne seule eût été en jeu. Mais il s'agissait de la cause catholique. Montalembert voulait que l'on fît à l'Empire et à l'Empereur une opposition absolue, dût-on par là tout livrer à la Révolution. Louis Veuillot ne le voulait pas. Cependant, consulté par des catholiques notables et militants du Doubs, il leur conseilla, comme il l'avait dit et répété dans le journal, d'appuyer tout haut la candidature de Montalembert. Il trouvait que du moment où l'ancien chef du parti catholique était candidat, il fallait l'élire. Seulement, il refusa d'approuver toute sa conduite. Ce refus a été taxé d'ingratitude. Je juge inutile de discuter cette sottise.

Montalembert ne fut pas élu et parut croire qu'il l'eût été si l'*Univers* l'avait appuyé vigoureusement. Je doute qu'il pût réussir à se donner cette illusion. Ce dont je suis sûr, c'est que le succès n'eût modifié ni ses sentiments, ni son langage. Il lui fallait la mort du journal et l'humiliation de Louis Veuillot. Bientôt un coup de force tuera l'*Univers*, mais comme cette fin sera glorieuse, Montalembert ne sera point pleinement satisfait et il le dira. Beaucoup d'autres de son bord penseront comme lui; nul ne le fera voir autant que lui.

Cette école dite libérale, où l'on prétendait donner des leçons de charité et d'amour, était, au sujet tout au moins

de Louis Veuillot, une école de colère et de haine. Mon frère, sans en être ébranlé, en ressentait de l'amertume. A Mallac, qui lui reprochait sa politique, et néanmoins le défendait, il écrivait : « Si vous avez quelque part l'exemple d'une haine semblable à celle qui me poursuit de ce côté-là, je serais curieux de le connaître. Que leur ai-je fait cependant? J'ai une opinion qui n'est point la leur. Je n'aime pas la presse, ni le système parlementaire, ni l'académisme politique. C'est une raison pour me combattre; en est-ce une pour me diffamer? N'est-ce pas là ce qu'ils font? N'ont-ils pas recours aux moyens les moins avouables? Tous leurs journaux ne se jettent-ils pas sur moi avec une déloyauté impudente? Si je n'étais pas convaincu que leur politique est mauvaise, je le connaîtrais aux armes dont elle se sert. Ils me reprochent ce que je ne fais pas, parce que ce que je fais, ils ne peuvent l'attaquer comme catholiques.

« Pour vous, mon cher ami, je vous sais gré de me défendre encore auprès d'eux; je vous en suis reconnaissant, quoique je n'y gagne rien. Mais vous ne le feriez pas que ce serait la même chose. Quand l'inimitié arrive à un certain degré contre un honnête homme, il peut alors se passer d'amis; il sent ce que vaut le témoignage de sa conscience, et il puise là plus de force qu'il ne lui en faut. Jamais toutes ces violences n'ont fait naître dans mon cœur un sentiment de haine. A présent, elles n'y provoquent pas même un mouvement d'impatience, et je suis comme un homme qui n'a bu que de l'eau parmi beaucoup d'autres qui ont bu trop de vin. Je n'en veux pas même à ceux qui me jettent les bouteilles à la tête, et mon seul souci est de fermer les fenêtres qui donnent sur la rue. »

Louis Veuillot avait peut-être raison de fermer les fenêtres, mais un demi-siècle s'est écoulé et l'histoire, qui est un justicier, doit les ouvrir.

CHAPITRE VII

VIE INTIME. — TRAVAUX LITTÉRAIRES. — VACANCES. — RÉSULTAT DES ATTAQUES CONTRE LOUIS VEUILLOT. — LETTRES PRIVÉES. — HOSTILITÉ DU BUREAU DE LA PRESSE CONTRE L'*UNIVERS*. — ENTRETIEN DE LOUIS VEUILLOT AVEC LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — ENTRETIEN DE LOUIS VEUILLOT AVEC L'EMPEREUR. — VOYAGE EN BRETAGNE. — L'AFFAIRE MORTARA. — LA QUESTION JUIVE. — POLÉMIQUE CONTRE LES LIBRES-PENSEURS, LES JUIFS, LES RÉVOLUTIONNAIRES ET LES OFFICIEUX. — RENCONTRE DU « PETIT MORTARA » A SAINT-PIERRE DE ROME.

Durant toutes les polémiques, toutes les luttes, la plupart très graves, quelques-unes très inquiétantes, qui marquèrent les années 1856 et 1857, l'*Univers* ne cessa de prospérer. Maintenant sa situation financière était solide, et Taconet, homme d'affaires, rentrait dans les capitaux que le chrétien avait généreusement exposés.

De même qu'au journal, chez Louis Veuillot tout marchait à souhait. La sœur, maîtresse souveraine de la maison, la *monaca di casa,* dirait bientôt Pie IX, remplaçait, pour le gouvernement familial, l'épouse et la mère. Mon frère avait la certitude que ses filles seraient bien élevées. Dans son intérieur, régnaient le calme et l'ordre, fortifiés de quelque aisance : tout ce qu'il fallait à ses goûts et tout ce qui pouvait, en écartant des soucis de second ordre, faciliter son travail. Une maison tranquille, quel appui pour l'homme de lettres ! Son luxe et son plaisir étaient de

donner fréquemment des dîners peu nombreux, simples, et néanmoins confortables. La conversation y était si vive, elle avait tant de charme, on y remuait tant d'idées qu'elle eût pu faire oublier l'absence de rôti, mais il était présent. La soirée paraissait courte, surtout quand elle se prolongeait!

Les dîners de Louis Veuillot, dont, plus tard, on parla dans le monde clérical, car ils furent, sans qu'il l'eût cherché, un moyen d'action, commencèrent à compter pour le dehors vers ce temps-là. Le pamphlet de M. de Falloux y contribua. Mon frère, assailli de lettres et de visites, voulut causer à l'aise et à fond de cette affaire avec divers amis et divers catholiques notables. Or la vie de Paris, pour tout homme occupé, particulièrement pour les journalistes et pour quiconque y vient traiter quelque sujet avec le monde officiel, ne laisse libre que l'heure du dîner et la soirée. C'est pourquoi Louis Veuillot, en même temps qu'il réfutait Falloux, reçut à sa table plus de monde que de coutume. Dans les *Lettres à sa sœur*, alors à la campagne, il nomme parmi ses convives le cardinal Gousset, l'archevêque d'Auch, les évêques de Fréjus, de Gap, d'Amiens, de Saint-Claude, de Tulle, de Perpignan, de Beauvais, du Mans. Il y en eut nombre d'autres. Je le sais; j'y étais. Mais crainte d'erreur, je me borne. Des ecclésiastiques importants, des séculiers, des réguliers, et, sans compter les principaux rédacteurs ou collaborateurs de l'*Univers*, des laïcs ayant leur mot à dire, étaient de ces réunions. On y causait bien et l'on s'y engageait à bien faire. Ces conversations de table, où règne l'abandon, où se produit la confiance, déterminent généralement les neutres à se prononcer et changent souvent les indécis en hommes d'action. J'en ai vu des exemples.

Aux satisfactions que lui donnaient son intérieur et le journal, s'en joignaient d'autres que mon frère goûtait fort. Ses travaux littéraires, réussissant de plus en plus, ajoutaient à son autorité, comme à ses ressources, et lui

apportaient les joies, pour lui très précieuses, de l'écrivain qui se sait un public. Chez ce militant, le polémiste n'étouffa jamais l'artiste. Au plus fort de ses plus rudes combats, il ne pouvait se défendre de faire un peu d'école buissonnière au profit de la littérature. Ainsi c'est en 1856 qu'il publia la première édition des *Filles de Babylone*, œuvre de guerre à coup sûr, mais aussi œuvre de lettré. L'amour des vers, contre lequel, pendant quelque temps, il s'était gendarmé, le reprit alors très vivement et ce fut définitif. S'il n'y céda pas toujours, toujours il en fut hanté. Je le note dès maintenant; j'y reviendrai quand, par décret impérial, Louis Veuillot ne sera plus qu'un homme de lettres. Je me borne à transcrire ici les quatre lignes où il annonçait ce petit volume de vers à l'un de ses amis, l'abbé Delor, très disposé par goût à pardonner semblable écart : « J'ai fait depuis trois mois un travail insensé qui vous étonnera bien s'il vient à paraître. La folle du logis m'a joué un tour auquel j'étais loin de m'attendre. Ne vous effrayez pas toutefois, il n'y a rien de déshonorant. »

Sa correspondance de cette époque, particulièrement les délicieuses *Lettres à sa sœur,* montre que Louis Veuillot était vraiment heureux de son chez soi. C'est avec une sérénité tendre et joyeuse qu'il parle de ses enfants; c'est avec une bonne humeur communicative qu'il entre dans le détail de ses affaires intimes et affiche ses habitudes; c'est sans colère, comme sans crainte, mais non sans sarcasmes, qu'il s'occupe de ses adversaires. S'il s'arrête à les pourtraire, à les caricaturer, c'est sans se fâcher. Il s'amuse plutôt qu'il ne se venge. Même, quand certaines manœuvres le préoccupent, il a l'inquiétude tranquille. Parfois, cependant, il souffre de voir d'anciens frères d'armes lui témoigner tant de haine et user contre lui de tant d'injustice, mais jusqu'en ces moments, sûr de sa cause, fier de la servir, il reste l'homme qui travaille et combat avec contentement.

Certes, il avait trop vécu, trop combattu et subi trop d'épreuves pour ne pas avoir des heures de tristesse. Certaines dates donnaient à des souvenirs, qui ne le quittaient pas, une acuité plus vive. Il revoyait mieux ses chers morts et se complaisait dans une plus complète union avec eux. Mais cette tristesse ne ressemblait point à celle des « jours noirs » et vaguement désespérés de sa jeunesse; elle avait au contraire de la douceur, car elle était d'un chrétien assuré de retrouver ceux qu'il avait perdus.

C'est alors qu'il écrivait pour lui-même sur Mathilde des pages comme celles qu'il publia dans *Çà et là;* c'est alors qu'il terminait ainsi une lettre à M^me^ de Montsaulnin :

« Mes chères filles vont bien et sont fort heureuses. Je jette les yeux sur ce tableau toujours riant dans mon esprit, et j'oublie le reste. Priez bien pour nous. Nous approchons du 2 août. C'est l'anniversaire de Madeleine, après celui de Marie et celui de Gertrude. Ah! après de pareils coups, mon cœur ne ressent guère les piqûres que veut y faire la plume de l'Ange d'Orléans. Qu'est-ce que cela? grand Dieu! J'ai vidé la coupe, j'ai bu la lie, et ce fiel n'a plus d'amertume. »

Ces lignes sont de 1856. Je les fais suivre d'une lettre de 1857 sur sa fille aînée, notre Marie, morte à un âge où déjà l'on pouvait voir ce qu'elle serait. Elle est adressée à Élise :

« Dieu nous l'avait donnée, Dieu nous l'a ôtée, que son saint nom soit béni. Tout le reste est inutile à dire, et cela seul nous la rendra.

« Il n'y a point de regret comparable, mais Dieu l'a voulu; donc cela est bon et pour elle, la chère enfant, et pour nous. Je le dis pour toi à qui c'est une épreuve, pour moi à qui c'est une punition. Faisons notre sacrifice, et gardons notre douleur. En vérité, Dieu nous l'a-t-il ôtée? N'est-elle pas toujours là? Tu sais bien, sans que nous en parlions jamais, que ce souvenir ne nous quitte jamais. C'est une grâce qui me persuade que Dieu a fait quelque

chose à part pour cette angélique créature. Les autres occupent moins nos pensées, et celles mêmes qui vivent ne sont pas aussi vivantes. Nous aurons de grands secours par notre Marie; je le dis parce que je le sais. Ainsi, bénissons Dieu sous le fardeau qu'elle allège, et faisons ce qui nous reste à faire avec foi, avec piété, avec miséricorde, avec espérance.

« Adieu, ma sœur. Je te donne rendez-vous dans le cœur de Notre-Seigneur pour après-demain. Nous savons ce qu'il nous faut demander pour chacun, et l'un pour l'autre, et pour tous.

« Je t'embrasse et je pleure avec toi. »

Ces souvenirs vécurent toujours en lui, toujours ces beaux vers sortirent de son cœur :

Et vous trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,
Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
Doux enfants, chaste épouse, ô gerbe moissonnée!
O mon premier amour et ma première née,
Anges que le ciel m'a repris!
Mes pas suivent encor le char qui les emporte;
Dans la fosse mon cœur tombe encor par lambeaux.

Comme sans rien dire, nous nous serrions la main ces jours-là!

Louis Veuillot, très fidèle à ses amitiés, n'a jamais pris l'initiative d'une polémique contre un ancien frère d'armes; jamais non plus, pour cause politique, il ne s'est éloigné le premier d'un ami. Mais il y a eu, selon les circonstances, des degrés dans ses intimités. Au premier rang des fermes amis de ces jours orageux, je dois mettre ceux qui durant les vacances voulurent recevoir non seulement Louis Veuillot, mais aussi, pour lui complaire, tout son monde, moi compris. Ce furent : en Normandie, la comtesse de Ségur-Rostopchine et ses fils; en Bretagne, La Tour et Cuverville; au bord de la mer, au Pouliguen, le comte d'Esgrigny; dans le Berry, le comte et la comtesse de Montsaulnin; en Anjou, centre de Falloux, Jourdain,

de son nom littéraire, Charles Sainte-Foi; en Bourgogne, au château d'Époisses, le comte Charles de Guitaut. En toutes ses habitations amies, le rédacteur de l'*Univers* vit venir à lui quantité de prêtres et de catholiques militants. Ecclésiastiques et laïcs voulaient lui dire : « Nous sommes avec vous. » C'est surtout chez Jourdain qu'il y eut foule. Un jour, son salon, qui était grand, fut rempli de prêtres accourus de divers points du diocèse. Louis Veuillot parla de la situation, dit, avec développement, ce qu'il pensait de Falloux et annonça qu'il envoyait à Paris un article de rupture définitive avec Montalembert. Il fut très applaudi. Tous ces prêtres étaient heureux de le voir, de l'entendre, l'admiraient, buvaient ses paroles. Ce triomphe sur le territoire de Falloux l'amusa beaucoup. Il connaissait assez l'homme pour savoir qu'il en serait dépité, et il riait de cette petitesse : « On me fait fête ici d'une façon cruelle pour Falloux et bien laborieuse pour moi, écrivait-il à La Tour. On accourt de dix et quinze lieues; on me fait des dîners de canton, etc. Pour Falloux, c'est fini. Il est coulé irrémissiblement sur son propre terrain. » Et dans une autre lettre : « Pauvre Falloux! pauvre Falloux! C'était pire qu'en Bretagne. Tous les jours, des dîners cantonnaux et des santés aux vins mousseux. N'en avez-vous pas un peu trébuché sur vos galets » (1)?

Ce n'est pas seulement en Anjou et en Bretagne que les choses se passaient ainsi. Louis Veuillot recevait semblable accueil partout. Quel que fût le diocèse où il s'arrêtait, les prêtres venaient à lui. Il y avait longtemps que cette conquête était commencée. Les brochures Jacquot, Falloux, Dupanloup, qui devaient l'arrêter, l'avait achevée. Montalembert le constatait avec emportement, Falloux avec une affectation de dédain, Mgr Dupanloup déclarait en souffrir... pour l'honneur de l'Église. N'importe! Le fait était là, s'imposant à tous. Mon frère, sans être homme à

(1) *Correspondance*, t. VII, p. 83.

s'enfler de ce triomphe, en jouissait : il marquait la victoire de ses idées. Et quel combattant n'est pas heureux de voir qu'il a vaincu? Cet état d'esprit est marqué dans sa correspondance. On y découvre aussi et mieux encore que s'il souffre, parfois, de trouver tant d'iniquité chez certains adversaires catholiques, il ne nourrit contre eux aucun désir de vengeance, aucune pensée de représailles. Il a des paroles sévères, des railleries mordantes. Point de haine.

Au lendemain de cette guerre de brochures à laquelle Montalembert, sans prendre une part très active, s'était associé, Louis Veuillot, répondant à l'abbé Planty, lui disait : « J'ai lu avec un vif intérêt et une grande émotion d'amitié les détails que vous me donnez sur certaines menées des anciens amis de l'*Univers* devenus ses adversaires acharnés... M. de Montalembert a un caractère malheureux qui nuit à ses talents et qui jette une ombre fâcheuse sur ses nobles et belles qualités. Je déplore encore plus le mal qu'il se fait que le mal qu'il veut me faire. Il cherche à se venger d'un homme à qui il ne peut reprocher que de n'avoir pas pu le suivre dans les écarts et dans les circuits de sa politique, mais comme cet homme n'est en quelque sorte qu'une œuvre, il se venge contre l'œuvre, et, par conséquent, il se venge aux dépens de la cause qu'il doit et veut servir. Je le plains, car il regrettera un jour amèrement des fautes qui ont ruiné son crédit et annulé la force que Dieu lui avait donnée pour le profit de l'Église... » Il conseillait ensuite de voter pour Montalembert dont *les torts récents ne devaient pas faire oublier les anciens services*, et ajoutait : « Faisons tout pour que son esprit n'égare pas son cœur » (1).

A la même époque, renvoyant au chanoine Pelletier, d'Orléans, des papiers relatifs à Mgr Dupanloup et au libelle *L'Univers jugé par lui-même*, il lui disait :

(1) Lettre du 28 février 1857, t. VI de la *Correspondance*, p. 133-134. L'abbé Planty appartenait au diocèse de Besançon.

« Je vous renvoie enfin les pièces importantes que vous avez bien voulu me communiquer. Je vous remercie de me les avoir confiées, et je vous demande pardon de les avoir gardées si longtemps. La pièce imprimée est vraiment un monument de délire et d'injustice. Il faut souhaiter pour celui qui l'a faite et dont elle accuse la complicité dans une œuvre honnie, qu'elle ne voie jamais le jour. Cela est à brûler, lorsqu'il ne pourra plus nuire (1). Que d'actions de grâces nous devons à Dieu lorsqu'il daigne nous préserver de tomber en de tels excès, et que je plains de bon cœur l'homme qui a pu les commettre! Si cette lettre *pastorale* (!) était ma propriété, je la regarderais toutes les fois que je serais engagé dans une discussion un peu chaude, et cette seule vue suffirait pour me faire respecter inébranlablement toutes les règles, non pas seulement de la probité, mais de la charité. »

C'est sévère, mais dans ces paroles de justice, marquées de tristesse, on n'entend, certes, ni la colère, ni la haine, ni l'esprit de vengeance.

Si la situation de l'*Univers* était de plus en plus forte vis-à-vis du clergé et des catholiques dévoués avant tout à l'Église, il n'en allait pas de même vis-à-vis du gouvernement. Napoléon III, sans rien lâcher encore de son pouvoir légal, voulait manifestement se rapprocher de l'ancien tiers-parti libéral qui, sous Louis-Philippe, s'était appelé le centre gauche. Ce groupe, tout en se déclarant respectueux de la religion, était foncièrement hostile à la liberté de l'Église. L'action religieuse lui faisait peur. Or l'un de ses représentants, M. Billault, orateur distingué, esprit souple, trop souple, réputé très ambitieux, et, pour sûr, habile homme, occupait le ministère de l'Intérieur, et était très écouté de l'Empereur. On contait qu'il lui avait promis d'assurer à l'Empire l'appui sincère du *Siècle* et

(1) Il s'agit d'une épreuve du mandement qui, développé, devint le pamphlet *L'Univers jugé par lui-même.*

même du *Journal des Débats*, sans lui faire perdre celui de l'*Univers*. C'est probablement en raison de cette promesse qu'après nous avoir infligé un premier avertissement, — qu'il voulut tout de suite doubler, — il chargea le Directeur de la Sûreté publique d'une démarche pacifique près de Louis Veuillot. — « Billault, écrivait mon frère à La Tour, m'a fait demander par Collet-Maygret si j'avais quelque chose contre lui personnellement. J'ai répondu que je ne me servais pas de l'*Univers* pour satisfaire mes ressentiments particuliers; que d'ailleurs, je ne connaissais pas M. Billault, mais que j'avais contre lui tout ce que j'ai dit : qu'il est un homme d'opposition, qu'il en a les superstitions et les pratiques, et qu'il fait le plus grand tort au gouvernement de l'Empereur auprès de tous les honnêtes gens. On m'a promis de lui rapporter cela.

« Servons Dieu, mon cher ami! »

Louis Veuillot ne pouvait prendre au sérieux les ouvertures de M. Billault. Tout le passé et toutes les accointances présentes de ce ministre le dénonçaient ennemi des catholiques agissants. De plus, nous savions qu'à propos de l'affaire de Moulins, il s'était montré très hostile à l'*Univers*. Le plus intéressé de ses collègues, dans cette affaire, le ministre des Cultes, M. Rouland, l'avait fait entendre à mon frère et dit positivement à l'un de nos amis, Cormenin. Il prétendait même s'être vivement prononcé alors, devant l'Empereur, lui Rouland, contre Billault. Louis Veuillot le rapportait à M^gr^ de Salinis et ajoutait : Pour cela, « je n'en crois rien ».

Il était difficile d'en croire quelque chose, car M. Rouland faisait, pour son compte, profession de gallicanisme, et, de toute évidence, le gouvernement devenait hostile au développement de l'action religieuse. Il semblait s'inquiéter des ultramontains, des « cléricaux », plus que des révolutionnaires. Quantité de petits faits montraient qu'on allait à gauche. Louis Veuillot le signalait dans ses lettres. « Du côté du gouvernement, écrivait-il à M^gr^ de Salinis,

rien de positif, mais toujours de mauvaises tendances. Rouland est mauvais. On dit qu'il veut nommer Renan professeur d'hébreu au Collège de France. Renan, comme vous l'avez vu, nie simplement Notre-Seigneur et les Saintes Écritures. Vous savez aussi que le nouvel ambassadeur à Rome, M. de Grammont, est fort mal disposé et qu'il mène là une femme protestante. Enfin, vous avez vu que le *Moniteur* (le journal officiel) n'a pas publié l'allocution pontificale. Tous ces signes sont mauvais et j'ai peur que notre Charlemagne ne fasse pis que rater » (1).

Ces craintes sont exprimées dans toutes les lettres de ce temps où Louis Veuillot aborde la politique. Il disait au comte de Villermont : « Nous allons mal. Notre Napoléon, de qui j'espérais tant, m'a bien l'air de n'être qu'un Louis-Philippe perfectionné, qui croit que la chose durera autant que lui, qui s'en arrange, et qui risque fort de rater le présent, comme il a déjà raté l'avenir. » A Segrétain : «... Que l'homme est démanché! On flanque des millions (à Napoléon III); on le flanque de chambellans, et ça n'est pas encore un Empereur. On lui fait l'Empire, l'Empereur est défait. » A La Tour : « Savez-vous que les affaires prennent de plus en plus mauvaise physionomie.... Ces caresses à la Révolution sont autant d'encouragements pour son insolence naturelle... » A Mgr Mislin : « Les gens dont l'Empereur s'entoure le trahissent sans le vouloir, par la seule pente de leur nature basse et inepte. Mais un souverain est toujours entouré comme il veut l'être et répond toujours de son entourage, surtout au bout d'un certain temps.... Les bons avis n'ont manqué à Napoléon, ni d'en haut, ni d'en bas, ni de Dieu, ni des hommes : il aurait eu le temps et les moyens de mieux choisir » (2).

Ce très légitime état d'esprit perçait nécessairement dans le journal. Aussi le Bureau de la Presse nous prodiguait-il les avertissements officieux. Un jour, Louis Veuil-

(1) Lettre d'octobre 1857. *Correspondance*, t. VI, p. 202.
(2) *Correspondance*, t. VI, p. 171.

lot reçut du directeur de ce service une lettre d'audience, qu'il n'avait pas demandée. Il ne bougea point. On vint le lendemain du ministère lui demander pourquoi il n'avait pas comparu. Entendons-le conter cet entretien à Mgr Parisis : « J'ai répondu que mon intention était de ne plus me rendre à ces invitations dont je trouvais la forme incivile; que je ne me regardais ni comme fonctionnaire, ni comme justiciable du ministère de l'Intérieur. J'ai peu d'estime, ai-je dit, pour le journalisme et pour les journalistes, mais j'ai la prétention d'avoir distingué l'*Univers* et de m'être distingué moi-même de cette cohue, et je désire qu'on me traite avec les égards que j'ai mérités. Quand donc on voudra me voir, on me dira pourquoi on veut me voir, afin que je sache si je dois me déranger. Ma place n'est pas dans l'antichambre du chef de division. — On m'a fait observer que le chef de division représentait le ministre. J'ai répondu que je dirais la même chose si j'étais mandé par le ministre en personne, attendu que si le ministre a le droit de me donner des avertissements, je ne suis pas tenu de les aller chercher.

« Là-dessus, l'employé du ministère a reconnu qu'en somme j'avais raison, et que leurs formules n'étaient pas assez polies. Il m'a dit que le chef de division viendrait me voir. J'ai pensé alors que la leçon était suffisante, et j'ai répondu que la situation n'étant plus la même après ces éclaircissements, je me rendrais au ministère le surlendemain. »

C'était à propos d'un article sur le colportage de livres que Louis Veuillot avait été mandé. On lui reprochait d'avoir dit que la commission officielle chargée de ce soin autorisait de mauvais livres et en proscrivait de bons; il prouva qu'il avait dit vrai et déclara par surcroît que résolu à filer doux sur toutes les questions de politique et d'administration, il ne l'était pas moins à engager la lutte sur les questions religieuses, si malheureusement il fallait en venir là. — Sur ce terrain, ajouta-t-il, j'aime mieux voir

périr le journal que me taire : « Ainsi, je ne tiendrai pas compte de vos avertissements officieux et je braverai même vos avertissements officiels » (1).

La conversation finit bien. L'homme du ministre promit de veiller à ce que la commission du colportage fît mieux sa besogne et demanda une suspension des hostilités. Louis Veuillot répondit oui, et l'on se sépara en bons termes.

Il semblait difficile que l'*Univers* ne fût pas très prochainement frappé, non d'un simple avertissement, mais de suspension. L'attentat d'Orsini retarda la crise, et l'on put croire qu'il la conjurerait. C'est le 14 janvier 1858 que ce représentant des associations révolutionnaires et trois de ses complices, tous italiens comme lui, jetèrent sur la voiture de l'Empereur, qu'accompagnait l'Impératrice, des bombes, qui, sans atteindre les souverains, firent plusieurs victimes. L'audace, l'odieux et le retentissement de ce crime suscitèrent un mouvement conservateur très vif. De toutes parts en France, on appela une politique qui pût protéger l'Empereur et le pays contre la propagande du parti des assassins. Ce fut un retour passionné vers les idées qui avaient assuré le succès du coup d'État. Le monde officiel, éclairé ou entraîné par l'opinion publique, entra dans cette voie et l'*Univers* y gagna d'être pour quelque temps en faveur. Le ministre de l'Intérieur, M. Billault lui-même, voulut prendre l'avis de Louis Veuillot. Une lettre de mon frère à M^gr^ Parisis nous a conservé le fond de son entretien avec le ministre qui bientôt demanderait la suppression de l'*Univers*.

Cette lettre est datée du 30 janvier 1858. L'entretien avait eu lieu deux ou trois jours plus tôt :

« Je vous dirai en confidence que j'ai eu un assez long entretien particulier avec le ministre de l'Intérieur. Il m'avait fait pressentir par un ami commun, et j'ai répondu

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 205. Lettre du 7 novembre 1857.

à cette ouverture ce que, dans une autre occasion, j'avais répondu à une ouverture semblable du ministre de l'Instruction publique : savoir, que si M. Billault n'avait point de répugnance à entendre la vérité, je n'en avais point à la dire. C'est sur ce pied que la conversation a été ouverte, très franche de mon côté, et du sien, autant que j'en puis juger, sincère et satisfaisante. Ou il est de ceux qui ne reçoivent pas en vain la leçon des événements, ou nous leur paraissons assez forts pour qu'ils prennent soin de nous tromper. J'aime mieux croire à leur intelligence qu'à leur perversité.

« Je lui ai surtout parlé de la presse, et surtout du *Siècle*. Son langage sur ce journal a été tel que, quand ce fut à mon tour de parler, je lui ai dit qu'il m'avait fait entendre tout ce que je m'étais proposé de lui dire. Il a protesté que depuis longtemps il ne s'abusait pas sur le détestable but que se propose cette feuille et sur les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre; qu'il en avait formellement demandé la suppression, jugeant inutile et dérisoire toute mesure qui frapperait les journaux tant que celui-là serait ménagé; qu'il était résolu à aller jusqu'au bout contre cette mauvaise presse, à lui imposer le silence s'il ne pouvait parvenir à lui imposer le respect.

« Je me suis permis de lui demander comment on avait tant attendu devant un péril qu'il connaît si bien, et comment à cette heure encore rien n'est fait. Il m'a dit qu'une volonté plus forte que la sienne avait protégé l'existence du *Siècle,* mais que maintenant cette volonté faiblissait devant l'évidence. »

En affirmant qu'une volonté plus forte que la sienne protégeait le *Siècle,* Billault découvrait l'Empereur. Ce n'était pas d'un serviteur très loyal, mais le renseignement n'en avait que plus d'importance. Louis Veuillot en prit note. Le ministre fit une profession de foi catholique disant que c'était sa croyance comme particulier et aussi comme homme politique, car l'expérience lui montrait « que si

la France ne restait pas ou ne redevenait pas catholique, rien ne la pourrait sauver. » Il ajouta que la liberté laissée au *Siècle,* quant aux choses religieuses, n'avait pas été un calcul, destiné à faire plus facilement accepter la compression politique; qu'on avait plutôt pensé que la religion se défendrait par elle-même. Louis Veuillot lui répondit que pour sa part, il avait cru au calcul et le conjura de prendre garde au double mal que produisait la presse impie. « Elle corrompt en bas, et elle désaffectionne en haut. Quand nous voyons qu'un gouvernement qui sait si bien se faire respecter, fait si peu respecter la loi et le nom de Dieu, quand les dogmes, la discipline, les Pontifes de Jésus-Christ, sont soumis à de tels outrages, que pouvons-nous penser, sinon qu'on le trouve bon? Alors nos cœurs se détachent, et nous tremblons pour l'avenir. Le gouvernement, sans se rattacher les méchants qu'il tolère, perd ainsi les bons qu'il ne protège plus. L'impunité des outrages contre la Religion écarte de vous les hommes les plus sûrs, les plus désintéressés, les plus honorables. »

Billault reçut très bien ces avis et d'autres encore. « En résumé, j'ai été satisfait, écrivait Louis Veuillot à Mgr Parisis, et j'ai su que le ministre de son côté avait été content. » Parmi les autres avis que donna le rédacteur de l'*Univers* à l'homme de Napoléon III, je note celui-ci qui fut une prédiction : « J'ai dit au ministre : « L'Empereur est condamné à garder tout son pouvoir. S'il a la magnanimité ou la faiblesse, je ne tiens pas au mot, de vouloir être un roi constitutionnel, il est perdu. »

Huit ou dix jours après cet entretien avec Billault, Louis Veuillot, dont le contentement se nuançait déjà d'inquiétude, pensa qu'il conviendrait de répéter à l'Empereur ce qu'il venait de dire au ministre. Il savait que s'il demandait une audience, il l'obtiendrait aussitôt. Dès 1848, Louis-Napoléon avait désiré le voir et depuis lors, en diverses circonstances, il avait de nouveau exprimé ce même désir. Si récemment il s'était irrité des polémiques sur Béranger

au point de le faire connaître, des articles plus récents lui avaient, au contraire, grandement plu, et nous le savions. Mon frère consulta Mgr Parisis. L'éminent évêque lui répondit : « Mon cher Veuillot, je pense que le moment est venu pour vous de voir l'Empereur. » Cet assentiment, accompagné de sages avis, trancha la question.

Louis Veuillot n'entendait pas demander et recevoir son audience par la filière ordinaire. Il pria le général de Cotte de la lui procurer tout droit. Celui-ci, le soir même, lui dit que « l'Empereur avait accueilli sa demande avec une sorte d'empressement ». C'est le 19 février que mon frère fut reçu. L'entretien dura une heure. Il en écrivit pour lui-même un compte rendu dont il ne parla dans le journal qu'en 1871. Ce compte rendu remplit 13 pages des *Mélanges* (1). J'en donne un résumé et des extraits.

L'accueil devait être gracieux et le fut. « L'Empereur était debout. Il s'avança vers moi, dit la note de mon frère, et me tendit la main. Je m'attendais à la figure morne, au sphinx sans yeux dont j'avais si souvent entendu parler. Je ne trouvai point cela, mais un air ouvert et bienveillant et une bonne voix. Il me dit qu'il était content de me voir et d'autres choses obligeantes, particulièrement au sujet de la polémique qui venait d'avoir lieu entre l'*Univers* et la *Patrie*. » Louis Veuillot remercia, non sans ajouter que les attaques véhémentes dont il était souvent l'objet ne le troublaient point. Puis après avoir exprimé à l'Empereur ses sentiments sur l'attentat du 14 janvier, il lui dit qu'il désirait l'entretenir de la situation que ce crime mettait en lumière et le priait de pardonner les paroles qui pourraient aller trop loin. L'Empereur s'assit, lui montra un siège et répondit : « Dites ce que vous pensez, comme vous le pensez. Je serai satisfait de vous entendre. »

Ce qui suit est textuel.

(1) *Mélanges*, IIIe série t., VI, p. 99-111.

« — Votre Majesté est condamnée à régner pleinement et hardiment. Si sa magnanimité la porte à vouloir être ce que l'on appelle un souverain constitutionnel, nous n'avancerons à rien et le temps manquera...

« Il me coupa la parole. — Je ne voudrais pas avoir l'air de vous flatter pour la première fois que je vous vois, en vous disant que je pense comme vous. Vous avez raison. Mais, malheureusement, je ne suis pas un souverain absolu. Je dis *malheureusement*, non que je me sente avide de domination et que je voulusse gouverner sans règle; tel n'est point mon caractère, et tels ne sont point mes désirs....

« Je ne pus retenir un geste qui indiquait que ce n'était pas du tout ce que je proposais, il le comprit.

« — Je vous entends. Je veux dire que je me suis limité trop tôt. L'expérience me manquait. Il y a des choses que j'aurais dû faire quand j'avais la pleine puissance. Je pouvais, par décrets, nettoyer davantage la situation. Il n'eût rien coûté de nous *débarrasser des articles organiques*, qui sont pour l'Église une source de vexations et pour le gouvernement une gêne. C'est là que M. de Montalembert ne m'a pas conseillé comme il aurait fallu. Je l'ai trouvé trop prompt, exagéré, et il m'a quitté avant que j'aie eu le temps de réfléchir.

« — Nous avons considéré cette résolution comme une faute très regrettable. Nous aurions voulu que M. de Montalembert demeurât à portée de Votre Majesté, la priant seulement de se souvenir qu'il y avait des points sur lesquels il pouvait donner des éclaircissements nécessaires.

« — C'est cela, dit l'Empereur avec vivacité, et il est malheureux que des sentiments d'amour-propre aient pris le dessus. Je reviens à ce que je disais. Malheureusement, je ne suis pas absolu, et je sens la nécessité, pénible sur beaucoup de points, de rester dans la limite que je me suis donnée. »

Je ne garantis pas que Napoléon III ait été très exact

en ce qui touche Montalembert. Je répète ce qu'il a dit.

Louis Veuillot expliqua à son interlocuteur que si l'Empereur ne faisait pas tout, il répondait de tout devant l'opinion, que l'attentat du 14 janvier lui rendait toute sa force pour le bien, que dans les temps troublés le souverain devait défendre les lois fondamentales même contre les lois, qu'il inspirait confiance et espoir, qu'il avait montré des qualités royales sur lesquelles le peuple comptait pour avoir un roi qui fût un roi. Il ajouta :

« — La France, depuis le Consulat, n'a choisi ou admis généralement aucun pouvoir que pour être défendue de la Révolution. C'est votre situation, Sire, et vous n'avez qu'à vouloir pour remettre la presse sous le frein de 1852. La presse est l'ennemi pressant et puissant. Elle ne laissera rien germer qui puisse combattre l'esprit de destruction révolutionnaire. Il n'est plus nécessaire de prouver qu'elle refuse d'entendre la raison et qu'elle ne laissera jamais la foule écouter et suivre la raison.

« — Très bien, mais alors que faire?

« — Sire, la mettre à la raison. Il n'y a point de législation nouvelle à établir. La législation actuelle est bonne; mais les hommes qui sont chargés de l'appliquer ne valent rien. Ils sont médiocres, deux fois incapables de remplir un si difficile emploi. Premièrement, par nature, ils ignorent les conditions d'existence de la société, ne voient point où elle a besoin d'être défendue, ne calculent point la force des atteintes portées aux principes. Souvent, ce qu'il y a de plus redoutable leur paraît ce qu'il y a de plus innocent. En second lieu, ayant la plupart traîné dans le journalisme, ils ont la superstition de la chose. Ils vénèrent, admirent, et surtout craignent ceux qu'ils ont vu au-dessus d'eux dans cette confrérie à laquelle ils appartiennent toujours. De tels hommes ne sauraient discipliner les journaux. A pareil office, il faudrait des esprits indépendants, fermes; des magistrats, et de grands magistrats, plutôt que de vulgaires commis.

« — Ah! dit l'Empereur, des magistrats, des hommes!

« — Je sais que les hommes n'abondent pas. Mais les machines s'usent et ne se renouvellent pas. C'est la grande nécessité et la grande difficulté : faire des hommes!

« — J'avais pensé, reprit l'Empereur, qu'une loi vaudrait mieux que le régime du bon plaisir qui existe maintenant. Je persiste à croire que l'on peut tirer bon parti de la presse. Elle devrait, elle pourrait, je crois, éclairer la marche du gouvernement, tout en respectant les principes sociaux et les dogmes religieux. J'avoue qu'elle fait malheureusement le contraire. Elle craint les hommes et elle attaque les principes. C'est vrai!

« Dans l'état actuel, il est très difficile de la réprimer. Ce droit de vie et de mort qu'on a sur elle est une pénalité trop forte, et les pénalités trop fortes équivalent à l'impunité, parce qu'on répugne à les appliquer. Soumise à une loi qui porterait des peines graduées et qui définirait les limites de la discussion, ne pensez-vous pas que la presse serait plus efficacement contenue?

« — Sire, le régime du bon plaisir est odieux parce qu'il n'observe pas la justice. L'autorité toute-puissante, réglée par la justice, n'est que la justice toute-puissante. Elle punit et pardonne à propos, et c'est ce que demande la conscience humaine, qui a également besoin de justice et de miséricorde, et qui ne tolère pas plus la mansuétude que la vengeance du bon plaisir. »

L'entretien fut interrompu par l'arrivée de l'Impératrice. L'Empereur se leva, lui dit d'entrer et lui présenta en termes obligeants Louis Veuillot, que manifestement elle savait là et qu'elle voulait voir. Je cite textuellement ici la note de mon frère :

« L'Impératrice m'adressa quelques questions bienveillantes sur les journaux, en particulier sur l'*Univers*. La conversation vint ensuite, je ne sais comment, sur M. Villemain à propos de son *Chateaubriand*. L'Impératrice loua son talent d'écrire. Je me permis de dire qu'il manquait

de négligence. L'Empereur me demanda s'il y avait longtemps que j'écrivais dans les journaux. Je répondis que je ne me souvenais presque plus d'avoir commencé, mais que je me flattais néanmoins d'avoir pris l'habitude de réfléchir, et qu'ayant le bonheur d'aimer quelque chose, je ne me sentais pas fatigué. — Votre rôle, me dit-il, est très honorable. — Sire, j'ai du moins voulu le remplir honorablement. »

L'Impératrice se retira et la conversation fut reprise. Elle vint à l'influence du *Siècle*. Louis Veuillot répéta sur ce sujet à l'Empereur tout ce qu'il avait dit à son ministre. Il y mit même plus d'accentuation. Il montra ce journal attaquant les dogmes, diffamant le clergé, outrageant le Pape. « Je vois beaucoup de prêtres, ajouta-t-il, aucun n'est ennemi du gouvernement, tous font des vœux pour l'Empereur, mais le *Siècle* leur donne à tous cette inquiétude : Où veut-on en venir? Pourquoi ce journal peut-il faire impunément tant de mal aux citoyens les plus inoffensifs et dont le ministère se recommande le plus au respect du peuple. »

L'Empereur accorda qu'il y avait là un mal digne de sa sollicitude. — Cependant, dit-il, quoique résolu d'y veiller, je ne puis croire qu'il soit inutile d'avoir un journal d'opposition. L'on m'a souvent dit : « Pourquoi ne supprimez-vous pas le *Siècle?* » Je ne l'ai pas supprimé parce que je ne verrais pas assez d'utilité à cette mesure pour en compenser les inconvénients. Il parla d'éteindre plutôt « la petite presse », généralement plus que légère. Louis Veuillot répondit qu'il ne songeait guère à la défendre; mais qu'il réclamait spécialement contre les excès de l'opposition antireligieuse. L'Empereur, comme s'il n'avait pas entendu cette observation, répéta qu'il lui semblait bon que l'opposition fût réduite à un seul journal, lequel serait d'autant plus facile à brider que son importance et ses bénéfices le feraient tenir davantage à la vie. Louis Veuillot, après avoir noté cette réponse, ajoute : « Il me

parut que c'était là sa vraie pensée. Je crus devoir me contenter de l'avoir entrevue, et garder pour moi la peine que j'en éprouvais. »

Après la presse, vint le colportage. Louis Veuillot montra que ce service fonctionnait au profit des mauvais livres, que des publications approuvées par les évêques étaient interdites, et que d'autres, très répréhensibles au point de vue des mœurs et de l'ordre, étaient autorisées, que sur cent ouvrages protestants, soixante-dix recevaient l'estampille et qu'on la refusait à soixante-dix pour cent des ouvrages catholiques. Il dit en souriant : — Quant à moi, tous mes livres sont à l'index.

L'Empereur déclara que le Bureau du colportage lui paraissait simplement à supprimer, puis il se plaignit de la profondeur du mal révolutionnaire. Il ajouta : « Quand la Convention a décapité Louis XVI, elle n'a pas seulement décapité le roi, mais la royauté. Décapitant la royauté, elle a décapité la France. La France est une nation qui n'a plus de tête. Pour que cette tête repousse, il faudra du temps! » — « Votre Majesté peut avancer ce grand ouvrage. La France a vu en vous cette tête qui lui manquait. » Il le loua de ce qu'il avait fait afin de lui mieux montrer ce qu'il pouvait faire rien que par sa parole. Ainsi, « pour l'observation du dimanche, Votre Majesté écrirait à un évêque qu'elle verrait avec plaisir les Français observer cette loi, elle en appellerait à la raison publique, à l'esprit de liberté, à l'esprit d'humanité... Eh bien! je suis persuadé que la cause serait à demi-gagnée, et bientôt l'on pourrait imposer le respect de la législation. »

Il fut aussi question du théâtre. L'Empereur convint qu'il était corrupteur et s'éleva surtout contre le théâtre populaire. Il est impossible, dit-il, que le peuple résiste à ce spectacle qui lui montre perpétuellement tous les crimes, toutes les lâchetés et toutes les sottises dans les classes élevées. Lorsqu'il se leva pour indiquer que l'audience était terminée, Louis Veuillot lui demanda l'autori-

sation de lui écrire quelquefois. — « De très grand cœur, répondit-il, vous me ferez plaisir et vous m'obligerez. »

Voici les observations qui terminent ce compte rendu daté — qu'on ne l'oublie pas — de février 1858 :

« J'ai besoin de me rappeler l'enchantement de M^me^ de Sévigné, qui avait bien autant de « monde » que moi, pour ne pas me dire que j'ai causé avec le plus grand prince d'ici-bas. En me pressant bien, je dois pourtant m'avouer que je n'ai pas pu même entrevoir ses vrais sentiments sur la religion. Néanmoins, qu'il se propose formellement de la trahir et de la persécuter comme plusieurs l'assurent, c'est ce que je ne crois pas. Il désire ne se point faire d'affaires de ce côté-là non plus. Il allongera, il prolongera, il remettra, et il n'en viendra pas à une lutte qui répugnerait à sa raison et sans doute à son cœur. »

Louis Veuillot n'usa point de la permission d'écrire à l'Empereur. Réflexion faite, il trouva que tel n'était pas son rôle. « Je me souvins, a-t-il dit plus tard, que je m'étais fait journaliste pour n'être pas même tenté de devenir autre chose. »

Du reste, la tournure que prirent les événements lui aurait rendu cette tâche fort difficile. Au lendemain des bombes d'Orsini, on put croire, on dut croire que la politique conservatrice et même catholique allait reprendre le dessus. Le voyage officiel que firent, quelques mois plus tard, en Bretagne, l'Empereur et l'Impératrice, prolongea ou raviva cet espoir. Il fut foncièrement catholique, ce voyage. Il fut même pieux. On y vit Napoléon III à genoux devant l'autel de sainte Anne d'Auray, et l'Impératrice à côté de lui, versant des larmes de piété et de joie. Ils prièrent ensemble pour leur fils et pour la France, non seulement devant la foule, mais devant l'Europe. L'Empereur parla bien. C'est au cours de ce voyage qu'il dit : « Il était dans mes sympathies de me trouver au milieu du peuple breton, qui est, avant tout, monarchique, catholique et soldat. » De telles paroles, de tels actes, charmaient les

catholiques et devaient les rassurer. Louis Veuillot en fut heureux et selon sa loyale et chaude nature, il le proclama hautement. A d'anciens amis qui l'accusaient de zèle impérialiste, il répondait :

« Ce zèle est celui de la religion d'abord, celui de la paix civile ensuite, et enfin celui de la gloire française : trois choses qui sauveront la liberté. Ce qui vient de se passer et de se dire en Bretagne, nous justifie assez. Nos sentiments ne sont pas sans échos. Nous ne craindrons pas de nous associer, à notre tour, aux manifestations d'un peuple admirablement chrétien, loyal et vaillant à Dieu et aux hommes (1). »

Oui, il fallait acclamer et glorifier le langage que tenait aux Bretons Napoléon III : d'abord, c'était justice ; ensuite, en y applaudissant, on travaillait à maintenir le pouvoir dans le droit chemin. Hélas ! cette loyauté et cette sagesse devaient être inutiles. L'Empereur, déjà lié par la question italienne aux révolutionnaires, allait bientôt dévoiler sa nouvelle politique, *sa seconde manière*, celle qui le perdrait, celle qui coûterait si cher à la France et ferait souffrir l'Église.

Des nombreuses polémiques qui marquèrent l'année 1858, la plus intéressante, et, quant aux principes la plus grave, fut « l'affaire Mortara ». Elle dura plusieurs mois et s'étendit à toute la presse. Nulle part, elle ne fut aussi vive qu'en France, mais elle eut de l'écho partout. En voici le fond : un enfant juif de Bologne, alors État de l'Église, ayant été baptisé *in extremis* par une servante chrétienne, le gouvernement pontifical, dès qu'il le sut, ordonna, en exécution de la loi civile comme de la loi religieuse, que cet enfant chrétien fût retiré de la maison de son père et élevé chrétiennement. Les Juifs, aidés des journaux révolutionnaires, firent entendre des réclamations emportées. La presse catholique n'y répondit que

(1) *Mélanges*, IIe série, t. IV, p. 331.

tardivement et faiblement. Le fait lui était mal connu, et elle le jugeait peu sérieux. Les journaux officieux intervinrent, au contraire, avec passion et de manière à montrer qu'ils suivaient une consigne, et que si les Juifs les poussaient, le gouvernement leur donnait au moins carte blanche. Et pourquoi? Évidemment pour affaiblir l'autorité personnelle de Pie IX et saper son pouvoir temporel. Juifs, révolutionnaires et ministériels prétendaient ne revendiquer que la liberté de conscience, qui n'était pas menacée. En réalité, ils visaient la Papauté et voulaient préparer l'invasion de ses États. L'*Univers* accepta fermement le débat, lequel prit bientôt une extension formidable et une extrême vivacité. Une foule de points en histoire, religion, morale, politique, droit naturel furent soulevés. Et quelle déloyauté, quelle ignorance, quelle insolence on y mit : « C'est une des rencontres, a dit Louis Veuillot, où j'ai le mieux vu l'esprit de la presse et où elle a le plus injurié le catholicisme et les chrétiens.... Ce qui a été plus triste pour nous dans ce combat que la fureur des Juifs et la mauvaise foi des incrédules, c'est l'ignorance et la tiédeur d'un grand nombre de catholiques auxquels il fallut vraiment apprendre ce que c'est que le baptême. »

Les articles sur « l'affaire Mortara » sont reproduits dans le cinquième volume de la II[e] série des *Mélanges*. Ils y occupent 316 pages. Ce chiffre suffit à dire que je n'entends pas analyser cette discussion. J'en indiquerai seulement le caractère et les phases. Louis Veuillot ne remplit pas à lui seul ces 316 pages. Il a joint à son travail plusieurs articles de ses collaborateurs. L'un de ceux-ci fut Dom Guéranger. A côté de lui, je dois nommer du Lac et Coquille. J'y pris aussi quelque part.

Jamais, ni avant, ni depuis cette polémique, journal ou revue n'a traité de la question juive aussi complètement, avec autant de force et d'éclat que le fit alors l'*Univers*. Tout y est dit sur la situation, les opérations, l'influence,

les croyances, les mœurs, les actes et les haines des Juifs. Le Talmud et les autres livres d'enseignement religieux d'Israël sont étudiés à fond. Un ancien rabbin converti, M. Drack, donna sur ce point spécial de savantes et excellentes notes. Tout cela est éclairé, vivifié, rendu attrayant par le charme, la force et l'éclat de la polémique. Quelle variété dans les portraits des écrivains de la presse juive et de la presse libre-penseuse! Pour la première, voici Salomon Cahen, J. Cahen, Simon Bloch, Weill, rédigeant les *Archives israélites*, l'*Univers israélite*, l'*Almanach israélite*, le *Courrier de Paris:* pour la seconde, voici Jourdan, la Bédollière, Guéroult, Napoléon Bénard, Havin, Paradol, Alloury, Caraguel, Léon Plée, Trois étoiles, des anonymes, des pseudonymes faisant tapage dans le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, la *Patrie*, la *Presse*, le *Siècle*, le *Nord*, l'*Indépendance belge*, le *Charivari*, etc., etc. On vit paraître aussi des combattants mixtes, notamment l'abbé Delacouture flottant des *Débats* à la *Gazette de France*. Cet abbé, gallican émérite, n'injuriait pas le Pape, il se bornait à éclairer de biais Rome. Les judaïsants lui faisaient fête et le déclaraient un de ces prêtres trop rares que l'on peut aimer.

Divers incidents marquèrent cette polémique. Le *Constitutionnel*, où l'Empereur écrivait quelquefois sous le nom de Boniface, évitait généralement de se mettre en colère. Sa grandeur lui imposait la réserve. Il en fut autrement dans l'affaire Mortara. Tout de suite, il donna la main au *Siècle* et s'emporta contre l'*Univers* jusqu'à traiter Louis Veuillot de « Mazzini de l'Église ». Or, Mazzini était alors le chef reconnu, enseignant et pratiquant du parti des assassins. Bien que ce trait ne fût pas dans un article signé Boniface, il parut assez significatif pour être signalé par télégramme aux journaux étrangers. On en concluait que l'Empereur autorisait la campagne menée contre le gouvernement pontifical. En effet, Napoléon III

nourrissait dès lors le projet d'enlever au Saint-Siège la partie des États pontificaux appelée les Légations.

Mais justement parce qu'il caressait de mauvais desseins, le gouvernement ne voulait pas que la polémique se prolongeât. Il avait indiqué son sentiment, et pour le moment, cela lui suffisait. Après avoir averti officieusement le seul *Univers,* il prévint tous les journaux de ne plus agiter la question du « petit Mortara ». On sut par la correspondance parisienne de l'*Indépendance belge* que cette décision avait été prise en conseil des ministres, à la fin d'une séance où le ministre de l'Intérieur avait proposé de frapper d'un avertissement « les derniers articles de M. Veuillot ».

On était trop lancé de part et d'autre pour qu'un avis officieux donné à tout le monde pût faire la paix. Du cas du « petit Mortara » était sorti un débat général sur la question juive; ce débat fut vite repris, ou mieux il ne cessa point. Les grands juifs, très ennuyés, songèrent à l'arrêter par un procès solennel. Le consistoire israélite, corps légal, que présidait le baron de Rothschild, plaiderait contre l'*Univers*. Déjà la plainte était déposée entre les mains du ministre de la Justice et soumise à l'Empereur dont l'assentiment garantirait l'autorisation du Conseil d'État. Faire le procès était difficile, le gagner était fort douteux, le perdre serait bien grave. Après avoir rôdé, viré, consulté, on ne le fit point. Un autre projet sortit de cette enquête. Le directeur des *Archives israélites*, reconnaissant qu'il était très difficile de réduire la presse catholique au silence, proposa de créer contre elle une force permanente de résistance et de propagande qu'on appellerait l'*Alliance israélite universelle*. Beaucoup d'adhésions furent aussitôt données, et je crois bien que la chose se fit.

Au cours de cette campagne, ouverte en octobre 1858 et fermée en janvier 1859, Louis Veuillot fut maintes et maintes fois accusé de poursuivre l'extermination des

israélites. Voici le passage essentiel de l'une de ses réponses :

« Nous sommes ennemis du judaïsme et de la juiverie sans l'être des juifs. A supposer que notre vieux sang chrétien et populaire conserve malgré tout quelque ferment d'antipathie, l'antipathie d'un chrétien est encore chrétienne. Nous n'en voulons pas à la liberté des enfants d'Abraham; puisque nous souhaitons qu'ils deviennent nos frères, nous ne pouvons trouver mauvais qu'ils soient nos égaux et nos concitoyens.

« Mais, suivant nous, ils ne seront partout véritablement affranchis qu'autant qu'ils s'affranchiront eux-mêmes en abandonnant le judaïsme pour le mosaïsme, et le Talmud, qui est le livre des rabbins, pour la Bible, qui est le livre de Dieu. Voilà où il faut les amener. »

Louis Veuillot n'eut pas toujours durant cette longue polémique un ton aussi calme, mais quoi qu'on en ait dit, il fut d'un bout à l'autre très contenu. Le sujet et les circonstances le voulaient; il ne l'oublia point. Seulement, il sut, selon sa coutume, passer des considérations les plus élevées aux ironies les plus mordantes. Il a toujours cru qu'il avait du trait et de la pensée pour s'en servir. Il s'en servit. Il convenait d'être sévère; il le fut. J'ajoute que ses sévérités, ses railleries et son dédain frappèrent moins les juifs que les chrétiens alliés à la juiverie. Les premiers, si perfides qu'ils fussent, avaient, par leur naissance et leur éducation, quelque droit aux circonstances atténuantes; mais les autres, rien ne diminuait leur faute. Pourquoi les ménager? Pourquoi ne pas juger librement ce qu'ils prenaient la liberté de dire tout haut? Écartant l'homme lui-même, Louis Veuillot s'en prenait aux idées, à la littérature, au rôle politique. Quoi de plus juste? Écoutons-le sur M. Havin, directeur du *Siècle*, ancien député, ancien conseiller d'État, qu'un jour Lamartine, homme de génie et d'hyperbole, avait qualifié « homme d'élite » :

« *Un chrétien contre six Juifs!* Ce titre d'un pamphlet

de Voltaire nous peint la situation de l'*Univers* au milieu des journaux, en ne prenant chaque journal que pour un seul juif. Mais hélas! chaque journal est un relais de juifs. Il y en a trois au *Charivari*, davantage au *Journal des Débats*, et nous ne savons combien au *Siècle*, sans compter les réserves de la province. Tout cela fait rage contre le baptême, et à peu près pourtant, tout cela est baptisé...

« M. Havin, qui est un homme sage, vient néanmoins de se laisser aller à donner de l'encre dans ce hurrah. Par sa dignité directoriale et par la qualité précieuse qu'il a d'appartenir à toutes les religions, M. Havin est un peu un vrai juif. Il se compromet de diverses façons. Littérairement, que peut-il faire après M. de la Bédollière, qui donne des fleurs, après M. Jourdan qui donne des perles, après M. Plée qui propose de donner du sang? Son style, quoique revu, relavé et repurgé pour la circonstance, dénote toujours l'homme spécialement destiné à ne pas écrire. Avoir une si heureuse vocation et la mépriser! Pouvoir passer pour l'inspirateur de la rédaction du *Siècle*, pour la main qui lance M. de la Bédollière, qui tient la ficelle de M. Jourdan dans les airs, qui règle les essors de M. Plée, qui discipline les ardeurs de M. Napoléon Bénard, et consentir à paraître le moindre d'entre eux!... »

Louis Veuillot établissait ensuite que M. Havin, propriétaire foncier, homme religieux de toutes les religions, ne pouvait aimer et au fond n'aimait pas cette révolution que cependant il servait. Il terminait ainsi : « Comment M. Havin, bedeau de tous les cultes, s'arrange-t-il avec sa conscience pour favoriser toutes les impiétés? — Ah! le tableau des labyrinthes de sa pensée serait le sujet d'un beau livre, s'il savait écrire! »

M. Havin crut se venger de cet article en le déclarant grossier : il ne savait pas écrire.

La position prise par le *Constitutionnel* dans ce débat avait indiqué tout de suite le sentiment de l'Empereur : il

trouvait bon qu'on exploitât l'affaire Mortara contre le gouvernement pontifical et contre Pie IX personnellement. Cela pourrait disposer l'opinion à ratifier le vol d'une partie des États pontificaux par le Piémont aidé de la France. Un autre indice de ces dispositions fut bientôt donné. M. Mocquart, secrétaire intime de Napoléon III et depuis longtemps l'un de ses confidents, fit, sous ce titre : *La tireuse de cartes*, un mélodrame inspiré par le baptême de l'enfant Mortara. C'est ainsi que Napoléon III préparait l'unité de l'Italie que suivrait l'unité de l'Allemagne et qui le ferait tomber à Sedan.

Le prince Napoléon-Jérôme, alors membre du conseil des ministres et gouverneur général de l'Algérie, intervint aussi, mais de biais, dans cette lutte. Voulant donner un témoignage de sympathie aux juifs, il en fit entrer trois, à titre bien spécifié de juifs, dans un conseil supérieur des affaires algériennes. L'*Univers* s'éleva contre cet acte, non en raison des individus nommés, mais parce que c'était comme juifs qu'on les nommait. La protestation était si vive que Mgr Parisis s'en inquiéta.

« La campagne contre les paroles officieuses du Prince-Ministre, écrivit-il à Louis Veuillot, est bien hardie et j'avoue que, tout d'abord, j'en ai eu quelque inquiétude, parce que je connais le caractère du *cousin* et qu'il aura peine à supporter un tel blâme, sans provoquer contre vous les vengeances impériales. Heureusement vous avez pour vous la récente profession de foi de l'Empereur et la nature même de nos institutions publiques qui interdit de nommer quelqu'un à une charge civile à raison du culte qu'il professe. Il n'y a rien à répondre à cela, et cependant, si vous étiez livré aux tribunaux, je ne voudrais pas répondre de votre acquittement.

« Quoi qu'il en soit, vous êtes au poste d'honneur et vous y déployez autant de ressources que de courage. Vous comprenez que j'en suis heureux et fier. Que Dieu vous y soutienne et vous y sanctifie. Je le lui demande avec toute

l'ardeur de mon affection pour vous et pour tous les vôtres. »

Dans cette même lettre, le grand évêque constatait que l'*Univers* avait seul, au sujet du « petit Mortara », défendu fermement et fortement tout le droit.

« Seul, vous avez eu l'intelligence des choses et le courage de les dire, au milieu de la fureur naturelle des uns et du silence bien plus coupable des autres. J'ai suivi le combat, bien disposé à intervenir s'il eût été nécessaire ou seulement utile. Mais ne vous ayant pas vu en péril un seul instant, j'ai trouvé plus dans l'ordre de vous laisser tout le mérite de la victoire, surtout après le petit article du *Journal de Rome,* qui suffisait à votre récompense comme à votre sécurité » (1).

Pie IX fut de l'avis de Mgr Parisis. Non seulement l'organe officiel du Saint-Siège en témoigna, mais le Nonce eut mandat de le dire à Louis Veuillot.

De toutes les approbations très autorisées et chaleureusement motivées que le rédacteur en chef de l'*Univers* reçut, j'en citerai deux seulement. J'ai déjà donné celle de l'évêque d'Arras. Voici maintenant une lettre du R. P. Félix, l'éminent Jésuite qui tenait avec éclat et grande doctrine la chaire de Notre-Dame, où il continuait l'œuvre de Lacordaire et de Ravignan :

« ... Vous n'avez pas besoin, je le sais, pour défendre l'Église et son chef, de l'encouragement des hommes ; laissez-moi cependant vous dire, parce que c'est un besoin pour mon cœur, tout le bonheur que je viens d'éprouver en lisant votre dernier article sur l'affaire Mortara. C'est clair, net, ferme, courageux, chrétien, apostolique, éloquent. Que Notre-Seigneur vous en récompense. Et si la sympathie des chrétiens et des religieux qui ont comme vous le zèle de la vérité et des âmes peut vous être un encouragement de plus, recevez la mienne tout entière

(1) Lettre du 20 novembre 1858

avec l'expression de mon dévouement et de ma respectueuse reconnaissance — J. Félix, Soc. Jés. »

Tous les évêques de France suivirent avec grande attention et non sans anxiété ce grave débat. Les plus « romains » louèrent vivement Louis Veuillot. Aucun ne le blâma. Cependant plusieurs trouvèrent qu'il avait été trop ferme. Mais s'ils voulaient bien qu'on s'en doutât, ils trouvèrent sage de ne pas le dire tout haut.

J'ai noté déjà que les autres feuilles religieuses faiblirent en cette rencontre. Elles jugeaient habile de ne pas affirmer nettement les principes et le droit. L'*Ami de la Religion* fut naturellement de ces sages. Voici en quels termes il en fut repris par l'évêque du Mans, Mgr Manquette, un modéré : « Je considère votre article de ce matin sur l'affaire Mortara comme un acte de trahison envers l'Église et je vous prie de ne plus m'envoyer votre journal. » Ce billet que le prélat communiqua tout de suite à l'*Univers* montre combien les esprits étaient montés.

Deux mois environ après la clôture de cette polémique, en mars 1859, Louis Veuillot était à Rome. Il visitait Saint-Pierre avec Mgr Bastide, qui lui expliquait une fois de plus les beautés sacrées de ce lieu. Des enfants en soutanes blanches conduits par un religieux passèrent devant eux. Mgr Bastide en attrapa un par le menton et dit à mon frère : « Voilà ce fameux personnage qui a tant occupé l'Europe et vous. Je vous présente le petit Mortara. » De la lettre où mon frère me contait cette rencontre, j'extrais ce complément :

« Je m'étais toujours proposé depuis mon arrivée de voir ce célèbre petit Mortara. Je fus vraiment enchanté de le rencontrer au pied de la chaire de saint Pierre. Sur l'ordre de son supérieur, il me baisa la main. Quel spectacle pour M. Plée, du *Siècle,* s'il avait pu le voir! J'embrassai moi-même de bon cœur l'écolier des *Rochettini*, et Élise en fit autant. Il est bien portant, il a la figure ouverte et spirituelle et les plus beaux yeux du monde... Il est le

plus fort de son âge et de sa classe sur le catéchisme. Il me dit qu'il aimait bien son père et sa mère et qu'il irait demeurer avec eux quand il serait grand et instruit, pour leur parler du Saint-Père, du bon Dieu et de *Maria sanctissima*... Il n'a pas l'air de sentir du tout l'horreur de son sort. Mais c'est là, dirait M. Plée, le comble de l'horreur » (1).

Une trentaine d'années plus tard, j'ai reçu le « petit Mortara » à l'*Univers*. Il était religieux, et appartenait à un couvent du diocèse de Poitiers.

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 337.

CHAPITRE VIII

L'EMPIRE S'ÉCARTE DES CATHOLIQUES. — L'*AMI DE LA RELIGION* SE RAPPROCHE DE L'EMPIRE. — MANOEUVRES CONTRE L'*UNIVERS*. — L'ABBÉ MARET ET LE MINISTRE DES CULTES. — CONSEILS DU DOYEN DE LA SORBONNE CONTRE LES ULTRAMONTAINS. — ARTICLES ET LETTRES DE MONTALEMBERT. — RÉPONSE DE LOUIS VEUILLOT. — VIE INTIME. — SOUVENIRS. — VOYAGE DE LOUIS VEUILLOT A ROME. — PAROLES ET PRÉSENTS DE PIE IX A LOUIS VEUILLOT. — RETOUR SUR LA QUESTION DES CLASSIQUES CHRÉTIENS. — M^gr^ LANDRIOT. — LA BROCHURE *NAPOLÉON III ET L'ITALIE*. — MENACES DE GUERRE.

C'est en août 1858 que Napoléon III avait fait ce voyage de Bretagne que l'on put appeler son pèlerinage d'Auray. Il y avait eu le langage d'un souverain catholique et les libres-penseurs s'en étaient inquiétés. Ils craignirent un mouvement vers les « cléricaux ». Ils furent vite rassurés. Le gouvernement continua de pencher vers les révolutionnaires. L'*Univers*, sans passer à l'opposition, montra des craintes et put être classé parmi les mécontents. L'attitude de la presse officieuse dans l'affaire Mortara, les sentiments que l'on affichait aux Tuileries, les complaisances de plus en plus grandes du monde officiel pour le Piémont, enfin les critiques dont on poursuivait « l'administration » pontificale justifiaient et commandaient ce mécontentement. On voyait venir la guerre d'Italie; et comment ne pas craindre pour le Pape? Eh bien, c'est alors que l'*Ami de la*

Religion se prit de respect, de confiance, de sympathie pour Napoléon III et son gouvernement.

Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, ayant estimé, un peu tard peut-être, que la dignité épiscopale ne lui permettait pas de rester légalement et officiellement propriétaire et directeur de l'*Ami de la Religion*, avait passé ses titres, je ne dis pas ses droits, à deux de ses fidèles, l'abbé Debeauvais et Charles de Riancey. En 1855, M. Debeauvais, nommé curé d'une paroisse de Paris, fut remplacé à l'*Ami* par l'abbé Sisson. Celui-ci, en sollicitant l'autorisation nécessaire, déclara au ministre qu'il voulait donner au vieil organe du clergé français un *caractère de plus en plus ecclésiastique;* mais avec le temps il changea d'avis et, en novembre 1858, il voulut, comme *propriétaire unique* de cette feuille tri-hebdomadaire, la transformer en feuille plus moderne et quotidienne. Il annonça que sous sa direction désormais souveraine, l'*Ami de la Religion* prendrait une couleur politique plus large. Son but et sa mission seraient essentiellement « la défense de la religion par les armes de la science et de la modération, conformément aux traditions et aux maximes de notre ancien épiscopat. » Le Ministre, un gallican parlementaire, était libre de traduire ces mots : *traditions, maximes, ancien épiscopat* par celui-ci : gallicanisme. Le demandeur, craignant, bien à tort, que cette phrase ne fût pas assez claire, lui donnait ce complément : « Je ne puis mieux exprimer mes tendances sous ce rapport qu'en déclarant ma sympathie la plus formelle pour l'esprit qui dirige l'administration de S. Exc. M. le Ministre des Cultes. Et ces sentiments me sont communs avec les membres de l'épiscopat dont le patronage m'est acquis. »

C'était net. Mais comme abondance de lumière ne peut nuire, le postulant ajoutait : « L'*Ami de la Religion* s'efforcera avant tout et uniquement de défendre les principes conservateurs de la société, principes que le gouvernement impérial protège avec tant de fermeté et de cons-

tance. D'accord en cela avec son titre et la mission qu'il se propose, il reconnaît et saura louer dans le gouvernement impérial un pouvoir qui, par les services qu'il rend à la France et à la religion, a des titres incontestables à la reconnaissance et à l'adhésion des gens de bien. »

Quoiqu'il y eût là, vu l'état de la question religieuse, quelques mots excessifs, ce langage, pris d'ensemble, était acceptable. Il est certain que le gouvernement impérial avait fait du bien et mérité l'adhésion des honnêtes gens. Mais le présent donnait pour le moins des doutes quant à l'avenir. C'est en tout cas chose à noter que l'*Ami de la Religion* se rapprocha de l'Empire au moment où l'*Univers* s'en éloignait et où Rome menacée marquait des alarmes.

Dira-t-on que ce n'était plus le même *Ami de la Religion?* On aurait tort, c'était bien le même. L'abbé Sisson avait été mis là par Mgr Dupanloup et restait son homme. Le groupe qui l'appuyait, qui l'aidait dans la rédaction, qui lui trouvait des fonds, était toujours, — évêques, prêtres et laïcs, — le groupe de l'évêque d'Orléans. C'est un fait que toutes les polémiques de ce temps établissent péremptoirement. Et qui donc peut croire que l'abbé Sisson eût agi de la sorte si Mgr Dupanloup avait dit : Non! Certes, l'actif prélat ne se mit pas en avant, et dut se garder de prendre part aux négociations, mais il ne les empêcha point et continua d'avoir en l'*Ami de la Religion* un organe toujours prêt à le servir en tout, particulièrement contre Louis Veuillot (1).

Quant au gouvernement, il tenait très peu sans doute aux éloges de l'abbé Sisson, mais il tenait beaucoup à entraver l'action de l'*Univers* et à raviver le gallicanisme. Il crut que le vieil *Ami de la Religion* devenu quotidien reprendrait des forces et lui rendrait ce double service. Ce n'est

(1) Je crois qu'à cette date Charles de Riancey n'était plus à l'*Ami de la Religion*. Dans tous les cas, il ne fut certainement pour rien dans ces arrangements.

pas une interprétation personnelle que je donne ici; c'est un fait établi par une pièce officielle. Le ministre de l'Intérieur, — alors M. Delangle, — ayant transmis au ministre de l'Instruction publique et des Cultes, — toujours M. Rouland, — la lettre de l'abbé Sisson, reçut de son collègue la réponse suivante datée du 17 novembre 1858 :

« Monsieur le Ministre et cher collègue,

« L'attitude religieuse du journal l'*Ami de la Religion* a été, depuis plusieurs années, satisfaisante par la modération des idées et des discussions. Ce journal représentait surtout les traditions françaises contre l'*Univers*, prêchant avec excès les prétentions ultramontaines, mais il n'en était pas de même des tendances politiques de l'*Ami de la Religion*. Possédé et dirigé par des légitimistes et orléanistes, visant à ce qu'on appelait la fusion, il s'écartait soigneusement de toute adhésion au gouvernement impérial et n'était pas avare d'allusions hostiles; aussi il n'avait pu obtenir que le concours de quelques évêques, la grande majorité ne voulant pas s'appuyer, pour les discussions religieuses, sur une feuille réputée contraire aux hommes et aux institutions de l'Empire.

« Cet état de choses paraît avoir changé et je n'en serais pas surpris. Il est constant que les évêques français qui souffrent impatiemment l'espèce de Papauté laïque de l'*Univers*, et qui comprennent que l'invasion des doctrines et des pratiques italiennes détruit la constitution de l'épiscopat et son autorité sur le clergé inférieur, voudraient avoir un organe modéré, mais ferme et que le gouvernement pourrait accepter à cause de la sincérité de ses vues politiques. Je crois donc que ces très nombreux évêques ont dû pousser l'abbé Sisson à se rendre seul et unique propriétaire de l'*Ami de la Religion*, afin de débarrasser cette feuille d'un patronage politique gênant ou mauvais.

« M. Sisson est venu me voir et m'a donné les assurances les plus positives. Votre Excellence pourrait, de son

côté, appeler l'abbé Sisson et apprécier la loyauté et l'énergie de ses déclarations auxquelles, je l'avoue, j'accorde pleine confiance.

« En fait, M. le Ministre et cher collègue, je n'hésite pas à considérer comme une chose utile, dans l'état des affaires religieuses, la publication quotidienne de l'*Ami de la Religion*, constitué sur ces nouvelles bases. C'est un moyen considérable offert à l'épiscopat français de s'affranchir du joug si pesant de l'*Univers*. Le clergé sage, attaché aux traditions françaises, ami du gouvernement impérial, aura un organe, et tous nos jeunes prêtres, si emportés par les séductions d'une théocratie universelle, apprendront à réfléchir et à obéir. La presse religieuse n'a guère de raisons graves d'exister; mais dès qu'elle existe par un journal ardent, audacieux et souvent nuisible, il est indispensable qu'il y ait contrepoids, contradiction, et par ces motifs, je verrais sans peine Votre Excellence donner à l'abbé Sisson l'autorisation qu'il sollicite. »

Je juge inutile de rectifier le ministre Rouland en ce qui touche l'*Univers*. Tout ce qu'il dit condamne les catholiques qu'il voulait armer contre Louis Veuillot. Ses accusations se résument en ceci: L'*Univers* est trop indépendant du gouvernement et trop dévoué au Pape; il sert Rome, principes et conduite, avec trop de zèle, de courage, de succès, pour ne pas nous gêner. Il convient donc de fortifier contre lui l'*Ami de la Religion*, dont les doctrines religieuses, conformes aux traditions françaises, nous plaisent et nous servent et dont la politique cessera de contrarier la nôtre. C'était vrai. Sur le terrain religieux les catholiques libéraux favorisaient les projets que déjà le groupe impérialiste semi-révolutionnaire ourdissait contre l'autorité du Pape. Que tous ne voulussent pas formellement cela, j'en suis convaincu; mais que tel dut être et que tel fut l'aboutissement de leur politique, c'est un fait. C'est aussi un fait que Louis Veuillot le leur disait.

Malgré l'appui du ministre des Cultes, l'affaire de l'*Ami*

de la Religion ne marcha pas très vite. Une demande nouvelle de l'abbé Sisson causa ce retard. Il désirait que son journal, en même temps qu'il deviendrait quotidien, prît ce nouveau titre : l'*Observateur Français. Ami de la Religion.* Cela lui fut refusé. Le gouvernement voulait pour endoctriner les catholiques, non un journal nouveau, mais le vieil organe religieux qui, s'il n'avait plus guère de lecteurs, restait connu du clergé et pouvait par son seul nom recouvrer du crédit et seconder ses vues.

Quelques évêques appuyèrent l'abbé Sisson. Combien et lesquels? Je l'ignore. On a prétendu qu'il y en eut beaucoup. Je ne le crois pas. Quant aux raisons qu'ils donnèrent aux ministres, j'estime qu'on en trouvera tout le fond dans cette lettre de Mgr Daniel, évêque de Coutances, au ministre de l'Intérieur, M. Delangle :

« Monsieur le Ministre,

« M. l'abbé Sisson m'a fait connaître son projet de transformer en journal quotidien l'*Ami de la Religion*, dont il est le directeur. Frappé de la grande utilité et de l'opportunité de ce projet, je viens prier Votre Excellence de vouloir bien en autoriser la réalisation. Les doctrines que propage l'*Univers* sont devenues un véritable danger social. Tous les amis de la religion et du gouvernement doivent vivement désirer l'établissement d'un journal qui, paraissant tous les jours, défende les intérêts religieux avec un esprit de sagesse et de modération qui est l'esprit même du christianisme. Tel sera celui du journal que se propose de fonder l'abbé Sisson. En lui accordant l'autorisation qu'il sollicite, vous ferez un acte auquel applaudira la très grande majorité de l'épiscopat justement effrayé du mal que fait et des orages que prépare la feuille ardente et passionnée dont il s'agit d'arrêter, pendant qu'il en est temps encore, les funestes effets. »

Un arrêté du 18 janvier 1859 donna enfin à l'abbé Sisson l'autorisation de transformer l'*Ami de la Religion* en journal quotidien. Un de ses collaborateurs, l'abbé Lama-

zou, vicaire de Saint-Sulpice, et plus tard évêque de Limoges, annonça ainsi cette nouvelle aux journaux : « La création d'un journal quotidien organisée à l'instigation d'une partie de l'épiscopat et de membres du parti catholique pour soutenir, à côté de l'*Univers*, des opinions plus modérées et plus en harmonie avec les idées modernes, est aujourd'hui un fait accompli... Le Ministère tient à ce qu'on paraisse avec le titre d'*Ami de la Religion* qui sera adopté. »

Quand on en fut là, le groupe de ce journal, resté pour le public, comme en réalité, le groupe de Mgr Dupanloup, fit de la propagande, publia des lettres d'adhésion dont plusieurs étaient épiscopales, annonça des améliorations, des forces nouvelles, de puissants concours et cribla d'insinuations l'*Univers*. Il dut y gagner quelques recrues. Ce ne fut pas brillant et Louis Veuillot n'en prit nul ombrage. « L'*Ami de la Religion*, écrivait-il à Mgr Parisis, suit en trottinant le chemin qui mène à l'oubli. Point d'idées, point de courage, point de talent. Dans six mois, il sera bien près d'avoir mangé son fonds, et l'étonnant effort qui lui a permis de naître n'ira pas jusqu'à le faire vivre. Ce ne sera pas la faute de certains protecteurs. Outre les lettres ostensibles que Votre Grandeur a pu lire, il y en a de confidentielles, qui dépassent, en fait de complaisances, tout ce que l'on pouvait attendre de la dignité et de la passion de ceux qui les ont signées. Véritablement, pour faire de pareilles choses, il faut qu'on nous déteste bien... » (1)

L'*Ami de la Religion* ne mourut pas aussi vite que le prévoyait Louis Veuillot; mais on peut dire qu'au point de vue de l'action, il ne vécut plus. Les courses hasardées et à fond de train de Mgr Dupanloup l'avaient fourbu. Les rapports établis avec le gouvernement en vue d'avantages réciproques, ne servirent ni le gouvernement, ni le jour-

(1) Lettre à Mgr Parisis, Samedi saint 1859, p. 355, volume VI.

nal. La politique gouvernementale, déjà très suspecte quand l'autorisation avait été donnée, devint si absolument mauvaise qu'il fallut la combattre sous peine d'être répudié de tout lecteur catholique. L'*Ami de la Religion* fit donc de l'opposition. Je crois volontiers d'ailleurs que M. Sisson et ses amis obéissaient au devoir autant qu'à l'intérêt. Les ministres, voyant ce favorisé de la veille, si large en ses promesses et très chaud en ses remerciements, redevenir ennemi, le frappèrent comme on frappe l'ingrat qui vous a déçu.

A cette même époque, il y eut reprise momentanée de la question des classiques chrétiens. Mgr Landriot, nommé évêque de la Rochelle en 1856, avait pris activement part à la polémique engagée sur cette question en 1852. Il y revint en 1858, à propos d'un article de l'*Univers* où un collaborateur accidentel, l'abbé Bensa, louant un ouvrage de Mgr Gaume sur la Révolution, notait au passage que les hommes de 1793 avaient surtout étudié les classiques païens. Mgr Landriot vit dans cette remarque une allusion qui le visait. Très personnel, abondant en écritures et prompt à s'irriter, il y répondit par une lettre de 47 pages in-8° imprimée en brochure et dont il réclama l'insertion. Il y reprenait toute la polémique, non seulement contre M. Bensa et contre l'*Univers,* mais aussi notamment contre les premières publications de Mgr Gaume et contre le R. P. Ventura, à propos de trois sermons où l'éloquent Théatin, prêchant aux Tuileries « le carême de la Cour », avait signalé les dangers des livres païens. Naturellement Louis Veuillot refusa d'insérer cette œuvre de guerre très personnelle et trop développée. Voici quelles raisons il donna de son refus :

« Nous aurions voulu reproduire intégralement cet écrit... Nous ne sommes pas libres de suivre notre désir parce que nous ne sommes pas seuls en cause. Mgr Landriot désigne, nomme, invoque, attaque plusieurs personnes. Aux unes, nous ne pouvons demander témoignage

en notre faveur; aux autres, nous ne pouvons imposer le même silence qu'à nous... En publiant dans nos colonnes l'écrit de Mgr Landriot, nous donnerions à tous ceux qu'il mêle au débat le droit incontestable de répondre dans nos colonnes; ce qui, non moins incontestablement, fournirait ouverture aux interventions et aux répliques... Nous ne voulons ni reprendre cette polémique ni la laisser reprendre par d'autres chez nous. »

Ces raisons étaient excellentes, Mgr Landriot les trouva détestables et écrivit à Louis Veuillot que sa manière d'agir n'était pas *compatible avec cette loyauté et cette vérité qui honorent l'homme et le chrétien*. La réponse fut nette : « Devant de telles paroles je n'ai rien à répondre à Votre Grandeur; je me borne à lui en accuser réception. »

Ce mot roide ne fut pas le mot de la fin. Trois ou quatre semaines plus tard, Mgr Landriot prétendit de nouveau et du même ton, que Louis Veuillot l'avait attaqué par allusion en répondant à l'un des principaux rédacteurs du *Journal des Débats*, M. Rigault. Le prélat déclarait s'être reconnu et voulait se défendre. A ce retour offensif et excessif, Louis Veuillot opposa un second refus :

« Fin septembre 1858.

« Monseigneur,

« A mon retour d'un court voyage, j'ai lu ce matin la lettre que vous m'avez écrite le 25 septembre. Votre Grandeur me dit qu'elle ne *qualifiera pas les phrases que je lui ai adressées sous le couvert de M. Rigault*, mais qu'elle veut *constater que le public ne s'y est point mépris*.

« Sans rien objecter contre cette constatation ni chercher quelle peut être l'opinion du public et si même il en a une, je me permettrai d'observer que je n'ai voulu et ne veux avoir affaire qu'à M. Rigault. Son article m'a paru s'écarter de l'exactitude autant que des convenances. Je l'ai combattu loyalement et, je crois, avec mesure. Si j'ai

du même coup répondu à d'autres adversaires, rien ne m'oblige de m'en justifier. Parce que j'aurai gardé le silence devant certaines injustices, je ne suis pas tenu de les souffrir toujours et de tout le monde. M. Rigault ne devient pas inviolable pour avoir été devancé.

« J'ai le regret, Monseigneur, de vous demander la permission de ne plus répondre désormais à des lettres qui semblent me provoquer à fournir des armes contre moi, et qui sont d'ailleurs trop dépourvues de ces formules de courtoisie qu'aucune situation ne dispense d'employer lorsqu'on s'adresse à un honnête homme.

« Daignez recevoir, Monseigneur, l'assurance du profond respect de votre très humble serviteur... »

Mgr Landriot n'accepta pas en silence cette réponse, mais ce fut tout de même fini. Il n'y eut point reprise sérieuse de la question des classiques.

Le publiciste Rigault dont Mgr Landriot fit sienne la querelle, était alors l'un des rédacteurs en vue du *Journal des Débats*. Sorti de l'École normale, il comptait parmi les représentants les plus brillants de l'Université, et sous Louis-Philippe il avait été précepteur de l'un des fils du duc de Nemours. Il ne manquait ni d'esprit ni de talent, ni, surtout, de suffisance. Libre-penseur du genre léger, il aimait à traiter en ironiste les questions religieuses. Il attaqua souvent Louis Veuillot qui, volontiers, l'acceptait pour adversaire. Ce fut le cas au sujet du R. P. Ventura Rigault avait trouvé mauvais que ce religieux italien, homme de grand mérite, eût été pris pour prédicateur du carême par Napoléon III, et il critiqua ses sermons lorsqu'ils parurent en volume sous ce titre : le *Pouvoir chrétien,* avec une préface de Louis Veuillot. Cette préface, écrivit-il, « est le contre-seing de l'*Univers* apposé sur le manifeste du P. Ventura ».

Ni le religieux ni le journaliste ne s'étaient proposé de faire un manifeste. Le religieux, revenu des tendances ré-

volutionnaires qu'il avait montrées à Rome lors de l'avènement de Pie IX, s'était appliqué à donner de bons enseignements au chef d'État devant lequel et pour lequel il parlait. Le journaliste, autrefois sévère pour le religieux trop libéral, le louait maintenant d'avoir bien parlé et conseillait à l'Empereur d'appliquer les conseils qu'il avait eu le bon sens et la largeur de bien écouter. Ce qui fâchait particulièrement en cette affaire M. Rigault et aussi ce qui fâcha surtout Mgr Landriot, le voici : le P. Ventura s'était élevé contre la large part faite dans nos écoles aux classiques païens, et Louis Veuillot, qui ne se cachait point de partager ce sentiment, avait en outre donné à l'aigle universitaire cet avis : « M. Rigault est faible sur le raisonnement. S'il me permet d'en indiquer la cause, c'est qu'il a un peu plus que son grain de trissotinisme. Il aime à s'empeser d'élégance littéraire avec une très légère teinture de morale chrétienne. La moindre goutte d'eau qui le désamidonne lui fait perdre le sens. Il s'irrite, il se hâte, il décoche trait sur trait, sans choisir, et à force de vouloir être piquant il n'est plus qu'amusant, mais non pas comme il l'eût souhaité. Calmez-vous, homme d'esprit! On ne veut point vous faire de mal, et on a bien plus d'estime pour votre talent que pour celui de M. Havin... Écrire, c'est une guerre; la guerre, ce n'est pas uniquement donner des coups, c'est en recevoir; apprenez à recevoir tranquillement les coups. Le maître vous recommande une âme égale en ces mauvaises fortunes. » Il complétait ainsi cette silhouette : « M. Rigault dit tout en style frétillant; des phrases roses et noires, bien lavées, avec la queue en tire-bouchon et un petit dard au bout, tout plein d'essence épicurienne. D'ailleurs peu de force » (1).

Assurément ces paroles ne sont pas celles qui irritèrent Mgr Landriot. J'ajoute qu'aucune autre ne lui donnait le droit d'intervenir comme il le fit.

(1) *Mélanges*, IIe série, t. IV, p. 212.

L'entente avec le Piémont et l'Italie révolutionnaire devait rendre l'Empire foncièrement hostile à la royauté pontificale effective, et l'enfoncer dans les doctrines et pratiques gallicanes. L'état-major gouvernemental n'avait pas, du reste, attendu jusque-là pour montrer de telles tendances. Toutes les formes et toutes les prétentions du gallicanisme plaisaient à la plupart des personnages officiels. Non pour l'Empereur, mais pour ses principaux serviteurs politiques, cela datait presque du coup d'État. Son premier ministre de l'Instruction publique, Fortoul, universitaire de profession et libre-penseur de sentiment, avait, pour religion, la foi aux quatre articles de 1682. Cependant, au début, ne sachant pas bien ce que le maître voudrait ou permettrait, il fit bonne mine aux ultramontains. Louis Veuillot et lui s'étant rencontrés à table, chez Bonnetty, le ministre promit au journaliste de pousser à des choix épiscopaux dont il serait charmé. — Si vous voulez vraiment me charmer, ayez la hardiesse d'appeler au premier archevêché vacant, un religieux, répondit Louis Veuillot. — Soit! nous vous ferons cette surprise, répliqua Fortoul. — Bravo! crièrent tous les convives; et Bonnetty porta un toast au ministre. Un an ou deux plus tard le cardinal Gousset, signalant au R. P. Gauthier, du Saint-Esprit, un mémoire anonyme très gallican sur le droit coutumier, « élaboré, disait-il, avec la participation de M^gr^ d'Orléans, » lui rapportait ce trait : « M. Fortoul, ministre, dînait naguère chez M. Duquesnay avec M^gr^ l'archevêque de Paris (Sibour). On faisait l'éloge du mémoire. — Si j'en connaissais l'auteur, dit le ministre, je lui ferais donner la croix d'honneur. » — Prions! ajoutait le cardinal.

Le ministre Fortoul, on le voit, variait dans ses propos de table.

Le ministre Rouland, celui qui garda le plus longtemps les Cultes sous Napoléon III, revendiquait en bloc, comme d'excellente prise, les arrêts, ordonnances, décrets, etc., de

nos anciens rois et de notre premier Empereur, renforcés des précédents que fournissaient la Restauration et le régime de 1830. Que Rouland fût apte à se débrouiller dans tout ce maquis, non certes; mais il avait des canonistes d'habits variés propres et prompts à l'aider. Dès que l'Empire fut fait, c'est-à-dire dès que le coup d'État eut réussi, cette mauvaise troupe se mit, sans être appelée, au service du maître et le poussa sans qu'il le demandât à l'extrême gallicanisme. Dans le nombre se trouvèrent, outre des magistrats et des hommes politiques, des prêtres de quelque valeur et des abbés démocrates, dont l'un était en vue, M. l'abbé Maret. Cet ecclésiastique, auteur d'ouvrages distingués et professeur en Sorbonne dès le temps de Louis-Philippe, était devenu très républicain en 1848. Il fit alors avec Lacordaire, puis après lui, l'*Ère nouvelle,* dont il accentua le républicanisme. Sous l'Empire, après un temps d'arrêt, découvrant dans le régime impérial la *démocratie couronnée,* il se reconnut bon impérialiste, fut nommé doyen de la Sorbonne, et ses mauvaises tendances s'accentuèrent. Il se constitua l'un des canonistes du ministre des Cultes et de l'Empereur. Il fit à leur intention des mémoires confidentiels, où il glorifia le gallicanisme, foudroya l'ultramontanisme, anathématisa l'*Univers,* pressa le gouvernement de mettre en pratique la législation religieuse de Louis XIV, le tout, afin de sauver la vraie *liberté de l'Église,* et de mieux répondre aux besoins de la *société moderne.* Entre temps, il demanda pour le très gallican M^gr^ Cœur, évêque de Troyes, un archevêché, et bientôt M^gr^ Cœur demanda un évêché quelconque pour l'abbé Maret.

Dans un mémoire daté du 7 janvier 1857, cet abbé s'adressant à « Son Excellence » le Ministre des cultes, lui montrait l'Église de France divisée en deux partis : « l'ultra-catholique » et le catholique sage ou modéré. L'ultra, c'était le parti du Pape; le sage ou modéré, le parti qui voyait en M. Rouland « un homme dont les lumières,

les doctrines, le caractère semblaient promettre que les grands intérêts confiés à ses soins, seraient dirigés dans le noble but de concilier les vrais principes de la civilisation moderne avec les vérités éternelles dont le christianisme est dépositaire » (1).

Après avoir caractérisé les deux partis catholiques en présence, le doyen de la Sorbonne s'acharnait sur le premier, l'*ultra*, l'accusant de vouloir l'*absolutisme pontifical*, la *domination temporelle du clergé*, *le régime théocratique*, l'ordre *social du moyen âge*, de faire, par conséquent, « une opposition fondamentale et essentielle aux principes de 1789, c'est-à-dire à la sécularisation de la société ». Il ajoutait que ce parti était *antimoderne*, *antifrançais*, *antinapoléonien*. Et ce n'était pas tout. Il pressait le ministre Rouland d'arrêter ce débordement du mal en nommant Mgr Cœur archevêque de Paris. Celui-ci approuvait en plein tous les jugements de son ami, mais ne se croyait pas personnellement l'homme de la situation. « Tant qu'on publiera librement, écrivait-il, l'*Index* et les décrets de l'*Inquisition*, tant que les règles anciennes et les traditions de notre Église ne seront pas remises en vigueur, jusque-là, le pauvre prélat nommé à cette dignité (archevêque de Paris) ne sera que l'exécuteur des hautes œuvres de MM. les cardinaux de l'*Univers*. Je ne pourrais subir une telle humiliation... »

Voici du même abbé Maret au même ministre Rouland et de la même année, un deuxième mémoire beaucoup plus développé sur le même sujet; il remplirait 25 pages comme celles de ce volume. L'auteur prétend démontrer que le parti ultra-catholique est l'ennemi absolu de tout ce qui est juste, de tout ce qui est sage, de tout ce qui est légitime, de tout ce qui est indispensable au temps présent. « Ce dangereux parti, ajoute-t-il, possède cependant une organisation et une puissance considérables. Il y a à sa

(1) *Vie de Mgr Maret*, par l'abbé G. Bazin, t. I, p. 121

tête des évêques recommandables par leur science et leur vertu; ces évêques ont à leurs ordres des écrivains ecclésiastiques et laïques qui ne sont pas sans talent; un journal, souvent rédigé avec verve et esprit, leur sert d'organe et forme l'opinion d'une grande partie du clergé dans le second ordre. » On voit par ces lignes que M. l'abbé Maret, doyen de la Sorbonne, candidat à l'épiscopat, veut que les deux lecteurs auxquels il s'adresse, le ministre et l'empereur, le jugent impartial. Il a dans ce but quelques compliments chiches et calculés pour des innommés du parti ultramontain; mais comme il se rattrape sur l'ensemble! Entendons-le. « Autant ce parti est empressé à pousser les siens, autant il met de passion ardente, de ténacité à diminuer, à amoindrir, à déconsidérer même les personnes, les écrivains, les prêtres, les évêques qui ne sont pas enrôlés sous ses drapeaux... »

Après avoir insisté sur la puissance d'action et d'intrigue de ce « dangereux parti », l'abbé Maret s'écrie : « Mais je n'ai pas fait connaître encore sa force principale; elle n'est pas en France; *elle est à Rome.* » Il part de là pour établir qu'à Rome, à côté de la « puissance qui n'a au-dessus d'elle que l'Église tout entière », se trouve un autre pouvoir, effet *de circonstances passagères*, placé *au moyen âge* à la tête du monde politique comme du monde religieux et ayant *organisé le monde dans l'intérêt du clergé*. Ce pouvoir, qui n'a pas abdiqué, aspire à reprendre tout ce qu'il a perdu et le parti ultra-catholique français veut qu'il en soit ainsi. Dans ce but, « il s'est fait le défenseur de la dictature temporelle et spirituelle du Souverain Pontife. Il flatte donc tous les souvenirs, tous les regrets de Rome, tous les rêves qui s'y font, tous les intérêts, toutes les passions qui s'y agitent. Rome, à son tour, comble de ses faveurs les évêques, les chefs de ce parti, encourage ses écrivains, prend la défense de ses journaux et met à son service la congrégation de l'*Index*. »

La conclusion s'impose : il faut résister à Rome, il faut

brider Rome, là est l'ennemi. Et combien il est dangereux, cet ennemi, combien il est urgent de l'arrêter! « Je ne crains pas de dire, déclare l'abbé Maret, que si ce parti doit présider encore quelque temps aux destinées de l'Église de France, la religion périra parmi nous et entraînera dans sa ruine l'ordre social tout entier. »

Tout à coup, l'abbé Maret s'aperçoit classiquement que ce *colosse a des pieds d'argile* et il dit comment on peut le faire tomber. Que le gouvernement nomme des évêques pensant comme M. le Doyen de la Sorbonne et Mgr l'évêque de Troyes, que ces évêques s'unissent pour tracer et imposer à l'Église de France un programme, des règles, des pratiques conformes « à tout l'ordre des sociétés modernes, à la paix publique, à une sage liberté ecclésiastique. » qu'ils sachent « justifier la légitimité des principes de 89; » qu'ils s'opposent « à l'envahissement progressif d'une dévotion italienne », etc., etc., etc.

Parmi les moyens d'action, M. le doyen indique la création d'un journal quotidien. « Rien ne serait plus utile. »

Est-ce tout? Oh non! L'abbé Maret fait appel au « gouvernement de l'Empereur » pour « organiser cette résistance et fortifier cette direction ». — « Les conseils, les exhortations, les encouragements d'un sage ministre des Cultes auraient, affirme le Mémoire, une action décisive. » — « Mais c'est surtout dans les rapports avec Rome que le concours du gouvernement serait nécessaire... » En attendant, l'Empereur et le sage ministre devraient « déclarer au Saint-Siège, avec tout le respect dû à cette autorité divine », qu'*il entend* que les doctrines de 1682, soutenues avec sagesse, « ne soient frappées d'aucune censure par la Congrégation de l'*Index* ».

Mgr Cœur déclara ce mémoire *admirable;* mais il joignit à sa chaleureuse approbation ce doute poignant : « Le ministre sera convaincu. Fera-t-il quelque chose? » Si l'on peut douter que le ministre fut convaincu, il est certain qu'il fut satisfait. Néanmoins, il ne fit rien. A une demande

de l'épiscopat pour le doyen de la Sorbonne, il répondit en sage Normand qu'il était : « L'excellent doyen est un homme mûr, mais son nom ne l'est pas encore. Dans ce moment, je ne puis faire passer que des neutres. Son tour viendra un peu plus tard. »

Voici la conclusion que l'évêque de Troyes tira de ces négociations : «... La direction morale du clergé a passé en d'autres mains : on n'attend de nous (évêques) que l'écho des paroles d'un journal qui est déjà sourdement proclamé et qui le sera bientôt peut-être très haut et publiquement : le *Moniteur de la Cour de Rome*... On peut dire que par l'abus extrême des partisans outrés de la Cour de Rome, l'Église de France tout entière souffre persécution. »

Ce deuxième mémoire de l'abbé Maret est daté du 4 décembre 1857. Avant la fin de ce même mois, il dénonçait au même personnage un article de Louis Veuillot où cet *écrivain ne craignait pas de dire :* « L'Église a porté ou pourra porter des décisions contraires à celles du libéralisme », ce qui était condamner la *Révolution elle-même.* De déduction en déduction, l'abbé Maret établissait que Louis Veuillot, en condamnant la Révolution, condamnait également les principes de 89, la constitution napoléonienne de 1852 et l'Empire. Il notait ensuite que l'*Univers* avait « trente mille *sectateurs*, surtout des prêtres », et terminait ainsi : « Telles sont cependant les doctrines qu'il préconise, tel est l'esprit qu'il insinue à ses disciples. Les intentions peuvent être loyales, les sympathies personnelles mêmes, très prononcées; il n'en est pas moins vrai que cet esprit est essentiellement hostile aux grands intérêts que le régime impérial représente et protège! »

De nouveau, M^gr^ Cœur applaudissait : « C'est Dieu qui vous inspire d'écrire au ministre. Quel danger dans ce fanatique journal! »

Conclusion non exprimée textuellement, mais forcée : le gouvernement doit supprimer au plus vite l'*Univers.*

Ce ne fut point là, il s'en faut, le dernier effort de l'abbé

Maret et de son groupe contre Louis Veuillot et les ultramontains. Il continua jusqu'à la suppression du journal, en janvier 1860, sa campagne de 1857, qu'avait précédée en 1849 sa campagne de l'*Ère nouvelle*. Nous le retrouverons. Il suffit pour le moment de marquer l'attitude que prit sous l'Empire le gros de l'école catholique démocratique et universitaire dont l'abbé Maret fut plus que tout autre le docteur. Tant que régna Napoléon III, cet ultragallican resta l'homme des universitaires catholiques ralliés ou soumis et des libéraux chrétiens, teintés d'idées sociales qui, sans aimer l'Empire, le préféraient à la royauté. Ce groupe ne voulait pas s'unir aux catholiques parlementaires du *Correspondant* et de l'*Ami de la Religion*, mais, comme eux, il était mécontent du Pape et foncièrement hostile à l'*Univers*. De plus, il donnait naturellement la main aux catholiques impérialistes qui s'étaient unis à Gondon pour fonder l'*Universel*. Ces derniers n'avaient, d'ailleurs, aucun sentiment d'hostilité ou d'aigreur contre la ligne du Pape. Seulement, ils comprenaient difficilement qu'on fût mécontent de l'Empereur et ne comprenaient pas du tout qu'on osât le dire. « Majesté, vous avez raison » était le premier et le dernier mot de leur politique.

Ainsi, à l'heure où l'Empire inclinait manifestement à gauche, les forces catholiques agissant comme telles formaient quatre groupes distincts : 1° les libéraux parlementaires, ennemis systématiques du régime impérial, divisés en royalistes bourboniens et en royalistes philippiens, ayant pour commun organe le *Correspondant;* 2° les démocrates catholiques, orléanistes de l'avant-veille, républicains de la veille, impérialistes du lendemain pour toute la durée de l'Empire et tendres à l'Université. C'était le groupe où brillait l'abbé Maret et où l'on attendait de M. Rouland le salut de l'Église; 3° les catholiques gouvernementaux que l'*Univers* inquiétait et qui rêvaient de le remplacer par l'*Universel* de Jules Gondon; enfin, l'*Univers,* rallié loyalement au régime établi, louant le pou-

voir ou le blâmant selon les cas, sans jamais rien céder ni rien celer des droits et des doctrines de l'Église. C'était continuer le parti catholique, le parti absolument soumis, absolument dévoué au Pape. Les autres groupes reconnaissaient que l'*Univers* les primait tous — même réunis — par la publicité et la puissance d'action. Seul, en effet, il savait créer des courants et entraîner l'opinion. C'est, d'ailleurs, le reproche que lui avaient fait Dupanloup, Montalembert, Falloux, Jacquot et que lui faisaient en termes variés Gondon, Sisson et Maret dans leurs avances aux ministres de Napoléon III.

A la veille de la crise si grave et pressentie de tout le monde qu'allait ouvrir la question italienne, l'amour commun de l'Église aurait dû refaire l'union entre les catholiques ou les porter au moins à ne plus se combattre. Non. Ils étaient une demi-douzaine au *Correspondant* qui ne pouvaient écrire sans mettre plus ou moins ouvertement, mais toujours visiblement l'*Univers*, c'est-à-dire Louis Veuillot, en cause. Montalembert, pour son compte, n'y manquait jamais, quel que fut le sujet qu'il traitât. Qu'il avait donc l'allusion abondante, aigre et grosse! Il fallait passer souvent là-dessus, ou toujours on eût été en guerre. Il conservait aussi la détestable habitude d'écrire des lettres privées à l'adresse du public. C'est à propos d'une de ces lettres que Louis Veuillot, excédé, voulut un beau jour en finir. Il le fit en quatre articles. Je viens de les relire. C'est une exécution. Nulle violence dans les termes, mais partout une sévérité calme que de nombreux et larges éloges rendent souvent très dure. Que de traits mordants, que de traits touchants amènent le sourire ou l'émotion, parfois les deux en même temps! Le morceau est achevé. J'y vois, comme polémique grave, le chef-d'œuvre de Louis Veuillot. Il compte quarante-quatre pages et porte ce titre : M. DE MONTALEMBERT, suivi de ce sous-titre : *Ses idées et sa situation politique. — Caractère de sa polémique.*

La lettre qui provoqua ces explications depuis longtemps nécessaires et devenues inévitables, fut publiée en décembre 1857 par l'*Independante* de Turin, journal de la famille du *Siècle*. Montalembert s'y élevait à la fois contre l'*Univers* et la *Civilta Cattolica*, la grande revue italienne de la Compagnie de Jésus, et déplorait leur influence. « Malheureusement, disait-il, les partis de nos jours semblent se laisser mener par leur *queue*. Ce sont les hommes les *plus violents*, les *plus grossiers* dans leur langage et les *plus indélicats dans leur conduite*, qui prennent le pas sur les chefs naturels des diverses opinions. A l'aide d'une presse que la tribune ne domine et ne contient pas assez, ils étourdissent les esprits vulgaires... »

Au fond, ces brutalités hautaines étaient complètement inoffensives. Leur fréquence les avait annulées comme effet sur l'opinion. Néanmoins une telle persévérance dans le dénigrement, l'outrage, disons le mot, la diffamation devenait intolérable et devait être réprimée. Louis Veuillot ne pouvait revenir sur Montalembert uniquement pour lui reprocher des injures, lui demander de retirer ou de prouver de furieuses et banales accusations. Il voulut lui montrer à lui-même où il en était comme idées et situation politiques. De là, cette étude qui répondait non à l'indiscrétion réfléchie de l'*Independante*, mais à l'ensemble des dernières publications de Montalembert. J'ai marqué au passage vingt extraits qu'il faudrait donner et que je ne donnerai pas. Une brièveté, que l'on peut trouver relative, m'est imposée. Je veux m'en tenir à la reproduction de deux paragraphes le premier et le dernier, l'exorde et la conclusion :

« M. de Montalembert s'applique à nous faire un intérêt pressant de combattre, non pas ses idées, devenues trop inconstantes, mais son humeur, toujours plus emportée. Il ne se contente pas de multiplier les invectives dans le *Correspondant;* une passion affligeante l'oblige de répandre partout des lettres où il s'oublie tout à fait. Ces lettres,

d'apparence confidentielle, dont la véritable fin est d'arriver au public, peignent la presse catholique, l'*Univers* en particulier, sous des couleurs infamantes. De pareils traits ne peuvent rester l'objet d'une silencieuse pitié. A force de nous décrier ainsi sans être redressé jamais, M. de Montalembert ferait croire qu'il nous ménage. Lorsque, après avoir déclamé sur les bas sentiments de « certains adversaires » qu'il ne nomme jamais et qu'il désigne toujours, il arrive enfin à dire qu'ils sont les hommes « les plus indélicats par leur conduite », c'est un devoir de le mettre en demeure de parler franchement, de nommer ces indignes, de déclarer quelle est cette extrême indélicatesse qui caractérise, selon lui, leur conduite. En offrant à M. de Montalembert l'occasion de s'expliquer, nous craignons pour lui qu'il ne la saisisse point. Lorsque l'on s'est enveloppé de certains nuages, on redoute d'en sortir. Déjà nous avons vu M. de Falloux, un autre académicien, un autre gentilhomme, parangon aussi du parti modéré, biaiser en pareille rencontre et faire affront à sa parole. Quant à nous, nous parlerons sans mystère. M. de Montalembert affirme ou tait ses griefs; nous préciserons les nôtres.

« Nous aussi, nous accusons son langage et sa conduite. Nous l'accusons de nuire à la cause religieuse. Il lui nuit par le perpétuel étalage de ses animosités; il lui nuit parce qu'il se nuit à lui-même. Devait-il se reléguer jamais au rôle pitoyable où nous le voyons, tendre sa main qui a porté le drapeau catholique à des mains qui ne savent pas faire le signe de la croix; se servir des misérables journaux de la libre-pensée pour faire arriver plus cruelles à ses anciens amis les injures qu'il ne sait pas retenir et qu'il ne peut pas dire en face! »

A la suite de cette déclaration vient l'examen qui doit la justifier. C'est une étude générale des travaux politiques de l'ancien chef du parti catholique depuis qu'il s'est séparé de l'*Univers*. Louis Veuillot le montre, se je-

tant avec toute sa passion, toute sa furie, dans le parlementarisme, ne pouvant plus ouvrir la bouche sans qu'il s'en échappe des fanfares amoureuses en l'honneur du gouvernement parlementaire, quel qu'il soit, et des invectives sans miséricorde contre les écrivains catholiques qui n'admirent pas le gouvernement parlementaire, quoi qu'il fasse. Il le reprend sur les faits comme sur les doctrines, lui reprochant de ne permettre à sa mémoire que de servir ses rancunes. Il lui fait voir que les gens qu'il appuie maintenant ne se fient pas à lui, que, tout en acceptant son concours, ils écartent ses idées, qu'il est devenu trop révolutionnaire pour les catholiques et reste trop catholique pour les révolutionnaires, qu'à « force de travailler à se rendre désagréable, il a fini par y exceller, même là où il prétend plaire. » Toutes les questions du temps sont touchées dans cette revue. Quant aux insinuations injurieuses et personnelles, Louis Veuillot les signale sans les discuter. « Quoique nous voulions, dit-il, suivre partout M. de Montalembert afin, s'il se peut, de le dégoûter d'une guerre de ce genre, trop au-dessous de lui et de nous-mêmes, nous laisserons cependant de côté l'accusation « d'indélicatesse dans la conduite. » Ce n'est pas à cause de la répugnance qu'elle nous inspire; c'est parce que nous ignorons ce qu'elle signifie... Lorsqu'il voudra s'expliquer, nous consentirons à lui prouver que nous ne sommes point de malhonnêtes gens. »

Voici la dernière page de ce travail :

« Et puisque c'est notre destinée d'offrir à voix basse des conseils qu'on ne demande pas, M. de Montalembert permettra que nous lui en offrions un encore avant de le quitter. Celui-ci regarde son talent. Nous lui avons dit comment, suivant nous, on peut n'être pas vaincu dans la vie politique; nous lui dirons comment on peut n'être pas réfuté, du moins sérieusement et valablement, dans le légitime combat des opinions. Il faut, premièrement, être exact dans les faits qu'on impute, dans les choses qu'on

avance, dans les termes qu'on emploie; il faut, secondement, prendre ses adversaires en face et ne les point diffamer, lors même qu'on les accuse; il faut, troisièmement, lorsqu'on est réduit à combattre en public des hommes dont on a été l'ami, ou du moins l'intime compagnon d'armes, et qui sont encore des frères dans la foi, il faut alors surtout ne pas étaler une désaffection si âpre. L'auditoire le plus malveillant et le plus empressé d'applaudir aux coups qu'il voit porter, se choque cependant et se scandalise de cette passion qui afflige d'autant plus les cœurs chrétiens. Bien parler n'est que la seconde qualité de l'orateur, et la probité personnelle n'est pas uniquement la première. Le précepte ne dit pas *vir probus*, il dit *vir bonus*. Les chrétiens, plus que d'autres, doivent interdire à la colère d'emporter jamais tout leur cœur. Il est permis de discuter, il peut être commandé de combattre; il n'est ni commandé ni permis de haïr, et la haine, même au simple point de vue de l'art, est mauvaise. Elle envenime le trait, mais elle fait trembler la main. »

Ce n'était pas seulement en France que ces polémiques si vives retentissaient. L'importance des questions traitées et la situation des combattants leur donnaient de l'écho au dehors. La presse catholique de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne, etc., les signalait et prenait parti. Mgr Mislin, ancien précepteur de l'archiduc Maximilien, celui qui fut empereur du Mexique, écrivait de Vienne à Louis Veuillot :

« Tout en regrettant qu'on vous ait mis dans la pénible nécessité de répondre aux provocations du *Correspondant,* je ne puis vous dire assez combien j'ai applaudi à l'énergique vérité de vos articles. Ils ont fait ici une bien grande sensation. Les journaux sérieux les ont reproduits en partie. Tout ce qui est révolutionnaire et antichrétien a pris parti contre vous, comme il est juste. Quel triste succès pour votre adversaire! Le prince de Metternich parlait de vos articles à toutes les personnes

qui allaient chez lui, disant qu'il n'avait jamais rien lu de plus éloquent et de plus vrai. »

Moins d'un an plus tard (novembre 1858), Montalembert fut poursuivi pour un article du *Correspondant* en l'honneur de l'Angleterre et contre l'Empire. L'*Univers* s'en tint au compte rendu des faits. Certains catholiques « charitains » ne pouvant incriminer cette réserve, mais voulant incriminer Louis Veuillot, chuchotèrent, qu'il avait poussé les ministres « ses amis » à intenter le procès et demandé en outre que le *Correspondant* fût supprimé. *Le Weekly Register*, journal catholique anglais, ayant fait écho à ce mensonge, mon frère l'en reprit assez sévèrement, puis lui dit : Quant à l'article poursuivi, « le combattre maintenant n'est possible à aucun point de vue; le défendre aurait un air de fausse générosité blessant pour M. de Montalembert et ridicule à nos propres yeux. Pour nous faire passer sur ces considérations, il aurait fallu que l'intérêt de la religion y fût de quelque manière engagé. Or la religion est complètement absente de cette cause. Si tous les catholiques se souviennent des grands services que M. de Montalembert a rendus à l'Église et le suivent avec une sympathie inquiète et affligée dans cette pénible aventure, son affaire est néanmoins trop évidemment, trop exclusivement, trop volontairement politique, pour que personne y voie autre chose que de la politique... » Passant au *Correspondant*, Louis Veuillot l'écartait d'un geste dédaigneux : « S'il succombe, ce ne sera point de notre fait. Nous n'en aurons aucune joie, parce qu'il ne nous cause aucun préjudice, nous n'en aurons aucun regret, parce que nous doutons qu'il puisse faire aucun bien. »

Voilà où les choses en étaient entre catholiques à la fin de 1858. Ce n'était plus la grande guerre où tant d'évêques avaient pris part; mais les mêmes causes de lutte, les mêmes dispositions à ne céder ni sur les doctrines, ni sur les modes d'action, ni sur les personnes, subsistaient.

Seulement, il était démontré que le parti ultramontain n'avait cessé de grandir et l'emportait de beaucoup sur les autres. Ceux-ci ne formaient que des groupes; lui, il représentait une armée. Dans ses mémoires aux ministres, l'abbé Maret accordait au « parti ultra » la grande majorité du clergé de second ordre. Ce n'était pas assez. Presque toute la partie vivante, agissante de ce clergé aimait l'*Univers*. Et quels chefs, quels guides l'encourageaient? Tout simplement la majorité des évêques engagés à découvert dans les derniers débats, et avec ces évêques l'état-major clérical qui les entourait. De plus, Louis Veuillot avait la sympathie très vive, l'appui très résolu de presque tous les ordres religieux. Je ne vois guère que les Sulpiciens et les Dominicains qui, pour des causes et dans des proportions différentes, fissent alors exception. Les Dominicains, poussés par Lacordaire, et tous, sur ce point, ne le suivaient pas; les Sulpiciens, par leurs habitudes — seconde nature — de grande réserve et leur attachement à des traditions et coutumes très respectables qu'on les accusait de trop aimer, et qu'ils reprochaient à leurs accusateurs de trop attaquer. L'*Univers* s'engagea moins que ses amis dans cette querelle et Louis Veuillot personnellement se tint sur la réserve; même, en certains cas, il fut pour les Sulpiciens, chose difficile quand on était au mieux avec le terrible abbé Combalot. Nul plus que ce prêtre ardent ne louait les vertus des fils d'Olier, mais il faisait trop volontiers rage contre leur enseignement.

Si la situation de l'*Univers* et de Louis Veuillot s'était fortifiée en France, n'était-elle pas affaiblie à Rome? Les catholiques libéraux le disaient beaucoup et l'espéraient un peu. Ils avaient près du Pape deux dignitaires ecclésiastiques en position de les servir : M^gr^ de Falloux, frère de l'ennemi le plus astucieux de Louis Veuillot, et M^gr^ de Mérode, beau-frère de Montalembert. Le premier occupait un poste cardinalice qui lui assurait de régulières audiences du Saint-Père, le second, d'abord camé-

rier participant, puis aumônier de Sa Sainteté, demeurait au Vatican et comptait parmi les membres les plus en vue de la famille pontificale. Par ces deux prélats, les chefs des catholiques libéraux pouvaient faire arriver à Pie IX tout ce qu'ils voulaient. Ils usèrent souvent de cette facilité contre l'*Univers*. Mais le plus important n'est pas de parler, c'est de se faire écouter. Or, Mgr de Falloux, personnage nul et vaniteux dont on riait volontiers, enlevait difficilement ce résultat, et Mgr de Mérode, auquel son esprit, son courage, son dévouement, pouvaient donner beaucoup de crédit, n'en avait guère, tant la mesure lui faisait défaut. Si, par son entrain, il intéressait et, surtout, amusait Pie IX, il n'obtenait pas que ses propos et rapports, d'ailleurs variables, fussent toujours pris au sérieux. Néanmoins, en certaines rencontres, ces deux prélats firent à Rome du tort à l'*Univers*. Par bonheur dès que Louis Veuillot paraissait, leur travail était détruit. Mérode lui-même, nature mobile, mais loyale, très sensible à la verve, et parfois accessible au bon sens, se mettait de son côté. Mon frère allait en faire l'expérience.

Les luttes par lesquelles on venait de passer, la crise redoutable qui s'annonçait, le travail que l'on faisait près du Pape pour le rendre moins favorable à l'*Univers*, pressaient Louis Veuillot d'aller prendre l'air de Rome. Il en avait tant envie qu'il y voyait un devoir. Il résolut d'ouvrir l'année 1859 par ce voyage qu'il ferait dans des conditions particulièrement attrayantes. S'il avait des adversaires et même des ennemis au siège de l'Église, il était sûr d'y trouver aussi des amis. Et puis des informations de bonne qualité le rassuraient sur les sentiments de Pie IX. Le 31 décembre 1858, il écrivait à la Tour : « Je serai bien reçu. *On* me l'a fait dire. Le plus grand *On* du monde. » La réception pourrait être plus ou moins paternelle, elle ne serait pas décourageante. D'ailleurs, il n'avait, cette fois, rien à demander que des conseils de direction. D'autre part, des changements survenus dans notre

vie intime, lui permettaient d'emmener notre sœur Élise. Je venais de me marier, et si nous demeurions encore ensemble, ce n'était plus qu'à titre provisoire. A cette même date, Louis, d'accord avec Élise, avait mis ses deux filles, Agnès et Luce, en grande pension au Couvent des Oiseaux. Le frottement du pensionnat lui paraissait bon pour l'instruction et l'éducation; il donnerait l'émulation pour l'étude et contribuerait à la formation des caractères. De plus, Agnès arrivait à l'âge de la première Communion; son père et sa tante désiraient qu'elle la fît dans une maison religieuse, surtout dans celle où l'on avait demandé la conversion de Louis Veuillot lorsqu'il partit pour ce premier voyage d'Italie, dont il revint soldat de l'Église à jamais. Il pouvait donc fermer sa maison sans rien laisser en souffrance. Il le fit au grand contentement de notre sœur et de lui-même.

Ce voyage fut une joie et un triomphe. Mais avant de le conter, je veux faire entendre mon frère parlant à sa belle-sœur. C'est un côté de l'intime qu'il faut montrer. Après m'avoir loué avec l'entraînement qu'il mettait toujours dans l'éloge de ceux qu'il aimait, il lui disait :

« Par Eugène, ma chère sœur, jugez d'avance de nous (Élise et lui). Comme nous l'aimons tendrement et qu'il nous aime tendrement, il s'ensuivra que nous vous aimerons tendrement. Fiez-vous à cette parole et entrez d'un cœur joyeux dans vos devoirs, que la bonne volonté de part et d'autre rendra faciles et doux. Il ne faut pas vous inquiéter de certains mouvements auxquels vous n'êtes pas accoutumée. Vous savez que la vie est un voyage. C'est un voyage qui se fait sur l'eau, et cette eau est la grande mer. Or la grande mer est toujours agitée, même lorsqu'elle est tranquille, et il le faut ainsi par des raisons que l'on vous dira, si vous aimez à causer philosophie. Eh bien, Louisette, jusqu'ici vous n'aviez pas quitté la terre ferme, quoique vous soyez venue d'Amérique (1),

(1) Née à la Nouvelle-Orléans de parents d'origine française.

mais le 5 octobre, vous vous êtes embarquée, vous avez mis le pied sur le bateau. Maintenant vous allez sentir le mouvement de la mer, vous allez voir autour de vous les visages quelquefois rudes des passagers, les visages encore plus rudes des matelots. N'ayez pas peur : cette mer agitée vous porte au but que Dieu veut, sur le navire qu'il a choisi pour vous, et ces matelots sont vos amis, disposés à s'employer rudement et à ne pas ménager leurs peines pour que vous fassiez heureusement le voyage. »

Je rapproche de cette page si forte et si douce les lignes suivantes extraites d'une lettre à l'abbé Delor : « J'ai écrit à ma jeune belle-sœur. J'ai eu un mauvais moment à passer lorsqu'il a fallu écrire l'adresse : *A M^me^ Veuillot, rue du Bac, 11*, et il a fallu changer l'enveloppe, où j'avais laissé tomber une larme. Que de souvenirs cruels dans ces mots insignifiants! Ma main tremblait en traçant ces mots écrits pour la dernière fois, il y a cinq ans, sur une tombe. J'ai vu auprès de votre prie-Dieu cette humble image que je vous ai donnée et que je n'ai donnée qu'à vous. Comme je sais gré à votre amitié qui l'a placée là! Elle en est digne. L'humilité, la foi, la prière, toutes les bonnes tendresses, toutes les bonnes œuvres ont rempli cette courte destinée. A présent, je loue Dieu de lui avoir donné la meilleure part; mais jamais sur cette terre, je ne lui offrirai cette louange sans avoir le cœur gonflé de douleur. »

Voici les premières nouvelles qu'il m'adressa de Rome. Elles sont datées du 25 janvier 1859 :

« Tout est magnifique, le temps et l'accueil, et au delà de toute prévision; la modestie seule m'empêche de déclarer que c'est un triomphe. Ma première audience, donnée avant d'être sollicitée, a duré cinq quarts d'heure, proportion monumentale. Le Saint-Père a été tendre. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est des nôtres entièrement, comme nous sommes des siens. Il a pourtant fait sa petite réserve *pour les personnes*, mais par manière d'acquit de conscience et sans insister quand je me suis défendu. Politique.

religion, polémique, amitiés, inimitiés, craintes, assurances, tout est commun. *Ma le persone!* J'ai nommé plusieurs personnes, Cousin et d'autres de toute robe et de toute couleur; accord parfait. Si Cousin n'est pas affiché (1) ce ne sera pas ma faute, ni la bonne envie qu'on en a. Cette audience s'est terminée par une bénédiction générale pour l'*Univers* et plus spéciale pour nous. « Je bénis Monsieur Veuillot, Monsieur Eugène, les sœurs, la belle-sœur, *et les petits neveux lorsqu'il y en aura.* » Ainsi, Monsieur et Madame Eugène, donnez-moi des neveux. *Crescite et multiplicamini.* »

Bientôt, deuxième audience, Louis y était accompagné d'Élise :

« Je n'ose vraiment pas te décrire l'air du Saint-Père et ses paroles lorsqu'il faisait mon éloge à Élise. Il s'appuyait sur moi et nous avions tous les trois les yeux humides. Pauvre cher *Univers!* C'est bien lui qui m'apparut dans ce moment, « l'enfant sur qui la mère s'appuie ». Va, frère, nous n'en avons pas subi assez pour payer cet instant. Élise vous contera tout cela elle-même quand nous serons au festin du retour. Il s'est informé en détail de notre ménage particulier, et il a dit à Élise qu'elle était la *Monaca di Casa.* Le nom lui en est resté. J'ai fait aussi la description des gens de l'*Univers* et acquitté notre dette pour Taconet. Élise a reçu un camée en pierre dure, de ceux que l'on donne aux gens de la haute volée, et moi un autre. Les cadeaux ont fait sensation, non moins que la durée de l'audience.

« Nous n'avons plus d'ennemis et nos vieux amis sont dans l'allégresse, Mérode est parfait et nous a déjà donné deux fois à dîner. Hier, avec Mgr Lacroix, il nous a promenés à Ostie. Antonelli, Bérardi, Fioramonti, sont charmants. Élise obtient toutes les permissions qu'on donne aux ambassadrices, et je me fais faire une culotte, pour aller recevoir un cierge à la Chandeleur. »

(1) Mis à l'*Index*.

Élise fut gratifiée quelques jours plus tard d'un second cadeau plus précieux que les camées : Pie IX lui envoya officiellement par Mgr de Mérode, le jour de la Chandeleur, l'un des trois beaux cierges qu'on donne ce jour-là aux personnes de grande distinction. Enfin, après une troisième audience, il fit porter à Louis de beaux ouvrages de la Propagande et quarante estampes choisies de la *Calcografica Camerale*. Mon frère écrivait à Mgr de Salinis : « J'ai eu, sans difficulté aucune, tout ce que j'ai désiré, et ma pauvre sœur a été traitée en ambassadrice. »

Du moment où le Saint-Père le recevait ainsi, Louis Veuillot ne pouvait plus avoir que des amis à Rome. Il était du moins très bien vu partout et l'*Univers* semblait le seul journal catholique français que l'on connût dans le monde romain. Cet accueil prenait, non seulement des luttes de la veille, mais de toute la situation politique, une signification très grave. L'alliance de l'Empereur avec l'*italianissime* ne faisait plus doute pour personne, et manifestement, de journal inquiet, mécontent, l'*Univers* allait être journal opposant. Déjà, à propos de la brochure anonyme et officieuse, *Napoléon III et l'Italie*, nous avions pris carrément position contre la politique impériale. De Rome, Louis Veuillot, dans une lettre à Mgr de Salinis jugeait ainsi cette œuvre perverse écrite par la Guéronnière sous la dictée de Napoléon III :

« Quelle triste lumière, Monseigneur, et que voilà nos espérances ébranlées sinon renversées! Nulle part mieux qu'ici je ne pouvais comprendre l'iniquité et la perfidie de ces pensées sur l'Italie, qui nous laissaient dans une attente remplie d'angoisse. On vient réveiller des passions qui s'endormaient et insulter un gouvernement plein de sincérité et de douceur, qui veut le bien avec une ardeur incomparable. Le Saint-Père est calme et ne craint rien d'immédiat, mais il ne s'abuse pas sur la conjuration qui se forme contre lui, et il voit avec douleur qu'il sera forcé quelque jour de remettre sa cause aux mains de Dieu. Ce

n'est pas une figure de dire qu'ici l'on plaint surtout ceux qui se proposent de faire le mal. On y a un sentiment de la justice et de la durée qui ne donne que le second rang aux appréhensions personnelles. L'Empereur ne le croirait pas, et la vérité pure est qu'on le voit chanceler et perdre la plus belle place que Dieu ait depuis longtemps faite à un homme. »

Louis eut son audience de congé le 23 février; il m'écrivit le lendemain : «... Nous avons reçu hier notre audience de congé; elle a été charmante et touchante au dernier point, très glorieuse pour nous tous, particulièrement pour *Eugenio*. J'ai eu la joie d'entendre le Saint-Père louer tes articles et ta ligne. Le grand article a été admiré de tout le monde (1). Il était vraiment grand. Les intimes se montraient fiers de leur journal. Il a fallu faire des lectures publiques. Quelle chienne de modestie t'a empêché d'envoyer plusieurs exemplaires de ce morceau de maître? Voilà comme il faut faire les prospectus. A l'avenir ne les négligeons plus.

« Je suis trop près de Paris pour entreprendre de te donner ici les longs détails de cette dernière audience. Ils seront toujours plus complets dans l'intimité de la rédaction. Je vous donne ce seul mot, dit avec une expression qu'il faudra décrire : *Vous avez toujours été dans la bonne voie; vous n'en sortirez pas.* »

Le Pape est tranquille; il n'attend rien d'immédiat. Mais si rien ne l'effraye, rien ne l'abuse, et il n'a confiance qu'en Dieu.

« Ne donnez rien aux idées du P. Ventura. Le Pape m'a parlé de lui avec affection, mais avec tristesse et une grande compassion pour sa grande vanité.

« Le triomphe se continue, Mérode en tête. Il a été charmant, sans se dédire un seul moment et je lui dois pas mal

(1) Un article sur la brochure impérialiste et impériale : *Napoléon III et l'Italie*. Cette brochure indiquait que l'Empereur laisserait faire, par conséquent ferait, l'Italie unitaire.

de choses agréables, sans compter les bonnes idées dont il abonde. Rien n'égale la bonté du Pape. J'emporte quelques bibelots qui vous feront plaisir à voir. Il m'a donné des livres et des images comme aux enfants qu'on aime. Mérode m'a rendu le service de faire changer quelques images mythologiques par des collections que l'abbé Gaume pourra regarder sans s'évanouir... La sensation est forte dans Rome, et si je voulais mourir d'indigestion, je n'aurais qu'à rester huit jours de plus, mais je veux vivre.

« Voyant cette générosité du Pape, je me suis fendu, et j'espère que nos femmes ne seront pas mécontentes de moi.

« Adieu, frère, adieu, sœur Louise. Priez pour que je ne fasse pas naufrage; vous y perdriez. »

Louis Veuillot, encouragé, fortifié, béni, armé de documents, comme d'encouragements, sûr de son terrain, rentra à Paris dans les premiers jours de mars, et reprit son poste de combat, devenu bien périlleux, puisque à tous les ennemis du passé se joindrait le gouvernement.

CHAPITRE IX

LA GUERRE D'ITALIE. — ARTICLES DE LOUIS VEUILLOT CONTRE LA POLITIQUE DE NAPOLÉON III. — POLÉMIQUE AVEC EDMOND ABOUT. — DÉFENSE DE LA POLITIQUE ET DES DROITS DU PAPE. — IRRITATION DE L'EMPEREUR CONTRE LOUIS VEUILLOT ET L'*UNIVERS*. — PRÉVISIONS DE LOUIS VEUILLOT AU SUJET DE LA GUERRE. — NOUVEL AVERTISSEMENT A L'*UNIVERS*. — LETTRE DU MINISTRE DES CULTES AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR CONTRE LOUIS VEUILLOT. — SENTIMENTS DES CATHOLIQUES SUR LA GUERRE D'ITALIE. — LE GROUPE DE L'*UNIVERS* ET LES GROUPES LIBÉRAUX. — RAPPORT OFFICIEL ET SECRET CONTRE L'*UNIVERS*. — LOUIS VEUILLOT RAPPELLE LES PROMESSES DE L'EMPEREUR.

Les principaux articles de Louis Veuillot sur la guerre d'Italie se trouvent dans le cinquième volume de la deuxième série des *Mélanges*. Ils ont pour titre général : *Rome et la guerre d'Italie* et sont précédés de cette note :

« J'étais absent lorsque parut la brochure intitulée *Napoléon III et l'Italie,* et ce fut à Rome même que l'un des premiers, je lus cet écrit malheureux avec une angoisse que je me rappelle encore. Je regrettai de ne pouvoir exprimer les sentiments que j'éprouvais comme tous les catholiques; mais j'eus du moins le plaisir de lire l'excellente réfutation qui fut faite de ce manifeste révolutionnaire par mon frère et collaborateur, M. Eugène Veuillot. Ce travail comble la lacune que je suis forcé de laisser ici; à mon retour, je repris la direction de la polémique. J'é-

tais encore tout rempli des impressions de mon trop court séjour à Rome, lorsque j'écrivis l'article suivant. »

Cet article intitulé *Rome devant la guerre*, était à la fois une vue d'ensemble sur la Papauté et une application des leçons du passé à la situation où se trouvaient alors Rome et les États de l'Église. La France et l'Autriche, à titre de puissances catholiques, occupaient militairement : la première Civita-Vecchia, Rome, etc. ; la seconde une partie des provinces. Cette occupation avait pour but de protéger le pouvoir temporel du Pape contre les entreprises des révolutionnaires italiens. Si la guerre éclatait entre les deux puissances protectrices, qu'arriverait-il? « Répondre, disait Louis Veuillot, c'est risquer d'être mauvais politique, et, pendant quelque temps du moins, s'exposer à passer pour pauvre prophète. » Il fallait répondre cependant. La préoccupation des esprits, surtout chez les catholiques, l'exigeait. Tout l'article est une condamnation de cette guerre dont la Révolution seule pourrait profiter et où la France serait « condamnée à se trouver sur les champs de bataille à côté des bandes de Garibaldi ». Louis Veuillot voulait espérer encore qu'elle n'aurait pas lieu, puis il démontrait qu'en tout cas, il devait être entendu et hautement déclaré que les belligérants respecteraient et feraient respecter de tous le territoire pontifical. « En ce point, l'Autriche et la France, quoique se combattant partout ailleurs, resteront d'accord, et leurs troupes, ailleurs ennemies, donneront au monde le spectacle d'une indissoluble fraternité dans la maison du père de famille. »

La situation s'aggravant, le langage du journal devint plus sévère. Sans sacrifier les divers souverains italiens directement menacés, l'*Univers* ne s'occupa avec passion que de la souveraineté pontificale. Il s'éleva contre « les mentors anglais et français » du gouvernement romain et signala, dans la conduite de Napoléon III, l'erreur d'une politique qui ne savait pas assez se souvenir pour prévoir d'assez loin. Vu les lois régnantes, la hardiesse, on pour-

rait dire l'audace, ne manquait pas plus que la raison et la justice à ces avis attristés. En tête des amis et des conseillers notables qui s'en inquiétaient pour le journal, je dois nommer le Nonce; il ne voulait pas qu'en de telles circonstances, le Pape fût privé de la publicité de l'*Univers*.

Aux avertissements et aux reproches directs, Louis Veuillot put donner l'appui d'un mouvement tournant qui lui permit de faire entendre de dures vérités. Ce secours lui vint d'Edmond About. L'année précédente cet écrivain, déjà connu comme libre-penseur impudent, avait séjourné à Rome avec une *mission* du gouvernement. « Une mission, c'est-à-dire des indemnités de route et des frais de séjour. » Du palais Médicis, propriété de la France, About envoya des impressions de voyage au *Moniteur universel,* journal officiel. Ces impressions étaient des satires contre l'organisation, les actes et le personnel du gouvernement pontifical. Le *Journal de Rome*, officiel aussi, qualifia ainsi ce travail. « Dans le *Moniteur universel* de Paris, on lit quelques articles sous le titre de l'*Italie contemporaine*, signés *About*. Le rapport entre ces articles et l'histoire est précisément celui qu'il y a entre l'exagération, le mensonge, la calomnie et la vérité. »

L'*Univers* s'empressa de reproduire en belle place cet avis et y joignit les commentaires qu'il appelait. Cet acte si simple irrita fort le gouvernement. J'en instruisis le rédacteur en chef alors absent :

«... Dronsard est venu me dire que le conseil des ministres s'était occupé de la place donnée à la note du *Journal de Rome* sur About, et des commentaires dédaigneux qui le suivaient : le ministre d'État (1) a été très blessé, car c'est lui qui dirige le *Moniteur,* et le ministre de l'Intérieur est très embarrassé ; si l'*Univers* continuait, la chose pourrait avoir pour lui des suites graves. — J'ai répondu qu'About ne signifiant rien par lui-même, il fallait parler de

(1) Billault.

telle sorte que l'avis parvînt à son adresse; l'insertion de pareils articles dans le journal officiel était une inconvenance, que nous avions peut-être trop attendu pour le dire, que si l'on continuait nous parlerions encore, sans oublier ni la réserve que nous devions garder, ni les devoirs que nous devions remplir... » L'envoyé des ministres insista, mais il n'obtint que cette promesse : Nous reviendrons sur About si le *Moniteur* le laisse continuer.

L'avis de l'officiel romain eut l'effet voulu : l'officiel français ferma momentanément ses colonnes à M. About. Celui-ci, stupéfait et indigné qu'on le gênât dans une besogne de mensonge et de calomnie, trouva qu'un tel trait criait vengeance et se vengea en insultant et calomniant davantage. Il acheva son livre, intitulé *la Question romaine*, et pour ne pas gêner le gouvernement, le publia en Belgique. De Bruxelles, il arriva vite à Paris, où bientôt, on le vit chez les libraires. C'était, au profit de M. About et contre le gouvernement pontifical, une violation flagrante des lois et règlements sur la matière.

Louis Veuillot ne laissa pas le champ libre à ce scandale. Il mit directement et rudement en cause l'autorité française. Après avoir affirmé et démontré que la police et la justice étaient complices de la mise en vente de ce pamphlet, il ajoutait :

« Il est difficile de comprendre pourquoi, tandis que l'on prodigue officiellement au Souverain Pontife tant de marques de respect, à son gouvernement tant d'assurances de bon vouloir, il est permis, officiellement aussi, à un personnage comme M. About, d'insulter la personne même du Souverain Pontife, et de diffamer son gouvernement, plus que ne l'a jamais fait aucun pamphlétaire français ni même belge.

« Mais voici quelque chose de plus incompréhensible encore, et qui nous semble aussi étrange que malheureux. On presse les évêques de demander des prières au peuple chrétien; et en même temps, on accorde à un chétif écri-

vain, amuseur de profession et blasphémateur public, la permission de hurler en France, non seulement des injures contre le chef de la famille chrétienne, mais, suivant le témoignage du *Pays*, des diatribes vulgaires *contre les dogmes fondamentaux du catholicisme.*

« Si la foi des peuples paraît digne de mépris, pourquoi lui demander des prières? Si elle paraît digne de respect, pourquoi permettre qu'elle soit insultée?

« La simple sagesse politique conseille de ne jamais blesser les hommes sur ce chapitre. Choisir pour les blesser le moment où l'on s'agenouille avec eux, est d'une inconséquence surprenante. »

Dès le lendemain, Louis Veuillot, revenant à la charge, disait : « Encore un mot de M. About et de son ouvrage.... On a donné un scandale, l'opinion s'en occupe; elle est même assez émue, elle n'a pas tort. Après tout cette publication est un signe des temps.... le livre est infect, il est lâche; c'est un coup de fusil tiré de l'autre côté de la frontière, ou par rancune, ou pour service, en toute assurance d'impunité; mais tiré contre ce qu'il y a de plus respectable au monde, contre la dignité, contre la majesté, contre la sainteté.... » En terminant, il donnait cet avis aux hommes d'État, coupables de vouloir ou d'accepter ces indignités : « Votre tour viendra, et de tels excès, lorsqu'on les autorise, ne peuvent qu'avancer l'heure. Vous passerez sous la plume. On cherchera d'où vous êtes sortis, ce que vous avez fait... Lisez ces diatribes envenimées, prenez un avant-goût des douceurs qui vous sont préparées. Vous les recevrez du même esprit et peut-être de la même main; car si la matière manque, vous n'avez qu'à tomber, et la rage et l'ingratitude ne manqueront pas, ni les applaudissements! »

A cette date (14 mai 1859), le ministre de l'Intérieur était le duc de Padoue, catholique pratiquant et non moins pratiquant napoléonien. Il fit appeler Louis Veuillot qu'il avait vu deux ou trois fois chez un ami commun et lui

dit avec bienveillance qu'un pareil langage n'était pas tolérable; que le dernier paragraphe de l'article qui semblait mettre en cause les membres du gouvernement lui paraissait surtout répréhensible; qu'il fallait laisser cette question ou ne la plus traiter avec tant de violence; qu'il avait refusé de donner au journal un avertissement officiel, mais qu'il devait cependant l'avertir officieusement. Louis Veuillot expliqua qu'il n'avait rien dit de trop et ne prit aucun engagement.

Le lendemain, on lisait ces deux lignes dans l'officieux *Constitutionnel :* « Le livre de M. About, la *Question romaine,* a été saisi par le parquet et déféré aux tribunaux. » L'*Univers* reproduisit cette note; puis il attendit. La *Question romaine* cessa d'être mise publiquement en vente, mais il n'y eut pas de procès. Par exemple, l'*Univers* qui avait reçu avant cet entretien plusieurs avertissements officieux, en reçut d'autres encore.

About voulut se venger. Il le fit dans la préface de la cinquième édition de son livre. La chose fut citée tout de suite par un journal russo-belge, le *Nord*, qui avait ses entrées en France. Mon frère la reproduisit dans l'*Univers,* afin de donner la mesure de ce bel esprit et la mesure aussi de ses admirateurs et employeurs. Je viens de relire ce morceau. C'est une bottée d'injures. About accuse Louis Veuillot de vouloir couper la tête des grands écrivains, des penseurs, il l'appelle « petit Marat évangélique » et conclut ainsi : « Il s'est élevé au-dessus de ses complices en catéchisant les douairières dans le patois des laquais, en recopiant Joseph de Maistre avec la plume du père Duchesne. C'est un Bossuet de la rue Mouffetard, un Saint-Jean-Baptiste de l'égout. »

Au début de cette polémique, Louis Veuillot avait fait le portrait de M. About, je le donne ici pour la clôturer.

« M. About est une fleur d'université, le type du littérateur élevé par l'État. Nourrisson du lycée Charlemagne, prix d'honneur de philosophie, élève de l'École normale,

élève de l'École française d'Athènes. Voilà bien un produit de l'enseignement officiel... On trouve dans ses livres un esprit assez salé, peu naturel, ridiculement épris de soi-même, sans la moindre distinction, incapable de la moindre retenue, le plus éloigné possible du beau. Représentez-vous un Almanzor de la Nouveauté, s'élançant des mains du coiffeur, luisant et parfumé, pour éblouir un bal de bourgeoises et tout ravager dans un souper du demi-monde. Il est très bien là. Plus haut, ses cosmétiques répandent la migraine et il n'a que des grâces de banlieue. Assurément, M. About écrit mieux que M. Paul de Kock, mais il n'a pas sa fraîcheur, et il est plus piquant que M. Scribe, mais il n'a pas son invention. Quelquefois, on l'entend comparer à Voltaire; il faut laisser dire, et Voltaire ne l'a pas volé. La vérité est que M. About descend de Voltaire par le *compère Mathieu*. Les bas officiers de la petite presse, chroniqueurs pour les départements, la Belgique et les îles, l'estiment infiniment.

« Il ne sera pourtant jamais que le loustic de leur chambrée, inimitable pour eux, dédaigné de quiconque a le sentiment des véritables qualités de l'esprit. La volubilité, les jeux de mots, les antithèses, les grimaces ne font pas un écrivain, pas même un moqueur, mais tout simplement un farceur. »

Tout en remplissant le devoir d'exécuter About et son pamphlet, tout en mettant sur la sellette les compères ou complices du pamphlétaire, Louis Veuillot suivait avec grande attention et grande anxiété le développement de la question italienne. L'*Univers* est le journal français qui a donné le plus de place à cette grave affaire. Nul n'a dit plus fermement que la guerre d'Italie menaçait l'Église et serait funeste à la France. Tant que durèrent les négociations qui furent longues et embrouillées, Louis Veuillot blâma avec toute la netteté possible et même avec audace l'attitude et les tendances du gouvernement. Il fit entendre que l'Empereur lui paraissait négocier avec une résolution

formée de ne point aboutir à un accord; il réclama contre les lenteurs, les contradictions, les mystères dont usait notre diplomatie. Il demandait qu'on informât le pays de l'état des choses, ne serait-ce que pour l'empêcher de regretter le temps où l'opinion pouvait parler. « Autre faute, ajoutait-il. Par différents moyens, cette grande opinion qui désire généralement et ardemment la paix, se trouve engagée à la réserve, sinon tout à fait au silence, tandis que le parti de la guerre se fait entendre bruyamment et constamment de la façon la plus offensante. Deux ou trois chœurs de *Tyrtées* poussent sans fin des *Marseillaises* sans rime ni raison contre les *Autrichiens*, contre les *repus*, contre les *émigrés* qui ne partagent pas leur ébriété belliqueuse. Ces Messieurs sont fatigants. La sagesse commanderait de mettre une sourdine à leurs cornes de Mardi-gras qu'ils prennent pour des trompettes guerrières..... On est impatienté de ce bruit outrageux et mesquin, de ces glapissements forcenés contre le patriotisme silencieux qui, prêt à combattre, désire néanmoins éviter une guerre à laquelle il ne connaît pas encore un but et des motifs qu'il puisse approuver.... Certainement tout cela n'est pas la tempête; mais c'est un très mauvais vent. Aux alarmes de la guerre, il ajoute celles de la Révolution. » Et plus loin : « La Révolution est au fond de la guerre qui se prépare. L'opinion le sent, la Révolution elle-même le dit et le proclame; voilà pourquoi la guerre, si elle éclate, commencera sans le concours de l'opinion. »

Cet article est du 14 avril. Le surlendemain, le *Moniteur* annonçait qu'un congrès des cinq grandes puissances, allait se constituer pour arranger les choses d'Italie et s'occuper des réformes à introduire dans les États du Pape. Louis Veuillot s'indignait de cette prétention, y dénonçait une injure à la conscience chrétienne, un attentat contre le principe d'autorité et s'écriait : « Grand Dieu, la Prusse qui opprime les catholiques rhénans, la Russie qui tient la Pologne, l'Angleterre qui tient l'Irlande, vont donner

au gouvernement du Pape des leçons d'humanité, de justice, de libéralité, de clémence; et deux grandes nations catholiques y consentiront pour se tirer d'embarras!...

« Que la miséricorde divine ait pitié des pauvres peuples; ce ne sont pas les peuples qui font cela (1)! »

La guerre allait commencer. Nos troupes entraient déjà en Piémont. Les journaux officieux et les journaux révolutionnaires qualifiaient l'*Univers* d' « Autrichien ». Louis Veuillot leur répondait : « Nous ne sommes point partisan de la guerre actuelle. Nous l'avons dit suivant notre devoir et suivant notre droit de citoyen. Nous en avons donné les raisons. Ces raisons subsistent sous le fait qui les écrase. Nous savons aussi quelles obligations ce fait nous impose et nous ne les déclinerons point... » Puis se tournant contre les plus ardents à insulter les catholiques : le *Constitutionnel,* le *Siècle,* le *Charivari,* la *Patrie,* il les rappelait à la pudeur : « Vaillants qui répandez si abondamment votre encre, permettez au moins le silence à ceux qui donnent plus que leur sang et souffrez qu'ils ne chantent pas avec vous, — qui êtes, d'ailleurs, sujets à changer de chanson! »

L'opposition de l'*Univers* et ses alarmes irritaient d'autant plus l'Empereur qu'il craignait fort que le monde religieux, prêtres et laïcs, ne fût disposé à les partager. En quoi il avait grandement raison. Or, s'il s'écartait des catholiques à propos des choses d'Italie, il n'entendait pas qu'ils se séparassent de lui. Il prétendait, d'ailleurs, avoir parlé et agi de manière à les rassurer au sujet du Pape, et il voulait croire que si M. Veuillot n'avait pas affiché et ne continuait pas d'afficher tant d'injuste défiance, le clergé et même les ultramontains ne s'inquiéteraient pas à ce point. On devait croire à sa parole. — Du reste, tous les catholiques, disait-il, ne sont pas avec l'*Univers*. Lacordaire, l'abbé Maret, le doyen de la Sorbonne, et bien d'autres approuvent ce que je fais pour l'Italie....

(1) Article du 19 avril 1859. *Mélanges,* IIe série, t. V, p. 392.

Louis Veuillot avait l'écho de ces observations par des amis ou des personnes de connaissance reçus à la Cour en petit comité : M. et Mme Thayer, le général de Cotte, Damas-Hinard, Mme de Malaret, Edgar de Ségur, etc., lesquels d'ailleurs, sur cette question, étaient plus près de lui que de l'Empereur. Il voulut tenir compte des plaintes impériales et confirmer en même temps ce qu'il avait dit. De là, un article où il constatait que le gouvernement français par son louable langage en ce qui touchait le Saint-Père avait notablement allégé aux catholiques le plus grand souci que la guerre pût leur inspirer. Donc, ajoutait-il, cette guerre ne sera pas parricide ; elle respectera le territoire du Saint-Père ; elle s'interdira des entreprises d'un autre genre qui auraient pour but d'y constituer légalement la Révolution..... *Nous avons la parole de l'Empereur.* Mais après avoir pris acte des engagements de l'Empereur, après les avoir ainsi soulignés, il marquait que la Révolution et le Piémont comptaient faire tourner les choses autrement, qu'il fallait les surveiller et savoir les arrêter. « C'est la France et non la Révolution, qui doit faire la loi ; elle aura, certes, acheté le droit d'imposer sa volonté. » Dans un autre article, il insistait sur ce point. « Le parti révolutionnaire italien, nous le connaissons dès longtemps. nous pouvons le juger dès maintenant : il est hostile à l'Église ; il sera traître à la France. Et ceux qui se montrent disposés à le servir ou à le laisser se servir, peuvent être de très bons Français, mais ils sont plus certainement encore de médiocres et de très imprévoyants politiques. »

L'Empereur, partant pour l'armée d'Italie, prit congé de la France au pied des saints autels à Notre-Dame. C'était agir en souverain catholique, en chef de la nation que Dieu a faite et qui veut rester la fille aînée de l'Église. Louis Veuillot le constatait et terminait son article par ces paroles : « Prions Dieu de protéger la France et l'Empereur ! »

Ce départ était beau, était chrétien, il fallait le reconnaître : d'abord pour être juste, ensuite pour lier l'Empereur à ses engagements. Pourquoi ne pas y voir une affirmation nouvelle de cette déclaration faite officiellement en son nom par le ministre des Cultes : « Le prince qui, après les mauvais jours de 1848, a ramené le Saint-Père au Vatican, *veut* que le chef de l'Église soit respecté dans *tous ses droits de souverain temporel*. Le prince qui a sauvé la France de l'invasion de l'esprit démagogique, ne saurait accepter ni ses doctrines ni sa domination en Italie. » Ce programme promettait l'essentiel et l'on put croire qu'il serait suivi et rempli. Dans tous les cas, le meilleur moyen et même le seul moyen d'y lier l'Empereur était de lui dire : C'est bien parler, agissez de même.

Cette attitude, à la fois très juste et très politique, fit une fois de plus calomnier Louis Veuillot par des catholiques libéraux ou royalistes. Ils prétendirent qu'en parlant ainsi l'*Univers* faisait le jeu de l'Empereur. Une sœur de Du Lac lui ayant signalé ces sottises, il lui expliquait que l'*Univers* faisait son devoir en soulignant de bonnes paroles, comme il l'avait fait en s'élevant contre les indignes complaisances du gouvernement pour le livre d'About. « Je ne te dis rien, ajoutait-il, de l'idée étrange que Veuillot écrit sous l'inspiration de l'Empereur; ceux qui le connaissent savent qu'il aimerait mieux se condamner à ne jamais plus écrire que d'écrire deux lignes sous l'inspiration d'un gouvernement quel qu'il soit (1). »

Aux appréciations publiques de Louis Veuillot sur la guerre d'Italie, je veux joindre ses appréciations intimes. C'est le même fond assurément, mais la forme plus libre y ajoute quelque chose. Le 2 avril 1859, à propos d'un travail de la *Civilta Cattolica*, traduit pour l'*Univers*, et qu'il s'agissait de répandre en brochure, il écrivait à l'é-

(1) Lettre du 21 mai 1859.

vêque de Perpignan, Mgr Gerbet : « Ayez la bonté de nous envoyer au plus vite votre préface, elle portera à la perfection ce qui est déjà si bien ; on entendra enfin un évêque ; et cet évêque sera le meilleur et le plus éloquent témoin de Rome qu'il y ait dans tout l'épiscopat... Permettez que je vous prie de vous hâter. Le moment est opportun et pressé, et nous ne savons pas si dans quelques jours on laisserait encore l'écrit paraître. D'un moment à l'autre, la guerre peut éclater. Il me semble que cela va bien mal et qu'un gros et terrible orage est près de fondre sur la France et sur le monde » (1). Quelques jours plus tard, le « samedi saint 1859 », à Mgr Parisis qui, trouvant l'*Univers* trop hardi, lui recommandait la prudence, il répondait :

« Je suis bien touché de cette vigilance toute paternelle avec laquelle vous m'avertissez sur le péril de la situation. Mes résolutions avaient devancé vos conseils et j'en ai été fier. Il est clair qu'il faut maintenant se borner à raconter les faits et à défendre le gouvernement pontifical, sans plus parler de la moralité de la guerre. Mais, grand Dieu ! que cette guerre est mauvaise, et que de sophismes plus mauvais on met en avant pour la justifier. On ne peut se dissimuler que le gouvernement se jette à plein dans la voie révolutionnaire. Les principes sont aussi mauvais que les actions ; le langage est au niveau des actions et des principes. Les journaux du gouvernement sont plus pénibles à lire que le *Siècle* ou le *Journal des Débats*. On est humilié quand on pense que ce sera là le thème des pièces officielles, parce qu'il y aura des réfutations accablantes. J'ai le cœur déchiré de voir que la France va faire la guerre non seulement sans justice, mais même sans franchise, et qu'il faut garder le silence quand toute dignité est ainsi mise en oubli. On fera un jour de terribles reproches à ceux qui, par la folie de leur conduite,

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 353.

ont ainsi donné à la guerre étrangère le caractère douloureux de la guerre civile (1). »

Louis Veuillot pouvait promettre à l'éminent évêque de garder le silence, mais tenir strictement cette promesse, il ne le pourrait pas. On le verra. Avant la fin de ce même mois, des avis officieux valant des menaces étaient donnés au journal.

Le 7 mai, Louis Veuillot écrivait à Mme de Cuverville : « ... Mes rêves sont cruellement renversés : où est mon Charlemagne?... Je ne me reproche pas cependant d'avoir espéré autre chose. Quel que soit le mal, je me réjouirai, au contraire, toujours, d'avoir voulu le bien, de l'avoir cru plus facile que le mal. *On* pouvait être aussi grand que l'on risque d'être petit; attirer autant de bénédictions que l'on provoque de foudres... Jusqu'à présent, d'ailleurs, la résolution paraît formelle de ne rien faire contre le Pape et de ne nous donner de ce côté aucun sujet de plainte. Cela fait voir tout au moins que l'*on* sent la force des catholiques. Mais qu'est-ce que cela? Quel fond peut-on faire sur des paroles, et les paroles fussent-elles sincères, où n'iront pas les événements (2)? »

Le 27 juin, au comte de Guitaut : «... Vous voyez que nous avons de grandes craintes du côté de Rome, quoique nous ne disions pas tout.... Le Pape a parlé et nous ne tarderons pas à connaître ce qu'il a dit, partant, à savoir ce que nous devons faire (3). »

Le Pape avait signifié aux deux empereurs qu'ils pouvaient l'un et l'autre retirer leurs troupes, qu'il comptait sur les siennes pour maintenir l'ordre et ne céderait rien de ses droits. Louis Veuillot ne doutait pas de cette réponse. Il garda et même il accentua l'attitude qu'il avait prise, sans se dissimuler qu'il mettait le journal en grand péril. A un ami, M. Quid'beuf, qu'un premier avertisse-

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 355.
(2) *Correspondance*, t. VI, p. 364.
(3) *Correspondance*, t. VI, p. 370.

ment faisait trembler pour le journal, il répondait : « Après, comme avant l'avertissement, l'*Univers* continuera d'aller son chemin, comme si aucun danger ne le menaçait, puisque le seul danger qui le menace est impossible à prévenir autrement qu'en changeant de chemin, mais, grâce à Dieu, il n'y a pas deux chemins pour nous (1). »

Tandis que l'armée française et l'armée piémontaise faisaient régulièrement la guerre à l'Autriche, le parti révolutionnaire, officiellement représenté par les bandes de Garibaldi, fomentait dans les divers États italiens, et particulièrement dans les États romains, l'insurrection. Il y eut un soulèvement à Pérouse. Il fut réprimé par les troupes pontificales. La répression ne se fit pas en douceur. Les insurgés ayant tué des soldats, les soldats tuèrent des insurgés. C'était dans l'ordre. Cependant les révolutionnaires en furent indignés. Leurs journaux retentirent d'atrocités attribuées aux soldats du Pape. De cette presse, il n'y avait pas lieu de s'en étonner; mais les feuilles gouvernementales, même les officieuses, chantèrent avec le même passion et plus de sottise, la même chanson. On voulait tourner contre le gouvernement pontifical la fidélité et l'énergie de ses défenseurs. Louis Veuillot dénonça cette manœuvre et gêna fort la presse officieuse en établissant que les accusations portées contre les soldats pontificaux par les révolutionnaires italiens qu'ils avaient vaincus, rappelaient les atrocités imputées par les républicains français aux soldats français qui les avaient battus à Paris en décembre 1851. Et joignant les preuves à l'affirmation, il citait, en les flétrissant quelques passages des récits mensongers publiés alors en Belgique. L'argument était topique. Les ministres en prirent texte pour donner à l'*Univers* un avertissement déloyalement motivé. Le voici, moins le préambule :

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 372.

« Vu l'article publié par l'*Univers* dans son numéro du 10 juillet 1859, sous la signature Louis Veuillot, et commençant par ces mots : « Il y a de grandes affinités » ;

« Considérant que cet article donne une publicité coupable à des pamphlets imprimés à l'étranger et qui contiennent les attaques les plus odieuses contre le peuple français, le Gouvernement, la religion et l'armée;

« Considérant que les extraits de ces publications insérés dans l'*Univers* sont de nature à exciter la haine entre la population et l'armée, unies dans un sentiment commun d'ordre et de gloire nationale;

« Considérant enfin que le même article contient une attaque et un outrage contre l'origine du pouvoir que l'Empereur a reçu du suffrage universel,

« Arrête :

« Art. 1^er^. — Un deuxième avertissement est donné au journal l'*Univers* dans la personne de M. Taconet, gérant, et de M. Louis Veuillot, signataire de l'article.

Signé : « Duc de Padoue, ministre de l'Intérieur et *par ampliation :* le conseiller d'État en mission, A. de la Guéronnière. »

La jurisprudence sur les avertissements ne permettant pas de les discuter, l'*Univers* publia celui-ci sans y joindre aucune observation, mais Louis Veuillot reprocha directement au ministre d'avoir méconnu la justice et la vérité.

« .... Le grief, lui écrivit-il, « d'avoir donné une publi- « cité *coupable* à un livre imprimé à l'étranger » n'avait jusqu'ici été imputé à personne, quoique souvent commis. A mon égard, il n'est aucunement fondé; le pamphlet que j'ai cité est certainement coupable, mais je ne l'ai cité qu'avec mépris et pour donner une idée de l'audace du mensonge, le réfutant sans cesse par mes réflexions, par son absurdité même, et enfin, par le but de mon article, qui était d'établir et de venger les droits des gouvernements contre la révolte armée.

« J'ose dire que les journaux qui méritaient d'être aver-

tis sont ceux qui, méconnaissant leur position quasi officielle, se sont accordés avec les révolutionnaires pour diffamer un gouvernement ami qui a défendu son droit, et de braves soldats qui ont fait honnêtement leur devoir.

« M'imputer la pensée d'avoir voulu mettre la division entre le peuple et l'armée, d'avoir voulu outrager l'armée, le peuple, le gouvernement, la religion, c'est me reprocher précisément ce que je combats tous les jours depuis vingt ans dans la presse révolutionnaire. J'affirme avec toute l'énergie de ma conscience que je n'ai pas donné lieu à ce reproche et qu'aucun tribunal ne le ratifierait. Ici donc, Monsieur le Ministre, non seulement je proteste, mais je me plains. Je me plains d'un outrage gratuit à mon caractère et aux travaux de toute ma vie. ».

Quant à l'accusation d'avoir attaqué les droits que l'Empereur tenait du suffrage universel, mon frère en montrait la fausseté méchante, le caractère inique et ingrat en rappelant qu'il avait toujours soutenu la nécessité et la légalité du régime impérial. Il concluait par cet avis : « L'avertissement ayant la valeur d'un *arrêt sans appel*, ceux qui le prononcent ont le devoir d'être *justes*. »

Le ministre avait le droit de se taire. Il en usa d'autant plus résolument qu'il n'avait rien à répondre. Du reste, si le duc de Padoue avait signé l'avertissement, il ne l'avait pas écrit; et, livré à lui-même, il ne l'eût pas donné. Louis Veuillot le sut par Amédée Thayer. Le rédacteur était la Guéronnière. Il se vengeait des chiquenaudes données sur son faux nez, quand, dans la *Patrie* sous le nom de Brémond, il insultait Louis Veuillot. Ses fonctions officielles, sa collaboration avec l'Empereur pour des brochures hypocrites lui permettaient, surtout en matière de presse, de peser sur le ministre de l'Intérieur. De plus, le ministre des Cultes, Rouland, se joignait à la Guéronnière, pour presser son collègue de frapper Louis Veuillot et l'*Univers*. Le duc de Padoue céda. Voici un extrait du rapport se-

cret par lequel la Guéronnière demandait et enleva cet avertissement :

« ... Je ne croirais pas remplir complètement vos intentions, Monsieur le Ministre, si je ne vous signalais pas un autre article publié aujourd'hui même, 10 juillet, par l'*Univers*, et qui démontre avec une nouvelle évidence les sentiments et la tactique de ce journal.

« A propos de ce qui a été dit des excès commis à Pérouse par les troupes pontificales, l'*Univers* fait un déplorable rapprochement entre le combat livré par les Suisses et le Deux-Décembre... Je sais que cet article a produit un véritable scandale.

« ..... Est-il possible que le gouvernement et la loi restent impuissants en présence d'attaques qui les bravent tous les jours?

« S'il en était ainsi, non seulement l'audace de l'*Univers* n'aurait plus de frein, mais encore l'administration serait sans autorité pour retenir les passions contraires, malheureusement surexcitées par les exagérations ultramontaines. Je n'hésite pas à dire que cette situation anormale serait un sujet d'étonnement pour l'opinion et de désordre pour la presse.

« En effet, nous avons récemment averti le *Siècle* par un *Communiqué* sévère parce qu'il avait attaqué le pouvoir temporel du Pape, et si nous laissions faire ceux qui le compromettent par leurs agressions imprudentes contre les institutions civiles, on ne reconnaîtrait dans cette conduite ni la justice, ni la fermeté du gouvernement. »

Je note ici un détail significatif : le *Siècle* avait reçu un *Communiqué* et l'*Univers* recevait un *deuxième avertissement*. Or le *Communiqué* était une simple rectification n'entraînant aucune pénalité, on pouvait en recevoir indéfiniment sans péril, tandis qu'après un deuxième *avertissement*, c'était la suspension, puis la mort.

Aux inquiétudes que leur faisait éprouver le caractère de plus en plus marqué de la guerre d'Italie, s'ajoutait

pour les catholiques la douleur de voir le service religieux des ambulances et des hôpitaux s'organiser très lentement et insuffisamment. De toutes parts, l'*Univers* recevait à ce sujet des plaintes auxquelles il n'osait faire écho dans la crainte de froisser le cardinal Morlot, Grand Aumônier, dont ce service devait relever. Cependant, il risqua un appel en insérant et appuyant sans en nommer l'auteur, une lettre du comte Charles de Guitaut demandant que la charité privée vînt en aide à l'aumônerie officielle. Les quelques lignes qui suivaient cet appel en référaient très respectueusement au grand Aumônier. Celui-ci ne s'en fâcha point; mais le ministre des Cultes, bon élève de l'abbé Maret, vit là un attentat qui devait être sévèrement puni. Voici la plainte qu'il adressa au ministre de l'Intérieur :

« Paris, le 17 juin 1859.

« Monsieur le Duc et cher collègue,

« J'appelle toute votre attention sur un article de l'*Univers* d'aujourd'hui, signé « Louis Veuillot » et relatif à l'aumônerie de l'armée.

« Cet article est d'une notable insolence aussi bien que d'un détestable esprit. Il est odieux d'inquiéter les familles et de présenter le service des aumôniers comme nul, quand tous nos efforts prouvent le contraire. On veut dépasser la volonté de l'Empereur et peupler nos camps *de congréganistes officieux*, dont on connaît l'esprit et les correspondances. On incrimine enfin de la façon la plus injuste, la sollicitude religieuse du gouvernement impérial. En vérité, ce journal, avec son outrecuidance, devient une puissance dans l'État. Le voilà, constituant, de son autorité privée, une *aumônerie libre* et englobant le Cardinal dans cette étrange combinaison. Je prie votre sagesse d'aviser, mais il serait désirable qu'il y eût enfin de la part du gouvernement un acte de justice et d'autorité contre

ces rancunes et ces hostilités ultramontaines. L'article suivant loue la Sardaigne et l'Autriche. — Mais la France! — Vous verrez qu'elle sera athée ou voltairienne aux yeux de M. Veuillot. »

A cette lettre était jointe comme pièce justificative « une note confidentielle » venant d'un employé de l'Administration des Cultes et ainsi conçue :

« J'attire l'attention de S. Exc. sur l'article (premier Paris) publié aujourd'hui 30 mai par l'*Univers*. Dans l'article que je signale, l'*Univers* critique l'organisation religieuse de notre armée. Ici, je dois une explication parce que je *connais la question*.

« L'*Univers* est fort en colère parce que le Cardinal Grand Aumônier, toujours national et prudent, n'a pas voulu abandonner aux Jésuites la *direction* du service religieux de l'armée d'Italie. C'est pour éviter ce danger qu'il a nommé aumônier en chef M. l'abbé Laine qui appartient à la Grande Aumônerie. Le devoir du gouvernement et l'intérêt de la politique religieuse exigent que le Cardinal soit soutenu avec persévérance dans de si heureuses dispositions. »

Cette note révélatrice et niaise était aussi une note fausse. Le comte de Guitaut avait écrit sa lettre, Louis Veuillot l'avait insérée, commentée, approuvée sans qu'aucun Jésuite eût été consulté. Le seul prêtre instruit de ce projet était un Bénédictin de la Pierre-Qui-Vire. Quant à l'abbé Laine, confesseur de la femme de Louis Veuillot, il l'avait assistée à l'heure de sa mort et était resté en rapports avec mon frère. Si l'on sut à l'*Univers* que le service de l'aumônerie militaire s'organisait difficilement, ce fut par lui. Je note que lors de la guerre de Crimée, le gouvernement avait confié aux Jésuites l'aumônerie de l'armée. L'aumônier en chef était le P. Gloriot de la Compagnie de Jésus. Et maintenant paraître désirer qu'on s'adressât de nouveau aux Jésuites était presque un crime! On avait marché!

L'opposition de l'*Univers* à la guerre d'Italie irritait d'autant plus l'Empereur que tous les catholiques agissants ne partageaient pas sur cette guerre les sentiments de Louis Veuillot. En dehors des *ultras*, que dénonçait le doyen de la Sorbonne, des groupes, qui n'étaient pas d'accord entre eux, marquaient d'autres tendances.

Les catholiques libéraux mais royalistes, tout en critiquant volontiers le gouvernement pontifical, qu'ils jugeaient arriéré, et bien que mécontents de Pie IX qu'ils trouvaient trop ultramontain, blâmaient très généralement la guerre. D'abord il suffisait que l'Empereur la voulût et la fît pour qu'ils la blâmassent; d'autre part, la crainte de la Révolution restait assez vive chez eux pour les tenir à distance. Les deux factions plus avancées du catholicisme libéral, la parlementaire semi-républicaine et la napoléonienne, comptaient, au contraire, d'assez nombreux partisans de la « jeune Italie ». Dans la première on voyait Lacordaire et ses amis; dans la seconde le doyen de la Sorbonne, l'abbé Maret, et ses suivants, notamment un certain Arnaud (de l'Ariège) qui eut alors quelque importance. Lacordaire, ennemi passionné de l'Autriche, voulait l'indépendance complète de l'Italie, et désirait, en outre, que le Pape comme souverain temporel se modernisât. Il écrivait à l'abbé Perreyve : « Si la politique actuelle de l'Empereur ne cache aucun piège, s'il soutient à la fois la cause de l'indépendance italienne et la cause de la liberté de l'Église, je ne pourrai m'empêcher de lui être reconnaissant. »

Lacordaire, en liant ces deux causes, oubliait que l'indépendance italienne, par ses chefs et ses moyens d'action, était foncièrement ennemie de l'Église et que la faire triompher, c'était livrer la Papauté à ses ennemis. Mais Lacordaire écoutait si facilement sa passion!

L'adhésion de l'abbé Maret à la guerre avait un caractère plus réfléchi et plus fâcheux encore. L'amour de la belle Italie, la poésie de l'indépendance italienne ne lui

parlaient guère. Il songeait à mettre l'Empereur en position de peser sur Rome. Je dis Rome et non le gouvernement pontifical. Sans doute, l'abbé Maret désirait pour les Romains des réformes administratives et politiques, mais il voulait aussi, il voulait surtout que l'Empereur fût de force à faire comprendre au Pape qu'il devait, comme Pape, s'affranchir des idées romaines et préférer pour la France les gallicans à ces *ultras* dont l'*Univers* portait le drapeau. Dans ce but, il adressa en avril 1859 un mémoire à Napoléon III. Son historien assure qu'il fut *encouragé à le faire par l'entourage du souverain*. Il avait provoqué ces encouragements.

Naturellement la lettre-mémoire du doyen s'ouvre par des compliments : « Qu'il me soit permis de dire que la politique adoptée par l'Empereur relativement à l'Italie et en particulier aux États du Souverain Pontife, est pleine de prévoyance, de justice, de générosité, de grandeur... Cette politique, Sire, est éminemment civilisatrice, morale, chrétienne; elle est la politique de la France. » Cela posé, il demande pourquoi « cette même politique qui devrait éveiller les sympathies ardentes de quiconque porte un cœur français et surtout un cœur catholique, ne trouve que froideur ou même opposition de la part d'une grande portion du clergé français et de la presse religieuse. » La réponse, on la devine : le mal vient du développement des doctrines romaines. « Le parti extrême qui domine aujourd'hui l'Église de France, dit l'abbé Maret, le parti qui fait l'opinion parmi nous » a pris une telle prépondérance, « que les membres du clergé qui croient comprendre les pensées élevées de l'Empereur et qui les approuvent du fond de leur âme sont réduits au silence. » Il faut sortir de là. « Sire, l'Église de France a toujours représenté dans l'Église universelle, un élément nécessaire de raison, de modération, de conciliation, tranchons le mot, de sage libéralisme. » Nous n'avons plus cet élément, il faut le recouvrer. « Sire, quand Votre Majesté désire

que le gouvernement temporel du Saint Père donne une satisfaction complète aux besoins et aux vœux *légitimes* des populations soumises à son autorité,... elle est dans le grand courant de la politique catholique de la France; elle continue la grande œuvre de la conciliation de l'Église avec la société moderne... Fils de l'Église, que l'Empereur affranchisse sa Mère des influences qui amoindrissent sa liberté; qu'il fasse entendre des conseils qui ne pourront pas être repoussés... »

Voilà dans quelle voie M. l'abbé Maret poussait l'Empereur à l'heure où la guerre d'Italie allait commencer. Son panégyriste assure que « cette lettre produisit sur l'esprit du Souverain un excellent effet ». Oui, l'Empereur dut se la rappeler et y puiser ses inspirations lorsqu'il laissa protester sa signature, et, manquant à la parole qu'il avait donnée à la France et au Pape, permit au roi Victor-Emmanuel, aidé de Garibaldi, de s'annexer une grande partie des États de l'Église.

La guerre, conduite rapidement, fut heureuse et glorieuse pour l'armée française. Les bases de paix arrêtées le 11 juillet 1859 entre les deux empereurs promettaient une solution qui respectait tous les droits du Pape comme souverain temporel. Louis Veuillot applaudit chaleureusement à ce résultat. « Gloire, s'écria-t-il, aux deux empereurs catholiques, qui ont fait entre eux la paix du monde et qui se réservent la protection de l'Église! » Le lendemain, ne voulant pas douter que la convention du premier jour ne fût respectée dans son texte et dans son esprit, il justifiait son contentement : « Nous voici hors de cette guerre qui nous faisait tant craindre que la Révolution n'en profitât plus que la liberté. La guerre se termine au profit de la liberté italienne, sans aucune consécration des principes révolutionnaires, qui reçoivent au contraire par sa conclusion un éclatant démenti... Aussi sincèrement que nous avons manifesté nos doutes et laissé voir nos alarmes, avant et pendant la guerre, nous nous réjouissons du ré-

sultat de la guerre terminée. Puisque ce résultat ne répond pas à nos pronostics, nous sommes battus, cela est évident; mais nous ne nous estimons pas battus d'une manière qui nous donne tout à fait tort et qui nous humilie sans retour. »

De même que Louis Veuillot avait exprimé les sentiments du vieux parti catholique, évêques en tête, en montrant ses alarmes, il les exprimait encore en montrant sa joie. Il sut bientôt que Pie IX, s'il n'était pas délivré de toute inquiétude, trouvait du bon dans les bases de paix signées des deux empereurs, et approuvait le langage de l'*Univers*. Je puis dire que durant toute cette guerre, Louis Veuillot, sans avoir reçu d'instructions précises, a toujours parlé selon la pensée et les désirs du Pape. Le catholique suivait de lui-même la voie que le chef de l'Église lui aurait montrée. Il en sera ainsi jusqu'au bout.

Cette satisfaction de l'*Univers*, que les évêques et presque tous les catholiques partagèrent ouvertement, fut bientôt ébranlée. La confiance n'était pas ferme, et c'était un peu, sinon beaucoup, dans le désir de peser sur le gouvernement qu'on l'affirmait si haut. Les protestations et les menaces que firent entendre tout de suite les révolutionnaires ne pouvaient, par elles seules, produire grand effet, mais visiblement le Piémont les soutenait; et qu'allait faire la France? Dès que le langage des feuilles officieuses fit penser que les conditions signées des deux empereurs pourraient être annulées, violées du consentement plus ou moins ouvert de l'Empereur des Français, l'attitude de l'*Univers* changea, et ce fut prompt. Il n'attendit pas la fin de juillet pour s'inquiéter et le laisser voir. Mais ne voulant ni être ni paraître journal d'opposition systématique, en même temps qu'il dénonçait du louche dans la conduite du gouvernement, il avait soin de dire que l'Empereur ne voudrait pas manquer à sa parole.

Afin que tout le monde pût fêter de bon cœur la paix, il y avait eu amnistie générale, et les journaux frappés

d'avertissements en avaient profité. Louis Veuillot, bien que du nombre des amnistiés, s'en réjouissait modérément. Il m'écrivait le 20 août : « Me voilà donc amnistié en compagnie de Hugo, Pyat, Bernard. Je loue l'*Univers* de n'avoir pas versé le moindre pleur d'attendrissement en présence de l'amnistie... Tant que le Pape ne sera pas libre, je reçois tout, mais je ne suis reconnaissant de rien, parce qu'il ne m'est point démontré que l'on agisse pour le bon motif (1). »

S'il avait connu le rapport fait tout récemment contre lui par le conseiller d'État la Guéronnière, chargé de surveiller la presse, il aurait su que les avertissements dont le déchargeait l'amnistie lui seraient bientôt rendus. Il s'en doutait d'ailleurs. Voici ce réquisitoire :

«... Depuis le rétablissement de l'Empire, l'*Univers*, en échange du concours qu'il a prêté au gouvernement en plusieurs occasions, a visiblement tendu à créer dans l'Église un parti contre le Concordat et l'indépendance du pouvoir civil. Il y a réussi. Les liens de ce journal avec Rome, l'audace de ses polémiques, le talent de son principal rédacteur, lui ont donné une véritable influence dirigeante sur une partie du clergé... Avant la guerre, l'*Univers* défendait les droits de l'Autriche en Italie et les traités de 1815. Depuis que les armes de la France luttent pour l'indépendance italienne, il n'a pas pu se maintenir sur ce terrain; mais il y a un point sur lequel sa résistance est absolue, c'est le devoir pour la Papauté de refuser toutes les réformes dans l'exercice de son pouvoir temporel.

« L'article de l'*Univers* (du 9 juillet 1859) qui a fixé l'attention de Votre Excellence et celle du conseil des ministres, peut être considéré comme le manifeste le plus hardi de cette résistance (2).

(1) *Correspondance*, t. VI, p. 395.

(2) Le cinquième volume de la deuxième série des *Mélanges* reproduit tout cet article, pages 429-440. Il y est daté du 8 juillet 1859 et non du 9. La Guéronnière donnait la date du numéro du journal et les *Mélanges*

« Cet article est d'ailleurs très grave sous plusieurs rapports.

« Il dénigre de la manière la plus perfide le caractère de la glorieuse campagne que la France vient de faire pour l'affranchissement de l'Italie ;

« Il dénature la situation de la société française, en la présentant comme livrée « à la contagion de déraison et « de lâcheté que répand le courant d'air corrompu de l'o- « pinion ».

« Il outrage nos mœurs et nos lois par un parallèle offensant entre la population romaine et la population française dont les habitudes sont indignement défigurées.

« Il excite l'antagonisme des classes en dénonçant la dure servitude de ces grandes administrations, où le subordonné, gouverné plus que militairement, est excommunié, c'est-à-dire perd sa place et son pain, s'il prend dans le cours de l'année, un jour pour le donner à ses enfants, une heure pour la donner à Dieu ;

« Il dégrade le peuple français, en l'accusant de se laisser atteler, le dimanche, à de vils fardeaux, comme des bêtes de somme ou des ouvriers libres-penseurs ;

« Il attaque les principes de la politique de la France, en flétrissant les félonies qu'elle admet à l'honneur de son alliance ;

« Il inquiète les consciences, trompe le clergé, calomnie le gouvernement, compromet le caractère auguste de la religion, en parlant de « venger » la Papauté que la France protège et respecte.

« Cette énumération des points les plus saillants de l'article de l'*Univers,* en caractérise suffisamment le but, la portée et l'intention. Évidemment, un pareil article n'encourrait pas seulement les répressions administratives, il tomberait encore sous le coup de la répression judiciaire.

donnent celle de l'article lui-même. Il est prophétique cet article. Louis Veuillot y dit quelle suite aura pour Rome et la France la guerre d'Italie.

« Mais est-il utile dans les circonstances actuelles de comprimer ou de frapper l'*Univers?* C'est une question qui se rattache à l'appréciation des intérêts politiques les plus élevés. Je me borne à la poser; c'est au gouvernement à la résoudre. »

Toutes ces accusations si haineuses où l'on sent l'ennemi qui se venge sont, au fond, des éloges. Elles prouvent que Louis Veuillot soutenait sur tous les terrains les doctrines et les thèses catholiques, et que le gouvernement, lié au parti révolutionnaire, en était très gêné. De cette gêne sortait beaucoup d'irritation surtout au sujet de Rome. Là, les conjurés italiens et les Français révolutionnaires voulaient atteindre à la fois le roi et le Pape. Le roi, en lui enlevant par violence et fraude, une partie de ses États; le Pape, en réduisant, au nom des traditions françaises, c'est-à-dire gallicanes, son autorité. L'*Univers*, par sa grande action sur les catholiques, faisait très fortement obstacle à ce plan que le gouvernement poussait en sourdine et que déjà Louis Veuillot dévoilait. Il fallait donc *comprimer* cet adversaire trop pénétrant.

Je n'entre pas dans le détail de ce réquisitoire marqué de vilenie. Je me borne à dire que l'*Univers* n'avait jamais *tendu à créer un parti contre le Concordat*, ni fait de politique autrichienne, et que s'il avait critiqué nos mœurs et nos lois, c'était dans ce qu'elles avaient de contraire aux lois et aux mœurs chrétiennes. C'est un devoir auquel il n'a jamais manqué. Quant aux *principes de la politique française,* il trouvait fort mauvais, fort dangereux et très humiliant qu'ils se prêtassent à une alliance avec Garibaldi... Laissons ces misères et ces hypocrisies, mais faisons remarquer qu'au point de vue des polémiques religieuses, il y avait entente cordiale contre Louis Veuillot, entre les patrons de l'*Universel,* les protecteurs de l'*Ami de la Religion,* l'abbé Maret, doyen de la Sorbonne, le conseiller d'État la Guéronnière et les ministres de Napoléon III, devenu l'instrument des révolutionnaires ita-

liens et se résignant à subir la collaboration de Garibaldi.

En attendant que « les circonstances » permissent d'étrangler l'*Univers*, sans gêner les manœuvres politiques du jour, le gouvernement louvoyait entre les catholiques et les révolutionnaires. Il avait des actes pour ceux-ci et des paroles pour ceux-là. Le 7 septembre, le *Moniteur* donna un exposé de la situation propre à raviver les espérances des conservateurs et du monde religieux. Le surlendemain, Louis Veuillot fit sous le titre : *Espérances de la Révolution* un article où il posait cette question : « Veut-on tromper l'Europe? » Il montrait que la Révolution, loin de désarmer, se préparait avec audace à frapper de nouveaux coups, qu'elle visait le pouvoir temporel du Pape et semblait sûre de n'être pas arrêtée. L'Empereur et ses ministres durent conclure de cette réponse indirecte que, désormais, il faudrait plus que des paroles pour rassurer les catholiques. Voici de cet article un extrait :

« C'est la Révolution qui aujourd'hui a de nouveau des espérances; elle peut dire même qu'elle a quelque chose de plus. Elle a une armée, elle a des provinces, elle a ce qu'on appelle les « faits accomplis » ; elle compte sur un congrès de rois pour sanctionner l'œuvre qu'ont opérée, sous sa direction, ce qu'on appelle les peuples; et au nombre de ces *faits accomplis* dans cette œuvre populaire, elle signale avec un juste triomphe la dépossession du Saint-Père, que la France « a rétabli en 1848 sur son trône... » Si nous ne pouvons pas bien comprendre encore comment les révolutionnaires en sont là, nous comprenons du moins parfaitement le ton superbe avec lequel ils nous parlent. Les choses étant ce qu'ils disent et telles qu'on les voit maintenant, ils sont victorieux, nous sommes battus, rien de plus clair; et l'Église catholique, plus menacée qu'en 1848, est à la veille de franchir une de ces épreuves dont le monde se souvient longtemps. Mais le dernier mot n'est pas prononcé là-dessus. Déterminés pour notre part à ne plus lâcher bride à nos espérances, nous croyons encore

que celles des révolutionnaires se hâtent... Jusqu'à preuve officielle du contraire, nous continuons de n'admettre pas que rien se puisse faire en Italie, malgré l'empereur Napoléon III et contre sa parole; nous ne croyons pas qu'on puisse violer sa parole, nous ne croyons pas qu'il la retire. »

Ce que Louis Veuillot refusait tout haut de croire et redoutait très fort arriva : Napoléon III ne retira pas nettement sa parole, mais il la laissa violer, et l'histoire dira que c'était convenu.

CHAPITRE X

L'*UNIVERS* REÇOIT UN NOUVEL AVERTISSEMENT. — DÉFENSE AUX JOURNAUX, SPÉCIALEMENT A L'*UNIVERS*, DE PUBLIER LES MANDEMENTS DES ÉVÊQUES SUR LA QUESTION ROMAINE. — ENTRETIEN DE LOUIS VEUILLOT AVEC LE MINISTRE DES CULTES. — LOUIS VEUILLOT SONGE A QUITTER LE JOURNAL. — ADRESSE AU PAPE. — NOUVEL AVERTISSEMENT. — LOUIS VEUILLOT EST ACCUSÉ D'ORGANISER UNE AGITATION POLITIQUE. — NOTE OFFICIELLE DU *JOURNAL DE ROME* CONTRE LA BROCHURE IMPÉRIALE : *LE PAPE ET LE CONGRÈS*. — DISCOURS DE PIE IX A L'ADRESSE DE NAPOLÉON III. — L'*UNIVERS* EST MENACÉ DE SUPPRESSION. — LETTRE DE L'EMPEREUR AU PAPE. — L'ENCYCLIQUE *NULLIS CERTE*. — L'*UNIVERS* EST SUPPRIMÉ. — LETTRE AU PAPE. — ADIEUX.

La question romaine n'étant pas résolue, l'amnistie générale qui avait délivré l'*Univers* de deux avertissements ne devait pas le laisser à l'aise longtemps. En effet, le 11 octobre 1859, une nouvelle série de ces actes gouvernementaux s'ouvrit pour lui. M. Rouland, toujours ministre des Cultes, mais chargé par intérim du département de l'Intérieur, fit le coup. Sous ce titre : l'*Europe en Asie*, Louis Veuillot avait montré que l'Europe ne remplissait pas dans l'extrême Asie le rôle que le devoir chrétien lui assignait. Il demandait que la France et l'Angleterre s'entendissent sur ce terrain contre la Russie et traitait de notre situation dans l'empire annamite, établissant que nos intérêts y étaient mal servis, qu'au lieu de protéger

les catholiques indigènes, nous les compromettions. L'article, rempli de vues élevées, chrétiennes, patriotiques, contenait à l'adresse de la haute administration des avis sévères; néanmoins, rien d'emporté, rien surtout qui pût porter atteinte à la force, aux droits, à l'autorité du gouvernement; pas un mot, pas une insinuation applicable à l'Empereur. Mais Rouland, qui brûlait de frapper Louis Veuillot, trouvait compromettant de le faire sur la question romaine ou sur une question quelconque de doctrine. Ce serait trop montrer que le crime de l'*Univers* était de défendre, avant tout et en tout, le Pape et les droits de l'Église. Il s'empara de l'article l'*Europe en Asie* et, avec l'aide de la Guéronnière, en tira ceci :

« Considérant : 1° que cet article insulte et calomnie le gouvernement de l'Empereur en lui reprochant son incurie et sa faiblesse dans les affaires d'Asie; 2° qu'il représente l'expédition de Chine comme devant entraîner le martyre de milliers de chrétiens; 3° que ces attaques aussi injustes au fond que violentes en la forme sont aggravées par des outrages à la France et à l'Europe, et ont pour but de provoquer au mépris du gouvernement de l'Empereur, arrête : un premier avertissement est donné au journal l'*Univers* en la personne de M. Eugène Taconet, propriétaire gérant, et de M. Louis Veuillot, signataire de l'article susvisé. »

La discussion n'étant pas permise, cet avertissement hypocrite et insensé ne reçut aucune réponse. Tout le monde comprit, d'ailleurs, qu'il avait été donné en vue de Rome et non de l'Asie. Il indiquait qu'on ne s'en tiendrait pas là.

Une autre défense plus grave, que ni la loi ni la pratique n'autorisait, fut faite à la même date aux journaux et tout spécialement à l'*Univers,* que seul elle visait pour de bon. A l'ouverture de la guerre, les évêques, sur la demande par circulaire du ministre des Cultes, avaient publié des mandements, où tout en laissant percer çà et là

quelque inquiétude, ils demandaient des prières pour l'honneur de nos armes et prenaient acte des bonnes dispositions ou bonnes paroles de l'Empereur au point de vue des intérêts de l'Église. Ces mandements avaient été acceptés en bloc. Il en fut de même pour ceux qui célébrèrent la paix. Mais ces temps n'étaient plus. A la guerre régulière et à une paix rassurante avaient succédé des conquêtes révolutionnaires et d'inquiétantes négociations. Le Pape était menacé. Il y eut d'autres lettres épiscopales. Celles-ci dénonçaient des défiances, des alarmes, et quoique retenues allaient clairement contre la politique gouvernementale. La première qui marqua bien ce sentiment fut de Mgr Parisis. L'*Univers* reproduisait avec soin, en belle place, ces documents dont l'Empereur, dans un discours hautain prononcé à Bordeaux, se montra froissé.

Deux jours après l'avertissement officiel à propos de l'article sur les choses de l'Asie, un estafier du ministère de l'Intérieur vint signifier à Louis Veuillot que, par suite d'une décision prise en conseil de ministres sous la présidence de l'Empereur, la reproduction des lettres des évêques ne serait plus permise aux journaux et que l'*Univers* devait se conformer à cette volonté sous peine d'avertissement et de suspension, peut-être même de suppression. En l'absence de Taconet, dont la propriété était en jeu, le rédacteur en chef voulut contrôler cette menace. Il se rendit chez le ministre. — Je ne viens pas pour moi, lui dit-il, je sais ce que j'ai à faire, mais pour le propriétaire du journal, je vous prie de bien préciser l'avis comminatoire que nous avons reçu. Rouland répondit : — C'est une interdiction absolue qui doit être observée immédiatement, d'autant plus qu'elle a surtout pour but de protéger la dignité des évêques, en soustrayant leurs écrits, aux insolences des journaux révolutionnaires. Louis Veuillot, instruisant Mgr Parisis de cette réponse, lui disait : « Je vous fais grâce du surplus de ses politesses et de ses hypocrisies, et Votre Grandeur devine les observations

que je jetai autant que possible à travers l'intarissable flot de ses paroles. Il me tint plus d'une heure après qu'on l'eut averti que son dîner était prêt » (1).

Que dois-je faire? ajoutait Louis Veuillot : passer outre en publiant les lettres déjà reçues? ou déclarer que « n'étant plus libre de transmettre aux fidèles les opinions des évêques, et ne voulant pas sacrifier la propriété matérielle du journal qui ne m'appartient point, je me retire de la rédaction, restant uni de cœur à ceux de mes collaborateurs qui veulent bien, à ma prière, conserver ce poste désarmé? Je préférerais ce dernier parti parce que c'est une chance de garder le vaisseau et parce qu'il me permettrait de déjouer le plan formé de déshonorer les évêques en faisant croire qu'il a suffi du discours de Bordeaux pour les obliger à se renfermer d'eux-mêmes dans un honteux silence.

« Eugène se retirerait avec moi... Je me suis confessé ce matin, et j'ai l'âme aussi profondément tranquille que profondément attristée. Élise et Eugène m'ont donné les plus généreux conseils, et nous n'avons, grâce à Dieu, aucune considération pour notre marmite en péril (2). »

Le jour même, il y eut conseil de guerre au journal. Tous les rédacteurs, du Lac en tête, déclarèrent qu'ils suivraient Louis Veuillot. Taconet, d'abord hésitant, se joignit à eux pour lui demander d'attendre. On pouvait attendre, mais à la condition de faire quelque chose. Le gouvernement entendait que son ordre fût obéi, sans qu'on en parlât. Il fut décidé qu'on le divulguerait et qu'on s'en plaindrait. En conséquence, le lendemain, dans une protestation signée de Louis Veuillot et de Taconet, l'*Univers* déclarait qu'il cessait par ordre de reproduire les

(1) C'est, je crois, dans cette conversation que Rouland, voulant convaincre Louis Veuillot de son amour et de son respect de la religion, lui dit : « L'autre jour, assistant le dimanche à l'office dans un village, je me suis prosterné à l'élévation, bien que l'officiant fût un simple curé de campagne. »

(2) Lettre du 14 octobre 1859. VII[e] volume de la *Correspondance*, p. 416.

lettres des évêques. L'acte était hardi jusqu'à la témérité; le langage était ferme :

« Depuis deux jours, l'*Univers* a cessé la publication des circulaires ou mandements de N.N. S.S. les Évêques sur la situation du Souverain Pontife. Ce n'est pas que cette manifestation de la pensée et du cœur des catholiques ait discontinué; mais nous avons reçu du Gouvernement l'injonction de ne plus dorénavant reproduire aucun de ces actes, injonction d'autant plus sérieuse, que le journal venait d'être frappé d'un premier avertissement...

« L'injonction qui nous est faite nous paraît essentiellement temporaire. Elle a pour but, nous a-t-on dit, de soustraire les actes et la dignité des Évêques à la violence des journaux. Mais d'un autre côté, la parole des Évêques a été la force des catholiques dans toutes les circonstances si graves où l'Église et la Société se sont trouvées depuis trente ans. Jamais elle ne s'est élevée sans provoquer comme aujourd'hui une tempête d'injures; elle ne s'est point tue pour cela, et elle a prévalu parce qu'inspirée par les plus nobles sentiments, elle les inspirait à son tour. Le gouvernement de Napoléon III a toujours très vivement protesté de son respect pour les droits de l'Église; on ne comprendrait pas qu'il voulût enlever aux Évêques la publicité de la presse, dont tout le monde peut user, et priver les catholiques de cette voix collective des premiers pasteurs qui leur a toujours si fortement recommandé l'amour de l'ordre de la justice et de la liberté.

« Quant à nous, si cette défense devait être maintenue, nous croirions que la part la plus précieuse de la liberté civile et religieuse nous est enlevée; nous nous trouverions sans règle, sans lumière et sans égide, et nous verrions dans un avenir prochain le moment où la presse catholique n'aurait plus de place dans ce vaste champ des opinions, où nous voulons jusqu'au dernier instant remplir honorablement tout notre devoir (1). »

(1) *Univers* du 16 octobre 1859. *Mélanges*, IIe série, t. V, p. 536.

Nous nous disions avec anxiété au journal : Aurons-nous l'avertissement, la suspension ou la suppression?.... Il n'y eut rien. Nous apprîmes qu'en conseil des ministres, après s'être promis de frapper, on avait pensé que les évêques étant mêlés à l'affaire, mieux valait attendre. C'était partie remise. Au point où en étaient les choses, on pouvait être sûr de retrouver l'*Univers*.

Le jour même où il était interdit à l'*Univers* de publier les actes épiscopaux relatifs à la question romaine, Louis Veuillot reçut de Mgr Parisis communication d'une « très belle et très forte pièce » adressée de Rome au vénérable prélat et où le fâcheux rôle de l'Empereur était mis en lumière. Il n'y avait pas de signature, mais visiblement, elle venait du Saint-Siège. Devait-on la publier? Mgr Parisis paraissait le désirer. Louis Veuillot lui écrivit : « L'inconvénient, c'est la portée de la pièce pour l'auteur lui-même. L'application en est si facile que tout le monde la ferait immédiatement. Le veut-on? Nous sommes prêts. Mais si cela n'a pas été écrit pour engager la lutte, si ce n'est encore qu'une confidence, ne nous trouverons-nous pas être partis trop tôt? Voilà ce que Votre Grandeur peut seule décider. Qu'elle soit bien assurée de notre obéissance. Pour le peu de temps qui nous reste à vivre, ce n'est pas la peine d'épargner, et l'occasion est d'ailleurs tout à fait dans notre vocation. » Il repoussait l'idée d'une publication par des voies détournées. « Une telle pièce ne peut recevoir qu'une publicité officielle. Heureux l'homme dont la main sera brisée pour avoir posé une telle affiche, si on lui a dit : Affichez-la! » Mgr Parisis conclut à l'ajournement.

L'éminent évêque de Poitiers, Mgr Pie, ayant fait le panégyrique d'un évêque des temps passés qui avait été homme de combat, et l'*Univers* ayant reproduit cette œuvre enseignante, Louis Veuillot reçut une visite dont il informa ainsi le prélat : « L'alguazil du ministère de l'Intérieur a fait une apparition dans nos bureaux. Il

nous a priés bien respectueusement, sous peine de mort, de ne plus publier les discours des évêques qui, sous le prétexte de glorifier saint Émilien et d'autres personnages morts depuis fort longtemps, parlent en réalité des choses de l'époque et font des mandements déguisés sur des sujets périlleux... Cela ne peut que nuire à la religion et gêner le gouvernement dans les bonnes intentions qui l'animent au sujet du Saint-Père. Je m'attendais à cette visite. On veut étouffer la voix des évêques... Nous avons été en même temps avertis de ne plus rien dire qui puisse désobliger l'Angleterre. Toute l'indignation et tout le mépris que j'éprouve ne peuvent me faire parler sérieusement de cette persécution tant elle est basse et trahit le désarroi. Il est vrai pourtant que j'ai la corde au cou et que le nœud coulant est fait; mais ma conviction est que cette misérable corde cassera et que quelqu'un d'un peu plus lourd y sera suspendu (1). »

De la réponse de Mgr Pie, j'extrais ce passage : « ... De grâce, Monsieur, gardez-vous de cette soif du martyre, et de cet attrait pour la potence qui respirent dans la fin de votre lettre. Le R. P. de Solesmes qui est auprès de moi, se joint à moi pour vous dire qu'il est impossible, en conscience, d'aller au devant d'un malheur aussi grand que serait la suppression de ce seul organe de vraie et utile publicité. Il faut se résigner à un silence digne et qui ne sera pas de longue durée; mais ne pas s'exposer à abandonner le terrain à des rivaux qui seraient ravis de voir

Qu'enfin on a pendu le mauvais garnement.

« La gent trotte-menu et la presse ecclésiastico-libérale serait si heureuse de se partager les dépouilles du pendu!

Toutes, dis-je, unanimement
Se promettent de rire à son enterrement

« Il y a là pour vous, Monsieur, une très grosse respon-

(1) Lettre du 30 novembre. *Correspondance*, t. VII, p. 353.

sabilité, parce qu'il y a en jeu des intérêts énormes aux yeux de la religion. »

Louis Veuillot parlait à Blanc de Saint-Bonnet comme à Mgr Pie : — « Je ne vous dis rien des affaires. Elles sont plus que tristes, elles sont hideuses. Il y a dans ce qui se passe du crime et de l'escroquerie, et ces deux choses sont les deux signes caractéristiques du temps. Il me semble que vos espérances sont trahies comme les miennes et que l'Empereur blanc ne diffère pas beaucoup de l'Empereur tricolore. Mon ami, il n'y a plus de souverains (1)... »

Tandis que la diplomatie rusait, la Révolution continuait d'avancer. La paix de Villafranca, glorieuse pour la France, n'avait pas été la paix pour l'Italie. La Révolution, aidée du Piémont, y avait continué la guerre. Les souverains des petits États italiens étaient dépossédés de fait; et, les Autrichiens ayant très vite abandonné Bologne, une notable partie du territoire pontifical avait été révolutionnairement soustraite au Pape. Là aussi, au nom du peuple et sous la forme d'un gouvernement provisoire, Garibaldi et Victor-Emmanuel régnaient. L'Empereur, décidé à ratifier ces attentats qui déchiraient sa signature et entamaient son honneur, demandait qu'un congrès des grandes puissances les mît au compte de l'Europe et par cette complicité le couvrît. A la veille de la guerre, et pour la faire accepter de l'opinion, il avait lancé la brochure, *Napoléon III et l'Italie;* en décembre 1859, pour préparer le couronnement de son œuvre, la spoliation du chef de l'Église, il usa du même procédé. On eut une seconde brochure, *le Pape et le Congrès,* écrite comme la première par la Guéronnière sur des notes de l'Empereur. Celui-ci l'avait revue, remaniée, mise au point. C'était bien son œuvre. Nul dans le monde politique et dans la presse ne l'ignorait; Louis Veuillot parla comme s'il n'en savait rien.

(1) Lettre du 2 décembre 1859. *Correspondance*, t. VII, p. 357. L'Empereur « blanc » était l'Empereur d'Autriche, qui, malgré de bons désirs, faisait déjà et fit toujours beaucoup de concessions aux révolutionnaires.

« La brochure, dit-il, intitulée *le Pape et le Congrès* a paru.... L'auteur se pose en « catholique sincère », et même pieux « mais indépendant ». Il emploie cette sorte de style que l'on est convenu d'appeler modéré et respectueux. Il conclut à la séparation des Romagnes par l'autorité du Congrès. Toute son argumentation a pour but d'établir que le Pape, dont l'indépendance temporelle importe essentiellement, dit-il, à la conservation de l'ordre européen, sera d'autant plus indépendant que son royaume sera plus réduit et contiendra moins de sujets, et que ces sujets seront moins soumis à son autorité. » Après cet exorde venaient l'examen rapide et la réfutation sommaire des idées du brochurier. Louis Veuillot montrait que tout le but de cet écrit était d'imposer au Pape l'acceptation des *faits accomplis* et l'annulation presque complète de son autorité sur les sujets qu'on lui laisserait. Il terminait ainsi ce premier article : « Quel que soit l'auteur de la brochure, son autorité sera nulle sur les catholiques. Tous nos évêques, sauf deux ou trois, ont parlé et le Saint-Père leur a répondu. Nous connaissons les sentiments de Pie IX sur ces faits accomplis qu'on invoque contre ses droits sacrés. Le baiser qu'on lui donne aujourd'hui n'abusera ni lui, ni personne. *Dixitque ille Jesus : Amice ad quid venisti.* »

Naturellement toute la presse révolutionnaire de la France et de l'étranger fit bon accueil à la brochure, et du côté catholique tout le monde protesta. Je tiens à constater que l'*Ami de la Religion*, démentant les espérances qu'il avait données au gouvernement pour devenir journal quotidien, parla bien. Les catholiques libéraux prirent très généralement une bonne attitude. Du reste l'école du *Correspondant* a toujours défendu le pouvoir temporel. Quelques-uns de ses membres appelaient des réformes administratives et politiques propres à perdre ce pouvoir, mais ils voulaient tout de même que le Pape conservât intégralement ses États. Le plus notable des anciens libé-

raux philippistes alliés à cette école, Villemain, prouva la plénitude et la solidité de sa conversion par une brochure très méritante sur ce sujet. Louis Veuillot le loua fort et crut mettre le comble à ses louanges par ces mots de la fin : « Le court écrit de M. Villemain, si glorieux déjà par la circonstance et par le but, sera placé au nombre des meilleures pages tombées de cette main, qui en a donné de si belles et de si voisines de la perfection. » Villemain ayant lu cet article allait répétant avec indignation : « *Voisines* de la perfection! Ce mot *voisines* prouve bien que Veuillot reste mon ennemi. Je me dévoue à l'Église, et il insinue que je ne sais pas écrire!... *Voisines* de la perfection!.... »

On comprit tout de suite que la brochure *le Pape et le Congrès* donnait le programme impérial et que ce programme, qu'il y eût congrès ou non, serait réalisé. Si l'on ne pouvait s'y opposer efficacement, il fallait au moins protester. C'était chez les catholiques le vœu général. « Nos amis, disait Louis Veuillot, nous écrivent de divers points de la France pour nous demander ce qu'il conviendrait de faire dans les circonstances où l'Église se trouve présentement. Comme catholiques, ils ont entendu la voix de leurs évêques, ils ont prié et ils prient; mais ils sont citoyens, ils ont le droit et surtout le besoin d'agir.... On nous presse d'ouvrir une souscription, de proposer au moins une Adresse, de faire enfin quelque chose qui donne aux catholiques l'occasion de montrer que le langage de la presse révolutionnaire n'est pas celui de l'opinion, mais qu'au contraire dans ce retentissement perpétuel de calomnies et d'injures, la France catholique, ferme et indignée, reste pénétrée de respect pour le Vicaire de Jésus-Christ et invinciblement dévouée à ses droits. » Il rappelait les promesses faites, les engagements pris, refusait de croire qu'un Congrès pût en délier les souverains : « On parle de faits accomplis, s'écriait-il. Le fait accompli, c'est le droit d'abord; et ensuite, la garantie de Napoléon III.

Nous croirons qu'il est possible de n'en pas tenir compte et de passer outre quand nous l'aurons vu. » Il pressait les catholiques d'élever la voix et de dire hautement ce qu'ils pensaient par une adresse au Saint-Père. Il indiquait la marche à suivre et terminait ainsi :

« L'auteur de la brochure anonyme, à laquelle tous les adversaires de la Papauté s'efforcent d'attacher tant d'importance et de crédit, se donne pour un catholique pieux « mais indépendant. » Indépendant de quoi? S'il se tient indépendant des censures et des anathèmes qui ont maintes fois frappé les spoliateurs de l'Église, il est indépendant de ce qu'il faut respecter, mais il dépend de ce qu'il faut combattre et haïr. Que notre indépendance, à nous, soit de faire notre devoir en nous montrant fidèles à notre mère, la sainte Église catholique, apostolique, romaine. »

A la suite de cet appel, l'*Univers* donnait l'Adresse :

« Très Saint-Père, Convaincus que les sentiments et le génie de la France l'emporteront sur l'esprit d'erreur qui menace en ce moment l'intégrité de votre souveraineté temporelle, nous voulons cependant consoler votre cœur par l'expression de notre dévouement.

« Tout ce que l'on a dit contre vos droits et contre votre gouvernement n'a ébranlé ni notre respect pour vos droits, ni notre confiance dans l'amour et dans la sagesse qui inspirent votre autorité. Vos droits ne viennent pas des hommes, Vous ne les avez pas acquis par violence et par iniquité, Vous ne les maintenez pas par ambition, Vous ne les exercez pas avec dureté, Vous êtes le souverain le plus légitime et le plus doux qui soit sur la terre. L'ingratitude et la révolte ne sauraient créer des titres à vous déposséder et à vous haïr.

« Pour nous, vos enfants de France, nous croyons que votre autorité ne peut être définie que par vous-même, et nous Vous reconnaissons tous les droits que vous vous reconnaissez. Nous croyons que les réformes à faire ne

seront bonnes, efficaces et légitimes, que si elles sont faites librement par Vous. Qui donc aimera plus que Vous la justice, respectera plus que Vous le droit des peuples, chérira plus que Vous les pauvres, aura plus que vous présent à l'esprit le compte que tous les souverains doivent rendre à Dieu?

« En défendant la cause de votre indépendance, nous défendons la nôtre et celle de tout le peuple chrétien. Vous êtes la lumière et le rempart des âmes. C'est votre indépendance qui sauve la liberté humaine.

« O Père, ô Roi, ô Victime très sainte et immortelle, que votre pensée, surchargée d'angoisses, s'arrête un moment sur nous. A genoux, pleins de foi, pleins d'amour, nous Vous demandons cette bénédiction qui fortifie les âmes. Qu'elle écarte à jamais de nous l'incomparable honte de vous trahir. »

C'est le 25 décembre 1859, fête de Noël, que cette adresse parut dans l'*Univers*. Dès le lendemain, un avertissement la supprimait. Il était bref : « Considérant que, si la question traitée par le journal l'*Univers* peut être débattue avec une entière liberté de discussion, il ne saurait toutefois être permis de chercher à organiser en France, sous un prétexte religieux, une agitation politique, Arrête : Un deuxième avertissement est donné au Journal l'*Univers* dans la personne de M. Louis Veuillot, signataire de l'article susvisé, et de M. Taconet, propriétaire-gérant. »

A son point de vue le gouvernement avait raison d'arrêter cette adresse. Elle eût reçu des catholiques militants bon accueil. En même temps que l'*Univers* insérait l'avertissement, des adhésions et des félicitations lui arrivaient. D'anciens adversaires envoyaient leurs noms. Une belle manifestation devait être espérée. Le mot d'*agitation politique* lancé si vite par le ministre de l'Intérieur prouve qu'il connaissait l'état des esprits et redoutait le crédit de l'*Univers*.

Le signataire de l'avertissement était l'ancien libéral

Billault, redevenu ministre de l'Intérieur. Le duc de Padoue avait quitté ce poste qui ne lui allait guère et Rouland n'avait pas paru de force à le garder. Ce Billault, l'année précédente, après l'attentat d'Orsini, soit qu'il fût pris de peur, soit plutôt qu'il crût l'Empereur disposé à briser avec la Révolution, avait dit en substance à Louis Veuillot, sans y être provoqué : — Je suis catholique de religion et aussi comme homme politique. Il faut aller de ce côté, ou nous sommes perdus. Donnez-moi vos avis sur ce qu'il faut faire.... Quant à Rouland, vers la même date, il tenait à peu près le même langage et ajoutait, avec une apparence de laisser-aller dont mon frère ne fut pas dupe : — Malheureusement Billault n'a pas comme moi de solides principes religieux.... C'est aussi presque en ce même temps que Napoléon III, déjà l'allié du Piémont contre le Pape, priait à Sainte-Anne d'Auray, enthousiasmait les Bretons et rassurait les serviteurs de l'Église, en s'affichant catholique déterminé... Hélas!

Il fallait conclure. Les masques qui déjà ne cachaient plus guère les visages, allaient tomber.

Aux réceptions officielles du 1er janvier 1860, le Nonce, président de droit du Corps diplomatique, et devant à ce titre haranguer l'Empereur, lui adressa ces seules paroles : « Sire, dans ce premier jour de l'an qui réunit autour de Sa Majesté le Corps diplomatique, j'ai l'honneur, Sire, de vous offrir ses vœux et ses hommages respectueux. »

C'était maigre ; mais que pouvait dire en l'état des choses l'ambassadeur du Pape? L'Empereur fut également très bref. Après deux mots officiels de remerciements, il dit : « .... J'ai toujours professé le plus profond respect pour les droits reconnus. Aussi, soyez-en persuadés, le but constant de mes efforts sera de rétablir partout, autant qu'il dépendra de moi, la confiance et la paix. »

A Rome, on fut plus carré. Pie IX avait la phrase nette comme la pensée. Le *Journal de Rome*, organe officiel du Saint-Siège, publia dans son numéro du 30 décembre 1859,

cette sévère et juste appréciation de la brochure *Le Pape et le Congrès* :

« Cette brochure est un véritable hommage rendu à la Révolution, une thèse insidieuse pour ces esprits faibles qui manquent d'un juste criterium pour bien reconnaître le poison qu'elle cache et un sujet de douleur pour tous les bons catholiques. Les arguments que renferment cet écrit sont une reproduction des erreurs et des outrages vomis tant de fois contre le Saint-Siège et tant de fois victorieusement réfutés, quelle qu'ait pu être l'obstination des contradicteurs de la vérité à les soutenir. Si le but que s'est proposé l'auteur de la brochure était par hasard, d'intimider Celui que l'on menace de si grands désastres, cet auteur peut être assuré que Celui qui a en sa faveur le droit, qui s'appuie entièrement sur les bases solides et inébranlables de la justice, et surtout, qui est soutenu par la protection du Roi des rois, n'a certainement rien à craindre des embûches des hommes. »

Cette note, que l'*Univers* donna le premier et qui de ses colonnes alla partout, scandalisa, révolta les journaux officieux et les journaux révolutionnaires. Pour en diminuer l'effet, ils prétendirent qu'elle n'était pas du Pape. L'Empereur ne s'y trompa point et se montra très irrité. Il reçut bientôt un avis plus direct. Le 1er janvier, le général de Goyon, commandant en chef des troupes françaises dans les États pontificaux, présenta, en grande tenue, à la tête de ses officiers, ses félicitations au Saint-Père. Après quelques paroles de remerciement, Pie IX appela les bénédictions divines sur l'Empereur. « Nous prions Dieu, dit-il, « dans l'humilité de notre cœur de vouloir bien faire des- « cendre en abondance ses grâces et ses lumières sur le « Chef auguste de cette armée et de cette nation, afin que, « par le secours de ces lumières, il puisse marcher sûre- « ment dans sa voie difficile, et reconnaître encore la « fausseté de certains principes qui ont été exprimés en « ces derniers jours dans une brochure, qu'on peut dé-

« finir un monument insigne d'hypocrisie et un ignoble « tissu de contradictions. Nous espérons qu'avec le secours « de ces lumières, — Nous dirons mieux, nous sommes « persuadé qu'avec le secours de ces lumières, il condam- « nera les principes contenus dans cette brochure, et nous « en sommes d'autant plus convaincu que nous possédons « quelques pièces que Sa Majesté, à une époque antérieure, « eut la bonté de nous faire tenir, et qui sont une vérita- « ble condamnation des principes susdits. Et c'est avec « cette conviction que nous prions Dieu de répandre ses « bénédictions sur son Auguste compagne, sur le Prince « Impérial et sur toute la France. »

Nous savions, à l'*Univers,* que le Pape parlerait lors des réceptions du nouvel an. Mais aurait-il seulement des paroles de patience et de charité, ou ferait-il éclatante justice des habiletés malhonnêtes, des hypocrisies dont on cherchait à l'envelopper? Nous désirions, nous espérions la sévérité. Le 10 janvier au matin, un envoyé du ministre de l'Intérieur nous apprit que nos espérances étaient réalisées. Notre correspondance de Rome, soumise sans nul doute aux vérifications du « cabinet noir », était en retard et nous murmurions contre la poste lorsque parut l'alguazil des grands jours, M. Dronsard, homme de bonne tenue. Du Lac et moi, nous étions là. — Vous connaissez, nous dit-il, l'acte du Pape? — Ah! il y a un acte du Saint-Père? répondîmes-nous avec une joie peu dissimulée. — Oui, il y a un discours des plus graves, et je viens vous déclarer que l'*Univers* ne pourrait le reproduire sans s'exposer à des peines très sévères. — L'*Univers* fera ce qu'il jugera convenable. C'est tout ce que nous pouvons vous dire en l'absence du rédacteur en chef. — Veuillez y songer, il s'agit de la suppression du Journal. — Nous devrions passer d'abord par la suspension. — Non, ce sera la suppression. — On verra. — Vous ne voulez prendre aucun engagement? — Aucun. Il nous assura que le Ministre, sachant que nous n'étions pas des adversaires systéma-

tiques du gouvernement, regretterait de nous frapper, mais que son devoir l'y obligeant, il le ferait.

Vers midi, Louis Veuillot, mandé à la nonciature, reçut de Mgr Sacconi communication du discours que l'envoyé du gouvernement nous avait annoncé. Il le lut avec joie et demanda la permission de l'insérer. Le Nonce lui dit oui et l'embrassa. Les rédacteurs et Taconet lui-même, bien que très ému, furent unanimes pour l'insertion immédiate. L'envoyé ministériel reparut dans l'après-midi. Il trouva Louis Veuillot; il lui apprit que les autres journaux avaient tous promis de respecter l'interdit ministériel et que si l'*Univers* passait outre, il se ferait supprimer. Mon frère lui répondit : — C'est votre affaire, nous ferons, nous, notre devoir. Déjà nous nous sommes laissé retirer les mandements des évêques, et maintenant, il s'agit des paroles du Souverain Pontife.... Un journal catholique perd toute raison d'être si les documents qui émanent du chef de l'Église sont exclus de ses colonnes. D'autres pourront subir cette loi; l'*Univers* ne la subira point. — Vous serez supprimé, répéta Dronsard — Vous êtes les plus forts, répliqua Louis Veuillot, vous pouvez commettre cette iniquité. Les catholiques doivent résister. Nous résisterons. La parole du Pape sera connue.

Deux heures plus tard, nouvelle apparition de l'émissaire officiel. — Je viens vous donner un dernier avis, dit-il, au rédacteur en chef. Si vous publiez le discours, l'*Univers* sera saisi ce soir à l'imprimerie et supprimé demain. Qu'allez-vous faire? — Nous verrons et vous verrez; je n'ai pas à vous le dire.

Taconet demanda cette fois si le mieux ne serait pas d'attendre. Louis Veuillot le pria de ne pas commettre cette faiblesse. Taconet, ne se rendant pas, il lui dit : « Ou le discours sera inséré, ou Eugène et moi, nous nous retirons. J'engage nos collaborateurs à rester. » — Je me retire aussi, s'écria Du Lac. Tous firent la même déclaration. — Eh bien, reprit Taconet, insérons et que Dieu nous aide!

Le soir, troisième visite. — La défense est levée, nous crie Dronsard, en entrant. Puis il nous fit entendre que cette décision finale était d'ordre impérial. L'Empereur avait tranché la question en disant : Je ne veux pas que M. Veuillot meure martyr.

Louis Veuillot, rendant compte à Maguelonne de cette rude journée, lui écrivait : « L'*Univers* a été supprimé pendant trois ou quatre heures. Nous avions résolu, malgré deux défenses très précises, de publier le discours du 1er janvier. Taconet, peu décidé au sacrifice, avait dû consentir devant une retraite en masse de la rédaction. A huit heures du soir l'Empereur s'est décidé à s'exécuter lui-même et le discours a paru le lendemain matin dans le *Moniteur* et dans l'*Univers*. Tous les autres journaux s'étaient soumis. Vous devinez quelle effroyable note cette résistance a fait ajouter à celles que nous avions déjà. Nous en mourrons selon toute apparence, mais nous mourrons debout et frappés au cœur. »

La protestation de Pie IX produisit une sensation énorme et cette fois l'Empereur parla.

C'est dans le numéro du 11 janvier 1860, que le *Moniteur* donna l'allocution pontificale; il la fit précéder de l'observation suivante :

« Cette allocution n'aurait peut-être pas été prononcée si Sa Sainteté eût déjà reçu la lettre que S. M. l'Empereur lui a adressée à la date du 31 décembre. » Plus loin venait la lettre. Napoléon III y plaidait, avec habileté et en termes respectueux, les circonstances qu'il jugeait atténuantes. Il avait toujours voulu, pendant comme après la guerre, empêcher la Révolution de s'implanter dans les États de l'Église, mais les faits, avec leur logique inexorable, l'avaient débordé. Voyant cela et voulant sauver tout au moins l'essentiel de la souveraineté temporelle du Pape, il lui avait conseillé d'en abandonner quelque chose. Il regrettait qu'on ne l'eût pas écouté et devait attendre les décisions du congrès, car on ne pouvait songer à re-

courir aux armes pour faire rentrer dans l'ordre les provinces révoltées. « Si le Saint-Père, ajoutait-il, renonçait pour le repos de l'Europe à ces provinces qui, depuis cinquante ans, suscitent tant d'embarras à son gouvernement, et qu'en échange, il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre. Alors le Saint-Père assurerait à l'Italie reconnaissante la paix pendant de longues années, et au Saint-Siège la possession paisible des États de l'Église. » Il terminait en protestant de ses bons sentiments et en demandant au Pape de se souvenir de tout ce qu'il avait fait « pour la religion catholique et pour son auguste Chef ».

Tout cela signifiait que l'Empereur ratifiait et voulait que l'on ratifiât les *faits accomplis,* non sur son ordre formel, mais grâce à lui. Le Pape n'avait qu'à maintenir ses protestations. Il les maintint. Sa réponse définitive fut une encyclique.

Même alors Mgr Parisis, voulant espérer encore que l'*Univers* pourrait échapper à la suppression, écrivait à Louis Veuillot :

« Laissez-moi vous redire qu'avant tout il faut conserver l'*Univers*, que tel qu'il est maintenant il fait encore beaucoup de bien, que les devoirs d'un journaliste ne sont pas rigoureux comme ceux d'un pasteur des âmes, que votre silence et votre réserve ne seront mal interprétés par personne, que le bien opéré par une parole courageuse ne compenserait jamais le mal d'une suppression irrémédiable et que la responsabilité de cette suppression est trop grave pour qu'on puisse l'encourir à moins d'y être évidemment forcé par sa conscience, auquel cas on ne se décide que sur l'avis de plusieurs (1)... »

Ces conseils étaient fort justes, seulement il n'y avait plus moyen de les appliquer. Le Pape parlait, il fallait reproduire les paroles du Pape.

(1) Lettre du 6 janvier 1860.

Au point où en était la question, apprécier les documents produits pour donner tort à l'Empereur et lui indiquer son devoir n'était pas chose facile. Cependant Louis Veuillot le fit. Il ne voulait pas que l'*Univers* restât muet quand le gouvernement et tant de journaux blâmaient le Pape. Il répéta que le plan de supprimer le temporel du chef de l'Église, sous prétexte de procurer le bonheur de l'Italie et d'assurer la paix du monde, était uniquement propre à servir la Révolution; puis il nota que la lettre impériale, où étaient exprimées « des vues si capables d'émouvoir douloureusement les cœurs catholiques », restait cependant bien en deçà des conclusions de la fameuse brochure et n'était en somme qu'un conseil donné respectueusement. Il ajoutait que le Saint-Père n'acceptant pas ce conseil, l'Empereur devait le retirer et reconnaître comme *fait accompli* le pouvoir temporel tel que les siècles l'avaient constitué. Il terminait ainsi :

« Le premier meurtrier, entendant Dieu lui demander ce qu'il avait fait de son frère, lui jetait cette réponse : Me l'avez-vous donné en garde? Et cette réponse ne le mit pas à l'abri de la malédiction... Quelle est la nation catholique qui voudra s'exposer à ce que Dieu lui demande : Qu'as-tu fait de ton père? Et quelle nation moins que la France aurait droit de faire la réponse de Caïn : Me l'avez-vous donné à garder?

« On a cru qu'on pourrait, sans grave inconvénient, arracher une pierre du temple pour bâtir un autre édifice, et que le gardien même du temple y consentirait. Du moment qu'il refuse, il n'y a plus rien à faire, et la question, réduite à ce terme, se pose ainsi devant l'Europe : ou Pie IX, ou Garibaldi.

« Qui peut douter du choix de la France (1)? »

L'Empereur savait très bien quel serait ce choix et il était tout au moins gêné de n'y pas conformer le sien. Mais

(1) *Mélanges*, II[e] série, t. VI, p. 276.

pris dans les ruses, les hésitations, les faiblesses de sa politique, il ne se trouvait plus de force à dominer la situation. Et puis il nourrissait l'espoir de satisfaire ou de tromper suffisamment l'opinion religieuse en laissant, dans des conditions quelconques, Rome au Pape. Sans doute, se disait-il, l'état-major catholique protestera et les royalistes sauront exploiter les passions cléricales. Ce sera un ennui, une difficulté, non un danger. Il faut en prendre son parti. D'ailleurs la masse chrétienne s'habituera vite au fait accompli et la redoutable question du pouvoir temporel sera enfin vidée!.... Napoléon III ne voulait pas douter de ce résultat.

Outre ses conseillers habituels, ses ministres et ses alliés, des catholiques trop libéraux ou très gallicans contribuèrent à lui persuader qu'il en serait ainsi. D'autres, des parlementaires, voulant tous un roi, mais pas le même roi, laissèrent voir que cette politique, dont ils étaient sincèrement les adversaires déterminés, leur donnait néanmoins quelque contentement.

Il y avait un accent de triomphe dans l'expression de leurs regrets. Pie IX n'avait-il pas accepté l'Empire et demandé qu'on s'y soumît? N'était-il pas le parrain du prince impérial? Et « les gens » de l'*Univers* maintenant menacés, que de fois leurs applaudissements avaient encouragé Napoléon III? Ces applaudissements, ces encouragements, de quel ton, avec quelles railleries, quelles injures on les reprochait à Louis Veuillot! Il répondait à ces satisfaits : « Nous sommes entourés de sages qui ont peine à ne pas triompher un peu de ce qui arrive. Sans cesse, ils nous répètent : *Je vous l'avais bien dit!* Ce qu'ils ont fait pour l'empêcher, ou ce que l'on pouvait faire, ils ne le disent pas. Sans doute, leurs prévisions se trouvent, aujourd'hui, moins déjouées que nos vœux... Notre confiance étant sincère, nous ne regretterions pas de l'avoir laissée paraître, quand même elle aurait compromis quelque chose, mais elle n'a rien compromis. » Il établissait

que la liberté de l'Église n'avait pas eu contre n'importe qui de défenseur plus constant que l'*Univers*. N'étant pas, rappelait-il, ennemis absolus et systématiques du pouvoir, « nous n'avons point fait la guerre, nous n'avons pas demandé de faveurs, nous n'en avons point reçu », et lorsque l'orage s'est annoncé, nous n'avons été ni abusés, ni muets. « Nos espérances, même lorsqu'elles voulaient s'obstiner, laissaient cependant parler nos alarmes. »

Ces paroles sont du 27 janvier 1860. Le lendemain au soir, Louis Veuillot reçut du Nonce l'Encyclique *Nullis certe,* datée du 19 de ce même mois. C'était la condamnation solennelle annoncée à « toutes les parties du monde catholique » des résultats que Victor-Emmanuel et surtout Napoléon III faisaient porter à la guerre d'Italie. Le chef de l'Église, après avoir rappelé ce qu'il avait fait et dit à l'origine de cette guerre, et *flétri les attentats* sacrilèges commis contre la souveraineté civile de l'Église romaine, insistait sur le rôle qu'avait pris dans les négociations « le puissant Empereur des Français », rappelait les conseils que ce « même Empereur » avait donnés au Pape, les déclarait contraires aux droits comme à la dignité du Saint-Siège, et annonçait ne pouvoir en aucune manière y adhérer. Ce n'était pas tout. Pie IX rappelait en outre que « le très sérénissime Empereur » lui avait tenu avant la guerre d'Italie un tout autre langage, un langage qui « nous apporta la consolation, non l'affliction ».

C'était terrible.

L'anxiété où l'on vivait à l'*Univers* depuis quelques semaines nous tenait tous en permanence à la rédaction. Je crois que nous étions au complet lorsque Louis Veuillot entra, tenant en main l'Encyclique, et nous dit : « Voici l'arrêt de mort. Le journal ne vivra plus demain. » — « Nous éprouvions plutôt un sentiment de joie, a écrit mon frère, de trouver une si belle occasion de périr, et nous nous mîmes immédiatement à traduire l'Encyclique pour la donner dans l'édition du matin, avant qu'aucune dé-

fense de la publier n'arrivât, et afin que le journal ne fût pas saisi à l'imprimerie. »

L'Encyclique parut le 29 janvier au matin. L'effet fut énorme. Non seulement les amis particuliers de l'*Univers* et les catholiques mêlés aux luttes du temps, mais aussi quantité d'hommes politiques, de journalistes, d'hommes de lettres vinrent au journal s'enquérir de ce qui arrivait. — Aviez-vous l'autorisation? — Non! — Alors c'est bien grave! Voilà le dialogue que l'on entendit toute la journée.

D'après les prévisions générales, l'*Univers* serait frappé tout au moins d'une longue suspension.

L'*Univers* fut supprimé. Dès le matin, défense expresse et menaçante avait été faite à tous les journaux de reproduire l'acte du Pape. Puis, il y avait eu conseil des ministres aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur, et tout de suite la suppression de l'*Univers,* par décret impérial, avait été décidée. Elle fut signifiée au journal le 29 à neuf heures et demie du soir. Le « décret impérial » était sobre :

« Vu l'article 32 du décret organique du 17 février 1852 :

« Avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1er. — Le Journal L'*Univers* est supprimé.

« Art. 2. — Notre ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

« Fait au palais des Tuileries, le 29 janvier 1860.

« Napoléon. »

Un rapport du ministre de l'Intérieur accompagnait ce décret et devait le justifier. Il disait :

1° L'*Univers* s'est fait l'organe d'*un parti religieux* en opposition chaque jour plus directe avec les droits de l'État; « ses efforts incessants tendent à dominer le clergé français, à troubler les consciences, à agiter le pays, à saper les bases fondamentales sur lesquelles sont établis les rapports de l'Église et de la société civile. »

2° L'*Univers* fait une guerre ouverte « à nos plus anciennes traditions nationales, et dangereuse pour la religion même, qu'elle compromet en la mêlant à des passions indignes d'elle, en l'associant à des doctrines inconciliables avec les devoirs du patriotisme ».

3° Le journal l'*Univers*, « insensible aux avertissements qui lui ont été donnés, atteint chaque jour les dernières limites de la violence; c'est à lui que sont dues ces polémiques ardentes où des attaques regrettables répondent à ses provocations, dont les scandales sont un sujet de profonde tristesse pour le clergé comme pour tous les bons citoyens ».

4° Les vrais *intérêts de l'Église* aussi bien que ceux de la *paix publique* réclament *impérieusement* que l'on mette un terme à ces *excès*. Le gouvernement « ne craint pas la discussion », mais il doit savoir protéger efficacement « l'ordre public, l'indépendance de l'État, l'autorité et la dignité de la religion ».

5° Les *doctrines* et les *prétentions* que l'*Univers* voudrait ressusciter ne sont pas nouvelles; *la vieille monarchie française* les a toujours énergiquement combattues. L'Empire fera également respecter « nos traditions nationales ».

Après lecture de ce rapport en conseil, l'Empereur remercia gravement le ministre Billault de son zèle éclairé pour la religion et signa. Ce fut un *fait accompli*.

Et nul moyen de se défendre! Puis de quoi et pourquoi se serait-on défendu? Ce pamphlet officiel où Billault avait condensé les dénonciations de l'abbé Maret, les doctrines des pires gallicans, les allégations tapageuses, déloyales et injurieuses des catholiques parlementaires, mécontents du Pape, les sottises et les mensonges des révolutionnaires, ne pouvait nuire à la mémoire du journal ni à la considération de Louis Veuillot. Pour tout le monde, d'ailleurs, il frappait, en même temps que sur l'*Univers*, sur bien plus haut que lui.

Napoléon III, supprimant l'*Univers* pour avoir reproduit

l'Encyclique, visait surtout à se venger de cette suprême condamnation. Accusé et convaincu de duplicité, il protestait contre la parole du Pape et usait de ruse jusque dans sa protestation. Ni le décret, ni le rapport n'indiquaient le fait dont le gouvernement impérial voulait punir le grand journal catholique et Louis Veuillot. L'acte d'accusation recourait uniquement aux vulgarités injurieuses et mensongères des plus infimes polémiques. La sentence tuait; elle ne prouvait rien. On avait la force, on s'en tenait à la force.

Ce coup que l'on voyait venir, que l'on annonçait, fit néanmoins un effet inouï; il y eut de la surprise, de l'émotion, de la stupeur. La presse étrangère, libre de le juger tout haut, en parla plus largement que la presse française. Elle y signala deux choses : d'abord le désir, puis le besoin de faire taire un écrivain redoutable, le journaliste le mieux armé et le plus influent qu'il y eût alors; ensuite, la résolution de briser la force catholique et d'arriver, sans trop alarmer l'opinion, à trancher la question romaine comme le voulait la Révolution. Non seulement on n'entendrait plus Louis Veuillot, et c'était le point capital, mais ceux que son exemple entraînait, prenant peur, se modéreraient beaucoup.

Le décret impérial de suppression, signifié à l'*Univers* le 29 janvier à neuf heures et demie du soir, fut connu le lendemain à la première heure. Le numéro du 30, parti pour les départements tandis que l'on délibérait aux Tuileries et mis la nuit sous les scellés, ne fut pas distribué aux abonnés de Paris. C'était fini!

Cette journée mortuaire fut aussi une journée de triomphe. Louis Veuillot et ses collaborateurs connurent que leur œuvre avait plus d'amis, d'admirateurs, de partisans et de soldats qu'eux-mêmes ne le croyaient. Il y eut foule au journal et chez le rédacteur en chef.

De notables adversaires appartenant à la presse et au monde politique apportèrent leurs condoléances. La ré-

daction du *Journal des Débats* presque tout entière, vint en corps honorer ceux qui mouraient. On vint aussi de la *Gazette de France* et de l'*Union*, de la *Presse*, de l'*Opinion nationale*, du *Pays*, etc. Mais le groupe catholique libéral et l'école du *Correspondant*, que firent-ils? Un seul de ces frères ennemis remit sa carte, ce fut Augustin Cochin; et un seul de ceux qui habitaient la province écrivit, ce fut Foisset. Louis Veuillot comptait fermement et de tout cœur sur un bon souvenir de Montalembert et espérait, quelque peu, un mot de Lacordaire. De l'un comme de l'autre, il n'eut rien. Nous sûmes depuis que Montalembert exprimait tout haut avec emportement le regret que l'*Univers* fût si bien mort (1).

Et la rédaction du défunt *Univers*, que devenait-elle?

Après nous être embrassés avec tendresse et tristesse dans la salle où nous avions tant travaillé, nous nous promîmes de rester unis et de faire en commun tous nos efforts pour reprendre un jour notre œuvre. Puis Louis Veuillot rédigea une adresse au Pape.

Napoléon III, aidé de ses ministres, surtout Billault et Rouland, venait, au très grand et très public contentement de tous les ennemis de l'Église, de supprimer l'*Univers* dans l'*intérêt de la religion*. Le rapport le dit expressément. L'*Univers* devait, non en appeler au Pape de cette impudente et ridicule parole, mais dire à Pie IX comment le journal qu'il avait tant de fois béni finissait et solliciter une nouvelle bénédiction, qui sanctionnant le passé, fortifierait Louis Veuillot et ses collaborateurs en vue de l'avenir. Voici cette adresse :

« Très-Saint Père,

« Après le coup dont ils viennent d'être frappés, le premier besoin et la plus grande consolation des rédacteurs

(1) Lettre à Mgr de Mérode, citée dans la Vie de Montalembert par le R. P. Lecanuet, t. III, p. 216.

de l'*Univers* est de se jeter à vos pieds. Notre œuvre n'est plus, mais nos cœurs sont plus que jamais remplis du zèle qui, grâce à Dieu, l'a constamment animée. Fils dévoués de la Sainte Église romaine, nous sommes heureux de tomber pour avoir fait retentir la parole de Votre Sainteté. Une Encyclique de Pie IX avait rendu la vie à l'*Univers* (1), c'est pour une encyclique de Pie IX que la vie lui est ôtée. Dieu et Pie IX soient bénis de toutes deux. Notre œuvre était bien à vous, Très-Saint Père; et nos cœurs et nos travaux et nous-mêmes, nous sommes toujours à vous.

« Très-Saint Père, nous vous demandons l'indulgence pour nos fautes passées, nous ne les avons pas faites par mauvais cœur et à mauvaise intention. Nous vous supplions d'y ajouter une bénédiction pour l'avenir, afin que si nous pouvons nous relever, toujours animés des mêmes bons desseins, nous fassions des œuvres meilleures. Notre projet est de rester réunis autant qu'il se pourra. Si nous sommes forcés de nous disperser, chacun de nous travaillera isolément dans l'esprit de l'œuvre commune. Si Votre Sainteté veut assigner à quelqu'un de nous un poste particulier, il obéira comme à l'ordre de Dieu.

« Aux pieds de Votre Sainteté

« Ses fils très humbles, très reconnaissants et à jamais fidèles,

« Louis Veuillot, du Lac, Eugène Veuillot, Coquille, Aubineau, Rupert, Chantrel, de la Roche-Héron, le comte de La Tour, député au Corps législatif; le comte de Maumigny, l'abbé Cornet, Barrier, Taconet. »

Voici la réponse de Pie IX :

(1) L'Encyclique du 21 mars 1853.

« A NOS CHERS FILS, LOUIS VEUILLOT ET LES AUTRES RÉDACTEURS DU JOURNAL RELIGIEUX INTITULÉ L'*UNIVERS*.

« PIE IX, PAPE,

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons « appris avec douleur, par vos lettres du 2 de ce mois, que « la résolution prise instantanément par vous de publier, « les premiers de tous, la lettre encyclique donnée par « Nous, le quatorze des calendes de février, et envoyée à « tous les Évêques de l'Univers catholique, a été l'objet « de la censure du gouvernement et a fait supprimer, par « décret impérial, votre journal religieux. Au milieu de « la licence des écrits pleins de malveillance de ce temps, « et des affreuses calomnies des ennemis de ce Saint-Siège, « ce coup vous a frappés et justement affligés, Nos chers « fils, vous qui depuis longtemps et de tout cœur, avez « entrepris de soutenir et de défendre la très belle et très « noble cause de ce même Siège et de l'Église. C'est pour « Nous un devoir de louer tout particulièrement l'ardeur « avec laquelle vous vous êtes efforcés, sans peur aucune, « de réfuter des journaux impudents, de défendre les lois « de l'Église, de combattre pour les droits de ce Saint- « Siège, et pour la souveraineté civile dont, par la per- « mission de la Providence divine, les Pontifes romains « ont joui depuis tant de siècles. Nous souhaitons vivement « que vous soyez persuadés de Notre charité paternelle « envers vous. La piété de votre cœur, votre respect, et « ce zèle même que vous montrez pour la défense de la « vérité, Nous sont des témoignages très agréables. Ce- « pendant recevez pour gage de notre particulier amour « Notre bénédiction apostolique que nous vous donnons « avec une profonde tendresse, et de toute l'affection de « Notre cœur paternel, en souhaitant qu'elle attire sur « vous tous, Nos chers fils, et sur toutes vos familles, les « plus abondantes bénédictions du ciel.

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 25 février de l'an 1860, l'an XIV de Notre pontificat.

« Pie IX, Pape. »

Dans l'état des affaires, cette réponse au décret impérial était un acte de courage comme un acte de justice. Le Pape condamnait la condamnation qu'avait portée César. Les sages de Rome virent là une imprudence. L'ambassadeur de France, ayant appris que Pie IX songeait à faire « quelque chose » pour Louis Veuillot, demanda qu'on ne fît rien, et l'on rapporta que le Cardinal-ministre, Antonelli, essentiellement diplomate, avait appuyé cette demande. Mais Pie IX méprisait les petits calculs et l'étroite sagesse, qui, par crainte des méchants, peuvent faire sacrifier, même lorsqu'ils souffrent pour avoir bien agi, ceux qu'il faudrait récompenser. Louis Veuillot l'avait, de plein cœur, défendu en tout; il aimait ce fils dévoué, ce brillant serviteur, ce combattant toujours prêt. Il le remercia, le félicita, le glorifia; Il bénit, outre ses propres travaux, ses collaborateurs et leurs familles, voulant que sa bénédiction secourût tous ceux qui pourraient souffrir de l'assassinat de l'*Univers*. Honorer ainsi la vie de ce journal, c'était jeter dans son tombeau des semences de résurrection (1).

Louis Veuillot a écrit en 1861 la page qui doit fermer ce chapitre. A cette date, il publia le dernier volume de la deuxième série des *Mélanges*, publication qu'il avait commencée en 1856 et qu'il continua sans interruption à travers tant d'autres travaux, de secousses, de péripé-

(1) Avant de donner ce bref, et dès qu'il sut que l'*Univers* était supprimé, Pie IX avait chargé le Nonce d'apprendre à Louis Veuillot que le Pape le gardait à son service, le faisait son journaliste et entendait qu'il reçût pour marque d'obéissance, ses émoluments de l'année. Louis, très ému de cette sollicitude, mais un peu gêné d'être appointé, accepta en disant au Nonce que ce traitement rentrerait dans le trésor pontifical. Et il y rentra. Je dirai plus tard comment.

ties. Ce douzième volume va jusqu'à la suppression. Il est précédé, je puis dire enrichi, d'une préface où Louis Veuillot dut prouver à Montalembert qu'il avait eu tort de l'invectiver jusque dans l'introduction de son beau livre sur les *Moines d'Occident*. Cette justice faite, il ajouta :

« Je ne saurais terminer ce dernier adieu à une œuvre que j'ai tant aimée et tant respectée sans exprimer publiquement mon affection pour les hommes avec qui j'ai eu l'honneur et le bonheur de travailler durant un si long espace de ma vie. Que mon frère, M. Eugène Veuillot, et mes autres frères MM. Du Lac, Aubineau, et Coquille, qui formaient avec moi l'ancien noyau de la rédaction de l'*Univers*, reçoivent ce tribut de mon cœur. Je n'excepte pas ceux qui étaient plus récents, ils n'ont pas été moins fidèles, ni moins dévoués; mais avec ceux que je nomme, j'ai vu les mauvais jours. Nous avons soutenu ensemble le poids de la gêne, l'effort des inimitiés et des calomnies. Nous nous tenions comme les doigts de la main. Il n'y eut jamais entre nous aucune division, et pas même le moindre heurt. Telle était la conformité parfaite de nos sentiments que nous aurions pu, à quelque distance que nous fussions les uns des autres, sans nous consulter, écrire le même article sur le même événement. L'expression aurait différé, la pensée eût été identique. Dans quelques occasions graves qui se sont présentées et qui, menaçant l'existence du journal, menaçaient la situation personnelle de chacun des rédacteurs, tous, avec le même désintéressement, ont spontanément embrassé le parti qu'exigeait l'honneur de la cause. Aucun n'a jamais songé à lui-même, ni conçu seulement la pensée de se faire une place ou un nom. Défendre la vérité catholique dans l'*Univers*, jusqu'au dernier souffle, n'être jamais autre chose qu'un rédacteur de l'*Univers*, c'était la suprême ambition de chacun.

« Placé à la tête de cette élite, j'ai profité du mérite de tous, et mon nom, entouré de plus de félicitations et d'in-

jures, a reçu une sorte de notoriété qui leur était due. Ce n'était point moi qui faisais la force de l'*Univers*, c'était *nous*.

« Pour moi, je ne remercierai jamais assez la Providence qui a voulu que j'eusse un tel secours et un travail si heureux en même temps que si glorieux. J'ai vécu là vingt ans dans un milieu de foi, d'honneur et d'amitié, dont je ne puis comparer les douceurs qu'au charme de cette vie du cloître dont M. de Montalembert nous fait un tableau à la fois si parfait et si gâté. J'ai connu mon bonheur, je l'ai goûté, et si j'étais mort au sein de cette joie maintenant évanouie, j'aurais pu craindre que Dieu ne m'eût donné ma récompense ici-bas. »

CHAPITRE XI

LES CATHOLIQUES ET LE DÉCRET DE SUPPRESSION. — LETTRES ET ADRESSES A LOUIS VEUILLOT. — L'ÉPISCOPAT, LE CLERGÉ SECONDAIRE, LES LAÏQUES. — L'EFFET DU DÉCRET A L'ÉTRANGER. — LES JOURNAUX. — LE JOURNAL LE *MONDE*. — LOUIS VEUILLOT PART POUR ROME.

Dans le chapitre précédent j'ai raconté, en abrégeant beaucoup, les préliminaires et le fait de la suppression de l'*Univers*. Il faut maintenant, en abrégeant davantage, raconter le lendemain de cet acte impérial, première réponse de Napoléon III à l'Encyclique *Nullis certe*.

Pie IX s'était tenu pour frappé par le décret impérial. *Caro Veuillot! caro Univers!* s'était-il écrié. Et le jour même, consterné, le sous-secrétaire d'Etat, M^gr^ Bérardi, avait dit à notre correspondant : « Nous ne sommes pas riches, mais nous ferons tout ce qu'il faudra pour l'*Univers*. Écrivez à Veuillot... Qu'il songe à la Belgique, à la Suisse ». Ces sentiments, ces impressions, toute la société romaine dévouée au pape les partagea et le fit voir. On voulait, il fallait que l'*Univers* reparût quelque part. Ce désir eut des suites. Il fut d'ailleurs général. On l'exprima à Paris comme à Rome.

Dès le 30 janvier, les visites et les cartes avaient abondé chez Louis Veuillot; dès le 31, les lettres arrivèrent. Le nombre en fut considérable. Le 6 février, Louis Veuillot écrivait à M^me^ Testas, un vieille amie datant de Périgueux : « Non seulement je ne puis vous aller voir, mais comme

vous le voyez, je ne puis vous écrire, puisque je réponds aujourd'hui seulement à votre affectueuse lettre d'il y a quatre jours. C'est quelque chose d'affreux que d'être obligé de s'enterrer soi-même. A présent que le convoi est à peu près fini, et que j'ai achevé de recevoir les gens de bien qui viennent me dire à quel point ils sont fâchés de ma mort, je vais écrire la même chose à cinq cents amis qui m'écrivent la même chose. Ce concours est bien touchant, mais il est bien pesant. Cela va me prendre une quinzaine de jours: après quoi tout sera fini, et l'herbe poussera sur le pauvre *Univers* et les rédacteurs se couvriront de toiles d'araignées.

« Tout passe, tout meurt. On le sait et ça surprend. Néanmoins, je pleure sur l'*Univers,* mais pas sur moi. Il me sera moins dur de me taire, qu'il ne me sera doux de tomber dans l'oubli. Je ne serai plus traité de scélérat, et surtout, chose incomparablement plus désirée, je ne serai plus traité de saint et de héros. Cette cruelle humiliation qui me donnait envie de marcher à quatre pattes et de prier les passants de cracher sur moi, va finir. Voilà ma consolation dans le désastre dont nous sommes atteints. Ce désastre n'en est pas moins une chose très amère, à cause de l'iniquité qui le produit et du mal qui en résultera. Que de vérités ne seront plus dites! Mais Dieu tonnera un jour et tout sera dit en une fois...

« Adieu, ma chère amie ».

Lorsque Louis Veuillot écrivait cette lettre attristée où le pessimisme se mêle injustement à la mélancolie, déjà plusieurs centaines d'amis lui avaient adressé des condoléances qui étaient à la fois des protestations indignées, violentes, contre le décret impérial et des témoignages de sympathie, de confiance, d'admiration pour l'œuvre et l'écrivain durement et hypocritement frappés. Ce qui le troublait et ajoutait de l'amertume à son chagrin, c'est qu'à cette date peu d'évêques encore lui avaient écrit. Il le constatait dans une réponse du 7 février à l'abbé Delor :

« On m'a beaucoup visité, beaucoup écrit, mais je n'ai reçu, jusqu'à présent que dix à douze lettres d'évêques dont deux étrangers. C'est peu, après le rapport de M. Billault; c'est peu, pour vingt années de services couronnés d'une telle mort (1). »

Quand Louis Veuillot portait cette plainte, la suppression de l'*Univers* datait de sept jours seulement. Il avait le droit d'être impatient; il eut aussi le droit d'être froissé. Si tous les évêques qui l'avaient soutenu contre Mgr Sibour, Mgr Dupanloup et le groupe des gallicanisants ne furent pas également prompts à lui écrire, aucun cependant ne manqua de lui renouveler l'assurance d'une vive sympathie. Quelques indécis ou neutres lui firent savoir aussi par l'envoi d'une carte ou par un ami commun qu'ils regrettaient de voir disparaître l'*Univers,* mais l'élan manquait aux condoléances de ces derniers. Puis, du groupe qui avait suivi Mgr Dupanloup et que l'on croyait très ébranlé rien ne vint. On prétendait même que de ce côté, plus d'une voix avait laissé échapper, avec un soupir de soulagement, ce mot : Enfin! Et cependant cette suppression de l'*Univers* avait atteint la parole même du Pape!... Mais la passion contre les « ultras » demeurait, et, d'autre part, comme les écrits restent, comme ils peuvent courir et que la presse est indiscrète, combien de ceux qui auraient volontiers blâmé, trouvèrent plus sages de se taire?

Quelques extraits de quelques-unes des bonnes lettres épiscopales adressées à Louis Veuillot diront l'impression que ce coup césarien et gallican produisit sur les évêques les plus dévoués à Rome.

Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, arriva le premier. Ce prélat, très doux, ennemi du bruit, fut toujours, par amour de l'Église, au nombre des combattants. Ses goûts lui conseillaient de se taire, son zèle lui commandait de parler; mon frère n'eut pas d'ami plus sûr. — « Vous voilà donc

(1) *Correspondance*, t. I, p. 373.

immolé, vous et vos courageux collaborateurs, lui écrivit-il, dès le 30 janvier. Vous êtes sacrifiés au nom des traditions gallicanes et vous mourez en publiant l'encyclique du Saint-Père. Je ne vous dis pas combien je suis affligé. Vous lisez dans mon cœur d'évêque comme je lis dans votre cœur si ardent, si dévoué de catholique. Ah! que Dieu daigne avoir pitié de nous. Son bras peut seul arrêter les fléaux qui nous menacent, et qu'hélas nous méritons trop. Votre chute va ajouter encore aux douleurs de Pie IX. Pendant que tant de personnes vous accusaient, ce grand Pape vous rendait justice et vous bénissait affectueusement... Courage et confiance, mon cher ami. *Celui qui est avec nous est plus grand que celui qui est dans le monde.* »

Les lettres de Mgr Parisis, de Mgr Debelay, archevêque d'Avignon, de Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, sont aussi du premier jour. Mgr Parisis s'adressait à notre sœur Élise et s'écriait : « Ah! ma très chère fille, quel malheur! Je ne sais si l'on a fait tout ce qu'il était possible pour le prévenir, mais dans tous les cas, le coup n'était pas mérité... » Il s'inquiétait de ce que l'on pourrait tenter et nous disait : « Vous savez bien que je vous suis attaché comme à des frères et sœurs. »

L'archevêque d'Avignon : « ... Vous mourez pour la plus juste et la plus sainte cause. Vous n'êtes donc pas à plaindre. Vos ennemis diront que vous n'avez pas été dégoûté, mais comme vous avez cru jusqu'à ce jour ne pas vous appartenir, ne devons-nous pas espérer qu'au jour où il vous sera libre de combattre, vous reprendrez vos armes? Vous devez cette satisfaction à nos regrets, cette consolation à nos douleurs ».

L'évêque d'Amiens : « Croyez que nos douleurs ne nous empêchent pas de ressentir les vôtres. Mon premier mouvement a été de prier pour vous et vos frères. Je ne pouvais oublier l'Église.... »

Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins : « Vous ne pouvez douter de ma douleur. Elle est grande en ce qui

touche l'Église; en outre, les sentiments de gratitude et d'affection que vous m'avez autorisé à vous vouer personnellement l'augmentent encore... Mais qui je plains plus que vous, ce sont ceux qui pensent triompher, oubliant que l'Église peut être battue, jamais vaincue... qui je plains, c'est une cause assez mauvaise pour être obligée de se voiler sous des paroles hypocrites... qui je plains, c'est l'homme assez aveuglé pour répudier une alliée qui lui eût mieux valu que ne lui vaudront jamais de pareils amis.... C'est du fond du cœur que je vous félicite d'une épreuve tellement honorable et où mon dévouement pour vous puise une nouvelle force... »

Mgr Sergent (évêque de Quimper) : « Si la force brutale peut vous enlever votre journal, elle ne peut rien heureusement sur votre cœur ni sur votre talent. Des indices qui ne trompent pas semblent annoncer l'esprit de vertige et d'erreur.... La Révolution se sert des princes : elle n'en a jamais servi aucun. Vous êtes tués sur le champ de bataille et frappés par de véritables ennemis de l'Église. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'arrêt qui vous condamne... »

Mgr Fillion (évêque de Saint-Claude) : «... Qui a plus contribué que l'*Univers* à faire tomber tous les préjugés du gallicanisme et à préparer cette unanimité qui fait la force et la gloire de l'Église? Vous pouvez donc dire : *Bonum certamen certavi;* mais il n'est pas temps encore d'ajouter : *in reliquo reposita est mihi corona justitiæ...* Le bon Dieu vous ouvrira des voies nouvelles. »

L'évêque de Versailles (Mgr Mabille) : « La suppression de l'*Univers* est un malheur *épouvantable et irréparable...* »

Mgr Doney (évêque de Montauban) : «... Si la Providence ne vous favorise pas dans les essais que vous ferez pour revivre de quelque manière, nous nous résignerons, mais quel vide dans la cause générale de l'Église!.... »

« Que feront, aujoutait avec anxiété le même évêque, nos cardinaux sénateurs, Grand Aumônier, membre du Conseil privé? »

Nos cardinaux restèrent en cette occurrence ce qu'ils avaient été précédemment : le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, et le cardinal Gousset, archevêque de Reims, déplorèrent l'acte impérial, virent dans la suppression de l'*Univers* un malheur pour la cause catholique et ne cachèrent pas aux ministres leur sentiment. Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, blâma cet acte césarien, sans en paraître très affligé. Quant au cardinal Morlot, archevêque de Paris, Grand Aumônier de l'Empereur, membre du Conseil privé, il fit dire à Louis Veuillot qu'il regrettait que le gouvernement eût pris une telle mesure contre un journal et un écrivain qui avaient rendu et pouvaient rendre encore de grands services à la cause de la religion et de l'ordre. C'était tiède; mais telle avait toujours été la température où pour l'*Univers* s'était tenu le cardinal Morlot depuis son avènement au siège de Paris. Louis Veuillot n'attendait pas plus de ce haut dignitaire de l'Empire, resté l'ami discret de M^gr^ Dupanloup. C'était beaucoup qu'il ne fût pas adversaire.

Ai-je besoin de dire que N.N. S.S. de Salinis, Pie, Berteaud, Depéry, de La Bouillerie, Gerbet, etc., parlèrent comme les évêques d'Arras et de Beauvais? Aucun des membres de l'épiscopat dévoué aux doctrines romaines et militant ne cacha que l'Empereur, en frappant dans de telles circonstances et en tels termes l'*Univers*, avait diminué leur confiance en lui. Ceux d'entre eux qui s'étaient le plus carrément ralliés à l'Empire, par exemple l'archevêque d'Auch, les évêques de Perpignan et de Versailles, ne furent pas les moins nets dans l'expression de leurs craintes.

De l'étranger, il vint aussi des lettres épiscopales. Le patriarche latin de Jérusalem, M^gr^ Valerga, voulut exprimer à Louis Veuillot sa « profonde douleur », lui envoyer « une parole de consolation » et le féliciter d'avoir défendu avec une indépendance toute chrétienne la vérité « contre les nombreux ennemis de l'Église et, dans ces derniers

temps, contre les déplorables tendances d'un pouvoir qui semblait répudier la glorieuse mission que la Providence lui avait confiée. » A ce jugement, la lettre patriarcale ajoutait : « Au pied du Golgotha... nous ne pouvons nous empêcher de considérer la mesure de rigueur qui a frappé l'*Univers* comme une véritable calamité publique qui en présage peut-être d'autres et atteint les catholiques sincères de tous les pays, puisque ce journal défendait avec un courage rare et un zèle éclairé pour l'Église tous les grands et universels intérêts de la religion et les droits sacrés et imprescriptibles du Père commun des fidèles (1). »

Je voudrais m'en tenir à cette citation, car il faut abréger. Cependant, je dois, tout au moins, signaler deux lettres, dont Louis Veuillot fut heureux, l'une de l'évêque de Bruges, Mgr Malou, prélat des plus distingués, l'autre de Mgr Laurent, évêque *in partibus* de Chersonèse et confesseur de la foi. Toutes deux affirmaient l'universalité du journal que Napoléon III venait de supprimer. Partout les catholiques se déclaraient atteints. « Au milieu des douleurs, des regrets et des craintes que cet événement excitera dans les cœurs catholiques, disait Mgr Malou, un sentiment dominera tous les autres et ce sera un sentiment d'admiration pour votre glorieuse mort. Il est beau pour un journal qui avait consacré toutes ses forces à la défense de l'Église et du Saint-Siège, de succomber sous les coups d'un gouvernement qui tremble devant une encyclique du Pape et qui veut la cacher. Vous succombez martyr... Vous ne vous êtes montré hostile que sur le terrain religieux, vous avez combattu pour les droits et la liberté de l'Église, vous êtes morts martyrs... »

Mgr Laurent : « Tous les cœurs vraiment catholiques en France et au dehors prendront le deuil pour cet organe de leur cause, le plus digne, le plus pur et le plus fort. Ce

(1) Cette lettre, écrite au nom du Patriarche et sous sa dictée, est datée de Jérusalem le 24 février 1860.

n'est pas à vous que je porte mes condoléances. Vous avez vécu en confesseur, vous mourez en martyr. Quelle plus belle mort pour une voix catholique que d'être étouffée par la force brutale! Quelle plus digne fin que d'expirer pour avoir répété les paroles du Vicaire de Jésus-Christ!... Ce que je plains, c'est le Saint-Père qui, trahi d'en haut et renié d'en bas, se voit enlever le plus fidèle de ses messagers et le plus brave de ses champions; ce que je plains, ce sont les catholiques qui, dans le monde politique, perdent leur organe le plus sûr et le plus efficace... Ce que je plains, c'est le *vir potens* qui va franchir la dernière barrière qui séparait son trône du camp de la Révolution... »

Ces lettres si semblables par le fond, datées toutes deux du 31 janvier et venant, l'une de Belgique, l'autre d'Allemagne, jointes à celle du patriarche de Jérusalem, indiquent l'effet produit, au dehors, sur le monde religieux. Les catholiques qui déjà doutaient de Napoléon III, sur lequel, partout, ils avaient tant compté, s'en détachèrent de plus en plus. J'en donnerai d'autres preuves.

Si les évêques d'opinion moyenne, qui trouvaient l'*Univers* trop ardent et trop puissant, ne voulaient pas voir qu'en supprimant ce journal et en désarmant Louis Veuillot, on avait attenté à la liberté de leur propre parole et affaibli, sur tous les points, la défense religieuse, il en fut autrement du clergé secondaire. Là, on était en masse carrément romain, on voulait le combat, on aimait Louis Veuillot, et l'on fut à peu près unanime à parler haut et ferme. Les protestations alarmées et indignées — surtout indignées — arrivèrent en nombre de tous les diocèses. Paris et Orléans ne firent pas exception. Quand Louis Veuillot écrivait le 6 février : — Je vais répondre à cinq cents lettres,... loin d'exagérer, il diminuait. En effet, quantité de ces lettres étaient collectives. Les signataires comprenaient le clergé de toute une paroisse, de toute une ville, de tout un canton, de toute une institution, tout le corps professoral d'un séminaire. Et de quel feu brûlaient toutes ces

adresses! La belle clientèle, quantité et qualité, que Napoléon III s'aliéna définitivement ce jour-là!

Il faut citer. Mais combien il est gênant, quand on pourrait remplir des volumes, de s'en tenir à quelques pages! Je prends des citations à tous les degrés de la hiérarchie.

Voici un vicaire général, M. l'abbé de Serre : — « ... Vous êtes tombé avec la cause et pour la cause de la Religion, de l'Église, du Pape, en un mot de la justice et de la vérité, voilà qui me paraît admirable; mais vous êtes tombé... et voilà ce que tout sincère catholique regrettera éternellement.... Je ne doute pas que vous ne vous relevicz par quelque endroit; mais cela même nous rendra inconsolables de ne plus entendre votre voix quotidienne au milieu des sifflements de l'erreur, des sinistres joies et des cris affreux de l'enfer déchaîné qui vont plus que jamais retentir à nos oreilles... »

Les abbés Sauvé, Moriceau, Bontemps, chanoines de Laval : « La nouvelle de votre glorieuse mort a profondément ému vos lecteurs fidèles et dévoués; ils admirent, en vous et en vos collaborateurs, des hommes de foi et de désintéressement, saintement passionnés pour la sainte Église romaine, et prêts à défendre en toute occasion et contre tous, ses droits sacrés; ils puisaient dans la lecture de vos pages éloquentes un redoublement de zèle et d'amour pour la chaire de Pierre et pour ses doctrines... La suppression de votre journal si *catholique,* si *romain,* si *français,* quoi qu'on ait dit, causera un vide immense qui sera senti dans tout l'univers catholique, compris par ceux-là mêmes qui vous ont combattus... »

L'abbé Pasquier, curé de N.-D. d'Angers : « J'éprouve le besoin de vous exprimer la peine profonde que m'a causée la suppression de votre incomparable journal. C'était mon pain quotidien. Le moment que je consacrais à le lire était le plus doux moment de la journée. C'est donc un sacrifice immense que je suis obligé de faire chaque jour au bon Dieu... Personne n'a su mieux défen-

dre que vous les intérêts de l'Église de Jésus-Christ .. »

L'abbé Ouriou, curé du Pont-de-Cé : « ... Quel mystère! Vous avez contribué à rattacher au gouvernement la majorité des ecclésiastiques qui avaient des tendances légitimistes, et vous êtes frappé par ce même gouvernement qui copie les plaintes de vos adversaires politiques et gallicans; le rapport de Billault n'est qu'un écho affaibli de leurs plates et insipides criailleries. N'importe, votre œuvre est faite et votre but principal, atteint. Depuis vingt ans, vous nous avez montré Rome, et tous les cœurs sont avec vous... Soyez-en mille fois béni! Une Église nationale est aujourd'hui impossible en France. »

L'abbé Notin, vicaire à Gien (diocèse d'Orléans) : « ... Permettez à un obscur lecteur qui vous admire depuis dix ans, de vous dire combien il est touché du malheur qui vous brise dans les mains l'arme puissante de la cause sacrée de l'Église. Courage, cher Monsieur, et si votre noble cœur pouvait se laisser aller au découragement, que la pensée de vos amis si nombreux et si dévoués vous ranime et vous console.... A vous, à votre cher frère, à toute la généreuse rédaction de l'héroïque *Univers*. »

L'abbé A. de Bonfils, aumônier de la Visitation (Paris) : « ... Votre conscience et votre foi suffisent sans doute à votre consolation. Veuillez me permettre, cependant, de joindre à mes sentiments de reconnaissance pour vos travaux et votre œuvre pour l'Église, l'expression de ma gratitude personnelle pour vos excellents écrits et ceux de vos collaborateurs... Je dois être laconique, mais je vous prie de croire que mon cœur aime à parler longuement de vous à Dieu... »

Le R. P. Monfat, sous-directeur du collège de la Seyne (diocèse de Fréjus et Toulon) : « ... Le coup qui vient de vous frapper est pour vos amis une douleur profonde et pour tous les catholiques une grande consternation... Si le décret dont vous êtes la victime n'est pas le premier acte d'une persécution qui se démasque, puissent tous les

soldats de la bonne cause, quand l'heure sonnera pour eux, tomber comme vous dans la fierté de leur conscience et dans l'estime de tous les cœurs chrétiens... L'histoire romaine dit de Thraséas que Tibère porta la main sur lui, quand il voulut atteindre la vertu elle-même. L'histoire de l'Église dira de Louis Veuillot qu'il fut frappé lorsqu'on en voulut ouvertement au règne du Christ sur la terre... Voilà, Monsieur, ce que pensent tous les catholiques de la province. J'ai voulu vous le dire... »

Voici des lettres d'Alsace; j'y trouve les abbés Guerber et Simonis, prêtres que les Alsaciens catholiques restés de cœur fidèles à la patrie française choisirent plus tard pour les représenter au parlement prussien. Je note que l'*Univers,* quand il fut supprimé, était le journal de Paris comptant le plus d'abonnés en Alsace.

L'abbé Dutiron, professeur au grand séminaire d'Auch : « La suppression de l'*Univers* a véritablement plongé dans le deuil tous nos Messieurs du grand et du petit séminaire, ainsi que la plupart des prêtres de notre diocèse. Personne n'était plus dévoué que nous à vous et à vos collaborateurs... — Vous avez contribué à former une génération de catholiques disposés à soutenir courageusement les droits de la vérité et de la vérité tout entière... Si les catholiques défendent en ce moment les droits du Saint-Siège avec une si admirable unanimité, c'est à vous en partie qu'on le doit et aux idées romaines que vous avez travaillé à répandre par votre journal. »

On le voit : en termes divers, toutes ces lettres disent au fond la même chose et dénotent un sentiment général. Ce n'est pas un individu ou un petit groupe que l'on entend, c'est une collectivité. Et il y en a des centaines de cette sorte.

Si écourtées que soient mes citations, je crains d'en faire trop. Je vais tâcher de m'en tenir maintenant à l'énumération. Voici des adresses collectives. Le curé archiprêtre de Commercy, l'abbé Trépied, et six autres prêtres

assurent la rédaction de l'*Univers* de leur « inexprimable douleur » et lui disent : « Au jour, que nous appelons de tous nos vœux, où l'*Univers* pourra reparaître, vous nous retrouverez avec toutes nos sympathies et toujours prêts à vous offrir les modestes épargnes de notre indigence. » L'abbé Trépied ajoute en post-scriptum qu'il vient de lire un article du *Constitutionnel* et s'écrie : « Quelle insolence et quelle stupidité! Oh! frères bien-aimés, que nous allons souffrir et de plus d'une façon! »

Six prêtres du diocèse d'Évreux : «... Il est glorieux de mourir pour la cause que vous avez toujours défendue. A la lecture du décret de suppression, nous éprouvons le besoin de vous exprimer toute notre sympathie; le coup qui vous frappe nous frappe aussi.... »

Onze prêtres du canton de Beaumont (diocèse de Dijon) déclarent à Louis Veuillot que rien ne refroidira leurs sentiments pour lui et pour son œuvre.

Neuf prêtres du canton de Noyon (diocèse de Beauvais) font une déclaration identique. L'un d'eux signe : V. Lecot, vicaire. Ce vicaire est devenu cardinal, archevêque de Bordeaux.

Tarare (diocèse de Lyon), même nombre de signatures et mêmes sentiments.

Petit séminaire de Rondeau (diocèse de Grenoble), vingt-trois signatures.

L'abbé Talobre, curé de Rabastens (diocèse de Tarbes), au nom des douze prêtres du canton.

D'Embrun (diocèse de Gap), quatorze prêtres. « Puissions-nous vous voir encore, vaillant champion de la vérité, forcer l'admiration du monde entier et devenu libre d'opposer la puissance de votre génie aux efforts misérables des adversaires de la sainte Église. »

Les quatorze prêtres du petit séminaire d'Ajain (diocèse de Limoges), mêmes regrets et mêmes souhaits.

Deux adresses, de Bordeaux : les professeurs du petit séminaire et le clergé de Saint-Louis.

Le clergé de la cathédrale de Saint-Brieuc et le clergé de Moncontour : « Nous vous restons dévoués. »

Le Supérieur, les professeurs et surveillants du petit séminaire de Meximieux (diocèse de Belley).

Huit prêtres de Blois : «... Nous ne saurions laisser passer l'acte... qui vous frappe sans vous offrir l'hommage de notre douleur et de notre admiration.... Si on a pu déchirer votre feuille, ce qui nous console c'est qu'on ne saurait briser votre plume, ni celles de vos généreux collaborateurs. Nous souscrivons à l'avance au journal dans lequel vous entrerez. »

Vingt-cinq membres de la maison de l'Assomption à Nîmes. Le premier signataire de cette adresse est l'abbé d'Alzon, vicaire général et fondateur de la congrégation des Assomptionnistes. «.... Nous avons toujours vu dans l'*Univers* l'organe le plus ferme et le plus courageux de la cause ecclésiastique, et sa polémique, loin d'être un sujet de tristesse pour le clergé, n'a jamais rencontré dans son sein que la plus cordiale adhésion.... »

Le Comité des anciens élèves de l'Assomption. Cette adresse porte la signature de l'abbé de Cabrières, alors chanoine honoraire de Nîmes, plus tard évêque de Montpellier, puis celle de M. Numa Baragnon, qui eut un rôle important dans l'Assemblée nationale de 1871 et devint membre du gouvernement lors de la présidence de Mac-Mahon.

Le clergé ne fut pas seul à protester. Le dossier des laïcs est aussi un gros et riche dossier. J'aime à noter qu'en dehors des catholiques acceptant l'Empire, beaucoup de royalistes des plus marquants saluèrent Louis Veuillot et condamnèrent, non par esprit de parti, mais en hommes de principes et de foi, le décret impérial. Voici les marquis de Régnon, de Dreux-Brézé, de Saint-Léger, d'Andelarre; les comtes de Damas, de Quatrebarbes, de Divonne, de Mallet, de Gourmignies; le baron de Morgan; MM. de Lestanville, Dugas, de Montesquiou, de la Chapelle, Des-

son de Saint-Aignan, Le Mire, G. de Chaulnes, etc., etc.

Le comte Théodore de Quatrebarbes, chef du vieux et vrai parti royaliste en Anjou, avait siégé à l'Assemblée nationale constituante de 1848. Ancien officier, il prit en 1860 du service dans l'armée pontificale et défendit Ancône contre les troupes italiennes. Il écrivit à Louis Veuillot : « Je veux vous exprimer tous les sentiments d'admiration et de reconnaissance que j'éprouve pour le courage et l'éloquence que vous avez mis dans ces derniers temps au service de l'Église. Votre cœur et votre foi m'étaient connus depuis longtemps. Il est beau de tomber sur la brèche enseveli dans son drapeau surmonté d'une croix. Le triomphe est au bout de cette grande et sainte lutte... »

Le marquis de Dreux-Brézé, l'un des représentants officiels du comte de Chambord : « J'ai frappé deux fois à votre porte dans l'espérance de vous apporter le tribut de mon admiration et de toute ma sympathie. Vous devinez mon regret de n'avoir pu vous dire encore ce que j'ai ressenti avec vous et pour vous.... »

Le comte de Damas d'Anlezy : «... Permettez-moi, Monsieur, de vous faire mon sincère compliment sur la manière dont vous avez toujours soutenu les vrais principes, sur le courage que vous avez montré en toutes occasions où la vérité religieuse était attaquée, et, si je dois exprimer un regret et indiquer une ombre, j'ajouterai que j'aurais voulu vous voir distinguer quelquefois plus les principes et les inconséquences des soutiens de ces principes. C'est entre vous et moi — qui n'ai pas la même importance que vous — la seule divergence de vues... Si tous les hommes de bien qui vous lisaient avec intérêt et qui partageaient vos idées, vous font connaître leurs sympathies, le nombre des adhérents sera pour vous de quelque valeur... »

Le comte de Mallet, ami et correspondant intime de Montalembert : « ... J'ai lu, il y a une heure, dans le *Moniteur*, l'arrêt de suppression de l'*Univers*. J'en suis consterné,

mais je m'y attendais. Vous périssez noblement... Honneur à vous! honneur à vos dignes collaborateurs! Vous avez fait un bien immense, et vous en ferez encore; j'en ai la confiance. Et en tous cas, les couronnes de laurier que Dieu vous tresse dans le ciel, vous feront oublier bien des peines... Nous ne pouvons nous le dissimuler : la situation est affreuse. Une main de fer comprime le bien, étouffe les voix et ne laisse libres que celles du mal. Qui sait à quel état de servitude et d'étouffement nous conduira cette compression légale qui nous écrase tous les jours davantage?... »

Le marquis d'Andelarre : « Vous avez votre auréole, la suppression. C'était justice : pour disperser le régiment, il fallait abattre le drapeau et celui qui le tenait d'une main si puissante et si affermie. Vous aurez la gloire d'avoir marqué le premier pas de la persécution qui commence et d'avoir payé le premier pour notre Saint Père le Pape..... Le gouvernement croit avoir remporté une grande victoire; il oublie le mot de M. de Bonald : « Il y a du remède à ce qui se dit, il n'y en a pas à ce qui ne se dit pas »... Il y aura d'autres justices qu'il n'est pas besoin d'être prophète ou fils de prophète pour annoncer »...

G. de Champvans (légitimiste et lamartinien) : « L'*Univers* est mort en confesseur de la foi, bien différent de ces feuilles serviles pour lesquelles toute la question est de vivre. C'est la gloire de l'*Univers* d'avoir su mourir héroïquement en plein mépris des doctrines qu'il combat, et d'être mort pour donner de la sève à ses croyances. Son dernier souffle, plein de puissance, porte la parole de vie à tous les catholiques. Sans votre courage l'Encyclique était étouffée en France sous le défaut de publicité!... »

Quantité d'autres lettres, écrites par des catholiques sans passion politique, expriment avec une grande chaleur ces mêmes sentiments. Je n'en cite qu'une, elle est d'un officier de marine, M. A. Magdelaine : « ... Au moment où un ennemi déloyal nous enlève le bouclier qui seul protégeait

encore en France le catholicisme d'une manière efficace, permettez-moi de venir vous exprimer et la sympathie profonde que m'inspire votre courageux dévouement et la douleur que j'éprouve et que doit éprouver tout catholique, de voir briser dans votre main l'arme dont vous avez toujours su faire un si noble usage.. J'ai été souvent à même, comme officier de marine, d'apprécier dans les pays étrangers, les services immenses que le journal l'*Univers* rendait à la cause catholique, et je ne crains pas d'affirmer que sa suppression causera un mal universel. »

Voici un autre laïc dont l'adhésion surprit et charma Louis Veuillot : B. Jouvin, gendre de Villemessant et l'écrivain le plus estimé alors du *Figaro* : — « Permettez-moi de me joindre aux amis de l'*Univers* pour le féliciter de la belle mort qu'il vient de faire. Vous aviez accepté une lutte en en mesurant d'avance les périls jusqu'au dernier; vous l'avez soutenue avec dignité contre un adversaire que vous aviez autrefois couvert de votre probité. Ceux qui avaient pu regretter une alliance où, de votre côté du moins, la sincérité était entière, n'ont jamais accusé votre loyauté et n'éprouvent plus aujourd'hui qu'une profonde sympathie pour votre caractère, l'admiration pour votre talent étant de l'histoire ancienne. Le chrétien est bâillonné, mais l'écrivain se résoudra-t-il au silence? Ce serait un suicide moral aussi coupable que l'autre et vous ne l'accomplirez pas. »

Les adresses, s'ajoutant au flot des lettres particulières, n'arrivèrent pas seulement à Louis Veuillot du monde ecclésiastique; il lui en vint aussi du côté laïc, et le ton n'en était pas moins chaud. Dès le 1er février, vingt catholiques de Nantes lui écrivaient : — « ... Nous ne pouvons oublier que, comme un vaillant soldat de la foi, vous êtes tombé sur la brèche le jour même où vous donniez au monde l'admirable Encyclique de notre bien-aimé Père. Nous ne vous louerons pas de ce dernier acte, votre récompense est bien au-dessus des louanges humaines, mais nous remercions

Dieu de vous avoir soutenu dans la lutte jusqu'en ces derniers jours si durs au milieu desquels la divine Providence veut que nous vivions (1)... »

De Belfort, ce précieux lambeau de l'Alsace resté à la France : « Le coup qui vient de frapper l'*Univers* a douloureusement ému vos lecteurs de Belfort. Et pourquoi ne pas le dire, il les a remplis d'indignation. En pouvait-il être autrement quand on voit disparaître le meilleur champion du catholicisme et de la vraie liberté, alors que des journaux impies ou vendus peuvent impunément insulter à tout ce que nous vénérons en ce monde... Vous avez été frappé en tenant haut et ferme l'étendard de la Papauté, vous son meilleur soldat et le plus ardent soutien de ses droits séculaires... » Parmi les signataires de cette adresse, je note deux fonctionnaires : le percepteur et l'instituteur.

Maintenant voici une adresse de Genève et deux de Fribourg. Celle de Genève porte trente signatures, données, dit la lettre d'envoi, par les catholiques « les plus honorables du canton et représentant les vœux de tous ». C'est une protestation très vive contre le décret : — « Réjouissez-vous, car bienheureux sont ceux qui souffrent pour la justice... L'*Univers* supprimé, quelle facile victoire! Supprimeront-ils la résistance religieuse? Supprimeront-ils la conscience? Supprimeront-ils le tribunal de Dieu?... »

Les deux adresses de Fribourg portent réunies soixante-trois signatures. C'est l'élite du clergé et des catholiques militants. On y voit des dignitaires ecclésiastiques et les représentants des vieilles familles fribourgeoises, les Diesbach, les Muller, les de Wech, les Chollet, les OEby, etc., etc. — « Vous avez été, disent-ils à Louis Veuillot, le champion de l'Église et rien que de l'Église, sans vous préoccuper des formes éphémères, ni des systèmes trompeurs de la politique humaine... Au milieu de cette lutte laborieuse,

(1) L'envoyeur était le docteur Thibeaud, l'homme du mouvement catholique à Nantes.

votre journal a succombé de mort violente pour avoir, à l'imitation des apôtres, mieux aimé obéir à Dieu qu'aux hommes... En face d'une atteinte aussi flagrante portée aux droits sacrés de la polémique religieuse, nous éprouvons le besoin, Monsieur, de joindre notre protestation, de si faible valeur qu'elle puisse être, au cri de la conscience humaine indignée. C'est moins votre personne qui a été frappée que des doctrines chères à tous les cœurs catholiques. Et c'est aussi pour ce motif que la suppression de l'*Univers* a été déplorée parmi nous, à l'instar d'un malheur public de la chrétienté. »

Parmi les femmes chrétiennes au courant des affaires de l'Église, l'*Univers* comptait beaucoup de lectrices dévouées. Nombre d'entre elles écrivirent à Louis Veuillot. C'est un des précieux chapitres du dossier. J'y trouve des lettres signées : Marquise du Plessis-Bellière, duchesse de Laval-Montmorency, née de Maistre, Louise Taxis de Saint-Cyr, comtesse de Robiano, V. de Séréziat, A. Michaux, Marie de Bichessois, Julie Rhuite, marquise de Champagné, Marie Cavaletti. Sophie, comtesse de M., L. de Boyen, etc. De ces lettres, qui me donnent l'embarras du choix, je prends la première en date et celle de la très digne fille de Joseph de Maistre :

M^me^ du Plessis-Bellière rappelle à Louis Veuillot qu'elle l'a rencontré chez le cardinal Gousset et lui dit : « Que de fois, Monsieur, j'aurais voulu causer avec vous! moi pauvre petite femme, mais dont la vie est à Dieu et à l'Église, mais dont le cœur bat parfois bien fortement, et qui ai vu briser mes efforts pour former une sainte croisade... J'ai dû me taire, ne pas vous importuner et vous suivre seulement avec toute ma sympathie. Aujourd'hui que la douleur et l'indignation oppressent mon âme, laissez-moi vous dire cette sympathie, laissez-moi dans mon humble sphère partager vos persécutions comme votre glorieux courage et tomber avec vous aux pieds de notre Père commun, me rasséréner dans l'espérance et

me rappeler que pour l'Église, persécution est synonyme de triomphe. Disons-nous : Courage! courage! car Dieu est avec nous! »

La duchesse de Laval-Montmorency :

« Sans doute, Monsieur, vous trouvez en vous-même et dans le témoignage de votre conscience une assez belle récompense de l'acte héroïque que vous venez de faire; mais parmi les catholiques à la foi ardente, au cœur haut et sincère, il n'y en a pas un seul qui n'éprouve le besoin de vous dire le droit que vous vous êtes acquis à sa reconnaissance, à sa profonde estime, à son admiration. L'Encyclique du Souverain Pontife a été un coup de canon formidable qui a retenti dans le monde entier, mais c'est vous, Monsieur, qui avez mis le feu à la mèche, et l'effet de cette explosion est en grande partie votre œuvre.

« Deux grandes vérités ressortent des événements actuels et de ceux que l'avenir cache sous un voile assez transparent. La première est celle-ci : Vu le fractionnement des partis qu'avait produit en France la charte constitutionnelle, véritable hérésie politique, il n'était plus possible aux Français de se réunir que sur le terrain de la foi, ni de s'entendre que sur la question religieuse. L'autre vérité est la conséquence de la précédente : Le trône en France, quel que soit celui qui l'occupe, ne sera jamais stable et solide, s'il n'est replacé sur les antiques bases de la monarchie très chrétienne, la foi catholique, le respect au Saint-Siège, le droit divin de la souveraineté. Les essais se multiplient en sens inverse et nous attendons encore celui qui doit donner un démenti à l'assertion que j'ose avancer... »

MAISTRE,
Duchesse veuve de LAVAL-MONTMORENCY.

J'ai aussi des lettres de religieuses; j'en donne une; elle est de sœur Marie-Louise de Gonzague, Ursuline : « *L'Univers* existait pour Dieu — admirable destinée; elle a été

parfaitement remplie. La cause de l'Église en tous temps lui fut chère; toujours, au moment du combat, il prit en main ses intérêts et fut le premier sur la brèche. En ces derniers jours pleins d'orage, il lui a montré sa tendresse. Entre sa propre vie et le devoir d'un fils dévoué, son cœur n'a pas su balancer; il est tombé, mais il est tombé pour sa mère; ce sera sa gloire à jamais... C'est dans les sentiments d'un très profond respect que je viens vous prier de recevoir l'expression de notre reconnaissance la plus vive. Votre attachement inébranlable pour notre Pape saint et bien-aimé vous l'a acquise entièrement (1)... »

A ces témoignages de reconnaissance, de respect et d'admiration se joignaient dans les termes les plus délicats des offres de concours pour relever un jour l'*Univers*. De ces offres, il en vint même de pays où les catholiques persécutés devaient, pour soutenir leurs œuvres, s'imposer de dures privations. M^lle^ de Boyen écrivait de Stockholm : « C'est avec bonheur que je me suis chargée de vous dire que si les vrais catholiques ouvraient une souscription, nous désirons, nous tous, le savoir à l'instant pour être les premiers à offrir une légère reconnaissance au digne athlète de la cause qui fait battre nos cœurs! »

Maintenant voici avec quelque abondance des vers. Ils sont tous d'un sentiment très juste et élevé, pleins de foi et d'amour. Beaucoup sont bien frappés. Cependant je dois leur mesurer étroitement la place. C'est l'usage qu'en de telles rencontres les vers soient moins bien partagés que la prose. Je me borne donc à citer quelques strophes d'une ode d'un tout jeune vicaire breton qui devint le P. Orhand, de la Compagnie de Jésus :

(1) Je dois noter que dans ces énumérations très abrégées, je me suis abstenu de citer les catholiques les plus liés avec Louis Veuillot, tels que les Ségur, le comte d'Esgrigny, Blanc de Saint-Bonnet, le comte de Guitaut, Éloi Mallac, de Cuverville, le docteur Tessier, Eugène de Margerie, Dom Guéranger, les abbés, Delor, Combalot, etc., etc. Je fais entendre non des amis, mais des témoins.

Enfant qu'on insultait en insultant son Père,
J'ai jeté tout mon cœur en un cri de colère,
Et j'ai cru que mon sein n'avait plus de sanglots.
Quel chagrin de mes pleurs remplit encor la source?
Le torrent desséché, quand il reprend sa course,
Dans un nouvel orage a trouvé d'autres flots.

La douleur d'où jaillit le torrent de mes larmes,
Dans le coup qui vous frappe et grandit nos alarmes
A retrouvé ses cris, ses sanglots, tout son deuil.
N'est-ce pas sur Pie IX que ce grand coup retombe?
N'est-ce pas, pour creuser davantage sa tombe,
Qu'on jette ses amis dans l'ombre du cercueil?

. . . . . .

Puisqu'en vous des chrétiens l'avant-garde est tombée,
Pourquoi cacher mes pleurs? — Quand Judas Machabée
Tomba sur un monceau de cadavres sanglants,
Un grand cri s'éleva comme un bruit de la grève :
« Comment est-il tombé l'homme fort dont le glaive
« Terrassait d'Israël les ennemis tremblants?

En ces jours où partout je vois la défaillance,
O soldat de Jésus, j'aimais votre vaillance,
Contre tout ennemi vos combats acharnés.
Par vous les ignorants et les fous du Calvaire
Se sont moqués des fils du glorieux Voltaire,
De l'esprit des chrétiens sottement étonnés.

Vous tombez! Votre mort est un deuil pour le monde;
Du *Roi* que vous serviez, la douleur est profonde;
Vos amis sont en pleurs près de votre tombeau.
Noble mort! C'est ainsi que tout héros succombe,
Entraînant tôt ou tard son vainqueur dans la tombe,
Et prenant pour linceul les plis de son drapeau.

. . . . . .

O soldat de Jésus, tout mon cœur le proclame,
Vous donnâtes souvent de la force à mon âme,
Et *par vous* de l'enfer, je restai triomphant.
Que mes vers soient le cri de ma reconnaissance,
Ce n'est qu'un faible écho... Mais qu'importe? il s'élance
De mon âme de Prêtre et de mon cœur d'enfant!...

On le voit, si le décret impérial put supprimer l'*Univers*, il se brisa contre Louis Veuillot. Le journal disparut,

mais l'homme qui en avait fait une force et une autorité grandit.

On voit aussi combien avait été dédaigné du monde et impuissant sur l'opinion tout le vilain travail des libéraux, des gallicans, des semi-gallicans, des politiciens contre Louis Veuillot et son œuvre. Que restait-il de leurs discours, de leurs écrits, de leurs pamphlets? Où étaient les brochures du comte de Falloux et de Jacquot? Où était cet *Univers jugé par lui-même*, fait des débris d'un mandement impubliable? Quels résultats avaient produit les campagnes de Mgr Dupanloup? Tout cela avait fait du bruit, mais rien de tout cela n'avait vécu. C'est qu'à tout cela manquaient la justice, la vérité et l'amour absolu de l'Église. Louis Veuillot et son journal avaient continué de marcher droit et le monde catholique était avec eux.

Des papiers intimes, je passe aux papiers publics, aux journaux. L'*Univers* ayant porté l'Encyclique partout, la défense de la publier signifiée à la presse n'avait plus d'objet, elle fut levée. Mais la faculté de reproduire l'acte pontifical et de le blâmer n'impliqua pas le droit de le défendre, encore moins de le louer. Aucun journal français ne risqua ce coup. Il y allait de la vie. Quant à la suppression de l'*Univers*, ni la loi ni le rapport de Billault n'interdisaient d'en parler. Seulement, si l'éloge était permis, la critique ne l'était point. La question ne fut donc abordée qu'avec une sage réserve. Quoi de plus sage que le mutisme? Une autre raison rendait le silence facile à la plupart des journaux. L'*Univers*, par son adhésion à l'Empire, s'était aliéné toute la presse royaliste; par ses luttes constantes et ardentes contre les doctrines révolutionnaires même les plus mitigées, il avait irrité jusqu'à ces libéraux honnêtes et modérés qui toujours ont trouvé habile de tout admettre, dans l'espoir lâche et sot de ne rien compromettre; enfin la question romaine venait de lui faire perdre le faible appui des catholiques impérialistes. Ceux-ci reprochaient à l'*Univers* de suivre le Pape

alors que, touchant à la politique, le chef de l'Église, à leur avis, étendait trop loin son autorité. C'est l'infirmité des catholiques français d'accuser le Pape de trop donner à la politique quand il refuse de servir leur parti.

Le seul journal d'opposition sérieuse qui, sans s'exposer à l'excès, parla cependant avec fermeté, fut la *Gazette de France*. Son directeur, M. de Lourdoueix, vint le jour même saluer Louis Veuillot et le lendemain son principal rédacteur, M. G. Janicot, fit entendre une protestation qui parut hardie. L'organe officieux du comité royaliste, l'*Union*, que rédigeaient MM. Laurentie et Henry de Riancey, eut de bonnes paroles. L'*Ami de la Religion*, où M. Léon Lavedan, second de l'abbé Sisson, tenait la plume, écrivit huit ou dix lignes tièdes et embarrassées qui ne parurent pas exemptes de préoccupation personnelle : un héritage était en vue. Le *Journal des Villes et Campagnes* donna une note convenable; la *Voix de la Vérité*, autre feuille religieuse, fut nulle. C'était son état normal. Le *Siècle* exprima en deux mots un regret qui suait le triomphe et la joie. Les feuilles gouvernementales et officieuses : le *Constitutionnel*, le *Pays*, la *Patrie*, ne pouvaient hésiter qu'entre l'approbation et le silence. Elles surent se taire. Le *Journal des Débats*, embarrassé, fit de même. La *Presse* déclara ne pouvoir *se réjouir d'une catastrophe qui frappait des écrivains de talent* et fit voir en même temps qu'elle se réjouissait. L'*Opinion nationale*, que dirigeait Adolphe Guéroult et que patronnait le prince Napoléon, constata que « la suppression de l'*Univers* était visiblement la réponse du gouvernement à l'Encyclique du Pape » et trouva naturel qu'on eût exécuté « le journal qui avait été le premier promoteur et qui était devenu le centre et le foyer de la politique ultramontaine. » Deux journaux impérialistes et révolutionnaires : *le Courrier de Paris* et *le Messager*, exprimèrent le même sentiment et prétendirent, en outre, réfuter l'Encyclique.

Un seul journal de Paris, je crois, prit texte de la sup-

pression de l'*Univers* pour rendre justice à Louis Veuillot : ce fut le *Figaro*. En ce temps-là, le *Figaro* était ce qu'on appelait « un petit journal », c'est-à-dire un journal plus particulièrement voué aux lettres, aux arts, aux plaisirs mondains. On y goûtait fort au point de vue littéraire les articles du rédacteur en chef de l'*Univers*, et l'on y fut ému du coup qui le frappait. « Je crois m'honorer, dit son principal rédacteur, M. Jouvin, et honorer la presse dont je suis un des plus humbles soldats en me découvrant avec courtoisie devant l'homme qui va laisser un si grand vide dans nos rangs. Je viens saluer comme un maître l'écrivain polémiste qui a su conquérir la renommée durable du lettré en exerçant la profession modeste du journaliste. » Il terminait en citant une page de « l'illustre confrère » qui avait fait si rude guerre « aux hurleurs des journaux bêtes ». Le journal bête que fouaillait surtout cette page était le *Siècle*.

La presse départementale constata par dépêche l'émotion que causait le décret de suppression. « Il y a eu aujourd'hui baisse de 80 centimes, disait le *Nouvelliste de Rouen* (conservateur). La suppression de l'*Univers* commentée dans le sens d'un avertissement au parti religieux a été considérée comme une des causes de la baisse. »

La *Guienne* de Bordeaux (royaliste) : « La spéculation était très vivement impressionnée aujourd'hui... Les réflexions qui accompagnent le décret de suppression de l'*Univers* ont été considérées comme un avertissement sévère. »

Le *Progrès* de Lyon (radical) : « La suppression de l'*Univers* était ce matin dans la feuille officielle. Cette mesure, sans doute sage et justifiée, n'en a pas moins excité une vive alarme dans le public. »

Quant aux appréciations politiques, chaque journal des départements fit écho aux journaux parisiens de son parti. Les feuilles essentiellement catholiques, plus désintéressées que l'*Ami de la Religion* et plus résolues que la *Voix de la Vérité*, eurent un accent personnel. Elles surent indiquer,

mais sans insister, qu'elles déploraient le décret. La *Bretagne* de Saint-Brieuc, que Gustave de la Tour inspirait, ayant pris un ton très ferme, fut supprimée.

Non seulement, il n'y avait point à blâmer, mais il fallait s'abstenir d'insister sur l'émotion produite. Dire la vérité eût été s'exposer à un avertissement pour fausses nouvelles. Cependant deux feuilles étrangères que l'on pouvait regarder comme des feuilles françaises et même des feuilles parisiennes, l'*Indépendance belge* et le *Nord*, furent autorisées à noter doucement que le décret causait de l'agitation dans les groupes religieux. Ces feuilles avaient en fait le privilège d'apporter aux Parisiens et à toute la France des nouvelles de Paris et des informations ou révélations sur les choses du gouvernement. La douane politique était large pour elles à la condition qu'elles donneraient à leurs racontages une couleur agréable aux ministres comme à l'Empereur et mêleraient au besoin beaucoup de faux à un peu de vrai. Je ne peux pas dire qu'elles faisaient ce métier en conscience, mais je dois reconnaître qu'elles y mettaient du zèle, y trouvant du profit. Toutes deux parlèrent longuement du décret et reconnurent qu'il était le sujet « de toutes les conversations ». Soumises à la consigne, elles le déclarèrent favorable « aux intérêts du catholicisme » et justifié par l'usage déplorable que M. Veuillot faisait, surtout dans la forme, de « facultés exceptionnelles ». Toutes deux aussi blâmèrent l'Encyclique, que l'*Indépendance* appelait « le manifeste du Saint-Père », et soutinrent que le gouvernement avait agi selon « la légalité » en interdisant la publication de ce document. Toutes deux aussi montrèrent dans la suppression de l'*Univers* une réponse « énergique » aux paroles du Pape et un heureux retour aux traditions gallicanes. Évidemment ce langage était tenu par ordre. Le gouvernement voulait se rallier les gallicans et les libéraux en paraissant ne viser que les *ultras*. Les conseils de l'abbé Maret fructifiaient.

A l'étranger, où l'information et le jugement étaient libres, on vit, comme en France, dans le décret de suppression un acte de colère contre l'Encyclique et une déclaration de guerre aux doctrines romaines. Seulement, là, on put le dire carrément et se permettre toutes sortes de prévisions. J'extrais de deux journaux hostiles à l'*Univers :* l'*Opinion Nationale* et le *Nord,* quelques lignes sur le langage de la presse anglaise.

L'*Opinion Nationale :* « On s'est beaucoup ému en Angleterre de l'Encyclique et de la suppression de l'*Univers*. Tous les journaux s'en occupent et chacun d'eux joue le double rôle de Jean qui pleure et Jean qui rit. » Cela voulait dire que les journaux anglais, au nom de la liberté, blâmaient l'acte césarien et, au nom de leurs haines religieuses, s'en réjouissaient. L'*Opinion* ajoutait : « La presse anglaise reconnaît toutefois que M. Veuillot courait, depuis longtemps, au devant du coup qui l'a frappé en cherchant à créer un État dans l'État. » Et plus loin : « Jean qui rit applaudit avec une joie profonde à l'attitude du gouvernement français; il voit dans la suppression du journal ultramontain le symptôme d'une lutte à mort qui s'engage ou se poursuit entre la France et le pouvoir temporel du Saint-Siège.... »

Le *Nord :* « Les feuilles anglaises ont suspendu leurs discussions politiques pour s'occuper de la suppression de l'*Univers*.... Le *Morning Post* entrevoit un schisme prochain en France et en Italie et se demande qui sera le Luther ou le Calvin de cette « glorieuse transformation ». L'article que le *Nord* résumait ainsi fut traduit par l'*Agence Havas*, déjà officieuse, et envoyé par elle, avec le laisser-passer du Bureau de la presse, aux journaux de Paris. Le Pape y est vivement attaqué et il y est dit, selon la consigne donnée aux officieux, que l'*Univers* « tentait, d'établir en France *un empire dans l'Empire.* »

Le *Morning Chronicle,* organe avoué du gouvernement français à Londres, insista sur cette dernière accusation,

et déclara qu'elle justifiait l'acte de l'autorité impériale. « En ce moment, disait-il, nous n'avons qu'à juger entre Louis-Napoléon et M. Veuillot. Quel est ce M. Veuillot, qui ne cherchait qu'à exciter, à aigrir l'esprit public par ses diatribes furieuses sur les droits du clergé, par ses comparaisons entre Napoléon III et Julien l'Apostat? Le but de M. Veuillot était d'exalter le clergé, de lui donner la puissance et de décrier l'homme qui a sauvé la France... Les évêques irlandais qui récemment, dans des meetings, ont anathématisé l'empereur des Français, ne dépassent point en grossièreté et en bouffonnerie les injures prodiguées à son souverain par M. Veuillot... » Pour montrer combien « les bigots ultramontains » étaient injustes envers l'Empereur, le *Morning Chronicle* terminait ainsi : « La religion est sauve dans les mains de Napoléon III comme elle l'était dans celles de Louis XIV. »

Presque tous les journaux anglais et anglicans parlèrent dans ce sens. La haine de Rome leur persuadait que la France pourrait être poussée au schisme. Par contre, les feuilles catholiques d'Angleterre et d'Irlande louèrent Louis Veuillot et son œuvre. Sans voir dans le décret la menace d'un schisme, elles montrèrent qu'en frappant l'*Univers* on avait voulu atteindre l'Église.

Au premier moment, du reste, partout on se demanda si par ce décret, le gouvernement français ne préludait pas à une rupture avec le Saint-Siège. Les italianissimes désiraient tant ce résultat que déjà, ils croyaient le tenir. Le 31 janvier, on écrivait de Turin à l'*Indépendance belge :* « L'annonce de la mesure prise par le gouvernement français à l'égard de l'*Univers* a produit ici une sensation immense. Cette attitude du gouvernement impérial vis-à-vis de l'organe de l'ultramontanisme est regardée en Italie comme un véritable événement. Hier au soir, il y avait bal au ministère des Affaires étrangères. On a saisi avec empressement cette occasion pour faire une démonstration publique en l'honneur du cabinet présidé par

M. de Cavour. La foule était énorme. M. de Cavour était très entouré... La suppression de l'*Univers* faisait le sujet de toutes les conversations. »

Les journaux italiens dévoués au Piémont et à la Révolution exprimèrent ces mêmes sentiments et ces mêmes espérances. « La dépêche arrivée de Paris, disait l'*Opinione,* prouve que l'empereur Napoléon est fidèle au programme qu'il a tracé à l'Europe et qu'il ne se laisse pas influencer par les encycliques du Pape ». Les autres feuilles du parti s'accordèrent à développer ce thème, non sans y mêler des attaques à l'adresse des « cléricaux français » et du défunt *Univers*. Elles n'oubliaient pas que M. de Cavour avait déclaré ce journal *particulièrement dangereux*, « à cause de l'audace qu'il donnait à toute la presse ultramontaine. »

Si toutes les feuilles révolutionnaires italiennes, depuis les royalistes jusqu'aux socialistes, applaudirent au décret, les feuilles catholiques le condamnèrent unanimement. Elles furent très vives contre l'Empereur et très élogieuses pour Louis Veuillot. L'une d'elles, le *Cattolico* de Gênes, eut un procès.

A Vienne aussi, la sensation fut profonde. « Chacun de nos journaux a un article sur la suppression de l'*Univers* », disait au *Times* son correspondant viennois. — « La suppression de l'*Univers,* écrivait le correspondant de l'*Indépendance belge,* défraie aujourd'hui toutes les conversations dans nos cercles politiques et financiers. »

En Autriche, comme en Italie, la politique avait sa part, — une grande part, — dans l'émotion que causait l'acte de Napoléon III frappant l'*Univers* pour se venger de l'Encyclique et briser la plume qui défendait le mieux le Pape. Mais ailleurs, on ne vit en cette lutte que l'intérêt religieux et il en jaillit l'hommage le plus solennel, le plus glorieux qui pût être rendu à un journal et à un écrivain. Voici toute la presse catholique de l'Europe : Belgique, Suisse, Allemagne, Hollande, Espagne, etc. Elle s'ac-

corde à glorifier en l'*Univers* « le premier journal religieux de la France, et même du monde », en Louis Veuillot, le maître dont la voix arrivait « dans tous les pays de la terre habités par des catholiques (1) ».

J'arrête ici ce résumé des hommages que, partout, les catholiques militants et les journaux dévoués à l'Église rendirent à l'*Univers* et à Louis Veuillot. Ce fut un triomphe, et qui niera que ce triomphe ne fût une justice?

Tandis que le monde catholique déposait des couronnes sur la tombe de l'*Univers*, de toutes parts on nous demandait par quel journal on pourrait non le remplacer, mais faire occuper momentanément sa place. Il fallait quelque chose et que ce quelque chose fût supportable. — Ne nous réduisez pas à lire l'*Ami de la Religion*, nous écrivait-on. Taconet, très légitimement désireux de sauver tout ou partie de sa propriété, osa demander l'autorisation de servir ses abonnés par un journal nouveau qui pourrait contenter le public de l'*Univers*, mais ne parlerait pas aussi haut. C'était audacieux. Voici comment Louis Veuillot, neuf ans plus tard, a conté cet incident.

« Le propriétaire du journal supprimé avait le droit de veiller à ses intérêts et le devoir de songer à l'intérêt de la cause. Il sollicita l'autorisation de reparaître sous un autre titre. Les rédacteurs demeurèrent étrangers à sa démarche. Elle échoua. M. Eugène Veuillot lui dit alors : — Voulez-vous réussir? Promettez que ni M. Louis Veuillot ni son frère ne feront partie de la rédaction... M. Eugène Veuillot rédigea lui-même la lettre qui renfermait discrètement cette clause, et le propriétaire de l'*Uni-*

(1) Ce que je viens d'indiquer très brièvement, je l'ai dit assez au long dans un travail écrit au lendemain de la suppression de l'*Univers* avec l'intention de le publier tout de suite. Je ne pus trouver un imprimeur et un libraire d'humeur à braver le procès qu'une telle publication faisait craindre. Il fallut mettre mon manuscrit au tiroir. Mon frère l'en tira plus tard pour terminer la deuxième série de ses *Mélanges*. Il y remplit 161 pages. On y trouvera plus développés et avec d'utiles indications les articles et les documents dont je parle dans ce chapitre.

vers fut autorisé, non pas à faire reparaître son journal, mais à en acheter un autre dont il pourrait changer le titre. Petite amende de quarante à cinquante mille francs surajoutée à la suppression et à la dislocation de l'*Univers*, et qui témoignait d'un certain acharnement contre cette feuille « servile ».

Tout de suite, Taconet vit qu'il avait chance de réussir, mais qu'il y aurait des frais. Le seul journal qu'il pût acheter était la *Voix de la Vérité*, propriété de l'abbé Migne. Il l'acheta; et le *Monde*, — titre qu'accepta le gouvernement, — parut le 15 février 1860.

Le directeur de la presse enjoignit à Taconet, au nom du ministre et de l'Empereur lui-même, d'être sage, très sage. Taconet promit une grande sagesse. Cette promesse, il la fit en toute sincérité. Elle répondait à son caractère autant pour le moins qu'à ses intérêts et à la situation. Ce fut toujours en tremblant et par un effort de piété qu'il fit la guerre.

Cet arrangement profitable à Taconet servait en même temps la cause. Le *Monde*, où du Lac aurait de plein droit, comme de nécessité, la direction doctrinale, maintenait le bloc que Louis Veuillot avait formé. L'école catholique romaine demeurait maîtresse de la publicité religieuse. Son organe serait moins hardi, moins entraînant, mais les enseignements resteraient et, au moment de reprendre le combat, on reprendrait aussi et tout de suite les positions qui semblaient perdues. A côté de du Lac, se trouvaient Coquille et nos autres collaborateurs, sauf Léon Aubineau qui s'était retiré. Il craignait que Taconet exigeât trop de prudence, et Taconet redoutait qu'Aubineau fût trop belliqueux. On rompit.

Et Louis Veuillot, quelle résolution prit-il? Des hommes de presse, notamment Lourdoueix, de la *Gazette de France*, Villemessant du *Figaro*, Mirès du *Pays* et des entrepreneurs de littérature quelconque lui firent des ouvertures qui aboutirent à lui prouver que le journalisme

lui était fermé, même pour y parler — s'il pouvait y consentir — de choses indifférentes...

Après de telles secousses, le grand, l'impérieux besoin de son ésprit, de son cœur, de son âme, était de voir le Pape. Il partit pour Rome.

CHAPITRE XII

LOUIS VEUILLOT A ROME. L'ACCUEIL QU'IL Y REÇOIT. — PAROLES DE PIE IX. — POSITION FINANCIÈRE OFFERTE A LOUIS VEUILLOT. IL REFUSE. — PROJET DE REFAIRE L'*UNIVERS* A L'ÉTRANGER. — BREF DU PAPE GLORIFIANT L'*UNIVERS*. — LE *MONDE*. — ENTRETIEN AVEC LE PAPE. — LA POLICE FRANÇAISE ET LOUIS VEUILLOT. — DEUX POLICIERS. — SAISIE DES PAPIERS DE LOUIS VEUILLOT. — UNE RÉCLAMATION DU NONCE. — LE PRÉFET DE POLICE, LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET LOUIS VEUILLOT. — HAUTE TRAHISON. — PAPIERS RENDUS ET PAPIERS CONFISQUÉS. — DOSSIER DE LOUIS VEUILLOT. — ABANDON DU PROJET DE FONDER UN JOURNAL A L'ÉTRANGER.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice! » C'est par cette parole que Pie IX accueillit Louis Veuillot, lorsque le rédacteur en chef de l'*Univers* se prosterna aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Toute l'audience fut conforme à cette bienvenue. Mon frère en sortit béni, heureux, très heureux... et inquiet. Il était heureux de la bonté, de la confiance, du tendre intérêt que le Pape lui avait montrés; il était inquiet des devoirs nouveaux qui lui seraient probablement imposés. Les remplirait-il bien?

« J'ai vu le Pape, ma chère enfant, écrivait-il à notre sœur Élise. L'entrevue a été tendre, douce et grave. Il m'a béni, et toi, et tous, et puis encore toi, et tu auras quelque chose. Il m'a demandé ce que nous voulions — « Saint-Père, vous servir où vous voulez, comme vous voulez. »

Son désir, encore retenu dans l'expression, est qu'il se fasse quelque part un autre *Univers*.... Fais part de ceci à Eugène et à Du Lac. Qu'ils s'informent, dès à présent, des nécessités pour Bruxelles ou Genève. Il me semble qu'on préférerait ici Genève, et ce serait assez mon goût. L'exil serait moins pesant sous ce beau ciel. Pour l'œuvre que nous ferions, le mouvement belge n'est pas nécessaire, et ce qui pourrait entrer (en France) entrerait par une frontière aussi bien que par l'autre.... Je n'ajoute rien, ma fille. C'est le service de l'Église demandé par le Pape lui-même. Il y a des peines et des douleurs, mais Dieu sera content. »

Élise, aidée de M^mes^ de Bussierre, Léon Aubineau, Émile Lafon, Eugène Veuillot, faisait alors une quête pour le denier de Saint Pierre. Cette œuvre marchait bien et Louis Veuillot s'était donné la joie de le dire au Pape. « Le Saint-Père, écrivait-il à Élise, a pleuré en m'entendant parler de votre quête et vous a bénies. Ses yeux se sont encore remplis de larmes quand je lui ai conté les prières et les bonnes œuvres des Oiseaux à son intention... » (1)

La conversation s'était portée sur le mouvement religieux et l'attitude des évêques. Louis Veuillot l'indiquait et disait : « Le Pape m'a parlé de Poitiers (M^gr^ Pie) avec admiration. J'ai profité de l'occasion pour remettre l'autre (M^gr^ Dupanloup) à sa place et avertir qu'on ferait bien de le surveiller ». Il ajoutait : Le Saint-Père s'attend à une catastrophe. Il croit qu'il sera chassé de Rome. — « Nous « reviendrons, m'a-t-il dit; mais pour la gloire de la « vérité et pour l'éclat de son triomphe, il faut que nous « soyons abattu; le Pape ne meurt pas. Grâce à Dieu, mon « âme est tranquille jusqu'à présent. Je prie Dieu, de « m'assister toujours, je le prie sans cesse; car si je pre- « nais confiance en moi-même, je tomberais.... »

(1) Le couvent et pensionnat dits des Oiseaux. Nos sœurs y avaient été et mes nièces y étaient.

Ces paroles nobles et abandonnées touchèrent profondément Louis Veuillot. Lorsqu'il avait fait demander quel jour il aurait audience, Pie IX avait répondu : « *Eh! povero!* qu'il vienne quand il voudra! » C'était paternel. Louis savait donc qu'il serait bien reçu; cependant, il n'espérait pas tant de laisser-aller et de tendresse.

Après la suppression de l'*Univers,* le banquier Mirès s'était empressé de dire à Louis Veuillot qu'il s'efforcerait, s'il y consentait, de lui ouvrir pour la collaboration littéraire ses journaux, le *Constitutionnel* et le *Pays;* puis, à l'instigation de M. de Sacy, directeur du *Journal des Débats,* il lui avait offert les fonctions largement rétribuées et peu occupantes d'administrateur délégué des chemins de fer romains dont il était concessionnaire. Mon frère, surpris et amusé, plutôt que séduit, d'une telle proposition, s'était réservé d'en parler à Pie IX. Il le fit dès ce premier entretien et tout de suite le Pape lui montra qu'il ne le désirait point là. — « Je me tiens pour assuré, nous écrivit-il, que ce chemin de fer ne serait pas ma voie. » Quelques jours plus tard, après une deuxième audience, il me disait : « Maman regrettera le chemin de fer. Il est bien chaviré pour moi. Je pense que tu as reçu, sous le couvert de Rosalie Hatte, la lettre où je t'ai expliqué tout cela. » L'explication, la voici en deux mots : — « L'administration pontificale et l'administration des chemins de fer pourront n'être pas toujours d'accord, avait dit Pie IX, et il ne faut pas que Louis Veuillot soit mêlé à de tels conflits. » C'était très juste comme très tendre. La question fut tranchée.

Ce refus définitif de mon frère qui le soulagea beaucoup et dont nous autres nous ne doutions pas, contenta nos amis de Rome. Leur accueil devint plus chaleureux encore. On crut qu'il faisait un grand sacrifice en refusant de gagner, ou plutôt de recevoir beaucoup d'argent, pour s'occuper plus ou moins d'affaires. En réalité, ce sacrifice qui le laissait tout entier au service de l'Église et aux lettres,

lui fut très facile et même très doux. Cependant, il y eut du mérite, car le produit de sa plume était toute sa fortune, et notre sœur qui gouvernait sa maison, n'avait rien.

Ce séjour à Rome en février et mars 1860 fut un triomphe et aurait été une grande joie, s'il n'avait pas eu pour cause la suppression de l'*Univers*, indice très sûr des projets du gouvernement français contre les États de l'Église. Louis Veuillot dut voir beaucoup de monde. Sans accepter toutes les invitations, il fréquenta les salons plus qu'il ne l'avait jamais fait. Ses lettres montrent que cette vie de visites, de dîners, de soirées, tantôt l'amusait et même le flattait, tantôt l'agaçait. Toute sa correspondance intime d'alors est agitée, peut-être un peu fiévreuse, et d'ailleurs charmante.

A Élise : « J'ai vu le Père Général des Jésuites, ensuite Maguelonne, puis Mgr Bérardi, puis Bastide; partout la surprise et la tendresse de l'accueil étaient charmantes; chez les Poniatowski ç'a été une fête. Fioramonti (secrétaire du Pape) m'a juré qu'il tombait à la renverse. Tu ne saurais croire comme il m'a montré bon cœur... J'ai vu Mérode, non chez lui, mais dans la rue, comme je revenais de chez le bon cardinal Villecourt. J'ai vu Mgr Chaillot sans violet, j'ai vu toute la Pologne chez les Darius, où j'ai déjà dîné (1). J'ai vu Mgr Level, etc., etc.; et en même temps, on se presse chez mon portier, comme à Paris, et je me vois déjà à la tête de cinquante cartes de visite... J'ai vu aussi le soleil. Il y avait des Romaines qui se promenaient bras nus. Pour les monuments, je les ai négligés; il faut songer aux affaires et Saint-Pierre attend encore ma visite. J'irai seul demain en mémoire de nous. » — « Hier nous avons fait une promenade à Frascati par un temps de

(1) Le palais du comte Darius Poniatowski était le centre des catholiques polonais établis à Rome. Louis Veuillot se lia intimement avec cette noble famille dont il admirait la grande piété, la bonne grâce, l'absolu dévouement à toutes les belles causes.

chien. La compagnie était Bastide, Mgr Lacroix, l'abbé Louis et un peintre nommé Pilliard qui me plaît fort. Toutefois, il te remplaçait mal; il remplaçait mal aussi le soleil de Subiaco.... J'ai vu Mlle de Mauroy... J'ai fait tes compliments particuliers aux La Plante... J'ai dîné au Séminaire Français avec le baron de Menneval; il est bien et bonapartiste avec cela, comme Cuverville il y a deux ans. Je l'attends à deux semaines... J'ai reçu une lettre du gentilhomme Mirès, très aimable comme tu le verras par ce que j'envoie à Eugène. Les Juifs et les judaïsants se conduisent mieux envers moi que certains chrétiens... Va quêter le gentilhomme Mirès si tu ne l'as déjà fait. Il mérite bien cela. » Mirès fut quêté et donna dix mille francs.

A Eugène : « Je fais des visites plus que je ne voudrais et des courses pas autant que je voudrais. Tu sais le goût que j'ai aux visites. Je prendrais la situation plus en patience si je pouvais travailler, me promener un peu seul ou rêvasser dans les églises. Les curieux, les amis, les affaires, les fâcheux avalent tout. Il y a eu une journée entière pour les L...! Ils sont bons, mais quelle journée! Il a fallu batailler pour ne pas loger chez Lubiensky, place Navone, où il a un palais. J'aurais accepté si je n'avais refusé le cardinal Villecourt, plus empressé que jamais, mais bien fatigué. J'ai dîné chez lui, quelle cuisine! Je ne dis pas qu'elle n'est pour rien dans la crainte que j'ai de gêner cet excellent cardinal... Le banquier Tervagne nous a donné hier à dîner. Le général de Goyon (1) y est venu le soir et nous avons eu une longue conversation. Il est dans ses petits souliers, le pauvre homme! Il m'a dit qu'il briserait plutôt son épée que de rien faire contre le Pape. Je crois qu'il en a bien l'intention, et, comme le confrère de notre ami Tessier, il voudrait de tout son cœur être honnête homme... J'ai vu le prince Lucien (cousin de l'Empereur). Il a été fort gracieux et nous avons arrêté une partie pour la semaine

(1) Commandant en chef de l'armée française d'occupation.

prochaine. Il a grossi, il a pâli, et il n'y a point de buste en marbre qui ressemble tant à Bonaparte, le Grand. Il est peu bonapartiste. On ne l'est guère ici dans le monde chrétien, et il n'y a qu'un Jésuite qui tient encore. A propos de Jésuites, ils sont toujours charmants pour moi sans exception et sans relâche ».

Bien qu'accablé d'invitations, bien que le monde officiel romain tout entier et la société catholique et cosmopolite de Rome lui fissent fête, Louis Veuillot avait non seulement des jours de fatigue et d'ennui, mais aussi des jours d'inquiétude. Ce qui l'inquiétait le plus, ce qui le tourmentait, ce n'était pas l'avenir; son parti était pris : il ferait ce que le Pape voudrait, et si le Pape ne lui assignait aucune besogne précise, il se donnerait tout entier aux lettres. Il avait en tête vingt sujets d'ouvrages : histoire, romans, biographies, impressions de voyage, pamphlets, vers et prose, qui tous continueraient sur le terrain littéraire, la défense religieuse et sociale.

Ce qui le préoccupait jusqu'à le tourmenter, c'était le jugement public que le Pape allait rendre sur l'œuvre de l'*Univers*. Dès l'arrivée à Rome de Louis Veuillot, Mgr Fioramonti, chargé de rédiger cet acte, lui avait dit : « Vous serez content! » Cette parole, Pie IX lui-même l'avait tout de suite répétée. Cependant la bonne déclaration promise et déjà rédigée restait au tiroir... Hélas! même dans l'entourage intime du Pape, même parmi les personnages qui faisaient fête à Louis Veuillot, plusieurs craignaient que l'*Univers* ne fût trop regretté. Mgr de Mérode, poussé par les catholiques libéraux, et toujours mobile, était de ceux-là. Il suppliait le Pape de mettre dans sa lettre une phrase qui recommanderait la charité dans la polémique. Louis s'y opposait, sachant bien que de cette parole les charitains libéraux feraient un reproche. Le cardinal Antonelli, par politique, était du côté des réserves. Naturellement, l'ambassade française, les ecclésiastiques qui en relevaient plus ou moins et le général de Goyon deman-

daient que l'épitaphe gravée par le chef de l'Église sur la tombe de l'*Univers* ne soufflétât point trop fort le décret de Napoléon III. De là des intrigues et des retards. Louis écrivait le 7 mars à Élise : « Notre papier n'est pas encore signé. Le Saint-Père, cette fois, l'a gardé pour y faire quelques nouvelles modifications, toujours dans la crainte de désobliger les gens en question. Tu vois que quand Mérode travaille, il travaille mal... J'ai eu avec Mgr Fioramonti une conversation d'une heure qui m'a navré... Ce qui me désole le plus, c'est que le Saint-Père, au milieu de tous ces délais, sent très bien qu'il m'afflige et en est lui-même affligé. Il s'informe de moi avec une tendresse charmante, il proteste qu'il fera ce que je voudrai, mais je ne veux que cela, et il ne le fait pas. Si je demandais de l'argent, il m'en donnerait bien vite; le mal est que je ne veux pas d'argent, je veux un monument ou de l'herbe sur la tombe de l'*Univers*. »

Enfin, quelques jours plus tard, Louis Veuillot eut le monument : « Je tiens notre affaire, m'écrivit-il. Je suis content, vous serez contents. Va le dire à Du Lac! » Si le bref daté du « 25 février de l'an 1860 » n'était pas tout à fait celui que Fioramonti avait écrit à cette date sur les premières notes de Pie IX, il approuvait et honorait hautement, avec tendresse et sans aucune réserve l'*Univers* (1).

A ce témoignage public et retentissant qui glorifiait l'œuvre même du journal, le souverain Pontife voulut joindre des marques intimes de son affection pour Louis Veuillot. Mon frère l'annonçait ainsi à notre sœur : — « Agnès (l'aînée des enfants de Louis) aura son voile de première communion bénit par le Pape et le Saint-Père a expliqué la destination des bijoux qu'il m'a fait remettre ; l'un est pour toi, l'autre pour la *fanciulla* qui a écrit la lettre. » La *fanciulla* était Luce, la plus jeune des deux enfants qui restaient à Louis. Au voile béni, Pie IX ajouta pour Agnès un

(1) Voir ce document p. 313 de ce volume.

chapelet. Dans sa bonté paternelle, il demanda des renseignements sur toute la famille et trouva fort à propos que le premier fils « d'Eugène » eût été au baptême nommé Pierre. « Va, embrasse Pierre pour nous, écrivait Louis à Élise. Le Saint-Père l'a béni et ce nom de Pierre lui a plu comme s'accolant bien à Veuillot. »

L'*Univers* avait son « monument » : son passé était loué, sa mort était glorifiée. Mais l'œuvre de défense religieuse par la presse dont le Vicaire de Jésus-Christ félicitait avec un « particulier amour » Louis Veuillot et ses collaborateurs restait nécessaire et devait être continuée. Il ne suffisait pas à Pie IX que d'autres écrivains et d'autres journaux fussent appliqués à ce devoir; il avait tout de suite désiré et désirait toujours que l'*Univers* pût revivre. De là le projet de le faire reparaître en Belgique ou en Suisse, ou même en Angleterre. Ce désir, Pie IX ne l'abandonna point, même lorsqu'il sut qu'à Paris, on aurait le *Monde* qui garderait la position autant qu'elle pouvait être gardée. Ce qu'il voulait, c'était le journal d'initiative et de combat, de hardiesse et d'obéissance qu'avait été l'*Univers*. Sur l'avis de mon frère, je m'étais enquis sans retard des moyens de répondre à l'appel du Pape, et d'emblée j'avais écarté toute idée de nous établir en Angleterre. Louis partageait ce sentiment. Après m'avoir parlé de Bruxelles et de Genève comme lieu d'asile, il ajoutait : « Quant à l'Angleterre, à quoi bon aller là. Les frais seraient doublés et l'ennui nous tuerait. Ceux qui ont lu ta lettre ont ri, sur la réflexion qu'il faudrait voir trop d'Anglais. J'avais donné cette raison très sérieuse. J'ajoute que nous ne sommes vraiment pas en position de réclamer l'hospitalité britannique. Nous ne pouvons ni nous taire sur l'Angleterre ni profiter de la permission qu'elle nous donnerait de parler d'elle, chez elle. »

Louis avait d'autres inquiétudes. Bien qu'il ne fût pas content du *Monde,* il craignait de lui nuire en faisant quelque part un nouvel *Univers*. Il écrivait à Du Lac :

« Le *Monde* ne m'a pas été moins amer qu'à vous, surtout les premiers numéros. J'en ai même été plus désolé en un sens, car il m'a semblé que cet avorton m'ôtait la possibilité entrevue et presque assurée de faire autre chose. Ma peine a été au comble quand j'ai vu votre nom. En effet, l'avorton prenait figure, et était dès lors plus difficile à détruire. Si cela devenait un journal passable, me pardonnerait-on de le supprimer? faudrait-il imposer ce nouveau sacrifice à Taconet? et d'un autre côté, que faire sans vous? J'avais exprimé ces irrésolutions au Saint-Père dans une seconde audience que j'ai eue mercredi dernier. Je lui avais dit que je me trouvais incertain; qu'avec vous et Coquille, on pouvait compter sur toute la bonne tenue possible, et même un peu plus, et, — si l'on vous écoutait — sur une témérité. Il m'avait dit : Attendons. Le lendemain, j'ai reçu votre lettre qui me marque un si grand dégoût et un si grand chagrin, et j'aurais voulu être avec vous pour nous en aller bien vite.

« Je ne veux rien faire avant qu'Eugène et vous m'ayez répondu. Jusque-là je ne marcherais pas sur un terrain solide. Sachez les conditions de Bruxelles, de Genève, même de Londres (ce dernier nom me donne le frisson et me représente la prison dans l'exil). Voyez si Coquille viendrait avec nous, et si, à nous trois, nous pourrions suffire, car Eugène doit rester à Paris. Examinez si le *Monde* pourrait vivoter avec Rupert et Chantrel, de façon que nous n'encourions pas le reproche de l'avoir étranglé. Ensuite, je ferai mon plan et nous déciderons. »

Dans ce même entretien où il avait montré combien il désirait que l'on refît quelque part l'*Univers*, Pie IX avait parlé avec abandon à Louis Veuillot de toute la situation. Mon frère résumait à Du Lac cette communication.

« Je ne saurais vous dire, mon cher ami, les consolations que j'ai emportées de cette seconde entrevue qui a été d'environ une heure, comme la première. Ce n'est pas Pie IX que j'ai vu, c'est *le Pape*. Il n'y a que lui dans

Rome, mais il y est et c'est assez. J'ai vu le Vicaire de Jésus-Christ, appuyé sur Jésus-Christ, sachant que tout le reste lui manquera et n'en prenant aucun souci. Dans cette grandeur, plein de simplicité, plein de douceur, s'excusant d'une chose qu'il sait devoir me faire de la peine. Il doit me faire une réponse à notre adresse qui répondra en même temps au décret de Billault. Il veut y mettre une réserve pour la Charité. C'est un cadeau que Montalembert et Falloux m'ont fait par l'insupportable Mérode. J'ai bataillé là-dessus et je ne désespère pas de l'emporter par le concours de Fioramonti qui m'a laissé voir sa minute et qui est tout à nous. J'ai dit que j'aimais mieux rien; je serais bien attrapé si l'on me prenait au mot. Mais Saint Pierre nous assistera si Fioramonti n'est point de force.

« Il m'a montré un paquet de mandements qu'il venait de recevoir de France. Nous en avons lu ensemble les titres. Il en était content et il a protesté contre le mensonge du gouvernement français qui fait croire à plusieurs évêques que le Pape désapprouve ces manifestations. Il a envoyé un démenti au nonce par le télégraphe, ainsi qu'un démenti de toute entrée en négociations. Les nouvelles qui courent ici sont incroyables et sans nombre; au fond, l'agitation est menaçante.

« Sur une table à côté du Saint-Père, il y avait le *Monde*, à la place qu'occupait ordinairement l'*Univers*. Il me l'a montré d'un geste triste, en ajoutant : Cependant *Doulac* y écrit, et il a fait un bon article. J'ignorais que vous eussiez déjà été avertis (officieusement). Mais je n'ai pas manqué de dire ce que garantissait votre présence.

« Nous avons ensuite parlé de politique générale. C'est là que j'ai vu de grands horizons. Il m'a lu sa lettre à Victor-Emmanuel, « ce pauvre garçon ». Elle restera dans les annales de l'Église à côté de ce que les Nicolas et les Léon ont fait de plus pontifical. Adieu, mon cher ami. Entendez-vous avec Eugène, et soyez convaincus que nous ferons quelque chose. »

Il fut à peu près décidé que l'*Univers*, tué à Paris, ressusciterait à Bruxelles. Il fallait de l'argent, on l'aurait. Le Pape mettait tout de suite cent mille francs à la disposition de Louis Veuillot, et, aux nombreuses invitations que mon frère recevait à Rome, se joignaient d'effectives offrandes. Il écrivait à Élise : « On a réglé sur les bases présentées par Eugène; malheureusement il a oublié les frais de déplacement et d'établissement, et moi, je ne m'en suis souvenu qu'après avoir présenté son compte. Je n'ai pas voulu revenir pour hausser la note. Une quête fera le complément... Cette quête ne va pas mal. Déjà quelques bons chrétiens sont parvenus à faire presque le poids d'un juif... Darius (Poniatowski) me donne 3.000 francs, une Portugaise, 1.000; le petit frère des pauvres (Ernest Lelièvre), 1.000. La *Civita* donnera, Tervagne aussi, Chaillot même veut donner. Ces fleurettes se groupent sur un fonds de 20.000 écus. »

Tout alla bien à Rome jusqu'au bout. Des mesures furent prises par la secrétairie d'État pour que Louis Veuillot pût recevoir dès qu'il en aurait besoin la somme que voulait donner le Saint-Père. Il n'y avait donc plus qu'à rentrer pour arrêter les derniers arrangements et passer en Belgique; Du Lac et Coquille partiraient avec le rédacteur en chef. Je devais rester à Paris pour organiser et diriger la correspondance.

Louis eut son audience de congé le 26 mars 1860. Comme les précédentes, elle fut très douce, très fortifiante et il en sortit heureux. — « Onze heures du soir, écrivit-il à notre sœur, je viens de voir le Saint-Père. Il t'envoie sa bénédiction. Il est ferme et calme et même gai. Je suis content. » Dans cette même lettre, il disait : « Il y a bien des choses lugubres sous les quatre lettres de ce petit mot: *exil;* mais que de belles choses aussi sous ces six lettres : devoir! »

Nous venions de recevoir l'avis de son départ, lorsque ce télégramme nous fut remis chez lui, rue du Bac, 44 :

« Livourne.....

« Expédié à domicile le 29 à 11 heures... o minute.
« 31, quai Bourbon — Paris. Griselli Doré

« Louis Veuillot.

« Affaire sérieuse. Frères ailleurs. Gare de Lyon. Permanence. Arriverons ensemble

« Barbier » (1).

Élise et moi, ne comprenant rien à cette dépêche et ne songeant pas à la police, nous allâmes au télégraphe chercher une explication. Un employé nous dit : « Avez-vous en Italie, à Livourne, quelqu'un de l'un de ces noms? — Oui, en Italie, mais la personne que nous attendons ne devrait pas être à Livourne ; elle peut, du reste, avoir changé d'itinéraire. — L'employé reprit : — Nous avons cherché hier quai Bourbon, 31, M. Griselli Doré ; il y est inconnu. Nous avons pensé qu'il y avait erreur. Le nom de M. Veuillot nous a fait croire que l'avis était pour lui. Sans cette fausse adresse, vous auriez eu votre dépêche hier. »

Ces explications conjecturales n'éclairaient rien. Nous soupçonnâmes alors que la police était de l'affaire ; mais dans quelle mesure, dans quel but! quelle machination fallait-il redouter? Devions-nous voir dans ce télégramme l'acte d'un ami voulant nous donner l'éveil, ou une manœuvre, ou une erreur de policiers? Et que faire? Nous ne savions ni quel itinéraire suivait notre frère, ni quel jour il arriverait. Comment l'avertir? Il avait parlé dans ses lettres de s'arrêter à Marseille ou à Lyon. Nous fûmes tirés de perplexité le 1er avril au matin. Louis arriva à sept heures et demie. Il n'avait pas encore ouvert sa malle que trois hommes de police, se déclarant « officiers de paix », dont un était décoré, entrèrent chez lui, comme

(1) Un nom de guerre probablement.

on entre chez soi. — Monsieur, lui dit le chevalier de la Légion d'honneur, je suis commissaire de police et j'ai l'ordre de saisir vos papiers. — Votre mandat? — Le voici; et il montra un ordre de perquisitionner signé du préfet de police. Puis il ajouta : « M. le préfet est très bienveillant, vous pouvez venir avec nous, vos papiers seront examinés devant vous, et, s'ils ne justifient pas les avis que le gouvernement a reçus, ils vous seront tout de suite remis. »

Avant de laisser prendre certain grand portefeuille qui était bourré, Louis en retira une large enveloppe où se trouvaient les lettres d'Élise et les miennes. — Pardon, lui dit le commissaire de police, aucun papier ne peut être retiré. — Mais ce sont seulement les lettres de ma famille. — Les lettres de votre famille doivent être examinées. — Soit! reprit mon frère, et il remit l'enveloppe dans la serviette. Les policiers satisfaits invitèrent l'inculpé à les suivre et l'on partit pour la préfecture de police. Tout haut, de manière à être entendu de ses gardes ou gardiens, Louis dit à notre sœur : « Élise, va sans retard apprendre au Nonce que des lettres que le Pape et le cardinal Antonelli m'avaient chargé de lui remettre sont saisies par la police munie d'un mandat régulier ».

Comme on voulait visiter les papiers à loisir et faire sauter au besoin quelques cachets, le préfet trouva nécessaire de ne point paraître. Un secrétaire annonça qu'il venait d'être appelé aux Tuileries par l'Empereur. Louis Veuillot n'en crut rien. On lui dit qu'il pouvait se retirer, et devrait revenir le jour même à deux heures. Il réclama de nouveau ses lettres de famille et protesta contre la saisie du paquet à l'adresse du Nonce. — Nous avions l'ordre de prendre et nous n'avons pas le droit de rendre, lui fut-il répondu, d'un ton quelque peu narquois. Cette réponse ne le surprit aucunement. Il se présenta chez le préfet, M. Boittelle, à l'heure dite; il lui fut déclaré que la saisie était maintenue. De retour chez lui, il ajouta ce *post-scriptum* à une lettre où Élise contait à l'un de nos meil-

leurs amis de Rome, l'abbé Louis Klingenhoffen, le grave incident qui avait marqué sa rentrée :

« Je reviens de la police. J'ai refusé de recevoir les lettres saisies qu'on m'a dit n'avoir pas été décachetées; elles seront remises au Nonce (1). Quant à mes papiers à moi, on les garde pour être examinés de plus près. Il y a de quoi me faire pendre, mais rien de plus.

« On a bien voulu me dire que j'avais été accompagné depuis mon départ de Paris jusqu'à mon retour. On m'a même montré l'agent. J'avais fait amitié avec lui depuis Livourne, tant il me semblait bonhomme, et il n'a tenu à rien que je ne lui confiasse mes papiers. Il avait plein pouvoir pour me faire arrêter et fouiller à Rome, sur la route et partout; et c'est par égard qu'on a attendu que je fusse rentré chez moi. La police tient à être aimable. Je lui ai demandé qui était ce Griselli, dont il avait pris le nom. Il m'a répondu que c'était un vil coquin, reconnu indigne de servir dans la police française et qui en a été chassé pour des crimes découverts plus tard. La police est pure! Adieu, cher abbé, donnez de nos nouvelles aux amis. »

Naturellement, cette affaire fit du bruit. Différentes versions coururent les journaux et les salons. Il y en eut de très graves et surtout de très sottes. Beaucoup de faux fut mêlé à un peu de vrai. Les inventeurs et les « gobeurs », les méchants et les nigauds se donnèrent carrière. On assura que dans les papiers saisis se trouvait une bulle d'excommunication personnelle contre Napoléon III. Louis Veuillot, n'ayant pas de journal pour la publier, devait la faire afficher à la dérobée. Il y avait trace et même preuve d'un complot avec « l'étranger » contre le gouvernement. Des dignitaires ecclésiastiques et des catholiques notables se trouvaient sérieusement compromis. D'autres, traités en adversaires, étaient très malmenés. Par égard

(1) Elles furent, en effet, remises le jour même. Le Nonce, Mgr Sacconi, les avait réclamées de très haut. Elles n'avaient, d'ailleurs, aucun caractère politique. C'était de simples écritures de chancellerie.

pour le Pape, l'Empereur, toujours calme et généreux, n'avait pas voulu que l'on emprisonnât tout de suite l'ex-rédacteur en chef du défunt *Univers;* mais cela ne pouvait tarder... etc., etc.

Que contenaient donc réellement les papiers saisis et gardés? Louis Veuillot l'a lui-même indiqué alors que régnait encore Napoléon III. Il le fit à l'occasion d'un article où un écrivain légitimiste d'une certaine valeur, Alfred Nettement, s'armait de cette aventure pour lui contester le droit de donner des conseils aux royalistes. A coup sûr, l'argument prêtait à rire. La réponse de Louis Veuillot est peut-être ce qu'il a écrit de plus brillant et de plus charmant en matière d'ironie courtoise et écrasante. Je fais un effort en me bornant à citer la page où il dit que les policiers, après avoir mis de côté les papiers à l'adresse du Nonce, inventorièrent les siens.

«... Ils consistaient en notes littéraires et en lettres de ma famille. Ces lettres exprimaient des sentiments un peu verts et des opinions un peu crues sur diverses matières que les journaux d'alors évitaient d'aborder; mais tout cela ayant passé par la poste pouvait être déjà connu.

« Dans les notes, il y avait un croquis de l'espion préparateur de vin de Champagne. Il y avait aussi certaines paroles recueillies d'une bouche vénérée, très crues encore, mais dignes de leur origine, et que je ne regrettais pas de voir parvenir à leur destination, quel que fût le chemin. Enfin, il y avait du papier blanc fabriqué dans les environs de Rome et d'une loyauté que n'ont plus les produits de nos fabriques perfectionnées. Lettres, notes, papier blanc, tout fut enregistré, — et gardé.

« Cela fait, on causa. J'étais ébahi et ne comprenais rien à mon aventure. De fil en aiguille, on finit par me dire que l'intérêt de l'État avait paru exiger que je fusse surveillé, et que, depuis l'heure de mon départ jusqu'à l'heure de mon retour, l'œil de la police était resté sur moi.

« Mon étonnement redoubla. — C'est pour rire? Quoi! faire espionner un homme qui, depuis trente ans, a l'habitude d'imprimer tous les jours tout ce qu'il pense! Mais rendez-moi ces brouillons : avant deux mois, je vous les donnerai bien développés dans un livre très clair. Vous ne sauriez avoir auprès de moi de meilleur espion que moi-même; et maintenant que je n'ai plus de journal, je consentirais très volontiers à mettre tous les huit jours, dans les oreilles de M. le ministre de l'Intérieur, tout ce que j'ai dit et tout ce que j'ai pensé durant la semaine touchant le gouvernement!.

« On me répéta que j'avais été surveillé, et, pour me convaincre, on offrit de me montrer l'agent. En effet, il parut. »

Louis Veuillot reconnut l'aimable négociant en vins qui, depuis le port de Livourne, voyageait avec lui, et dès l'embarquement s'était mis à son service. Il y avait eu du roulis pendant la traversée et ce compagnon de voyage, ayant le pied marin, avait été secourable. De Gênes jusqu'à Paris, son obligeance discrète et aimable ne se démentit pas un instant. Il prenait les billets, achetait les journaux, baissait ou montait les glaces et causait agréablement, avec rondeur, mais sans familiarité. Louis, en le voyant reparaître comme « frère fileur » fut stupéfait. Lui, tranquille et modeste, salua avec « l'humilité contente d'un acteur rappelé après la chute du rideau et qui sait bien que les applaudissements lui sont dus ». Il les eut. Fidèle à son rôle, il dit à mon frère que sa mission lui avait été pénible, mais qu'il espérait avoir rempli son devoir envers l'homme de mérite qu'il surveillait comme envers l'État. Louis, amusé de cette assurance, lui répondit qu'il avait été parfait, puis se tournant vers le préfet, il ajouta : — Si l'on doit me faire accompagner encore, je désire ce même compagnon et je promets de n'avoir rien de caché pour lui... Le préfet eut un sourire gêné.

Montrer cet agent, était, en terme de police, le *brûler*.

Il y avait là quelque machination. Louis Veuillot pensa qu'on lui montrait celui qu'il pouvait soupçonner pour en cacher quelque autre. Il se demanda si le chef des policiers utilisés en cette affaire n'était pas un certain Corse ou Italien dont il avait reçu la visite à Rome, après l'avoir rencontré chez Maguelonne, trop disposé à le croire. Cet individu, gaillard de mine hardie, prétendait avoir occupé un poste de confiance dans la police impériale et accusait ses chefs d'ingratitude. — « Je leur ai *suicidé,* disait-il un homme dangereux à quatre pas et ils ne m'ont pas même donné la croix d'honneur. » Louis avoua que le trait lui semblait noir et demanda à son visiteur de s'expliquer. Il répondit qu'étant au fond bon chrétien, il désirait servir la cause catholique et cherchait un appui qui lui permettrait de travailler, par des moyens à lui, contre les ennemis du pouvoir pontifical, quels qu'ils fussent. Il prétendait savoir tirer très bon parti d'un vin de Champagne de sa façon. Louis le mit à la porte en priant Maguelonne de le signaler à la police romaine. Ne l'ayant pas oublié, il demanda avec une indiscrétion voulue au préfet si ce drôle avait vraiment été et était encore de la police secrète. Le préfet, embarrassé, n'osa ni nier, ni dire carrément qu'il ne voulait rien dire. — C'est un vantard, répondit-il, qui n'a jamais *suicidé* personne; il aura voulu faire du zèle en se présentant chez vous. — Mon frère, répétant ce propos, ajoutait : « Je le crois très volontiers, et très volontiers je n'en crois rien. »

Lorsque le « frère fileur » officiel se fut retiré, Louis Veuillot réclama son portefeuille. Oh! pas tout de suite, répondit avec bonne grâce le préfet. Revenez après-demain et vous en aurez sans doute des nouvelles... Il fut exact au rendez-vous, et ce jour-là, il apprit qu'il pourrait recouvrer une partie de ses papiers, mais non le tout, quelques-uns devant être examinés de très près et peut-être retenus en vue d'un procès. Cela lui fut dit d'un air aimable, et l'on causa. M. Boittelle, homme du monde et

homme d'esprit, dépouillant un peu le caractère officiel, voulut montrer à son justiciable de la bienveillance pour sa personne, du goût pour son talent et même de la sympathie pour le fond de ses idées. Mon frère en fut content et ne le cacha point à ceux qui lui demandèrent où son affaire en était.

Ce fut un tort. Quand deux jours après, il revint, le préfet l'accueillit froidement et lui remit, contre reçu, une partie de ses papiers, non sans ajouter qu'il pourrait être poursuivi pour les autres. Puis il lui exprima, en termes courtois, le regret qu'il eût parlé de leur dernier entretien de manière à le compromettre. Louis Veuillot repoussa ce reproche, de vive voix et par la lettre suivante :

« Monsieur le Préfet,

« L'entretien que j'ai eu hier avec vous m'a laissé deux sortes de soucis. Je me rappelle avec peine ce que vous m'avez dit sur la couleur que j'aurais donnée à notre conversation précédente ; je crois n'avoir à me reprocher aucun tort envers vous personnellement. La sagesse me conseillait peut-être le silence, mon devoir ne m'imposait que la vérité. J'ai dit que vous m'aviez montré de la bienveillance pour l'ensemble de mes sentiments et de mes pensées, je n'ai pu dire et je n'ai pas dit que vous n'eussiez fait aucune réserve touchant les expressions ou les opinions que contiennent les papiers saisis, lesquels n'étaient certes pas destinés à passer sous les yeux du public, et encore moins sous les vôtres. Vous voudrez bien admettre que je ne puis porter la responsabilité de la manière dont mes paroles sont accentuées et commentées d'abord par les indiscrets, et ensuite par les espions. J'ai trouvé en vous un homme plein de droiture et de douceur, je l'ai dit sans que cette opinion sur l'homme pût donner à personne le moindre doute sur l'attitude du magistrat. »

A la suite de cette explication, Louis Veuillot aborda un

autre sujet. Il pria le préfet de lui dire dans quelle situation on prétendait le mettre. D'après votre langage, ajoutait-il, je peux rester trois ans sous le coup d'un procès très grave. De quoi suis-je donc accusé? Des journaux qui puisent leurs informations à des sources que vous connaissez, donnent à entendre que mes papiers renferment des choses que je dois craindre de voir divulguer. « Le gouvernement peut vouloir que je sois puni, il ne peut vouloir que je sois calomnié. Il m'importe que vous vouliez bien m'entendre à ce sujet. »

Louis Veuillot ayant attendu deux jours une réponse qui ne vint jamais, s'adressa au ministre de l'Intérieur, M. Billault :

« Paris, 11 avril 1860.

« Monsieur le Ministre,

« Samedi dernier, M. le Préfet de police, m'a dit que, par les ordres de Votre Excellence, il gardait une partie des papiers saisis sur moi, le dimanche précédent, le Gouvernement se réservant de me poursuivre plus tard s'il le juge bon, à raison du délit ou du crime dont on pense trouver la trace dans ces papiers. Je serais ainsi en suspicion pendant trois ans.

« J'ai écrit à M. le Préfet, dimanche, pour qu'il voulût m'admettre à lui présenter des observations sur une situation si dure et qui est devenue tout à fait inacceptable par les confidences et les assertions de certains journaux autorisés. Aux yeux de l'Administration, je suis prévenu; aux yeux du public, je suis gracié. Ma liberté et mon honneur sont atteints en même temps.

« N'ayant, après deux jours, obtenu aucune réponse de M. le Préfet de police, je prends la liberté de m'adresser à Votre Excellence, et je lui demande l'entretien que ce magistrat ne paraît pas disposé à m'accorder. Je désire vous exposer des raisons que je crois suffisantes pour vous dé-

cider, soit à me rendre mes papiers, soit à me faire un procès. Je n'ai pas le choix entre ces deux partis; mais le jurisconsulte éminent qui dirige le ministère de l'Intérieur reconnaîtra que j'ai le droit de ne pas attendre trois ans avant de savoir si l'on me considère comme innocent ou comme coupable, si je suis libre ou captif. Une pareille incertitude ne peut être infligée à aucun citoyen dans un pays qui se glorifie d'avoir des lois... »

Le Ministre accorda tout de suite l'entretien demandé. La conversation fut très courtoise. Elle apprit à Louis Veuillot qu'à Rome il avait conspiré avec un gouvernement étranger contre l'Empereur et l'Empire, par conséquent, contre la France. Ses papiers le prouvaient. C'était de la plus haute gravité. Louis demanda au ministre s'il voulait rire. — Non, cher Monsieur, c'est très sérieux. Il y a bien à votre charge quelques délits auxquels il serait puéril de s'arrêter, mais ceci est qualifié crime. Cependant, soyez sans inquiétude. A cause de vos mérites et de vos anciens services, vous ne serez pas poursuivi. Il nous suffira de garder les pièces que vous savez. — Je ne sais pas de pièces de cette sorte, répliqua Louis Veuillot; je sais seulement que vous êtes le maître et je n'insiste point.

Au lendemain de cette audience il écrivit à Du Lac : « J'ai voulu voir Billault. Il m'a dit formellement qu'on ne me ferait point de procès, qu'on ne me rendrait point mes papiers et que j'échouerais en tout ce que j'entreprendrais pour me les faire rendre. J'en suis tellement convaincu que je n'entreprendrai rien, ayant horreur des choses vaines...

« Billault m'a reçu avec beaucoup de politesse. Il m'a même fait beaucoup de compliments. Jamais je n'ai mieux senti le peu que je suis par moi-même, puisque avec la force du bon droit je suis si complètement rien devant ce petit sire. S'il m'avait menacé, j'aurais moins connu mon néant; mais il me faisait des grâces. J'ai vu ce que c'est que le plus

fort. Cela se passait dans le même cabinet où le 4 décembre 1851 les ministres du coup d'État m'ont accueilli comme si j'étais un régiment. Que je devrais m'adresser d'amers reproches si alors j'avais seulement soupçonné que l'Empire pût devenir ce que nous voyons, ce que nous sentons, et que toute la force donnée contre le mal deviendrait à ce point oppression de la justice et de la vérité! »

La pièce principale, la pièce redoutable que possédait le gouvernement était le brouillon d'une réponse à la circulaire datée du 30 janvier 1860 où le ministre des affaires étrangères, M. Thouvenel, annonçait en termes diplomatiques que le gouvernement français, renonçant au traité de Villafranca et à la fédération italienne, livrerait au Piémont l'Italie et le pouvoir temporel de la Papauté. Le Pape avait demandé ce travail à Louis Veuillot, qui l'avait fait. Mais comme il s'y était montré plus polémiste que diplomate, le cardinal secrétaire d'État, Antonelli, l'avait écarté. Il n'existait donc point.

Les journaux, en ce temps-là, étaient fort sages et leur désir de donner des informations intéressantes n'allait pas jusqu'à risquer de fâcher le ministre de l'Intérieur, dispensateur des avertissements. Louis Veuillot ne pouvait donc user de la presse pour rectifier tout ce que l'on disait à son sujet. Cependant, grâce au propriétaire et au rédacteur en chef du *Pays*, Mirès et Granier de Cassagnac, il put faire passer quelque chose — de très incomplet — dans ce journal officieux : « Vous avez annoncé, disait-il, à la date du 14 avril, que les papiers saisis sur moi à mon retour de Rome, m'avaient été rendus. Le jour même où les journaux belges publiaient cette nouvelle, on me rendait, en effet, une *partie* de mes papiers, mais en me déclarant que l'on gardait le reste pour instruire contre moi, si plus tard on le trouvait bon. J'ai employé la semaine à réclamer autant que je l'ai pu, ou mes papiers, ou un procès, je n'ai rien obtenu, sauf l'assurance que mes démarches n'aboutiraient d'aucun côté à aucun résultat. Cette situa-

tion entre la justice dont j'aurais été menacé et la grâce qui m'aurait été faite, ne me paraît tenir ni de l'une ni de l'autre... On m'a rendu les lettres de mes enfants, la plupart des autres, une partie de mes notes. On retient le reste... » Sur ce même point, il écrivait à Maguelonne :

« On garde de mes papiers ce que l'on croit de nature à me compromettre : diverses notes prises après mes audiences, le brouillon de ma lettre à Thouvenel, les lettres de ma sœur où l'on trouve des paroles irrespectueuses et des vœux parricides. On prétend échafauder là-dessus quelque chose comme une accusation de haute trahison, qui implique quelque chose comme la peine de mort. Mais ce qui n'est pas une farce, c'est que tout cela peut entraîner une arrestation préventive de quelques mois. »

En dehors des lettres de famille et d'amis pures de toute vivacité politique, les papiers rendus n'étaient guère que des notes et fragments que l'on put lire plus tard, revues et développés, dans le *Parfum de Rome*. Quant aux papiers retenus, les journaux de la Commune en publièrent des morceaux en avril 1871. Les révolutionnaires socialistes, maîtres alors de la préfecture de police, y fouillèrent les dossiers de leurs ennemis. Celui de Louis Veuillot ne fut pas oublié. Un certain Vésinier, que Rochefort, son ancien collaborateur, appelait « racine de buis » et d'autres « tortillard », en donna dans son journal, l'*Affranchi*, je crois, ou *Paris libre*, divers extraits datés de février et mars 1860. Je viens de les relire, et si je comprends que la police impériale ne les admirât point, je n'y trouve vraiment rien dont elle pût s'alarmer. Voici le plus grave de ces extraits. J'y laisse les soulignements qu'ils ont dans l'imprimé où je les prends. Je ne sais, s'ils sont de Vésinier ou de la police.

« Vatican, 24 mars.

« Bon et souriant accueil du Saint-Père. *Il me donne sa*

(1) *Pays* du 15 avril 1860.

main à baiser et commence à me parler sur les affaires du temps. Il est calme, même gai. Il sent que la Papauté est forte. Il dit que peu d'époques ont été plus glorieuses pour elle.

« Il s'élève avec vigueur contre les hypocrites ; cela l'indigne et le dégoûte, mais la gloire de l'Église n'en souffrira pas.

— Du moins, Saint-Père, seront-ils punis?

— Certainement et prochainement. J'ai déjà commencé. Dans le dernier consistoire, hier 23 mars, de la part de Jésus-Christ *et de ma part,* quoique indigne d'un tel ministère, au nom de Dieu et des saints canons violés, j'ai excommunié *personnellement* le roi de Piémont et la CANAILLE qui le pousse et l'entoure. Les cardinaux n'en ont rien dit parce que je leur ai imposé le secret consistorial.

— Est-ce que le secret m'est aussi imposé?

— (*Souriant*) Ici, oui... Attendez que vous soyez en France. D'ailleurs, bientôt cela sera publié. Ce sera aussi le sort de ses complices.

— Cette justice est attendue et il importe qu'elle soit solennelle.

— J'ai à ménager la situation des évêques. Je me souviens de Pie VII; mais le portrait sera fidèle et personne ne s'y trompera. On les reconnaîtra bien. »

Autre extrait :

« *Visite au cardinal Antonelli* : *exposition de mes plans, approbation de la ligne politique.*

« Visite du capitaine Henry de... Coll'alto, polonais, naturalisé romain *par dévouement.* Comme l'armée romaine pourrait devenir une école *de fils de famille et faire qu'ils soient autre chose que d'honnêtes imbéciles!...*

« UN COLONEL AUTRICHIEN, CHEVALIER DE L'ORDRE TEUTONIQUE, FIDÈLE A SES VOEUX, LES OBSERVANT, FAISANT SES PRIÈRES, S'EST FAIT CHEF DE BATAILLON DANS L'ARMÉE PONTIFICALE PAR DÉVOUEMENT. CE COLONEL EST TRÈS BIEN. »

Troisième extrait. Il est intitulé : Le cardinal Marini, et c'est le cardinal que l'on entend :

« ... La décentralisation est nécessaire. Consalvi a perdu l'État, cédant aux conseils des incrédules qui lui montraient les facilités du gouvernement nouveau. *Pie VII se moquait de lui* et le laissait faire. Il nous a donné un attirail qui ne va pas a l'Église. Le Pape est entouré de trop de pompe et de pouvoir trop séculier. *Il devrait régner, non gouverner.* Tout était ainsi autrefois. Le pays s'administrait entièrement lui-même sous un légat et sous des juges choisis par le prince... »

Le Cardinal s'élevait contre le luxe qui gagnait Rome et s'écriait :

« *Ils sont fiers de cette science matérielle, ils ne s'aperçoivent pas de ce qu'elle leur coûte.* Plus de gouvernement et plus d'art. Au fond, qu'est-ce qui distingue ces savants du castor, qui bâtit sa maison; de l'hirondelle, qui construit son nid; du ver à soie, de l'épinoche? Toutes les bêtes sont très avancées en civilisation matérielle et *ne troublent pas les* lois constitutives de la société. »

D'une autre conversation de Louis Veuillot avec le Pape, la police garda cette note que Vésinier reproduisit, la trouvant sans doute révoltante :

« Le Pape ne meurt pas (m'a dit Pie IX) et il n'est pas captif. Même à Fontainebleau, il est encore libre. Je serai libre en prison, *mais je souffrirai et l'Église souffrira.*

« La pleine liberté de l'Église est nécessaire au monde et le pouvoir temporel est nécessaire à la pleine liberté de l'Église. C'est pourquoi je le défends. Je sais bien que je ne suis pas Pape pour me promener en voiture à quatre chevaux. Qu'est-ce que cela et quel prix puis-je attacher à cela? Ce dehors est une place assignée au chef de l'Église, comme les yeux ont leur place dans le corps humain. Il doit en être ainsi parce qu'ainsi le veut l'ordre et que l'ordre sera rétabli, mais au prix de quels supplices! »

Parmi les observations que Louis Veuillot joignait à ce

qui lui avait été dit, la police impériale et son successeur Vésinier notèrent celle-ci :

«... En somme, un prince quelconque, prince d'hier et de hasard, condamne 500.000 hommes à mort pour une idée de territoire ou pour se tenir en place un an de plus, et vivent les droits de l'homme!

« *Les rois ont perdu l'autorité et les peuples ont perdu la liberté : voilà en deux mots le progrès du monde.* »

Un « rapport de police », en date du 3 mars 1860, cité par ce même Vésinier, donnait comme extraites textuellement d'une lettre de Louis Veuillot à Élise, ces lignes :

« Pie IX m'a déclaré qu'il avait la preuve d'un plan bien arrêté pour assurer la destruction de la puissance temporelle du Saint-Siège. Sa Sainteté m'a dit, en outre, qu'il ne fallait croire à aucune promesse de l'Empereur, à aucun langage de ses journaux. »

Je doute que cette citation soit exacte quant à la forme. Je n'en conteste pas le fond. Elle prouve, du reste, que les lettres de Louis Veuillot étaient lues par la police avant d'arriver à destination. Quelques-unes n'arrivèrent point(1).

Assurément ces choses et diverses autres n'avaient pas été dites ou écrites pour être lues de Napoléon III. Mais Louis Veuillot en prenait assez bien son parti. Ce qui l'inquiétait fort, c'était l'effet que son aventure produirait sur Pie IX. Il savait que le nonce, Mgr Sacconi, parlerait de ce coup de police et du bruit qu'il faisait, de manière à le couvrir et à prouver que la situation n'en serait pas aggravée. Néanmoins, il avait des craintes et eut grand soin de munir ses amis de Rome et les dignitaires sur lesquels il pouvait compter, de renseignements propres à neutraliser les propos des adversaires et les commérages de la presse.

(1) Le journal de Vésinier publia en feuilleton les extraits que je viens de citer et leur donna ce titre : « Deux pièces trouvées a la ci-devant préfecture de police. — *Dossier du sieur Louis Veuillot* n° 96,937. » J'ai encore le feuilleton, mais je n'ai pas le titre même du journal. Il s'imprimait : 14, rue des Jeûneurs. Association ouvrière.

Il savait bien que telles lettres particulières ou familières adressées à telle personne ou tel personnage arriveraient au Pape lui-même. Il en fut ainsi. Tout ce que mon frère écrivit à ce sujet, non seulement au sous-secrétaire d'État, Mgr Bérardi, et à Mgr Fioramonti, mais aussi à des intimes : M. l'abbé Louis, Mgr Bastide, Maguelonne, fut connu du Saint-Père, qui sut ainsi sans retard tous les détails intéressants et tous les dessous de l'affaire.

Au premier moment, Pie IX, ennuyé, dit d'un ton plutôt vif que Veuillot lui paraissait avoir été léger et s'être conduit en enfant. Mais à cette impression en succéda très vite une autre, et il ajouta avec bonne humeur : « Si Napoléon a su tout ce que j'ai dit, il en aura su de belles! Au reste, je ne me souviens pas de ce que j'ai pu dire à Veuillot; ça a dépendu du moment. Quand la *santa pazienza* est à côté de moi, je me modère, mais quand elle n'y est pas!... Ma foi, tant pis. »

Ces paroles furent rapportées à Maguelonne et à Mgr Bastide par le plus communicatif des familiers du Pape, Mgr de Mérode.

Quelques jours plus tard, Mgr Fioramonti, secrétaire pour les langues latines, écrivit à Louis Veuillot :

« Mon archi très cher ami,

« Je viens de l'audience de Sa Sainteté.... Le Saint-Père, après la triste impression du moment où il connut la perquisition qui vous fut faite, est revenu à cette bienveillante disposition pour vous en laquelle il était avant... Vos lettres me sont parvenues toutes exactement et je les ai lues aussitôt au Saint-Père qui les a écoutées avec un vif plaisir. J'ai lu aussi celle de Mlle Élise qui l'a véritablement ému... Il n'avait ce soir de meilleur cadeau que celui qu'il m'a donné pour Mme Louise, votre belle-sœur (Mme Eugène Veuillot). C'est une nouvelle médaille frappée ici pour les pèlerins... Courage et confiance en Dieu. »

Mgr Bérardi, moins affectueux, n'était pas moins rassurant : « Très honoré Monsieur Louis, j'ai vraiment éprouvé

le plus grand chagrin en apprenant l'incident très triste dont vous me parlez et qui, déjà, m'avait été indiqué par d'autres personnes. Néanmoins, il ne faut pas se décourager; et même nous espérons que Dieu en tirera avantage.. » De quel avantage voulait parler Mgr Bérardi? C'était que Napoléon III sût bien comment Pie IX jugeait sa conduite et pût comprendre qu'il n'obtiendrait aucune concession. Le Pape lui-même pensait ainsi, et il trouva que, sans le vouloir, Veuillot avait bien travaillé.

Après avoir rassuré Louis Veuillot sur la question des papiers saisis, le sous-secrétaire d'État passait à la grosse affaire de la résurrection de l'*Univers* en Belgique. — Il est hors de doute, disait-il, qu'une telle circonstance a beaucoup ajouté aux difficultés que rencontrait déjà la fondation dont il s'agit. Je crois donc que, pour le moment, mieux vaut l'ajourner. Après, on verra ce qu'il faut faire à cet égard. Ne vous découragez pas, cependant, et comptez comme moi sur la divine Providence qui, tôt ou tard, nous tirera certainement du labyrinthe très embrouillé dans lequel malheureusement nous nous trouvons enveloppés. »

Cet avis, quant au journal, était aussi celui de Louis Veuillot. Sans doute, on pouvait toujours publier un nouvel *Univers* à Bruxelles ou à Genève; mais il fallait renoncer à tout espoir de le faire entrer en France. De plus, comme on verrait nécessairement en lui, grâce aux papiers saisis, l'organe du Saint-Siège, il devrait être très réservé, ou deviendrait très compromettant. La situation serait des plus fausses. D'autre part, Billault, très au courant de tout ce projet, n'entendait pas qu'il eût des suites sérieuses. Le jour où il reçut mon frère, au sujet des papiers, il le prévint, avec une amabilité narquoise frisant l'impertinence, que s'il allait faire un journal à l'étranger, il perdrait son temps et sa peine. — Je lui ai dit, écrivait mon frère à Du Lac : « Vous voulez m'empêcher d'aller en Belgique. — Point du tout, m'a-t-il répondu. Vous avez formé en France

une école hardie, un parti redoutable. Nous avons dissous cela. Votre action à l'étranger n'aura pas pour nous les mêmes inconvénients. Nous nous contenterons d'arrêter à la frontière les numéros qui nous contrarieraient. » Il ajouta que l'interdiction pourrait même être absolue, que probablement elle le serait et que rien de ce que l'*Univers* belge recevrait de Paris ou de Rome, n'échapperait au gouvernement. Louis, voyant que ce « petit sire » se moquait de lui « avec une allégresse de cœur parfaite », se contenta de répondre : « — Quand j'aurai recouvré ma plume, quelle bonne guerre je vous ferai! »

Il fallait attendre des jours meilleurs. On les attendit sept ans. Que ce fut donc long!

Quant à la menace faite à Billault, elle n'eut pas de suite : lorsque l'*Univers* reparut, depuis quatre ans « le petit sire » était mort.

CHAPITRE XIII

QUE FAIRE? — LOUIS VEUILLOT ET LE JOURNAL LE *MONDE*. — PROJETS DE TRAVAUX. — LES *MÉLANGES*, L'*ÉVANGILE DU MONDE*, LES *CYNIQUES*, LE *PARFUM DE ROME*, ETC. — LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE. — VACANCES ET FAMILLE. — M^gr^ DE SALINIS — LE DENIER DE SAINT-PIERRE. — BREFS DU PAPE A M^lle^ ÉLISE VEUILLOT. — BRUITS DE CONSPIRATION. — MINISTÈRE DE M. DE PERSIGNY. — ENTRETIENS ET CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT AVEC CE MINISTRE. — UNE BROCHURE DE LOUIS VEUILLOT : *LE PAPE ET LA DIPLOMATIE*. — LE XII^e^ VOLUME DES *MÉLANGES*. — COUP D'OEIL EN ARRIÈRE. — RÉPONSE A MONTALEMBERT. — NOUVEAU DEUIL DE FAMILLE.

— « Me voilà ouvrier en chambre et condamné à quitter la politique pour la littérature », nous dit Louis Veuillot, lorsqu'il fallut renoncer à l'espoir de relever efficacement l'*Univers* hors de France. Bien des fois, durant son rude labeur de journaliste, il avait regretté de n'être pas uniquement homme de lettres. Écrire à son heure, choisir son sujet, le traiter à l'aise, revoir à loisir les pages déjà faites, être libre enfin, fond et forme, c'était son ardent désir, son rêve. Maintenant ce rêve devenait une réalité. En jouirait-il? Non.

S'il avait maintes fois gémi, comme écrivain, d'être asservi au travail toujours précipité du journal, il n'avait jamais voulu briser absolument avec le journalisme. Même quand il se croyait désireux d'y renoncer, il se réservait d'y participer selon les besoins de la cause religieuse, et

aussi selon sa fantaisie. Dès que cette arme lui fut enlevée, il se dit qu'elle était sienne plus que toute autre et regretta profondément de ne l'avoir plus. Certes, il aimait la littérature, mais il aimait plus encore le combat pour l'Église. Que de choses il avait à dire sur la situation qui, chaque jour, s'aggravait, et la parole lui était enlevée!

Les catholiques libéraux, M. de Falloux en tête, et les demeurants du gallicanisme insinuèrent très vite, et, plus tard, affirmèrent que le journal le *Monde* lui était ouvert, pourvu qu'il gardât l'anonyme, et qu'au fond, grâce à la complaisance au gouvernement, il le dirigeait. C'était une fausseté et une calomnie (1).

La vérité, la voici : Louis Veuillot n'a jamais participé à la direction, ni à la rédaction du *Monde*. Même si le gouvernement avait été d'humeur à fermer les yeux sur une telle collaboration, Taconet ne l'eût pas acceptée. Très heureux d'avoir recouvré, moyennant d'assez gros sacrifices, une propriété qu'il estimait cinq cent mille francs, il tenait beaucoup, — et il en avait le droit, — à la garder. Catholique sincère, il s'était promis en principe de savoir la perdre, de nouveau, s'il le fallait, mais il comptait bien qu'il ne le faudrait pas et sa pratique se réglait sur cet espoir. Il entendait qu'on fût prudent; et comme il était de nature craintive, il poussait la prudence très loin. Du Lac, resté là par devoir chrétien et par charge de famille, en souffrait. Il écrivait à sa sœur :

« Nous allons essayer de faire vivoter le *Monde* le mieux que nous pourrons. J'y reste parce que l'on croit que j'y

(1) L'honorable historien de Montalembert, le R. P. Lecanuet, dans le troisième volume de son ouvrage (p. 215) s'est donné le tort d'accepter en partie les propos controuvés des meneurs du catholicisme libéral. Il y fait entendre qu'après *deux ans*, Louis Veuillot écrivit régulièrement dans le *Monde*.

Non! pas plus après deux ans que tout de suite. En sept ans et trois mois, de février 1860 à avril 1867, Louis Veuillot, grâce à Du Lac, fit insérer dans le *Monde*, sans se montrer, deux notices nécrologiques sur des amis morts, et le récit d'une cérémonie purement religieuse. Ce n'était pas du combat, et ce fut tout.

suis nécessaire... Mais je suis profondément triste et humilié d'avoir à faire cela après avoir fait l'*Univers*. Taconet est tout à la fois propriétaire-gérant-directeur-rédacteur en chef. Je n'aurais pas voulu de ce dernier titre qui m'aurait imposé une responsabilité dont à aucun prix, je n'aurais consenti à me charger. Il vaut bien mieux qu'elle reste tout entière à Taconet, et que le ministère ait affaire à lui seul. Je t'écris à la hâte, fort pressé de besogne et le cœur gonflé. Je ne m'habitue pas à cette situation nouvelle. Faire un journal pour ne rien dire et condamné à enregistrer chaque jour les actes les plus révoltants sans pouvoir les flétrir, le moindre mot pouvant nous attirer une suppression nouvelle (1)!... »

Du Lac travailla durant sept années dans ces conditions. Le sentiment du devoir et sa ferme piété le soutinrent, mais il souffrit beaucoup. Son principal collaborateur, Coquille, moins fier et moins passionné, se résigna facilement au régime nouveau. Il ne demandait pas l'excès de réserve, mais il le préférait à l'excès de hardiesse. — Baste! disait-il, la question capitale, c'est de vivre. Vivons! Taconet y gagnera de garder sa propriété, et la cause y trouvera son compte, car sans réclamer autant qu'il le faudrait et que peut-être, on le pourrait, le *Monde* maintient l'essentiel des principes. Nous voilons le drapeau, nous ne le livrons pas...

Il y avait du vrai dans cette thèse, qui rendit Coquille très cher à Taconet, mais ce vrai n'était pas pour séduire l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers* et lui faire désirer de s'associer, sous le voile, au *Monde*. Il éprouvait, au contraire, le besoin de dire tout haut qu'il n'y était pour rien. Ce journal effacé l'irritait. Il souffrait d'y voir la suite de l'œuvre à laquelle il avait donné, avec tant d'amour et de feu, dix-huit années de sa vie.

Dès son retour de Rome, diverses propositions relatives

(1) Lettre à Mlle Eugénie Du Lac de Monvert. Février 1860.

à des travaux de littérature ou d'histoire furent faites à Louis Veuillot. Il ne voulut prendre aucun engagement. Des journaux étrangers lui demandaient des correspondances régulières largement payées, sur les choses de France. Il déclara qu'il voulait combattre son gouvernement chez lui, en face, mais non au dehors. Aux amis et aux admirateurs qui s'inquiétaient de sa situation financière, il répondait : « J'ai des ressources pour toute une année. Le présent est donc assuré. L'avenir ne me préoccupe pas. » Et en effet, sous ce rapport, pouvait-il s'inquiéter? Il avait sa plume.

Dès qu'il eut la dernière réponse du ministre Billault sur ses papiers, Louis Veuillot écrivit à Rome qu'en dépit de toutes les difficultés et bien que rien pour le moment ne parût possible, il était prêt à essayer ce que l'on voudrait. Le Pape lui fit répondre qu'il comptait toujours sur lui, mais que manifestement, il fallait attendre. On verrait dans quelques mois.

Cette fois, il était libre. J'entends par là, déchargé de toute occupation obligatoire. Une ère nouvelle s'ouvrait pour lui. Qu'allait-il faire? Naturellement, il ferait des livres, puis, dès qu'on le pourrait, des brochures. Vingt projets d'ouvrages fermentaient en sa tête. Il devait, d'abord, déblayer le terrain, c'est-à-dire achever la réimpression de la première série des *Mélanges* et la publication de la deuxième. Il avait aussi à revoir *Çà et là,* dont une nouvelle édition, augmentée de plusieurs chapitres, était sous presse. Mais ensuite à quel ouvrage se mettrait-il? Reprendrait-il l'idée du *Frère Christophe,* cette épopée d'un enfant du peuple dont il avait formé le plan en Algérie? Se donnerait-il tout entier au *Parfum de Rome?* Ferait-il les *Cyniques,* ce complément des *Libres-Penseurs?* Ne pourrait-il revenir à la *Bibliothèque nouvelle,* œuvre de combat qu'il avait fallu sacrifier à l'*Univers?* Il caressait l'idée d'un roman de mœurs, où il y aurait deux héroïnes : la femme libre et la femme chrétienne. Le sujet

par lui-même n'était pas nouveau, mais il se faisait fort d'y mettre de la nouveauté. Déjà il avait, en préparation, les *Satires* et se réservait tout bas de les achever au plus tôt. Il était repris de la passion des vers. Enfin, il caressait le projet d'un livre original et hardi que seul, à mon avis, il pouvait faire, et dont, sans y renoncer jamais, il n'a écrit que cette page qui en était le plan :

« L'Évangile du Monde. *Dialogues, Narrations, Légendes, etc.* Sous ce titre il faudrait faire paraître, habillés à la française et suivant les modes d'aujourd'hui, les personnages accessoires de l'Évangile : Nicodème, Madeleine, Zachée, Lazare, la Samaritaine, les vierges folles, le Paralytique, Pilate, etc. On suivrait le récit sacré, et chaque sujet aurait une épigraphe tirée de ce récit même. Lazare serait, par exemple, un homme sous le joug d'une concubine, il se perd, il est mort, « il sent déjà ». A son confesseur, qui était absent, ses amis disent : « Si vous aviez été là, il ne serait pas mort. » Il dit : « Otez la pierre. » Chassez la concubine. Lazare ressuscite.

« — Le Paralytique. Il ne peut rien, il est inerte. La foi le touche, il fait des merveilles.

« — Les belles-sœurs. Évodie et Syntiche. Épître de saint Paul, 23e dimanche après la Pentecôte. »

Louis Veuillot voulait faire une application de ces récits à toutes les choses du temps. Il se promettait d'en tirer pour tous bien des leçons.

Outre ces nombreux projets de travail, il songeait à profiter de sa liberté forcée pour beaucoup se promener. Il faut, disait-il, que je visite mes châteaux. Il appelait ses châteaux ceux des amis auxquels il avait promis d'aller, un jour ou l'autre, prendre chez eux un peu de repos. Il était prompt à faire ces sortes de promesses et ne songeait pas toujours à les tenir. Maintenant, étant ou se croyant plus libre, il se proposait de régler tout son arriéré. A l'un de ses amis de Belgique, le comte du Val de Beaulieu, il écrivait : « Après y avoir réfléchi, je vois qu'il faut atten-

dre l'automne. Nous restons premièrement à Paris jusque vers le 20 mai, pour la première communion de ma fille Agnès et la naissance de deux volumes. A partir de là nous entrons dans une série de petits voyages qui nous tiendront sur les routes jusque vers le milieu de juillet... Si vous êtes chez vous à l'automne, je vous demanderai probablement de me donner asile. J'aurai besoin d'une retraite pour revoir le travail que je compte faire tout en courant durant la belle saison (1). »

Voilà où il en était quant à ses projets de travail et de repos; et voici, sur son état moral, ce qu'il répondait à une lettre collective de plusieurs prêtres du diocèse de Tarbes :

« Je vous offre l'expression de la gratitude la mieux sentie et la plus durable. Il me semble que si l'iniquité du pouvoir avait pu abattre mon courage, de tels témoignages le relèveraient. Grâces à Dieu, je n'ai point faibli et mon âme n'est point vaincue. Lorsque l'*Univers* pourra reparaître, il reparaîtra tel qu'on l'a vu et prêt à succomber encore. Maintenant rien n'est possible, ma plume est proscrite. On me laissera peut-être faire de la littérature; je ne trouverais pas dans toute la France, en ce moment, un journal, ni un imprimeur pour publier une page signée de mon nom, sur une question politique. J'attends, je prie Dieu que son règne arrive. Demandez-lui pour moi l'unique grâce de bien achever ma vie. »

Il n'était pas découragé, il ne voulait pas l'être, mais l'irritation l'envahissait. En relisant ses anciens articles pour en faire les *Mélanges*, il se retrouvait dans les combats de la veille et souffrait davantage de n'être plus mêlé aux combats du jour. Bien des chapitres du *Parfum de Rome* ont été écrits sous cette impression, et c'est pourquoi dans ce livre si pieux et si littéraire où les fleurs abondent, retentissent souvent et superbement l'indignation et la colère. Ces pages brûlantes sont, pour la plu-

(1) *Correspondance*, VII[e] volume, p. 391. Lettre du 9 mai 1860.

part, sorties des notes écrites à la volée en vue d'une brochure à laquelle Louis Veuillot songea dès qu'il reconnut l'impossibilité de refaire l'*Univers*. Mais ce qu'il pouvait écrire chez lui, il ne pouvait pas le publier. De Rome même, on lui demanda de patienter. Le cardinal Antonelli craignait que l'on trouvât dans ce qu'il dirait sur l'Italie, un souvenir, un écho de ses entretiens avec le Pape. Ce rapprochement eût été possible et même fondé.

Louis Veuillot aurait été particulièrement heureux à cette date de glorifier Lamoricière. Autrefois il avait rencontré le général en Algérie, mais aucun rapport ne s'était établi entre eux. Bugeaud, près de qui il était, reconnaissait à Lamoricière du mérite, mais n'aimait pas ses allures et le tenait à distance. Louis, par suite, le vit peu. Quand le brillant soldat d'Afrique se fit soldat du Pape, il l'admira et aurait voulu le dire à pleine voix. Quel article eût reçu ce jour-là le *Monde*, s'il avait été vraiment le continuateur de l'*Univers* et que Taconet n'eût pas eu peur du concours même anonyme de Louis Veuillot !

Quelques lignes de la correspondance de mon frère indiqueront les sentiments qu'il voulait exprimer. « Je ne vous donne point de nouvelles, écrivait-il, le 20 avril, à Maguelonne. La vraie nouvelle qui occupe toutes les têtes, c'est encore Lamoricière. L'effet est immense et l'imbécile *Siècle* n'y sert pas médiocrement. La bonne chose d'être général, il n'y a pas d'autre beau métier! Avec quelle joie je donnerais ma plume et tout ce qu'elle a produit pour avoir vingt-cinq ans de moins et un sabre. Je me ferais romain, je m'engagerais papalin et j'écrirais mon nom sur des parchemins que la police ne confisquerait pas; mais je ne suis qu'un vieux homme de lettres et c'est une fichue condition. »

M. de Corcelle était alors à Rome. Le Pape l'avait chargé d'organiser les finances pontificales. Bien que ce galant homme fût du côté des catholiques libéraux, Louis Veuillot, qui l'avait connu en Afrique, était resté assez bien avec

lui. Le sachant un peu le collaborateur et tout à fait l'ami de Lamoricière, il lui écrivit ce qu'il pensait de l'acte du général et ce qu'il en espérait. Je n'ai pas cette lettre, mais j'ai la réponse de M. de Corcelle; j'en extrais ce passage :

« J'ai à vous remercier de votre belle lettre que j'ai immédiatement envoyée au général de L. Il me charge de vous exprimer combien il a été touché des pieux encouragements que vous lui donnez. S'il ne vous répond pas lui-même, c'est qu'il est accablé de travaux. Je ne sais comment il peut suffire à tant d'obligations et de soins divers.

« Mme de Vignacourt, sœur de Mgr de Mérode, m'a demandé la permission de prendre copie de ces pages éloquentes, que je conserve comme un de mes meilleurs souvenirs. Nous avons fort admiré ce que vous dites de l'utilité des peines. Puissiez-vous trouver dans les vôtres toutes les consolations que vous méritez. »

Aux remercîments, M. de Corcelle joignait des informations : « — Jusqu'à présent, l'heureuse nomination du général L. porte ses fruits. La petite armée pontificale n'est plus reconnaissable. Pendant la dernière alerte, elle s'est trouvée prête sur tous les points menacés avec un très remarquable entrain. Les améliorations s'étendront, je n'en doute pas, de l'administration de la guerre aux autres services. Mais les ennemis de l'Église lui laisseront-ils le temps de pourvoir à tout ce qui est désirable et nécessaire? C'est l'emprunt qu'il faut recommander avec la plus grande énergie. Si les catholiques ne viennent sans délai en aide aux finances pontificales, ils seront responsables des progrès du mal. La croisade toute seule ruinerait et affamerait la défense, si elle n'était accompagnée des ressources qu'elle exige (1)... »

Les réimpressions de la première série des *Mélanges,* de *Çà et là,* du *Droit du Seigneur* étaient terminées et l'été

(1) Lettre du 18 mai 1860.

était venu. Louis Veuillot résolut de passer trois ou quatre semaines avec sa sœur et ses filles dans un de « ses châteaux ». Il choisit Époisses, où le comte Charles de Guitaut l'appelait. Le lieu lui était déjà connu. Il y avait pris seul quelques jours de délassement en 1858; et c'est en y allant qu'il avait vu se lever l'aurore : « Sous un ciel nettoyé et magnifique, j'ai fait quatre lieues dans l'odeur des foins coupés, au chant de l'alouette et de l'angelus, voyant tous les apprêts du lever de l'aurore, et c'est charmant. Elle a commencé par tirer ses rideaux, et elle a jeté sur la terre un petit sourire d'un bleu rose, qui a tout animé. Soudain se sont dessinées les collines, les arbres ont poussé et les champs, peu à peu, sont devenus verts et blonds, de noirs qu'ils étaient. Puis, l'aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête. J'ai vu tout son visage. Il est agréable. C'est une physionomie pâlotte, mais souriante, fraîche, avec une teinte de mélancolie : figure-toi sœur Olga, dans une minute d'attendrissement. Quelques étoiles restaient, parci, par-là, dans sa coiffure de nuit. En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleurs. Elle fit sa toilette et se pommada de tilleul et de foin, avec une pointe de sureau, c'est son parfum du moment. Son haleine est fraîche, elle vint jusqu'à moi et me donna une sensation de froid, que j'aurais voulu vous envoyer dans nos taudis de la rue du Bac. Elle s'éclairait de plus en plus, et la terre, de plus en plus, se réjouissait de la voir : tout s'animait, les oiseaux éclatèrent en chansons et me firent souvenir de faire ma prière, comme ils faisaient la leur. Tu sais à quoi je pense en te disant cela, ma sœur. »

Il pensait à la première née de ses filles, notre Marie. Tout enfant, entendant chanter les oiseaux, elle avait dit : « Ils font leur prière. » Ce mot charmant, mon frère, qui se le rappelait souvent, ne pouvait se le rappeler sans que sa pensée montât vers Dieu, et c'est par une prière que se termine cette délicieuse description de l'aurore.

Le château d'Époisses l'eut plusieurs fois pour hôte, et

chaque fois, soit dans ses lettres, soit dans ses livres, il en a fait, sans se répéter, plusieurs descriptions. Outre que le site et l'habitation lui plaisaient, il en aimait beaucoup les très aimables habitants. C'est un des endroits où il causait le mieux, et l'on sait que partout, il causait bien. On sait aussi que, pour bien causer, il faut avoir des auditeurs et des interlocuteurs qui soient eux-mêmes bons causeurs. Le feu de la conversation ne pétille à souhait et ne jette toute sa flamme que par le choc. Louis trouvait cet excitant à Époisses; et ce n'est pas le seul de ses châteaux où il le trouva. Le comte Albéric de *Çà et là*, c'est surtout le comte Charles de Guitaut; mais c'est aussi le comte de Montsaulnin, Jourdain Sainte-Foi, le comte d'Esgrigny, le vicomte Théodore de Bussierre, le comte de La Tour, etc., avec Louis Veuillot pour sténographe et y mettant du sien.

C'est par M^gr^ de Salinis que mon frère avait connu le comte de Guitaut. Il remerciait le prélat de lui avoir fait ce cadeau de choix : « Monseigneur, sentez-vous l'odeur des blés et des roses, l'odeur des tilleuls, des lis, du buis et des foins? Je ne crois pas qu'aucun autre lieu du monde donne autant de charmants parfums, ni qu'Époisses lui-même en ait jamais autant donné. Et le souvenir a quelque chose de plus charmant que tout cela, si bien que vous êtes tant mêlé dans nos causeries du salon et des terrasses, que je ne puis me retenir de vous écrire, quoique je n'aie rien à vous dire du tout, sinon que je suis à Époisses et que je me trouve content. On m'a reçu avec tout mon clan; je vois mes filles jouer sur ces belles terrasses; elles courent, elles se démènent, elles crient. Si vous saviez ce que c'est pour moi d'entendre en même temps la voix de mes filles et le chant des oiseaux! Ces pauvres enfants, je ne les avais vraiment jamais vues jouer comme il convient à leur âge. J'ignorais si elles savaient courir. Elles s'en donnent. Ce sont des poulains échappés. Vive l'Archevêque d'Auch! »

D'Époisses, Louis se rendit aux bains de mer d'Arcachon, puis à Bagnères de Bigorre, où il voulait passer quelques jours près de Mgr de Salinis. L'éminent prélat était gravement malade. Le lendemain de son arrivée (30 août 1860), Louis écrivait à Du Lac : « J'ai vu tout de suite notre pauvre Archevêque, et quoiqu'on le trouve mieux, j'ai été consterné. Tout le monde autour de lui est dans les alarmes. Il m'a reçu avec joie. Son cœur ne cessera d'aimer qu'en cessant de battre; son esprit n'a pas fléchi, mais la fatigue, la fatigue mortelle est visible... Personne n'espère, et je crains qu'il n'y ait pas lieu d'espérer. Quelle douleur pour nous, et quelle perte pour l'Église dans ce moment-ci surtout!... » Ces craintes étaient fondées : Mgr de Salinis n'avait plus que quelques mois à vivre.

Ce petit voyage, marqué par trois ou quatre arrêts, apprit à Louis Veuillot que partout le clergé et les catholiques militants lui restaient fidèles. Là où il séjournait, il y avait tout de suite concours pour le voir et l'entendre. Il le disait à Du Lac et constatait avec joie que le clergé demeurait ferme : « J'ai vu beaucoup de prêtres depuis que je vous ai quitté. On est dans de grandes inquiétudes, mais les âmes sont bien fermes, bien dévouées. On prend en silence des forces pour le combat. Si les évêques avaient été au même niveau, les choses auraient déjà pris un autre cours, en bien ou en mal. Je crois que le mal même eût été un bien. Quoi qu'il arrive, Rouland (le ministre des Cultes) ne dirigera pas « notre église gallicane ». Il rencontrera plus de cœurs qu'il n'en peut corrompre et plus de têtes qu'il n'en peut courber. On regarde avec une tranquille indignation tant de pitoyables moyens employés pour perdre l'esprit public, et on se sent plus fort que tout, parce que l'on veut avant tout obéir au devoir, et cela se trouvera chez les évêques comme chez les prêtres, quand la mesure de la prudence sera pleine, jusque par-dessus les bords. »

Ainsi, bien que sans journal et condamné au mutisme, Louis Veuillot conservait son influence. Nul n'admettait que son rôle fût fini ; Mgr Dupanloup et M. de Falloux eux-mêmes n'osaient avoir cette espérance. Pour Rome également, il restait le représentant le plus autorisé des catholiques militants. Pie IX comptait toujours sur lui, et le disait volontiers. Il aimait qu'on lui parlât du « pauvre Veuillot », du « cher Veuillot ». Mgr Fioramonti le faisait de tout cœur, et il n'était pas seul à le faire. Mon frère avait en nombre des amis et des appuis dans tous les groupes romains fermement dévoués au Pape. Sa correspondance avec plusieurs d'entre eux entretenait le zèle de tous. Ses lettres, très recherchées, couraient beaucoup et faisaient généralement, je l'ai déjà dit, un arrêt au Vatican. Pie IX les goûtait fort.

Ce n'était pas seulement par sa correspondance que Louis Veuillot se rappelait au Pape. Notre sœur, Élise, invoquant le coup qui avait frappé Louis, fit alors merveille au profit du Denier de Saint-Pierre. Pie IX le sut, et, pour honorer l'*Univers*, voulut qu'on sût qu'il le savait. Deux fois, par des brefs, il remercia sa « bien-aimée fille » Mademoiselle Élise Veuillot, de donner cette suite à l'œuvre de son frère. Le premier de ces brefs est du 5 mai 1860 ; on y lit : «.... Même au milieu de la profonde douleur dont une infortune récente vous a frappée, vous avez travaillé avec le zèle le plus actif à adoucir notre détresse et nos malheurs. Dans l'offrande qui nous a été faite dernièrement de l'argent des collectes, Nous reconnaissons aisément le fruit de votre généreuse initiative et des peines que vous vous êtes données pour Nous avec le concours de trois femmes très pieuses » (1). Le Saint-Père « envoyait la bénédiction apostolique » à tous les donateurs et terminait ainsi : « Nous aimons à la répartir sur vous, bien-aimée fille en Notre-Seigneur, sur ces nobles femmes, vos asso-

(1) Mesdames Eugène Veuillot, Émile Lafon et Léon Aubineau.

ciées, sur vos frères, sur vos neveux et nièces, et sur toute votre famille (1). »

Le second bref, daté du 21 juillet 1860, n'est pas moins paternel. Louis en fut d'autant plus touché qu'il en fut très surpris. Ce remerciement inattendu était comme une caresse du Pape. Une lettre de mon frère à Maguelonne dit sa reconnaissance : « J'apprends que notre père, qui est sur la croix, a daigné écrire une seconde fois à Élise. Voilà le parfum du Quirinal qui devient miel au Vatican (2). Remerciez Fleur-des-Monts (Fioramonti) par qui nous recevons cette faveur si précieuse et si inattendue. J'ai reçu aussi une lettre de Mgr de Mérode, très aimable. Portez, là encore, mes remerciements. » Il annonçait ensuite le départ pour Rome du comte de Tournon qui s'engageait pour un an dans les Zouaves pontificaux, et, de nouveau, il exprimait le regret de ne pouvoir, à son âge, quitter la plume pour le fusil.

Pendant qu'il se promenait de la Bourgogne aux Pyrénées, en passant par la Gironde, il fut accusé d'ourdir un complot contre l'Empereur et de s'être réconcilié pour cette besogne avec Montalembert. Du Lac lui donnait, non sans quelque inquiétude, cette nouvelle; il ajoutait que, d'après les bruits ayant cours, la police avait été mise sur la voie de l'affaire par un nommé About n'ayant de commun que le nom avec l'auteur du pamphlet la *Question romaine*. « L'About révélateur, répondit Louis, me paraît un farceur malhabile, et il n'est guère possible que la police soit aussi bête que lui. Elle doit au moins savoir que je ne fais rien avec Montalembert, pas plus de conspirations que de bonnes œuvres. Elle a dans les mains des lettres qui révèlent entre nous autre chose que de l'intimité. Le Villiers du *Messager de la Charité* et le Michaud,

(1) *Mélanges*, IIe série, t. VI, p. 329.

(2) A cette époque le Pape habitait alternativement le Quirinal et le Vatican.

ancien représentant, me sont aussi inconnus l'un que l'autre et j'ignorais leurs noms et leur existence. Je parierais bien que Montalembert ne les connaît pas davantage. Si Montalembert était capable de conspirer, ce ne pourrait être qu'avec Villemain, Cousin et Guizot. Reste l'abbé, ami de l'abbé Ratisbonne. J'ai dîné chez l'abbé Ratisbonne, il y a deux ou trois ans, et je ne crois pas l'avoir revu depuis lors. Si l'on me disait que l'abbé conspirateur se trouvait là, je ne voudrais pas affirmer le contraire; il y en avait dix. Quand on voudra employer de telles armes contre moi, l'on pourra me faire pendre, moi et d'autres, sans aucun prétexte. Je puis être frappé, mais je suis bien sûr de n'être pas jugé. »

J'étais à Kreutznach lorsque la police fit cette découverte et c'est par une lettre de Louis que j'en fus informé. — « Du Lac, me disait-il, m'écrit une bonne histoire. Il sait qu'un certain About, — pas le coquin, un autre, — qu'on avait expédié pour Cayenne s'est fait ramener en révélant une grande conspiration entre Montalembert, un rédacteur du *Messager de la Charité* nommé Villiers, un ancien représentant nommé Michaud, un abbé, ami de l'abbé Ratisbonne, et moi. Il paraît que la police s'est beaucoup occupée de cela. J'espère, frère, que tu seras impliqué, car si je conspirais et que tu n'y fusses point, cela ne te ferait pas honneur. »

Cet incident ne pouvait avoir et n'eut aucune suite.

Rentré chez lui au courant de septembre, Louis, qui, durant ses diverses villégiatures, n'avait guère écrit que des morceaux du *Parfum de Rome*, acheva la réimpression de la deuxième série des *Mélanges,* puis caressa l'idée de faire une brochure, où il montrerait Rome, et même l'Italie et même le monde sans le Pape. Il se mit à la besogne; ça n'allait pas. « Depuis ma rentrée, disait-il à Gustave de La Tour, je travaille, mais je ne fais rien. Je sens l'impossibilité d'écrire dans la cruelle situation où je suis.... Ah! le beau temps que celui où l'on n'avait à

redouter que la prison! » — « J'essaie une brochure, annonçait-il à Maguelonne. Elle serait intitulée : *Le Monde sans le Pape*. Malgré les efforts immenses que je fais pour me contenir, je sens à chaque pas la censure de l'imprimeur. Il faut taire toutes les grosses vérités pour en faire passer quelques petites. Et quand on s'est ainsi délayé et effacé pour ne dire que ce qu'ils veulent bien entendre, ils font crier par leurs journaux que l'on est libre et qu'on n'a rien à dire. Toute cette infernale habileté réussit. Au fond, l'état de l'opinion est plus effrayant encore que leurs œuvres. Ils ont corrompu, avili, abêti la terre. La foudre seule réveillera cette imbécile société si elle n'est pas endormie du sommeil dont elle doit mourir. » Convaincu qu'il ne pourrait dire ce qu'il fallait dire, il ajourna sa brochure et se remit aux *Mélanges* ainsi qu'au *Parfum*.

Entre temps, M. de Persigny avait été appelé au ministère de l'Intérieur. Le nouveau ministre, qui agissait toujours en césarien, se prétendait libéral. Il annonça donc que la presse allait vivre sous un régime plus doux. Personne n'en crut rien, mais Louis Veuillot trouva bon de paraître en croire quelque chose. Il demanda audience à M. de Persigny. Tout de suite il fut reçu. Il réclama les divers papiers que Billault avait gardés et exprima le désir de faire un journal.

Quant aux papiers, le ministre, tout en se récriant, se montra d'assez bonne composition. Il prétendit que le cas était grave, puisqu'il s'agissait d'une conspiration à l'étranger. Louis Veuillot répondit avec un sourire modeste que Son Excellence se connaissait trop en conspirations pour en voir sérieusement une en cette affaire. Le ministre en convint tacitement et les papiers furent rendus sauf deux ou trois feuillets égarés ou confisqués. Quant à la liberté d'écrire, ce fut autre chose — Quel journal voulez-vous? — L'*Univers*, dit mon frère. — Bien! Je m'en doutais, fit le ministre. Puis, avec bonne grâce, en « bon enfant »,

il entra dans quantité de raisonnements pour persuader à Louis Veuillot que sa demande était énorme, et conclut ainsi : « Avant de donner à un homme comme vous une arme comme celle-là, il faut y songer. »

Le solliciteur fit l'agneau. — « Que Votre Excellence considère... qu'un homme comme moi est bien peu de chose devant un homme comme vous. Contre un homme comme moi, vous avez les avertissements, les amendes, la suspension, la suppression par jugement, la suppression après jugement, la suppression sans jugement; et enfin, il a été démontré que la chose du monde la plus facile à un homme comme vous est de se débarrasser d'un homme comme moi. — Oui, dit le ministre, mais recommencer serait ennuyeux. »

Un second entretien, aimable et abondant comme le premier, fut également sans conclusion. Louis, qui se reprochait d'espérer, conçut cependant une ombre d'espoir. Le ministre lui avait dit pour conclusion de l'entretien : « Je veux peser vos idées, ensuite nous verrons. » Mon frère, pour l'aider à bien peser, résuma dans une sorte de lettre-mémoire les vues qu'il lui avait exposées et attendit... Hélas! après trois ou quatre semaines d'attente, une lettre ministérielle lui notifia un refus absolu. Le Persigny aimable de la conversation s'y montrait un personnage officiel cassant et presque fourbe.

Ce refus, daté : « janvier 1861 », le ministre le motivait implicitement sur ses entretiens avec Louis Veuillot. Il lui disait : « Je vois avec le plus vif regret que dans votre appréciation des actes et des intentions du gouvernement de l'Empereur, vous imitez des partis politiques qui, se cachant sous le manteau de la religion et se jouant du Pape, voudraient faire du Saint-Père un instrument de leur hostilité contre l'Empereur. » Il lui reprochait ensuite d'oublier que l'armée française protégeait le Saint-Siège, puis, il l'accusait de vouloir prendre le rôle de « défenseur exclusif de la Papauté », et terminait en indiquant ce qu'il fal-

lait faire pour être autorisé : « Si vous aviez voulu consacrer votre incontestable talent à *une œuvre de conciliation*, je n'aurais pas hésité à vous accorder l'autorisation que vous demandez. Mais le gouvernement a le devoir d'écarter de la discussion, dans l'intérêt même de l'Église, tout ce qui ne ferait que répandre dans les esprits des agitations stériles et troubler les consciences. Ces motifs ne me permettent pas de répondre comme je l'aurais désiré à la demande que vous m'avez adressée (1). »

On le voit : par « œuvre de conciliation », M. de Persigny entendait l'acceptation, sinon ouverte, au moins tacite de la politique impériale. En d'autres termes, Louis Veuillot eût été autorisé à parler, s'il avait promis de ne rien dire? Que faire? Finir les besognes commencées et se mettre d'arrache-pied au *Parfum de Rome*. C'est la résolution qu'il prit. Mais il rappela d'abord Persigny au respect de la vérité. Dans sa réponse, datée du 29 janvier 1861, il lui disait : « Il serait déraisonnable à moi d'élever la moindre contestation, soit contre ce refus lui-même, soit contre les motifs que vous voulez bien alléguer pour me le faire subir, soit enfin contre les formes assez dures de vos secrétaires. La puissance absolue parle en tout cela; toute réponse est inutile.

« Je me permettrai seulement une protestation nécessaire. Dans le résumé que vous tracez des deux entretiens que vous avez daigné m'accorder, j'ai le double déplaisir de ne plus retrouver l'aménité de votre langage et de ne pas bien reconnaître mes propres pensées. »

Il lui rappelait ensuite en termes sèchement polis ce qu'il lui avait dit et ce qu'il lui avait écrit. C'était un démenti correct et justifié. Louis n'attendait pas de réponse; il n'en eut point, la question était tranchée. De longtemps il n'aurait pas de journal.

L'impression que Louis Veuillot reçut de ses conversa-

(1) *Mélanges*, III^e^ série, 1^er^ vol., p. 83.

tions avec Persigny est marquée dans une lettre à Maguelonne écrite avant le refus du ministre :

« J'ai vu M. de Persigny. J'ai eu avec lui deux longs entretiens d'une heure et demie chacun. C'est vous dire qu'il ne refuse pas de causer. S'il voulait qu'on écrivît comme on lui parle, la liberté de la presse serait complète. Il est plus soldat que diplomate... Avec tout cela, c'est un ministre de l'Empereur et un napoléonien et il nous est plus facile de causer que de nous entendre (1). »

Après avoir reçu la réponse du ministre, il écrivit à l'un de ses amis de Rome, l'abbé Louis Klingenhoffen :

« Vous êtes au courant de ma négociation avec M. de Persigny pour renaître. Je l'ai vu deux fois, je lui ai écrit une fois, j'ai été très doux, très aimable, très modéré, il a été très doux, très aimable, très modéré. Après tout cela, je croyais bien ne rien tenir. Je me trompais, je tiens quelque chose depuis deux jours, un refus; mais un refus *motivé*, voilà ce que je n'espérais pas.

« Le ministre me fait l'honneur de me dire, d'un ton assez rogue, que n'ayant pas reconnu en moi un homme de conciliation, qu'ayant vu, au contraire, que je me faisais un manteau de la religion, et que je me voulais faire un instrument du Pape pour combattre le fils aîné et protecteur de l'Église, etc., etc. (relisez le rapport de M. Billault contre l'*Univers*), par tous ces motifs, il me refuse l'autorisation qu'il aurait été heureux de m'accorder si je savais mieux employer mon incontestable talent...

« Voulez-vous, mon cher Abbé, donner cette petite nouvelle aux personnes qui se sont intéressées à mes démarches? Je n'ajoute pas de détails; ils seraient d'ailleurs superflus. Par le prochain courrier, j'enverrai une copie de la pièce. Je vous recommande principalement d'avertir Mgr Nunzio (2).

(1) Lettre du 28 décembre 1860.

(2) Mgr Sacconi, Nonce apostolique, qui venait de quitter Paris, laissant la gestion des affaires à Mgr Meglia.

« On est bien menteur dans notre belle France » (1).

On crut à cette époque, dans le monde catholique et dans la presse, que Louis Veuillot pourrait profiter des dispositions « libérales » dont se targuait Persigny pour entrer au *Monde*. Il n'en était rien. Tout récemment, il avait tenté de se faire ouvrir les colonnes de l'héritier de l'*Univers*, non pour y reprendre sa place, mais simplement pour publier, sans le signer, un article sur Lamoricière, vaincu. Il contait cette démarche à La Tour : « Taconet ne veut plus me voir. J'avais donné à Du Lac une lettre anonyme; elle n'a pu passer... Il est malheureux quand mon nom paraît dans les annonces. Vous voyez que je suis bien défunt. En même temps, on dit que si je garde le silence, c'est d'accord avec l'Empereur. Gardez tout cela pour vous (2). » Il donnait les mêmes informations à Maguelonne : « Vos lettres diminuent l'indicible amertume et la rage que je ressens dans mon silence. Pas moyen pour moi de faire passer dans le *Monde* un seul mot, même anonyme. Taconet prétend qu'on me flairerait; à cette pensée, il se trouve mal. Mon nom même ne peut être prononcé par hasard sans qu'il frémisse. Je vous envoie un article que j'ai voulu donner au *Monde*, qui a été composé et que Taconet a refusé (3)... »

Ces refus ne permettaient point à Louis Veuillot d'espérer que, même si le ministre acceptait qu'il rentrât dans la presse, Taconet lui rendrait volontiers son ancienne position. Cependant il avait voulu s'en assurer et il en informa Mgr Pie. « J'ai voulu tâter le terrain, lui écrivait-il, et voir s'il ne me serait pas possible de remonter sur ma bête. J'ai fait une visite à M. Taconet et je lui ai dit : « Allez trouver le ministre et demandez-lui que je puisse rentrer au journal. » M. Taconet m'a répondu : « Pas si bête, je n'irai pas demander au ministre une chose que je serais

(1) Lettre du 30 janvier 1861.
(2) Lettre du 11 octobre 1860.
(3) Lettre du 18 octobre 1860.

désolé qu'il m'accordât. Je ne vous veux point ici et vous ne pouvez vous y vouloir. Si vous faites le journal comme vous devez le faire, vous me ruinez parce qu'on me supprimera. Si vous voulez le faire comme je le fais, vous vous déshonorerez. » Je connais assez mon Taconet pour savoir qu'on ne peut le sortir de ce dilemme où tout autre que lui pourrait n'être pas invulnérable. J'ai donc demandé une audience au ministre (1)... »

Naturellement, après cette conversation, les relations personnelles déjà compromises cessèrent. Et M. de Falloux qui accusait, à l'excès, le *Monde* de faiblesse, continua de dire que Louis Veuillot y gardait la haute main.

L'article dont mon frère envoya une épreuve à Maguelonne était intitulé : *Après la bataille de Castelfidardo*. Il se trouve dans le sixième volume de la deuxième série des *Mélanges*. Je viens de le relire et je conçois que le timide et très sage Taconet n'ait pas osé l'insérer. D'abord, quoique non signé, il était impossible de n'y pas reconnaître Louis Veuillot; ensuite, bien que l'Empereur et son gouvernement n'y soient pas directement attaqués, ils auraient eu le droit de le trouver très dur. Point de violences, point de gros mots, peu de pointes. C'est le mépris, l'horreur, la malédiction. On entend la foudre, et on comprend qu'elle frappera. Et quelles émouvantes pages sur les vaincus! Qu'ils sont bien loués ceux qui, pour l'amour de l'Église, livrèrent ce combat; qu'ils sont noblement glorifiés ceux qui moururent à Castelfidardo!

Louis Veuillot loue Lamoricière, « le noble capitaine qui en offrant sa vie n'a pas craint d'exposer sa gloire. Ce qui était à faire, il l'a fait, et Dieu a mieux aimé perfectionner son âme dans les hauteurs de l'adversité que de gagner une bataille par ses mains. » Il glorifie Pimodan, le grand mort de cette journée : « Pimodan! A ce seul nom, écoutons la voix de la conscience publique; nous appren-

(1) Lettre du 28 décembre 1860.

drons à ne pas désespérer. Entre tous les noms que l'attente, le succès, la terreur, le délire font incessamment retentir dans la foule, voilà le nom pur, radieux, immortel, voilà le héros, voilà le mort que la mort a sacré! Qui sait ce qui tombe dans les rangs contraires? La gloire n'obéit pas à la popularité ni à la fortune, et ses mains ne relèvent et ne font revivre que ce qui est grand. Cette couronne posée sur un seul front, mais assez lumineuse pour servir d'auréole à toute une cohorte de martyrs, c'est plus qu'une espérance. Du sein de la nuit, le nom de Pimodan et de sa glorieuse troupe se lève comme la première pointe de l'aube : la nuit ne sera pas éternelle, nous avons salué les étoiles du matin. »

Les autres combattants, les autres morts ne sont pas oubliés :

« Que la défaite ne nous fasse pas perdre de vue les résultats certains de la résistance : par la grâce de Dieu, les ossements des martyrs sont des germes, les tombes deviennent des berceaux. Les causes vaincues sont celles pour lesquelles personne n'estimerait doux et glorieux de mourir... Ne pleurons pas nos morts; n'envoyons à leurs familles que des respects et des félicitations. Quiconque a reçu le baptême doit tout son sang à l'Église de Jésus-Christ. Heureux ceux qui ont payé leur dette, non comme exigible, mais volontairement et généreusement, selon l'impulsion des grands cœurs... Ils se sont donnés à l'invincible et immortelle patrie, et leur sang est la semence que Dieu voulait pour rajeunir la fécondité de ses sillons éternels. Si le sang n'avait pas coulé, c'est alors qu'il faudrait pleurer.

« Ne disons pas : *Consummatum est*, ou ne le disons que dans le sentiment profond de la victoire. *Consummatum est*, c'est le dernier mot du Calvaire, mais c'est aussi le premier mot du règne qui n'aura point de fin. Le Pape n'est point vaincu.... »

Taconet eut raison d'avoir peur. Ces pages eussent pro-

duit dans le craintif *Monde* l'effet d'un volcan dans la lune et tout lecteur se fût écrié : C'est Louis Veuillot!

Ayant recouvré ses papiers et ne pouvant plus rien espérer du côté de la presse, Louis Veuillot résolut d'achever la brochure qu'il méditait depuis plusieurs mois, et dont déjà il avait écrit à bâtons rompus bien des pages. Son éditeur eut le courage d'éditer, et l'œuvre fut vite menée à bonne fin. Cette brochure intitulée : *Le Pape et la diplomatie,* est datée de février 1861. Reproduite dans le 1er volume de la troisième série des *Mélanges,* elle y remplit 82 pages. Le succès fut très prompt et très grand. Il y avait un an qu'on attendait du Louis Veuillot et l'on se hâtait d'autant plus de le lire qu'on craignait une saisie. Il n'y eut pas de saisie. Cependant, cet écrit, longtemps médité, dit clairement et vigoureusement tout ce qu'il importait de dire, mais la forme, très contenue bien que très passionnée, sauva le fond. On nous rapporta que des poursuites ayant été demandées au conseil des ministres, Persigny avait très nettement déclaré qu'il ne poursuivrait pas.

Dans une lettre du 1er mars 1861, Louis Veuillot annonçait sa brochure à Maguelonne : « Voici enfin une brochure de ma façon. Lundi ou mardi seulement je saurai si on veut la laisser circuler. Il serait dommage qu'on l'arrêtât; il y en a déjà 15.000 exemplaires retenus et l'on compte sur un débit de 20.000 au moins (1). Je m'aperçois que je suis moins mort que je ne croyais. Les demandes adressées à l'éditeur sont pleines d'une véritable allégresse et toutes expriment le désir général qu'on avait de m'entendre dire quelque chose. Si nos maîtres se décident à me laisser ouvrir la bouche, je compte l'ouvrir de temps en temps et très grande. Pour cette fois, il a fallu mettre une sourdine. Cela n'a pas laissé de gâter un peu le discours. Il y a des longueurs et des vides obligés. Si j'avais pu dire plus de choses, j'aurais été moins long. »

(1) Ce chiffre fut dépassé d'une quinzaine de mille.

C'est sur le ton et avec les allures de la polémique que s'ouvre *Le Pape et la diplomatie*. Louis Veuillot prend tout de suite à partie une récente publication officieuse, œuvre de la Guéronnière comme rédaction et de Napoléon III comme pensée. « M. Arthur de la Guéronnière, conseiller d'État, ayant considéré que « le premier devoir de la « vie publique est *celui* de concourir à éclairer l'opinion de « son *pays* », publie une brochure où il traite de la France, de Rome et de l'Italie. Il en traite cavalièrement et fragilement, obscurcissant plus les choses qu'il ne les éclaire. » Louis Veuillot déclare ensuite, de ce même ton agacé et dégagé, que l'exposé des actes et des vues de la politique gouvernementale, tel que le fait ce conseiller d'État, est empreint d'hypocrisie et de duplicité; que les droits de l'Église et les intérêts de la France y sont sacrifiés au Piémont, c'est-à-dire à la Révolution, et que les catastrophes viendront lorsqu'on aura supprimé les derniers vestiges du pouvoir temporel en donnant Rome à la royauté italienne.

Je n'entreprendrai pas d'analyser ces 82 pages, où les vues les plus hautes, les prévisions les plus menaçantes, jugent les actes révolutionnaires et établissent que l'Europe, surtout la France et l'Italie, subiront de terribles crises si la politique régnante est poussée jusqu'au bout!... On sait quel fut le bout pour l'Empire... Si je pouvais être complet sur ce superbe écrit, j'en citerais bien des pages, je dois me contenter d'en donner quelques lignes.

Les révolutionnaires relativement modérés ou gouvernementaux que favorisait Napoléon III et pour lesquels écrivait La Guéronnière, prétendaient qu'en laissant au Pape ses États, on sacrifiait ses sujets. Ceux-ci, disait-on, sont, par le fait de la neutralité obligatoire de l'État pontifical et du gouvernement des prêtres, exclus de la grande vie publique. Les carrières qui touchent à la politique et à l'ordre social leur sont fermées. Le laïc romain est en quelque sorte un paria. — Il est facile, répondait Louis

Veuillot, de remédier très largement à cela sans chasser du monde, ni le Pape, ni Dieu :

« Comme, en fait, tout catholique est citoyen de Rome, rien n'empêche d'accorder à tout sujet romain le bénéfice de la réciprocité, et de le déclarer sujet de tout État catholique; de telle sorte que, sans perdre sa nationalité romaine, il puisse désormais courir telle carrière qu'il voudra choisir, en France, Belgique, Italie, Allemagne, Espagne, etc.

« Que la France seulement prenne l'initiative. Qu'elle ouvre les charges de l'Église, de la magistrature, de l'administration, à tout sujet pontifical qui, sans autre brevet de naturalisation que son acte de naissance, aura pris les grades et rempli les conditions imposées aux régnicoles. Ce que fera la France, on ne tardera guère à le faire partout. Dès lors, les lecteurs du *Siècle* n'auront plus aucun sujet de plaindre ces tristes Romains, « étouffés sous le joug abrutissant des cardinaux ».

« Cependant, d'un côté, le Pape resterait Roi et Maître chez lui; de l'autre, beaucoup de réformes, inutilement et témérairement essayées aujourd'hui, deviendraient promptement praticables. Immédiatement, le peuple recevrait tous les allégements que procurent la paix et la sécurité; bientôt le gouvernement se trouverait en position de restaurer, plus libéral que jamais, cet ancien régime municipal qui faisait de l'État de l'Église une véritable confédération de républiques. »

Dans le cinquième et dernier chapitre de cet écrit, Louis Veuillot montre la Révolution et la libre-pensée, couronnant leur œuvre par « le retour à César » :

« Le monde est mûr pour un despotisme incomparable, pire peut-être que le despotisme ancien. On voit de tous les côtés les patries se dissoudre, les frontières tomber et niveler le sol pour laisser passer le char d'un triomphateur. Quel obstacle y feront les rois? Il n'y a plus de rois, et ceux qui en portent encore le nom ne travaillent qu'à se

livrer les uns les autres. L'Église avait institué les rois pour confesser et défendre la vérité et protéger les pauvres. Dans ce devoir était leur droit. La Révolution, en leur faisant abjurer le devoir, leur a ôté le sentiment du droit. Où est aujourd'hui le roi qui se montre entièrement et pleinement assuré de son droit royal; qui honore et maintienne le droit des autres, au risque de se mettre lui-même en péril? »

Il me semble que les événements n'ont pas démenti ces lignes datées de février 1861.

La publication et le succès de sa brochure furent pour Louis Veuillot un soulagement, une joie et une force. Il avait pu parler et, bien qu'il eût dû contenir sa parole et sa pensée, il était compris, applaudi, et restait manifestement pour tous l'homme des militants.

A cette même date et presque sur le même sujet, Mgr Dupanloup fit aussi une brochure. Il y attaquait la politique du gouvernement. C'était fort juste. Mais, bien que l'*Univers* fût supprimé et que Louis Veuillot, désarmé, n'eût rien écrit qui pût le fâcher, le vindicatif prélat fit contre lui et son œuvre une sortie virulente. Visant les rédacteurs de l'*Univers,* il déclara que *le succès de ces hommes l'avait humilié.* Cela montrait tant de rancune, et était si déplacé que même dans son groupe il y eut des blâmes. Quant à Louis Veuillot, il y gagna de nouveaux témoignages de sympathie. Voici, entre autres, une lettre collective où six curés du diocèse d'Autun lui disent : « L'allusion amère et violente de Mgr Dupanloup à l'adresse des rédacteurs de l'*Univers* nous a paru tellement inopportune et surtout injuste, que nous avons cru devoir faire parvenir à Sa Grandeur l'expression de notre peine et de nos regrets et nous avons voulu arriver jusqu'à votre cœur indignement offensé en vous envoyant copie de notre lettre au prélat... » Ils terminaient ainsi : « Croyez que nous sommes fiers de vous et *complètement* à vous, toujours dans tous vos combats et dans toutes vos peines. »

Elle était respectueuse et très dure la lettre adressée au prélat. Ce fut pour lui un grief de plus contre Louis Veuillot.

En même temps que par le *Pape et la diplomatie* Louis Veuillot rentrait, non dans le journalisme, mais au moins dans la polémique, il achevait la réimpression et la publication de ses *Mélanges*. Le douzième volume (sixième de la deuxième série) parut en février 1861. Ce long travail, commencé en 1856, l'avait retrempé dans toute son œuvre de combat. Il avait revécu ses dix-huit années de lutte pour la défense de la vérité intégrale envers et contre tous, même contre des catholiques. Qu'il eût toujours eu absolument raison, il ne le prétendait pas, mais il était sûr, très sûr de n'avoir jamais gravement erré. Outre qu'aucune idée de révolte, ou seulement de passagère résistance, n'avait, en aucun cas, effleuré son esprit, toujours lorsque parmi les juges, — j'entends les évêques, — des réclamations s'étaient produites, le Juge souverain lui avait dit : « Votre œuvre est bonne; je la bénis, continuez-la. » Il était bien tranquille.

Ce sentiment de quiétude donne un cachet particulier à la préface de ce douzième volume. Louis Veuillot, sans vouloir accuser ni se défendre, se demande avec mélancolie s'il pourra combattre encore et dit pourquoi et comment il a combattu. C'est un examen de conscience fait à haute voix, en public, et provoquant le contrôle de tous.

C'est aux adversaires, je pourrais dire aux frères ennemis de Louis Veuillot que l'on doit les *Mélanges*. Il pensait bien que diverses des études qu'il avait publiées dans l'*Univers* pourraient quelque jour former quelques volumes, mais c'était un projet ou une idée en l'air. Jamais il n'avait pris date pour l'exécution. Ce fut afin de répondre avec pleine efficacité aux catholiques libéraux, parlementaires, gallicans, universitaires, qu'il fit en 1856 le premier volume de la première série des *Mélanges*. Il lui donna ce sous-titre : QUESTIONS CONTROVERSÉES ENTRE LES

CATHOLIQUES. Les articles que contient la première édition de ce volume portent tous, en effet, sur des questions agitées entre catholiques, d'octobre 1848 à juillet 1856 (1).

C'est seulement en 1848, après la chute de Louis-Philippe, que de graves dissentiments portant sur les doctrines éclatèrent entre catholiques militants. Antérieurement, il y avait eu des divisions, des querelles, des chocs personnels, mais rien d'absolu et, au fond, on n'avait pas rompu. Sans être bien unis, on continuait de viser le même but. La différence consistait dans la marche et l'accent. En 1848, il y eut séparation, non déclarée d'abord, puis rupture, puis polémique. Les choses empirèrent après le coup d'État de décembre 1851, et sous l'Empire, ce fut la guerre à outrance. M. de Falloux et M^gr^ Dupanloup, par leurs propres écrits et par ceux qu'ils inspirèrent ou répandirent, la poussèrent jusqu'à l'injure, jusqu'aux diffamations, s'appliquant à la fois aux personnes et aux doctrines. Louis Veuillot, personnellement accusé, jugea bon d'opposer les pages qu'il avait écrites dans le feu du combat, aux commentaires que ses adversaires en faisaient. Il voulut qu'on pût voir s'il s'était vraiment donné le tort d'apporter dans la discussion la violence et l'injure. « Je prétends, disait-il, n'avoir point refusé à mes adversaires les égards qui pouvaient leur être dus, et c'est ce que je ne dirais pas de la manière dont ils m'ont eux-mêmes traité. Je parle ici des catholiques. Quant aux autres, je ne leur dois que la justice et je ne leur demande rien. »

Le succès de ce volume fit désirer que Louis Veuillot étendît la reproduction de ses articles à toutes les questions qu'il avait traitées. Il accéda volontiers à ce désir, et c'est ainsi qu'en 1861 les *Mélanges* comptèrent douze volumes. Cette vaste publication ne représente pas tout le travail de rédaction accompli dans l'*Univers* de 1842 à 1860. Les

(1) Ces articles ont été reportés à leurs diverses dates dans la deuxième édition de la première série des *Mélanges*.

combats de presse forcent souvent à revenir sur les mêmes questions avec des détails dont l'intérêt et l'importance ne sont que d'un jour. Louis sut écarter d'une main sévère ces répétitions et ces développements. Je l'ai plus d'une fois regretté, car il y a quantité de perles dans ces pages improvisées et éphémères qu'il n'a pas voulu sortir du sépulcre. Mais leur absence n'empêche pas qu'au point de vue du fond et de la forme, les *Mélanges* ne fassent connaître toute son œuvre; le journaliste y est tout entier et avec lui, l'homme, le chrétien, l'écrivain. De plus, nous avons là, sous un mode particulier, l'histoire de l'Église et des idées en France durant la période qui vit le triomphe des doctrines romaines sur le gallicanisme et l'entrée raisonnée, militante des catholiques sur le terrain du droit commun. Cette histoire sans doute n'est pas contée selon les règles, mais combien elle est vivante et que de renseignements précieux elle donne sur le mouvement des esprits en toutes choses!

Oui, en toutes choses. Quelle question sociale, gouvernementale, politique, ou simplement littéraire fut agitée alors sans que l'intérêt religieux pût y perdre ou y gagner, par conséquent sans que Louis Veuillot en ait dit son mot? Le combat, très grave au point de vue de la conduite politique, le fut davantage encore sur les questions de doctrine. La chute de Lamennais avait enrayé la marche vers Rome et rendu plus difficile la revendication des droits de l'Église, au nom même de la liberté générale. On avait eu raison de cet obstacle. La défense et la propagande religieuses s'appuyaient sur la constitution. Les catholiques entendaient être de leur temps. Ils s'emparaient des armes forgées contre eux. Au nom de la Charte de 1830, sincèrement acceptée, on réclamait la liberté de l'enseignement. La presse religieuse, longtemps dédaignée, était devenue une force. Enfin, il y avait un parti catholique. Il comptait dans les élections et devant les tribunaux. L'épiscopat, sans être bien uni, approuvait

le mouvement, non sous toutes ses formes, non dans toutes ses paroles et tous ses actes, mais dans son ensemble. Les doctrines romaines triomphaient. Presque tous les laïcs militants et la très grande majorité du clergé secondaire leur étaient acquis. S'il n'en était pas tout à fait de même pour l'épiscopat, elles y avaient cependant la majorité, en ce sens surtout que les indécis n'affirmaient pas leur indécision. Au contraire, tels que l'on soupçonnait de tendances gallicanes se croyaient romains... modérés et aimaient à dire qu'ils le seraient d'une façon plus accentuée sans les *ultras*. Par les *ultras,* on entendait « l'école de l'*Univers* » qu'on appelait aussi « la queue de Lamennais ».

L'*Univers,* que personnifiait Louis Veuillot, était dans la presse l'organe très écouté et la force bien reconnue de ce mouvement. Dès que son action donna des résultats, ses adversaires lui reprochèrent d'aimer jusqu'à l'imprudence, jusqu'au danger, les nouveautés. Non, s'il ne condamnait point de prime abord et de parti pris toute idée nouvelle et même s'il trouvait bon que l'on cherchât ce qui pourrait convenir au temps présent, il ne se jetait pas à l'aventure dans l'inconnu. Louis Veuillot eut sans cesse les yeux et l'esprit ouverts sur Rome. Les réformes ou changements qu'il appuya furent tous selon l'esprit de l'Église et il les fit valoir, il les poussa plutôt qu'il ne les proposa. Les deux premières séries des *Mélanges* en font foi. Dès que la question portait sur les principes, il se mettait derrière l'autorité. C'est toujours à son ombre qu'il marcha. On le vit bien lorsque des évêques voulurent tuer l'*Univers*. Certes, ceux de ces évêques qui conduisirent le combat, M^gr^ Dupanloup et M^gr^ Sibour, étaient marquants; et d'autres qui les aidèrent, tels que le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, marquaient aussi. Cependant Rome leur donna tort. Donc nul moyen de croire qu'ils eussent raison.

Ce n'est pas tout de suite, du reste, que l'*Univers* eut

l'appui bien net du Saint-Siège. Sous Grégoire XVI, par conséquent jusqu'en 1846, il ne fut guère que toléré. Le Pape rendait justice à ses intentions, le félicitait d'être romain, mais le trouvait trop libéral. C'est en datant sa parole du pontificat de Pie IX que Cousin put dire : « Veuillot a toujours eu pour lui le Pape et la grammaire. »

Les débats sur les questions de doctrine et de conduite ouverts en 1848 avaient perdu de leur importance, mais duraient encore quand l'*Univers* fut supprimé, et même la suppression n'y put mettre fin. Les vaincus du parlementarisme, du modérantisme, du libéralisme, du gallicanisme restaient des adversaires très aigres, des ennemis très passionnés. Ils ne pouvaient pardonner à Louis Veuillot d'avoir fait reculer leurs idées et de garder, quoique désarmé, l'approbation ouverte de Rome et l'ardente sympathie des catholiques les plus dévoués et les plus soumis. Cette persistance des colères et des rancunes ne surprit point mon frère, et de tous ceux dont il eut à se plaindre, un seul l'irrita. Ce ne fut pas M^gr^ Dupanloup, qui cependant venait de rentrer haineusement en campagne contre lui; ce fut Montalembert. Celui-ci l'avait attaqué dans l'introduction de son ouvrage, *les Moines d'Occident*, il lui répondit dans la préface du dernier volume des *Mélanges*. Là, très calme, il exprima le regret qu'un homme comme le comte de Montalembert fût « un de ces adversaires qui ne désarment pas devant la mort ». Puis, comme l'ancien chef du parti catholique lui reprochait avec emportement, selon sa coutume, d'avoir trahi la liberté, il lui disait : « A l'occasion de la réimpression de mes articles qui se fait en ce moment, j'ai pu relire loin du bruit, hélas! et complètement à l'écart du champ de bataille, tout mon travail de dix-huit ans. Je n'ai rien trouvé à effacer, même lorsque je me suis trompé, et j'ai trouvé fort peu de choses à expliquer. J'ai pu me rendre à moi-même témoignage de mon entière sincérité; je n'ai eu honte de rien de ce que j'ai dit, et enfin il m'a semblé que je pourrais

intituler tout ce vaste travail : *Recherches sur l'accord de la religion et de la liberté.* »

Ce témoignage, qu'il rendait à son œuvre de presse, alors qu'il la croyait terminée, sauf quelques subalternes haineux, tout le monde après sa mort, l'a ratifié. Et de même qu'en 1861, il ne devait regretter rien de ce qu'il avait dit, il n'aura rien non plus à regretter de ce qu'il dira plus tard.

CHAPITRE XIV

LA NOUVELLE SITUATION DE LOUIS VEUILLOT. — IL PUBLIE UNE DEUXIÈME BROCHURE : *WATERLOO*. — LE *PARFUM DE ROME*. — VACANCES ET TRAVAIL : L'ABBAYE DE SOLESMES, LE POULIGUEN, LE CHATEAU DE CRAON. — REFUS D'UNE CANDIDATURE AU CORPS LÉGISLATIF. — JUGEMENTS SUR LES CHOSES DU JOUR. — PUBLICATION DU *PARFUM DE ROME*; SUCCÈS DE CE LIVRE. — DEUIL. — CINQUIÈME VOYAGE A ROME. — ENTRETIENS AVEC PIE IX.

Sa première année « d'ouvrier en chambre » dut rassurer pleinement Louis Veuillot sur l'avenir. Le catholique de combat, dévoué au Pape et aimé du Pape, le père de famille sans autre fortune que sa plume savait que sous aucun rapport sa situation n'était entamée. Pie IX lui avait dit avec effusion : — Je vous bénis pour vos travaux passés, je vous bénis pour vos travaux à venir; vous restez mon journaliste. — Les catholiques les plus fermes quant aux doctrines et les plus agissants lui montraient toujours la même confiance et la même ardente sympathie; ses écrits avaient un tel succès que ses droits d'auteur dépasseraient certainement de beaucoup l'ancien traitement du rédacteur de l'*Univers*. L'ordre régnait autour de lui, les deux enfants qui lui restaient, Agnès et Luce, le charmaient; en notre sœur, elles avaient une mère toujours en éveil; enfin cette vie du simple littérateur, maître de ses heures et de son travail, qu'il avait tant désirée, était désormais la sienne; que lui manquait-il?

Il lui manquait d'être libre. Le chrétien homme de

guerre dominait trop chez lui l'homme de lettres pour qu'il ne souffrît point, l'Église étant chaque jour attaquée, dans la presse, de ne pouvoir plus la défendre sur ce même terrain. — La brochure a du bon, disait-il, elle affirme les doctrines, elle développe et fait marcher les idées, mais quand il y a guerre ouverte et violente, il faut le journal. Il est par excellence, au temps présent, l'arme de combat. Il répond tout de suite et tout de suite il est lu. Quand il s'appelle l'*Univers*, c'est le contre-poison administré à temps... Jamais Louis Veuillot n'avait aussi bien compris la supériorité et la nécessité du journal qu'en écrivant les 82 pages intitulées *Le Pape et la diplomatie*.

Sa correspondance d'alors, même quand elle est heureuse et joyeuse, montre que rien ne le consolait d'être désarmé. Certes le succès de ses écrits et le maintien de son influence ne le laissent pas insensible, mais il aspire plus que jamais au journal. Néanmoins, soldat résolu, faute des armes qu'il préfère, il saisit celles qu'on lui laisse et se promet de publier une nouvelle brochure dès qu'il aura fini le *Parfum de Rome*.

Il n'attendit pas jusque-là. Le 23 mars, il écrivait à Maguelonne : « Je me propose de faire une seconde brochure, sans y être encore décidé. Je voudrais parler du Pape et cette seconde brochure serait intitulée : Le *Vicaire de Jésus-Christ*. J'ai aussi bien grande envie de faire ce petit livre dont je vous ai parlé, qui serait intitulé le *Parfum de Rome*. Ce ne serait pas de la politique, ni de l'histoire, ni de l'art, mais il y aurait quelque chose de tout cela, et ce quelque chose ferait *sentir* pourquoi nous aimons tant Rome. Je crois que dans ce moment ce petit travail ne serait pas sans utilité. Je voudrais toucher et attendrir (1) ».

Il se mit au *Parfum* et commença une brochure. Seulement, ce ne fut pas celle à laquelle il avait d'abord songé ; au lieu du *Vicaire de Jésus-Christ*, il écrivit *Waterloo*.

(1) Lettre du 23 mars 1861.

C'était un tout autre sujet, comme un tout autre titre. Quant au but, il y avait identité absolue.

Cette brochure, reproduite dans les *Mélanges,* est vraiment une brochure, c'est-à-dire un écrit d'une trentaine de pages. Elle montre que le second Empire, en s'alliant aux révolutionnaires, plus ennemis de l'Église que des trônes, loin de ruiner les traités de 1815, comme l'espérait Napoléon III, achèvera leur œuvre dans ce qu'elle avait de plus dangereux pour la puissance française et pour la religion catholique dont la France est l'épée. Un rapide et ferme exposé de la situation de l'Europe, quand Napoléon fut définitivement vaincu, appuie cette thèse.

L'Angleterre et la Prusse protestantes, victorieuses à Waterloo, et ayant avec elles la Russie schismatique, régnèrent au congrès de Vienne. D'inspiration et de calcul, elles donnèrent à l'Europe une organisation territoriale et politique qui affaiblissait et humiliait les nations catholiques. Le plénipotentiaire de la France, Talleyrand, évêque apostat, ne pouvait s'en inquiéter.

Après avoir étudié à ce point de vue les résultats de la terrible journée de Waterloo, Louis Veuillot démontrait que Napoléon excommunié, mais non apostat, y avait été, en fait, sans y songer, l'homme des intérêts de l'Église, et il l'appelait « le capitaine catholique ». Ce mot, — là où il est dit et comme il est dit, — constate simplement que Napoléon représentait la seule nation qui pût empêcher la suprématie des États protestants. Les chefs du catholicisme libéral, notamment le subtil M. de Falloux et M^gr^ Dupanloup, feignirent de s'en indigner comme si l'auteur avait égalé Napoléon à saint Louis. Cette interprétation hypocrite révolta tout particulièrement Louis Veuillot. La relevant plus tard, il s'écriait : « C'est un exemple de ce que j'ai appelé « les iniquités de la polémique ». Celle-ci eut pour auteurs et propagateurs des hommes de grand crédit et de grand mérite, mais catholiques libéraux et qui voulaient prouver que j'étais napoléonien. »

Certes, elle n'était point napoléonienne cette brochure. Louis Veuillot y démontre que la politique impériale, si elle est continuée, fera perdre à la France et à la religion tout ce que le catholicisme, par la puissance qui est en lui, a regagné depuis la défaite de 1815. « Le Piémont, disait-il, que l'on prend pour un ami et un renfort », nous engage dans une voie où nous trouverons un « second Waterloo ». Conclusion :

« Le premier Waterloo fut une catastrophe, le second serait un cataclysme. » Ceux qui ont fermé l'oreille à tout ce que la science sacrée, la science politique, la conscience, la raison ont dit sur ce sujet, « entendront le tonnerre. Hélas! ce qui fait l'angoisse de nos cœurs, à nous fils catholiques de la France, ce n'est pas la crainte que Dieu ne soit point vengé. »

Waterloo, sans arriver à la très grande diffusion qu'avait eue *Le Pape et la diplomatie,* reçut des catholiques et des lettrés un brillant accueil. La vente atteignit 25.000 exemplaires. Quant au monde gouvernemental, il ne voulut pas entendre cette voix importune. Plus tard, il entendit le tonnerre.

Louis Veuillot était assez content de cette deuxième brochure, même avant qu'elle eût réussi. En l'envoyant à l'un de nos amis de Rome, M. l'abbé Louis Klingenhoffen, il lui disait : « Très chère épée du Roi du ciel, je vous envoie une petite flèche que je viens de tirer contre le diable. Je voudrais bien qu'elle lui fît du mal ou qu'elle le rendît sage. Je n'obtiendrai ni ceci ni cela, et le diable pendant quelque temps encore se moquera de nous. Il se peut même qu'il me retourne ma flèche et me l'enfonce dans l'œil; mais enfin, je l'aurai toujours tirée, et, s'il plaît à Dieu, j'en tirerai d'autres. Je sens que je me transforme dans les entrailles de la terre. On m'a enterré journaliste, je repousse brochurier (1). »

(1) Lettre du 9 mai 1861.

L'œuvre capitale, l'œuvre très aimée de Louis Veuillot à cette époque fut le *Parfum de Rome*. Il parut en décembre 1861. Il y avait travaillé toute l'année, mais dans des conditions bien exceptionnelles. Lui, qui professait avec raison que l'homme de lettres n'est complètement lui-même que dans son « atelier », là où sont ses papiers, sa bibliothèque, sa table, tous ses outils, il écrivit le *Parfum de Rome* en tournées de visites, avec des arrêts plus ou moins prolongés, dans des milieux différents : l'abbaye de Solesmes, le château de Craon, l'évêché de Moulins, les bains de mer, etc.

C'est à Solesmes, où il était déjà venu et où il revint plusieurs fois, qu'il fit son séjour le plus long. Beaucoup de choses l'y attiraient : l'abbaye elle-même, le Père Abbé, Dom Guéranger, que jusqu'alors il n'avait guère vu qu'en passant, les moines, les offices, le site, enfin la certitude de travailler en paix. « Je suis très bien installé dans le salon de l'Abbé commandataire, m'écrivait-il. J'ai un bon bureau, un canapé, un pot et deux lits dont un me sert de commode. Le reste serait superflu. Quant aux hôtes, ils sont parfaits et je parlerai du Père Abbé, désormais, comme Du Lac et Segrétain. C'est vraiment un homme charmant et très fort. La cuisine s'est améliorée, le réfectoire n'est plus cette arène des temps modernes où le malheureux chrétien était obligé de manger le crapaud. Seulement c'est Dom Gardereau qui est de lecture cette semaine et il lit Gabourd... (1).

« Il y a des Pères nouveaux ; un seul des anciens est mort, les autres n'ont pas vieilli, ils ont encore moins changé : c'est toujours le même bon monde. Te rappelles-tu un excellent vieux, qui était déjà en enfance? Il n'a pas vieilli non plus (2). Il est venu me voir et il m'a demandé

(1) Dom Gardereau, savant et excellent religieux, avait, en permanence, dans la gorge, un glou-glou qui ne flattait pas l'oreille de l'auditeur.

(2) Notre séjour ensemble à Solesmes remontait à 1843. Il y avait donc de cela dix-huit ans.

ce que je pensais du roi *Manivelle*. J'ai cru que c'était une risette, et je la trouvais bonne, mais c'est vraiment et innocemment sa manière de prononcer Emmanuel. La vérité sort de la bouche des enfants.

« Le temps est magnifique... Pas de visites, pas de gloire, un seul journal; c'est une bien belle vie. Je me couche à neuf heures, je me lève à quatre, je vais tous les jours à la grand'messe, qui me plaît plus que je ne peux dire par la solitude, par la noblesse de la pompe, par la beauté des chants. Je crois que je suis naturellement dévot et que j'aurais vraiment fait un bon moine.

« Au milieu de tout cela, le travail (le *Parfum de Rome*) ne va pas encore comme je voudrais, mais j'y viendrai (1). »

Il écrivait à ses filles : « Présentement, je suis moine. J'habite dans la clôture, je dîne et je soupe au réfectoire des religieux, j'assiste tous les jours à la grand'messe et à la plupart des offices; enfin il ne me manque que l'habit. Je prends mes récréations tantôt avec les Pères, tantôt avec les novices. A la récréation des Pères, il y a trois fois par semaine une demi-heure pour le travail des mains, j'en ai ma part. J'ai cueilli des fleurs de tilleul et écossé des pois. Quand je me récrée tout seul, je vais me promener dans le jardin et je travaille encore : j'égrène des groseilles et je les serre dans mon estomac. Vous m'aideriez bien dans ce travail-là (2). »

Il écrivait à Segrétain, un converti de Dom Guéranger : « Vous ne surfaites pas le Père Abbé. Il est vraiment fin et fort, plein de savoir, plein d'esprit, débordant de bonté. Qu'il est donc moine, qu'il aime donc sa robe, et son bienheureux Père Benoît, et ses moinillons! Je vais le voir dans sa cellule, il me reconduit dans la mienne..... Il a lu quelques chapitres du *Parfum de Rome*. Il a fait de bonnes remarques et il en est assez content....

(1) Lettre du 11 juin 1861.
(2) Lettre du 17 juin.

« Ce n'est plus Dom Gardereau qui lit. Il y en a un autre au pupitre, Dom Cadot, qui est sourd à ne pas s'entendre et dont le ton est un mouvement de balançoire circulaire capable de donner le vertige. Et un accent! Et une disposition terrible à s'attendrir sur les malheurs qu'il raconte! Hier, il a eu un sanglot en lisant la mort du roi Théodoric écrite par Gabourd. Je tiens mon sérieux parfaitement et je mange des pois en écoutant tout cela. Le soir, un autre Gabourd occupe mon attention et assaisonne mes pois. C'est une vie de sainte Jeanne-Françoise. L'auteur a l'air d'avoir servi dans une bonne maison, mais ses maîtres ne parlaient pas bien français. Il dit que sainte Jeanne-Françoise, qu'il appelle sainte Chantal, était une femme *pratique,* qu'elle était *passionnée* pour les austérités corporelles; une autre visitandine était *passionnée* pour la danse, une autre, *passionnnée* pour la littérature, enfin elles étaient toutes passionnées... Et moi je suis passionnément votre Louis. »

Les distractions ne venaient pas du dehors le relancer et le gêner dans son « benoît couvent », mais là même, son imagination aidant, il s'en créait ». J'essaie d'avancer mon livre, écrivait-il à d'Esgrigny, mais je suis dérangé par la bibliothèque qui me fait flâner et par le chœur qui me plaît d'une façon qui m'étonne. Je suis les offices avec délices, je ne puis m'assouvir de grand'messes, de matines, de vêpres et de complies. Si bien qu'après m'être levé à quatre heures du matin et quelquefois plus tôt, j'arrive à la fin de la journée sans avoir fait autre chose que louer le bon Dieu. Et que n'ai-je ainsi toujours perdu mon temps! Il me pousse dans la tête je ne sais combien de livres à faire, et cette végétation étouffe le pauvre livre qui était en train de pousser. » Cependant s'il y eut ralentissement dans la pousse, il n'y eut pas arrêt. Il me disait presque à la même date : « J'ai fait ce matin un chapitre sur Michon et Dœllinger, qui vaut bien celui que j'ai con-

sacré à un moindre coupable dans les *Libres-Penseurs* (1). »

De Solesmes, en passant par la rue du Bac où il s'arrêta, Louis se rendit au Pouliguen qu'il appelait Esgrigny-sur-Mer, parce qu'il s'y établissait avec ses filles et notre sœur chez le comte d'Esgrigny. C'était une de ses villas. Il s'y plaisait fort et se promettait d'y achever son livre. Il avait même annoncé à M^me^ d'Esgrigny qu'il en serait ainsi : « Le *Parfum de Rome* sera un fruit du Pouliguen. Je n'ai pu que l'ébaucher à Solesmes. J'étais mal en train et je me laissais déranger par les psaumes. Plus je vais, plus je vois que je suis décidément au point de la vie où les oreilles ne sont plus tentées et séduites que par cette musique. Elle me paraît préférable à la mienne; c'est tout dire. Comme il faut avoir vécu pour préférer quelque chose à la mauvaise musique que l'on fait soi-même! Mais la mer sait aussi de très belles chansons, et l'amitié de plus belles encore, de telle sorte que je compte bien ne pas travailler trop. Je vous devrai donc l'immense avantage de ne pas faire un livre trop long (2)... »

Après son installation, il m'écrivait : « La maison est simple, et les hôtes sont les meilleurs gens du monde. D'Esgrigny lit bien, cause bien, promène bien; M^me^ d'Esgrigny est une bonne femme dans le charme et dans la perfection du mot. La jeune fille n'est pas loin d'être un modèle et elle s'amuse de franc jeu avec tes nièces. Quant à celles-ci, elles sont heureuses et le proclament. Agnès nagera dans huit jours et commence à faire la planche très gentiment. Seulement, elle laissera ici les restes de sa voix et ne différera plus de M^me^ la comtesse de M. que par la sagesse de ses opinions. Luce s'exerce aussi à dominer

(1) Le savant et célèbre abbé Dœllinger devenait dès lors l'ami de l'ennemi. Quant à l'abbé Michon, c'était un prêtre ultra-libéral ayant quelque verve et poussant des idées qui plaisaient fort à la presse révolutionnaire. Il s'était donné pour mission d'en finir avec « l'école veuillotiste ». Il finit, lui, en disant quelque chose comme la bonne aventure par l'étude des écritures et des lignes de la main.

(2) Lettre du 12 juillet.

le bruit de l'océan, mais elle ne cherche pas autrement à le vaincre. Elle se contente des triomphes de l'esprit (1). »

La vie à « d'Esgrigny-sur-Mer » était d'une intimité empreinte à la fois de réserve et de laisser-aller. Louis y fit pour les causeries du soir un journal qu'il intitula l'*Indépendant* et une comédie en vers avec prologue en prose où tout le monde avait un rôle. Le lendemain de la représentation, il m'écrivait : «... La Saint-Louis a été magnifique. M^me^ d'Esgrigny se nomme Louise. Il y a eu surprises réciproques, bouquets, comédie en vers jouée par Élise! Agnès! Luce! et les autres... L'homme naît plus comédien qu'il ne naît insubmersible. Après la comédie, on m'a mis sur la tête une couronne. Les mesures avaient été si bien prises que la couronne m'est tombée immédiatement sur les épaules et si je ressemblais moins à Segrétain (fort gros), Dieu sait où elle se serait arrêtée ; en sorte que j'avais de la gloire plein le dos. »

Ces distractions, les longues promenades, quelques visites, et, par surcroît, une inflammation des yeux gênèrent le travail et, même en ce lieu aimable, Louis eut des heures sombres. C'est dans une de ces heures-là qu'il me disait : « Je n'ai pas mon jour, je n'ai pas ma table, je n'ai pas mon temps... l'ouvrage s'en accommode mal... », et qu'il faisait à Segrétain cette confession : « Pour confesser la vérité, je viens de m'ennuyer pendant huit jours assez puissamment. On a fait ce qu'on a pu pour me distraire; j'ai fait ce que j'ai pu pour persuader que j'étais distrait, et malgré tout, il m'a échappé bien des distractions. » Il se plaignait de diverses choses, puis, songeant à la politique et aux mœurs du temps, il s'écriait : « Je ne veux pas me plaindre. Nous avons au moins le refuge de voir toute l'horreur des choses présentes et de haïr ces infects, ces ineptes qui représentent si bien la royauté du prince de ce monde. »

(1) Lettre du 30 juillet 1861. Agnès était dans sa quatorzième année; Luce en avait dix.

C'est aussi à Segrétain qu'il disait : « Je tâche de me tourner à la dévotion. Les réflexions que j'ai faites à Solesmes m'ont convaincu mathématiquement que j'étais léger de ce côté-là et qu'il convient de se préparer à finir. »

C'est au Pouliguen que vint le trouver, d'Avignon, l'offre d'une candidature au Corps législatif. Cette proposition était faite au nom des catholiques avant tout, par M. Delcamps, vieil ami de l'*Univers,* et au nom des royalistes par le comte de Valori. Il répondit à M. Delcamps : «... Je ne suis pas tenté. Ce que je fais tranquillement chez moi vaut à peu près ce que je pourrais faire à la Chambre, et je ne suis pas obligé de perdre ma virginité en matière de serment. Lorsque j'étais en faveur et que j'avais à peine de légères inquiétudes sur l'avenir, j'ai deux fois refusé la candidature, la première parce que l'emploi de député me semblait onéreux pour un homme sans fortune; la seconde, parce que ce même emploi était devenu fructueux, et qu'en somme c'était un cadeau du pouvoir. J'ai donc rejeté la broderie et les appointements, comme j'avais rejeté la croix d'honneur. Je sais que le cas n'est plus le même, et ma répugnance aussi serait moins forte: néanmoins, je voudrais, pour me décider, deux choses, que je ne vois point ici : le devoir, premièrement; secondement, l'appel du clergé.

« Je suis fort obligé à M. de Valori d'avoir songé à moi. Remerciez-le de ma part et qu'il me permette de lui dire franchement, comme entre gens qui causent d'affaires, que son patronage n'est pas celui qu'il me faut. Tout honorable qu'il soit, c'est un patronage de parti. Or je ne suis, ni ne puis, ni ne veux être engagé envers aucun parti, M. Henri de Valori comprendra bien cela. Ses amis seraient probablement moins larges. Je suis sacristain, comme dit la Bédollière avec grande raison : je suis l'humble serviteur de l'Église, je porte sa livrée, je n'accepte aucun autre caractère, parce que je n'accepterais aucune autre servitude. Vous avez lu tout ce que j'ai écrit,

je n'ai donc pas besoin de vous dire combien je suis monarchiste; mais d'abord, je suis sacristain. Ma profession de foi, même politique, c'est le *Credo. Et unam, sanctam, catholicam, et apostolicam Ecclesiam.* Il faut que cela soit dit et entendu, et que l'Église me pousse pour que je me mette en avant. »

Ce n'était pas la première fois que du côté royaliste Louis Veuillot recevait de semblables avances. Dès que la défense des droits du Pape le jeta dans l'opposition, de sincères catholiques foncièrement légitimistes lui dirent : — Soyez des nôtres. Toujours il avait répondu : Non. Je ne veux pas être l'homme d'un parti. J'ai accepté loyalement l'Empire sans me donner à Napoléon III, et aujourd'hui, tout en combattant sa politique, sans craindre, comme sans désirer de contribuer à sa chute, je n'entends pas me lier à ceux qui voudraient le renverser même s'il agissait bien...

Ce langage marquait sa ligne : crainte et mépris de la politique impériale, mais nulle confiance dans les partis de restauration plus ou moins royaliste, et par conséquent aucune tendance à s'y rallier. Toute sa correspondance de ce temps-là donne la même note. J'en veux citer une autre preuve. Le monde des salons s'occupa beaucoup, en 1861, d'un écrit de combat décoché au prince Napoléon-Jérôme par le duc d'Aumale, sous ce titre : *Lettre sur l'histoire de France.* C'était une réponse développée et très vive à je ne sais quelle mauvaise parole du turbulent cousin de Napoléon III. La brochure du prince d'Orléans fut tout de suite saisie, puis condamnée, et ne circula plus que sous le manteau. Et qu'elle circula bien! M^me^ la marquise de M. (1) en communiqua un exemplaire à Louis Veuillot, qui en la remerciant lui dit : «... Cette pièce intéressante nous a amusés plus que consolés! Tous ces princes brochuriers me semblent ne connaître bien ni leur métier ni le nôtre.

(1) Ménilglaise, je crois, mais je n'en suis pas sûr.

Chateaubriand disait du premier Bonaparte qu'il aimait à écrivailler et que c'était le signe d'une basse origine. Sans doute, ce prince-ci n'est pas malhonnête, et il enfonce assez avant la plume dans le suif du Westphalien, mais M. le comte d'Haussonville pouvait faire cela. On lui aurait plus volontiers pardonné la grande faiblesse de la partie apologétique et la nullité de la partie doctrinale. Si Louis-Philippe est votre « homme simple et bon », Madame, — chacun a le sien, mais on peut changer, — excusez mon irrévérence (1) : je crois sincèrement que les idées contenues dans la *Lettre sur l'histoire de France* ne nous soulageront point. » Il prévoyait ensuite, pour une époque quelconque, un changement dans les dynasties et ajoutait : « Mais la formation des dynasties se fait au milieu des ténèbres, et si Dieu, rejetant les rois, donne mission à son Église d'organiser la démocratie, c'est encore à la faveur de la nuit que pourront s'élever les fondements de ce grand ouvrage (2) ».

Le manuscrit du *Parfum de Rome* avait grossi au Pouliguen, mais il s'en fallait de beaucoup qu'il fût fini. Louis l'emporta avec la résolution de l'achever sûrement au château de Craon, chez M^me^ la marquise de Champagné. C'était là, je crois, le plus vaste, et certainement l'un des plus aimés de « ses châteaux ». Il le décrivait avec complaisance à M^me^ Testas : « Mon château est en pierre de taille, style Louis XIV. Mon parc est sans limites, plein de chênes, de tilleuls, d'arbres rares, de massifs de verdure et de fleurs ; et tout le pays à cinq ou six lieues à l'entour est un parc touffu, arrosé, semé de collines. Dix-sept vaches paissent sur mes pelouses et me donnent du lait, quatorze chevaux me traînent et je les attelle à dix voitures. J'ai dans mon parc une glacière, une buanderie,

(1) Ces mots « homme simple et bon » enfermés dans des guillemets, Louis Veuillot les avait un jour appliqués à Napoléon III, et on l'en raillait chez les royalistes. Il ne tenait pas à les maintenir.

(2) Lettre du 15 avril 1861.

deux jeux de boules, une rivière et sur ma rivière un bateau. J'ai une chapelle et un aumônier. J'ai une bibliothèque plus grande que votre préau (1) et plus haute, toute meublée de rayons chargés de livres bien en ordre. Mon potager est grand comme la moitié de l'île Saint-Louis. On y marche sur les pêches, sur les brugnons, sur les poires, sur les prunes, sur les fraises, sur les raisins. Et quelles salades, et quels melons, et quels haricots! Et si vous goûtiez mon cidre! Mon appartement particulier donne sur deux lieues de prairies sans apparence d'habitations humaines, et il faut voir comme la lune rit là-dedans! Quant à mes domestiques, je n'en sais pas le nombre!

« Rien de tout cela ne vaut encore le bon visage et le bon esprit de mes hôtes. Ils sont gais, simples et bons, ils ont de l'esprit, ils ne font pas de toilette et n'en exigent point, et je ne fais ma barbe que tous les deux jours. »

Mais dans ce lieu de délices, il eut un lumbago, et le livre qu'il s'était promis de finir au Pouliguen ne fut pas fini même à Craon. Il me l'annonçait ainsi : « Hélas, cher frère, ni le *Parfum de Rome*, ni l'embonpoint ne vont. Pour le *Parfum*, j'en suis sûr, pour l'embonpoint, je l'espère. » Il me décrivait son mal et ajoutait : « Je me suis occupé à lire comme j'ai pu. Il y a ici une très belle bibliothèque où j'ai élu domicile. De tous les lieux que je connais, celui-ci est incomparablement le meilleur pour vivre et travailler. Est-ce assez de guignon de n'en pouvoir tirer aucun parti. »

Dans cette belle bibliothèque, il y avait tous ses livres et l'occasion le tentant, il relut l'un d'eux, *Pierre Saintive*. « J'étais un bien bon jeune homme dans ce temps-là, me disait-il, et la vie m'a étrangement gâté. Plus d'une page m'a fait réfléchir et rougir; l'ensemble m'a été agréable à cause de la fidélité dans les mêmes pensées. Je pourrais

(1) Le préau de l'Asile dont Mme Testas était directrice.

rééditer ce livre sans changer ni expliquer un mot. Ce sont toutes nos opinions d'aujourd'hui, politiques, littéraires et autres. Or l'ouvrage est daté du jour des Rameaux 1840. Voilà donc une unité de vingt et un ans à opposer aux immuables qui me reprochent tant de variations. » Par exemple, s'il relut avec contentement ce livre qu'il ne connaissait plus, il en condamna la préface. Il y vit du « pathos ». — « En la lisant, m'écrivit-il, j'avais la sueur au front et je vais prier Mame (l'éditeur) de la supprimer. Je tremblais que tout l'ouvrage ne fût de ce style; mais heureusement il n'y a que quelques pages à biffer. »

Même dans ce milieu opulent et très doux, où l'entouraient de prévenances « les meilleurs gens du monde », il connut le découragement et vit noir. Ce n'était pas qu'il s'inquiétât des élancements du lumbago, ou qu'il souffrît de ne pouvoir achever tout de suite le *Parfum;* c'était d'être condamné au silence sur les choses du jour. Il le confessait à Gustave de La Tour : « Tandis que je me ronge, invalide inutile, au milieu du combat, je vois passer mes filles. Elles font soir et matin leur prière pour le Pape, et sans penser à autre chose elles s'élancent à cloche-pied sur ce chemin où je commence à traîner si fort la jambe. Pauvres petites, que trouveront-elles sur la route! Il me semble que le signe manifeste des temps malheureux et impies, c'est que des chrétiens se trouvent soucieux d'être pères.

« Tout l'aspect du monde est triste et affreux partout. Ces pays-ci qui étaient bons et qui, à certains égards, le sont encore, déclinent rapidement. On va à la messe, on se confesse et on communie; mais on est : 1° socialiste, 2° impérialiste, en troisième lieu seulement, chrétien. La police, les journaux, les courses, les cabarets font un mal incalculable. Il n'y a plus de têtes; le genre humain a mûri pour le despotisme et il sera lié comme une bête de somme au profit de quelques bêtes de

proie... Je rentre à Paris pour finir un livre inutile (1). »

Réinstallé chez lui, il n'en sortit plus que pour une course à l'évêché de Moulins, et le *Parfum de Rome* parut vers le milieu de décembre.

Ce livre qu'il avait conçu comme un chant d'amour, où il y aurait un peu d'histoire, beaucoup de piété, beaucoup de poésie, ne manque pas à ce programme; mais c'est aussi et c'est même essentiellement un livre de guerre. Les choses du jour n'y sont pas traitées avec des noms et des dates. Cette précision, en les actualisant, les rendrait moins générales, moins aimables et moins durables. L'auteur s'inspire du passé pour mieux faire comprendre le présent et dans le but d'éclairer l'avenir. S'il ne s'attache pas aux circonstances, aux luttes, aux trahisons, aux vilenies du moment, il y songe toujours et elles l'inspirent souvent. Aussi, à peine ce livre eut-il paru que la saisie en fut annoncée. Louis Veuillot, parti pour le Berry avant que le *Parfum* fût mis en vente, reçut cette nouvelle en son château du Berry chez le comte de Montsaulnin. De là il écrivit à un ami qui l'appelait dans les Pyrénées : « Je voudrais qu'on me fît un procès pour le *Parfum de Rome* et qu'on me mît en prison. L'air de la prison en ce moment me paraîtrait plus pur même que celui des Pyrénées. Quelle odieuse conjuration de toutes les scélératesses contre toutes les saintetés (2)! Même langage à Élise. « L'annonce d'une saisie m'intéresse et m'émeut. J'ai travaillé dans la pensée que ce livre pourrait bien me conduire à Mazas (la prison) et je sais par quelles portes entreront les gendarmes. J'y ai réfléchi lorsque j'ai lu les épreuves et je les ai laissées ouvertes parce que c'eût été une lâcheté de les fermer. De Paris à La Guerche, j'ai composé et écrit mon plaidoyer et le voyage ne m'a pas paru long. Tout ce que je dirai est en graine sur mon calepin. A

(1) Lettre du 13 septembre 1861.
(2) Lettre du 18 décembre 1861.

présent, je m'endors en réfléchissant sur la manière d'utiliser le temps en prison (1). »

Ce travail fut inutile. Si deux ou trois des ministres demandaient le procès, d'autres ne le voulaient point, et l'Empereur, trouvant que son gouvernement ne gagnerait rien à se reconnaître dans certaines peintures, se prononça contre les poursuites.

Le succès du *Parfum de Rome* fut grand et prompt. Un ouvrage en deux volumes ne s'enlève pas comme une brochure, mais c'est chose rare qu'une première édition, tirée à 5.500 exemplaires, parte si vite que l'on doive réimprimer quelques jours après la mise en vente. Il en fut ainsi. Louis écrivait dans les derniers jours de janvier à Maguelonne : « Ce serait charité de me dire quelle figure fait (à Rome) le *Parfum de Rome*.... Ici le succès est inespéré. 5.500 exemplaires vont être partis tout à l'heure et l'on réimprime à toute vapeur pour ne pas manquer la vente. Cette précipitation m'empêche de corriger comme je l'aurais voulu et je ne puis que retoucher en courant le style. » Il demandait qu'on lui signalât les erreurs qu'il avait dû commettre. « Quant aux lacunes, il y en a assez pour fournir la matière d'un troisième volume que je ferai certainement si j'ai le bonheur de retourner à Rome, et j'y retournerai si je réimprime encore une fois dans le courant de l'année. Je me donnerai cette récompense à moi-même. La composition de mon petit bouquet m'a remis Rome au cœur si profondément qu'il en résulte une sorte de nostalgie. J'ai besoin, j'ai besoin de Rome. » Il écrivait le 29 mars au même correspondant : « Ma mère, dont la santé nous a donné des inquiétudes, va bien ; mes besognes avancent; s'il n'y a pas d'anicroche, j'arriverai dans les premiers jours de mai. O joie! »

Le livre réussit à Rome comme en France et je crois bien que les seules critiques que reçut alors l'auteur furent

(1) Lettre du 21 décembre 1861.

les miennes. Le *Parfum de Rome* est écrit, on le sait, en prose semi-poétique, coupée par versets ou stances, ou strophes. J'avais craint que cette forme, appliquée durant deux volumes à des sujets très différents, bien que liés par la même pensée, ne parût, malgré l'art de l'écrivain, trop recherchée, trop fleurie, peut-être monotone, et ne fatiguât. Ce sentiment que j'avais exprimé à mon frère quand il composait son livre, s'affaiblit beaucoup quand je pus le lire d'ensemble ; mais je gardais des doutes ; je craignais toujours qu'on ne vît là un défaut dont certains adversaires de parti pris feraient tapage. Très heureux d'un succès qui me donnait tort, je maintenais cependant mes réserves et je m'en excusais en écrivant à Louis que mon entêtement devait lui paraître stupide. Il me répondit :

« Ta lettre n'est pas stupide du tout, hélas! et je te la rapporterai parce que si tu veux faire une critique du *Parfum de Rome*, ce sera la plus juste et la plus bienveillante. J'étais toqué de cette forme demi-poétique ; le livre s'était présenté à moi dans cet habit et dans cette allure ; mais il devait être fait en quinze jours et n'avoir que quelques feuilles. Quand j'ai vu que la besogne s'allongeait, j'ai senti le vice : il était trop tard, et le mélange eût été pire que la monotonie. Je ne le ferai plus et je brise à jamais ce moule fallacieux (1). »

Cette année 1861, marquée pour Louis Veuillot par des succès de nature à le consoler de n'avoir plus son cher journal, lui apporta, je veux dire nous apporta, quant à la vie de famille, une grande douleur. Notre sœur Annette mourut en donnant le jour à son second enfant, notre Germaine. Elle était mariée depuis seize ans, mais sa vie n'avait jamais été séparée de la nôtre, son vif esprit, son cœur très aimant et très ardent la faisaient s'associer avec passion à toutes les luttes du grand frère. Sa mort fut

(1) Louis Veuillot avait déjà usé de « ce moule » dans *Çà et Là*, mais non pour tout l'ouvrage.

douce autant que puisse l'être la mort d'une mère très pénétrée de ses devoirs et laissant deux orphelins. Elle la vit venir et demanda d'un cœur chrétien les derniers sacrements. Après les avoir reçus, elle s'assoupit et son âme quitta son corps sans agonie. Quelques jours plus tard, Louis Veuillot écrivit à Magueloune qui venait de perdre son père :

« Le chrétien, tout en versant une larme sur les tombeaux, songe à la tâche vivante. C'est ce que j'essaie au milieu de la cruelle affliction que je viens de subir. Cette pauvre sœur nous était très chère. Chacun de nous souffre trois fois. Élise m'a inquiété; j'ai craint que la calme profondeur de son chagrin n'attaquât en elle les sources de la vie... Pour moi, voilà le septième grand glaive que je reçois dans le cœur. Mon père, mes quatre enfants, ma femme, ma sœur. Nos plus chères, nos plus légitimes tendresses, nos bonheurs les plus grands, sont des douleurs immenses que nous cultivons avec soin pour une moisson terrible. Mais aussi la douleur est un fruit divin et le pain, après l'Eucharistie, qui nourrit le mieux pour la vie éternelle. Et songeons à la tâche vivante (1). »

Une troisième édition de son livre permit à Louis d'aller bientôt respirer sur place les parfums qu'il avait chantés. Cependant son très vif désir de revoir Rome fut, en janvier 1862, mêlé de quelque inquiétude : il craignit d'avoir froissé Pie IX; et s'il en était gêné, il n'en était pas repentant. Les lettres suivantes adressées, la première au cardinal Sacconi, la seconde au Pape lui-même, expliquent cette situation :

« Paris. 2 janvier 1862.

« Éminence,

Hier soir, M^gr^ Meglia (2) est venu chez moi et m'a remis, de la part du Saint-Père, cinq mille francs à l'occasion de

(1) Lettre du 23 mars 1861.

(2) Alors secrétaire de la nonciature; plus tard il fut Nonce.

mon dernier ouvrage. Je vous avoue que cette munificence toute sèche m'a désolé. Vous m'aviez prévenu et j'attendais quelque chose; mais j'ai mal compris, et j'attendais plus et moins. Je comptais recevoir une médaille comme le Saint-Père a coutume d'en distribuer aux écrivains et artistes auxquels il lui plaît de donner quelque forme d'approbation, et surtout j'espérais une parole. J'aurais dû vous l'écrire; malheureusement, j'étais pressé de terminer mon livre et j'ai ajourné.

« J'exprime ma reconnaissance dans la lettre dont je prends la liberté de vous adresser copie, et je vous prie de me donner une nouvelle et bien chère preuve de votre bonté en me faisant la grâce de verser les cinq mille francs au Denier de Saint-Pierre comme offrande anonyme.

« Depuis la suppression de l'*Univers,* j'ai, grâce à Dieu, gagné ma vie et rien n'a souffert autour de moi. Je suis en réalité plus riche que le Saint-Père qui a tant d'infortunes à secourir. C'est assez que sa générosité me soit venue en aide, lorsque je me suis trouvé soudain sans position et sans ressources. Quoique le Saint-Père ne fût pas alors dépouillé comme il l'est maintenant, et que j'aie fait de ses dons l'usage le plus conforme à sa charité, n'en réservant rien pour moi, cependant j'ai souvent regretté de ne lui avoir pas tout rendu. Je désire que mes comptes avec saint Pierre ne soient pas réglés en monnaie (1).

« Daigne Votre Éminence agréer, etc. »

Voici la lettre au Pape :

« 2 janvier 1862.

« Très Saint-Père,

« Vous avez daigné me faire parvenir un don magnifique comme récompense du fidèle travail que j'ai été trop

(1) Non seulement il n'avait rien gardé pour lui alors, mais plus tard il versa d'une seule offrande dix mille francs dans le trésor pontifical.

heureux de déposer à vos pieds. Une parole m'eût payé au delà de tous mes mérites. Vicaire de Jésus-Christ et roi, vous voulez payer avec surcroît. J'espère que Dieu me permettra d'user dignement de vos bienfaits et de donner un emploi saint à ce qui vient d'une source sainte. Ma reconnaissance en est d'autant plus profonde. Humblement prosterné, je vous supplie, très Saint-Père, de m'accorder votre bénédiction et de l'étendre sur mes enfants, sur ma mère malade et sur tous mes parents vivants et défunts.

« Aux pieds de Votre Sainteté.

« Louis Veuillot. »

Le cardinal Sacconi ne dut pas se rendre sans quelque ennui à la prière de Louis Veuillot, car cette marque sonnante de sympathie lui avait paru très acceptable. Néanmoins, il fit tout de suite ce qui lui était demandé. « Cher Monsieur Louis Veuillot, répondit-il. ... En me conformant aux souhaits que vous m'avez exprimés, tout a été réparé avec cette discrétion et prudence que vous auriez voulu peut-être voir usitée par d'autres. Vous trouverez joint à cette lettre le reçu de la *Depositaria generale*, *Casa particolare*, de la somme de cinq mille francs que, suivant vos informations, je me suis empressé de verser ce matin de la part d'un anonyme (1). »

Le Cardinal disait ensuite qu'il lisait le *Parfum de Rome* et que cette lecture le *satisfesait extrêmement* (2).

On sut à Rome dans le groupe des intimes que Louis Veuillot au lieu de garder les « étrennes » dont le Pape l'avait gratifié et honoré, s'était empressé de les verser au Denier de Saint-Pierre. L'acte parut trop indépendant et surtout pas assez déférent. Maguelonne l'écrivit à mon

(1) J'ai ce reçu; il est, comme la lettre d'envoi, daté du 17 janvier 1862.

(2) Le cardinal Antonelli, ministre secrétaire d'État et son second, Mgr Bérardi, plus tard cardinal, adressèrent aussi à Louis Veuillot compliments et remerciements.

frère. — « Vous parlez à votre aise de l'affaire des « étren- « nes », répondit Louis. La manière dont cela est venu sans un seul mot d'explication, s'éloignait par trop des usages français... Cette affaire est finie comme je le désirais et la somme est versée au Denier de Saint-Pierre. Je crains d'avoir un peu froissé, mais il n'y avait nul moyen de faire autrement et la chose avait trop l'air d'un pourboire. Ah! mon pauvre cher Fioramonti, qu'il m'a manqué dans cette rencontre (1)! »

Pie IX trouva, je crois, que son don n'avait pas été remis assez délicatement, et pour sûr, il comprit très bien que Louis Veuillot, après l'avoir accepté d'une main, comme il le devait, l'eût, de l'autre, versé aussitôt dans le trésor pontifical (2). Quatre mois plus tard, au sortir d'une audience du Pape, Louis m'écrivit :

« J'ai été reçu hier en audience particulière, le soir; je l'aurais été plus tôt sans le voyage de Subiaco. L'audience a été d'une heure, incroyablement affectueuse et gracieuse. Le Saint-Père est très bien portant, très tranquille, très résolu. Il ne tombera dans aucun piège, ne reculera devant aucun danger. Rien n'est raffermissant comme ce spectacle. Je suis sorti de là plein de sécurité et même d'allégresse. Tu as été nommé et béni avec tous les tiens. A la fin de l'audience, le Saint-Père m'a dit en italien, qui est la langue de son cœur, de lui demander ce que je voulais et de ne pas faire l'orgueilleux, comme cela m'est arrivé au commencement de l'année. Je suis tombé à genoux et je lui ai dit que je n'avais pas agi par orgueil; il a posé la main sur ma tête en me disant qu'il le savait bien. — *Lo so,*

(1) C'était surtout par Mgr Fioramonti, mort récemment, que Louis Veuillot était informé des sentiments du Pape et faisait savoir indirectement au Pape ce qu'il désirait qu'il sût.

(2) Voici, du reste, sur la forme de cet envoi, ce que mon frère écrivit à Élise après une conversation avec le cardinal Sacconi : « ... Lesdites étrennes devaient être accompagnées d'une dépêche très honorable. Mgr Sacconi me l'a dit. La dépêche a-t-elle été supprimée dans les bureaux de Rome ou dans ceux de Paris, je l'ignore. » (Lettre du 15 mai 1862.)

caro Veuillot. Alors je lui ai demandé de me faire la grâce d'accorder une audience à Du Lac, malgré l'accablement des visites de ce temps-ci. — *Oui, oui.* Et le frère Du Lac sera traité en évêque... »

Dans cette même audience, Louis avait remis au Pape des offrandes recueillies par notre sœur pour le Denier de Saint-Pierre. Pie IX, en les acceptant, dit avec son fin sourire : — Moi je fais comme les capucins, qui vont demander partout, et qui, avec ce qu'ils reçoivent, donnent à d'autres... Il se montra très touché du zèle qu'Élise mettait à le servir. C'était juste. Forte du crédit que gardait l'*Univers* et dont elle savait très bien user, la sœur de Louis Veuillot était l'une des meilleures collectrices du Saint-Père.

Outre le Denier de Saint-Pierre constitué partout en permanence et qui avait repris vie dans l'*Univers*, on fit alors, pour donner des ressources au Pape, une grande loterie, une loterie « mondiale » dont le comité central, établi à Rome au palais Borghèse, eut en France des succursales. Les billets étaient d'un franc : M^lle^ Élise Veuillot en plaça soixante-sept mille. L'*Univers* ne paraissait plus, mais, on le voit, son esprit et son action survivaient. Louis Veuillot, en arrivant à Rome pour la cinquième fois, eut la joie de constater que son œuvre y restait vivante comme en France.

Ce cinquième voyage, qu'il appelait son cinquième pèlerinage, avait pour lui une douceur et un intérêt particuliers. Il le fit avec M^gr^ de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, chez qui il devait loger à Rome, et avec Melchior Du Lac. Cette compagnie lui plaisait infiniment. M^gr^ de Dreux-Brézé, un peu raide d'ordinaire, était pour Louis Veuillot d'une bonne grâce parfaite et constante. Quant à Du Lac, le vieil et sûr ami des vieux combats, il se montrait si heureux d'aller enfin à Rome où il verrait le Pape, où il prierait dans Saint-Pierre, que mon frère, qui aimait toujours sa présence et sa conversation, y trouvait une joie de plus. Il

avait d'ailleurs compté là-dessus. J'aurai la satisfaction de voir Du Lac s'échauffer jusqu'à l'enthousiasme, nous avait-il dit en partant.

Le voyage fut un charme. Le parfum de Rome se fit sentir dès le départ de Civita-Vecchia, et cependant on était en chemin de fer. Dans une lettre qu'il développa plus tard, Louis m'écrivait : « Le parcours est délicieux. L'horizon de mer ou de collines, la lumière, l'immense prairie diaprée d'immenses familles de fleurs, *flores apparuerunt in terra nostra*, tout est vaste, opulent, magnifique. Dans notre wagon, l'allégresse était au comble... Nous traversions l'espace entre ciel et terre, sur l'aile d'un oiseau. Mais quel ciel, quelle terre, quel espace! Melchior (Du Lac), le seul d'entre nous qui n'eût pas fait encore le voyage de Rome, disait : « Pour la première fois de ma vie, je vois le jour. A présent, quand je lirai que Dieu a fait la lumière, je saurai ce qu'il a fait ». Melchior découvrait, nous retrouvions, et nos âmes n'étaient pas moins ravies que ses yeux. »

Dans ce wagon où ses yeux, son cœur et son âme bénissaient Dieu, Louis Veuillot avait près de lui, sans s'y être attendu, les deux grands amis de son premier voyage à Rome, Adolphe Féburier et sa femme, la discrète Élisabeth, qui avaient été en 1838 ses guides vigilants et doux, et qu'il appelait les parrains de son second baptême. Il me disait avec effusion quelle joie il avait eue de les rencontrer là, puis il ajoutait : « Auprès d'Adolphe et d'Élisabeth, je voyais notre frère Melchior, l'un de ceux qui me sont le plus frères après toi. Melchior! Vingt-quatre ans de sympathie parfaite, de confiance absolue, d'entière amitié, vieille dès le premier jour. Lorsque, sortant de Rome, absolument dépouillé de mon passé, neuf au seuil d'une vie nouvelle, je rêvais à ce qu'il fallait faire, ce fut surtout Melchior que Dieu plaça pour me montrer l'œuvre. Il était dans le sillon l'outil à la main... Pour mon cœur, quel délice de surcroît de me trouver aux portes de Rome avec cet

initiateur, et de le conduire aux pieds du Pape, lui qui le premier m'a bien fait voir la Papauté (1)! »

Outre le plaisir du voyage, Louis Veuillot était attiré à Rome par le besoin d'y prendre langue. Il désirait savoir à fond ce que l'on pensait de ses deux brochures et du *Parfum,* où tant de chapitres très fleuris, très fantaisistes faisaient cependant œuvre de guerre. Les lettres, même celles qu'on ne livre pas à la poste, ne valent jamais sur de tels sujets les conversations intimes. Si grande, en effet, que soit la confiance, il y a des détails que la correspondance ne peut donner au long, des nuances qu'elle ne peut indiquer. Comment y trouver ce ton qui souvent fait la chanson, cet abandon, cet entraînement, bref, ces écarts de la langue, plus instructifs, même quand ils sont un peu calculés, que les renseignements de la plume?

Et puis, Rome allait offrir un spectacle qu'un écrivain, qu'un catholique, qu'un militant tel que Louis Veuillot avait grand intérêt et aurait grande consolation à voir de près. Pie IX, déjà prisonnier de fait, non dans le Vatican, mais dans Rome, avait décidé la Canonisation des martyrs du Japon, et, par simple invitation, n'obligeant pas à l'obéissance, convoqué les évêques de partout à cette solennité. Il en vint de toutes les contrées, de tous les lointains. Les simples prêtres et les fidèles arrivèrent aussi en très grand nombre. Ce fut une manifestation et protestation magnifique. Deux épiscopats cependant n'y figurèrent point : celui du Piémont et celui du Portugal. Les gouvernements de ces deux nations catholiques s'y étaient opposés. Mais entre les deux, il y eut une différence : les évêques du Piémont s'unirent par lettres publiques au concert universel; ceux du Portugal, plus soumis à l'État, se turent ou n'adhérèrent qu'en secret (2).

Il était vraiment juste que Louis Veuillot fut là! Parlant

(1) *Parfum de Rome*, t. II, p. 313, cinquième édition.

(2) En même temps que je rappelle ce fait, j'en dois donner la date : 1862. Rien de semblable ne serait à craindre aujourd'hui (1903).

de ce grand jour, il a dit : « Quel spectacle! Le jour de la Pentecôte, il y avait dans la basilique du Prince des Apôtres cinquante mille prêtres et fidèles autour de trois cents évêques. Témoins rassemblés de tous les peuples, et témoins croyables, pour dire à Rome ce que le Pape est dans le monde, pour dire au monde ce que le Pape est dans Rome; pour attester à l'univers ce qu'il en est de la vie déclinante de la Papauté... Malgré les angoisses de ces temps lugubres et petits, nous étions bien heureux, nous qui nous trouvions là. Nous regardions faire une grande chose, une chose voulue, déclarée, préparée, et qui se faisait noblement dans la forme annoncée, en toute lumière. Le mortel qui est ici-bas par excellence le fils de l'homme et le fils de Dieu, celui par qui le ciel et la terre se réconcilient, posait de ses mains sur le sol délayé un de ces blocs, où s'affermit le pied du genre humain (1). »

Tout ce que Louis Veuillot pouvait désirer de ce cinquième pèlerinage, il l'eut. Pie IX lui montra la même estime, la même confiance, la même affection, je peux dire, la même tendresse qu'au lendemain de la suppression de l'*Univers;* il lui répéta qu'il le gardait comme son journaliste et son défenseur dévoué, qu'il était content de ce qu'il avait fait et serait certainement content de ce qu'il ferait. Le monde officiel romain, le cardinal Bonaparte et Mgr de Mérode en tête, fit écho au Pape. Il en fut de même pour la société catholique-cosmopolite, nombreuse à Rome en ce temps-là. Et que d'approbateurs, que d'amis jusqu'alors ignorés se déclarèrent parmi ces évêques, ces prêtres venus de toutes les parties du monde! Quant aux intimes de vieille date : Mgr Lacroix, Mgr Bastide, l'abbé Louis Klingenhoffen, le Père Régis, Maguelonne, Mgr Nardi, le peintre Pilliard, etc., il semblait que leur affection s'était accrue. Ce grand concours gênait quelquefois Louis Veuillot; mais, au total, ne lui déplaisait point, ses lettres intimes

(1) *Mélanges*, t. I de la IIIe série, p. 497.

le disent très clairement. Il écrivait à Élise : « Je ne sors pas des visites; quand je n'en fais pas, j'en reçois... Les évêques arrivent, je les vois tous, ou chez Mgr Nardi, ou chez eux, ou chez moi... J'ai des idées en foule et du papier tout prêt; le temps d'écrire, je ne l'ai pas... Les dîners en ville et la gloire ont leurs poids! mais il faut acheter tout en ce monde... Notre pauvre *Univers*, comme on l'aimait!... J'ai dîné (à midi) chez les Jésuites de la *Civiltà*... Il faut que j'aille tout à l'heure boire un petit verre chez l'Archevêque d'Auch (Mgr Delamarre) afin de me remettre en appétit pour dîner chez Terwague; Auch me l'a fait jurer. Ensuite je viendrai recevoir au palais Pamfili, et je me coucherai à onze heures, bien moulu. Voilà ma vie; elle n'est pas douce, mais je pourrai toujours dire que je l'ai menée.... » Il vit beaucoup alors trois artistes en renom : Litz, le Père Hermann, juif converti, devenu carme, et le sculpteur Etex qu'il avait contribué à rendre catholique pratiquant et décidé à faire en chrétien le voyage de Rome (1).

Un ennui, un tout petit ennui où la gloire avait aussi sa part, vint se mêler incidemment à tant d'hommages. Les officiers de l'armée française d'occupation avaient un cercle où ils invitaient parfois des civils marquants de passage à Rome. L'un d'eux, oubliant que Louis Veuillot avait été mis à l'index par l'Empereur, demanda qu'on l'invitât. Il y eut des oui et des non. Ceux-ci l'emportèrent. La discussion ayant été assez vive, la chose fit quelque bruit.

« Mon affaire avec le cercle des officiers, m'écrivit Louis, commence à m'être connue. J'ai été présenté à mon insu par un sous-lieutenant que j'ai rencontré chez le cardinal Villecourt et qui voulait me donner le plaisir de lire les journaux. J'ai été refusé à mon insu, *officielle-*

(1) Grâce à l'appui de Louis Veuillot, Etex obtint de faire les bustes du Pape, du cardinal Antonelli et de Mgr de Mérode.

ment comme auteur de l'histoire du capitaine Béniche (dans l'*Honnête femme*), en *réalité* comme ennemi de mon Empereur. Ces imbéciles ont failli se donner des claques à cause de cela; car j'avais mes partisans. Mes partisans n'étant pas les plus bêtes se sont heureusement bornés à siffler les autres. J'ai fait dire à ces autres que j'avais retiré de l'*Honnête femme* l'histoire du capitaine Béniche, mais pour la remettre ailleurs et que je les repincerais. L'officier français est certainement une belle espèce; seulement il y a du mélange (1). »

Comme il y avait à Rome une cinquantaine d'évêques français, beaucoup de prêtres et pas mal de laïcs des diverses écoles, cet incident fit de ce côté quelque bruit. Les adversaires de Louis Veuillot voulurent que ce fût quelque chose et ses amis en conçurent un peu d'irritation. Mais quand on vit qu'il en riait, on n'y songea plus, sauf pour s'enquérir de Béniche... Qu'était Béniche? C'était un personnage épisodique de l'*Honnête femme*, bon soldat, sans grand développement intellectuel qui, dans sa garnison de petite ville, aimait à plaire aux dames et mettait sa gloire à faire mieux que personne la salade. Un camarade lui ayant contesté cette supériorité, il y eut duel, et les deux adversaires, très crânes l'un et l'autre, s'entretuèrent. Cet épisode figure dans les deux premières éditions de l'*Honnête femme*. Louis Veuillot l'avait supprimé, non qu'il y vît un attentat à l'honneur militaire, mais parce que son ancien collaborateur au journal la *Paix*, Toussenel, anti-militariste, y signalait la meilleure page de ce roman de mœurs.

Louis, bien qu'il l'eût promis, ne songea jamais à « repincer » les officiers qui, par zèle impérialiste, s'étaient constitués les vengeurs de Béniche.

Les divisions des catholiques français se dessinèrent jusque dans ces nobles fêtes. Nos évêques, bien qu'égale-

(1) Lettre du 18 juin 1862.

ment désireux d'affirmer les droits du Pape, formèrent, au fond, deux groupes, non pas opposés, mais différents. S'ils signèrent la même Adresse, ils ne tinrent pas toujours le même langage, et ils eurent deux centres de réunion, l'un chez l'évêque de Moulins, l'autre chez l'évêque d'Orléans. Dans le premier, on recherchait Louis Veuillot, dans le second, on le critiquait fort. Les laïcs se divisaient aussi. Quant aux simples prêtres, très nombreux, ils se déclaraient, presque tous, anciens et futurs amis de l'*Univers*.

« Il y a peut-être ici, m'écrivait Louis, trois ou quatre mille prêtres de tous les pays, la France en fournit les trois quarts. Ils sont très joyeux, très entrain, très admirés. Le sentiment est unanime. C'est celui du vieil *Univers*. On me le dit et je n'en suis pas fâché. Il y a bien des sauces sur ma gloire, bien des allusions au *Parfum de Rome* et au frère fileur (de 1860) qui gâtent un peu ce beau poisson. Cependant ça passe. Les évêques sont très bien aussi. Orléans (Mgr Dupanloup) se donne un mal de chien pour paraître, se gonfle et coule. C'est Tulle (Mgr Berteaud) qui le détruit. Tulle a prêché deux fois; il a été magnifique, et compris. Sa prédication au Colysée a été belle et terrible (1). »

Les fêtes étaient terminées. On partait; Louis Veuillot put voir encore une fois le Pape. L'audience de congé fut semblable à l'audience d'arrivée. Même bonté exprimée avec la même tendresse et la même confiance. Mon frère m'écrivit :

« Le Saint-Père a daigné m'accorder une audience de congé. Aujourd'hui donc, j'ai eu encore une fois le bonheur de baiser ses pieds, d'entendre sa voix, de recevoir sa bénédiction. Je l'ai demandée et reçue pour moi, pour toi, pour les sœurs, pour nos enfants, pour nos frères de l'*Univers*, dont il sait les noms.... Il m'a accueilli avec

(1) Lettre du 7 juin.

ce sourire inexprimable qui luit habituellement sur la sérénité de son visage. Il s'est un peu renversé dans son fauteuil comme pour me dire de parler à mon aise. Il semblait qu'il n'eût d'autre chose à faire que de m'écouter. »

L'entretien fut long. Louis Veuillot l'a rapporté et commenté dans la cinquième édition *du Parfum de Rome* (1). Je ne le reproduis pas. Un mot suffit. Pour Rome l'*Univers* assassiné vivait toujours dans la personne de son rédacteur en chef et reparaîtrait un jour avec toute sa force. Pie IX n'en doutait point. Ce jour on l'espérait proche : il fallut l'attendre cinq ans encore.

Pour ce cinquième voyage à Rome, si Louis Veuillot fut escorté d'un « frère fileur », il ne le sut point. Il dut en être ainsi cependant, car il restait très suspect et de plus il fut durant deux mois l'hôte d'un évêque très suspect aussi, M^gr^ de Dreux-Brézé. Ses amis romains avaient regretté cette intimité. M^gr^ de Dreux-Brézé, par son nom, son caractère, ses relations, était l'évêque le plus absolument légitimiste de tout l'épiscopat français. Le gouvernement le tenait donc plus que tout autre en suspicion. De Rome, Maguelonne avait écrit à Louis : On trouve ici que vous vous compromettrez et risquerez de devenir compromettant en demeurant chez ce prélat. Mon frère avait répondu : « Mon très cher Henri, j'irai demeurer chez l'évêque. On connaît mes relations avec lui. On sait qu'elles n'ont rien de politique ; et il y a quatre mois, j'ai passé effrontément quelques jours dans son palais, sur le propre théâtre de ses crimes. A Rome, vous êtes de profonds calculateurs qui voyez tout de très loin ; mais la France est un pays de liberté, que diable ! Je compenserai l'inconvénient de demeurer chez l'évêque légitimiste en n'allant pas voir l'ambassadeur, et personne n'aura rien à dire, ou c'est qu'on ne sera pas raisonnable... Je descen-

(1) Second volume, pages 299-305.

drai chez l'évêque et vous m'y viendrez voir, et don Luigi aussi et Mgr Agostino lui-même et nous ne perdrons pas notre bonne réputation de catholiques avant tout. L'évêque aussi est catholique avant tout. On le connaît très mal. C'est un des esprits les plus libres que je connaisse, les plus soumis à la volonté de Dieu en politique comme en toute chose, et qui aurait très bien servi l'Empire comme un évêque peut servir les pouvoirs de ce monde, si l'on avait eu la délicatesse de ne lui point demander ce qu'il ne doit pas et ce que sa situation lui permettait moins qu'à tout autre de donner. Il ne me demandera pas plus pour Henri V que je ne lui demanderai pour Napoléon III... Cela dit et l'impérialisme étant devenu ce que nous voyons, je ne suis point fâché de rompre par tous les bouts. »

Les prévisions que Louis Veuillot avait eu raison de ne pas craindre s'étaient d'ailleurs réalisées. L'ancien rédacteur en chef de l'*Univers* avait été mis en suspicion à Rome par les affidés du gouvernement impérial et les délégués de la presse officieuse. Dans l'idée de lui nuire et dans l'espoir de se rendre agréable, cette presse, aidée des policiers, lui avait attribué toutes sortes de menées et aussi des succès qu'il n'avait pas cherchés et n'eût point voulus. Rentré à Paris, il écrivit à la *Patrie,* toujours dévouée à la Guéronnière :

«... Je lis avec le dernier étonnement dans votre journal le récit des grandes et singulières choses que j'ai faites à Rome. Vous m'attribuez presque l'initiative de l'Adresse présentée par les évêques au Souverain Pontife; vous parlez d'un parti que j'aurais conduit, d'un projet que j'aurais rédigé, d'un autre parti et d'un autre projet que j'aurais combattus, etc., etc.; permettez-moi de dire en deux mots que vos informateurs se sont extraordinairement joués de vous. »

Il déclarait ensuite que les prétendus *faits* dont on voulait le charger ou l'honorer étaient de sottes inventions,

que, laïque et connaissant ses devoirs, il n'avait pu songer à prendre un tel rôle. Il terminait ainsi : «... Je n'étais pas à Rome pour offrir mes conseils au Saint-Esprit, j'y étais pour admirer et pour me prosterner. Mon seul souci pendant ce séjour de deux mois a été de me ménager une place sur le pavé des rues, là où le Saint-Père et la bénédiction de Dieu devaient passer... »

La *Patrie*, dont c'était le devoir et l'intérêt de croire que son renseigneur, le conseiller d'État la Guéronnière, avait été bien renseigné, maintint ses renseignements. C'est ainsi que les officieux écrivent l'histoire.

CHAPITRE XV

RÉVISION DU *PARFUM DE ROME*. — TRAVAUX POUR LA *REVUE DU MONDE CATHOLIQUE* — POLÉMIQUE. — LES *MISÉRABLES* DE VICTOR HUGO. — LES TRAVAUX DU CLERGÉ FRANÇAIS. — LE *FILS DE GIBOYER* ET LE *FOND DE GIBOYER*. — VIE INTIME. — LES CONVIVES ET LES AMIS DE LOUIS VEUILLOT. — M^me^ GJERTZ. — L'*ENTHOUSIASME*. — BRUITS DE MARIAGE. — DEUIL.

Dès sa rentrée à Paris, Louis Veuillot se mit avec passion au travail. — De tous les sujets qu'il avait en tête, lequel choisit-il? — Le *Parfum de Rome!* Oui, cet ouvrage, dont on préparait la quatrième édition, de nouveau l'absorba. Il parla de le refaire et voulut tout au moins le compléter. Entre autres compléments, il y joignit un « livre XII » intitulé *Rome en 1862*, comptant dix-huit paragraphes ou chapitres et 134 pages in-8°. C'est le récit, avec force hors-d'œuvre rentrant dans l'œuvre, de la canonisation des martyrs du Japon. Si ces 134 pages parlaient seulement des fêtes, quels que soient le mérite de la forme et l'attrait du sujet, ce serait bien long. Mais il y a là, comme dans tout l'ouvrage, de l'histoire, de la littérature, des portraits, des études de mœurs, de la philosophie, de la théologie, de la polémique, partout de l'émotion, partout de l'esprit. Le chrétien passionné y fait oublier le puissant artiste, mais combien celui-ci seconde celui-là! Le fond de ce douzième livre, c'est la Rome papale que Louis Veuillot voyait, non pas mourir, mais prête à subir une

éclipse. Il voulait la peindre avant qu'elle fût voilée (1).

De ce travail complémentaire sortit un livre presque nouveau que l'auteur annonçait ainsi à Mgr Pie :

« Voici le nouveau *Parfum de Rome*. J'ose vous demander de jeter les yeux sur le dernier livre et même sur les autres (2). Le dernier est inédit, les autres sont refabriqués. Je sais trop que ce n'est merveilleux nulle part. J'ai refait cet ouvrage trois fois sans parvenir à le faire. Mais enfin, pourtant, il me semble que j'y ai fourré par-ci par-là plusieurs de ces choses qui sont de nous et pour nous, et que vous y entendrez quelques notes, peut-être quelques mélodies de notre musique. Un écrivain, si pauvre garçon qu'il soit, dédie toujours en son esprit à certaines personnes ce qu'il a l'air d'écrire pour tout le monde. Vous êtes une de ces personnes-là, dont le nombre n'est pas grand. Si vous ne dites nulle part : *C'est cela!*, j'ai manqué mon affaire, et il ne me reste plus d'autre joie de mon labeur que d'avoir écrit deux volumes sans laisser percer une seule fois l'accent orléanais (3)... »

De tous les ouvrages de Louis Veuillot, le *Parfum de Rome* est certainement celui qu'il a le plus travaillé, et, je crois, celui qu'il aimait le plus. C'est l'œuvre réfléchie de sa pleine maturité. Sans s'y mettre en scène autant que dans ses livres de jeunesse, les *Pèlerinages de Suisse* et *Rome et Lorette*, il s'y découvre plus que dans ses ouvrages de combat. Ce culte de Rome, qui rendait sa foi si vive, si féconde, et dont il disait avec tant de cœur : « Je lui dois tout », remplit ces deux volumes et le montre lui-même à fond. Il exprime là plus complètement que par-

(1) Il faut noter que le « livre XII » du *Parfum* n'est pas en strophes. Louis, lorsqu'il tenait pour fini cet ouvrage déjà imprimé et publié, m'avait écrit : « Je brise à jamais ce moule fallacieux ». Il se tint parole pour ce complément. Mais quant aux anciens chapitres, où il ajouta quelque chose, il reprit « le moule » désormais proscrit. Autrement, y aurait eu disparate choquante.

(2) Les deux volumes sont divisés en XIX livres.

(3) Lettre du 30 novembre 1865.

tout ailleurs ses sentiments, ses espérances, ses colères et son amour.

Pour rendre plus saisissant tout ce qui le charmait dans la ville des Papes, il se donne de nombreux interlocuteurs, abordant, pour les traiter en maîtres ou pour s'instruire, des sujets différents. Tous ces causeurs n'ont pas existé, notamment Coquelet, type du bourgeois conservateur, semi-catholique et libéral, mais tous ne sont pas imaginaires. Sous des noms de fantaisie, il fait parler divers de ses amis de Rome, romains de cœur comme lui : « Monssignore Pietro-Paolo » c'est Mgr Lacroix, ancien « dupanloupiste » passé « veuillotiste » ; « Monssignore Agostino », c'est Mgr Bastide, aumônier en chef de l'hôpital militaire français; « Don Luigi », c'est l'abbé Louis Klingenhoffen, qui, entré à Rome sergent et protestant, y devint prêtre catholique, secrétaire de l'auditeur de Rote, Mgr de Ségur, puis aumônier de nos soldats; « le peintre », c'est Pilliard : venu à Rome pour se perfectionner dans son art, il y resta toute sa vie.

Si Louis Veuillot se mit tout de suite à « refabriquer » son cher *Parfum,* il ne fit cependant pas ce travail d'arrache-pied. C'était le temps des grandes chaleurs et des vacances; il devait donc, pour lui et les siens, visiter quelques-uns de ses châteaux, aller aux champs ou à la mer. Il n'y manqua point. Puis il a toujours aimé à laisser au repos le sujet qui pressait pour s'occuper concurremment d'un ou deux autres. Cette fois, je l'y aidai. J'avais pris la direction de la *Revue du Monde catholique,* récemment fondée. Cette revue religieuse et littéraire, n'ayant encore aucune importance et n'étant pas autorisée à parler politique, Louis Veuillot pouvait y écrire sans attirer sur elle la foudre. Je le pressai de le faire et il le fit. Sa collaboration, qui garantissait le succès, fut active. Outre diverses bluettes de circonstance, avant de partir pour Rome, il m'avait donné une critique des *Misérables* de Victor Hugo et une longue étude sur les *Travaux scientifiques et littéraires*

raires du Clergé Français. Cette étude qui, dans les *Mélanges* (1) remplit cinquante pages, répond à un rédacteur du *Temps*, nommé Schérer, critique littéraire, alors assez en vue grâce à l'importance du journal où il écrivait. D'après Vapereau, Schérer, « théologien protestant d'origine suisse », avant d'être journaliste parisien avait enseigné la théologie à Genève, et publié en l'honneur du protestantisme, plusieurs ouvrages de polémique philosophique ou religieuse. Tout écrit carrément catholique l'irritait et il ne pouvait parler de Louis Veuillot sans haine. Le *Parfum de Rome* le mit en fureur. « En lisant ce livre, écrivit-il, on assiste à un carnaval sacrilège, le char descend couvert de masques avinés. Le *fort en gueule* injurie les passants d'une voix rauque. Place! Place à l'insulteur! Voici les saturnales du catholicisme! » Et encore : « La foi qui s'exhale en de pareils anathèmes, c'est la foi sans la moralité, ou si l'on veut la moralité sans la vertu, sans la bonté, sans la pudeur... C'est la piété à l'état de démence, c'est la dévotion tournant à l'obscénité.... C'est « l'exemple du plus monstrueux cynisme de la plume... » etc., etc.

Louis Veuillot cita ces choses et d'autres, puis dit :

« C'est ainsi que M. Schérer donne des leçons d'urbanité. Je dois dire qu'il est allemand de frontière, protestant et qu'il a fait ses premiers exercices dans Genève. Cette origine explique la qualité mélangée de son atticisme. Je crois vraiment qu'il faut être huguenot de Suisse pour se permettre ce qu'on vient de lire... Littérairement, il appartient à cette fourmillante tribu des bombyx qui vit sur la feuille d'autrui. Quelques individus de cette famille produisent une belle soie, mais celle de M. Schérer n'est pas partout de première qualité... Il pourra se franciser, mais il ne se défera pas du lieu commun. Son sol produit non seulement le lieu commun spontané, l'ancienne pla-

(1) Tome Ier de la IIIe série.

titude à qui les gens du métier ont donné un nom de métier, la *rengaine*, mais encore le lieu commun prétentieux. Le producteur estime rare une plante qu'il obtient de culture. L'abondance des injures dont M. Schérer surcharge sa critique, dénonce l'ouvrier de frontière ; le soin de pétrir et d'enluminer ces platitudes et de les ordonner en corps d'argumentation pour enseigner les belles manières, est parfaitement d'un sot. Le temps présent est à la sottise ; partout sa déplaisante image saute aux yeux. Je ne me souviens pas de l'avoir jamais rencontrée plus vive qu'en écoutant cet ambitieux d'éloquence qui demande « si notre « civilisation, avec tous ses vices, a jamais produit rien de « plus affreux que M. Veuillot, dans le cœur duquel la « religion est devenue comme un ulcère, et a rongé l'un « après l'autre tous les traits sacrés de l'humanité ».

« J'ai senti plus d'une fois la nécessité de me défendre, je ne pense pas que ce soit ici le cas... Il y a deux sortes d'invectives, celles qui sont littéraires et celles qui ne le sont pas. Les invectives littéraires passent dans les cours de littérature ; les autres, simplement brutales, tombent dans le mépris. Je me crois assuré du destin des invectives de M. Schérer. »

Après avoir vidé avec ce dédain tranquille et méprisant la question personnelle, Louis Veuillot, répondant au même Schérer, et à d'autres sectaires ou libres-penseurs qui, tous, accusaient les prêtres de ne plus compter pour la science et les lettres, énumérait et commentait les plus récents *travaux scientifiques et littéraires du Clergé français*. Donnant les noms, citant les œuvres, il établissait de façon péremptoire, non seulement le parti pris et la mauvaise foi, mais aussi la suffisance et l'ignorance de celui et de ceux qui disaient du clergé catholique : « Il n'est rien, ne fait rien, ne sait rien. »

De toute cette étude, je citerai quelques lignes seulement. Louis Veuillot signalait en Schérer un décalque de Renan et en celui-ci un homme habile à faire jouer en

son honneur les cymbales et les trompettes de la renommée. « Mais le bruit, ajoutait-il, n'est que du bruit, il n'y a pas de ballon, pour bien enflé qu'il soit, qui prenne la consistance du marbre... Il y a du pathos et du précieux dans M. Renan, il y a du plâtre dans son style comme dans son érudition. Si ses doctrines ne faisaient pas horreur, on sifflerait son joli style, aussi éloigné de la gravité de la science, que sa science elle-même est éloignée de la majesté du vrai. »

L'étude du grand et très long roman de Victor Hugo, les *Misérables,* est aussi une défense de l'Église. Certes, s'il était un écrivain, un adversaire, un ennemi que Louis Veuillot eût le droit de traiter très sévèrement, c'était Hugo. Qui donc lui eût reproché de châtier même à l'excès l'auteur des *Châtiments?* Le livre y prêtait. Les outrances, le grotesque, les vulgarités prétentieuses, tranchons le mot : les bêtises abondent dans cette *Quintilogie* qui devait avoir dix volumes et réformer ou refondre le monde et l'homme. Mais les beautés et les efforts vers le bien y abondaient aussi. Le vigoureux écrivain montrait çà et là en des pages superbes des aspirations chrétiennes. Louis Veuillot voulut surtout voir et mettre en relief ce côté de l'œuvre.

« L'entreprise de M. Hugo est digne de considération. Les données de l'erreur, même les plus vulgaires, prennent beaucoup d'importance dans la bouche de cet écrivain, qui possède une immense puissance de poumons, décuplée sans doute par le vacarme des sots admirateurs, mais après tout conquise par une véritable force de génie. Le génie donne à l'erreur ce rajeunissement qui est toute sa nouveauté. Nous avons, d'ailleurs, ici plus et mieux que l'erreur vulgaire ou rajeunie; on y sent un souffle de justice, un souffle de foi chrétienne et catholique, par conséquent; souffle court et mêlé, mais brûlant, parfois sublime. En présence des maux qu'il veut guérir, le génie se dégage des systèmes humains et vole vers les dictames

du Christ. O témoignage de l'âme naturellement chrétienne! J'étonne sans doute le lecteur et peut-être davantage l'auteur lui-même. Je lui montrerai que j'ai pourtant raison, et que ses plus belles, ses plus saines aspirations sont catholiques. S'il l'ignore, je ne m'y attendais pas; difficilement sa surprise égalera la mienne. Puisse-t-elle lui faire le même plaisir! »

Toute l'étude n'est pas de ce ton. Le goût et la justice commandaient des critiques. Louis Veuillot les fit. « Tous les ouvrages de M. Hugo, ajoutait-il, prêtent largement à la raillerie. Il n'a point de goût, point de mesure, point d'esprit, et je crains qu'il ne se croie de l'esprit; il aime à passer du grandiose au grotesque et il prend aisément le grotesque pour le grandiose; il est très injurieux, très lourd et très furieux dans l'injure, ce qui donne envie et rend facile de lui appliquer la peine du talion... Il s'oublie à des parades également indignes de son sujet, de son âge et de sa valeur. Aucun de ces défauts ne manque dans les *Misérables*... Tout cela est imité de Shakespeare, de *Notre-Dame de Paris* et du *Tintamarre;* tout cela est vieux, pesant et fait de la peine. Je le note pour protester contre le mauvais goût qui prodigue de telles verroteries sur une étoffe vraiment admirable et contre la décadence qui préfère la verroterie aux diamants. Voyons le fond de l'œuvre. »

Le fond, c'est la réhabilitation des misérables par la lutte contre les idées régnantes, la réforme des mœurs et des lois. Louis Veuillot, en résumant les raisons de fait et de doctrine données par Hugo, lui prouvait que ses personnages vertueux et bons, qu'il les classât parmi les misérables ou les charitables, agissaient en chrétiens; puis il concluait ainsi : « Le problème que veut résoudre M. Hugo, ramené aux termes du possible, n'est pas sans solution parce que le christianisme est là... Nous ne manquons pas de réformateurs qui songent à bannir le christianisme pour tout améliorer. S'ils savent lire le livre de M. Hugo,

ils y verront ce que l'humanité saurait faire et pourrait devenir lorsque le christianisme en aura été banni; et M. Hugo, lui aussi, qui a bien quelque pente vers les réformateurs de cette espèce, n'a qu'à se relire pour se convaincre que sans le christianisme, il n'aurait pas même pu concevoir son livre. »

Au retour de Rome, Louis Veuillot continua de donner à la *Revue du Monde Catholique* un actif concours, vers et prose. La revision du *Parfum* en fut retardée. Si, de par la loi, la politique proprement dite, jugeant les choses du jour, était bannie de ces travaux, la polémique sur les questions littéraires, morales, religieuses, restait à peu près libre, et que de vraie politique on pouvait y mêler! Louis Veuillot n'y manqua point. Bientôt, du reste, le gouvernement le força de rentrer en plein sur le terrain qu'il se bornait à côtoyer.

En décembre 1862, M. Émile Augier de l'Académie française, fit représenter au Théâtre-Français une comédie intitulée : le *Fils de Giboyer*, qui eut à Paris un grand succès de bruit et dont la police imposa presque la représentation en province, où elle échoua. « Comme littérature, a dit justement Louis Veuillot, c'était peu de chose; comme politique, c'était un programme, une manifestation et surtout une sottise, mais à tous les titres, un signe du temps ». Augier, qui était très impéraliste et se croyait conservateur, avait voulu, déclarait-il, faire une pièce *sociale*. Le prince Napoléon-Jérôme, donné alors, du côté des bohêmes et des sectaires, pour « un homme fort » et qu'Edmond About, son familier, qualifiait de « César déclassé », l'y avait poussé. La pièce fut faite, acceptée, jouée. La cour, où Augier était reçu, le monde officiel et les groupes ennemis de l'Église y voulaient voir un chef-d'œuvre.

Cette pièce bafouait les royalistes, surtout les légitimistes, et outrageait les catholiques. Louis Veuillot y était gravement insulté. « Je pouvais m'honorer de l'avoir mé-

rité, a-t-il écrit, et ce fut le sentiment que j'en eus d'abord, mais je finis par me laisser indigner. Cette agression au moins inusitée envers un écrivain que le Pouvoir venait de désarmer et de spolier, me parut trop révoltante. Je répondis à la comédie sociale par une brochure intitulée *Le Fond de Giboyer*... Dans le moment cette brochure fut assez lue »... Je rectifie ce mot : elle fut lue beaucoup et très applaudie. Elle vengeait ceux que l'œuvre gouvernementale et policière d'Émile Augier insultait dans leurs opinions et leurs croyances; de plus, elle soulageait cette masse de mondains, d'honnêtes gens, de délicats, qui, sans s'inquiéter beaucoup des doctrines ni des personnes, sont sensibles aux convenances et à la tenue. Ces neutres voyaient de la bassesse dans l'agression courtisanesque d'Augier, protégé du pouvoir, contre un adversaire dont le pouvoir avait lié les mains. — Les lettrés, dégagés de l'esprit de parti et n'aspirant pas à la faveur impériale, furent généralement pour Louis Veuillot et applaudirent à sa réponse. Augier dut sentir qu'il avait blessé la conscience publique. Du reste, quelques journaux le lui dirent, non par sympathie pour Louis Veuillot, mais par dignité professionnelle et, plus encore, je crois, par hostilité contre l'Empire et l'Empereur. De ce nombre fut le *Courrier du Dimanche,* organe des royalistes mitigés, parlementaires, libéraux, ayant pour patrons Dufaure, d'Haussonville, le duc de Broglie, Buffet, et pour principaux rédacteurs Prévost-Paradol, J. Weiss, Édouard Hervé, etc. Là, si l'école de l'*Univers* n'était pas aimée, on détestait le régime impérial et l'on fut heureux de montrer en lui le complice, sinon l'inspirateur d'un acte méprisable. Des journaux libre-penseurs, doux au pouvoir qu'ils servaient ou craignaient et hardis contre l'Église, dirent aussi qu'Émile Augier, en attaquant dans de telles conditions l'écrivain clérical, avait plus songé au profit qu'à l'honneur. Louis Veuillot nota cette intervention : « Quelques rédacteurs de feuilletons qui m'ont défendu, n'en

avaient pas le droit. Ce sont la plupart des puritains démocrates qui, tout en faisant les délicats sur les façons de l'auteur comique, auquel ils reprochent de trop belles connaissances, ou, comme il le dit lui-même, de trop hautes amitiés, ont su profiter de l'occasion pour m'injurier un peu. » De cette exécution sommaire, Louis Veuillot passait aux remercîments. « Je ne veux pas laisser croire que je suis médiocrement reconnaissant des marques de sympathie que d'autres, parmi lesquels j'ai rencontré d'anciens adversaires, m'ont franchement données. Je les prie d'agréer mes remercîments, et j'oserais presque dire mes félicitations, puisque enfin, ce n'est pas la chose la plus simple du monde de ne point hurler avec les loups. Je suis particulièrement heureux de pouvoir nommer ici M. Jouvin, rédacteur du *Figaro*. »

Être défendu dans le *Figaro* et par M. Jouvin, cela comptait. Le *Figaro* était alors le journal le plus lu de France et Jouvin en était l'écrivain le plus autorisé. Louis Veuillot le remercia, et le *Figaro* s'empressa de citer partie de sa lettre :

« ... J'étais averti qu'il y avait quelque chose pour moi dans *Giboyer*... Mais il me semble que je peux me promener hardiment dans Athènes malgré la seringue d'Aristophane. Vous dites que c'est un sifflet, soit : cependant je crois que c'est une seringue. Je sens cela dans votre analyse même; et une seringue chargée d'eau grasse de basse-cour! Du reste, si ce que vous rapportez est tout, Aristophane ne me reproche que la vérité : *Bâtoniste devant l'arche,* c'est mon métier, en effet; on m'a accusé de vouloir faire le curé et même l'évêque; il me rend plus de justice. Je ne me suis jamais proposé que pour le rôle de Suisse qui fait taire les mauvais drôles et met les chiens à la porte afin que le service divin ne soit point troublé. J'ai fait mon métier; Aristophane fait le sien qui est de diffamer les gens à qui on administre la ciguë... »

L'Aristophane de basse-cour ne s'en tenait pas à traiter

Louis Veuillot de bâtoniste; une correction en règle était donc nécessaire; elle lui fut infligée.

Émile Augier pouvait avoir eu de lui-même l'idée de sa comédie; cette conception répondait assez à son caractère. Mais il lui eût été impossible de la faire accepter de la censure et du Théâtre-Français sans l'appui du gouvernement et l'assentiment de l'Empereur. Il était donc insulteur officiel. Cette faveur suivit sa pièce partout. Francisque Sarcey, alors napoléonien et qui ramait dans le sillage d'About, apprit avec joie aux catholiques et aux royalistes que *Le Fils de Giboyer* était une sorte de personnage politique en mission. « Il part pour son tour de France, annonça-t-il. Il n'y a si mince bourgade où l'on ne se prépare à le jouer. Des troupes nomades vont le colporter de ville en ville, à travers les départements; il passera des chefs-lieux aux sous-préfectures, et de là jusqu'aux simples cantons; applaudi partout en dépit d'impuissantes cabales. »

Cela fut tenté. Mais si *Giboyer* avait pendant quelque temps fait salle comble à Paris, il en fut autrement en province. On le montra ou l'on tenta de le montrer dans toute ville ayant un théâtre. Il n'eut grand succès nulle part. En certains endroits deux ou trois représentations contestées; en d'autres une demi-douzaine et il fallut lever le pied. Là où il n'y eut pas conflit, on bâilla. La police faisait sortir les siffleurs, l'ennui chassait le reste. Asphyxié dans sa victoire, *Giboyer* mourut sans grand bruit à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse, à Lille, à Rennes, etc. Il s'en fallut de très peu qu'il y eût bataille à Nîmes. Les catholiques et les royalistes ne voulaient pas la représentation, les protestants et les révolutionnaires unis aux impérialistes libéraux l'exigeaient. Ceux-ci eurent gain de cause et *Giboyer* fut joué deux fois sous la protection de la police fortifiée de la troupe; ce fut si chaud qu'il y eut expulsion, arrestations, procès et condamnations. Naturellement, applaudir avec tapage était licite; protester et siffler ne l'était pas. Un des siffleurs, se dé-

fendant, dit au tribunal : — J'ai protesté quand on criait : A bas Veuillot! cependant, je n'aime pas M. Veuillot; mais j'étais indigné. — Il fut tout de même condamné à l'amende. Un seul des hauts fonctionnaires de l'Empire, le duc de Malakoff, gouverneur de l'Algérie, réprouva tout haut cette propagande. Au directeur du théâtre d'Alger qui voulait jouer la comédie officielle, il dit : « Votre Giboyer est un drôle. Je n'ai pas besoin qu'il vienne ici insulter les honnêtes gens et je lui ferme la porte. Si vous n'êtes pas content, adressez-vous à l'Empereur. »

Le Fond de Giboyer est, comme *Le Fils de Giboyer*, en dialogues. Louis Veuillot fait parler des personnages identiques, quant à la situation sociale, à ceux d'Émile Augier. Ceux-là jugent ceux-ci : doctrine, conduite, langage. Ils le font en francs catholiques, hommes du monde et hommes d'esprit très au courant des choses du temps. Ils établissent que les personnages auxquels Émile Augier prête ses idées sont des drôles et des sots et donnent ainsi à l'auteur le rôle triplement amusant d'un moraliste qui ne sait pas ce qu'il fait, d'un politique qui ne sait pas ce qu'il veut, d'un académicien qui ne sait pas ce qu'il dit. « M. Augier, note Louis Veuillot, n'a rien mis de si vraiment comique dans tout son poème, où, d'ailleurs, abondent les odeurs épaisses, les accords faux et tout ce qui est marqué de plus propre à gâter un festin d'esprit... Voilà « ce fameux *Fils de Giboyer* que l'on propose et même que l'on impose à l'admiration de tous les sujets de Sa Majesté Impériale. Comme œuvre littéraire, personne ne fait difficulté d'avouer que c'est pauvre; comme œuvre morale, on est généralement d'accord que c'est sordide; comme œuvre politique, il est à peu près reconnu que c'est plat. » Il en reste, pour l'auteur une heureuse « opération financière », pour l'État un « travail de désorganisation » qui tourne contre lui.

Cet écrit eut en peu de temps plusieurs éditions. Augier fit annoncer une réponse qui ne vint jamais. Deux ou trois

subalternes ou pseudonymes auxquels se joignirent Sarcey et Schérer prirent la défense du poète officiel protégé de la police. Louis Veuillot régla leur compte dans un épilogue joint à la septième édition et intitulé la *Queue de Giboyer*. C'est un pur chef-d'œuvre de polémique. Sarcey, qui n'était pas rancunier, en convint (1).

Quand il en eut fini avec *Le Fils de Giboyer*, Louis Veuillot ne se remit pas sans désemparer au *Parfum de Rome*. C'est alors qu'il écrivit pour les *Célébrités catholiques* une étude biographique sur Pie IX. C'était l'exposé relativement concis de ce qu'avait fait jusqu'alors ce grand Pape. L'historien montrait l'homme en même temps que le Pontife. « Tel est Pie IX, disait-il en terminant, au moins autant que peut le peindre tout écrit qui n'est pas encore l'histoire. La postérité le connaîtra mieux que nous parce qu'elle connaîtra l'ensemble et la suite de ses œuvres. Elle le verra toujours plus grand, elle le verra complètement victorieux; elle vénérera en lui l'un des plus majestueux pontifes que la miséricorde divine ait voulu donner à l'Église... » Pie IX fut content de cette étude et le fit dire à Louis Veuillot par le cardinal Sacconi.

De ce temps date aussi la publication des *Satires*. Je m'y arrêterai plus loin. L'œuvre poétique de Louis Veuillot veut, au point de vue intime, comme au point de vue de l'écrivain, être traitée à part avec quelque développement. C'est un chapitre important et particulièrement aimable, particulièrement curieux de sa vie privée et de sa vie littéraire. Un travail d'autre sorte, le plus grave qu'il ait fait dans l'ordre des études et de la composition, allait bientôt l'absorber. C'est en 1863 que Renan publia la *Vie de Jésus*, c'est en 1864 que Louis Veuillot publia la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Avant de le suivre sur ce terrain, j'ai besoin de m'arrêter chez lui et de marquer son

(1) *Le Fond de Giboyer*, un peu abrégé, et sa *Queue* sont reproduits dans le premier volume de la troisième série des *Mélanges*.

action. Je l'ai déjà fait en plusieurs endroits, je le ferai en d'autres encore.

Avec le temps et les événements, la situation de l'homme en vue offre de nouveaux aspects. A-t-il grandi? A-t-il diminué? Son milieu, ses goûts, ses idées et même ses principes n'ont-ils subi aucune modification?

Certes, Louis Veuillot était toujours le catholique soumis de tout cœur à Rome, le papiste absolu; il voulait toujours qu'on obéît avec amour, avec passion au Souverain Pontife. Il restait à cinquante ans le jeune et fougueux converti des *Pèlerinages de Suisse*. Sur ce point capital, ni les années ni les événements ne l'avaient modifié. Quant à la politique, s'il s'était accusé, dès la deuxième République, d'avoir trop accordé aux idées libérales, il avouait maintenant avoir trop attendu de Napoléon III. Mais en fait comme en principe, il continuait d'accepter, ainsi que Rome, le régime établi. Ne voyant en aucun parti celui qui pourrait unir les forces vives de la nation, il réclamait de tous la liberté de l'Église, convaincu que de cette liberté renaîtrait un jour l'ordre politique.

Chez lui, tout allait bien : santé, gaieté, vie facile et même large, sécurité au temporel comme au spirituel. Ils étaient loin, mais non oubliés les jours difficiles où le chiche traitement de l'*Univers*, alors bien pauvre, quelques travaux de librairie mal payés et le maigre revenu de Mathilde composaient toutes les ressources d'une maison très chargée.

Même à cette époque où il fallait compter de près, — ce qu'on ne faisait pas toujours, — Louis aimait à recevoir. J'entends par là qu'il invitait facilement à dîner, non seulement des intimes, mais quelquefois un confrère, un prêtre, ou quelque missionnaire de passage. Oh! ces festins étaient modestes. A mesure que l'encre de Louis Veuillot fut plus abondamment productrice d'argent, puis d'or, sa table s'élargit et se chargea. Ce changement fut notable dès avant la suppression de l'*Univers*. Je l'ai dit

lors de la campagne des brochures Jacquot, Falloux, Dupanloup. Il s'accentua quand les droits d'auteur pour brochures et volumes représentèrent au double sinon au triple les émoluments du journaliste. Déjà dans le monde « clérical » on avait parlé des dîners de Louis Veuillot, il en fut parlé davantage encore.

Ce n'était point qu'ils fussent luxueux et d'une abondance digne des repas officiels. Ni mon frère ni notre sœur, qui s'y entendait, ne l'eussent voulu. La table répondait à la situation de l'amphytrion et au caractère des invités. Son mérite exceptionnel résidait dans les convives, lesquels avaient de l'importance ou de la notoriété, savaient causer et le prouvaient. A cette table, alors que Louis Veuillot était en butte aux plus vives attaques, j'ai vu les prêtres et les évêques les plus marquants et les plus sûrs comme doctrine : le cardinal Gousset, M^gr^ Parisis, M^gr^ de Salinis, M^gr^ Pie, M^gr^ de La Tour d'Auvergne, M^gr^ Berteaud, M^gr^ de Dreux-Brézé, M^gr^ Gerbet, M^gr^ de la Bouillerie, M^gr^ Gignoux, M^gr^ Sergent; les abbés Gay, d'Alzon, de Girardin, Gaume, Combalot, Martinet, Bouix, le P. Gautier du Saint-Esprit, le P. Régis des Trappistes, les PP. Laurent et Ambroise des Capucins, le P. Ratisbonne et le P. Hermann, deux juifs convertis, et tant d'autres, tant d'autres qui pour avoir moins marqué dans la défense des doctrines romaines, ne les ont pas moins aimées et, de tout cœur, les ont servies. Que d'évêques étrangers, que d'évêques missionnaires, que de prélats en vue, M^gr^ de Ségur, surtout, s'y sont également assis! Il était bien rare qu'un serviteur militant de l'Église, évêque, simple prêtre ou laïque passant à Paris, ne demandât point à voir Louis Veuillot. Et que de fois ces visites étaient suivies d'un dîner!

Les conversations ébauchées par propos interrompus dans la salle à manger se développaient, non au salon, — Louis Veuillot n'eut jamais de salon, — mais dans ce vaste cabinet de travail dont l'ameublement discret et de bon

goût indiquait l'artiste et le chrétien. Ces conversations très vivantes portaient naturellement sur les choses et les hommes du jour. Le fond, toujours grave, n'en excluait ni la vivacité ni la gaîté. On y passait sans difficulté du sévère au plaisant. Si quelquefois la conversation et l'échange de vues tournaient à la discussion, jamais on ne s'animait assez pour qu'il y eût gêne. Une fois cependant, Mgr Berteaud, l'illustre évêque de Tulle, parut prêt à se fâcher contre Mgr Sergent, évêque de Quimper. Celui-ci, sachant combien son éloquent collègue était enlevant quand il s'échauffait, l'avait contredit pour l'exciter. Il y parvint sans beaucoup de peine. Il s'agissait des devoirs de l'évêque. Mgr Berteaud s'enflamma. Ce fut délicieux, puis très beau, puis bien vif. Mgr Sergent, pris à partie, devait trouver son succès trop grand. Mgr Pie, l'homme de l'ironie douce et de la bonne grâce, intervint par une plaisanterie opportune, et le terrible évêque de Tulle termina sa sortie de manière à mettre à l'aise le collègue trop vivement réfuté, qu'il appela, comme le fit plus tard Pie IX, le « bon sergent ».

Même dans les conversations en petit comité, Mgr Berteaud faisait entendre à l'improviste toutes les voix de l'éloquence. Il avait des familiarités charmantes et des envolées superbes. C'était un poète, un docteur, il entraînait et subjuguait; il ne causait pas. Parmi ces évêques, les causeurs de choix étaient Mgr Pie et Mgr de Salinis. Le premier avait plus de trait; le second plus de séduction. Après eux, venait Mgr de la Bouillerie qui eût été parfait s'il n'avait pas paru précieux. Le cardinal Gousset était d'une rondeur charmante. Ce prince de l'Église, ce maître théologien aimait beaucoup les calembours; il les faisait gros et en riait de si bon cœur que le rire était général.

Ces dîners et ces soirées de conversation étaient aussi des conseils de guerre. On étudiait la situation, on s'excitait à la lutte, on cherchait le moyen d'entraver les entreprises du gouvernement contre la liberté de l'Église.

On s'occupait en même temps des demeurants du gallicanisme, qui voyant croître la colère du monde officiel contre les ultramontains, reprenaient confiance et faisaient alliance avec les catholiques libéraux pour refréner Rome. Que de fois dans ces réunions on chercha le moyen d'éclairer l'Empereur!

Arriver à l'Empereur et en être écouté avec quelque chance d'agir sur lui, ce fut l'affaire de Mgr de Salinis. Mais après sa mort, en 1861, cette ressource manqua aux évêques romains. Mgr Parisis et le cardinal Gousset, qui par dévouement l'essayèrent, n'avaient pas tout ce qu'il fallait pour mener à bien de telles tentatives... Et puis Napoléon III pouvait-il encore rompre avec la Révolution?

A ces sortes d'enquêtes, Louis Veuillot appelait divers amis mêlés à la lutte religieuse ou s'y intéressant. Du Lac, de plein droit, y était toujours; Gustave de La Tour, Segrétain, Léon Aubineau, Coquille, l'abbé Morel, y étaient souvent; Anatole de Ségur, le docteur Tessier, le docteur Frédault, Bonnetty, quelquefois; le commandant Simonet de Maisonneuve, d'Esgrigny, Alfred de Courcy, y parurent, etc., etc. J'en oublie certainement, non de meilleurs, mais d'aussi bons.

Si je voulais nommer, et si j'y réussissais, tous les sûrs amis des temps passés restés les amis de ce temps-là et que l'on retrouvera plus tard, combien la liste serait longue! Je salue seulement au hasard des souvenirs quelques-uns de ceux qui étaient alors dans le mouvement. Passant des relations ecclésiastiques suivies aux relations mondaines, c'est-à-dire laïques, mais foncièrement catholiques, je signale, en dehors des vieux amis des premiers jours, cette noble, vivante, charmante famille de Ségur, passionnée pour l'Église, passionnée pour les lettres, large en politique; puis, parmi les châtelains amis et hospitaliers, où Louis Veuillot durant cette phase (1860-1867) prit des vacances, les Guitaut, les d'Esgrigny, les Montsaulnin, les Cuverville, les Du Val de Beaulieu, etc.

Si la suppression de l'*Univers*, sans ramener à Louis Veuillot les chefs du catholicisme libéral, avait écarté de lui quelques catholiques atteints de napoléonisme incurable, les militants inébranlables, mettant avant tout l'Église, n'avaient point bronché. Tout au contraire, ses travaux « d'ouvrier en chambre » et leur grand succès avaient accru sa considération et son autorité. Même près des royalistes, il gagna momentanément beaucoup de terrain. Les plus sages lui pardonnaient, sans beaucoup d'effort, d'avoir accepté loyalement l'Empire; les plus dévoués aux intérêts religieux et aux doctrines monarchiques savaient enfin reconnaître qu'il avait toujours fermement défendu les principes fondamentaux de l'ordre social.

Sans être devenu mondain, il voyait plus volontiers du monde et suivait de plus près les choses du théâtre et des arts. De 1860 à 1862, son intime pour ces explorations fut Segrétain, dont il a dit : « Il était doué d'un esprit vif, brillant, frivole à l'extérieur, au fond très sérieux. Cet amoureux de la conversation, de la musique, de la distraction en tout genre, prenait à la course les choses les plus difficiles et ne lâchait rien. » C'est en se promenant avec Segrétain que Louis Veuillot eut l'idée des *Odeurs de Paris*.

Parmi ses fréquentations de ce temps, je dois signaler le sculpteur Antoine Étex, et Nadar, le type de l'artiste ouvert, chercheur et boulevardier. Il les avait rencontrés séparément je ne sais plus où, et leur reconnaissant à tous deux un bon fond, de l'esprit, de la loyauté, du cœur, il entreprit de les convertir jusqu'à la pratique inclusivement. Il y réussit pour Étex, mais ne put amener Nadar qu'au respect.

Voici ce qu'il disait d'Étex à Maguelonne : « Recevez bien M. Étex, l'un des sculpteurs de l'Arc de triomphe de l'Étoile, des premiers parmi nos artistes, des premiers parmi nos amis et même un peu mon enfant. Après avoir flairé toutes les sectes et s'être cru saint-simonien, positiviste et le reste, il se rend à Rome pour renouveler sa

première communion. C'est un homme de grand cœur qui a sacrifié sa fortune à ses idées et qui maintenant abaisse généreusement ses idées devant le vrai. »

On le voit, tout, à cette époque, allait à souhait pour Louis Veuillot. Aucun des siens ne lui donnait sous aucun rapport de l'inquiétude. Ses filles dont l'aînée, Agnès, était déjà une « jeune personne », le charmaient; toutes deux sous des formes différentes avaient de la grâce, de l'esprit, du caractère, de la piété. Bref, toute sa situation personnelle était digne d'envie. Cependant il tombait assez souvent dans ce que notre sœur et moi nous appelions *ses noirs*. Pourquoi? Il n'en disait rien et je crois que, parfois, il n'en savait rien. C'était un vague malaise d'esprit dont il ne tint jamais à se bien défendre. Un jour qu'Élise le lui avait reproché par lettre en m'associant à ses reproches, il lui répondit :

« Quelle idée cruelle, avez-vous, Eugène et toi, de m'accuser de vous aimer peu et moins que vous ne faites, parce que j'aurai un air soucieux ou que je manquerai d'écrire! Vous me condamnez au sourire perpétuel; je n'ai point vu dans l'histoire qu'on ait si sévèrement puni aucun tyran. Et tu me fais un sermon pour m'exhorter à garder très fidèlement ce grand bien de l'union que Dieu nous a donné! Ah! ma sœur, je te croyais plus au courant de nos plus intimes dispositions. Écris à Eugène que je l'irai voir à Arromanches. »

Cette réponse me fit renoncer à interroger Louis sur des tristesses qui m'émouvaient sans m'inquiéter.

Même avant d'être catholique de pratique comme de baptême, Louis Veuillot était aumônier. Il le fut plus encore et surtout plus régulièrement après sa conversion. S'il n'était membre vraiment actif d'aucune œuvre obligeant à des courses, des visites, il était membre souscrivant de toutes celles dont on lui parlait. Il n'écartait aucune quête. Il avait, d'ailleurs, une préférence marquée pour les œuvres de propagande et de relèvement. Les ar-

tistes, les gens de lettres atteints de débine — chose si fréquente — trouvaient plus facilement encore que d'autres, le chemin de sa bourse. Pour les aumônes générales et les œuvres établies, Élise était son fondé de pouvoirs, mais pour les « confrères » il s'en chargeait et même s'en cachait, car la « *Padrona di casa* » tenait ces sortes de quêteurs en défiance.

A mesure que ses ressources grandirent, il donna plus largement. Je lui avais annoncé un gros versement de droits d'auteur, il écrivait à Élise : « Eugène dit que tu auras vingt mille francs à toucher dans le mois de janvier. Non, vingt-cinq mille! Est-il possible! Cache, cache, cache-moi beaucoup de ces ordures-là dans le sein de Lazare! et n'oublie pas ton pauvre frère aîné qui est gueux horriblement. » Autre lettre du même genre : « Nous avons bien à donner en ce moment. Donne, donne, donne, je t'en prie; ouvre la main gauche et la main droite, et fais des trous à tes poches pour que la main droite et la main gauche ne soient pas seules à donner (1)... »

Sa mondanité, très relative, ne nuisait pas à sa piété; elle le portait seulement à la régler davantage. Voici le règlement qu'il se donna, alors qu'ayant achevé la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* il prenait des notes pour écrire les *Odeurs de Paris :*

« A quelque heure que l'on se soit couché, se lever aussitôt qu'éveillé s'il fait jour.

« La messe quotidienne ou à dix heures ou à midi.

« La confession régulière tous les huit jours. La pénitence faite le jour même s'il est possible.

« S'il n'y a pas de messe, une demi-heure de lecture.

« Pacte avec les yeux.

« Jamais de dépense inutile, pas un sou.

« Pénitence des péchés passés, par mortification des sens.

(1) Lettres à sa sœur, t. Ier, p. 398-400.

« Grand'Messe plus souvent, Vêpres ou tout au moins salut.

« Veiller au temps.

« Tout accepter des autres. Tout.

« Seigneur Jésus, qui voulez me sauver, aidez-moi.

« Sainte Vierge, priez pour moi.

« 6 mai 1861. »

Si Louis Veuillot devait être et était content de son chez soi, si ses succès d'écrivain, sous le double rapport de l'action religieuse et des ressources temporelles, lui donnaient tranquillité et joie, il n'en faut pas conclure que rien ne l'excusait de se laisser envahir de temps à autre par le noir. Outre qu'il était dans sa nature de s'assombrir facilement, il trouvait une certaine douceur à garder pour lui seul, avec de fréquents retours, des tristesses qui, même autour de lui, pouvaient n'être point partagées. Du reste, les causes très sérieuses de s'attrister ne lui manquèrent point, même alors que l'ensemble de sa situation était heureux. Ainsi l'année 1862, où il eut tant de beaux jours, lui en apporta d'autre part de très-sombres. Il écrivait à Maguelonne :

« ... Je suis dévoré de tristesse. Voilà le fond. J'ai, cette année, perdu six personnes que j'aimais tendrement et, sur le nombre, trois étaient des flambeaux : Segrétain, le docteur Tessier et surtout Marie Gjertz. Vous ne connaissez pas ce nom : Marie Gjertz était une pauvre femme, malade, étrangère... et c'est la plus grande perte que la presse catholique ait faite depuis Donoso Cortès. Je la voyais infirme depuis trois ans et je ne croyais pas qu'elle dût mourir. Cette mort m'a écrasé. Je la pleure comme ami et comme fidèle. Avec elle, descend dans la tombe tout entier, hélas ! le plus beau poème catholique qui ait été conçu en ce temps. Elle me l'a raconté, mais elle seule aurait pu l'écrire. J'ai perdu d'autres amis très chers, très grands et

je sens que quelque chose de moi est enfui avec eux. »

Mme Gjertz, norvégienne et luthérienne, avait épousé un Français et s'était convertie au catholicisme avec grande foi et grande ardeur. Veuve et chargée de quatre enfants, elle donnait des leçons de piano et en avait peu. Savante musicienne, mais ne pouvant se défendre d'exprimer sur la musique des idées à elle, très hautes et aussi très particulières, on la contestait comme professeur. Sa supériorité et son originalité, en même temps qu'elles lui donnaient des admirateurs, lui nuisaient là où l'on voulait des leçons ordinaires. De dévoués catholiques vinrent à son aide. Eugène de Margerie et Louis Veuillot furent des premiers, des plus zélés et des plus persévérants. Tous deux reconnaissaient en elle, outre de nobles vues et des pensées très fortes, le don de les bien exprimer. Cette Norvégienne était écrivain français. Il lui arrivait de se heurter aux règles, mais le fond rendait superbement de belles idées. Elle ambitionnait d'écrire et en avait le droit. Louis Veuillot et Eugène de Margerie, qui s'y connaissaient, lui dirent : Écrivez! Louis fut son guide et son reviseur. Elle fit un roman scandinave et doctrinal très passionné qu'elle intitula *L'Enthousiasme*. La correspondance de Louis Veuillot prouve qu'il fut content de ce livre et y travailla de tout cœur. Il écrivait de Solesmes à son beau-frère, Arthur Murcier, futur éditeur de *L'Enthousiasme :*

« J'ai renvoyé à Mme Gjertz la première feuille et les deux placards que vous m'avez adressés l'autre jour. Il me semble que cela va bien. Dès la seconde feuille, tous les caractères sont posés et connus et le drame est en train. Il n'y a guère de roman doctrinal où l'on trouve moins de longueurs et des longueurs qui reposent sur des idées d'une telle valeur. Tenez bon à ne pas remanier.

« Le manuscrit est corrigé. Je vous l'expédierai et Mme Gjertz pourra serrer si elle veut. Je n'ai vu que cinq ou six feuillets en tout qui pourraient être supprimés, et on peut les conserver sans inconvénients.

« ... Cette digne femme a du bon sens malgré sa grande imagination. Le succès la laissera-t-il intacte? C'est la question. Pour moi, je crois que j'aurai fait mon office d'ami quand j'aurai lancé *L'Enthousiasme* et que je pourrai alors la laisser aller toute seule. Elle mérite bien la peine que j'ai prise non seulement à cause d'elle, mais à cause de ses quatre enfants. Si on ne l'avait pas soutenue à Paris, elle aurait dû rentrer en Norvège, où je crois que sa poitrine ne durerait pas longtemps. Et que seraient devenus ses enfants si jeunes dans une famille exclusivement protestante (1)? »

Continuant son travail, Louis Veuillot, dans une autre lettre, disait à Murcier : « Ce paquet n'est arrivé qu'hier au soir avec le placard ci-joint où j'ai marqué une suppression nécessaire. Consultez cependant l'auteur. Tout auteur croit qu'on le mutile, lorsqu'on le débarbouille; il faut obtenir son consentement. Ainsi le veut l'humanité. » Il ajoutait : « J'ai des scrupules sur la préface que j'ai refaite : elle est trop sonore. Dites, s'il vous plaît, à M^me^ Gjertz que je lui conseille d'y mettre des sourdines. La sienne manquait de suite. » Le titre, *L'Enthousiasme,* n'allait pas aux éditeurs. « Une personne très à même de connaître le sentiment du bon public, écrivait Murcier à Louis, m'a assuré que ce titre empêcherait la vente. » Mon frère, impatienté, répondait : « C'est agaçant. Je ne vois pas que *L'Enthousiasme* soit un titre moins attirant qu'un autre, mais je m'incline devant *une personne* qui connaît mieux que moi le *sentiment du bon public*. Je propose *La Belle Norvégienne* ou *La fille du préfet*, ou *La neige enfin fondue*. Voilà des titres pour le bon public (2). » Ces ironies sauvèrent le titre qu'avait choisi l'auteur et que le reviseur approuvait. Les éditeurs publièrent *L'Enthousiasme*.

En attendant la venue des droits d'auteur, Louis écrivait

(1) Lettre du 15 juin 1861.
(2) Lettre du 17 juin 1861.

à Murcier : « Je n'ai pas de nouvelles de Mme Gjertz et je crains qu'elle soit plus malade. Sachez cela, je vous en prie, et trouvez quelque moyen de lui faire accepter cent francs, si elle en a besoin. C'est moi qui vous les emprunte (1). »

Ces extraits suffisent à marquer l'intérêt particulier que Louis Veuillot portait à Mme Gjertz. Il goûtait, il admirait ce puissant esprit très chrétien et très littéraire ; il honorait le courage de « cette digne femme » si brillamment douée ; il aimait sa foi rayonnante, sa supériorité intellectuelle, — et peut-être le disait-il trop ; — il compatissait à ses souffrances physiques et morales ; enfin, il voulait l'aider à gagner des ressources, à conquérir la situation qui lui était due. Ces sentiments, qu'il n'avait aucune raison de cacher, firent croire à des projets de mariage très caressés par elle et latents chez lui. Il n'en était rien. Louis Veuillot s'irrita, pour sa protégée comme pour lui, de ces interprétations d'une sympathie ouverte, affectueuse, née de l'admiration pour le talent et qu'une compassion respectueuse autant que légitime avait fortifiée. Il en souffrit.

Ce n'est pas le seul projet matrimonial qui lui fut prêté en ce temps-là. Quelques mois après la mort de Mme Gjertz, divers journaux annoncèrent le prochain mariage de Louis Veuillot avec une châtelaine, veuve bien apparentée, titrée, et fort riche. La personne était nommée, elle appartenait à l'aristocratie du parti catholique et l'auteur du *Parfum de Rome* avait l'honneur d'être de ses amis. Quant au projet de mariage, cette « information » était un mensonge et une méchanceté. Son auteur, gentilhomme royaliste et libéral, avait voulu gêner cette grande dame qui ne l'admettait pas chez elle, tandis qu'elle y appelait Louis Veuillot. Il fallut donner un démenti dans le *Figaro* à ce sot qui gardait l'anonyme.

Mathilde, à son lit de mort, après avoir reçu les derniers

(1) Lettre 20 décembre 1861.

sacrements, avait dit à Louis : « Bénissons le bon Dieu!... Toi, sans doute, tu pourras te remarier... Ce sont mes pauvres petites filles... » Mon frère, rapportant ces paroles, ajouta : « Je voulus la rassurer au moins sur ce point, et je lui dis qu'en tout cas, nos filles n'auraient point d'autre mère. J'éprouvai une sorte de joie à faire ce serment. »

Un tel serment en telle circonstance est de ceux que, selon le monde, il est permis d'oublier, et dont, même en conscience, on peut être relevé. Mais Louis, veuf à trente-neuf ans, ni ne l'oublia, ni ne voulut qu'on l'en relevât. Je n'affirme pas que jamais l'idée de se remarier ne traversa son esprit ou ne pesa sur son cœur. Il était trop en vue pour qu'on ne s'occupât pas de ses affaires privées; et d'ailleurs les marieuses et marieurs ne manquent pas dans le monde clérical. Il écarta diverses propositions et le fit sans hésitation comme sans peine. Outre la promesse faite à Mathilde mourante, il songeait à ses filles déjà grandes et à notre sœur, qui auraient diversement à souffrir s'il se remariait.

Cependant, vers le temps même des bruits que je viens de noter, il eut à subir un assaut sérieux. Un troisième projet de mariage lui fut prêté. La personne aimable, intelligente, intellectuelle et très bien posée à laquelle des amis songeaient pour lui et qui paraissait y consentir, devait lui plaire et, en effet, lui plaisait. Les âges étaient proportionnés et, au total, pour les gens d'esprit, les situations s'équilibraient. Les relations commencées par la littérature, la communauté des convictions et des goûts, le charme et le piquant des causeries, pouvaient finir par un mariage. Lorsque Louis s'en aperçut, il en fut troublé. Le souvenir de Mathilde, son amour pour ses enfants, sa tendresse reconnaissante et très vive pour Élise lui crièrent : Tu ne peux pas, tu ne veux pas te remarier; ce roman doit prendre fin.

Un soir que nous nous promenions du quai Conti à l'esplanade des Invalides, causant de choses et d'autres, il

me dit tout à coup avec un sourire et un effort : — Eugène, peut-on être amoureux quand on a la cinquantaine? — Tu dois le savoir mieux que moi, lui répondis-je, puisque tu tiens cet âge et que je n'y suis pas encore.

Alors il m'expliqua une situation qui déjà m'était connue. Nous en parlâmes longuement, fraternellement, avec cette confiance absolue, abandonnée, que chacun de nous eut toujours pour l'autre. La conclusion fut qu'au risque de rompre tout à fait, il fallait déclarer à l'ami commun, — un prélat, — qui poussait au mariage, qu'on devait et entendait rester dans les calmes régions de l'amitié. Ainsi fut fait, au contentement, je crois, des deux parties. Les esprits étaient plus engagés que les cœurs. Mais entre la femme et l'homme, même quand ils ne songent nullement à s'unir et croient rester sur la réserve, l'amitié s'imprègne inévitablement d'une douceur, d'un moelleux, de prévenances, où les témoins, surtout si la chose les touche, peuvent voir un sentiment plus vif. Il en avait été ainsi et cette impression se maintint. Le milieu où l'on s'était imaginé qu'il y aurait mariage continua d'espérer ou de redouter ce dénouement. Cependant les rapports entre les plus intéressés furent moins suivis; mais la correspondance continua, gardant son caractère amical et presque familier, sans cesser d'être respectueux. Cette correspondance sera sans doute publiée quelque jour, et c'est sur elle que, d'avance, je mets ici cette note.

La vie presque nouvelle que Louis Veuillot eut après la suppression de l'*Univers* était bien la vie d'homme de lettres en belle situation, telle qu'il lui arriva de la désirer au temps où il se devait tout entier au journal. Il l'avait repoussée et détestée lorsque le décret impérial du 29 janvier 1860 la lui imposa. Maintenant, il s'y habituait et même y trouvait du charme. Il dut s'avouer qu'il n'y renoncerait pas sans effort. Mais rentrer dans la presse, reprendre le combat quotidien, c'était le devoir, il ne cessa pas d'y songer et d'y travailler.

En juin 1863, M. de Persigny perdit le ministère de l'Intérieur et devint duc. Un caprice de l'Empereur lui donna pour successeur un M. Boudet qui siégeait incognito au conseil d'État. Ce Boudet ayant autrefois été libéral, on crut, et il s'y prêta, que la presse allait avoir plus de champ. Aussitôt Louis Veuillot tenta de rentrer en lice. Il demanda l'autorisation de faire un journal. Mgr Parisis l'appuya et vit dans ce but M. Billault, le chef du cabinet comme ministre sans portefeuille, lequel reconnut que la situation faite à M. Veuillot ne pouvait ni s'éterniser ni même se prolonger. Mais le ministre Boudet resta muet. Ni audience, ni lettre. Au bout d'un mois, que mon frère avait été passer au bord de la mer, me laissant le soin de répondre s'il était appelé, il renouvela sa demande. Il attendit assez longtemps encore, puis enfin, il fut invité à venir tel jour, à telle heure, à tel bureau. Il n'y manqua point. Là, il trouva un employé qui lui dit, non sans quelque embarras : — L'autorisation vous est refusée... Il salua et se retira. Il fallut encore attendre près de quatre ans.

Le bruit courut que l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers*, découragé et irrité de ce nouveau refus, allait définitivement fonder un journal en Belgique. Il expliqua dans une lettre adressée aux journaux que c'était en France qu'il voulait écrire, et raconta en peu de mots ce qui venait de se passer. Sa lettre parut dans l'*Époque* (journal de Granier de Cassagnac), mais très peu d'autres feuilles la reproduisirent. Les journaux catholiques, où il désirait surtout qu'elle fût lue, la passèrent sous silence. « J'en fus mortifié, a-t-il dit plus tard. En demandant à faire un journal, je croyais remplir un devoir; il m'eût été agréable d'informer les catholiques qu'au moins je ne manquais pas de bonne volonté (1). »

Ce nouveau refus et la forme qui lui avait été donnée disaient une fois de plus à Louis Veuillot que le journa-

(1) *Mélanges*, IIIe volume de la Ire série, p. 312.

lisme lui était fermé pour longtemps. Il n'en fut ni très surpris ni très affligé. Cependant, il n'avait pu se défendre de quelque espoir. Du Pouliguen où il attendait la décision du ministre, ou plutôt de l'Empereur, il m'écrivait : « Tout le long du chemin, j'ai fait le journal. Mon Dieu qu'il sera beau! Il sera si beau que j'ai peur qu'on ne le voie point.... Mirès dit que si je fais un journal, il me donnera une combinaison qui rapportera dix mille francs pour cent sous. Mais je dis, moi, que ces cent sous-là doivent être difficiles à trouver, et malgré mon estime pour Mirès, j'ai peur que ce soit de la fausse monnaie (1). » Le lendemain, reprenant ce sujet, il ajoutait : « Si le gouvernement ne nous jette pas sur les écueils politiques, viens te plonger dans cette mer sans écueils du Pouliguen... Il y a ici un jeu de boules. J'ai fait quatre parties. Même talent qu'autrefois. Bon augure pour les aventures du futur journal, puisque tu feras toujours ma force et que je ne ferai pas ta faiblesse (2). »

Le journal restant un rêve, il se remit à la revision du *Parfum de Rome*. Ce cher travail subirait bientôt un nouvel ajournement.

J'ai dit tout à l'heure que rien alors ne l'inquiétait dans son intime. L'inquiétude et le chagrin ne tardèrent pas à venir. Notre mère qui avait été souffrante s'était relevée et sa forte constitution nous fit croire à un rétablissement durable. Nous nous trompions. Un soir de septembre 1863, elle eut un léger étourdissement. C'était une attaque et nous ne pûmes longtemps nous dissimuler que c'était la fin. Voici, sur ses derniers moments, une lettre de Louis à Mgr Pie et des passages d'une autre lettre à un ami de Belgique, le comte du Val de Beaulieu :

(1) Lettre du 3 juillet 1863.

(2) Cela voulait dire qu'aux boules, — la grande récréation de l'*Univers*, — mon jeu était plus régulier que le sien, mais qu'il s'y distinguait par des coups d'ordre supérieur.

« 17 septembre 1863.

« Monseigneur,

« Je recommande à vos prières l'âme de ma mère qui a paru ce matin devant Dieu. J'ai reçu son dernier soupir avec la même douleur et la même consolation que j'éprouvais depuis le commencement de sa maladie. Elle a achevé le combat comme elle l'avait commencé, constante dans sa résignation, dans son sacrifice, dans sa foi. Durant cette agonie de près de huit jours, je ne sais si son intelligence a été obscurcie quelques instants. Elle s'est associée à tout avec un calme auguste et les seuls signes d'émotion qu'elle ait donnés ont été de graves sourires. Nous espérons beaucoup de Celui qui a tant aimé les humbles et les petits, et qui vient de nous le prouver d'une façon si tendre. Néanmoins il faut prier. Nous supplions votre charité d'aider notre insuffisance.

« Mon frère, ma sœur, et mes enfants sont avec moi à vos pieds, Monseigneur, pleins du plus profond et du plus reconnaissant respect... »

Au comte du Val de Beaulieu.

« ... Notre mère avait triomphé des plus rudes épreuves de la pauvreté, et ne s'était point ressentie jusqu'à cet âge des affaiblissements de la vieillesse. La maladie l'importunait, elle voulait guérir. Lorsque la mort se présenta enfin à visage découvert, elle lui fit face et accepta tranquillement ce combat où elle sut tout de suite qu'elle serait vaincue. Elle devint douce et sereine comme une martyre. Elle se confessa, reçut les sacrements, ne laissa pas échapper une plainte ni un murmure, et ne donna d'autres signes d'émotion intérieure que de graves sourires, lorsqu'elle nous voyait tous réunis à son chevet. En vérité, nous lui faisions une belle couronne de cœurs tendres, respectueux et animés d'un invincible amour

pour son salut. Elle nous souriait et, ne pouvant parler, elle nous appelait l'un après l'autre par des signes pleins de majesté pour nous donner doucement le baiser d'adieu. Cette pauvre femme illettrée était vraiment auguste. Ses regards patients voyaient nos larmes silencieuses et semblaient y compatir. Oh! que j'ai compris la force de ce mot chrétien : une bonne mort! Et la bonne mort est belle, belle à la lettre. Après le dernier soupir, un rayonnement de beauté supérieure parut sur ce visage où la vie avait plutôt mis un voile qu'une clarté. Il redevint jeune, et ses lignes sévères prirent un accent de douceur auguste que nous-mêmes ses enfants, nous ne connaissions pas. »

Bien chère mère! Elle mourut avec sérénité, heureuse en ses enfants. Leur situation, dont elle ne voyait pas les soucis, l'émerveillait, leur parfaite union faisait sa joie, et depuis bien des années elle était fière de ce fils aîné qui servait Dieu avec éclat, avec honneur, et qui le lui donna.

CHAPITRE XVI

LA *VIE DE JÉSUS* PAR RENAN. — LA *VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST* PAR LOUIS VEUILLOT. — UN BREF DU PAPE. — SON EFFET SUR LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX. — LOUIS VEUILLOT EN BELGIQUE. — LE CONGRÈS CATHOLIQUE DE MALINES. — DISCOURS DE MONTALEMBERT ET DE M^gr^ DUPANLOUP. — L'INSCRIPTION DE LA ROCHE-EN-BRÉNY. — « PACTE » DES CHEFS DU LIBÉRALISME. — LA PRÉPARATION DU *SYLLABUS* ET LOUIS VEUILLOT. — LA POLÉMIQUE SUR LE *SYLLABUS*. — SÉJOUR DE LOUIS VEUILLOT A ROME. — L'*ILLUSION LIBÉRALE*. — LOUIS VEUILLOT EST DÉNONCÉ A L'*INDEX*. — L'OPINION DU PAPE.

C'est en 1863 que Renan publia le plus retentissant de ses ouvrages, la *Vie de Jésus*. Louis Veuillot n'avait pas attendu jusque-là pour juger l'auteur. Dès 1854, il lui consacra dans l'*Univers* une étude qui fut remarquée (1). C'était à propos d'articles de ce « jeune maître à philosopher » sur les saints et la sainteté. Louis Veuillot lui expliquait qu'ayant passé en hâte du Séminaire à la libre-pensée, son état d'esprit ne lui permettait pas de traiter convenablement une telle question. Cependant l'*Univers* devait s'occuper de son travail. « En réfutant quelques-unes des erreurs de M. Renan, disait-il, nous aurons l'occasion de voir ce que le courant philosophique traversant une âme chrétienne y peut laisser de lumière et de respect. »

(1) *Mélanges*, II^e^ volume de la deuxième série, p. 223-246.

Dès ce temps-là, Renan faisait le précieux et le dégagé; il s'appliquait à juger l'Église de haut, sans colère, sans parti pris, en docteur désintéressé qui ne lui gardait pas rancune quoiqu'il l'eût trahie. C'était presque d'une voix amie qu'il lui reprochait, forcé par l'évidence, d'avoir perdu le sens de la sainteté. Aux Saints d'autrefois qui étaient « distingués » avaient succédé, constatait-il à regret, les saints « étriqués »; malheureusement, on n'en verrait plus d'autres, les temps modernes ne comportant pas la grande sainteté, celle qui représentait le « côté idéal et divin de la nature humaine ».

Louis Veuillot signalait cette thèse avec un dédain ironique, puis, la discutant, la sabrait vigoureusement. Après avoir défini à grands traits la Sainteté, « cette divine industrie de la miséricorde qui prodigue aux hommes tous les moyens de gagner le ciel », il jugeait l'écrivain et le « penseur » qui la déclarait morte. Sans nier que l'ex-séminariste eût littérairement de la valeur, il lui reprochait son attitude de beau ténébreux, son afféterie, son extrême recherche de l'élégance. « Je signale ce travers, ajoutait-il, afin d'arrêter, s'il est possible, l'invasion d'un certain gongorisme qui entre à plein flot dans la jeune université et qui menace de faire regretter la sécheresse à peine grammaticale de ses émérites. J'espère peu, néanmoins, que M. Renan parvienne à corriger son goût, parce que la racine de ce mauvais goût est dans le mauvais état de sa pensée. » Renan profita quelque peu de cet avis. S'il ne renonça pas à « sa manière », il la corrigea assez pour que Louis Veuillot lui reconnût plus tard « un joli style ». Quant à l'état de sa pensée, il justifia cette prévision de son critique : « M. Renan ne fait pas une déclaration formelle d'incrédulité; mais c'est le mot que tout son article laisse entendre, et je le loue de mépriser cette habileté diplomatique avec laquelle, dans son école, on s'applique souvent à paraître encore chrétien, quand on ne l'est plus. Si je me trompe, il réclamera. » Renan ne réclama point.

Ses professeurs et ses condisciples du Grand Séminaire, que sa phraséologie ondoyante, onctueuse, faussement respectueuse, avait longtemps trompés, purent encore espérer qu'il n'avait pas absolument perdu la foi, mais ils ne doutèrent plus de son apostasie.

Neuf ans plus tard, la *Vie de Jésus* couronna l'œuvre de Renan. Ce fut l'ouvrage qui le classa définitivement. L'étonnant succès de ce livre le rendit dangereux. Les réfutations abondèrent. Il y en eut de remarquables : les unes plutôt pieuses, les autres plutôt savantes, toutes très indignées et portant de bons coups. On remarqua surtout à divers titres et aussi à juste titre, celle de l'abbé Freppel, alors professeur en Sorbonne, qui parut d'abord dans le journal le *Monde*. Les catholiques voulaient cependant quelque chose de plus. Il fallait un livre où le savoir, la piété, la foi, auraient pour appui et passeport un mérite littéraire faisant échec à celui de Renan et pouvant, grâce au style, être compris et goûté du gros des lecteurs comme des lettrés et des délicats. Ce livre, on l'attendait de Louis Veuillot, et de plusieurs côtés on le lui demanda. Aux premières ouvertures, il fut étonné et répondit : non. Le sifflet était la seule arme dont, pour sa part, il comptait user contre Renan. Déjà il lui préparait une place dans les *Satires;* il commença même de mettre cette idée à exécution par une pièce de vers, abondante en traits acérés, qu'il écarta ensuite de ses *Œuvres poétiques*. Il comptait s'en tenir là ; mais les instances furent telles qu'il se rendit. Il résolut d'opposer à la *Vie de Jésus,* la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

Vingt-cinq années consécutives d'études et de combats pour l'Église l'avaient préparé, plus et mieux qu'il ne le croyait, à ce beau travail. Cependant, il ne saisit la plume qu'après beaucoup de lectures qu'il jugeait nécessaires. Il se pénétra de l'Évangile ; et que de notes il prit ! J'en ai là un gros cahier. Ce premier travail fait, il partit pour Solesmes afin de consulter Dom Guéranger, auquel il avait

annoncé son projet et qui lui avait répondu : « Arrivez-nous vite... vous trouverez ici belle et bonne fête, un soleil africain et des pois de l'arrière-saison gardés exprès pour vous... Si vous avez l'heureuse pensée d'éreinter Renan, il n'y a pas un jour à perdre, car il vieillit d'heure en heure. Venez donc, mon cher ami; nous causerons de lui et ce sera bientôt fait (1). »

Tout le monde attendait de Louis Veuillot un livre de vive polémique; c'était bien ce qu'il s'était d'abord promis, mais ayant relu de près l'odieux et médiocre ouvrage de Renan, il pensa qu'au lieu de le réfuter en détail et directement, il fallait lui opposer la vie de Jésus-Christ telle que la résument les Évangiles et le *Symbole des Apôtres*. Là est la doctrine en même temps que l'histoire. Toute vérité en découle. Suivre Jésus-Christ dans sa vie, rappeler exactement ses paroles et ses actes, sans les commenter beaucoup, mais en les coordonnant avec amour, c'était avant tout montrer *Dieu* alors que Renan disait : Cet *homme* avait « le charme ».

Voilà l'œuvre que Louis Veuillot jugeait essentielle. « Sur tous les terrains, disait-il, où elle a voulu s'engager, la négation a été battue. Ses œuvres les plus vantées n'ont jamais soutenu la critique. Après un court triomphe de surprise, les ennemis eux-mêmes finissent par répéter le beau cri de Tertullien à Marcien, falsificateur de l'Évangile : « C'est encore le Christ! » Néanmoins, il est vrai qu'un succès général, souvent assez tenace, encourage ces misérables travaux. Ils survivent longuement au décri où ils tombent promptement, protégés dans le mépris par l'ignorance complaisante du public et par l'insuffisance irréfléchie des réfutations. Sans doute, l'on répond admirablement à tout ce que disent les négateurs; mais puisque leur arme suprême est d'ignorer et de faire ignorer, l'essentiel serait de répondre surtout à ce qu'ils ne disent pas. C'est invariablement ce que l'on oublie.

(1) Lettre du 11 août 1863.

« Le dernier qui s'est rendu célèbre a su, pendant cinq cents pages, parler de Jésus-Christ sans le montrer jamais. Esquivant perpétuellement tout ce qui est de Dieu, il dénature du même coup tout ce qui est de l'homme. Cette ruse de sa faiblesse a fait la force de son livre : elle a attiré l'apologétique dans des discussions de vétilles où disparaît complètement l'Homme-Dieu. Les réfutations sont excellentes. Qui les lirait toutes et s'en tiendrait là, verrait bien que le négateur n'a ni science, ni probité, mais ne saurait pas ce que Jésus-Christ est venu faire dans le monde. Ainsi, ce n'est pas Jésus-Christ qui a cause gagnée, encore moins le lecteur laborieux de tant de polémiques; c'est ce malheureux qui s'est proposé de trahir Dieu et le prochain (1). »

L'« oubli » qu'il signalait, Louis Veuillot voulut le réparer. De là son livre. Les attaques de Renan en furent l'occasion plutôt que l'objet. Aussi laisse-t-il de côté et le négateur et son ouvrage. Voici en quels termes son Avant-propos en avertit le lecteur :

« Quant à certain mauvais livre qui signale tristement l'époque où nous sommes, j'y ai dû faire allusion deux ou trois fois; mon désir eût été de n'y pas toucher. Les sentiments qui m'animaient après la première lecture de cet ouvrage se sont bien modifiés à mesure que j'ai pu mieux saisir la malheureuse industrie de l'auteur.

« Trouvant chez lui le parti pris d'ignorer, je demeure convaincu qu'il est encore loin d'avoir perdu la foi. Il n'oserait pas regarder en face un crucifix, il craindrait de voir le sang couler! Dans sa conscience, il s'est dit qu'il trahissait. Saura-t-il étouffer cette suprême inquiétude que confessent ses regards obstinément détournés du jour? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, je le trouve à plaindre, et ce que je voulais d'abord déchirer, je l'ai simplement écarté.

(1) *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Avant-propos, p. 6, dixième édition.

« Nous blâmons cet homme et nous détestons son crime ; mais tout chrétien serait heureux de pouvoir lui dire ce qu'Ananie disait à Saul : « Mon frère Saul, le Seigneur Jésus *qui vous a apparu dans le chemin par où vous veniez*, m'a envoyé vers vous, afin que vous recouvriez la vue! »

Après cet appel que Renan ne voulut pas entendre, Louis Veuillot exprimait les sentiments que lui avait inspirés son livre et les joies qu'il avait éprouvées en l'écrivant : « J'ai relu de beaux livres trop négligés, amis précieux que Dieu m'a fait trouver lorsque je perdais une part de ces choses humaines qui doivent périr. J'ai goûté le miracle de la consolation, le miracle de la foi, le miracle de la victoire... J'ai travaillé avec allégresse et sachant la faiblesse de mon travail, je le présente avec sécurité... Il sera une partie de ma force quand je mourrai, la consolation de mes enfants, l'espérance des cœurs amis qui prieront pour moi.

« O Christ vivant, ceux qui te nient te verront! Puissent-ils te voir avant le jour de la justice! Puissent-ils, en ce temps de ta clémence, vouloir ton pardon qui leur est toujours offert? Puissent-ils eux-mêmes se trouver pris dans les doux filets de la miséricorde, ceux-là qui complotent pour écarter les autres des voies de la lumière et du pardon! C'est le souhait profond de mon âme épouvantée de leur péril. Je ne suis pas leur juge et il n'est plus nécessaire que personne les accuse. Au tribunal suprême, quel accusateur ces coupables trouveront-ils plus accablant et plus implacable qu'eux-mêmes (1)! »

Ces lignes éclairent tout le livre. C'est, durant cinq cents pages, un acte de foi plein d'amour, plein de feu et cependant toujours calme. Dans la première édition, le premier mot est : « Je crois », et le dernier : *Credo*. Plus tard, Louis Veuillot, qui n'a jamais réédité un de ses ouvrages sans y faire des corrections, a modifié quant aux

(1) *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Introduction, p. xxv.

termes cette entrée en matière et cette conclusion. Je l'ai regretté. Assurément, ce qu'il a mis est très bien, mais à mon avis, ce qu'il a ôté était mieux.

La *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* valut à Louis Veuillot les remercîments et les éloges les plus autorisés. De tous ces témoignages, je n'en citerai qu'un, celui du Pape :

« *A notre cher Fils Louis Veuillot, à Paris,*

« *PIE IX, Pape.*

« Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

« Nous vous félicitons, cher Fils, de ce que, bien qu'écarté de l'arène où avec tant de vaillance et de fruit vous combattiez pour la vérité et pour la justice, vous n'avez pas enfoui dans la terre le talent qui vous avait été confié, mais vous avez continué à servir ardemment la même cause qu'auparavant vous défendiez, et à lui apporter de nouveau un concours efficace. C'est ce dont témoignent vos récents écrits ; c'est ce que confirme votre dernier ouvrage qui Nous a été offert, relatif à la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et publié pour venger sa Divinité outragée.

« D'après le petit nombre de pages de ce livre que Nous avons pu effleurer au milieu de Nos multiples soucis, Nous avons jugé que vous aviez choisi celle de toutes les méthodes qui était la mieux adaptée au but que vous vous proposiez et qu'en traitant votre sujet, vous vous étiez montré pleinement égal à vous-même. En outre, ce fruit de vos veilles s'est offert à Nous, comme orné d'un éclat extérieur et tout spécial, par suite du caractère des épreuves auxquelles vous êtes en butte. Votre œuvre, au milieu de ces circonstances funestes, respire, ainsi qu'autrefois, votre faim et votre soif de la justice, les mêmes dispositions d'esprit et la même fermeté pour affronter la lutte que vous avez jadis soutenue.

« Aussi, bien qu'humainement Nous Nous soyons senti ému de vos tristesses, et incliné à compatir à votre sort, cependant, Nous avons jugé toute plainte inopportune, alors que l'Apôtre dit : *Bienheureux l'homme qui souffre la tentation.* Et qui plus est, il ajoute : *Estimez que c'est toute joie, mes frères, lorsque vous êtes tombés dans des tentations variées.* C'est pourquoi, puisque votre constance Nous montre que votre foi éprouvée produit réellement en vous cette patience qui est le couronnement de l'œuvre, Nous sommes enclin à vous féliciter, et Nous sommes poussé à vous conseiller la joie.

« Afin que vous la ressentiez plus facilement, Nous vous présageons et Nous demandons à Dieu pour vous des grâces de plus en plus abondantes et fécondes. Comme gage de ce don céleste, et en témoignage de Notre particulière bienveillance et de Notre gratitude, Nous accordons très affectueusement à vous et aux vôtres la Bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 juillet 1864, de Notre Pontificat la dix-neuvième année.

« Pie IX, Pape. »

Par ce bref, approbateur du livre, Pie IX, on le voit, avait surtout voulu approuver l'œuvre entière de l'écrivain, louer et glorifier les combats du journaliste, condamner de nouveau l'acte césarien qui l'avait frappé et ratifier sa lutte contre les catholiques libéraux. Louis Veuillot n'a jamais été friand des approbations épiscopales qui, la plupart du temps, ressemblent trop à de simples réclames; il ne recherchait même pas, pour ses livres, les félicitations pontificales, lesquelles se réduisent généralement à de courtois et prudents accusés de réception. Mais cette fois, considérant sa situation et le but de son ouvrage, il avait désiré un Bref; il l'espérait affectueux, explicite et portant coup. Son espoir fut comblé et même

dépassé. Il écrivait au secrétaire du Pape pour les lettres latines, Mgr Mercurelli :

« Au Pouliguen (Loire-Inférieure),
31 juillet 1861.

« Monseigneur,

« Quoique personnellement inconnu de Votre Excellence, j'ose vous demander une grâce que vos prédécesseurs, Mgr Fioramonti et Mgr Sottovia, ne m'auraient pas refusée. Je vous prie de mettre aux pieds de Sa Sainteté l'expression de ma reconnaissance pour le Bref qu'Elle a daigné m'adresser récemment. On ne saurait dire, Monseigneur, la joie que cette marque de la bonté du Saint-Père a donnée à mes amis. On en admire la beauté, la grandeur, la plénitude, et je reçois de tous côtés des félicitations. Depuis la suppression de l'*Univers*, nous étions livrés sans défense aux calomnies de ceux dont nous avons combattu les erreurs et de ceux qui ont étouffé notre voix. Pie IX fait justice de cette iniquité. Nos humbles services si imparfaits, mais si sincères, sont vengés par le juste Juge; nous recevons la plus ample et la plus noble récompense que des hommes puissent désirer ici-bas. Un de mes anciens collaborateurs m'écrit : « Ce bref m'a ravi « jusqu'aux larmes. On est bien heureux d'avoir sur la « terre un vicaire de Jésus-Christ, si paternel et si hu« main. Quelle bonté! et pour vous quel adoucissement « à tous vos ennuis, et quel baume pour toutes les « plaies (1)! » C'est le sentiment unanime de tous ceux que Pie IX a si tendrement voulu consoler et fortifier, et ils sont à jamais consolés et fortifiés.

« Mais, moi, Monseigneur, qui reçois plus que ma part de la récompense que Pie IX donne à tous, non moins ravi que les autres, je me sens en même temps accablé de ce fardeau d'honneur. Je peux dire que jamais aucune attaque, ni aucune adversité n'a fait entrer dans mon âme

(1) Ces paroles étaient de Roux-Lavergne.

l'espèce de terreur que j'y ressens. C'est maintenant que je crains de faillir. Prosterné devant le Saint-Père, je le supplie avec larmes de m'accorder une nouvelle et toute spéciale bénédiction pour que, désormais, ma vie et mes travaux soient moins indignes de sa faveur. Ainsi seulement, je goûterai cette joie qu'il me souhaite et qui passe tout bien.

« Daigne Votre Excellence agréer... »

D'une autre lettre au même prélat j'extrais ce passage :

« Le Bref au sujet duquel j'ai eu l'honneur de vous remercier, continue de m'attirer des félicitations qui me comblent de joie. Je vois que la « famille de l'*Univers* » (comme nous disions) n'a point été désunie par le coup dont elle a été tyranniquement frappée il y a quatre ans. La parole de Pie IX nous a tous ralliés dans le même sentiment de reconnaissance, d'amour et de courage. Si la liberté nous était rendue, nous nous retrouverions spontanément debout, ne formant comme par le passé qu'un cœur et une âme. »

Ces lettres furent lues à Pie IX, qui s'en déclara très satisfait. — Je voulais, dit-il tout haut, que Veuillot fût content : il l'est, c'est bien.

Le Saint-Père eut aussi communication d'une autre lettre exprimant les mêmes sentiments, adressée au sous-secrétaire d'État, Mgr Bérardi. Là, dans sa joie et sa reconnaissance, Louis Veuillot faisait une promesse allant un peu loin. Après avoir dit que « tous ses amis étaient très heureux de voir le Saint-Père si vigilant à protéger ceux que la force et la calomnie se proposaient d'écraser », il ajoutait : Justifié par Lui, je n'entreprendrai jamais à présent de me défendre moi-même. Ferme dans la marche qu'il a approuvée, je laisserai dire de moi personnellement ce que l'on voudra. De mon côté, les querelles personnelles contre les catholiques ont toujours été rares, désormais, il n'y en aura plus. » C'était trop s'avancer. Le journa-

lisme ne permet pas tant de vertu. Et d'ailleurs, ce serait nuisible à la cause. Dans bien des cas, il faut se défendre pour garder de l'autorité. Louis Veuillot dut observer cette loi; il le fit sans abus et sans remords.

L'irritation des catholiques libéraux fut, pour le moins, égale à la joie des amis de l'*Univers*. J'en trouve la trace et la preuve dans un livre non suspect, publié trente-six ans plus tard. Le P. Lecanuet rapporte qu'en avril 1864, Montalembert ayant adressé au Pape un travail où il le glorifiait, ne reçut pas de réponse.

« A la douleur, dit-il, de rester sans réponse, s'ajouta pour Montalembert le chagrin de voir ses adversaires comblés d'éloges. Au mois de juillet 1864, le Pape écrivait à l'ancien directeur de l'*Univers* à l'occasion de sa *Vie de Jésus*, une lettre dont ses amis ont pu dire avec raison que nulle autre personne au monde n'avait reçu de Pie IX pareil témoignage de tendresse, d'admiration et de reconnaissance (1). » Mon frère avait prévu ce résultat :

« Quel coup désagréable pour plusieurs de nos anciens amis, m'écrivait-il, et comme ils vont trouver que le Pape n'est pas toujours assisté de l'Esprit-Saint! Ce qui me contente le plus là-dedans, c'est que j'en suis vraiment fâché. Je ne jouis pas du tout de leur dépit. J'aimerais mieux qu'ils prissent bien la chose, et qu'elle les amenât à de meilleurs sentiments. Je crains fort que ce miracle ne soit pas accompli. J'en prends mon parti pourtant, et il est bien juste qu'ils aient quelque amertume, à leur tour, de leur injustice (2). »

L'introduction de la *Vie de Notre-Seigneur* est datée : « 1864, jour de l'Ascension. » Contre son habitude, Louis Veuillot avait travaillé à ce livre presque sans désemparer. Il écrivait à Maguelonne : «... Pardon de ne vous avoir pas donné signe de vie. Ce travail m'a absorbé pendant près

(1) *Vie de Montalembert*, t. III, p. 380.
(2) Lettre du 21 juillet 1864.

de six mois, et à peine fini, il faut le refaire pour une nouvelle édition. Je suis à bas. Je n'ai plus le coup de pouce du journal et je vieillis. » Cependant, après quelques jours de détente, il se remit à la besogne. Personne ne s'aperçut de sa fatigue, et lui-même oublia qu'il était fatigué. Il reprit le *Parfum de Rome*, et, sans le quitter, donna divers travaux à la *Revue du Monde Catholique*. Il fallait cependant du repos. Il partit pour le Pouliguen où il y eut cette année-là nombreuse compagnie. Il s'y trouva d'abord avec le Nonce, M^gr^ Chigi. Il avait été convenu entre eux qu'ils y seraient en même temps. Après le Nonce, vint une noble et pieuse famille de catholiques anglais, la famille Digby; ce fut très agréable comme société, mais très gênant pour le travail. « Ici, m'écrivait-il, les jours sont filés d'or et de soie... J'écris des lettres; je réponds au flot des félicitations, cela prend largement les matinées. Le reste est à la mer. Le Nonce veut toujours nager ou toujours voguer. Il y a un canotier parfait dans ce personnage diplomatique. Il est du reste très affectueux, très aimable, très bien pensant. Il voit le succès européen du Bref et il en jouit... Il fume puissamment. Quatre ou cinq cigares par jour ne l'abreuvent pas. Notre hôte lui tient tête... avec des cigarettes... qu'il laisse tomber (1). »

Du Pouliguen, après un temps d'arrêt, on devait aller en Belgique chez de récents amis, le comte et la comtesse Du Val de Beaulieu ; mais ce programme fut changé, et c'est au château d'Époisses, toujours aimablement ouvert, que Louis et les siens prirent un prolongement de vacances. Louis, m'annonçant sa rentrée, disait : « Voilà nos châteaux finis pour cette année... J'ai assez des grands carrosses, de grandes chères. Je n'en jouis jamais qu'à moitié. Du dedans de moi-même, je regarde de l'autre côté du mur, je songe à Boyne, à Bercy, et je ne m'enfle pas, tant s'en faut; mais je me demande si mes filles sau-

1) Lettre du 5 août 1861.

ront sortir aussi tranquillement que j'ai su entrer (1). »

Ce fut pour peu de temps qu'il rentra chez lui. Les amis de Belgique chez lesquels il devait passer une partie de l'automne allaient à Rome. Il voulut y aller aussi et avec tout son monde. On résolut de faire ménage commun. Louis aimait beaucoup ces jeunes Belges dont il avait été l'hôte pour la première fois, au printemps de 1863. Voici ce qu'il en avait écrit à Élise :

« Boulez est un vieux château, vaste, sans grande mine, dans un charmant village. C'est vert tendre, ça commence à fleurir. On a les premiers lilas. Le parc est grand, plein de beaux arbres bien plantés. Au pied des arbres, on cueille du muguet; on a les vaches sous la main; il y aura des roses, « que c'en sera embêtant ». L'église est belle et pas loin au bout de deux chemins délicieux; chapelle à la maison. Les rossignols ne se taisent ni jour ni nuit. Ils vont très bien et ne sont pas seuls. On a coucou, loriot, fauvette et je ne sais quoi encore, et l'air est délicieux. Mes hôtes sont charmants...

« Il n'a pas été question du moindre travail. On mène la vie animale dans sa perfection; des promenades à travers les hêtres, des stations sur la mousse, des conversations élevées sous des arbres plus élevés encore, et de la bière partout. C'est bien ici la terre de repos du Juif errant :

> Entrez dans cette auberge,
> Vénérable vieillard.
> D'un pot de bière fraîche
> Vous aurez votre part.

« La part, c'est un pot tout entier. Or rien n'est moins méprisable qu'un pot de *bière fraîche* entre trois ou quatre bosquets de lilas. Il y a des fleurs partout, des rossignols partout. Tout a une rage de fleurir et de chanter. La lune est délicieuse; je crois qu'elle fleurit et qu'elle chante....,

(1) Lettre du 9 octobre 1864.

« Tu sauras que c'est une situation en Belgique d'être veuillotiste. On est traité de veuillotiste dans les cafés et dans les chemins de fer, et même de vieux veuillotiste... Rien n'est moins populaire, mais en somme, ce n'est pas mal porté. Dans le bon parti, le nombre est montalembertiste. Ils se distinguent des veuillotistes avec très grand soin. Cependant, comme ils sont, après tout, cléricaux, il arrive souvent qu'on les traite de veuillotistes, et cela les désespère; je trouve que c'est bien fait (1). »

A ses filles : « Le jour de la Pentecôte on fait ici une petite procession. J'ai suivi le Saint-Sacrement avec un gros cierge. Tout le peuple, qui est fort bon, était à genoux. J'ai bien pensé à vous tout le temps de cette procession et me trouvant si près du Bon Dieu, je lui ai parlé de vous trois, ne trouvant rien à lui dire qui m'intéressât davantage (2). »

La Belgique, à cette époque, fut comme une terre d'expérience pour l'association des libertés religieuses avec les libertés politiques. On y organisa, sous le titre d'*Assemblée générale des catholiques en Belgique,* une sorte de parlement qui aurait une session régulière, où des catholiques de tous les pays viendraient parler des intérêts religieux. Cette assemblée ou congrès s'ouvrit en 1863, à Malines. Tous les catholiques du monde ayant ou croyant avoir quelque chose à dire y étaient conviés. Il en vint de tous les États européens, y compris les États-Pontificaux et de plusieurs États américains. Le voisinage aidant et la passion y poussant, la Belgique et la France s'y trouvaient les plus largement représentées.

Le but marqué était grand et bon. On voulait créer « un foyer de lumière, de charité et d'amour où viendraient se retremper le courage, se fortifier les bonnes résolutions, s'affirmer les grandes vérités et se consolider la sainte

(1) Lettre à sa sœur, t. I, page 235.
(2) Lettre du 17 mai.

alliance des fils de l'Église (1). » Il était expressément arrêté que l'on ne discuterait pas sur les formes de gouvernement, l'Église les acceptant toutes. Beau plan! beau rêve! Les intentions étaient excellentes, les hommes qui devaient présider l'assemblée étaient sûrs : Pie IX bénit cette tentative.

Il arriva ce que l'on pouvait craindre : le catholicisme libéral, dominant en Belgique, et par la faute du gouvernement impérial, regagnant du terrain en France, voulut s'emparer de cet instrument. Il y réussit en partie. Certes, ni le président d'honneur, l'Archevêque de Malines, ni le président de fait, le baron de Gerlache, n'entendaient servir le libéralisme religieux, mais la tribune qu'ils élevaient étant ouverte à tous, ils ne pouvaient empêcher les orateurs libéraux de l'occuper aux applaudissements de leurs amis.

C'est ce qui arriva. Montalembert fut le triomphateur de la session de 1863, et M^gr^ Dupanloup celui de la session de 1864. Ces deux succès compromirent gravement l'œuvre et l'on put prévoir qu'elle n'irait pas loin. De plus, ils hâtèrent probablement la publication de l'Encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus* depuis longtemps en préparation.

Montalembert parut hésiter à se rendre au Congrès de Malines. Au fond, resté l'homme de la tribune, il dut être heureux de cette occasion de parler devant un auditoire à la fois très nombreux et choisi. Il fit deux discours : l'un sur les progrès croissants de la démocratie, l'autre sur les rapports de l'Église et de l'État.

Ces deux sujets, chargés d'écueils pour tous et particulièrement pour lui, il les aborda de front et passionnément. Il fut très éloquent, très hardi et très applaudi. Les applaudissements que beaucoup des trois mille auditeurs auraient refusé aux idées, l'orateur les enleva. Il montra,

(1) Compte rendu officiel de l'assemblée. Introduction, p. III.

plus peut-être qu'il ne l'aurait voulu, que le jeune rédacteur de l'*Avenir*, l'ancien et fougueux disciple de Lamennais n'était pas mort en lui. Hélas! il montra aussi qu'il ne pouvait pardonner aux catholiques restés avant tout, sinon uniquement, les hommes de l'Église, de ne l'avoir pas suivi en sa marche politique. Sans nommer Louis Veuillot, il le cribla de paroles emportées, enfiellées, où l'allusion plus ou moins enveloppée, secondait l'injustice. J'ai toujours eu peine à croire que Montalembert ait poussé jusqu'à la haine le regret de ne plus commander; mais vraiment, en le relisant à quarante ans de distance, je trouve qu'on a pu s'y tromper.

Cette manifestation en l'honneur, non de la démocratie proprement dite, mais des « libertés modernes » et du parlementarisme, souleva chez les catholiques, hommes de doctrine, et surtout à Rome, de vives et inquiètes réclamations. Les discours de Montalembert, dénoncés à la congrégation de l'Index, furent menacés d'une censure publique. Il en coûtait extrêmement à Pie IX de frapper un tel coup; cependant, des juges très sûrs et très impartiaux, le reconnaissant nécessaire, il s'y résolut. Mais tant d'instances furent faites près de lui, qu'après de longues hésitations, il décida de s'arrêter à un blâme secret. Montalembert reçut un avertissement qui ne fut pas publié et que cependant personne n'ignora. Son historien, le R. P. Lecanuet, a trouvé bon de mêler au récit de cette affaire « l'école de l'*Univers* » et le nom de Louis Veuillot. Or l'*Univers* lui-même n'existait plus depuis trois ou quatre ans et Louis Veuillot personnellement ne fit rien. C'est l'école romaine, c'est-à-dire l'autorité, qui voulut la condamnation. Sans doute les amis de Louis Veuillot furent du côté du blâme, mais ce n'est pas à sa demande qu'ils protestèrent. Le *Monde* le fit de lui-même, et ainsi des autres, sans en excepter Du Val de Beaulieu. Celui-ci publia, contre les discours de Malines, une brochure intitulée : *l'Erreur libre dans l'État libre*. Cette brochure,

bien pensée et clairement écrite, était vive. Rome l'approuva par un bref que Montalembert trouva très dur, et qui, en effet, le frappait sévèrement.

J'ai dit que le triomphateur de la deuxième session de l'Assemblée générale des catholiques avait été Mgr Dupanloup. Le prélat donna vaguement la note libérale, fit applaudir Montalembert, et attaqua, lui aussi, par des allusions l'école de l'*Univers,* mais il sut garder assez de mesure pour qu'on ne fût pas forcé de le reprendre.

Cette campagne de l'école libérale avait été précédée (octobre 1862) d'une réunion intime tenue à la Roche-en-Brény, chez Montalembert, où, sans en arrêter tout le programme, on l'avait préparée. Là, durant quatre jours, on s'entretint de l'*Église, de la question romaine, du réveil de l'opinion parlementaire, des besoins de la société moderne,* des inquiétudes que donnaient les tendances des *congrégations romaines*, du devoir de les entraver. Étaient présents : Mgr Dupanloup, MM. de Falloux, Augustin Cochin et Foisset. Le prince Albert de Broglie devait y venir, mais une raison qui n'a pas été donnée l'en empêcha.

Le P. Lecanuet rapporte, d'après le « Journal » de Montalembert, que ces fervents catholiques communièrent de la main de Mgr Dupanloup, que l'éloquent évêque les félicita de leurs œuvres, leur dit d'écouter toujours la voix de Dieu, d'être pieux, fidèles, charitables, de l'aimer, de prier pour lui et de l'aider dans ses combats. Assurément tout cela, en soi, était bien; mais de quels combats s'agissait-il? Quelle voie fallait-il suivre? Le P. Lecanuet, sans le préciser, l'indique : il s'agissait de s'unir pour défendre et propager les doctrines que Montalembert exposa l'année suivante au congrès de Malines.

Pour que le souvenir de cette réunion fût gardé et afin de sanctionner les engagements qu'on y avait pris, Foisset rédigea l'inscription suivante :

« *Dans cet oratoire, Félix, évêque d'Orléans, a distribué le pain de la parole et le pain de la vie chrétienne à un*

petit troupeau d'amis qui, depuis longtemps habitués à combattre ensemble pour l'Église libre dans la patrie libre, ont renouvelé le pacte de vouer de même le reste de leur vie à Dieu et à la liberté.

« 12 octobre 1862.

« Étaient présents : Alfred, comte de Falloux, Théophile Foisset, Augustin Cochin, Charles, comte de Montalembert; absent de corps, mais présent d'esprit, Albert, prince de Broglie (1) ».

Ce « pacte », gravé sur marbre et incrusté dans la chapelle de la Roche-en-Brény, régla tout de suite les actes de ceux qui l'avaient signé. Il produisit ses effets à Malines, puis lors des débats sur le *Syllabus* et bientôt avec plus de gravité au concile du Vatican. Mais il ne fut bien connu qu'après la mort de Montalembert et la proclamation du dogme de l'infaillibilité.

C'est en 1871, et par l'*Univers*, qu'il devint public. La chose déplut aux signataires encore vivants. Ne pouvant nier l'inscription révélatrice du pacte, ils prétendirent qu'en somme elle était sans portée. Il y fallait voir une fantaisie lapidaire de Montalembert, grand amateur d'inscriptions et de devises. Louis Veuillot prétendit au contraire qu'elle signifiait quelque chose. Et ce fut le sentiment de tous ceux qui n'avaient pas intérêt à dire que ce n'était rien.

Jusqu'ici, trouvant que je n'avais qu'à raconter pour prouver, j'ai évité dans cet ouvrage la polémique directe au sujet d'attaques nouvelles, écho des vieux combats. Je dois au cas présent dévier de cette règle. L'historien de Montalembert joint au *pacte* de la Roche-en-Brény, une note qu'il faut directement repousser. « En 1871, dit-il,

(1) *Montalembert*, par le P. Lecanuet, t. III, p. 332. L'inscription est en latin; j'en ai donné la traduction de l'historien même de Montalembert.

l'année qui suivit la mort de Montalembert, M. Louis Veuillot, en résidence à Époisses, chez M. de Guitaut, visita le château de la Roche, alors inhabité, pénétra dans la chapelle, copia l'inscription que nous venons de rapporter et la dénonça au monde catholique comme l'acte de naissance « *d'une secte de catholiques selon Cavour* »,... d'une « *coterie misérable* ».

Les soulignements et les points qui accentuent ce texte sont du R. P. Lecanuet. J'ai le devoir et l'ennui de lui dire que sa note a le double tort d'être blessante et de porter à faux. Pour le fond, il a certainement été trompé; pour la forme, il en répond. Non, Louis Veuillot, qui n'alla pas à Époisses en 1871, n'a point visité à la dérobée ce château alors inhabité; non, ni alors, ni avant, ni après, il n'a *pénétré* à la dérobée dans cette chapelle et copié subrepticement, comme la note le fait croire, l'inscription, devenue compromettante. Il ne procédait pas ainsi. Tout ce qu'il a fait, durant sa vie de combat, il l'a fait à découvert, de même qu'il a dit à haute voix, en le signant, tout ce qu'il a cru devoir dire. L'inscription de la Roche lui a tout simplement été communiquée et, tout naturellement, il l'a publiée. De qui l'a-t-il tenue? Je ne le sais plus. Y a-t-il eu trahison d'un secret? Non. Une inscription que l'on fait graver sur le marbre et incruster dans le mur d'une chapelle, même privée, n'est pas un document confidentiel. Ceux qui ont mis là le programme de leur action publique passée et future, voulaient certainement qu'un jour ou l'autre, ce fût connu. Ils songeaient à la postérité.

Voici comment les choses se sont passées :

Durant la guerre de 1870-1871, l'*Univers* eut deux éditions : l'une à Paris, l'autre en province. Celle-ci parut d'abord à Nantes, et plus tard à Bordeaux. Dès que l'on put sortir de Paris, Louis Veuillot se rendit tout droit là où siégeait le gouvernement. Le château d'Époisses qui, plusieurs fois, lui fut si hospitalier n'était point sur sa route;

et il y eût été qu'il ne s'y serait pas arrêté. L'heure n'était ni aux causeries, ni aux promenades, ni même aux polémiques avec les catholiques libéraux. C'est par un acte assez étrange de Mgr Dupanloup que le rédacteur en chef de l'*Univers* fut amené à parler de l'inscription de la Roche-en-Brény.

Élu représentant du peuple dans son diocèse, Mgr Dupanloup, pensant que l'Assemblée nationale souveraine toucherait à tout, consulta, par lettre, plusieurs membres de l'épiscopat sur la séparation de l'Église et de l'État, en alléguant le fait invraisemblable d'une consultation du rédacteur en chef de l'*Univers* sur le même sujet. — M. Louis Veuillot, disait-il en substance, n'a pu s'occuper de la séparation, sans s'être d'abord assuré qu'il ne serait pas désavoué à Rome. — Le prélat-député, partant de là, sollicitait l'avis des évêques, afin de se guider, déclarait-il, dans les difficultés où il serait probablement engagé. Au fond, il voulait des adhésions qui lui permettraient de parler au nom de l'épiscopat.

Louis Veuillot, informé du rôle qui lui était donné par la lettre de l'illustre député du Loiret, déclara qu'il n'avait fait aucune démarche de ce genre et restait, comme il l'avait toujours été, hostile à la séparation. Il rappela que cette question était de celles qui l'éloignaient du petit et sonore parti des catholiques libéraux dont la maxime « l'Église libre dans l'État libre » menait nécessairement à la rupture. « A ce propos, ajoutait-il, nous publions un petit document qui ne manque pas d'intérêt. Par une coïncidence singulière, il nous était communiqué dans le même moment que des informations venues d'un autre point de la France nous avertissaient des consultations demandées par Mgr Dupanloup. C'est le texte d'une inscription gravée sur marbre dans la chapelle du château de la Roche-en-Brény, appartenant à feu M. de Montalembert. »

Suivait l'inscription. C'est dans l'*Univers* bordelais du 5 mars 1871 qu'elle a paru. L'*Univers* de Paris la repro-

duisit le 8 du même mois avec les brèves observations qui l'accompagnaient dans l'édition de Bordeaux. Aucun des mots que cite avec indignation le P. Lacanuet ne s'y trouve. Louis Veuillot repousse une fausse information et produit un document; il n'ouvre pas une polémique, et alors il n'y en eut point. L'inscription de la Roche glissa dans l'oubli.

Trois ans plus tard, en janvier 1874, l'*Univers* la reproduisit et une polémique, à la fois politique et doctrinale s'engagea. Elle fut vive et prolongée. Le P. Lecanuet qui en cite deux extraits, l'un de six mots, l'autre de trois, n'en donne vraiment pas une idée suffisante. C'est trop de concision. J'affirme même qu'il en donne une idée fausse. Ces neuf mots, triés avec soin et isolés, font croire que Louis Veuillot a dénoncé perfidement, et, de plus, insulté grossièrement Mgr Dupanloup et ses cinq amis. Non, ni les observations de Louis Veuillot, ni les articles de ses collaborateurs sur le *pacte* n'ont eu ce caractère. L'*Univers* a parlé avec le sérieux et l'inquiétude que la question commandait. Son rédacteur en chef n'a pas dit et n'aurait pas laissé dire que Mgr Dupanloup, Montalembert, Falloux, Cochin, Foisset, le prince de Broglie, avaient formé en 1862, une *coterie misérable*, qui vivait encore. J'affirme cela sans avoir pris le temps de relire les nombreux articles que le P. Lecanuet résume en neuf mots. Ce qu'il souligne, je ne l'accuse, ni ne le soupçonne de l'avoir inventé; je lui reproche l'application qu'il en fait.

Au cours de la polémique, on a pu et dû parler de secte à propos de l'école libérale; mais un avertissement n'est pas une accusation. Qui peut nier qu'entre l'esprit d'école et l'esprit de secte, il y ait du voisinage? La pente est glissante, et dangereux y sont les faux pas. Dans cette question du libéralisme catholique et des « libertés modernes », le faux pas et les confusions n'ont point manqué. On l'a vu dès l'assemblée de Malines : les discours préparés, comme idées et principes, à la Roche-en-Brény, y ont été très

applaudis et Rome a dû les réprouver; on l'a vu aussi un an ou deux plus tard, à propos du *Syllabus;* on l'a vu, enfin, et dans les conditions les plus graves, les plus troublantes, en 1870, par les mémorables discussions du Concile.

De quel côté, dans ces trois rencontres, étaient les hommes du *pacte* et leurs amis ou disciples les plus marquants? Je ne veux nommer personne; mais je tiens à noter que lors du Concile, à des degrés divers, ils étaient dans l'opposition. Le P. Lecanuet ne peut l'avoir oublié. Qu'il se reporte à ces faits, qu'il les scrute en conscience, et il reconnaîtra que le « pacte » dénonçait un fâcheux état d'esprit. Sans doute, les signataires étaient pieux, zélés, et voulaient servir l'Église. Mais est-ce la première fois que des hommes de grand mérite et de vertu ouvrent des voies où il y a péril?

Le P. Lecanuet fait, en outre, remarquer à la charge de Louis Veuillot qu'à l'époque de ces polémiques, l'école de la Roche était au pouvoir; et qu'en traitant ainsi ses chefs, on les gênait.... Fallait-il se taire parce que leur situation politique aggravait le danger de leurs doctrines (1)?

L'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* parurent peu de temps après la seconde session du Congrès de Malines. L'historien de Montalembert et l'historien de Mgr Dupanloup font entendre, sans le dire tout haut, que ce grand acte de Pie IX ne fut pas suffisamment mûri. Cela prouve que

(1) L'écrivain catholique qui s'occupa le plus de l'inscription de la Roche-en-Brény fut, non Louis Veuillot, mais l'abbé Jules Morel, « consulteur de la Sacrée Congrégation de l'Index » et notre collaborateur. Il lui a consacré, en 1874, toute une brochure de 130 pages, reproduites et probablement augmentées en 1877, dans le second volume de la *Somme contre le catholicisme libéral*. Toute la question y est traitée avec beaucoup de savoir, beaucoup de verve et peut-être un peu trop de passion et de pointes. On peut y signaler des mots vifs, irritants, excessifs; mais cette *Somme*, grosse de 1200 pages in-8°, est au total un travail que le P. Lecanuet eût bien fait de consulter. Il y aurait appris toute l'histoire doctrinale du catholicisme libéral.

Mgr Dupanloup et Montalembert n'avaient pas rang parmi les catholiques en vue dont les doctrines inspiraient pleine confiance au Saint-Siège. Le *Syllabus* était en préparation à Rome depuis 1852. C'est à cette date que Louis Veuillot eut l'honneur d'en être instruit par une lettre officielle et confidentielle, où il lui était demandé d'y participer.

« *A Monsieur Louis Veuillot.*

« Notre Très Saint-Père ayant donné ordre d'entreprendre des études sur l'état actuel de la société moderne, par rapport aux erreurs généralement répandues, relativement au dogme et à ses points de contact avec les sciences morales, politiques et sociales, a désiré que l'on s'adressât, pour des renseignements plus amples et plus certains, aux personnages qui, par leurs travaux et leur position, seront jugés plus capables de remplir cette mission.

« Ayant été chargé par Sa Sainteté de donner cours à ses ordres, et appréciant d'ailleurs le mérite de vos connaissances et la pureté de votre zèle pour tout ce qui concerne le bien de l'Église catholique, je n'ai pas hésité un instant à vous appeler à une part de ce travail, qui ne peut être que très utile aux intérêts de toute la chrétienté.

« Pour obtenir une certaine uniformité dans l'ordre des réponses, vous êtes prié de suivre le modèle ci-inclus, autant que le permettront les remarques que vous trouverez bon de me transmettre, remarques que vous pouvez écrire dans la langue qui vous est la plus familière.

« Pour l'heureuse et prompte réussite du dessein du Saint-Père, il est extrêmement nécessaire que l'on garde un religieux silence sur toute cette affaire... »

Je supprime les instructions de détail et je donne le dernier paragraphe :

« Je suis persuadé, Monsieur, que le zèle pour la cause de la religion et la volonté du Saint-Père le Pape qui attache à cette affaire la plus haute importance, seront

deux puissants mobiles pour vous déterminer à y prêter le secours de vos lumières et de votre zèle.....

« R. Card. Fornari.

« Rome, 20 mai 1852. »

Venait ensuite le *Syllabus :* texte latin et traduction française. Il contenait alors vingt-neuf propositions. Le secret fut si bien gardé que jusqu'en 1862 nul ne parla de ce projet. A cette date, une liste plus complète, mais non définitive, fut communiquée aux évêques venus à Rome pour la canonisation des martyrs japonais. Le nouveau catalogue portait 61 propositions à condamner. C'est de lui qu'il fut question dans les délibérations de la Roche-en-Brény. Montalembert, informé par Mgr Dupanloup, en attribuait l'origine à l'*Instruction pastorale sur diverses erreurs du temps présent,* publiée, en juillet 1860, par Mgr Gerbet. Il se trompait. Lorsque l'éminent évêque de Perpignan fit cette instruction, dont Louis Veuillot le félicita vivement, il y avait déjà huit ans que le *Syllabus* était en préparation. Mgr Gerbet, très considéré à Rome, devait le savoir et pouvait penser que son initiative ne déplairait point. Elle fut approuvée et prépara l'opinion.

On a classé Louis Veuillot parmi les défenseurs passionnés du *Syllabus*. Il est certain que s'il avait eu un journal, il y aurait passionnément défendu et même glorifié l'acte pontifical. Mais privé de son arme, il ne put prendre une part active à ce combat. Combien il le regretta ! Il souffrit à la fois de l'attaque et de la défense. Celle-ci, pour la France et vue d'ensemble, fut hésitante, embarrassée, incomplète. Divers journaux, surtout le *Monde,* donnèrent de bons articles, mais le feu y manquait. C'était solide, bien raisonné, concluant. Devant des juges intelligents, impartiaux, voulant la lumière, la partie eût été gagnée. Vu le tapage inouï de la presse hostile et l'état des esprits, quelque chose de plus était nécessaire. Il fallait prendre

l'offensive, foncer sur l'ennemi, laisser aller l'indignation et la raillerie, affirmer carrément le *Syllabus,* ne pas craindre même d'être imprudent; enfin, il fallait dire à tous et très haut, comme le fit Louis Veuillot dès qu'il put parler : Pour les gouvernements et pour la société, la question est celle-ci : Se conformer aux enseignements de l'Église, ou périr. « Oui, doctes; oui, princes; oui, hommes d'État et hommes d'armes! plus d'autre alternative que de grandir et régner par la Croix ou de mourir sous l'ignoble glaive de ceux que vous n'aurez pas soumis à la Croix. Les multitudes déshéritées du Christ, par votre faute, tomberont sur vous et vous châtieront, et le châtiment sera la mort. » Du Lac aurait voulu que le *Monde* prît cette attitude, mais il y fut seul de cet avis. Taconet, qu'il pressait de montrer plus de hardiesse, lui répondit avec humeur et terreur : Vous écoutez trop Veuillot!

Du côté des catholiques libéraux l'embarras fut grand. Laisser insulter le Pape, sans protester avec vigueur, et avouer ainsi qu'on regrettait la promulgation du *Syllabus,* c'était gros. On louvoya. Les plus avancés, tout en blâmant les opposants déclarés, qui allaient jusqu'à l'injure, montrèrent qu'au point de vue des idées, ils penchaient vers eux; les modérés plaidèrent doucement les circonstances atténuantes; les politiques s'élevèrent contre ceux qui criaient si fort, et louèrent le Pape, mais en déplaçant de leur mieux le débat. C'est le rôle que prit, avec grande habileté et très grand succès, M^gr^ Dupanloup. Aidé de ses nombreux vicaires généraux et secrétaires, il fit très vite une brochure ardente qui soulagea les amis, embarrassa les ennemis et contenta les neutres. Ce fut un coup de maître.

Le belliqueux prélat était certainement gêné par le caractère de l'encyclique et très ennuyé du *Syllabus.* Comment, les trouvant inopportuns, les bien défendre? Il biaisa. Au lieu de s'établir carrément sur le terrain des principes, il traita de deux sujets qui n'avaient aucun rapport entre

eux : la convention du 15 septembre relative à l'occupation de Rome par les Français et l'encyclique *Quanta cura*. C'était décousu, tapageur, sonore et enlevant. Le résultat immédiat fut triomphal. Cependant quelque chose d'assez important manquait : Mgr Dupanloup avait, avec grand soin, négligé les points du *Syllabus* appliqués ou applicables au catholicisme libéral. Le gros public n'y vit goutte; il en fut autrement ailleurs. Pie IX félicita le brillant évêque d'avoir si bien repoussé, dans ce premier écrit, tant d'interprétations ineptes, déloyales, calomnieuses; et lui conseilla, — ce qui était une critique et ressemblait à un ordre, — de le compléter en disant ce qu'il importait de dire quant à la doctrine. Mgr Dupanloup ne trouva pas le temps de donner au chef de l'Église cette satisfaction.

Conformément aux arrangements qu'il avait pris durant les vacances, Louis Veuillot était alors installé à Rome avec ses filles, notre sœur et les amis de Belgique. Il s'était promis un séjour de plusieurs mois. Le succès de la *Vie de Notre-Seigneur* lui permettait ce luxe. Arrivé en novembre 1864, il ne rentra chez lui qu'en février 1865. Il avait été reçu le mieux du monde : d'abord du Pape, ensuite de l'entourage pontifical y compris Mgr de Mérode, puis des catholiques français ou étrangers formant la colonie cosmopolite et militante. L'ambassadeur de France lui-même, M. de Sartiges, et le général commandant nos troupes d'occupation l'avaient recherché. — Je dîne chez « mon ambassadeur », disait-il avec une pointe d'ironie, et j'encourage « mon général » à bien servir le Pape. Il m'écrivait : « Je suis complètement et plus que jamais sous le charme de Rome... Accueil parfait de tous côtés, trop parfait, car cela mangera du temps. » — Élise doit te dire que je suis cherché, arraché, écartelé. Je m'en tire comme je peux. Je passe pour coquet. Je donne au monde beaucoup moins qu'il ne demande, beaucoup plus que je ne voudrais et je ne contente ni le monde, ni moi-

même... En somme, ce voyage est charmant... On est content de l'effet de l'Encyclique (1). »

Cette encylique dont l'effet donnait à Rome du contentement était l'encyclique *Quanta cura* suivie du *Syllabus*. Louis Veuillot, aussitôt après l'avoir lue, m'avait écrit : « L'encyclique nous réjouit fort. Je pense qu'elle vous émoustille un peu. » Vu le bruit qu'elle faisait, elle nous émoustillait beaucoup. A Rome, sans s'émouvoir précisément de ce bruit, il en était pris note de diverses façons. Les sages, les politiques se demandaient si les gouvernements ne feraient pas écho au tapage de la presse et reprochaient à Louis Veuillot de se réjouir tout haut. — « Le cardinal Barnabo, m'écrivait-il, m'a dit que le Saint-Père s'amuse beaucoup des conseils qu'on lui donne de tous côtés, particulièrement du côté des ambassadeurs, touchant ton frère : « Prenez garde aux suggestions de ce fanatique, ne croyez « pas qu'il représente le genre humain, ou les catholiques « de France : il vous poussera dans quelque mauvais pas! » — Notez, ajoute le Pape, que l'encyclique était partie lorsque j'ai vu Louis Veuillot et qu'il ne le savait pas. Du reste le Pape parle de moi avec sa bonté ordinaire et me met volontiers sur le tapis : « — Eh bien, il est ici, ce terrible Veuillot, et tout va mal! » Le cardinal continue en citant je ne sais quels vers d'Alfieri dans lesquels un héros mourant annonce que son sang criera encore et fera trembler ceux qui le tuent. « Ainsi Veuillot : ses cendres les épou- « vantent. Que serait-ce, s'il avait conservé *son* vigueur! » Louis ajoutait :

« Il faut avouer que je suis un mortel bien caressé par la réclame. Je passe le temps à promener mes enfants et mes bonnes; la police en fait ses rapports et persiste à me voir aux mains le levier qui remue le monde. Je reconnais que c'est flatteur, et j'y vois une forte raison de ne pas me fouler la rate. Si je prenais tant de peine, je serais vite importun et je me ferais donner sur les doigts sans profit

(1) Lettres du 10 décembre 1864 et du 15 janvier 1865.

pour ma gloire. Ces imbéciles croient qu'on pourrait et qu'on voudrait se mêler d'intervenir dans le gouvernement de l'Église. Il n'est pas jusqu'au seigneur Ulloa, ministre du roi de Naples, qui déplore ma présence. Il m'accuse aussi de souffler le feu d'où les encycliques s'élancent tout allumées. Ces redoutables, ces détestables encycliques que l'on proscrirait à Naples comme en France, si l'on était en mesure de faire le bonheur des Napolitains. Tu vois où en est la sagesse napolitaine, et quel règne glorieux le fidèle Ulloa prépare à son monarque infortuné (1) ».

A cette époque, le prince Napoléon vint à Rome. On crut qu'il avait mission d'intimider le Pape. Louis Veuillot me signalait ainsi sa présence : « L'apparition du prince Napoléon (Jérôme) n'a pas produit la terreur que Paris attendait. Ne trouves-tu pas que cette face de Plon-Plon arborée en cette circonstance, ressemble aux étendards chinois que cette bonne Chine déploie sur les remparts attaqués pour intimider l'assaillant : *rostro fero a l'enuemigo!* cette plaisanterie fait rire. »

Si les diplomates craignaient que Louis Veuillot ne parût trop, les catholiques étrangers présents à Rome désiraient au contraire qu'il parût davantage. « On m'a proposé, m'écrivait-il, de rédiger une adresse des étrangers au Pape que j'aurais lue moi-même, entouré d'une couronne d'Anglais, d'Allemands, de Portugais, etc., etc, dans toute la pompe qui environnait l'an passé Mercier-Lacombe du *Correspondant*. J'ai répondu : « Je suis venu à Rome « pour baiser le pied du Pape et nullement pour lui faire des « harangues ». Je crois que j'ai eu raison. » On insista, mais il maintint son refus et le harangueur fut son ami le comte du Val de Beaulieu.

Louis Veuillot alors pouvait d'autant mieux parler au nom des catholiques étrangers présents à Rome, qu'il n'avait plus d'adversaires avoués dans le haut personnel ec-

(1) Lettre du 14 janvier. Le roi de Naples, François II, était réfugié à Rome. On sait qu'il ne put rentrer dans ses États.

clésiastique romain, ni même parmi les prêtres et les laïcs qui, sans occuper des positions en vue, étaient du nombre des agissants et possédaient quelque influence. Mgr de Falloux, lui-même, sans désavouer son frère, faisait gracieuse mine à Louis Veuillot et déclarait l'estimer fort. Quant à Mgr de Mérode, devenu ministre des armes, il se disait ami et c'était le plus souvent en ami qu'il agissait. Jamais, d'ailleurs, il n'avait été ennemi ni même adversaire. Son humeur fantasque, sa langue trop prompte, son goût pour les institutions libérales, une propension bien naturelle à servir Montalembert le portèrent diverses fois à contrecarrer Louis Veuillot; mais si par nature il y mit de la fougue, ni le parti pris, ni d'étroits sentiments personnels ne s'y mêlaient. Il repoussait une idée, il blâmait impétueusement un acte, il donnait turbulemment des avis, et n'entendait pas aller plus loin. C'était un dissentiment de détail exprimé avec pétulance, non la rupture et la guerre. Que l'accord sur le point discuté se fît ou ne se fît pas, on continuait de se donner la main, l'oubli rétablissait l'entente.

Il y a mieux : au temps même des plus grandes fureurs de Montalembert, Mgr de Mérode écrivit de bon cœur pour l'*Univers*. J'ai un joli paquet de ses lettres. C'est en 1857 que Louis Veuillot eut ce concours. Pie IX fit alors une tournée de souverain dans ses États. Ce voyage, qui fut triomphal, eut pour principal historien dans l'*Univers* Mgr de Mérode, l'ardent prélat s'acquitta de ce rôle en homme heureux de le remplir. Assurément il voulait surtout plaire au Pape, mais ses lettres privées prouvent qu'il voulait aussi venir en aide à l'œuvre de Louis Veuillot.

C'est à Rome que mon frère connut la triomphante brochure de Mgr Dupanloup. Il en vit tout de suite le côté faible, et m'en donna sans tarder son impression : J'ai lu Orléans; l'exemplaire que j'ai reçu m'a été apporté par Mgr de Mérode, qui n'aime point l'auteur et qui, je pense, ne sera guère content de l'ouvrage... Le faquinisme y coule à pleins bords jusque dans les titres : *Ce que je pense*

du Piémont, — Ce que j'espère *de la France,* — *Sursum corda!* Cela fait rougir... Je ne sais encore comment ce coup de maître sera considéré ici... Je me prépare à entendre dire bien des sottises pendant huit jours. Cependant, je crois que cela finira par être jugé, et que l'on ne tardera pas à voir les ficelles de cet habile homme, qui se hâte de faire des gestes de particulier lorsque le devoir et le péril sont de faire des actes et de dire des paroles d'évêque. »

Ce langage, Louis Veuillot le tint à quiconque lui parla de la « vaillante » brochure. Quelqu'un de l'entourage du Pape lui ayant dit que ses notes seraient bien reçues, il les donna et m'en informa : « J'ai vu aujourd'hui l'un de ceux que j'avais chargés des notes sur la brochure. Les notes ont été portées, la lumière se fait ou plutôt elle est faite. Une fois qu'on tient le fil on va partout... On commence à nier qu'on ait admiré. Le fait est pourtant qu'ils étaient pris, très pris. Ce matin le Cardinal tenait encore. Le *Correspondant* a servi à les désaveugler. Quelques passages de ta lettre seront lus demain au Saint-Père (1). »

Louis Veuillot eut le projet de faire, lui aussi, une brochure sur le *Syllabus*, auquel dès 1861 il lui avait été demandé de collaborer. Sa pensée était moins de réfuter l'ennemi que de prendre à partie les catholiques libéraux. Mais ce travail lui était impossible à Rome. Il mit au tiroir les notes déjà prises et il s'en servit l'année suivante pour écrire l'*Illusion libérale*.

Cette volumineuse brochure, presque un volume, montre ce qu'était alors le libéralisme religieux et le combat à fond. C'est une œuvre de doctrine où l'on sent partout le polémiste, mais aucun adversaire n'y est nommé. Les premières pages font parler le catholique libéral complet et loyal, celui qui ne craint pas de dire toute sa pensée et

(1) Lettre du 2 février 1865. Cette lettre devait noter les avantages que les catholiques libéraux attendaient du succès de la brochure.

d'exposer tout le système. Vient ensuite la réfutation. Le début est absolu et sévère : « Le catholique libéral n'est ni catholique, ni libéral. Je veux dire par là, sans douter encore de sa sincérité, qu'il n'a pas plus la notion vraie de la liberté que la notion vraie de l'Église. Catholique libéral tant qu'il voudra! Il porte un caractère plus connu, et tous ses traits font reconnaître un personnage trop fréquent dans l'histoire de l'Église : *sectaire*, voilà son vrai nom. » Il faut le lui dire et le lui prouver pour qu'il s'arrête et aussi pour prévenir et éclairer ceux que ses thèses et sa sincérité pourraient tromper.

Je n'entreprends pas d'analyser les XXXIX paragraphes de l'*Illusion libérale*. C'est une discussion, vigoureuse et toujours élevée, des arguments par lesquels on veut tourner contre l'Église l'application des « libertés modernes ». Ces libertés, Louis Veuillot, qui les a pratiquées, constate que l'Église peut s'en arranger, mais non les sacrer, et il annonce à ceux qui les adorent, ou se contentent d'y voir la perfection, qu'ils les perdront, s'ils ne savent pas s'arranger de l'Église, c'est-à-dire respecter ses droits et se conformer à ses lois. D'autre part, quand il dénonce dans le catholique libéral un sectaire en herbe qui peut s'ignorer encore, il n'entend pas noter d'hérésie ceux qu'il combat; il leur crie : Casse-cou! « Je ne dis point, fait-il observer, que les catholiques libéraux sont hérétiques. Il faudrait premièrement qu'ils voulussent l'être. De beaucoup d'entre eux, j'affirme le contraire, des autres, je ne sais rien, et ce n'est pas à moi de les juger. L'Église prononcera, s'il y a lieu, lorsqu'il sera temps. Mais quelles que soient leurs vertus, et quelque bon désir qui les anime, je crois qu'ils nous apportent une hérésie, et l'une des plus carrées que l'on ait vues. »

Pour conclure, Louis Veuillot demande aux catholiques de toute école de s'unir loyalement, pratiquement, dans l'obéissance absolue et confiante au Pape. « Il faut se serrer autour du Souverain Pontife, suivre inébranlablement ses

directions inspirées, affirmer avec lui les vérités qui, seules, sauveront et nos âmes et le monde. Il faut s'abstenir de toute entreprise pour réduire sa parole à notre sens..... Jetons-nous dans l'obéissance; elle nous rendra la cohésion de la pierre, et sur cette pierre, *hanc petram*, la vérité posera son pied vainqueur. »

Voici les dernières lignes de l'*Illusion libérale :*

« Le monde est en voie de perdre avec le Christ tout ce que le Christ lui avait donné. La Révolution dissipe ce royal héritage en se targuant de le conquérir. Tout va à la tyrannie, au mépris de l'homme, à l'immolation des faibles, et tout cela s'accomplit au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Conservons la *liberté* de proclamer que Dieu seul est Dieu, et qu'il faut n'adorer que lui, et n'obéir qu'à lui, quels que soient les maîtres que son courroux laisse passer sur la terre. Conservons l'*égalité* qui nous enseigne à ne plier nos âmes ni devant la force, ni devant les talents, ni devant les succès, mais devant la seule justice de Dieu. Conservons la *fraternité,* cette fraternité vraie qui n'existe et ne peut exister sur la terre, que si nous y maintenons la *paternité* et la royauté du Christ. »

Ce chaleureux et affectueux appel à l'union, cimentée par l'obéissance ferme, abandonnée, joyeuse au chef de l'Église, ne fut pas entendu. Au contraire, cet écrit si discret sur les personnes irrita les anciens frères d'armes auxquels Louis Veuillot tendait la main. On aurait préféré qu'il fût agressif. Des théologiens de l'école, pensant et espérant que sur certaines questions de doctrine, touchées dans l'*Illusion libérale,* l'auteur avait pu employer des mots impropres et tirer des conclusions hasardées, rêvèrent de le faire mettre à l'Index. Il en fut informé par d'Esgrigny qui lui écrivit : « Je tiens de l'abbé Sauvé (chanoine théologal de Laval) que « deux évêques ont délicatement coupé dans l'*Illusion libérale* deux ou trois propositions inexactes (à leur avis) et les ont envoyées à la congrégation

de l'Index, sans dire d'où elles étaient tirées et en demandaient la condamnation ». Ces propositions portaient sur « la question de la place faite à la nature relativement à la grâce ». — « Quelque subtilité, j'imagine ».

Cette information n'inquiéta nullement Louis Veuillot. La lettre du comte d'Esgrigny avait été précédée de celle-ci venant de Rome et écrite par Maguelonne :

« Vous avez, mon cher Louis, le privilège d'être avidement lu par le Pape.

« Dès que votre brochure, l'*Illusion libérale*, lui est arrivée, il s'est empressé d'en prendre connaissance et le Père Picirillo s'étant présenté sur ces entrefaites, Pie IX lui a dit : « *Je suis très content de cet écrit.* Louis Veuillot a « exprimé toutes mes idées, car *ce sont absolument mes* « *idées*; mais Louis Veuillot est toujours Louis Veuillot et « sa plume frappe comme une épée ».

« Le Père Picirillo, qui a son franc parler, a fait observer que vous ne pouviez pas sans dommage, pour la cause même de Rome, vous transformer, donner à votre génie des allures différentes, qu'après tout, vos allures étaient celles qui convenaient à la défense telle qu'on la comprend en France, et telle qu'il la faut pour qu'elle soit efficace.

« Sur quoi le Pape a repris que le Père Picirillo avait raison et il a ajouté : « Enfin, c'est bien. Ce sont mes idées. « Il les a exprimées parfaitement (1)».

Maguelonne ajoutait : Pie IX, dans une récente audience, m'a dit : « Veuillot *vero defensore del mio pontificato.* »

La dénonciation anonyme des deux évêques n'eut aucune suite. Jamais, du reste, Louis Veuillot n'a reçu de Rome un avis ou une simple observation ayant, au point de vue doctrinal, figure de blâme. Comme il l'a dit lui-même, on n'a pas toujours été satisfait de son « accent »; mais quant aux principes, il a toujours été approuvé. C'est hors de doute jusqu'ici; ce sera hors de doute jusqu'au bout.

(1) Lettre du 3 mai 1866.

CHAPITRE XVII

LA PASSION DE LOUIS VEUILLOT POUR LA POÉSIE. — LOUIS VEUILLOT ET LES POÈTES. — *LES FILLES DE BABYLONE.* — LEUR PUBLICATION. — SERMENT DE POÈTE. — LES *SATIRES* — POLÉMIQUES SUR LES *SATIRES.* — *TRAVAUX LITTÉRAIRES.* — DÉMARCHE DE M^gr^ PARISIS AU SUJET DE L'*UNIVERS* ET DE LOUIS VEUILLOT. — SÉJOUR A SOLESMES. — COURSES EN ANJOU. — SAINTE CRESCENTIA. — NOUVELLE BROCHURE POLITIQUE : LE *GUÊPIER ITALIEN* ET LE DUC DE PERSIGNY. — AUTRE BROCHURE POLITIQUE : *A PROPOS DE LA GUERRE.* — LA PRUSSE ET L'ITALIE CONTRE L'AUTRICHE. — *MOLIÈRE ET BOURDALOUE.* — LE *FIGARO*, LE *RÉVEIL* ET LE *CROISÉ.*

Tout adolescent qui penche vers la littérature commence par rimer. Faire des vers! Être un jour reconnu poète et applaudi! C'est l'ambition, c'est le rêve! Louis Veuillot ne manqua pas à cette loi. Je crois qu'il rima dès l'école mutuelle. Ce fut certainement son travail de prédilection, comme petit clerc de l'avoué Fortuné Delavigne. Rimer, comme je l'ai dit déjà, était d'ailleurs dans cette étude une sorte d'hommage rendu au frère très en vue du patron, Casmir Delavigne, l'auteur acclamé des *Messéniennes* et de la *Parisienne.* Sa gloire bien établie se soutint longtemps avec succès à cette époque contre la réputation déjà grande de Lamartine et la renommée déjà bruyante de Victor Hugo. Chez l'avoué Fortuné, on donnait officiellement la première place à Casimir qui, de plus, était le poète des libéraux, mais, tout bas, plus d'un

clerc lui préférait Lamartine et prétendait que bientôt Hugo le dépasserait.

Dans ce milieu, Louis Veuillot ne pouvait perdre le goût des vers. Il le garda et le cultiva. Il l'eut toujours. Lancé, dès l'âge de dix-huit ans, en plein journalisme batailleur, il continua de rimer, au risque de se nuire près des hommes dits sérieux qu'il défendait; car alors, comme avant et comme depuis, le monde politique, les bourgeois et surtout les conservateurs n'admettaient pas qu'on pût faire des vers et bien servir en même temps la cause de l'ordre.

A Rouen et à Périgueux, ses amis les plus graves et les hommes marquants de son parti voulurent bien ne voir là qu'un travers de jeunesse et le lui passèrent, non sans l'engager, dans son intérêt, à s'en corriger. Romieu, lui-même, son aimable préfet, coupable de quelques flonflons, dont on l'avait parfois agacé, lui disait : — Vous tournez joliment le vers, mais gardez-vous de trop le montrer au public. Des sots, lorsque vous serez préfet, conseiller d'État ou député, s'en armeront bêtement contre vous. Cela, vous le savez, m'est arrivé...

Louis écoutait ces sages conseils sans les dédaigner, ni promettre de les suivre. Cependant, appelé à Paris et devenu à vingt-trois ans rédacteur politique important de journaux officieux, où la poésie n'avait pas entrée : *La Charte de 1830,* la *Paix,* le *Moniteur parisien*, il négligea la muse et n'en souffrit point. Quand il lui céda, ce qui fut rare, il mit ses choses au tiroir d'où elles devaient passer au feu. Elles y passèrent en 1838, à son retour de Rome. Bien qu'il eût gardé l'amour des vers, et qu'il en fît encore de temps à autre, on n'en trouve point dans les deux ouvrages qui suivirent et racontent sa conversion : les *Pèlerinages de Suisse* et *Rome et Lorette.* Cependant tous deux s'y prêtaient et même les appelaient. En revanche, ils sont relativement nombreux dans le *Saint Rosaire médité;* mais là, vu le fond et la forme du sujet, ils étaient

à peu près indispensables. Évidemment cette exigence ne déplut pas à l'auteur.

De 1840 à 1850, le penchant de Louis pour les vers s'affaiblit beaucoup. Le souvenir des luttes de cette époque lui fit louer plus tard, dans la prose, l'arme supérieure du combat :

> O prose! mâle outil et bon aux fortes mains!
> Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais des chemins;
> Sans toi, dans l'idéal, il fuit et vagabonde.
> Vrai langage des rois et des maîtres du monde,
> Tu donnes à l'idée un corps ferme et vaillant.
> . . . . . .
> En prose, l'on enseigne et l'on prie et l'on pense;
> En prose, l'on combat. Les vers les plus heureux
> Sont faits par des rêveurs ou par des amoureux.
> Dans les nobles desseins dont l'âme est occupée,
> Les vers sont le clairon, mais la prose est l'épée (1)!

Cet éloge en vers de la prose date du temps où la poésie reprit sur Louis Veuillot un empire qu'elle ne perdit plus. Certes, la prose resta son arme de combat, par conséquent son arme favorite, mais il céda de plus en plus à sa passion pour les vers. C'était pour lui un travail reposant. Il prétendait, d'ailleurs, qu'il est bon pour le prosateur de lutter de temps à autre contre les difficultés de la versification. Le style y gagne, disait-il, en souplesse et en harmonie. N'était-ce pas une sorte d'excuse qu'il se donnait? Nul plus que lui n'avait médit du poète vu d'ensemble. Ses écrits sont chargés d'épigrammes et de sarcasmes contre « cette espèce ». — Entendons-le : « Le poète n'arrive pas à la virilité intellectuelle; il est vain, capricieux, poltron, colère, flatteur comme l'enfant ou comme la femme. Il apprend vite, il sent avec force, il n'approfondit rien, il oublie aussitôt. Changeant sans cesse de jouet, d'amour, de parure, il lui faut des rubans, des

(1) Les *Satires*, p. 3.

verroteries, des louanges, surtout un maître... Un marmot paradant au milieu de quelques marmots qui l'appellent général parce qu'il a su se faire un plumet de papier, voilà le poète dans sa gloire, humant l'encens des gazettes et des caillettes... Le poète fait cent équipées et cent sottises, uniquement pour qu'on le voie, et parce que les premières ont paru gentilles... Font-ils le discernement du bien et du mal, les poètes? Sont-ils doués de raison et de liberté, ces êtres exclusivement sensibles, pour qui vice et vertu ne semblent que des thèmes à chansons (1)! »

Dans ces définitions il ne faut pas voir une simple boutade. Louis Veuillot sous différentes formes les a données en cent endroits. Il les parlait plus encore qu'il ne les écrivait. Aussi, dans son milieu, dans son intime était-on pénétré de dédain pour les vers. On savait bien qu'il en faisait, mais comme il ne s'en vantait point, et se gardait de leur ouvrir l'*Univers*, on lui passait, sans dire mot, cette faiblesse. Cela ne pouvait durer. Louis, poète, prépara un petit volume pour l'impression : Les *Filles de Babylone,* nom que l'Écriture applique aux nations coupables et réprouvées, *Filiæ Babylonis*. Ce poème biblique était traduit librement d'Isaïe, de Jérémie et de Daniel. La préface dit dans quelles conditions et dans quelles vues il fut fait :

« Je venais d'entendre à Saint-Sulpice la vive parole de l'abbé Combalot décrivant les splendeurs, les prévarications et le châtiment de Babylone. Dans cette éloquence nourrie de la moelle de l'Écriture, j'avais admiré particulièrement les traits empruntés au livre d'Isaïe; et comme je m'appliquais à en rendre la merveilleuse vigueur, je m'aperçus que j'écrivais en vers. L'idée me vint de pousser cet essai à toute la prophétie de Babylone. J'y réussis trop aisément peut-être. Ces fortes beautés de

(1) Les *Libres-penseurs*, p. 30, 5e édition.

l'Écriture portent comme les fortes eaux de la mer. D'Isaïe, je passais à Jérémie, prophète aussi de la destruction de Babylone; puis à Daniel, qui en a été le témoin, et dont le texte plus bref laisse à l'imagination plus de liberté. »

Il en était resté là, mais à cause de la fatigue douloureuse de ses yeux, qui souvent l'inquiétèrent, il dut, lorsque les crises étaient fortes, écrire le moins possible. De plus, on lui conseilla la promenade à l'ombre. Pour lui, forcé de rester au poste de combat, la seule ombre possible était celle des rues de Paris. Que faire quand on se promène longtemps et seul? Il faut songer et si l'on est poète, il faut rimer. Louis Veuillot reprit son commerce avec les prophètes. De là, les *Filles de Babylone*.

Au point de vue du combat pour l'Église, il n'était pas inutile d'attirer l'attention sur les tonnerres prophétiques dont sont menacées les nations qui s'égarent. Cette idée allait à Louis Veuillot; et puis le côté littéraire aussi le séduisait : « Jamais, a-t-il dit, un écrivain n'ouvrira la Bible sans la sentir inimitable, et sans être tenté de l'imiter; j'ajoute que cette témérité ne le laissera jamais sans quelque profit... L'Écriture sainte est un monde où tout poète véritable trouvera toujours des fleurs et de l'or. »

L'œuvre était achevée et l'auteur, assez satisfait, désirait la publier. Mais en même temps qu'il le désirait, il ne l'osait pas. Craignait-il donc les critiques des lettrés ou l'indifférence du public? Oh! il y songeait bien un peu, mais il n'y avait rien là qui pût l'arrêter. Il craignait son milieu. Il y avait créé un état d'esprit si défiant de la poésie rimée et surtout si dédaigneux du poète, qu'il redoutait des observations et des reproches. Il les redoutait d'autant plus qu'ils ne lui sembleraient pas sans fondement, et qu'en tout cas, il lui serait pénible de les repousser. Ce lutteur, si prompt à s'engager à fond sur tous les terrains publics où il y avait devoir et péril, fuyait les contestations privées. Il lui en coûtait moins de se rendre,

même quand il se croyait sûr d'avoir raison, que d'imposer sa volonté.

Ce qu'il prévoyait avec ennui arriva. Dès qu'il eut dit autour de lui qu'il allait publier les *Filles de Babylone,* on le conjura très généralement de n'en rien faire. Il se donna un délai. Élise et moi, nous étions dans l'opposition, mais avec quelque différence. Élise, par principe et intransigeance, moi, par timidité et calcul. Elle était convaincue que Louis se diminuerait sensiblement en publiant des vers, et que, réputé poète, il servirait moins grandement l'Église. Je n'allais pas aussi loin. Si je craignais quelque diminution, c'était non par réprobation des vers en tant que vers et par horreur du qualificatif poète, mais à cause du parti que les adversaires, spécialement les catholiques libéraux, pourraient tirer de cette publication. Ils aimaient tant à dire que Louis Veuillot n'était qu'un homme de lettres! Et même au point de vue littéraire, je n'étais pas sans appréhension. Le poète ne nuira-t-il pas au prosateur? De celui-ci, la supériorité est admise, ce sera une raison de la refuser à celui-là. Le vers d'ailleurs, par les exigences de la rime, du ton et de la mesure, prête plus que la prose à la critique. Il impose des lois dont le bon sens, le génie de la langue et la grammaire ont souvent à souffrir. C'est terrible quand la mauvaise foi s'en mêle. Or elle s'en mêlera. Louis consulta des amis divers. Mgr Parisis opina d'abord pour la publication, puis, réflexion faite, remplaça son oui par un non. Pontmartin, essentiellement écrivain, s'écria : C'est très beau, vous devez publier. Du Lac que le côté littéraire ne séduisait pas, fut d'un avis opposé. Aubineau et Segrétain parlèrent comme Pontmartin. Quant à moi, après avoir lu le manuscrit qui m'avait charmé, je demandai... l'ajournement. Louis me reprocha cet avis incertain et poltron, le déclarant indigne de moi, et cependant, lui-même, il prit un terme moyen : il fit tirer à 200 exemplaires les *Filles de Babylone*, garda l'anonyme, ne voulut pas qu'on les

mit en vente, et les distribua à ses amis. Élise dut acquiescer à cet expédient. Louis, soulagé, amusé et narquois, m'écrivit :

« Élise permet les vers. O bonheur! Il faut seulement que le choix soit sévère et que jamais plus je ne m'adonne à la rime. Je promets tout.

> De renoncer aux vers, je te fais le serment,
> Tendre sœur, c'est fini. Je descends du Parnasse.
> Si Phœbus me voulait reprendre dans sa nasse,
> Je lui dirais : Monsieur, cessez absolument!
> Un poète jamais ne ment.

« Mille tendresses à Pierre. Que Dieu le garde des muses, elles font le malheur des familles (1). »

En même temps qu'il risquait de belle humeur ce serment, il introduisait vingt-huit pages de vers dans le deuxième volume de *Çà et là,* tout le livre XV, intitulé *La campagne, la musique et la mer.* Ce sont des morceaux détachés et très variés. L'un d'eux, ayant pour titre : *Contre la prose. A M. Eugène Veuillot,* est le résumé en tercets de nos discussions sur la prose et les vers. Il y en a trente-huit, tous sont charmants. Je cite les premiers et les derniers :

> Tu raisonnes fort à propos,
> Sur la toilette d'oripeaux
> Que fait la Muse.
>
> Et je t'accorde que jamais
> Homme de sens n'a rimé ; mais
> Cela m'amuse.
>
> J'ai fui la dame et ses atours ;
> Je me crois loin ; j'ai des retours
> Quand moins j'y pense.

Il part de là pour montrer que le vers donne ce que refuserait la prose. Celle-ci, à son avis de poète, ne sait pas

(1) Pierre avait alors deux mois.

rendre avec grâce, douceur et passion des sensations et des sentiments qui comptent beaucoup dans la vie. Il conclut :

Va, je t'entends! Je prêche en vain.
Et tu soutiens, rude écrivain,
Ton rude thème.

Rimer est un travers maudit,
Une besogne d'interdit;
Foin du poème!

Je rime : aux petites maisons!
C'est ton dernier mot; mes raisons
Ne sont que leurres...

Soit! mais dis-moi quel doux tourment
Jamais a fait plus doucement
Passer les heures?

Les amis ou simples connaissances auxquels Louis Veuillot avait donné les *Filles de Babylone* se crurent d'autant moins tenus au secret, que l'auteur avait négligé de le demander. L'un d'eux, Reboul, boulanger et poète, alors et très justement en renom, communiqua son exemplaire à un abbé Delacroix, poète lui-même. Celui-ci, non content de louer dans un journal nîmois cette œuvre anonyme, en désigna l'auteur. Son indiscrétion lui valut des remerciments. « Je me croyais plus détaché de cet enfant perdu, lui écrivit Louis Veuillot. Quelques parents consultés à sa naissance, l'ayant déclaré malvenu, je l'ai traité en Spartiate. Le bien que vous en dites remue en moi un fonds de tendresse qui m'était resté malgré tout, et le banni me devient cher. Je n'irai pas sans doute jusqu'à le reconnaître publiquement, mais puisque rien n'a pu vous empêcher de le louer, rien ne m'empêchera de vous remercier. » Le « banni », que Louis Veuillot appelait aussi le « bâtard » inspirant de tels sentiments, devait être un jour ou l'autre, reconnu fils légitime et prendre rang dans la famille. Ce fut fait en 1863, par la publica-

tion des *Satires*. Les *Filles de Babylone*, réimprimées et signées, en formèrent le cinquième livre.

Le volume des *Satires* répond certainement à son titre. Cependant il n'est pas uniquement satirique. Nombre de pièces font entendre d'autres notes. La littérature, la fantaisie, la prière, y tiennent plus de place qu'elles n'en reçoivent dans la satire proprement dite et traditionnelle. La forme, sans être tout à fait classique, rappelle ce genre, mais avec une nuance de romantisme qui la particularise. Le fond est moderne, d'abord par les travers, les mœurs, les doctrines qu'il raille et condamne; ensuite par les sentiments qu'exprime l'auteur et par les conclusions qu'il donne. C'est bien le temps présent qu'il peint; c'est bien le catholique homme de combat et de foi que l'on entend. Il s'élève contre le mal, pour qu'on s'en préserve; il voudrait convertir ceux qu'il frappe et flétrit.

Dans sa préface, Louis Veuillot disserte sur la poésie et, pour s'excuser de faire tant de vers, rappelle les poètes à la modestie et au bon sens. « Notre langue, leur dit-il, est sobre, claire, ennemie du vague : dans ces conditions, le rôle de la poésie me paraît fixé : elle doit principalement faire un personnage de bon sens et donner assistance à la raison publique. » Développant cette idée, il ajoute : « Nous voulons voir clair en tout et conclure, et le vrai finit par demeurer maître. Cette disposition de nature est invincible; elle impose à notre poésie la loi, prosaïque si l'on veut, du bon sens. Bon sens dans l'expression, bon sens dans la pensée; rectitude de l'image, logique du discours. »

Après la préface en prose, vient une préface en vers. Louis Veuillot y dénombre tous les sujets que peut traiter la satire et s'écrie : lequel prendre?

> Je sais bien où je vais, je tiens ce que je veux
> Le travers insolent, le mensonge endémique,
> Le vice redoutable et cependant comique,
> Le multiple tyran, vampire du pays,

Plus fat que Turcaret, plus vénal que Laïs,
Objet plus qu'eux encor de haine et de caresse,
Le voilà mon sujet; et son nom, c'est : la Presse. »

C'est surtout, en effet, de la presse : — journaux, livres, revues et écrivains, — que traitent les *Satires*. C'est un rude livre; il coule de la même veine que les *Libres-penseurs* et les complète.

Louis Veuillot y fouaille beaucoup de ses adversaires, mais il s'en prend seulement à ceux qui attaquaient surtout en lui le défenseur des lois religieuses et se montraient à la fois ennemis de Dieu et des mœurs. Aucun des catholiques libéraux ou gallicans qu'il eut tant à combattre ne figure dans cette galerie. Il s'explique là-dessus dans sa préface. Après avoir traité de l'art poétique, de la poésie, du rôle que les poètes aiment à se donner et de celui qu'ils devraient remplir, il dit ce qu'il a voulu faire et définit le droit de satire qu'il appelle aussi le droit de défense. Il se félicite d'en avoir usé et ajoute :

« Les noms qui ont pris place dans ces rimes sont assez nombreux, et il n'en est guère que je n'eusse eu le droit d'y introduire pour mon propre compte; mais j'ai cédé à d'autres raisons que mes griefs particuliers. Si c'était moi-même et moi seul que je voulusse venger, j'aurais pu compléter aisément l'hécatombe et mettre quelque chose encore par dessus... Il ne manque pas de très bons chrétiens, écrivains plus ou moins habiles, qui non seulement m'ont fait et me font encore une guerre cruelle, mais qui de plus s'écartent, à mon avis, de l'exactitude dans le raisonnement autant que des règles de la justice dans la discussion. Plus d'un trait pourrait les atteindre... Je trouve meilleur de plaindre silencieusement des agresseurs qui me mettent dans le cas de les pardonner.

« Quant aux autres, — ennemis déclarés, ennemis systématiques, ennemis furieux de tout ce que j'honore, — ils m'appartiennent. Les injures qu'ils m'adressent ne m'enlèvent pas le droit que j'ai sur eux comme tous les catho-

liques, tous les citoyens et tous les lecteurs. Je peux les traiter de la même manière qu'ils traitent le christianisme, l'ordre social et la grammaire française, bien entendu sauf les devoirs que la justice nous impose même envers ceux qui ne gardent aucune justice...

Même en sifflant ferme ces Trissotins malfaisants et triomphants, Louis Veuillot ne passe point la mesure ; il attaque, il flétrit les doctrines et les écrits, non les individus dans leur vie privée, même quand pour celle-ci tels de ces farceurs se met trop en scène. Voici quelques-unes de ces duretés les plus dures ; il les donne comme traduites... librement d'Horace :

....Pour la paix mon amour est extrême.
Irai-je dégaîner contre un quirite blême?
Contre Weiss, contre rien ou contre Vapereau?
Mais si l'on me tourmente sur les choses que j'aime
Gare! le glaive sort et siffle d'âpres sons.
Par le grand Jupiter! Je tirerai vengeance :
Il coulera des pleurs sous l'acier de chansons.
Se défendre est la loi commune à toute engeance...
L'affreuse Canidie en colère menace
De jeter un roman : Buloz court aux huissiers.
Et Sarcey qui tient rang parmi les Justiciers
Sur son tréteau de juge étalant sa grimace
Pour noircir un arrêt tarit deux encriers...

Le *Charivari*, dont les trois rédacteurs se relayaient pour l'attaquer sans cesse et qui certainement a publié quelque chose comme un millier d'articles contre lui, avait droit à une satire spéciale ; il l'eut.

Il sont trois en ce lieu vide ; trois solitaires
Affligés de poils gris et de pensers austères,
Enroués, ennuyés. Si l'établissement
N'était pas fort ancien, si Cham, esprit charmant,
Épointait son crayon élégant et caustique,
Le désabonnement balaierait le portique.

Les « trois solitaires » du *Charivari* étaient alors Caraguel, Frémy et Delord. Louis Veuillot présentait ces

« trois pères conscrits en habit d'Arlequin » et faisait le portrait de chacun d'eux. Caraguel :

C'est un homme d'esprit pour le clerc en goguettes.
Pourtant il se fatigue. A la danse des œufs
Ses pas appesantis sont souvent malheureux :
Il exécute mal le saut de carpe...
Lui-même en a soupçon, et soufflant sur son feu
Il s'essouffle beaucoup et s'allume fort peu.
Pour l'esprit qui s'éteint il n'est point de Jouvence!
— « Le dur métier, dit-il, que d'amuser la France!... »
Il a fait des *Récits*. Un tome somnolent,
Après de longs efforts, est sorti de sa plume.
En style c'est du plomb; en esprit de l'écume...

Rien de cela n'eût été méchant, si tout cela n'avait pas été vrai?

Frémy :

Plus sec, plus renfrogné, plus jaloux d'être craint,
Frémy qu'on ne craint pas est à l'état de crin.
Ce plaisantin ridé, jadis en robe noire,
Fut professeur. De quoi? Je n'en sais pas l'histoire,
Et par quelle aventure, ou bien par quel pari
Son noir s'enfarina dans le *Charivari*.
On dit qu'à voler haut rencontrant mainte entrave,
Il s'est cru né plaisant pour n'être point né grave :
Mais pédant il était, pédant il est resté.
Il est gai comme un pion de l'Université...
Caraguel en cherchant trouve une farce encore :
Frémy, jamais. Il rage! On regarde, oppressé,
La tenace fureur de ce badin vexé;
On sent que dans l'orgueil où sa raison s'altère
Il croit qu'il a manqué l'empire de la terre,
Et qu'en babouinant sous son feutre aplati,
A Dieu même il prétend faire un mauvais parti.
A ton œuvre, pauvret; tandis qu'ainsi tu cloches,
La prière s'élève et chante avec les cloches,
Et Dieu nous renvoyant le printemps qui sourit,
Reste au ciel et te laisse en ton *Charivari*.

Maintenant, Taxile Delord. Louis Veuillot le plaint de

vouloir être pris au sérieux et lui signifie qu'il n'y arrivera pas.

Il rira, c'est l'arrêt. Tout barbouillé de lie
Le pauvre homme, il rira tous les jours de sa vie ;
Il rira du talent, de la foi, de l'honneur ;
Il rira, sans succès, du succès. O malheur !
Voir le bien triompher dans les cœurs qu'il attire
Et vouloir l'écraser et ne pouvoir que rire !...
Aussi rit-il fort mal. Lorsqu'il prend son manteau,
Si toujours un *couik* rappelle le tréteau,
Sous sa veste en revanche, et sous sa rouge queue
Il semble travaillé de la colique bleue ;
Il se tord, il blémit ; blessé d'un trait profond,
L'homme de vanité pleure dans le bouffon.
Je te comprends, Delord, tu n'es pas à ton aise ;
Et je te plains, martyr de la gaieté française.

Ce n'était pas la première fois que Louis Veuillot consentait à parler du *Charivari*. Du temps où l'*Univers* vivait, son rédacteur en chef avait consacré à ces turlupins et à leur métier un article où ils étaient étudiés à fond. Les vers de 1863, malgré les libertés accordées à la satire, étaient moins durs, par conséquent moins justes et moins vengeurs, que ne l'avait été la prose de 1851. Voici l'exorde de cette première étude :

« En France, le métier des bouffons est libre. On le tolère, à titre de consolation, aux impuissants, aux envieux, aux infirmes. Ils peuvent railler jusqu'à la calomnie, jusqu'à l'insulte ; c'est leur privilège ; mais ils ne courent jamais le danger, il n'ont jamais l'honneur de fâcher personne. Je ne veux pas violer le privilège du *Charivari*, ni l'honorer de représailles auxquelles il n'a pas droit. Je pourrais dire ce qui résulte pour la moralité générale d'une entreprise comme celle-là, qui est une entreprise légale de mépris public, de diffamation publique, d'obscénité publique. Je le ferai plus tard. »

Dans ce premier article, il reprochait tout particulièrement à ces pauvres diables leurs attaques contre le clergé

et leur sordide impiété. — « Quel dur métier! s'écriait-il. S'attacher comme les détritus de la route à la chaussure de tous ceux que le monde estime et s'étendre en tapis de fleurs sous les pas de ceux qu'il renie... Quel besoin ont ces bouffons d'être impies? Ils le sont à faire pitié... un jour ne passe guère sans qu'ils attaquent non seulement les prêtres mais la religion. Je ne veux pas ici montrer ces facéties répugnantes. Cela échappe à toute citation comme à toute réfutation. C'est le rire idiot de la tabagie...

« Il y a tant d'hommes à insulter sur la terre, à quoi bon insulter Dieu! Vous a-t-il fait du mal? Êtes-vous jaloux de ses œuvres? Êtes-vous sûrs qu'il ne vous entend point?... un jour viendra, que vous ne connaissez pas, où la maladie, la médecine et le fossoyeur vous traiteront comme les gens les plus sérieux du monde, ouvriront un lieu où vous serez interrogés fort sérieusement... Souhaitez d'avoir effacé ces bouffonneries, ces parodies, ces malpropretés dont vous cherchez gratuitement à souiller la robe de l'Église. Tout ce qui est inepte n'est pas innocent. Souhaitez que ce rire bestial que vous soulevez dans les cabarets ne retentisse pas au delà de votre dernière heure... Souhaitez que la croix prenne possession de votre tombe en amie! »

Ce fut une belle exécution.

De surprise et de fureur les exécutés en perdirent la tête. Que d'outrages, que de menaces! Louis Veuillot s'y attendait, mais son attente fut dépassée. Il le constata en disant avec sérénité : « Nous pensions bien que les rédacteurs du *Charivari* recevraient sans patience la correction à laquelle nous avons cru devoir les soumettre; mais l'habitude d'insulter tout le monde à l'abri du mépris ou de la terreur qu'ils inspirent, les a rendus si sensibles aux moindres coups, que les voilà hors de sens. » Et pour prouver qu'ils étaient vraiment hors de sens, il reproduisit au long la plus exaspérée de leurs réponses. C'était de l'ordure, de la diffamation... et de la bêtise. Le charivariste Taxile Delord insinuait qu'il avait connu intimement Louis Veuillot

dès son enfance et prétendait révéler par « quelle pente ce Bossuet de la halle » était arrivé à devenir rédacteur de l'*Univers*. Il le tutoyait en qualité d'ancien intime et lui criait : « Tu as été l'adolescent véreux, le jeune homme sans cœur, sans foi, sans âme, le dévot de collège, le sceptique de café ; tu es aujourd'hui le jésuite. » Puis il l'accusait d'avoir partout et toujours commis des profanations, des trahisons, des infamies. Pour conclure, il s'en prenait à tous les rédacteurs de l'*Univers*, les appelant *capucins*, *prétraillons*, *pions de séminaire*, *punaises de chapelle*, *pucerons de sacristie*, *gale cléricale*, bien dignes d'avoir *cet ultramontain pratiquant pour acarus en chef*.

Louis Veuillot répondit : « Si ce fiel s'épanche, c'est notre faute. Nous avons provoqué ce dépit de nain vaniteux qui trépigne dans la foule. Nous devons tout pardonner. Mais nous ne pouvons pas également passer sous silence les perfidies que M. Delord glisse à travers ses effets de style. On croirait à l'entendre que nous avons sucé ensemble les mamelles de l'Université, que nous avons vécu et travaillé ensemble : cela est calomnieux. M. Delord ne nous connaît aucunement, et il a l'honneur de nous parler pour la première fois.

« Le reste, venant de là, ne vaut pas un démenti. »

Au temps de *Satires*, l'un des écrivains hugolâtres les plus en vue était Auguste Vacquerie. Son culte pour Victor Hugo se complétait de haine pour Louis Veuillot. Il y gagna d'avoir rang dans les *Satires ;* il y est entouré de plusieurs demeurants du romantisme, ses collaborateurs à l'*Événement*. Contre ce groupe point de virulence, point même de colère, rien qu'un dédain joyeux :

> Quel lutin désœuvré, ce soir, sur les galets,
> M'a nommé Vacquerie et ses amis follets?
> Normand du Havre, mais doué d'un accent kurde,
> Vacquerie est en France un des noms de l'absurde.
> Il faisait un journal nommé l'*Événement*...
> Michelet en était, je crois, comme nourrice ;

Ensuite on voyait Gaiffe, et Boyer et Meurice.
Et d'autres moins fameux parmi lesquels Erdan.
Chacun du même zèle exerçait là sa dent.
Tous insultaient à tout. La pléïade assassine
Ne laissait rien vivant, pas plus Dieu que Racine.

C'est généralement, mais non toujours, ainsi que dans les *Satires* sont traités les gens de lettres. Le sifflet y fonctionne plus que la férule, et si le dédain va souvent jusqu'au mépris, l'emportement est fort rare. Sauf les charivaristes, les plus maltraités auraient dû reconnaître qu'ils s'en tiraient à bon compte. Ce fut le contraire. Tous crièrent à la violence, à la brutalité; tous se prétendirent insultés, diffamés et plusieurs pour le prouver insultèrent et diffamèrent. Les plus lettrés furent peut-être les plus injustes. Sarcey, à peine effleuré, déclara l'œuvre méchante et fit des ironies de Louis Veuillot ce résumé :

... Son rire est brutal, féroce, aigre et l'on sent
Qu'une secrète rage y gronde sourdement.

Je crois bien que le *Siècle* lui-même dénonça de la rage dans la ballade dont il était gratifié :

Devant le *Siècle* qui m'entend,
Pour Havin, Plée et Pelletan,
Pour ce Jourdan dont elle est fière,
Pour Lymayrac que j'aime tant,
Nature fit à peine autant
Que pour mon seul La Bédollière.

Pour d'autres coupables le ton s'échauffe. Quand l'auteur fait le tableau de Paris et met en scène le bourgeois mondain, cossu, régnant, ami de la libre-pensée et des mœurs libres, son humeur s'assombrit. Alors il traite avec quelque âpreté les écrivains de ce monde-là et leurs lecteurs :

L'imbécile bourgeois, — qu'il aille à la malheure! —
Des réservoirs du mal suce tous les canaux.

Celui-ci lit Havin et boit dans cette ornière,
Cet autre de Neffzer déguste le nectar,
Cet autre est pour Guéroult et le sieur de Suttière;
Cet autre d'Alloury veut tarir la gouttière,
Que dirai-je? Peyrat n'est pas mis à l'écart!
On lit les feuilletons. O temps, ô mœurs, quels signes!
Repasser tous les jours ces pistes d'escargot,
Ne se point dégoûter de ces baves insignes!...
Mais tel est du Français l'étrange vertigo,
Que, s'il n'avait About, il relirait Pigault...

Au fond, comme satire, rien de tout cela ne passe la mesure, ni ne détonne. De toute cette pièce, réputée féroce, le seul satirisé qui pût se plaindre était Buloz. Et encore, à bien prendre les choses, était-il glorifié en même temps que raillé :

Même aux archers d'État, Buloz est invincible,
Buloz n'ajuste pas et met toujours en cible,
L'abonné de Buloz ne se peut décrocher;
Pour toute autre beauté le bourgeois insensible,
Est fidèle à Buloz comme l'huître au rocher.

Cet éloge indirect et relatif ne fut pas goûté de Buloz. Le bulletin bibliographique de sa revue déclara que Louis Veuillot, « dégoûtant en prose », était « abject en vers ». Et la troupe de la *Revue des Deux-Mondes* ne s'en tint pas là : Mazade, que Louis Veuillot avait fait rimer avec panade, Pailleron et Lanfrey vinrent en vers et en prose au secours du patron.

Certes, dans le volume des *Satires,* il y a d'autres sévérités; et c'est parce qu'elles sont très justes qu'on peut les trouver terribles. Là, Louis Veuillot ne vise pas des adversaires particuliers ou de vulgaires malfaiteurs de lettres; c'est contre de plus grands coupables qu'il fait appel à Dieu :

O Dieu! que ton silence est terrible à la terre!
Parle-nous, rends-nous ton amour;
Sors de ta paix et fais éclater ton tonnerre;
Qu'ils te connaissent à leur tour.

Pour l'honneur de ton nom, fais-nous miséricorde;
Nous sommes dans l'abîme, accours;
Pour l'honneur de ton nom, disperse cette horde;
Le succès la grossit toujours...

Maintenant deux mots sur l'attitude des anciens amis. Comme nous l'avions prévu, les notables du catholicisme libéral s'armèrent contre Louis Veuillot des jugements qu'il avait rendus contre les poètes. — Comment! il rime, cet ennemi des rimeurs? — Il a refusé au poète la virilité intellectuelle, il l'a exclu de la vie sérieuse et le voilà poète! Etc. Falloux ne tarissait pas là-dessus, et Montalembert l'appuyait de son rire retentissant. Au total, ce fut peu de chose. La position de Louis Veuillot était trop forte près des catholiques pour que des égratignures pussent y faire brèche. Et puis ce volume de poésies, outre son mérite littéraire, cadrait si bien comme pensée et courage avec toute l'œuvre de l'auteur, que les critiques n'avaient point beau jeu. J'avais eu tort de m'alarmer.

Ce temps de la suppression de l'*Univers*, — plus de sept années : janvier 1860-avril 1867 — fut pour Louis Veuillot, homme de lettres, une vie de succès constants, éclatants, et — je dois le marquer — fructueux. L'écrivain sous ce rapport dépassa le journaliste. Toutes ses brochures, tous ses volumes eurent une grande diffusion. Tandis que le clergé et les catholiques lui gardaient une profonde sympathie, il pénétrait de plus en plus dans le public qu'on appelle « le monde » et, de l'avis général, montait au premier rang des lettrés. Ce mouvement ascendant qui lui donnait tant de prise sur « l'opinion » s'était dessiné dès sa première brochure, le *Pape et la diplomatie;* il allait entrer dans son plein par les *Odeurs de Paris*.

Entre ces deux ouvrages, Louis Veuillot avait donné le *Parfum de Rome,* le *Fond de Giboyer,* les *Satires,* la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Molière et Bourdaloue,* l'*Illusion libérale,* trois brochures politiques : *Waterloo,* le *Guêpier italien, A propos de la guerre;* deux ou trois

volumes de la deuxième série des *Mélanges*, les biographies de Pie IX et de Mgr Parisis ; *les Premières Religieuses de la Visitation* (1) ; enfin, dans la *Revue du Monde catholique*, quantité d'articles où la polémique religieuse avait grande part. A cette époque aussi, il réimprima, en les retouchant, les *Libres-Penseurs*, les *Nattes* et la *Petite Philosophie* qui devinrent, avec une annexe sur Segrétain, les *Historiettes et Fantaisies*. De plus il compléta l'un de ses ouvrages les plus aimés et tout récent, *Çà et là*, qui avait paru en décembre 1859. Ce livre charmant, où pour la première fois, il usa en grand, mais non partout, de la prose poétique coupée en stances, est l'un de ceux dont le succès lui causa le plus de joie.

Si l'écrivain et l'homme n'avaient rien à désirer, il en était autrement du catholique. La presse révolutionnaire, à peu près sûre de l'impunité, attaquait sans relâche et grossièrement l'Église ; d'autre part le gouvernement livrait à son allié, Victor-Emmanuel, les États du Pape. Louis Veuillot voulait parler. Il lui fallait un journal. Sans doute, il pouvait risquer une brochure ; mais il savait par expérience que dans la lutte engagée, cette arme ne suffisait point. Que peut une brochure contre vingt journaux qui crient, insultent et mentent tous les jours ! A sa demande, Mgr Parisis fit des démarches pour qu'il pût rentrer enfin dans la presse. Le ministre dit : Il faut attendre, nous verrons plus tard. L'Empereur répondit : Non ! Il y mit d'ailleurs des formes : il regretta de repousser la demande d'un évêque qu'il honorait, et voulut bien reconnaître chez Louis Veuillot un caractère digne d'estime et un grand talent... Mais ce maître journaliste, ne comprenant pas que l'Empereur agissait au mieux des intérêts de la religion, devait rester hors la presse.

Ne pouvant faire mieux, Louis Veuillot écrivit une nou-

(1) Réimpression revue et corrigée des récits de la Révérende Mère de Chaugy.

velle brochure, le *Guêpier italien*. C'était une réponse au duc de Persigny. Ce conseiller intime et intermittent de Napoléon III, ayant passé douze ou quinze jours à Rome, revint à Paris convaincu qu'il tenait la solution de la question romaine. Il en instruisit le monde par une lettre publique adressée au président du Sénat, le légiste Troplong, membre comme lui du conseil privé de l'Empereur. Son moyen de tout arranger était des plus simples : le Pape devait se soumettre à tout ce que voudraient les souverains de l'Italie et de la France. Se croyant diplomate, Persigny ne disait pas cela crûment, mais c'est bien à cette conclusion que ses raisonnements aboutissaient. Au fond, il parlait comme agissait l'Empereur. Seulement, grâce à ses promenades dans Rome, il savait enfin pourquoi Pie IX repoussait cette solution si facile et si juste. Ce grand Pape, au lieu d'agir selon ses propres sentiments, subissait le joug d'une puissance occulte. Le clairvoyant Persigny avait découvert ce secret du 15 au 30 avril 1865. Le Saint-Père, et même les cardinaux, disait-il, n'ont pas de mauvaises dispositions; mais il existe à Rome « tout un monde de diacres, sous-diacres, monsignori, auditeurs de rote, prêtres, moines, princes, nobles, avocats, etc... distribués dans une vingtaine de congrégations; et qui domine tout : le Pape, les cardinaux, les congrégations, le gouvernement... » Or, ce Monde est fou, non seulement fou, mais « autrichien », non moins ennemi de la France que du bon sens. « Il conspire *au sein de la Papauté* contre la seule puissance qui la protège et qui puisse la protéger. »

La cause du mal étant connue, que restait-il à faire? Il restait à ne tenir aucun compte de ce que ces diacres, sous-diacres, etc., faisaient dire au Pape et à tout régler comme si le Pape n'avait rien dit. Le duc de Persigny, partant de là, se lançait dans des considérations quelconques pour établir que l'intérêt de la France, de l'Italie, de la religion, de la paix, de la Révolution, voulait qu'on

suivît ses conseils. Alors le chef de l'Église, enfin éclairé et sauvé, pourrait remplir toute sa grande mission, et, heureux de l'avoir remplie, bénirait ses sauveurs.

Louis Veuillot signifia, sans grand ménagement, à ce conseilleur, que ses découvertes et ses idées étaient des billevesées. Après l'avoir raillé, il lui parla gravement des choses de Rome et de la Papauté, lui montra que la France, en faisant l'unité italienne, loin de s'assurer un appui, se donnait un ennemi, et essaya de lui faire comprendre que si le gouvernement français savait le vouloir, le Piémont, heureux de ses faciles conquêtes sur les divers souverains italiens, s'arrangerait du pouvoir temporel de la Papauté. La solution, c'était dans cette voie qu'il fallait la chercher... Mais était-il encore possible à l'Empereur d'imposer à la Révolution italienne cet arrêt? Il l'avait tant aidée, il lui avait tant cédé que maintenant elle pouvait marcher sans lui et même contre lui.

Avant de publier cette étonnante brochure, Persigny avait étonné Rome par ses propositions et propos. Louis Veuillot en amusait Dom Guéranger : « Persigny a proposé, entre autres choses, un Concile œcuménique. On lui a répondu que ce serait charmant si on garantissait l'obéissance. Autre propos : il a dit à Mgr de Mérode qu'il le trouvait bien heureux d'habiter Rome, « un pays où il y a de si jolies femmes ». Tenez cela pour authentique... » Il restait du sous-officier dans Son Excellence le duc de Persigny.

Cette année 1865 vit de nouveau Louis Veuillot à Solesmes. Il y passa le temps de Pâques et y acheva la revision si souvent reprise du *Parfum de Rome*. Il devait surtout reposer ses yeux, mais ce but fut sacrifié au travail. Il aimait Solesmes à divers titres : en même temps qu'il y travaillait sans qu'aucun importun pût le déranger, il s'y reposait. C'est une grande fatigue comme un grand ennui pour l'écrivain d'être interrompu par des visites inattendues qu'il faut accepter, qu'il faut subir, dont il faut se déclarer content. Louis souffrait, je crois, plus que per-

sonne de cet ennui. Combien, parfois, il fut renfrogné et dur pour des visiteurs qui, n'ayant rien à dire, parlaient longtemps! Pareil supplice n'était pas à craindre dans sa chère abbaye bénédictine. Les indiscrets, les ennuyeux n'y pénétraient point: il y causait à ses heures, à son aise, avec des moines qu'il aimait, surtout avec le Père Abbé dont la conversation le charmait. Ses lettres de 1865 sont particulièrement heureuses et joyeuses. Il était là avec Émile Lafon qu'il avait amené pour qu'il fît le portrait de Dom Guéranger. Ce portrait laissant à désirer comme ressemblance, Louis, pour défendre l'œuvre de son ami, découvrit que le portrait d'un homme supérieur ressemble d'autant mieux qu'il ne ressemble point. « Le portrait est fini, écrivait-il à Élise. Il est bien, trop bien; je parle sérieusement. J'ai fait de si beaux discours que j'ai enlevé tous les suffrages. On est maintenant convaincu dans toute l'abbaye qu'un bon portrait ne doit pas être ressemblant; qui plus est, je m'en suis convaincu moi-même. Quatrième degré de la blague, degré sublime : le blagueur est lui-même son propre blagué et ne s'en aperçoit pas..., pas tout à fait. Et puis, enfin, dans la vérité le P. Abbé ressemble à son portrait... » (1).

Laissant ce sujet, il écrivait à ses filles.

« Bonjour, mon Agnès. Jésus est ressuscité! Alleluia! J'ai écrit à votre tante, ma Lulu. Mais puisque je n'ai rien à faire après l'office, je peux bien écrire à ses nièces. Cette pensée m'est venue pendant la messe. A force de vous recommander au bon Dieu, je me suis attendri. Je me souvenais de beaucoup de choses et je concluais de tout que vous êtes de bonnes grandes petites filles et que cela ne vous ferait aucune peine de recevoir un baiser...

« Pendant la Messe on a fait une cérémonie que je n'avais pas encore vue. Deux Frères se sont avancés près de l'autel, portant sur une civière ornée de guirlandes l'agneau qui sera mangé demain et le P. Abbé l'a béni.

(1) Lettres à sa sœur, t. I, p. 259.

C'était un ancien agneau, tout à fait semblable à un mouton. Il s'est laissé faire bien tranquillement... J'en mangerai tout de même, mais il m'a arraché un soupir et presque une larme » (1).

C'est en cette même année qu'il fit deux courses en Anjou. Il avait obtenu de la bonté de Pie IX et donné à l'Église de Tremblay, village de neuf cents âmes, le corps entier de sainte Crescentia, martyre. La translation solennelle de ces restes sacrés si précieux se fit en pompe et il y assista. Trente prêtres des pays vendéens étaient là. L'ancien rédacteur de l'*Univers* fut acclamé. Il vit une fois de plus que les militants du clergé restaient avec lui.

Le journal lui manquant toujours, il fit bientôt une nouvelle brochure : *A propos de la Guerre*. Il s'agissait de la guerre entre l'Autriche et la Prusse, celle-ci secondée de l'Italie. Il établissait que le Prussien était l'agresseur, et qu'en penchant pour lui, le gouvernement français allait contre le vœu et l'intérêt de la France. A l'heure où il écrivait, on négociait encore, mais il jugeait la guerre inévitable. Étudiant l'état de l'opinion, il disait : « En France où l'on présume qu'il faudra prendre parti pour les agresseurs, le vœu unanime est qu'ils essuient d'abord une défaite signalée. S'il y avait espoir de pouvoir garder la neutralité, rien ne ferait plus de plaisir qu'une visite des Autrichiens à Berlin, à Turin, à Florence. On ne leur demanderait pas d'y mettre du temps; le plus tôt serait le meilleur. Qui ne leur saurait gré de réduire le fameux M. de Bismarck à écrire ses mémoires? »

La « défaite signalée », elle ne manqua pas aux Italiens : ils l'eurent sur mer et sur terre; mais les Prussiens écrasèrent l'Autriche à Sadowa, et le « fameux Bismarck », devenu plus fameux encore et vraiment redoutable, prépara sa campagne de France.

Bien que Louis Veuillot fût pour l'Autriche, il lui de-

(1) Lettre du 15 avril 1865.

mandait de renoncer à la Vénétie, dont la possession, loin d'ajouter à ses forces, la paralysait. Ce sacrifice est nécessaire, disait-il. L'Autriche ayant contre elle en Allemagne, la Prusse; en Italie, la Révolution, ne pouvant compter sur la Russie et devant craindre la France et l'Angleterre, ne saurait garder Venise, « qu'elle n'a pu ni su s'attacher par de réels bienfaits. Elle la perd à la première défaite; plusieurs victoires ne la garderaient pas. » Il pressait le gouvernement français de rester neutre et de ne pas vendre sa neutralité : « La France ne doit rien vendre, son amitié moins encore que son sang. L'honneur ne l'oblige pas d'acquérir des territoires, la prudence lui défend des agrandissements qui altéreraient l'incomparable force que lui crée son homogénéité. »

Certes, c'était voir juste. Les événements, en ce qui touche la France, l'ont prouvé. Garder la paix, voilà l'idée mère de cette brochure; elle y était développée par des considérations sur la situation morale, politique et religieuse de l'Europe. L'auteur démontrait que l'Autriche, même si elle avait pleine victoire, devrait renoncer à reprendre ce qu'elle avait perdu. Son avenir était à ce prix. Des amis de cette puissance prétendaient qu'elle ne pouvait abandonner la Vénétie qu'à la condition de recouvrer sur la Prusse, la Silésie. Louis Veuillot répondait : « La Prusse est armée et s'est alliée pour prendre et non pour rendre et n'a certainement voué aucun amour platonique à l'Italie. La Prusse est ce qu'elle a toujours été, puissance de rapine par tous les moyens, au moyen des alliances, au moyen des défections, travaillant sans cesse à s'agrandir, n'ayant pas d'autre scrupule ni d'autre but. Elle veut prendre les duchés danois, prendre la Saxe, prendre le Hanovre, prendre encore et ne pas rendre la Silésie... » Combien tout cela était vrai! Quant à l'Italie qui s'alliait aux « Barbares » prussiens pour mettre dehors les « Barbares » autrichiens : *Fuori i Barbari!* Louis Veuillot lui rappelait cette parole du Dante : « Ah! pauvre Italie, hôtellerie de

douleur.... le dernier des drôles, dès qu'il est factieux, y passe pour galant homme. »

A propos de la guerre se terminait par une éloquente protestation contre la guerre : « L'esprit de guerre, l'esprit de conquête, l'esprit de despotisme, l'esprit de servitude sont une même chose avec l'esprit de révolution, et l'esprit de révolution est la destruction et la négation de l'esprit de liberté... »

Entre le *Guêpier italien* et *A propos de la guerre*, Louis Veuillot avait publié un ouvrage également de combat, — il n'en faisait pas d'autres, — mais essentiellement littéraire et religieux : *Molière et Bourdaloue*. Ce travail a fait dire que Louis Veuillot refusait à Molière, non seulement le génie, mais jusqu'à la supériorité du talent. C'est absolument faux. Nul critique autorisé, indépendant et d'assez large esprit pour bien juger Molière, n'a de meilleure grâce que Louis Veuillot salué en lui un maître, et même au point de vue de la comédie, le maître. Il a loué maintes et maintes fois sa verve brillante et puissante, sa pénétration, son style si ferme, si net, si français, son entente de la scène, bref, tout ce qui constitue l'*auteur*. Mais depuis le dix-septième siècle, une certaine école, libre-penseuse plutôt que littéraire, a voulu à cause du *Tartufe*, faire accepter en Molière le type du vigoureux moraliste, du « grand honnête homme », le modèle de l'écrivain indépendant qui, par le rire, voulut corriger les mœurs et sut faire courageusement, noblement la leçon aux puissants du jour. C'est contre ce Molière, cher aux ennemis de la religion, que Louis Veuillot s'est élevé. Il a établi que l'auteur comique avait mal vécu, mal pensé, mal agi; que cet indépendant avait été courtisan jusqu'à l'oubli de toute justice et de toute dignité; que ce railleur impitoyable avait mérité et facilement accepté la situation de beaucoup de ceux qu'il raillait; que ce moraliste avait, de ses exemples et de ses écrits, servi le vice. En montrant « l'homme » tel qu'il fut, Louis Veuillot s'est gardé de

nier la supériorité de « l'écrivain ». Seulement, il a déclaré et prouvé que l'infériorité du caractère avait nui chez Molière à l'observateur et que par suite divers de ses personnages n'étaient point vrais.

Pourquoi, à Molière, opposa-t-il Bourdaloue? Parce qu'il avait remarqué entre le prédicateur et le comédien d'étranges ressemblances et de puissants contrastes. « Nés presque au même moment, élevés par les mêmes maîtres, ils ont parlé aux mêmes hommes et souvent traité les mêmes sujets. Ce sont deux moralistes, deux connaisseurs du cœur humain, deux princes, deux rois de l'éloquence. Après avoir grandement excité l'attention de leurs contemporains, ils sont morts à quelques années l'un de l'autre en pleine activité, pour ainsi dire les armes à la main. Molière presque sur le théâtre, Bourdaloue, en descendant de la chaire, et la cause immédiate de leur mort fut le zèle que chacun d'eux apportait dans l'exercice de sa profession (1). » Voilà les ressemblances. La différence des professions indique le contraste dont Louis Veuillot a donné le développement dans cet ouvrage. Il y dit et il y prouve que le vrai moraliste, le bon citoyen, l'homme honnête, le connaisseur profond du cœur humain a été Bourdaloue, que le Jésuite a bien combattu le comique et fait bonne justice du *Tartufe*.

Cet ouvrage valut à Louis Veuillot de sérieux éloges et de fortes injures. « Contester la morale et la moralité de Molière! s'est-il écrié. Aucun impie de nos jours n'a été plus injurié pour avoir dit, ou que Dieu est le mal ou que Dieu n'est pas. »

La correspondance de Louis Veuillot prouve que ses livres, ses brochures, ses voyages, ses villégiatures ne l'absorbaient pas. Bien qu'il n'eût plus de journal, il demeurait journaliste en ce sens que, par sa correspondance très étendue, il restait dans le mouvement politique

(1) *Molière et Bourdaloue*. Préface de la cinquième édition, p. 10.

et religieux et conservait ses plus importantes relations de propagande et de combat. Outre que son amour de l'Église le poussait à garder ce rôle, ses adversaires de diverses couleurs, surtout les catholiques libéraux par la persistance de leur hostilité, le maintenaient dans la lutte. Ils le voyaient où il n'était pas, ils le mêlaient à des combinaisons qu'il ignorait; si par hasard le *Monde* faisait acte de guerre contre d'anciens amis, on disait : Le coup est de Veuillot.... et comme le *Figaro* l'avait quelquefois loué, on affirmait qu'il y écrivait.

Ce dernier bruit, quoique faux, n'était pas sans une apparence de fondement. Villemessant, le créateur et le chef des figaristes, désirait enrôler Louis Veuillot dans sa troupe. Convaincu, par une longue pratique, que chez les lettrés et chez d'autres, l'argent écarte les scrupules et ouvre les portes, il demanda de « la copie », c'est-à-dire des articles quelconques à l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers*, en lui offrant le plus délicatement qu'il put de le rétribuer très largement. Il vint le trouver chez lui. — Vous choisirez vos sujets, lui dit-il; tous vous appartiendront hormis la politique, et si vous le voulez, vous prendrez un nom de guerre. Je vous garderai le secret... Il n'en eût rien fait. Louis ne fut pas tenté. Villemessant, lui rappelant qu'il avait écrit dans le *Réveil*, insistait pour qu'il écrivît dans le *Figaro*. L'entretien en était là lorsque notre sœur entra. Il lui dit : — Mademoiselle, je vous prie de m'aider contre votre frère. Vous tenez la maison; est-ce qu'un bon billet de mille de plus par mois vous déplairait? — Oui, si mon frère le devait à des travaux différents de ceux qu'il a faits jusqu'ici. — Mais, il fera ce qu'il voudra. — Oh! il ne pourrait faire au *Figaro* ce qu'il faisait à l'*Univers*... Villemessant, qui ne se démontait pas facilement, prit congé en disant avec bonne grâce : — Je maintiens ma proposition, je peux grossir mon chiffre et je vous prie d'y réfléchir....

Qu'était-ce que ce *Réveil* où Louis Veuillot avait écrit et

dont Villemessant s'armait pour qu'il écrivît dans le *Figaro*?

En 1858, Adolphe Granier de Cassagnac et Jules Barbey d'Aurevilly, soutenu par je ne sais quel financier, un Juif, je crois, eurent l'idée de moraliser la presse boulevardière, appelée alors « la petite presse », en lui faisant concurrence par une feuille littéraire, amie des bonnes lettres, des bonnes mœurs et de la religion. Ce fut le *Réveil*. Ses fondateurs pensèrent avec raison que pour une telle besogne, le concours de Louis Veuillot leur serait fort utile. Ils le lui demandèrent. Il hésita, car s'il trouvait l'idée juste, la société d'exécution lui paraissait douteuse. Cependant, réflexion faite, il dit oui, et dans un dîner littéraire qu'il donna, il fut entendu que rien ne passerait dans le *Réveil* qu'il ne pût accepter, et que de lui, les deux directeurs accepteraient tout. Sa collaboration fut, au total de trois articles : le *Trissotinisme*, le *Roman dans le Christianisme*, la *Poésie à l'heure qu'il est*.

Le premier est l'histoire rapide du trissotinisme, maladie chronique des lettres, « dont toutes les autres ne sont que des formes et des accidents ». L'historien dit ce que le trissotinisme était du temps de Molière et montre ce qu'il est devenu. « La peinture de Molière est la vérité même, la vérité exquise, sans aucun mélange de bouffonnerie. Trissotin parle, pense, rêve, hait, se gonfle, éclate toujours de la même façon. » Seulement alors Trissotin était un cuistre et c'est aujourd'hui un seigneur. Ce cuistre, Louis Veuillot le met en scène sous ses différentes formes, dans ses différentes positions, en bas et au pinacle et conclut ainsi : Quoi qu'il fasse, c'est toujours un cuistre....

Dans le deuxième article, Louis Veuillot exerce l'office de juge et d'arbitre entre Cassagnac et d'Aurevilly. Celui-ci voulait réimprimer un roman de sa façon, et très vicieux. A son avis, on pouvait « peindre sans danger le vice même avec son éloquence, quand il en a (et il lui en donnait), mais à la condition de ne l'approuver jamais et de le

condamner toujours. — Cassagnac, ajoutait-il, repousse cette théorie. Il désire que la question vous soit soumise, et moi aussi. »... Louis Veuillot jugea comme Cassagnac; son jugement, motivé en dix pages, est certainement le meilleur article qu'ait publié le *Réveil*. D'Aurevilly le trouva très juste, très beau... et publia de nouveau son roman. Cependant, il sacrifia une préface où il prétendait qu'au fond son livre était moral.

Le troisième article : *La poésie à l'heure qu'il est*, établit que la poésie à cette heure-là (mai 1858) n'était pas en bon point. L'école romantique, victorieuse et fatiguée, ne donnait plus rien de brillant, et l'école semi-classique, sa rivale, ne brillait pas non plus. Des deux côtés, l'art était en souffrance. Ce n'était pas qu'il y eût disette de poètes, ni que chez ces poètes, tout mérite fît défaut. Non, bon nombre d'entre eux accusaient du talent, mais ils avaient plus de métier que de verve et les plus jeunes semblaient vieux, car chez eux, l'imitation l'emportait de beaucoup sur l'inspiration. Et puis, généralement, leur état d'esprit était déplorable. Les bons sentiments de l'âme humaine ne sonnaient point dans leurs vers. « Il y a quelques poètes chrétiens, disait Louis Veuillot, mais à part un petit nombre de pièces heureuses, combien la qualité de leur talent rachète peu, aux yeux du public, l'incommodité de leur vertu! Combien encore ils sont timides! La crainte de se faire honnir semble glacer leur verve... En dehors de cette petite troupe effacée et craintive, les poètes nouveaux, à l'exemple des maîtres, sont des mélancoliques, ou des cyniques, ou des impies, et la plupart déploient ces trois caractères à la fois. »

Pour conclure, Louis Veuillot appelait un poète qui sût donner à la poésie des ailes qui l'élèveraient dans des voies meilleures.

Voilà tout ce qu'il fit pour le *Réveil*. Cette collaboration lui fut très reprochée dans son milieu. On craignait qu'elle ne le diminuât. C'était excessif. Malgré leur talent, Barbey

d'Aurevilly et Granier de Cassagnac, deux éreinteurs, n'étaient ni par leurs écrits antérieurs, ni par leur situation dans la presse, les hommes de l'œuvre qu'ils entreprenaient. Aussi le *Réveil* ne réussit-il pas, mais il était né d'une idée juste, et Louis Veuillot eut raison de lui venir en aide. Il rendit plus tard le même service à une autre feuille de même genre, quant aux intentions, mais vraiment catholique celle-là, le *Croisé*. Voici comment il l'annonça : « Plusieurs jeunes écrivains d'un vrai mérite, ayant à leur tête M. Ernest Hello, dont le mérite n'est pas seulement vrai, mais grand et très grand, ont pensé comme nous que la place mal remplie et mal vidée par le *Réveil* était à prendre... Ils ont bravement fondé le petit journal nécessaire que nous désirons. Il s'appelle le *Croisé*. Ce n'est pas l'inconvénient de paraître trop chrétiens qu'ils compteront pour quelque chose. Nous pouvons assurer que ce sont des hommes d'armes qui savent chevaucher et en découdre... M. Hello n'a pas moins de force dans la pensée que de grâce dans l'esprit. Les autres collaborateurs du *Croisé*, M. Georges Seigneur, notamment, et M. Léon Gautier, jeune savant qui vient de publier un très beau travail sur Adam de Saint-Victor, sont aussi très remarquables sous ce rapport... » Ces « jeunes » avaient parmi eux, comme représentant de la science ecclésiastique et de la doctrine, un homme de grand âge déjà et de grande valeur, le P. Ventura. Louis Veuillot appuya beaucoup le *Croisé*. Jamais, du reste, son concours ne fit défaut à une œuvre de presse qui pût servir l'Église.

CHAPITRE XVIII

RÊVES DE RÉCONCILIATION AVEC MONTALEMBERT — M^gr^ MERMILLOD INTERVIENT COMME CONCILIATEUR. — LES RÉPONSES DE LOUIS VEUILLOT ET DE MONTALEMBERT. — *LES ODEURS DE PARIS*. — LES POLÉMIQUES SUR CE LIVRE. — NOËL AU CHATEAU D'ÉPOISSES. — L'AURORE DE L'EMPIRE LIBÉRAL. — NOUVELLE LÉGISLATION SUR LA PRESSE. — L'*UNIVERS* VA REPARAITRE. — LOUIS VEUILLOT A ROME. — NOUVELLE BÉNÉDICTION DE PIE IX. — L'*UNIVERS* REPARAIT.

Le caractère et le sérieux succès du dernier écrit de Louis Veuillot, l'*Illusion libérale,* contre le libéralisme religieux, n'était point pour amener la paix entre les catholiques libéraux et lui. Il avait trop carrément affirmé les principes pour que sa réserve, quant aux personnes, pût contenter les chefs du parti adverse. Cependant, la paix, il la désirait, sinon avec tout le parti, au moins avec Montalembert. Ce désir, souvent traversé par des froissements, des amertumes, des colères que dénoncent divers articles et de nombreuses lettres, Louis Veuillot en a été tourmenté du jour de la rupture définitive jusqu'à la mort de l'homme qu'il avait tant aimé et si généreusement servi. C'est deux ou trois ans après cette rupture qu'il me disait : « J'ai de nouveau rêvé de Montalembert; il y avait pleine réconciliation, et j'en éprouvais une grande joie. S'il fait de pareils rêves, comme ils doivent l'irriter ! » L'irritation était permanente chez Montalembert et la colère n'était que de

passage chez Louis Veuillot. Après un autre rêve semblable, il écrivait à Élise : « Je pense que Montalembert va toujours bien. Donne-m'en des nouvelles. Pour la vingtième fois peut-être, j'ai encore rêvé de lui ; toujours le même rêve, une réconciliation parfaite, un embrassement de frère. Je voudrais bien connaître Joseph, fils de Jacob, pour lui demander l'explication de ce rêve unique. J'ai moins rêvé de mon frère, de toi, de nos filles, que de ce diable qui *m'haït* si follement (1) ».

Dès 1857, Louis fit une avance à son ancien chef menacé d'un procès politique. Il n'obtint qu'une réponse très malsonnante. Néanmoins, quand le comité électoral de Besançon lui demanda une déclaration favorable à la candidature de Montalembert, il répondit que s'il ne pouvait, pour son compte, le louer en tout, il estimait que du moment où il se présentait, les catholiques lui devaient leurs voix.

Ce besoin de rapprochement, qui persistait malgré les vivacités et les duretés de la polémique, les amis communs avaient songé à le satisfaire. L'un d'eux, des plus importants et des plus propres à pareille négociation, Mgr Mermillod, voulut, en 1866, passer du songe à l'acte. Il y fut poussé par Foisset avec qui mon frère avait renoué à Plombières, où ils s'étaient rencontrés comme rhumatisants. L'aimable et illustre prélat écrivait à Louis Veuillot : C'est le moment de s'unir et je veux m'y employer. Qu'en pensez-vous?... Voici de la réponse de Louis Veuillot l'extrait qu'en a donné avec soulignements le R. P. Lecanuet, dans la Vie de Montalembert :

« Oui, c'est toujours le moment de se réunir, et ce moment est aujourd'hui plus opportun et plus pressant que jamais. J'ose dire devant Dieu et du plus profond de mon âme que je suis, pour ma part, tout prêt. *Mais, où se réunir, Monseigneur, et* QUI MARQUERA LE TERRAIN? S'il n'y avait que des difficultés de personnes, je suis convaincu qu'elles

(1) *Lettre à sa sœur*, t. I, p. 337.

seraient partout aussi parfaitement, aussi aisément annulées qu'en mon cœur. La maladie si longue et encore si redoutable d'un de nos frères m'a mis dans une véritable angoisse, et j'éprouve un tourment indicible à penser qu'il peut mourir sans que je lui aie serré la main. Je n'ai rien négligé de ce que la discrétion me permettait pour le lui faire savoir; j'ignore s'il l'a su ».

Cette lettre datée du 16 décembre 1866, fut évidemment remise par Mgr Mermillod, à Foisset, qui dut la communiquer à Montalembert. De la réponse de celui-ci adressée non à l'évêque, mais à Foisset, j'extrais ce qui suit (1) :

« Cette réconciliation est, selon moi, également impossible et *indésirable.*

« Il ne s'agit pas ici de *pardon des injures.* J'espère être en règle sur ce point, mais il s'agit d'abord de l'*honneur,* dont les catholiques contemporains ont appris à faire trop peu de cas; il s'agit ensuite de la cause catholique, telle du moins que je l'ai comprise et servie jusqu'ici.

« Je n'ai rien à réparer envers M. Veuillot. J'ai combattu ses doctrines et son influence sur l'Église sans jamais attaquer sa personne, directement ou indirectement. Son nom même ne s'est jamais trouvé sous ma plume qu'une seule fois, et cela pour blâmer la mesure exceptionnellement arbitraire dont il a été l'objet. »

Comme le P. Lecanuet lui-même, je note tout de suite que cette assertion est inexacte, Montalembert disant n'avoir attaqué directement Louis Veuillot qu'une fois ! Quel oubli ! Cent fois ne serait pas trop dire. Je continue la citation :

« Lui, au contraire, m'a personnellement insulté et indignement calomnié pendant plusieurs années de suite dans une série d'articles de l'*Univers,* articles qu'il a reproduits dans les douze volumes de ses *Mélanges*, sans

(1) Les soulignements, comme dans la lettre de Louis Veuillot, sont de Montalembert ou de son historien.

avoir, par conséquent, la chétive excuse des excitations de la polémique quotidienne; mais avec l'orgueil trop naturel de l'homme qui, comblé des éloges du Pape et de l'épiscopat, a pu redire encore une fois dans les *Odeurs de Paris :* « Je ne m'excuse ni ne m'accuse de rien. »

« Si M. Veuillot rétractait *publiquement* les injures et les calomnies dont il m'a *publiquement* gratifié, je ne l'en regarderais pas moins comme l'ennemi le plus redoutable de la religion que le XIX^e^ siècle ait produit, mais je pourrais et je devrais avoir envers lui l'attitude prescrite par la courtoisie, à des gens comme il faut. Tant qu'il ne l'aura pas faite, cette rétractation, je le tiendrai pour un calomniateur et un insulteur public, avec lequel le respect de ma bonne renommée m'interdit toutes relations, sous peine d'accepter tacitement les accusations ou les insinuations dont j'ai été l'objet de sa part... »

Les points de suspension mis là par le P. Lecanuet ne cachent certainement rien qui puisse adoucir cette sortie. Montalembert, passe ensuite de « la question personnelle » à « la question générale bien autrement grave ». Veuillot est accusé d'avoir dépassé « toutes les bornes jusqu'à présent connues de l'invective et de l'injustice contre cette société contemporaine qu'il a contribué plus que personne à dépraver et à désorienter. » Montalembert termine ainsi :

« Vous me dites, mon ami, que personne ne veut plus de la lutte. Eh bien, moi, j'en veux encore, et tant que j'aurai encore un souffle de vie, j'en voudrai. Je puis bien subir les entraves et le bâillon que les circonstances m'imposent; mais absoudre les traîtres et les fous qui nous ont conduits où nous sommes, jamais! On pourra m'empêcher de parler ou d'écrire désormais, mais jamais je ne dirai ou n'écrirai une parole qui ne soit une protestation directe ou indirecte contre l'esprit dont M. Veuillot est la funeste personnification parmi nous. »

Je remercie le P. Lecanuet d'avoir, sur ce point, extrait des lettres de Louis Veuillot et de Montalembert les pas-

sages que je viens de citer. On y voit le fond de ces deux hommes. Lequel montrait du cœur? Lequel allait jusqu'à la haine? Le P. Lecanuet, plus panégyriste qu'historien, dit que dans cette réponse furieuse, Montalembert fut le soldat vaincu, blessé, passionné, résolu, etc. Non, il fut tout uniment Montalembert. Toujours, hélas! quand il jugea un adversaire ou une simple contradiction, la passion, sa gouvernante, le poussant aux affirmations sonores, blessantes et fausses, lui fit oublier ce qu'il devait aux autres et à lui-même.

Dans cette menace frénétique de combattre « jusqu'à la mort » Louis Veuillot, Montalembert invoquait pour justifier sa colère, le dernier livre de ce *calomniateur* de cet *insulteur,* de ce *traître,* de ce *fou*, les *Odeurs de Paris.* Cette étude de mœurs venait de paraître, et Montalembert, qui l'avait tout de suite lue, la blâmait d'autant plus vivement que son succès était considérable, inouï. De tous les ouvrages de Louis Veuillot c'est celui qui reçut, dès son apparition, le plus bruyant accueil. Quel tapage! quelle vente! que d'éloges! que de critiques, que d'injures!

A vingt ans de distance, dans des conditions nouvelles et sous une forme moins virulente, les *Odeurs de Paris* continuaient les *Libres-Penseurs*, dont justement venait de paraître une nouvelle édition. Montalembert avait loué avec un enthousiasme emporté ce premier livre; maintenant, il s'élevait avec emportement contre sa continuation. C'était bien de lui! Que voulez-vous? En 1848, Louis Veuillot le suivait et le glorifiait; en 1866, Louis Veuillot et lui ne s'entendaient plus... En un plomb vil, l'or pur s'était changé.

Dans la courte préface de cette nouvelle édition des *Libres-Penseurs,* Louis Veuillot jette un regard sur l'ensemble de ses travaux et dit : « J'ai abordé bien des sujets, j'ai essayé bien des formes : je n'ai eu qu'une idée, qu'un amour et qu'une colère. On les retrouvera dans ce livre comme en tout ce qui est sorti de ma main. J'ai aimé

l'Église qui est la suprême justice, et j'ai haï l'impiété qui est la suprême iniquité, l'iniquité sociale. Je subis depuis six ans une véritable proscription, je suis exilé de la vie politique pour cette cause et non pour aucune autre... Quant aux haines personnelles, je les ignore. Nul homme n'avancera dans la vie sans connaître qu'il doit être indulgent envers les autres hommes... Toute espèce de haine me semble totalement ridicule, sauf une, qui est totalement abominable : la haine du bien. »

Les *Odeurs de Paris* se rattachent aux *Libres-Penseurs*, sans en avoir le caractère général. Dans le premier en date de ces livres, on entend parler et l'on voit agir les diverses catégories de l'espèce libre-penseuse; le complément venu vingt ans plus tard met surtout en scène la « petite » et la « grosse » presse parisienne, la petite et la grande « bohème » ; tout ce mélange de gens du monde, de gens de lettres, d'artistes, de boulevardiers qui s'appellent eux-mêmes « le tout Paris » et dont l'action, sans être de parti pris hostile à la religion et ennemie des bonnes mœurs, débilite et menace de gâter tout le corps social.

C'est en écrivant le *Parfum de Rome* que Louis Veuillot résolut d'écrire les *Odeurs de Paris* : « Pendant que le Parfum de Rome s'exhalait de mon âme embrasée d'admiration, de reconnaissance et d'amour, les Odeurs de Paris me poursuivaient, me persécutaient, m'insultaient. Je voyais l'impudence de l'orgueil ignorant et triomphant, j'entendais le ricanement de la sottise, l'emportement plus stupide des blasphèmes, les odieux balbutiements de l'hypocrisie. Je méditais de mettre en présence la ville de l'esprit qui va périr et la ville de la chair qui la tue. »

Il jetait un regard sur Paris, sans prétendre en faire un tableau complet. « Paris, écrivait-il, a ses peintres spéciaux en grand nombre et de grande audace que j'aurai l'occasion de citer quelquefois. Ils en diront assez. Si je laisse un voile sur la plaie, on en sentira l'odeur âcre ou fade, toujours morbide.... Faute de pouvoir ou de

vouloir aller chercher à leur source toutes les odeurs parisiennes, j'ai donné une grande place aux produits littéraires. Après tout, peu de choses dans Paris et dans le monde à l'heure qu'il est, sentent plus mauvais que le papier fraîchement imprimé et contiennent plus de miasmes mortels. »

Ce programme fut suivi et victorieusement. Les justiciables que visait Louis Veuillot et le public, leur juge comme le sien, lui donnèrent raison : le public, par son empressement à le lire et ses applaudissements; les justiciables, par leurs protestations, explications et colères. La police impériale, en dressant l'oreille, eut sa part dans l'affaire. J'ai tout un gros dossier composé de ces témoignages très différents et constatant au fond la même chose : l'éclatant succès. Louis Veuillot savait bien que son livre ne passerait point inaperçu, mais il ne comptait pas sur tant de bruit. Cette lettre à Dom Guéranger prouve qu'il fut à la fois un peu surpris et très content : «... Vous deviez être servi le jour de la mise en vente; mais la police ayant montré son museau, l'empressement est devenu tel pour ce que l'on croyait du fruit défendu, que la boutique de Palmé (l'éditeur) a été vraiment mise au pillage. La première édition a été enlevée le premier jour, les premières heures. Palmé s'est mis à se piller lui-même. Il a éventré les ballots préparés pour la province et tout jeté dans Paris; il y a jeté mes exemplaires, et depuis lors on réimprime, on broche, on vend sans désemparer et on ne peut suffire. Voilà près de vingt mille volumes dans les mains du public; il en faut encore... Jamais libraire catholique ne s'est vu à pareille fête. Ce feu de paille tombera comme il a monté, mais enfin la flambée est belle et fait aller le pot qui en avait bon besoin. J'admire comme le bon Dieu se tire d'affaire avec moi et sait me conserver mes appointements de l'*Univers* mort... »

La police avait « montré son museau » parce que d'o-

reille en oreille on avait murmuré que dans son nouveau livre, Veuillot attaquait l'Empereur. Ce n'était ni vrai ni faux. Divers passages des *Odeurs de Paris* sentaient certainement l'esprit d'opposition, mais sous une forme qui eût rendu ridicules des poursuites judiciaires. Par exemple, dans le monde politique il était connu que certains articles du *Constitutionnel,* signés Boniface, venaient de Napoléon III, et voici ce qu'en disait Louis Veuillot :

« Un grand journal, bien imprimé, sérieux, vertueux même, et même religieux; un journal qui a ce qu'on appelle de la tenue, c'est le *Constitutionnel.* Là écrivent Dréolle, Vitu, Grandguillot, Limayrac, tous chevaliers de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers; et quelquefois des dieux y prennent la plume sous le nom de Boniface.

« Boniface, qu'est-ce que c'est? Cela se murmure, on ne l'articule pas. « Autant le ciel est au-dessus de la terre, « a dit un jour l'ami Guéroult, qui sait bien des choses, « autant Boniface est au-dessus de Grandguillot! » Voilà de quoi rêver, car Dréolle et Vitu sont grains de poussière devant Grandguillot, qui n'est rien devant Boniface.

« Grandguillot n'ignore point sa stature, comparativement aux astres mortels qui écrivent dans les journaux mortels. Il reçoit les rayons premiers de Boniface, et sa tête resplendit déjà quand tout demeure encore dans l'ombre. Grandguillot ne fait aucune difficulté de prendre certains peuples sous sa protection. Je me souviens de lui avoir entendu dire : « Le peuple allemand nous inspire de l'intérêt. » Dréolle n'ose pas encore ouvrir tout son cœur et ses bras; il protège modestement les Moldo-Valaques : « Les Moldo-Valaques savent que nous sommes leur ami. » Vitu étend sa plume sur la belle Italie : « L'Italie n'ignore pas l'affection que nous avons pour elle. » Mais Boniface seul règle les affaires du monde entier. Il ne fait pas comme Limayrac qui destitue parfois les souverains; de la part de Boniface, ce serait trop grave.

« Les jours de Boniface, Paris n'est plus Paris : c'est *Bonifaciopolis* (1). »

Comment poursuivre cette raillerie sans faire rire de la justice et même du souverain?

On prétendit que ce sonnet visait l'Empereur déjà malade :

LA SONDE.

« Assez de grosses têtes m'ont
Donné l'honneur d'une audience;
J'ai vu seul à seul, front à front,
Mainte Altesse et mainte Excellence.

Quant à nos aigles de chiffon
Si considérables en France,
Plus d'une longue conférence,
M'a fait voir en eux jusqu'au fond.

Docteurs, vizirs et journalistes,
Me laissent des sentiments tristes
Comme sujet, comme abonné.

Quelquefois, mesurant la sonde,
On sort vraiment bien étonné,
D'auprès de ces maîtres du monde (2)!

Même si ces vers avaient visé « Boniface », — ce qui n'était pas, — comment demander à la Justice de les condamner pour crime de lèse-majesté?

Il n'y eut pas de poursuites.

Louis Veuillot, oubliant une fois de plus et hardiment qu'il avait promis à notre sœur, à M^me^ de Ségur et à bien d'autres de ne plus rimer..., du moins pour le public, rima dans les *Odeurs de Paris*. Outre les vers qu'il prend à son compte, il en est d'autres qu'il donne à Tibulle Mouton, poète de son invention en qui il personnifie les poètes légers de ce moment-là et dont il dit : « Pour ne rien déguiser, ce garçon est imbécile. Ses parents n'ont plus

(1) Les *Odeurs de Paris*, 5^e^ édition, p. 36.
(2) Les *Odeurs*, p. 458.

qu'une lointaine espérance, c'est de lui faire obtenir tôt ou tard un prix de l'Académie française et la croix d'Honneur. »

Quelques journalistes « boulevardiers » — mot créé par Louis Veuillot — et des écrivains qui pouvaient se croire touchés, firent bonne mine aux *Odeurs*. L'un d'eux, Arsène Houssaye, ancien adversaire, plusieurs fois malmené et dont la vogue surpassa le mérite, fut d'abord mécontent, puis, dans son journal, l'*Artiste,* il publia en l'honneur du livre et de l'auteur ce sonnet :

LOUIS VEUILLOT.

Il lisait Bossuet dans sa virile enfance;
Aux Pères de l'Église, homme il est remonté;
Pour la foi, cette veuve, il a tout affronté,
De l'orphelin Jésus, il a pris la défense.

Chevalier qui s'en va de par la chrétienté,
Chaque mot contre Dieu lui révèle une offense :
Le vieux catholicisme est, sous son éloquence,
Jeune encor de miracle et d'immortalité.

Athlète, il s'est mis nu comme le premier homme,
Pour combattre Paris par les armes de Rome :
Pamphlets tout pleins d'odeurs, parfums tout pleins d'esprit!

La Lutèce moderne a roulé jusqu'à terre :
Mordant Proudhon, blessant Rousseau, piquant Voltaire,
Il a fait son épée avec les clous du Christ.

Est-ce là un bon sonnet?... C'est au moins une bonne intention.

Très peu des écrivains libres-penseurs ou boulevardiers touchés directement ou indirectement dans les *Odeurs de Paris* en prirent aussi bien qu'Arsène Houssaye leur parti. Il y eut au contraire des fureurs extrêmes. Les plus violents, les plus grossiers, parmi ceux qui comptaient, furent Pailleron et Lanfrey. Le premier avait déjà une situation en vue comme poète et auteur dramatique; le second, bien

que foncièrement médiocre, avait pris rang dans la presse révolutionnaire et antireligieuse par des travaux d'histoire tenant du pamphlet. Tous deux s'exercèrent contre Louis Veuillot dans la *Revue des Deux-Mondes*. Pailleron, qui avait à venger en Buloz son beau-père, manqua totalement de tenue. Voulant être terrible, il fut surtout ridicule. Il s'écria que l'auteur des *Satires* et des *Odeurs plongeait dans l'égout;* il l'appela *Vadé de sacristie, insulteur caduc, dévot à lier;* il lui cria : « votre esprit prend du ventre »; — « vous manquez de dents pour remâcher vos haines »; Lanfrey, plus haineux peut-être mais plus calme, dénonça dans les *Odeurs* un « pamphlet d'Église » et accusa Louis Veuillot d' « assassiner les gens avec un couteau sacré. » Louis Veuillot colligea ces articles et d'autres semblables pour y répondre et les oublia.

Le contentement que lui donna le grand et bruyant succès des *Odeurs de Paris* ne dura pas autant que ce succès lui-même. — Je ne veux plus, me dit-il un jour, que l'on réimprime les *Odeurs*. Je suis agacé du bruit de ce livre et des éloges qu'il m'attire. On prétend que c'est mon chef-d'œuvre. Non, certes, j'ai fait beaucoup mieux et je sens bien que je puis encore mieux faire. Qu'on loue *Çà et là,* le *Parfum de Rome,* la *Vie de Notre-Seigneur!* Voilà des livres! Qu'on ne me parle plus des *Odeurs*... On ne lui parla plus des *Odeurs,* mais on les réimprima.

Voyant que le procès dont on l'avait menacé ne viendrait pas, il alla se reposer à Époisses où, mêlant le travail au repos, il voulait écrire quelques chapitres des *Choses de la Vie*. « Un volume tout sucre et tout miel, pour montrer, disait-il, qu'il reste encore en moi quelque chose d'humain. »

C'est donc au château d'Époisses que Louis Veuillot termina l'année 1866. Nous y étions à Noël; cette grande solennité y fut une fête des plus douces, comme des plus fortifiantes. Louis la contait à Élise : « Oh! la délicieuse nuit de Noël! Très belle messe, grande foule dans l'église, com-

munion générale des femmes, mais hélas! peu d'hommes, les imbéciles! Le château, cela va sans dire, a donné en masse : deux Guitaut, deux Veuillot et le couple forestier. En somme, ce n'est pas pour nous vanter, mais Jésus-Christ a toujours ce qu'il y a de mieux. J'ai suivi tout l'office et je ne sais pourquoi je ne passe point ma vie à chanter des psaumes, car à aucun point de vue, je ne trouve rien de si beau et de bien loin. C'est là que l'on apprend la bonne politique, la bonne littérature, le bon amour. Il faisait un temps à mettre en description. Une lune voilée de vapeurs, non pour se cacher, mais pour laisser voir les étoiles qui luisaient comme des yeux contents. Tous les arbres poudrés de cristal, la terre sèche, craquant joyeusement sous le pied; mais pas de froid si ce n'est tout juste ce qu'il fallait pour produire ces merveilles. Cela devait être ainsi la nuit du *Gloria in excelsis*.... Quand reverrai-je une pareille nuit de Noël? Je remercie bien le bon Dieu de m'avoir donné celle-ci (1). »

Rentré chez lui, il se mit à deux ouvrages auxquels il songeait depuis quelques années. *Les Figures d'à présent* et *les Choses de la vie;* mais, faute de temps, il n'écrivit de l'un et de l'autre que des pages détachées. C'est qu'en 1867, Napoléon III, trouvant, non sans raison, que son gouvernement faiblissait, crut qu'il satisferait l'opinion et se fortifierait en diminuant son pouvoir. Par suite il résolut, et l'annonça, de donner aux Chambres plus d'autorité et à la presse plus de liberté. Provisoirement, en dépit de la loi encore existante, l'autorisation de fonder un journal fut accordée à qui la demandait.

Louis Veuillot pensa d'abord n'avoir rien à solliciter puisqu'il pouvait rentrer dans le journal né de l'*Univers* et où se maintenait la doctrine qu'il avait si longtemps défendue. Il attendit la visite de Taconet. Celui-ci ne vint pas, et Louis apprit, non sans tristesse, par Du Lac, que s'il

(1) Lettre à sa sœur, t. I, p. 414.

frappait à la porte du *Monde,* elle ne lui serait pas ouverte. Taconet entendait écarter un concours qui pourrait redevenir compromettant, et puis il voulait rester le maître de son journal. Trop de motifs empêchant mon frère d'accepter cette nouvelle forme d'exil, très inopinée, il demanda l'autorisation de relever son œuvre sous son nom : l'*Univers*. Le ministre de l'Intérieur, M. de La Valette, hésita, non sur l'autorisation, mais sur le titre. Louis Veuillot insista, disant qu'un honnête homme qui était resté en prison pendant sept ans, par injustice, n'en pouvait sortir qu'avec son nom. Le ministre allégua le respect dû à la mémoire de M. Billault qui avait signé le décret de suppression. Louis Veuillot allégua la justice. La question fut portée à l'Empereur. Sans demander aucune sollicitation personnelle, l'Empereur trouva bon que le titre aussi pût reparaître. L'autorisation est datée du 19 février. Si l'on avait attendu qu'elle ne fût pas indispensable, le titre pouvait être pris par n'importe qui, et vraiment c'eût été dommage. Il ne suffisait pas à mon frère d'être autorisé par le gouvernement, il voulut l'être aussi par le Pape. Il partit pour Rome.

Taconet, en refusant d'ouvrir *son* journal à Louis Veuillot, songeait moins, je crois, à conserver toute l'autorité qu'à sauvegarder sa propriété. Or cette propriété, après l'avoir rendue importante et productive, Louis Veuillot l'avait menée à sa perte, et il était homme à recommencer. Il serait donc déraisonnable, pensait le propriétaire, de la lui livrer, mais dans l'intérêt même de la cause, on pouvait la lui vendre.. Des négociations, où j'eus grande part, furent ouvertes dans ce but. Elles n'aboutirent point. Je juge inutile d'en donner le détail. Taconet garda le *Monde* qui resta un bon journal et Louis Veuillot refit l'*Univers* dont la seconde phase fut digne en tout de la première. Il n'y eut pas alliance; on ne put même éviter tout froissement. Néanmoins, au total, on suivit sans se heurter les mêmes voies. Taconet trouva mauvais que Du Lac, si inti-

mement lié à Louis Veuillot, quittât le *Monde* pour l'*Univers*, et Louis Veuillot souffrit de voir Coquille qu'il avait inventé, préférer à l'*Univers*, le *Monde*. Coquille, bien qu'il n'eût pas l'ombre d'orgueil, s'avouait son mérite, et comme on lui demandait la raison de son choix, il répondit : — Si je quittais le *Monde*, ce journal serait tout à fait nul; il a rendu des services, il ne faut pas qu'il tombe, j'y reste. Du Lac, à la même question, fit cette réponse : — Du moment où Veuillot fait un journal, je ne me comprendrais pas ailleurs; ma place est à côté de lui. Léon Aubineau, resté en relations suivies et étroites avec Louis Veuillot, rejoignit tout de suite le drapeau. L'abbé Jules Morel aussi. On savait bien qu'ils seraient là, tous deux, dès qu'on pourrait reprendre le combat. Ph. Serret et J. Chantrel firent de même. Les principaux correspondants, notamment Maguelonne, et les principaux collaborateurs, notamment Dom Guéranger, Gustave de La Tour, Eugène de Margerie, Blanc de Saint-Bonnet, A. de Lansade, Claudius Lavergne, etc., furent aussi de la rentrée. C'était bien l'*Univers* qui ressuscitait.

Partout, cela fut compris, reconnu, acclamé. Quand je dis partout, j'entends à l'étranger comme en France et à Rome. Ce fut pour le monde catholique une grande et bonne nouvelle; je pourrais dire un événement. Aux anciens de l'*Univers* vinrent se joindre sur l'appel de Louis Veuillot des débutants pleins de zèle : MM. Loth, Roussel et Buet, puis M. Ambroise Petit, qui déjà avait fait preuve de dévouement et de savoir dans la presse provinciale.

Nous pensions, Louis et moi, Louis surtout, qu'il faudrait beaucoup d'argent pour entrer en scène dans des conditions de force et de durée; et cela n'était pas sans nous préoccuper. Grâce au zèle généreux des catholiques, l'argent vint très vite et tout fut aisé. Les bénédictions augustes, les sages et grands conseils, les adhésions affectueuses, les plus touchants concours du dévouement et de la charité affluèrent. Ce fut un triomphe. Il nous pénétra

de joie, de confiance et de reconnaissance. Nous arrêtâmes la souscription à 250.000 fr. — Ce ne sera pas assez, nous disait-on. — Ce fut trop et même tout fut de trop. Les abonnements payés d'avance vinrent en si grand nombre que leur produit eût suffi à faire marcher le journal. Et de fait, les versements des actionnaires ne furent pas entamés.

Ce mouvement ne se renferma pas dans le public religieux. La suppression de l'*Univers* pour cause de dévouement à l'Église et d'attaques contre la conduite du gouvernement dans les affaires de Rome et de l'Italie, avait été un acte politique; n'en était-il pas de même de sa réapparition? Pour sûr, le parti catholique allait devenir plus agissant. D'autre part, le retentissant succès des *Odeurs de Paris* donnant en ce moment à Louis Veuillot une plus grande action sur le public mondain, amènerait certainement à l'*Univers* des lecteurs qu'il n'avait pas eus autrefois. Il en fut ainsi. De ce tombeau où il était resté sept ans, l'*Univers* sortait avec plus de vie, plus d'autorité et de jeunesse que jamais. Cette situation agrandie et dominante, il la devait uniquement à son rédacteur en chef.

L'autorisation de renaître était du 19 février 1867 et le premier numéro de la résurrection ne parut que le 16 avril. Ces deux mois furent pris par des travaux préparatoires indispensables dont Louis Veuillot, parti pour Rome, se déchargea autant qu'il put sur notre sœur et sur moi. Que de lettres à lire, que de lettres à écrire, que de personnes à recevoir, que de démarches à faire! Pendant qu'Élise et moi, nous étions attelés de tout cœur à cette besogne qui fut bien menée et que la réussite couronna, Louis voyait Pie IX et en recevait tous les encouragements qu'il pouvait désirer pour marcher avec assurance. C'était la huitième fois qu'il allait à Rome et ce fut la huitième fois qu'il en revint heureux. Toutes les lettres qu'il écrivit durant ce voyage respirent la joie. Jamais il

n'a été aussi content de ses amis, jamais il n'a mieux goûté Rome, jamais il n'a plus aimé le Pape. C'est un enivrement. Et tout cela, parce qu'il va de nouveau être complètement armé. Au sortir de sa première audience du Saint-Père, il écrit à Élise :

« Je quitte le Saint-Père. Je suis ravi, embaumé, béni avec une bonté, et je pourrais dire avec une tendresse qui m'ont fait rougir plus que jamais de n'être pas un saint, mais qui certainement me pousseront là. Il est bien portant, d'une sérénité qui semble croître avec le péril, vraiment gai, vraiment miséricordieux. Je lui ai conté bien à loisir tout mon plan; il approuve, il bénit. La résurrection de l'*Univers* lui fait un vrai plaisir, il me l'a dit à plusieurs reprises. Il s'est informé de vous toutes... Il trouve que c'est une bonne œuvre d'assister l'*Univers*, de contribuer à sa résurrection. Tu peux le dire à ceux que tu quêtes. Il bénit Du Lac, Eugène et Aubineau. Dieu le veut! Dieu le veut! Ah! que je suis content!

« Il m'a reçu dans sa bibliothèque, et je me suis promené, en causant, à côté de lui, une bonne demi-heure. Il m'a rebéni, il m'appelait *caro Veuillot*. Avant-hier, il disait à son gros valet de chambre violet, que tu as vu : « Voilà l'*Univers* qui va reparaître; nous ne tarderons pas à voir ici Veuillot...

« J'étais enrhumé, je suis désenrhumé, tout va bien! Oh! qu'il est doux d'être béni de Pie IX; que cela donne de force et de joie! »

Cette première audience, Louis Veuillot l'eut le surlendemain de son arrivée. Deux jours après, il m'écrivait :

« Je fais beaucoup de courses et beaucoup de gestes et de grandes dépenses de paroles; mais c'est une grande compensation à l'ennui de parler affaires que d'en aller parler au Vatican ou à Frascati. Tu sais par Élise que j'ai toutes les autorisations, toutes les bénédictions. L'entrain que tu remarques à Paris est au moins égal à Rome. Je pourrais revenir, puisque ma grosse affaire est faite, mais

ne pas mettre à profit l'autorisation de voir une seconde fois le Saint-Père n'est pas dans l'ordre des choses humaines. D'ailleurs, je n'ai vu encore que très peu de nos amis anciens, et aucun de nos amis futurs. Chemin faisant, je cueille quelques actions quoique je ne m'attendisse pas à en trouver sur le sol romain. Ce sont des violettes qui éclosent soudain dans les endroits les plus inattendus... Le bon cardinal Sacconi qui n'a pas le sou, à qui je ne demandais rien, en prend deux. C'est du bon et précieux argent. Tu ne saurais imaginer la joie de ce bon Cardinal regardant vivant l'*Univers* qu'il a vu si terriblement tué... »

Il me parlait ensuite d'une lettre de Taconet où celui-ci l'accusait d'avoir usurpé le titre de l'*Univers* et le revendiquait. Louis soumit la question au sous-secrétaire d'État, Mgr Bérardi, et au Pape lui-même. Il lui fut répondu qu'il était dans son droit, que l'*Univers* devait être à Louis Veuillot comme Louis Veuillot à l'*Univers*. Quant à la ligne à suivre, c'était celle que l'on avait suivie jusqu'à la suppression.

De tous les personnages romains qui firent alors fête à Louis Veuillot, aucun ne fut plus empressé, ni ne se montra plus satisfait que Mgr de Mérode. Il voulut que le rédacteur en chef de l'*Univers* déjeunât chez lui avec quelques amis du même bord. Par cet acte, comme par ses paroles qui toujours étaient abondantes, il entendait marquer que son affection pour Montalembert, son terrible beau-frère, ne l'empêchait pas d'aimer et d'honorer Veuillot. Il but gaiement au succès de l'œuvre que Montalembert maudissait.

Si tout le travail préparatoire n'était pas achevé quand Louis Veuillot, après des arrêts fructueux à Marseille et à Lyon, nous revint, tout, au moins, était assuré. Il n'y avait plus que des engagements à ratifier et des remerciments à faire. Que de lettres touchantes lui furent remises! La suppression lui avait montré combien il était aimé et

honoré des catholiques de tout rang; la réapparition le lui montra de nouveau. J'aimerais à citer plusieurs de ces lettres, mais il faut craindre d'être trop long. Je me borne donc à noter que parmi les actionnaires qui firent le capital social, il y avait vingt-trois évêques. Beaucoup d'autres, en s'abonnant, se déclarèrent amis... Mgr Dupanloup dirait-il encore que l'épiscopat était presque unanime à condamner l'*Univers?* Peut-être!

On parut.

Dans l'article de tête, ou Premier-Paris, Louis Veuillot indiquait très sommairement les efforts qu'il avait faits pour recouvrer un journal et disait : Notre programme, c'est notre passé : « L'*Univers* sera ce qu'il a été, sauf les améliorations de l'expérience. Nous ne sommes pas de ceux qui se targuent de vieillir sans recueillir. Dans les temps de décadence, à considérer les choses humaines avec l'œil de la foi, on s'apaise en même temps qu'on s'attriste et l'on s'élargit. Nous nous sentons plus catholiques que nous n'étions, plus attachés à l'Église, plus détachés du reste et de nous-mêmes. » Jetant un regard sur l'état de la société, il ajoutait : « Rien dans l'organisation sociale n'est contesté sans quelque justice, par suite des déviations immenses que l'ordre général a subies et que les générations nouvelles ont trouvées accomplies et irrémédiables. Les flambeaux sont éteints, quantité de bonnes volontés s'égarent à travers la nuit. Ce qui méritera d'être sauvé, nous l'ignorons, mais nous savons ce qui n'est point condamné sans recours : nous savons où est la vie, nous connaissons le chemin de la vie... » Ce chemin, l'*Univers* l'indiquerait et y marcherait. Ferait-il la guerre politique au profit d'un parti? Non. « On le sait, on nous le reproche, et nous en tirons gloire..... L'*Univers* sera une apologétique générale établie sur le vif des choses présentes et étendue à tous les terrains où se porte la discussion, une œuvre de doctrine, une voix intègre de justice et de vérité. » Et pour bien mon-

trer qu'il ne voulait servir aucun parti, qu'il entendait rester libre « envers toute puissance et toute opinion de ce monde, sans autre frein sur le cœur que celui de la justice chrétienne, sans autre lien sur les lèvres que ceux du respect, » il ajoutait : « La vérité politique se dégage de la main du temps. Il faut regarder, attendre, et quelquefois subir. Mais la vérité religieuse qui règle en définitive la vérité politique, possède son organe toujours vigilant : il indique et circonscrit le terrain où l'on peut s'entendre, définit les bases de la conciliation, la décrète, l'impose. La fonction d'un journal catholique est de rappeler cette doctrine, d'y amener les esprits et d'obéir. »

Tout ce premier numéro n'avait pas cette allure magistrale. Du Lac, Aubineau, Chantrel et moi nous y faisions de la polémique sur les choses du jour. Du Lac attaquait le gouvernement italien, persécuteur et spoliateur des congrégations religieuses; Aubineau traitait de la question ouvrière et des grèves; Chantrel défendait l'Irlande contre l'Angleterre; moi, je dénonçais l'ambition de la Prusse qui occupait alors le duché de Luxembourg, et je reprochais au gouvernement la neutralité imprévoyante qu'il avait gardée durant la guerre entre l'Autrichien et le Prussien. Je disais que celui-ci était l'ennemi, qu'il deviendrait redoutable, que déjà il nous menaçait. Outre l'article-programme, il y avait du rédacteur en chef un appel de fonds pour les zouaves pontificaux et un feuilleton littéraire où, à propos de deux nouvelles éditions de M^me^ de Sévigné, il malmenait divers écrivains du jour. — Enfin, l'un de nos plus distingués collaborateurs, le comte de Lansade y jugeait, en *Variétés,* le savant ouvrage de Montalembert : *Les Moines d'Occident.* L'article était des plus élogieux. Louis Veuillot avait dit à Lansade : « Ne craignez pas de louer trop. »

L'*Univers* reprit ainsi du premier coup son rang dans la grande presse. C'était bien le même journal fait par les mêmes journalistes et voué aux mêmes idées. Il n'était

pas né la veille; il comptait trente-quatre années, et des luttes retentissantes avaient marqué sa vie déjà longue. Il retrouvait, avec les mêmes adversaires, la même situation politique et religieuse. La France officielle était toujours l'appui, la complice de l'Italie révolutionnaire et ennemie du Pape; Napoléon III, tout en prétendant défendre l'ordre et aimer la religion, restait l'allié de Victor-Emmanuel, et, quoi qu'il en eût, le frère d'armes de Garibaldi. Cette connivence contaminait toute sa politique; elle l'entraînait à tolérer en tout, et jusqu'à la complicité, le travail des ennemis de l'Église et de toute autorité, surtout de la sienne. Cependant, même alors, il avait pour les catholiques de bonnes paroles où de sincères et intelligents défenseurs de l'action religieuse persistaient à voir de bonnes intentions. Tout évêque qui demandait audience était reçu avec courtoisie, écouté avec déférence, et sortait espérant un retour aux sentiments et à la conduite qui avaient marqué les débuts du règne.

Cette différence entre le langage privé et les actes de l'Empereur doit-elle s'appeler faiblesse ou tactique, aveuglement ou hypocrisie? Je crois que dans cet esprit aventureux et cette conscience obscure, il y avait un mélange de tout cela. L'homme n'était pas méchant; il montra souvent assez de générosité et de grandeur pour qu'on hésite à le classer parmi les maîtres fourbes, mais il avait trop habilement ou trop heureusement conspiré pour rester complètement droit. On a prétendu que Louis Veuillot, heureux de retrouver son journal, s'était mal défendu de reprendre quelque confiance en celui qui le lui avait ravi. Non, il ne reconnut jamais dans l'allié de Victor-Emmanuel « l'homme simple et bon » de 1852; mais il s'efforça par moments d'espérer que Napoléon III, ne fût-ce que pour conserver le trône, saurait rompre avec les méchants. Cet espoir, ou plutôt ce désir, ou mieux encore ce souhait était, certes, légitime, et tout catholique avant tout s'en berça plus ou moins. L'important était de n'y

rien sacrifier. Le nouvel *Univers* n'y sacrifia rien. Ne voulant pas, ne devant pas être un journal de parti, il ne fut pas davantage un journal d'opposition systématique et absolue. Il acceptait loyalement le régime établi; mais de ce régime, il ne laissa rien passer de mauvais ou de douteux sans protester. Aussi la presse gouvernementale le tint-elle aussitôt pour ennemi. Louis Veuillot ne s'en inquiéta guère. Il ne s'inquiéta pas davantage de la déloyale persistance des feuilles royalistes à le représenter comme impérialiste quand même. Tous ses articles de cette époque affirment sa parfaite indépendance du gouvernement et des partis.

CHAPITRE XIX

NOUVEAU VOYAGE DE LOUIS VEUILLOT A ROME. — LE DIX-HUITIÈME CENTENAIRE DE SAINT PIERRE. — LES ROIS A PARIS ET AU THÉATRE. — VUES SUR LA PRUSSE. — LA DÉCADENCE DU RÉGIME IMPÉRIAL. — LA QUESTION OUVRIÈRE ET L'ŒUVRE DES CERCLES EN 1868. — UN DISCOURS DE M^gr^ MERMILLOD SUR LA QUESTION SOCIALE. — INDIGNATION DES CONSERVATEURS; APPROBATION DE L'*UNIVERS*. — M^gr^ MERMILLOD ET LOUIS VEUILLOT ACCUSÉS DE SOCIALISME. — LES TITRES ET LES DEVOIRS DE LA DYNASTIE NAPOLÉONIENNE. — LES ÉLECTIONS DE 1869.

La première campagne de Louis Veuillot dans l'*Univers* ressuscité fut courte. Rentré de Rome en mars, il y retourna en juin. Pie IX, qui aimait les grandes solennités et s'entendait à les amener, avait arrêté que Rome célébrerait avec éclat le dix-huitième centenaire du martyre et du triomphe de saint Pierre. C'était une sorte de réponse aux menaces dont sa souveraineté était l'objet. Une convocation générale appelait les évêques à ces nobles fêtes et l'on savait qu'ils y seraient nombreux. L'*Univers* devrait en rendre compte largement. Louis Veuillot, dans son amour pour Rome, se donna cette besogne.

Du 15 avril jusqu'à ce départ, la collaboration du rédacteur en chef avait été très active. Il le fallait pour répondre à l'attente générale, affermir et développer le succès. Et puis, personnellement, il était heureux de re-

prendre le combat quotidien. Cette escrime lui avait si longtemps manqué! Parmi les articles de ces deux mois qui furent le plus remarqués, j'en veux signaler cinq ou six dont les titres indiquent le sujet : *Pie IX et Garibaldi devant le monde. — Les affaires du Luxembourg. — La Prusse, péché de l'Europe. — Le prix de poésie à l'Exposition universelle. — A propos de l'Académie. — Élection du Père Gratry. — Les rois d'Europe à Paris.*

Voici quelques lignes des articles sur la Prusse. Elles sont de plus de trois ans antérieures à la guerre qui fit perdre à la France l'Alsace et Metz avec une partie de la Lorraine.

« La France s'est trompée ou s'est laissé tromper. Elle n'a point calculé la portée effrayante du « principe » des nationalités, elle n'a point prévu les conséquences prochaines que produirait, pour elle et pour tous les peuples, l'établissement des grandes agglomérations politiques... Séduite aux rêves des songes creux et des conspirateurs, qui font également bon marché des sentiments et du sang des peuples, elle a imprudemment formé l'Italie, imprudemment négligé de peser les paroles et de sonder les reins de la Prusse; elle a imprudemment abandonné la Pologne, désagrégé l'Autriche, sacrifié le Hanovre, démoli la confédération allemande; très imprudemment abdiqué la tutelle des petits et des faibles contre les grands et les forts; plus imprudemment délaissé l'intérêt catholique, qui assurait sa primauté dans le monde, pour servir l'intérêt contraire, où son caractère même ne lui laissera jamais prendre qu'un rang mesquin, très périlleux en outre pour son repos intérieur...

« L'erreur de la France a mis politiquement la Prusse, puissance protestante et ambitieuse, à la place de l'Autriche, puissance catholique et saturée... La Prusse a démesurément grandi, elle sera tout à l'heure l'Allemagne, une Allemagne nouvelle, ambitieuse, entreprenante, agile, disposée à ne pas se contenter de ses anciennes limites, et

l'assiette du monde est changée... Que ne peut-on attendre, et que ne peut-on pas redouter de cette Allemagne prussifiée, unifiée, militarisée?... Nous ne pouvons pas laisser la Prusse nous presser à la fois sur le Rhin et sur les Alpes...; nous ne pouvons pas attendre qu'elle devienne la tête dominante du monde. La Prusse aspire à tout cela et la prolongation de la paix n'est plus qu'une question de tactique (1). »

C'était voir clair et donner de justes avertissements; c'était aussi, par cette calme et très dure critique de la politique impériale, affirmer la courageuse indépendance du journal et montrer qu'il saurait dire en tout la vérité.

Lorsque la Prusse fut sortie du Luxembourg et qu'on cessa de craindre la guerre, il y eut affluence de visites impériales et royales à Paris. Louis Veuillot fit un article critique et humoristique sur ces manifestations. Le terrain était difficile. Il fallait railler et blâmer sans manquer de courtoisie. Ainsi fut fait. Par exemple, l'empereur d'Autriche, le roi et la reine des Belges, très proches parents de l'empereur Maximilien qu'on fusillait en ce moment au Mexique et de l'impératrice Charlotte, frappée dans sa raison, n'étaient-ils pas, à la fois, blâmés et respectés dans ces lignes : « Nouvelles diverses : Grand bal à l'ambassade d'Autriche. — On apprend la captivité de l'empereur Maximilien et son exécution probable. — Grand banquet à l'Hôtel de ville; le roi et la reine des Belges y assistaient. — Le télégraphe apporte de tristes détails sur l'impératrice Charlotte. Cette infortunée princesse ne guérira pas. — Le soir même de son arrivée, S. M. l'empereur de Russie, accompagné de ses fils, a assisté à la représentation de la *Grande-Duchesse* par M^lle^ Schneider. — Oh! qu'il est vrai que ces voyages princiers font naître « une multitude de réflexions (2) »!

(1) *Univers* du 27 avril 1867. *Mélanges*, III^e^ série, premier volume, p. 528.

(2) Cette pièce, la *Grande-Duchesse*, était une polissonnerie bouffonne.

Comme réception, le nouveau voyage ou huitième pèlerinage de Louis Veuillot à Rome continua les précédents. Tout en travaillant beaucoup, le rédacteur en chef de l'*Univers* vit beaucoup de monde. Ce ne fut pas toujours avec charme, car ayant trop de visiteurs à recevoir et trop de visites à faire, il vit moins ses amis. Pie IX apprit avec satisfaction que « son journaliste » était venu pour rendre compte des fêtes. Il aimait que *caro Veuillot* parlât des choses de Rome. Il trouvait que personne n'en parlait mieux que lui et jamais il n'avait été aussi difficile et plus important de dire tout ce qui devait être dit. Environ cinq cents évêques, dont cinquante-trois cardinaux, étaient là. Derrière eux, on comptait, d'après le nombre des *celebret* demandés, plus de dix mille prêtres. Et que de laïcs de tous les pays! Quatre-vingt mille au moins, assurait-on. Ce fut très beau, très noble et très fortifiant; car l'amour le plus ardent et la foi la plus vive animaient cette multitude. Les lettres de Louis Veuillot à l'*Univers* le proclamaient et le prouvaient superbement.

Une très grave nouvelle dont beaucoup se réjouissaient et dont quelques-uns s'alarmaient, vint accroître l'importance de ces solennités. Depuis quelque temps, on disait dans les hauteurs de la hiérarchie ecclésiastique que Pie IX songeait à convoquer le Concile œcuménique. Ce qui n'était jusqu'alors qu'un bruit, fut annoncé comme une résolution, et l'on sut en même temps que la convocation serait prochaine. Divers évêques, notamment Mgr Dupanloup et l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, s'en montrèrent inquiets. Tout autre fut le sentiment de Louis Veuillot, d'accord en cela, comme en beaucoup d'autres choses, avec la plupart des catholiques militants. — « On nous donne, se hâtait-il de nous écrire, la grande nouvelle de la convocation imminente du Concile œcuménique :

Mlle Schneider y représentait avec le plus grand succès une dessalée de race souveraine et régnante; princes, rois et empereurs applaudissaient.

c'est-à-dire que Rome, désarmée, assiégée, sans appui visible sur la terre, prend officiellement en main les rênes. » Deux jours après, il ajoutait : « Le Concile est le sujet de tous les entretiens. Il relègue bien loin quantité de petites questions et de *faits divers* dont on s'occuperait en d'autres temps. On sort des anecdotes, on entre dans l'histoire. Tout à l'heure va être écrite une des grandes pages des annales de l'humanité. Le Concile, voilà ce que le dix-neuvième siècle laissera de plus considérable à l'avenir... A mon avis, beaucoup d'hommes qui auraient pu désirer de vivre en une autre époque, doivent maintenant se réjouir de vivre en celle-ci, car elle sera une date solennelle de l'histoire; elle verra tout au moins poser la pierre inébranlable de la reconstruction... L'Europe a maintenant quelque raison de compter sur environ deux années de paix, parce qu'il faut que le Concile se tienne, Pie IX en ayant assigné le jour. »

C'était la coutume de divers journaux, les uns révolutionnaires, les autres officieux, dès que Louis Veuillot était à Rome, de le mêler à tout ce qui s'y faisait ou s'y pourrait faire d'important. Cette fois, on lui donna plusieurs rôles. Il relevait ainsi ces sottises :

« Je suis dans l'admiration des belles choses que les journaux disent de moi et je ne puis résister à un mouvement de vaine gloire. Suivant le *Mémorial diplomatique*, le gouvernement daigne s'inquiéter de l'opposition systématique dont je le persécute, et réclame à ce sujet près du gouvernement pontifical, lequel me fera sans doute savoir que j'ai tort. En sorte que dans ce moment pressé, j'occupe le Pape et l'Empereur. Situation admirable pour un petit journaliste de 8.000 abonnés!

« Un autre confrère me tresse une autre couronne... Il m'attribue un dessein tout à fait grandiose : Je voudrais détourner le Pape de venir à l'Exposition universelle et le dissuader de convoquer le Concile. Cela est magnifique et vraiment mon confrère est trop bon. Il m'en coûte de

dissiper des illusions dont notre profession, un peu plus qu'endommagée, peut avoir besoin... Je serais flatté de montrer un journaliste si bien emmanché dans les grandes affaires du monde. Par là, les peuples apprendraient à mieux connaître ces personnages contestés. Malheureusement il faut dire la vérité : tant de réclames sont mal placées sur mes épaules. Je suis à Rome, c'est certain ; j'y suis bien, rien n'est plus sûr, je n'y suis pas venu pour rien, j'avoue encore cela. Ce qu'il faut pourtant ajouter, c'est que personne n'est ici plus petit garçon que moi, non seulement à mes propres yeux, mais encore aux yeux d'autrui. »

Il entrait ensuite de ce même ton souriant et narquois dans le détail de ses journées et de ses vues, puis il ajoutait : « Entre les nombreuses raisons pour lesquelles je suis catholique, il en est une qui m'est particulièrement précieuse : c'est que la foi catholique me dispense absolument du souci de gouverner mon Église. »

Ce « pèlerinage » dont Louis Veuillot fut très heureux, car l'*Univers* y gagna en autorité, n'eut point cependant pour lui tout le charme des précédents. Parmi les choses qu'il aimait dans Rome, venaient, après les tranquilles visites aux sanctuaires, les longues promenades avec des amis bons causeurs, les rêveries, les flâneries, les excursions coupées par des stations pieuses, et le déjeuner dans quelque auberge de couleur locale. Ces recueillements et ces délassements, le travail, la foule, les visites les rendaient impossibles.

Durant ce séjour de deux semaines, Louis ne s'accorda qu'une récréation, qu'il conta vite à ses filles : « ... Je vous aime beaucoup. Je n'ai pas le temps de vous le dire ; mais j'y prends un plaisir si grand qu'il faut que je me le donne au détriment de toutes mes besognes plus pressées. Hier, pour la première fois depuis mon arrivée, je m'étais donné quelque loisir. J'ai offert un déjeuner à quelques-uns de mes amis. Quel déjeuner ! C'était au ca-

baret de Monte, près de la porte d'Ostie, sur le chemin de saint Paul. Nous étions huit, nous avions apporté du café en poudre et des figues et tout le repas a coûté 15 francs, et tout le monde l'a trouvé bon, preuve que les crinolines ne font pas la beauté. Malheureusement il fallait revenir par le plus *bruto* soleil qui se puisse voir. Vos lettres m'attendaient, elles m'ont reposé. Il me faut de la force pour continuer cette vie de visites ou manquées ou superflues. Malgré l'ennui de ne vous point voir, je m'applaudis de ne vous avoir point amenées. Je ne vous verrais guère plus et cette extrême chaleur me ferait trembler pour la santé de votre tante. Quel plaisir de la revoir fraîche comme un pois nouvellement écossé! J'y voudrais être. » Il gémissait un peu plus fort dans ses lettres à Élise et à moi, mais en somme, il eut tout le temps bonne santé et bonne humeur. Il était heureux : le journal allait bien.

Voyant le Pape surchargé, accablé de cérémonies, ayant à recevoir tant de personnages, tant de dignitaires ecclésiastiques et laïques, tant de députations, il hésitait à demander une audience. Par bonheur il ne lui fut pas permis de céder à cette tentation. Pie IX le reçut paternellement comme toujours et bénit une fois de plus l'homme et l'œuvre. — « Je n'étais pas seul, a-t-il dit dans sa lettre à l'*Univers*. Il y avait là mon compagnon d'audience, un excellent Belge, très dévoué au Saint-Siège, et le bon et aimable cardinal Bérardi, qui avait bien voulu nous faire passer à la dérobée entre deux séances de travail. Je n'ai donc pu m'appliquer à dissuader le Saint-Père de venir à Paris, ni lui présenter mes vues contre l'opportunité du Concile... Je demande bien pardon aux journalistes parisiens de n'avoir donné aucun conseil, mais c'est toujours ainsi quand je suis en présence du Saint-Père, il ne me vient jamais à l'esprit de chercher ce que je pourrais bien dire qui me fît mettre à la porte. » Ses lettres intimes nous donnaient un détail de plus. Pie IX savait parfaitement que l'archevêque de Paris, M^gr^ Darboy, manquait de bien-

veillance pour l'*Univers*, et c'est en souriant qu'il dit à Louis Veuillot : « Avez-vous eu soin de vous présenter chez l'archevêque de Paris! » Louis répondit qu'il y courrait en toute assurance, si le Pape l'ordonnait, et serait certain d'être bien accueilli, si le Pape le commandait. Le Pape n'ordonna rien.

Mgr Dupanloup alors à Rome, reçut comme Louis Veuillot, plus de visites qu'il ne l'aurait voulu. Les étrangers, au courant des luttes religieuses, surtout les Anglais et les Espagnols, tenaient à voir « l'évêque et le journaliste ». L'un d'eux, l'abbé Sanchez, directeur d'un journal catholique, la *Lealtad*, s'étant fait présenter à Mgr Dupanloup, l'évêque lui demanda sous quel drapeau il était. L'abbé répondit d'un ton rude « avec un œil en forme de couteau catalan » : — « Nullement Dupanloup, tout Veuillot. » La conversation finit là.

La réapparition de l'*Univers* mettait fin pour Louis Veuillot aux longues vacances. Il alla cependant durant l'été à Solesmes et au Pouliguen, mais ce fut pour peu de temps. Toute absence prolongée eût été nuisible au journal, car la situation religieuse et la situation politique restaient fort inquiétantes. Le chef devait garder le poste. Victor-Emmanuel et Garibaldi continuaient de menacer Rome; et l'on ne pouvait espérer que Napoléon III, tenant sa parole, les empêcherait longtemps d'y entrer. D'autre part, le monde officiel se rapprochait de plus en plus du parti libéral formellement hostile à l'Église. On ne parlait pas de persécuter les catholiques, mais on voulait mater les cléricaux. C'était la note de la presse gouvernementale. Les journaux révolutionnaires, tout en demandant davantage, s'en montraient satisfaits, et il en était de même des feuilles mitoyennes, telles, par exemple que le *Journal des Débats*. Très puissant encore, ce journal devenu à moitié impérialiste, sans cesser d'être orléaniste, et repris de complaisance pour le voltairianisme, trouvait fâcheux que le gouvernement français ne permît pas tout aux italia-

nissimes. Les articles de l'*Univers* sur le devoir de maintenir le pouvoir temporel de la Papauté l'irritaient fort. « *Il n'est pas bon,* s'écriait-il, *qu'on s'accoutume à croire en Europe que la France de 89 a remis sa démission entre les mains de M. Louis Veuillot.* »

Le rédacteur en chef de l'*Univers* expliqua, non sans ironie, au *Journal des Débats,* que cette raison était déraisonnable, que la France d'abord, puis l'Europe, sans rien faire pour M. Veuillot, devaient, au seul nom du droit, défendre le Pape contre les Italiens révolutionnaires; que Rome indépendante et vivante, appartenait aux catholiques, par conséquent au chef de l'Église. Cette même polémique, il fallut la soutenir contre tous les organes de la libre-pensée, du libéralisme et de la Révolution plus ou moins mitigée. La presse gouvernementale et officieuse, sans le dire carrément, était de ce côté. Comment ne pas croire que l'Empereur y était aussi?

Tandis que les diplomates négociaient, et par leurs négociations mêmes, sapaient le pouvoir temporel, Garibaldi ne cessait de crier : *Rome ou la mort!* et d'organiser des bandes pour envahir le territoire pontifical. On put croire un instant que le gouvernement italien, cédant aux remontrances de Napoléon III, allait vraiment se séparer des ultras de l'italianisme. Quelques coups de fusil furent échangés entre les troupes régulières de Victor-Emmanuel et les garibaldiens. Malentendu ou jeu, ce ne fut pas long. Garibaldi, remisé momentanément à Caprera, reparut bientôt avec des bandes plus nombreuses et mieux armées. Les troupes pontificales, aidées d'un corps français, le battirent à plate couture. Ce fut la bataille de Mentana. Louis Veuillot félicita le gouvernement impérial d'avoir contribué à cette victoire et le pressa d'en profiter pour imposer la sagesse au gouvernement italien. Des pages qu'il écrivit sur ce sujet, voici quelques lignes :

« L'assistance donnée aux troupes pontificales par les troupes françaises contre les pseudo-garibaldiens, est un

acte loyal et honorable, dont il faut féliciter le gouvernement. La France s'est ici montrée fidèle à sa vocation comme à ses engagements... Que Dieu aime la France et lui fait une belle destinée! Deux fois en vingt ans, sans s'y être probablement résolue d'avance, et, à coup sûr, sans le vouloir unanimement, elle aura eu la gloire et l'avantage de protéger Rome. Elle est là comme un soldat, ébranlé peut-être, incertain, combattu en lui-même, mais qui ne peut pourtant se décider à quitter son poste. Les cheveux de Samson repoussent sous le ciseau de Dalila. Enlacé, endormi, il laisse l'ennemi s'enhardir et le croit lui-même victorieux; il lui dit de se retirer mais d'une voix hésitante. Puis au dernier moment, lorsque tout va être perdu, la force revient, le héros, quasi machinalement, se lève, frappe un coup, fait reculer l'assaillant... et se rendort. Ah! si la France voulait! comme le monde saurait bientôt où s'assoira l'empire (1)! »

Hélas! la France alors, c'était Napoléon III, l'homme que la possession du pouvoir avait rendu indécis et qui, arrivé par l'audace, la réflexion et la force, semblait ne plus compter que sur la ruse et le hasard. Il promit une fois de plus de garder Rome au Pape, mais il permit toujours à l'Italie et à la Révolution de croire qu'il leur livrerait bientôt cette proie.

Le « discours du trône » que prononça Napoléon III à l'ouverture des Chambres ne mit pas en lumière sa pensée. Il déclara en termes acceptables qu'il *protégerait le pouvoir du Pape;* en même temps, il parla de l'*unité* de l'Italie, et annonça qu'un congrès proposé aux puissances pourrait régler les rapports du gouvernement italien avec le Saint-Siège. Louis Veuillot fit sombre mine à ce discours; il s'attacha particulièrement à montrer qu'en affirmant l'unité de l'Italie, l'Empereur désavouait définitivement le traité de Zurich, lequel avait voulu plusieurs

(1) Articles du 10 novembre 1867. *Mélanges*, IIIe série, t. II, p. 209.

États italiens et non *une* Italie. Il ajoutait : « L'Italie révolutionnaire ne veut Rome que pour en chasser le Pape, elle ne veut chasser le Pape que pour abolir le christianisme, elle ne veut abolir le christianisme que pour réintégrer à Rome, César, empereur, Pontife et Dieu de la terre... » C'était bien là, en effet, le programme des deux grands prêtres de l'unité italienne et de la république universelle, Mazzini et Garibaldi. Leurs disciples fidèles gardaient cette idée. Pour eux, la monarchie italienne était et est restée une étape. Louis Veuillot terminait ainsi : « Dans ce discours... aucune expression qui indique une pensée religieuse! Dieu n'y paraît pas, même sous le nom discret de Providence. C'est une nouveauté comme l'*unité* de l'Italie.

« Ce serait dommage que l'on renonçât à un usage qui a toujours sa raison d'être et qui serait encore toléré. »

Voilà où l'on en était à la fin de 1867. L'Empereur croyait n'avoir plus besoin de Dieu ou n'osait plus l'invoquer. Il promettait l'empire libéral; on eut le libéralisme. La mauvaise presse, qui jamais n'avait été sévèrement bridée, n'eut plus rien de sérieux à craindre, et en tout, le désordre grandit. Cela sentait la fin du régime. Par quelle porte en sortirait-on?

Les volumes II et III de la troisième série des *Mélanges* allant de juin 1867 à décembre 1869, contiennent de nombreux articles où cette descente religieuse, morale et politique du second Empire est marquée. Sans doute, c'est dit avec discrétion, mais c'est dit et clairement.

Si Louis Veuillot condamnait les tendances et beaucoup des actes du gouvernement, il ne se liait pas cependant aux partis d'opposition. Il blâmait, pour avertir, pour corriger et non pour renverser. A cette attitude, l'*Univers* gagnait d'être mal vu et du gouvernement et de ses ennemis. Louis Veuillot n'en avait cure. Sa politique dépassait les questions de parti et même les formes gouvernementales. Ces questions, il les traitait au passage, mais il s'attachait

à signaler, à combattre tout ce qui allait à l'encontre de l'Église, pouvait affaiblir les caractères, obscurcir les principes et vicier le corps social. De là, des études et des polémiques sur les lettres, les arts, les mœurs, les intérêts que les progrès de la science et de l'industrie mettaient en jeu et aux prises, enfin sur tout ce qui constituait des choses rivales et pouvait être appelé la lutte pour la vie des nations. Il traitait ces divers sujets, fond et forme, avec son tour d'esprit et son tour de main, ce qui différenciait grandement l'*Univers* des autres journaux. Dans la même discussion, parfois dans le même article, on entendait l'auteur de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, des *Libres-penseurs*, de *Çà et là*, du *Parfum de Rome*, des *Odeurs de Paris*. De cette variété sortait avec harmonie, l'unité. Il me faudrait deux pages rien que pour donner les titres des études ayant ce cachet. Je me borne à quelques indications : *La science à propos de M. Sainte-Beuve. — Éclaircissements sur le culte des saints. — Les Juifs allemands. — Idées d'un protestant prussien. — Les libres-penseuses. — Apologie pour les peuples sales contre un voltairien nettoyé. — Le métier littéraire et les gens de lettres. — L'excommunication. — Les ouvriers libres-penseurs. — Les paysans. — La miséricorde de Dieu, l'enfant prodigue, l'absoute des libres-penseurs. — Les demoiselles Carpeaux. — Un sermon révolutionnaire de Mgr Mermillod au faubourg Saint-Germain.*

Ce dernier article fait voir où en était alors pour « les gens du monde » la question sociale et comment Louis Veuillot la traitait.

L'Œuvre des Cercles, telle que la comprirent avec éclat trois ans plus tard (1871) le comte Albert de Mun et le marquis de la Tour du Pin, n'existait pas encore. Cependant, déjà, grâce à un homme de grande vertu, M. Maignien, on avait le cercle catholique ouvrier de Montparnasse, œuvre charitable plutôt que sociale. Mgr Mermillod, l'éminent évêque de Genève, auquel les protestants et les

radicaux fermaient cette ville, comptait au premier rang des prédicateurs que le Paris chrétien et le Paris aristocratique aimaient à entendre. On lui avait demandé un sermon de charité pour le cercle ouvrier; il le prononça en l'église Sainte-Clotilde, au cœur du faubourg Saint-Germain, réputé le quartier de la noblesse. Pénétré de son sujet, l'évêque affirma les devoirs du riche envers les pauvres et les droits de l'ouvrier. Une partie de son auditoire l'accusa de socialisme, on en murmura dans quelques salons, et la presse fit, en sens divers, écho à ces murmures. Louis Veuillot intervint :

« Les correspondances parisiennes des journaux de province, dit-il, nous apprennent que Mgr Mermillod vient de choquer et même d'indigner le « faubourg Saint-Germain ». C'est un sermon prêché à Sainte-Clotilde qui a produit cet effet inaccoutumé. D'après les correspondances, le prélat aurait parlé en révolutionnaire, en socialiste, surtout en ennemi de son noble auditoire, et c'eût été une répétition de ce que raconte Mme de Sévigné après certaines prédications célèbres qu'il fallait parfois subir à Versailles : « Le Bourdaloue frappe comme un sourd, à droite, à gauche; sauve qui peut! » Mais le « faubourg Saint-Germain », toujours suivant les correspondances, recevrait la correction moins patiemment que ne le faisait le roi Louis XIV. Il se sentirait blessé, il accuserait amèrement l'orateur de grande indiscrétion personnelle et de grande imprudence politique. »

Louis Veuillot établissait ensuite que, moralement et politiquement, le faubourg Saint-Germain n'était plus le lieu aristocratique d'autrefois. La Révolution y avait pris son gîte, installé ses coutumes, sa littérature, ses divertissements. Thérésa y chantait. Il s'y trouvait des salons où l'on appelait les *reporters* des journaux boulevardiers afin qu'ils pussent vanter « la *peau blanche et moite* de Mlle F...., la *carnation* espagnole de la jolie Mlle R....., les *épaules sculpturales* de Mlle K.... » Voilà le milieu d'où

partaient les plaintes. Quant aux anciens du noble faubourg, restés fidèles aux traditions, ils avaient certainement goûté la doctrine de l'illustre prélat. Venant au sermon, Louis Veuillot félicitait Mgr Mermillod de l'appui qu'il avait donné à cette œuvre de religion et de sociabilité, puis il ajoutait :

« ... Parce que l'on quête, ce n'est pas une raison pour flatter ceux à qui l'on s'adresse, ou leur dissimuler la vérité dont ils ont besoin. La religion fait des parts égales; lorsqu'elle sollicite les riches en faveur des pauvres, elle ne dit ni aux uns ni aux autres qu'ils sont sans péchés. Elle reprend les pauvres de leur jalousie, les riches de leur indifférence; elle recommande aux uns de se racheter par la patience, aux autres de se racheter par l'aumône, *peccata tua eleemosynis redime*. Devant ces regards qui voient les âmes, le riche apparaît souvent plus dénué que le pauvre dont on lui montre la misère : la charité qui l'implore se sent pressée de lui faire une aumône infiniment supérieure à toutes celles qu'il peut donner, l'aumône de la vérité.

« L'évêque d'Hébron n'ignore point ces choses et n'est jamais d'humeur à les passer sous silence. Ceux qu'elles peuvent étonner, ne l'ont pas souvent écouté. Il ne s'est donc pas borné à entretenir ses auditeurs des maux qu'il les engageait à secourir, il leur a parlé de leurs propres maux et les a engagés à se secourir eux-mêmes. En découvrant devant eux les douleurs de la pauvreté, il a voulu qu'ils n'oubliassent point les périls et les responsabilités de la richesse. Il ne les a pas pressés d'assister des êtres inférieurs, mais des frères. Il n'a pas invoqué seulement leur bienfaisance, mais leur justice. Il les a avertis du poids que les sueurs stériles du pauvre pourraient mettre un jour sur les épaules qui n'ont accepté d'autres fardeaux en ce monde que celui des honneurs et des fleurs.

« Ces idées sont de l'essence du christianisme, vieilles comme lui. L'Église du Christ les a prêchées à toutes les

puissances de la terre, et il n'y eut jamais que des esclaves dans les sociétés où elles n'ont point retenti. »

Il louait ensuite l'orateur d'avoir parlé du péril social engendré par l'insolence du plaisir, par le débordement des vanités, par le mépris ouvert de Dieu, par le mépris effectif des hommes caché sous tant de semblants dont on voyait trop le mensonge. « La société chrétienne, s'écriait-il, ne peut périr que par la tête. C'est la tête qui a fait le mal, c'est elle aussi qui doit appliquer le remède. Qu'on rende au peuple les œuvres du Christ, le salut sera possible. Mais le temps est venu et c'est maintenant, et peut-être est-il trop tard, et rien ne sera tenté avec fruit si le bon exemple n'est donné d'où le mauvais exemple est venu. »

Ces déclarations et ces conseils qui appelaient ardemment l'œuvre sociale des cercles catholiques, montrent avec quel zèle, quelle joie, Louis Veuillot eût suivi les enseignements de l'Encyclique de Léon XIII sur « la condition des ouvriers et le devoir d'aller au peuple ». Mais, en 1868, ce ferme langage choqua les hommes d'ordre, et l'*Univers* fut accusé comme Mgr Mermillod d'aller au socialisme.

Cependant, ces opinions et convictions sur le devoir social n'étaient point nouvelles chez Louis Veuillot; il les avait déjà affirmées dans tous ses ouvrages. Toujours, en effet, il s'est élevé contre les oisifs, livrés aux plaisirs mondains et poussant le faste jusqu'à « l'indécence »; toujours, il a condamné « ces excès d'insolence de la fortune », et rappelé « à ceux qui s'y abandonnent, qu'ils n'ont pas beaucoup de jours devant eux ». Il terminait ainsi : « Bossuet, répétant une parole de saint Augustin, disait aux riches de son temps : *Ne nous accablez pas de vos mœurs déréglées*. La société avait encore un siècle, qui sait si, maintenant, elle a encore un jour (1). »

(1) *Mélanges* IIIe série, t. II, p. 100.

Cet avertissement sévère s'adressait avec un terrible à-propos au monde officiel d'alors, plongé dans l'ivresse du luxe, dans les fêtes insolentes, et qui allait mourir. Malheureusement il n'était pas seul coupable de ces dérèglements; il avait des émules parmi ceux qui souhaitaient sa ruine et la France entière fut frappée.

Dans les deux volumes des *Mélanges* qui nous conduisent de juin 1867 au seuil du Concile, abondent les polémiques de presse, les portraits ou silhouettes d'hommes marquants, les questions personnelles. On y voit d'anciens et de nouveaux tenants du catholicisme libéral, devenu pour les uns le catholicisme impérial et gallican, pour d'autres, le catholicisme démocratique. Il y faut noter aussi des incidents qui furent à leur date de grosses affaires... Que la distance change donc l'importance des choses!

La plus grosse de ces grosses affaires fut soulevée par une erreur du journal l'*Union,* principal organe du parti légitimiste. Ce journal ayant annoncé que Berryer, son vrai directeur, était mort, Louis Veuillot fit aussitôt un article sur la vie publique du grand orateur royaliste. L'*Union* avait parlé prématurément; lorsque l'article parut, Berryer vivait encore, et comme Louis Veuillot, à de grands éloges, avait mêlé de respectueuses réserves, tout le parti royaliste l'accusa d'avoir outragé « Berryer mourant ».

Cette sottise manquait de tout bon sens comme de toute sincérité, ce qui fit qu'elle prit comme une traînée de poudre. Louis Veuillot eut beau donner les explications les plus simples et les plus incontestables du monde, tous les journaux royalistes et quasi tout le parti continuèrent de crier qu'il avait outragé « Berryer mourant ». La clameur dura un mois pour le moins, sans rien perdre de sa vigueur. Aux articles se joignirent des lettres et des brochures. Ce tapage eut de l'écho jusqu'en des mandements. « Il y a tel homme considérable, disait quelques années

plus tard Louis Veuillot, pour qui je ne cesserai d'être « l'insulteur de Berryer mourant. » J'ai dû écrire un volume sur cette guerre déloyale et ridicule. Quelques écrivains légitimistes y firent fortune. J'en pourrais citer un qui devint d'emblée préfet de la République. Il l'est même encore (1). »

Le beau de l'affaire, c'est que l'article déclaré odieux outrait l'éloge et adoucissait les critiques, rejetant sur les circonstances ce que l'on devait reprocher à Berryer.

Durant sa maladie, dont la presse nota toutes les phases, l'illustre orateur fut plus fervent chrétien que durant sa vie. Louis Veuillot était heureux de le proclamer :

« M. Berryer est mort, on sait avec quelle fierté de cœur. Suivant l'expression triviale et sublime de La Fontaine, il a *remercié son hôte et fait son paquet*. Il est sorti, en vérité, sur ses jambes, non pas comme d'un banquet, la vie humaine n'a point ce caractère, et ici La Fontaine l'a pris trop bas, mais en homme qui a fini son rôle et qui sait bien qu'il va ailleurs. Cette grande fin tranquille, pleine de vigueur humaine et de force chrétienne, est rare en ce temps. Elle relève plus M. Berryer que toute la gloire qu'il s'est acquise à la tribune et au barreau. Elle parle plus avantageusement de lui et sent mieux la trempe d'un autre âge. »

Après cet hommage viennent des observations exprimant des regrets plutôt que des blâmes. Louis Veuillot regrettait que Berryer, dont la mort prouvait qu'il aurait pu être un grand caractère, n'eût été qu'un grand nom, « qui allait promptement s'éteindre, entraîné dans l'oubli par le poids même de cette parole à laquelle il avait dû son resplendissement. » Il le montrait plus avocat que docteur et ajoutait : « Irréparable malheur d'une époque, sceptique et frivole, qui exige avant tout qu'on l'amuse, et qui abaisse à l'amuser ceux qui étaient faits pour l'ins-

(1) Louis Veuillot écrivait ces lignes en 1872.

truire. Il était éloquent de voix, de geste, de figure, de passion. La doctrine, la conviction et l'amour manquaient... Sans ce corps et sans ces ailes, qu'est-ce que l'éloquence? Le charme d'un instant, un fantôme et un son qui traversent l'air...

« A Dieu ne plaise que le lecteur entende ici quoi que ce soit de contraire à l'honneur personnel de M. Berryer. Il était fidèle à son parti politique, dévoué à ses clients dans le sens le plus honnête, mais aussi le plus étroit. Ce n'était pas la doctrine qu'il se proposait de faire régner, ce n'était pas le droit qu'il avait souci de défendre : il assistait la personne matérielle, il la tirait de péril ou d'embarras. C'est pourquoi rien ne reste de lui. Heureux et grand, s'il eût su de bonne heure étudier comme il a su mourir! Nous ne l'accusons pas, nous accusons le temps; et tout le reproche qui peut l'atteindre, est d'avoir plié au temps... »

Certes! ce jugement est d'un juge respectueux, sympathique et non d'un ennemi. Berryer, royaliste, fut l'avocat du roi, plutôt que le défenseur du principe monarchique; catholique, sans se tenir absolument à l'écart du combat pour l'Église, il ne se donna point cette cliente. Et de lui qu'est-il resté? Si Louis Veuillot eut un tort en cette rencontre, ce fut de ne pas attendre huit jours pour parler comme il le fit.

Presque en même temps que Berryer, mourut le musicien Rossini, le journaliste Havin, et un Rothschild. Louis Veuillot parlant de ces quatre morts, donna la caractéristique de leurs œuvres :

« De ces quatre primats, le journaliste, le financier, l'orateur politique, le musicien, c'est le musicien qui laisse davantage à la famille humaine; c'est de lui que nous tenons le bon héritage.

« Et cependant combien celui-là aussi a trahi le magnifique don qu'il avait reçu! Que de mauvaise et fausse gaîté, que de vin de champagne dans le chef-d'œuvre de son

esprit, le *Barbier*, et que d'échos du *Barbier* dans le chef-d'œuvre de son cœur, *Guillaume Tell!* Mais enfin ce sont des œuvres et des œuvres grandes. Après lui l'orateur, pour tout bagage et pour tout fruit de la plus belle intelligence, ne laisse que le nom d'un homme doué de bonté et de facilité, mais pas un écho que puisse répéter l'âme humaine ; puis vient le financier dans un océan d'or scandaleux et qui ne fécondera rien ; puis enfin le journaliste, le plus puissant de tous quoique nul par lui-même ; et ce qu'il laisse, ce dernier, c'est la lèpre (1). »

Je me suis arrêté à la polémique sur « Berryer mourant », parce qu'elle fit très grand bruit et marqua toute l'hostilité de la presse royaliste et des notables du parti contre Louis Veuillot, coupable de ne pas vouloir mettre la force catholique au service des prétendants au trône. Je dis *les* prétendants, et c'est exact, car le groupe des catholiques libéraux, où l'orléanisme avait plus de partisans que le légitimisme, fit aussi cette campagne. Le *Correspondant*, plus haineux que ses alliés, insinua par la plume d'un subalterne que l'*Univers* s'était *rué sur la tombe* de Berryer pour *obéir à quelque secrète consigne* du gouvernement. Louis Veuillot répondit : « Comme il faut s'attendre à tout dans ce carrefour de la presse fort souillé de demi-monde, nous ne sommes pas surpris de rencontrer une pareille imputation et nous voulons bien nous défendre. Mais un point nous gêne. Il ne nous paraît pas décent d'entrer en contestation contre M. Léon Lavedan (2). »

Voici d'autres articles auxquels je dois aussi m'arrêter. Ils sont intitulés : *Les titres de la dynastie Napoléonienne*. C'était le titre même d'une brochure sans nom d'auteur sortie des presses de l'imprimerie impériale. L'écrit officiel décoré de cette épigraphe : *Vox populi, vox Dei*, rappelait les plébiscites, qui avaient sanctionné le pouvoir des deux

(1) *Mélanges*, III^e^ série, t. III, p. 192.
(2) *Mélanges*, III^e^ série, t. III, p. 220.

Napoléon. Les suffrages obtenus de frimaire an X à novembre 1852, s'élevaient à *trente millions*. C'était un beau chiffre et Louis Veuillot reconnaissait qu'aucun esprit politique ne pouvait le « regarder comme insignifiant. — Oui, disait-il, les Napoléonides règnent parce que Dieu l'a voulu. Il leur reste à régner comme Dieu le veut. »

Ce que Dieu voulait, c'était que l'élu régnât selon les lois divines et, conformément à la volonté du peuple, fît régner l'ordre. Il s'agissait, non d'élever un César, représentant et servant une démocratie brutale, mais d'instituer un chef portant l'épée de la France et surtout le sceptre, le bel emblème de la justice et de la liberté civile, puis gouvernant comme ils doivent l'être, des hommes et des chrétiens. Ce fut le programme du premier Napoléon et aussi du second. Tous deux déclarèrent que par leur avènement, la Révolution était finie. Ils furent empereurs pour ramener et affermir la paix civile, reconnue impossible dans les voies de la Révolution, et tous deux au début comprirent que pour remplir leur mandat, ils avaient besoin de l'Église.

Louis Veuillot rappelait ce que les Napoléon avaient fait en ce sens; il citait leurs bonnes paroles d'avènement, notamment celles-ci de Napoléon III adressées aux grands corps de l'État : « Aidez-moi tous à asseoir sur cette terre, bouleversée par tant de révolutions, un *gouvernement stable* qui ait pour bases *la religion, la justice, la probité, l'amour des classes souffrantes*. » Louis Veuillot montrait ensuite que les titres de la dynastie napoléonienne étaient là et que pour les garder et durer elle devait suivre la voie où elle les avait conquis.

Cette thèse antirévolutionnaire déplut fort, non seulement aux royalistes qui n'accordaient aucun titre aux « Napoléonides », mais aussi à la plupart des impérialistes. Ceux-ci, ne pouvant se dissimuler que l'Empire était en décadence, croyaient pouvoir le relever par le libéralisme.

Napoléon III ne se livra pas sans hésitation à cette expérience. Il y eut plusieurs fois des bruits de coups d'État. Au lieu d'accorder davantage à la liberté, l'Empereur, disait-on, veut retirer les concessions déjà faites. Louis Veuillot enregistrait ces bruits, et s'écriait : « Nous souhaitons que le gouvernement n'ait pas besoin des rigueurs exceptionnelles... Hélas! en être là après vingt ans d'un règne rendu si facile! Avoir eu vingt ans, et les hommes et les événements si complaisants, pour sortir du bourbier révolutionnaire, et s'y trouver plus enfoncé (1)! »

Les élections de 1869 mirent le sceau à la situation. Elles furent libérales. Naturellement, on prétendit que Louis Veuillot était candidat quelque part. De fait, des « catholiques avant tout » songèrent à lui en divers lieux. Un jour, il apprit par l'*Union de l'Ouest* qu'il posait sa candidature dans l'Aveyron, où il aurait sans doute l'appui du gouvernement. Cela était insinué. Louis Veuillot reconnut à ce coup de stylet M. de Falloux.

« Le rédacteur en chef de l'*Univers,* répondit-il, n'est point *porté* et surtout *ne se porte pas* candidat dans l'Aveyron ni ailleurs. Il n'est candidat nulle part, pour rien; il ne l'a jamais été. Arrivé à la cinquantaine et par de là sans avoir jamais stationné dans une antichambre quelconque (sauf un moment dans celle de M. Boudet, ce qui ne lui réussit point), sans s'être offert pour aucune fonction à obtenir de la faveur publique ou de la faveur privée, sans s'être donné le souci de prendre un diplôme, ni l'ennui de prêter un serment; ayant joui toute sa vie et jouissant encore du privilège immense de n'être rien dans l'État qu'un contribuable, et rien dans la société qu'un franc parleur; sans fortune, sans rang, sans nul autre servage que le glorieux servage chrétien, il s'en trouve bien et ne veut pas changer...

« Que si, pourtant, les électeurs de l'Aveyron s'obstinent

(1) *Mélanges,* III[e] série, t. III, p. 176.

à le *porter*, alors, pour nous concilier enfin l'intraitable cœur angevin, nous prions ces bizarres Aveyronnais de donner leurs suffrages à M. de Falloux (1). »

M. de Falloux, qui songeait à reparaître, eût pu s'arranger de ce présent, mais les Aveyronnais ne s'unirent pas à Louis Veuillot pour le lui offrir.

La bataille électorale fut très vive et très déloyale. Tous les partis et tous les groupes des différents partis entrèrent en lice, mais aucun comité n'arbora franchement son drapeau et fort peu des candidats opposants déclarèrent carrément ce qu'ils voulaient. Que d'adversaires de l'Empire parurent l'accepter! Leurs réserves étaient nuageuses. Tous sentaient que la France, bien qu'elle se détachât du régime impérial, ne voulait pas de révolution. De là, force louvoiements à droite comme à gauche. Louis Veuillot caractérisait ainsi la situation : « Tant d'hommes qui ne disent pas ce qu'ils pensent et tant d'autres qui ne pensent pas ce qu'ils disent, tant d'intrigues ourdies de tous côtés, tant de serments, tant de mensonges, ne peuvent guère à la fin se résoudre qu'en beaucoup de mépris. » Cependant les catholiques devaient prendre part à la lutte. Louis Veuillot les y poussait et leur demandait de rester fidèles au programme qu'ils avaient adopté du temps de Louis-Philippe :

« Avec la déclaration de fidélité à la liberté de l'Église, nous admettons tout : le chambellan en exercice aussi bien que l'ancien déporté, le bonapartiste, le légitimiste, le républicain. Nous préférerions l'adversaire qui prendrait l'engagement à l'ami même éprouvé qui le refuserait. Catholique *avant tout*, voilà le bref et glorieux programme. S'il est suivi et si Dieu donne le temps, il sauvera tout. »

Il y eut une belle minorité pour ce programme et la cause catholique compta de fermes défenseurs dans le Corps législatif, notamment Chesnelong, le comte G. de

(1) *Mélanges*, III^e^ série, III^e^ volume, p. 349.

La Tour, le baron de Mackau, Émile Keller, tous quatre au premier rang des catholiques avant tout; mais une forte majorité y fut assurée à tout ce que voudrait faire ou laisserait faire l'Empereur contre la souveraineté temporelle du Pape. Cette même majorité eût également trouvé bon qu'il devînt ultra-gallican. Tout l'édifice du Deux-Décembre craquait.

Louis Veuillot notait avec une alarme religieuse et patriotique les phases de plus en plus rapprochées et de plus en plus troublantes de ce craquement. Persigny étant intervenu dans la polémique par une lettre où il conseillait d'appeler au pouvoir des « hommes nouveaux », il lui démontra qu'il avait une grande part de responsabilité dans la mauvaise situation qui l'inquiétait. — « Persécuteur de la Société de Saint-Vincent de Paul, lui dit-il, et protecteur des francs-maçons, vous avez surveillé durement ce qui n'était pas à craindre, et craint, ménagé, favorisé ce qui était à refréner. Vous vous êtes montré et vous restez l'ennemi de la force qui donnerait le salut. Vos conseils ne valent rien. »

Un fantôme d'émeute en l'honneur de Rochefort, battu comme candidat par Jules Favre, avait gêné la circulation sur les boulevards et eut de l'écho en province. Le baron de Mackau, bien vu alors du monde officiel, prit texte de cet incident pour demander à l'Empereur une politique qui rendît sages les méchants. — « Votre manière de voir est la mienne, lui répondit l'Empereur, et comptez que mon gouvernement remplira son devoir. »

Cette réponse fit croire que Napoléon III se réveillait et revenait au parti de l'ordre. Louis Veuillot eut cet espoir et le proclama très haut afin d'exciter l'Empereur à tenir sa parole. De son article, j'extrais une anecdote. Il parle d'une réunion intime où, en 1850, l'on discutait sur le mérite du Prince-Président, et ajoute :

« Un politique accapara la parole, et fit pleuvoir sur le Président tout le déluge de la satire, lui reprochant parti-

culièrement d'être toujours sans réponse et de ne savoir soutenir aucune discussion. — Qu'est-ce que cela fait, dit une bonne femme, s'il a son idée et s'il connaît la vôtre, ou s'il sait que vous n'en avez point?... Un autre politique repartit là-dessus, et prouva très bien qu'un homme qui ne discute pas est nécessairement un homme sans idées. La bonne femme laissa passer le torrent. Quoique femme, elle n'avait pas tant de mots à son service, et ses poumons n'auraient pu suffire. Mais quand ce fut fini, avec un geste inénarrable se tournant vers l'auditoire : — « Ils disent qu'il n'a pas d'esprit parce qu'il ne parle pas!!!..... » Et de ce geste et de ce mot, elle écrasa les deux harangues.

« Maintes fois en vingt ans, et presque toujours à son profit, l'Empereur nous a rappelé ce mot, et le geste rasant qui l'accompagnait ».

Le jugement de « la bonne femme » à la parole brève et sensée, au geste rasant, était très juste en 1850, alors que Louis-Napoléon avait *son idée;* il ne l'était plus en 1869, car, à cette date, l'Empereur oscillait entre des idées contraires. Le conseiller écouté ne fut ni M. de Mackau, qui poussait à droite, ni M. Émile Olivier, homme supérieur à plusieurs titres, bien intentionné, accessible aux beaux rêves et poussant à gauche; ce fut M. Clément Duvernois, disciple inférieur d'Émile de Girardin, parlant de tout en alinéas tapageurs sans rien dire qui valût quelque chose. Il charmait l'Empereur désorienté en lui criant : « Il faut faire grand! Sire, faites grand! » Et l'Empereur, pour faire grand, entrait dans une voie qui l'eût mené à la culbute même si les Prussiens n'étaient pas intervenus. Ce Duvernois devint ministre au moment de la chute. Sa fortune fut une des plus étonnantes du régime, où l'on en vit beaucoup de bien étranges.

CHAPITRE XX

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT ET L'ATTITUDE DES CATHOLIQUES. — UN PROPOS DU PRINCE IMPÉRIAL. — PROTESTATION DE L'*UNIVERS* CONTRE LE PRINCE NAPOLÉON. — CONSEIL A L'IMPÉRATRICE. — CONSTITUTION DE L'EMPIRE LIBÉRAL. — LES ESPÉRANCES DES CATHOLIQUES LIBÉRAUX. — CONVERSATION DE LOUIS VEUILLOT AVEC M. THIERS. — NOUVELLES POÉSIES DE LOUIS VEUILLOT : *LES COULEUVRES*. — LES VACANCES EN 1869. — NOTE SUR LAMARTINE. — LOUIS VEUILLOT ET LES LÉGITIMISTES. — L'APPROCHE DU CONCILE ET M^gr^ MARET. — LE P. HYACINTHE ET L'*UNIVERS*. — NOUVEL ÉCRIT DE M^gr^ DUPANLOUP CONTRE LOUIS VEUILLOT. — DÉPART DE LOUIS VEUILLOT POUR ROME.

Le devoir envers l'Église et le devoir envers la France commandaient aux catholiques de signaler au gouvernement la culpabilité et les dangers de sa politique, de lui dire qu'il courait à sa perte, de lui rappeler les principes auxquels il fallait obéir; — le tout en termes dénonçant de l'inquiétude et non le désir de le voir tomber. C'est ce que fit Louis Veuillot. Tous ses articles d'alors ont ce caractère. La confiance y manque, les avis sont sévères et même menaçants; mais ce n'est pas le langage d'un ennemi. Voici les titres de plusieurs de ces avertissements : *Le propos scandaleux du prince impérial. — Maladie de l'Empereur, le prince cousin. — Radoubage de la Constitution. — Commencement de la fin. — Émeute manquée. — Annonce de l'émeute future qui ne manquera pas. — Nabuchodonosor.*

Déjà le groupe révolutionnaire rallié à l'Empire, dont le prince Napoléon-Jérôme était l'espoir, faisait de l'opposition au Prince impérial encore enfant et à l'Impératrice qui, le cas échéant, devait être régente. De ce côté, on dénonçait la mère et le fils comme asservis à l'Église. Pour le prouver, on citait avec indignation ce propos du jeune Prince : « Quand je serai Empereur, j'exigerai que tout le monde remplisse ses devoirs religieux. Je ne souffrirai personne sans religion. » Le *Journal des Débats* disait en termes ironiques que l'*Univers* devait être assez satisfait de cette parole ; l'*Opinion nationale,* feuille de Napoléon-Jérôme, affectait une inquiétude irritée. D'autres journaux réclamaient impérieusement des explications. Ils les eurent : les feuilles officieuses donnèrent le démenti demandé. Le pauvre Empereur, dévoyé et finissant, en était là!

Louis Veuillot railla les railleries des *Débats* et ajouta : « Nous demandons où serait le mal si un noble et intelligent enfant, destiné à remplir de bonne heure un rôle tout à fait en dehors de l'ordinaire, s'indignait que des hommes pussent nier l'existence de Dieu, vivre sans rapports avec leur Créateur, ni lui rendre aucun culte, ignorer toute religion, en enseigner et même en imposer le mépris? L'instituteur qui lui aurait dit que ces hommes sont insensés n'aurait rempli que son strict devoir envers le Prince et envers la Patrie. »

La santé de l'Empereur visiblement affaiblie posait dans les esprits la question de la régence. Le journal du prince Napoléon la posa dans la presse. Louis Veuillot s'occupa de ce coup d'audace.

« L'article de M. Guéroult va loin. Il ne tient nul compte du sénatus-consulte et des lettres patentes qui disposent qu'au décès de l'Empereur, l'Impératrice-mère prend la régence jusqu'à l'avènement de l'Empereur mineur : « Cette solution, dit-il, dont la légalité est inattaquable, n'a pas la vertu de rassurer également tous les esprits. »

Pour lui, elle ne le rassure pas. Il a quelque chose contre l'Impératrice; elle est trop cléricale. Enfin, il ne veut de femmes que pour servir de déesses Raison, et un homme serait mieux son fait. Il a son homme, son régent, non seulement pour le cas de mort, mais pour le cas d'infirmité de l'Empereur, et il le propose. Nous n'avons pas besoin de le nommer, c'est le prince Napoléon. »

Il disait ensuite pourquoi la régence de l'Impératrice serait préférable à celle du prince-cousin, puis ajoutait :

« Et, en cas de difficultés trop graves et incorrectes, provenant du prince-cousin, comme l'Empereur mineur reste en puissance de juger les princes de sa famille, nous pensons que ce serait le cas d'en user. En faisant arrêter et juger le cousin, pour le cas où il y donnerait lieu, l'Impératrice pourrait, à notre avis, s'assurer une certaine popularité. Plus tard, elle serait libre d'exercer sa clémence, en donnant au prince amnistié quelque grande et honorable mission, par exemple, de reconquérir la Crimée. »

On sait que le prince Napoléon n'avait pas brillé en Crimée. Aucune action notable n'y avait marqué sa présence et il en était revenu trop tôt.

Ce que Louis Veuillot appelait le *Radoubage* de la Constitution, était la transformation régulière et définitive de l'Empire autoritaire en Empire libéral. Napoléon III s'appliquait le distique qu'en 89, des royalistes appliquèrent à Louis XVI :

> Le roi s'estimant un abus
> N'a plus voulu l'être.

Cette réforme qui reconstituait le régime parlementaire, Louis Veuillot ne la repoussait point, mais estimant qu'elle serait inefficace, il en parlait avec un calme voisin du dédain :

« La constitution de 1852 était un régime de clôture et de silence. Elle avait proscrit les courants d'air et le bruit.

Les raisons ne manquaient pas en faveur de ce régime. Mais l'air s'est corrompu; mais le silence a engendré l'ennui; et l'ennui, et le silence, et le mauvais air ont allumé une fièvre endiablée. On ouvre à présent les fenêtres, peut-être un peu tard; on les ouvre de façon à ne pouvoir guère les refermer, et quelques vitres seront brisées irrémédiablement; la conversation deviendra aisément bruit, et le bruit, vacarme. Ce grand air et ce grand bruit couperont-ils la fièvre, ou produiront-ils le délire?

« N'importe, il faut en essayer. »

Il notait ensuite que la France n'était jamais entrée d'elle-même dans les voies révolutionnaires. « Chaque fois qu'elle y a été poussée, ajoutait-il, elle s'est fait des gouvernements pour en sortir. C'est la mission spécialement donnée aux Napoléons.... qui auraient pu la remplir mieux. »

Il développait ce reproche et le justifiait : « Au fond, la Révolution a regagné du terrain, et ce terrain, le gouvernement le lui a livré par un long écart des instincts, sinon des principes auxquels il doit son origine. Institué pour terminer la Révolution, il s'est laissé aller, — employons l'expression la plus mitigée et peut-être la plus juste, — il s'est laissé aller à l'accomplir; et enfin le péril qu'il ne voulait pas voir lui est apparu plus fort que lui. Il fait des concessions, il demande surtout secours à des forces contraires, qu'il n'a pas su employer et qui l'abandonnaient. Est-il encore temps? Ce remède héroïque répondra-t-il à l'attente de Napoléon III... »

A ces questions, Louis Veuillot répondait par un peut-être plus près du non que du oui.

Une discussion toute de forme, où cependant des considérations sérieuses furent produites, précéda le vote par le Sénat, du sénatus-consulte impérial. Louis Veuillot la résuma et la jugea dans un article dont le titre dit la pensée : Le *commencement de la fin*.

L'école catholique libérale jugeait la situation tout au-

trement que l'*Univers*. La marche de Napoléon III vers le libéralisme la charmait. Elle y voyait, pour un avenir prochain, le triomphe de ses hommes et de ses idées. Déjà par défiance de Rome et irritation contre Pie IX, elle s'était rapprochée de l'Empire; elle s'en rapprocha davantage encore lorsque l'Empereur chercha l'appui des anciens parlementaires que l'on appelait sous Louis-Philippe le tiers-parti. — Les catholiques ne doivent pas aller de ce côté, disait Louis Veuillot. « Les voies et le but du tiers-parti ne sont point les nôtres. Nos idées vont à la direction politique des sociétés, les siennes ne sont applicables qu'au mouvement quelconque des affaires. » Cette observation fut inutile. Bientôt, on vit catholiques libéraux et napoléoniens parlementaires manœuvrer de conserve en France et à Rome contre le Pape.

Je dois noter ici qu'à l'époque où Louis Veuillot jugeait ainsi les parlementaires libéraux formant le tiers-parti, il était en bons rapports avec leur chef, M. Thiers. Dans une lettre à Élise, il lui décrit le riche et élégant cabinet du « pauvre petit grand homme », qui possédait en abondance des bibelots de choix :

« Il est là dedans tout blanc, tout court, tout en lunettes, habillé de coutil, comme un scarabée dans une rose; mais la rose est de choix, et fait honneur au scarabée. D'ailleurs, toujours très aimable, toujours très bien disposé pour l'Église *matérielle*. Quant au spirituel, il n'a pas beaucoup marché depuis notre dernière entrevue. Il est d'ailleurs très content de lire l'*Univers*, et me remercie chaudement de le lui avoir envoyé. « C'est, dit-il, le « premier journal qu'il ouvre. » Nous ne pouvons pas demander plus pour le moment. Si l'*Univers* convertissait un vieux politique de ce calibre en quinze jours, nous irions au fond des chaudières pour cause d'orgueil; car nous ne manquerions pas de demander au bon Dieu de payer son abonnement, comme s'il ne le payait pas déjà et très cher.

« Je reviens à notre pauvre petit grand homme. Il est

bien parlementaire. Il voit le salut de la France dans une sorte de république présidée héréditairement, par les Bonaparte, si l'on veut. Pour être juste, il n'y voit que le salut du moment; car, si l'on parle du salut définitif et solide, il ne sait pas d'où diable cela pourra bien venir. — « Cela viendra du bon Dieu, Monsieur, par son Église, et c'est pourquoi il faut s'attacher au Pape. Le Pape est le médecin institué par Celui qui a fait les nations guérissables. — Oui, sans doute..... » Mais en disant « sans doute », il doute, et cela se voit; il doute du médecin divin; il doute même de Thiers, qui est probablement, sinon tout à fait certainement, encore meilleur médecin. »

Louis terminait en disant que « ce faux médecin » pourrait peut-être, « dans l'occasion, devenir un précieux apothicaire ». L'occasion vint bientôt, hélas! et Thiers, maître de la France abattue, fut pendant quelque temps assez bon apothicaire, mais il ne sut pas recourir au vrai médecin et le bien qu'il fit, manquant de bases, tourna au mal.

Au milieu de tous ces travaux, de tous ces combats, de toutes ces inquiétudes, Louis Veuillot, oubliant des promesses quelque peu en l'air qui remontaient aux *Filles de Babylone*, publia un nouveau petit volume de vers : les *Couleuvres*. La dédicace : — A QUI LIT — est un sonnet qui n'annonce ni repentir, ni gêne :

Comme il est écrit sans faconde,
Comme il fut pensé sans apprêt,
Je n'attends pas que ce livret
M'attire une estime profonde.

Mais comme la raison abonde
En mainte page, l'on pourrait
Me supposer un plan secret
De me moquer du pauvre monde.

Je ne suis point si mal appris!
Je n'ai ni haine ni mépris
Pour la naïve espèce humaine.

Je dirai plus; je l'aime un peu.
Cela tu le verras sans peine,
Lecteur, si tu sais lire. — Adieu.

Il y a beaucoup de sonnets dans les *Couleuvres*. Ils sont littérairement de tous les genres, et, comme idées, touchent à toutes sortes de sujets. Cependant, ce qui l'emporte, c'est la satire. Celle-ci poursuit, atteint et frappe les politiques, les prétendus penseurs, les gens de lettres, — surtout les rimeurs, — les mondains, les mondaines et partout les impies. C'est un livre de littérature et de combat. Par divers côtés, il était très actuel. Toute publication de Louis Veuillot avait désormais un public nombreux. Amis et ennemis voulaient savoir au plus vite ce qu'il disait. Les *Couleuvres* furent donc très lues. Cependant, ce ne fut pas le succès à tout rompre des *Odeurs de Paris*.

De tous ces sonnets, en voici deux.

Le premier est adressé à un ami : M. Lallier, président du tribunal de Sens, qui avait récemment perdu son fils et dont la belle-fille, deux ou trois mois après, mourut en couches :

I

A mon ami Lallier.

La pâle jeune veuve, attendant d'être mère,
Amante encore, pleurait; mais parfois, souriant,
Sous le poids de la vie et de la mort ployant,
Elle disait : « Mon deuil aussi n'est qu'éphémère! »

Celui que par amour elle appelait son père
Voyait ce cœur brisé redevenir vaillant.
Un jour, elle lui dit : « Dieu montre à ma prière,
Sous un brouillard de pleurs mon soleil plus brillant. »

Elle ajouta : « Le choix m'est donné, de la tombe
« Ou du berceau : l'amour sur l'un et l'autre tombe:
« Dieu choisira pour moi. L'un et l'autre m'est doux. »

Un bel enfant naquit. O fête douloureuse!
Elle dit à l'aïeul : « Je m'en vais bienheureuse;
Je vous rends votre fils, Dieu me rend mon époux. »

II

PIUS PP. IX.

Quand j'étais jeune, une image
Enchantait l'œil de mon cœur :
C'était un esquif, vainqueur
De la mer et de l'orage.

Contre les flots en fureur,
Un homme au calme visage,
Seul soutenant l'équipage,
Domptait la mer et la peur.

J'en recevais une flamme.
Ainsi, de la grandeur d'âme,
Pour moi le rayon a lui.

Plus fort tout seul que la terre,
Tranquille au tombeau de Pierre,
L'homme est vivant aujourd'hui.

Tous les sonnets des *Couleuvres* et les « petits vers » qui les accompagnent ne gardent pas ce ton; il y en a de très durs, et quelques-uns contre les coquettes, les dames trop décolletées, les chanteuses de romances amoureuses, peuvent paraître un peu roides. Rien, certes, qui soit leste à l'excès. Néanmoins des écrivains malpropres et quelques gens du monde, leurs lecteurs assidus, déclarèrent que Louis Veuillot avait indiqué en termes trop libres les mauvaises libertés qu'il condamnait. On l'accusa d'immoralité. C'était grotesque plus que méchant.

Du reste, ce n'est pas sur ce seul point que les *Couleuvres* furent attaquées. Elles eurent les mêmes adversaires ou ennemis que les *Satires* et les *Odeurs de Paris* et elles valurent à l'auteur les mêmes injures.

Bien que le temps des longues et tranquilles vacances

fût passé pour Louis Veuillot, le plaisir d'écrire des sonnets et de publier les *Couleuvres* ne fut pas tout son repos pour les rudes années 1868 et 1869. Atteint de rhumatismes, menacé de sciatique, il fit une saison aux eaux de Royat, une station chez l'évêque de Poitiers, séjourna en ses châteaux normands de Livet et des Nouëttes, où il se trouva avec Gounod, qu'il avait connu séminariste en 1844, visita, non sans s'y arrêter, Dieppe, Rouen, etc., etc. La mer, mauvaise à ses nerfs et à ses yeux, mais que cependant il aimait, le retint au Tréport.

Ces petits voyages, coupés d'arrêts plus ou moins prolongés, furent des triomphes. Partout le clergé et les laïcs, hommes d'œuvres, militants, soumis de tout cœur à Rome, le fêtaient. Jamais son influence ne fut mieux établie et plus en vue. Que de toasts lui furent portés! La fièvre d'amour pour le Pape que l'approche du Concile jetait dans tous ces esprits, ajoutait à la popularité du rédacteur en chef de l'*Univers*. On était convaincu, on devinait que dans les luttes annoncés nul journal ne répondrait aussi bien à la pensée du chef de l'Église.

Ce n'était pas seulement en matière religieuse que Louis Veuillot exprimait les sentiments de la grande majorité du parti catholique ou plutôt des catholiques agissants; c'était aussi en matière politique et littéraire. L'école libérale trouvait de l'écho dans les salons où la politique et les fêtes avaient le pas; mais son action, qui manquait de feu, n'atteignait point le gros du public essentiellement catholique, celui où la qualité s'appuyait sur la quantité. Depuis plusieurs années déjà, Montalembert lui-même ne pouvait plus compter sur ce public-là; Falloux et Albert de Broglie ne l'avaient jamais eu. Quant à M^gr^ Dupanloup, il l'entraîna parfois sur des questions de passage et de détail, mais non sur les questions de fond. Avant le Concile, on pouvait s'y tromper. Pendant et après le Concile, ce fut prouvé.

L'*Univers*, du jour où Louis Veuillot y fut en autorité,

jusqu'au décret impérial de suppression, fit à la littérature une part qu'elle n'avait jamais eue dans les feuilles religieuses. Après la réapparition, cette part fut encore élargie. Outre que Louis Veuillot y était porté par l'amour des lettres, il y voyait le moyen de peindre plus à fond les mœurs et de donner aux catholiques plus de force et de souplesse dans les combats de la pensée. Cette besogne fut surtout la sienne. Les *Mélanges* de 1868 et 1869 contiennent quantité d'articles de fond répondant à cette idée. J'en indique quelques-uns : *M. André Lefebvre flûte de Pan. — Une vierge de Raphaël. — Comme on devient athée. Confession et théorie de M. Sarcey. — L'esprit charmant de M. Rochefort. — On interroge M. Villemot. — Le Figaro peint par lui-même. — M. Jules Favre à l'Académie. — Le métier littéraire et les gens de lettres. Des égards dus au génie. — Les demoiselles Carpeaux. — Sainte-Beuve. — Littérature de M. Leconte de Lisle*, etc., etc. Les études sur l'Université et les universitaires : MM. Émile Deschanel, Bourbeau Duruy, Goumy, Sauvestre, et tant d'autres peints en pied ou croqués au passage, étaient faites dans les mêmes vues. Mais est-il des sujets que Louis Veuillot n'ait pas étudiés et jugés d'après cette loi? N'a-t-il pas toujours montré que la politique, la science, la philosophie, les arts font fausse route quand ils refusent les lumières de l'Église? C'est la loi de toute son œuvre. Je constate le fait; je pourrai plus tard parler de son application.

C'est en cette même année 1869 que mourut Lamartine. Louis Veuillot, qui l'avait connu, aimé, admiré, combattu, lui consacra tout de suite un article comme il l'avait fait pour Berryer, Rossini, et d'autres grands morts. Le devoir professionnel commandait cette hâte. Voici l'essentiel du jugement qu'il porta :

« M. de Lamartine, depuis plus d'un an déjà, n'était plus de ce monde. La mort n'a fait que fermer son cercueil. Il semblait qu'il lui fallût du temps à emporter une si grande poussière. Entre tous ces débris qu'on appelle

des hommes, et qui forment le monde contemporain, M. de Lamartine était peut-être le plus vaste. Sa vie et son œuvre l'attestent; elles attestent aussi, hélas! qu'il ne fut pas le moins dévasté. En force, en intelligence, en courage, en dons de toute nature, il avait immensément reçu.

« Le doute et la vanité ont tout dispersé en œuvres vaines, trop souvent blâmables. Cet homme, créé pour être grand, a douté de tout, excepté de lui-même, et sa vie apparaît comme un gaspillage immense. Il n'y a de beau dans son œuvre que des fragements. Ils sont nombreux, quelques-uns sont grandioses, aucun n'est parfaitement pur.

« C'est une douleur d'explorer cette Ninive aux proportions colossales, riche de métaux précieux encombrés d'argile; tout y porte la marque du génie et la marque de la défaillance, et presque tout déjà est enfoui sous terre pour n'en sortir jamais.

« Nous avons eu dans ce siècle trois grands poètes; ils seront enterrés comme les rois barbares, avec toutes leurs richesses, et le fleuve passera sur ces opulents tombeaux. Celui de M. de Lamartine renfermera plus d'or et plus de magnificence que les autres, et peut-être sera le plus oublié. »

Louis Veuillot cite ensuite de beaux vers du grand poète, puis rappelle avec douleur que ce noble génie tomba jusqu'à s'associer aux besognes du journal le *Siècle*, et s'écrie :

« O misère de l'homme! Mais enfin, grâce à Dieu, il s'est souvenu. Vieux, humilié, infirme, et le pied sur le seuil de cette antichambre de la mort, où il devait rester si longtemps et si loin de sa gloire humaine, il s'est enfin souvenu, il s'est reconnu, et par une grâce longtemps refusée peut-être, il a tiré son âme du naufrage de toutes ses splendeurs. »

Que d'articles encore de ce même temps devraient être particulièrement signalés! Il m'en coûte de ne pas m'ar-

rêter à ceux-ci : *Un Juif chez l'Impératrice — Du fouet pédagogique. — Mémoire pour* l'Univers. — Réponse à M. A. de Kerdrel (l'un des notables alors du parti royaliste). *Erreur des journaux légitimistes. Nous suivons nos principes et non nos rancunes. — Le parti catholique est un grand seigneur. — Sur un fait personnel.*

Ces derniers articles expliquaient la situation de l'*Univers* vis-à-vis du parti légitimiste et de ses journaux. Ceux-ci, d'accord avec les catholiques du *Correspondant,* ne cessaient d'insinuer que Louis Veuillot était au fond l'homme de Napoléon III. Ils n'en croyaient rien; mais cette sottise calomnieuse faisait bien dans leur polémique. D'autre part, les journaux de la Révolution et du gouvernement prétendaient que l'*Univers* se couvrait du masque religieux pour mieux servir « le roi ». Voilà ce que le journal et son rédacteur en chef gagnaient à rester en dehors au-dessus des partis. C'était irritant, mais non décourageant.

Une question autrement grave, la question du Concile, déjà ouverte dans la presse, allait dominer de très haut les débats politiques. Partout les partis et les gouvernements s'inquiétaient de ce qui se ferait à Rome et voulaient gêner la liberté de l'Église. Ce mauvais état d'esprit était très marqué en France. Dès 1868, Louis Veuillot avait dû le signaler et le combattre. Des lettres de Mgr Maret et du R. P. Hyacinthe, déjà branlant, que secondèrent des observations serpenteuses du *Correspondant,* engagèrent les premières polémiques directes. Au fond, lettres et déclarations n'apprenaient rien à personne, mais elles mettaient les points sur les i. On sut avec certitude que les catholiques libéraux-impérialistes, les catholiques libéraux-démocrates, les catholiques libéraux-parlementaires teintés de royalisme feraient de l'opposition. Il y aurait entente cordiale entre ces groupes pour déclarer qu'il ne s'agissait pas de discuter sur le dogme de l'infaillibilité pontificale, qu'il fallait, au contraire, écarter cette si grave

question comme inopportune. Le gallicanisme, avoué des uns, nié des autres, mais existant chez tous à des doses plus ou moins fortes, était leur lien.

Gallicans et libéraux des diverses écoles, tout en s'alliant pour le combat, affectaient de croire, pour couvrir leur jeu, que le Concile leur donnerait gain de cause, mais ils ne pouvaient afficher leurs espérances sans laisser percer leurs craintes.

Durant cette phase préparatoire, le docteur de ces divers groupes, le prêtre en vue qui prit carrément une attitude d'opposant fut Mgr Maret, doyen de la Sorbonne et chanoine de premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis. Homme de savoir, écrivain de talent, polémiste âpre et retors, ecclésiastique de tenue irréprochable, esprit dominateur et têtu, il avait par divers côtés l'étoffe d'un chef, et comptait bien en acquérir la situation. Sur les instances du gouvernement, Rome l'avait élevé à l'épiscopat, sans cependant lui donner un diocèse. Il était évêque *in partibus* de Sura. A ces titres officiels, Mgr Maret joignait la situation non avouée de théologien intime de l'Empereur et du ministre des Cultes. Cette fonction ne lui avait pas été offerte; il l'avait recherchée et obtenue en adressant à l'Empereur et au ministre des mémoires qui ne lui étaient pas demandés.

Quant au P. Hyacinthe, bien qu'il eût les mêmes amis et appuis que Mgr Maret, son cas était autre, et c'est bien à tort qu'on l'a rattaché à la question du Concile. La polémique que souleva ce religieux et la suite qu'elle eut, indiquèrent simplement les conséquences que devrait donner le catholicisme libéral appliqué avec un excès de logique.

Le P. Hyacinthe, prédicateur vraiment éloquent, mais dont la parole avait plus d'audace que de force et produisait plus de bruit que de fruit, était alors l'homme des catholiques avancés, progressistes, prêts à passer du libéralisme à la démocratie républicaine, etc. Il voulait ani-

mer l'Église d'un esprit nouveau. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, lui avait confié la chaire de Notre-Dame. Ses conférences étaient très suivies. Outre ses amis, en tête desquels il faut nommer Montalembert, des ignorants saluaient en lui un second Lacordaire. C'était le grandir beaucoup. Il cherchait certainement à rappeler ce maître, mais qu'il en restait loin! S'il prit un peu de sa vibration, ce fut sans y joindre son élégance et sa puissante originalité. Ses effets étaient tapageurs plutôt que saisissants. Au fond, le grand mérite du P. Hyacinthe pour les trois quarts de ses auditeurs, était de caresser à outrance l'esprit d'aventure et d'opposition. D'autres trouvaient bon qu'au moment où les idées libérales-révolutionnaires reprenaient définitivement le dessus, il y eût un religieux tenant avec éclat en chaire un langage applaudi des démocrates libéraux. — Cela fera contre-poids, disaient ces habiles, aux tendances des catholiques ultras trop bien vus de Rome...

Ces sentiments assuraient au retentissant conférencier de Notre-Dame l'appui des divers groupes hostiles par quelque côté à la politique et aux doctrines que défendait l'*Univers*. Si tous n'approuvaient pas pleinement tout ce qu'il disait, tous lui savaient gré de se poser en adversaire des *ultras* et d'enseigner qu'on pouvait ne pas se conformer étroitement aux directions pontificales. Déjà, il était près du fossé; ces encouragements n'ont-ils pas contribué à l'y faire tomber?

On a dit que Louis Veuillot avait tout de suite été très sévère pour lui. Mais non. Louis Veuillot a maintes fois défendu des prédicateurs; jamais il ne s'est érigé en surveillant de la prédication. Le P. Hyacinthe prêchait par la volonté, par le choix et sous le contrôle de l'archevêque de Paris; de plus, il relevait comme religieux du Supérieur de son Ordre. L'*Univers* n'avait pas à s'en mêler. Seulement, on pouvait croire dans la presse et plus haut que Louis Veuillot ne le goûtait pas. C'était vrai, et quand

quelque journal s'avisa de le dire, Louis Veuillot ne réclama point.

Ce fut, dès 1868, par des commérages de presse et des lettres du P. Hyacinthe que la polémique s'engagea. Sur ce terrain la discussion était libre. Le religieux, par le ton qu'il prit et les idées qu'il afficha, la fit tourner à l'aigre. Il y eut échange de propos désobligeants, mais non lutte doctrinale. Le P. Hyacinthe montra qu'il n'aimait pas les doctrines de l'*Univers* et Louis Veuillot n'hésita pas à dire que les tendances du P. Hyacinthe l'inquiétaient.

En juin 1869, l'affaire s'aggrava. Le Pape avait appelé le P. Hyacinthe à Rome afin de lui donner paternellement et directement des avis nécessaires. On prétendit que l'audience pontificale, ouverte par un avertissement, s'était terminée par cette recommandation du Saint-Père : « Soyez plus prudent une autre fois. » Le P. Hyacinthe n'accepta pas cette version, cependant bénigne. Il voulut avoir pleinement triomphé et écrivit à l'*Univers* : « Il est très vrai que, par suite des attaques d'un parti religieux que je m'honore d'avoir pour adversaire, j'ai été appelé à Rome par le Saint-Père ; mais il n'est pas moins vrai que j'y ai été accueilli avec une bonté toute paternelle, et que j'en suis revenu sans avoir eu à rétracter un seul mot de ce que j'ai dû dire ou écrire ».

Louis Veuillot fit remarquer que cette déclaration, discourtoise de forme, n'était pas au fond des plus concluantes. Que Pie IX eût été charitable et bon, nul n'en doutait, mais il avait certainement recommandé plus de prudence, et dans la circonstance cette recommandation, qui exprimait une inquiétude, un regret, était aussi un blâme. Sa douceur était une raison de plus d'en tenir compte.

Quelques jours plus tard, en ce même mois de juin 1869, il y eut séance tapageuse d'un certain congrès de la paix, où les représentants de toutes les écoles religieuses, sociales, philosophiques, politiques étaient appelés. Il y fut

établi que le monde marchait à l'accord universel. On touchait à la paix entre les nations; et déjà on avait presque la paix entre les religions, puisque prêtres catholiques, pasteurs protestants et rabbins juifs fraternisaient dans ce congrès.

Le P. Hyacinthe était de la fête, et même il y pontifia; je veux dire qu'il y parla. Son succès fut très grand. Beaucoup de ceux qui l'applaudirent lui savaient surtout gré d'inquiéter Rome. Le *Journal des Débats*, redevenu voltairien, louait fort le Carme déchaussé et, restant narquois, s'écriait : « Nous ignorons si l'*Univers* s'en consolera, mais cette réunion fraternelle de ministres des trois grandes religions des peuples civilisés, comme les a nommées le P. Hyacinthe, n'est-elle pas une première victoire dont les amis de la paix peuvent à bon droit se réjouir? » Le *Temps*, alors très protestant et non moins libre-penseur, fut satisfait autant que les *Débats;* mais nulle feuille ne fit entendre d'aussi vifs applaudissements que l'*Opinion nationale,* l'organe le plus passionné des anticléricaux. Un M. Sauvestre, ancien instituteur, qui avait appelé *vermine* les Petites Sœurs des Pauvres et les Sœurs de la Charité, y félicita avec effusion « l'éminent orateur d'avoir séparé sa cause de celle des violents et des exclusifs »; il entendait par là les catholiques absolument soumis à l'Église...

La séance fut close par ce compliment du pasteur protestant Paschoud au P. Hyacinthe : « Je ne sais pas si je suis catholique, mais je ne sais pas si vous n'êtes pas protestant. » Le rapporteur ajoutait : « L'éloquent religieux eut un sourire d'assentiment et l'auditoire tout entier d'applaudir plus frénétiquement que jamais. »

— « Soyez prudent », avait dit le Pape au P. Hyacinthe.

L'*Univers* reproduisit tous ces détails sans les discuter et termina par ces simples mots : « Il nous est agréable d'espérer que rentré dans sa cellule, et pesant les suffrages qui lui viennent et ceux qui s'en vont, le R. P. Hyacinthe

trouvera que son triomphe d'hier est un triste et périlleux enfantillage. »

Hélas! le pauvre P. Hyacinthe ne rentra dans sa cellule que pour en sortir. Quittant à la fois son couvent, son Ordre et l'Église, il ne fut plus que le défroqué Loyson. C'est en septembre 1869, par une lettre adressée à son général et communiquée tout de suite aux journaux, que l'ancien semi-Sulpicien, puis semi-Dominicain, cessant d'être Carme, annonça qu'il reprenait sa liberté. Il se tenait pour persécuté et protestait contre « ces doctrines et ces pra-« tiques qui se nomment romaines, mais qui ne sont pas « chrétiennes, et qui, dans leurs envahissements toujours « plus audacieux et plus funestes, tendent à changer la « constitution de l'Église. »

La chute était complète.

Antérieurement le P. Hyacinthe avait parlé du prochain concile de manière à faire croire qu'il en attendait à bon escient le triomphe de ses idées. Eut-il vraiment cet espoir? Il faut en douter puisqu'il sortait de l'Église avant que le concile fût ouvert.

Louis Veuillot avait prévu ce départ; en l'annonçant, il ajouta : « Dépouillé du saint habit qu'il jette sur le chemin de la pensée moderne, le P. Hyacinthe ne tardera pas à connaître, sinon l'erreur de son cœur, du moins celle de sa vanité. Il recevait un certain éclat de cet habit dont il s'est fait une parure au lieu de s'en faire une armure; mais ce sera peu de chose que *Monsieur Loyson*. Il peut compter qu'il a fait sa dernière phrase retentissante, et il n'aura pas même le *Jacentisme*. C'est fini; le vent emporte la nuée sans eau...

« Sa foi a toujours paru plus ferme que son esprit et plus profonde que sa doctrine. Plaise à Dieu que cette foi résiste à la périlleuse épreuve où il s'engage! C'est l'espoir de ses amis, c'est le vœu de ceux qui n'ont été ses adversaires que pour défendre la vérité... »

Le naufrage du P. Hyacinthe n'eut pas dans le monde

religieux tout le retentissement auquel le groupe des libéraux religieux s'attendait. On songeait trop au Concile, qui allait s'ouvrir, pour s'arrêter beaucoup à un incident, en somme tout personnel. D'autre part, les mauvais amis de l'ex-carme, ceux dont les encouragements l'avaient poussé dehors, voyant qu'en fin de compte, ce résultat nuisait à leurs doctrines, désiraient maintenant le silence. Quant aux adversaires dont les inquiétudes se trouvaient si complètement justifiées, ils laissaient le prêtre qu'ils avaient inutilement averti à des réflexions qui pouvaient le mener au repentir.

Le concile! Tout était là! Il allait s'ouvrir. Évidemment les discussions y seraient ardentes non moins que solennelles. Nulle nation catholique n'y apporterait plus ni peut-être autant d'attention et d'intérêt que la France. Nos évêques y seraient très en vue non seulement par leur nombre et l'autorité ou la renommée de plusieurs d'entre eux, mais aussi par leurs divisions. Déjà M^gr^ Dupanloup parlait en chef de l'opposition. Fidèle à lui-même, avant de partir pour Rome il avait ouvert sa campagne — publique — par un écrit d'une violence inouïe contre Louis Veuillot. Convaincu que, durant les débats, l'*Univers* serait l'organe préféré du Saint-Siège et qu'il le trouverait en travers de son chemin, il rêvait d'affaiblir d'avance son action. Louis Veuillot fut d'autant moins surpris de cette nouvelle agression qu'elle était plus odieuse. Aux amis qui l'en plaignaient, il répondit : « Lorsque ces lignes hâtées parviendront à nos lecteurs, nous serons sur le chemin de Rome. Nous voulons arriver avant le 8 décembre, pour contempler et retracer autant que possible, dès la veille, ce jour qui sera si grand dans l'histoire de Rome et dans l'histoire du monde (1). »

(1) *Univers* du 28 novembre 1869.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Chap. Ier. — Regard en arrière. — La polémique après l'Encyclique *Inter multiplices*. — Les polémiques du *Correspondant*. — Mgr Dupanloup à l'Académie. — Son discours de réception. — Observations de Louis Veuillot. — La situation de l'*Univers* : les rédacteurs, les collaborateurs, les intimes. — Pamphlets révolutionnaires contre l'*Univers* et Louis Veuillot. — Victor Hugo et Fougas. — Retour sur *Le droit du Seigneur*. — La guerre d'Orient. — Caractère religieux de cette guerre. — Remerciments de Napoléon III à Louis Veuillot. — Le Congrès de Paris. — Points noirs 1

Chap. II. — Avis au lecteur. — Voyage de Louis Veuillot en Bretagne (1854). — L'accueil qu'il y reçut; la propagande qu'il y fit. — Nouvelles polémiques entre catholiques. — Situation de l'*Univers*. — Vie intérieure du Journal. — Louis Veuillot et ses enfants. — Voyage en Alsace. — Deuils. — Nouveau voyage en Bretagne. 35

Chap. III. — Groupes catholiques mécontents. — Le gouvernement et la presse libre-penseuse. — Journaux de droite et de gauche contre l'*Univers*. — Craintes et espérances des catholiques : Mgr de Salinis, Mgr Pie et l'Empereur. — Le régime de la presse de 1852 à 1867. — Appel de Louis Veuillot aux catholiques du *Correspondant*. — Réponse à Lacordaire. — Écrits de Jacquot dit de Mirecourt et du comte de Falloux contre Louis Veuillot et l'*Univers*..... 57

Chap. IV. — Le libelle « *L'Univers jugé par lui-même* ». — D'où venait ce libelle? — Il est attribué à Mgr Dupanloup. — Intervention de Mgr Parisis. — Nombreuses manifestations épiscopales en faveur de l'*Univers*. — Paroles de Pie IX. — Le procès. — Dénouement du procès..... 91

Chap. V. — Les dessous de « *L'Univers jugé par lui-même* ». — L'effet du désistement de Louis Veuillot. — L'alliance du *Figaro* et de l'*Ami de la Religion*. — La question de l'arbitrage. — L'archevêque de Paris, l'abbé Cognat, le libelle. — L'auteur est

Pages

Mgr Dupanloup. — Le mandement de 1853 et la brochure anonyme de 1856. — Nombreux témoignages. — L'opinion de Rome. — Diverses brochures contre Louis Veuillot et l'*Univers*. — Lettres confidentielles. — Le rôle de Montalembert. — Le fond de la question. — Paroles épiscopales. — Jugements du dehors. — Un plaidoyer de Louis Veuillot..... 127

Chap. VI. — La situation de l'*Univers*. — Les catholiques libéraux et les catholiques gouvernementaux. — L'*Universel* : sa naissance et sa mort. — Le cardinal Morlot, archevêque de Paris. — Les polémiques de Louis Veuillot. — La question des miracles. — Les principes de 89. — Un appel comme d'abus. — Avertissement donné à l'*Univers*. — Les élections générales de 1857. — Montalembert et Louis Veuillot..... 163

Chap. VII. — Vie intime. — Travaux littéraires. — Vacances. — Résultat des attaques contre Louis Veuillot. — Lettres privées. — Hostilité du Bureau de la Presse contre l'*Univers*. — Entretien de Louis Veuillot avec le ministre de l'Intérieur. — Entretien de Louis Veuillot avec l'Empereur. — Voyage en Bretagne. — L'affaire Mortara. — La question juive. — Polémique contre les libres-penseurs, les juifs, les révolutionnaires et les officieux. — Rencontre du « Petit Mortara » à Saint-Pierre de Rome..... 195

Chap. VIII. — L'Empire s'écarte des catholiques. — L'*Ami de la Religion* se rapproche de l'Empire. — Manœuvres contre l'*Univers*. — L'abbé Maret et le ministre des Cultes. — Conseils du doyen de la Sorbonne contre les ultramontains. — Articles et lettres de Montalembert. — Réponse de Louis Veuillot. — Vie intime. — Souvenirs. — Voyage de Louis Veuillot à Rome. — Paroles et présents de Pie IX à Louis Veuillot. — Retour sur la question des classiques chrétiens. — Mgr Landriot. — La brochure *Napoléon III et l'Italie*. — Menaces de guerre..... 227

Chap. IX. — La guerre d'Italie. — Articles de Louis Veuillot contre la politique de Napoléon III. — Polémique avec Edmond About. — Défense de la politique et des droits du Pape. — Irritation de l'Empereur contre Louis Veuillot et l'*Univers*. — Prévisions de Louis Veuillot au sujet de la guerre. — Nouvel avertissement à l'*Univers*. — Lettre du ministre des Cultes au ministre de l'Intérieur contre Louis Veuillot. — Sentiments des catholiques sur la guerre d'Italie. — Le groupe de l'*Univers* et les groupes libéraux. — Rapport officiel et secret contre l'*Univers*. — Louis Veuillot rappelle les promesses de l'Empereur..... 259

Chap. X. — L'*Univers* reçoit un nouvel avertissement. — Défense aux journaux, spécialement à l'*Univers*, de publier les mandements des évêques sur la question romaine. — Entretien de Louis Veuillot avec le ministre des Cultes. — Louis Veuillot songe à quitter le journal. — Adresse au Pape. — Nouvel avertissement. — Louis

Pages.

Veuillot est accusé d'organiser une agitation politique. — Note officielle du *Journal de Rome* contre la brochure impériale : *Le Pape et le Congrès*. — Discours de Pie IX à l'adresse de Napoléon III. — L'*Univers* est menacé de suppression. — Lettre de l'Empereur au Pape. — L'Encyclique *Nullis certe*. — L'*Univers* est supprimé. — Lettre au Pape. — Adieux..... 287

Chap. XI. — Les catholiques et le décret de suppression. — Lettres et adresses à Louis Veuillot. — L'épiscopat, le clergé secondaire, les laïques. — L'effet du décret à l'étranger. — Les journaux. — Le journal le *Monde*. — Louis Veuillot part pour Rome..... 317

Chap. XII. — Louis Veuillot à Rome. L'accueil qu'il y reçoit. — Paroles de Pie IX. — Position financière offerte à Louis Veuillot. Il refuse. — Projet de refaire l'*Univers* à l'étranger. — Bref du Pape glorifiant l'*Univers*. — Le *Monde*. — Entretien avec le Pape. — La police française et Louis Veuillot. — Deux policiers. — Saisie des papiers de Louis Veuillot. — Une réclamation du Nonce. — Le préfet de police, le ministre de l'Intérieur et Louis Veuillot. — Haute trahison. — Papiers rendus et papiers confisqués. — Dossier de Louis Veuillot. — Abandon du projet de fonder un journal à l'étranger..... 317

Chap. XIII. — Que faire? — Louis Veuillot et le journal le *Monde*. — Projets de travaux. — Les *Mélanges*, *L'Évangile du monde*, *Les Cyniques*, *Le Parfum de Rome*, etc. — Le général Lamoricière. — Vacances et famille. — Mgr de Salinis. — Le Denier de Saint-Pierre. — Brefs du Pape à Mlle Élise Veuillot. — Bruits de conspiration. — Ministère de M. de Persigny. — Entretiens et correspondance de Louis Veuillot avec ce ministre. — Une brochure de Louis Veuillot : *Le Pape et la Diplomatie*. — Le XIIe volume des *Mélanges*. — Coup d'œil en arrière. — Réponse de Montalembert. — Nouveau deuil de famille..... 377

Chap. XIV. — La nouvelle situation de Louis Veuillot. — Il publie une deuxième brochure : *Waterloo*. — *Le Parfum de Rome*. — Vacances et travail : l'abbaye de Solesmes, le Pouliguen, le château de Craon. — Refus d'une candidature au Corps législatif. — Jugements sur les ordres du jour. — Deuil de famille. — Publication du *Parfum de Rome;* succès de ce livre. — Cinquième voyage à Rome. — Entretiens avec Pie IX..... 109

Chap. XV. — Revision du *Parfum de Rome*. — Travaux pour la *Revue du Monde catholique*. — Polémique. — *Les Misérables* de Victor Hugo. — Les travaux du clergé français. — *Le Fils de Giboyer* et *Le Fond de Giboyer*. — Vie intime. — Les convives et les amis de Louis Veuillot. — Mme Gjertz. — *L'Enthousiasme*. — Bruits de mariage. — Deuil..... 411

Chap. XVI. — La *Vie de Jésus* par Renan. — La *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* par Louis Veuillot. — Un bref du Pape. — Son

Pages.

effet sur les catholiques libéraux. — Louis Veuillot en Belgique. — Le congrès catholique de Malines. — Discours de Montalembert et de Mgr Dupanloup. — L'inscription de la Roche-en-Brény. — « Pacte » des chefs du libéralisme. — La préparation du *Syllabus* et Louis Veuillot. — La polémique sur le *Syllabus*. — Séjour de Louis Veuillot à Rome. — *L'Illusion libérale*. — Louis Veuillot est dénoncé à l'*Index*. — L'opinion du Pape..... 171

Chap. XVII. — La passion de Louis Veuillot pour la poésie. — Louis Veuillot et les poètes. — *Les Filles de Babylone*. — Leur publication. — Serment de poète. — Les *Satires*. — Polémiques sur les *Satires*. — *Travaux littéraires*. — Démarche de Mgr Parisis au sujet de l'*Univers* et de Louis Veuillot. — Séjour à Solesmes. — Courses en Anjou. — Sainte Crescentia. — Nouvelle brochure politique : *Le Guêpier italien*, et le duc de Persigny. — Autre brochure politique : *A propos de la guerre*. — La Prusse et l'Italie contre l'Autriche. — *Molière et Bourdaloue*. — Le *Figaro*, le *Réveil* et le *Croisé*..... 505

Chap. XVIII. — Rêves de réconciliation avec Montalembert. — Mgr Mermillod intervient comme conciliateur. — Les réponses de Louis Veuillot et de Montalembert. — *Les Odeurs de Paris*. — Les polémiques sur ce livre. — Noël au château d'Époisses. — L'aurore de l'Empire libéral. — Nouvelle législation sur la presse. L'*Univers* va reparaître. — Louis Veuillot à Rome. — Nouvelle bénédiction de Pie IX. — L'*Univers* reparaît..... 535

Chap. XIX. — Nouveau voyage de Louis Veuillot à Rome. — Le dix-huitième centenaire de saint Pierre. — Les rois à Paris et au théâtre. — Vues sur la Prusse. — La décadence du régime impérial. — La question ouvrière et l'œuvre des cercles en 1868. — Un discours de Mgr Mermillod sur la question sociale. — Indignation des conservateurs; approbation de l'*Univers*. — Mgr Mermillod et Louis Veuillot accusés de socialisme. — Les titres et les devoirs de la dynastie napoléonienne. — Les élections de 1869..... 557

Chap. XX. — La politique du gouvernement et l'attitude des catholiques. — Un propos du Prince impérial. — Protestation de l'*Univers* contre le prince Napoléon. — Conseil à l'Impératrice. — Constitution de l'Empire libéral. — Les espérances des catholiques libéraux. — Conversation de Louis Veuillot avec M. Thiers. — Nouvelles poésies de Louis Veuillot : *Les Couleuvres*. — Les vacances en 1869. — Note sur Lamartine. — Louis Veuillot et les légitimistes. — L'approche du Concile et Mgr Maret. — Le P. Hyacinthe et l'*Univers*. — Nouvel écrit de Mgr Dupanloup contre Louis Veuillot. — Départ de Louis Veuillot pour Rome..... 581

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

LF
V594
.Yv

Veuillot, Louis François
Veuillot, Eugène
Louis Veuillot. Vol.3.

453343

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED